INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS CIVILS

TOME PREMIER

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

RICHESSES D'ART

DE LA FRANCE

PARIS

MONUMENTS CIVILS

TOME PREMIER

PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1879

INTRODUCTION

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS
(DIRECTION DES BEAUX-ARTS)

INVENTAIRE GÉNÉRAL
DES
RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

RAPPORT
A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS

Paris, le 15 mai 1874.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En 1851 fut proposé au Congrès des Sociétés savantes des départements le projet d'un Inventaire des richesses d'art de la France, tâche que j'aurais à cœur d'entreprendre sous vos auspices. Ce vaste travail, qui mettrait en lumière les inestimables trésors de nos collections nationales, de nos Musées de province, de nos églises et de nos monuments publics, et qui fournirait un sujet inépuisable aux recherches et aux études de nos Sociétés savantes, offrirait aux artistes et aux érudits du monde entier le répertoire aussi complet que possible des peintures, sculptures, curiosités de toutes sortes qui, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, se sont accumulées dans notre pays et en ont fait dans les temps modernes, avec l'Italie et les Flandres, la terre privilégiée des arts.

Or la France elle-même ignore profondément ses richesses ; l'Inventaire qui les lui révélera ne flattera pas seulement notre juste orgueil, il rehaussera singulièrement aux yeux de l'étranger l'éclat de notre nation. La publication dont je parle n'a rien d'ailleurs qui ne soit d'exécution facile. Ce que la Belgique, avec la seule force de son esprit patriotique et de son esprit municipal, a entrepris et mené à bien pour la plupart de ses villes, la France, avec toutes ses ressources de corps savants, d'administrations d'art, de conservateurs de collections publiques, d'inspecteurs des Beaux-Arts, d'inspecteurs de monuments historiques et d'édifices diocésains, le doit conduire aisément à fin.

Sous Louis XV, Lépicié avait publié l'Inventaire des tableaux du Cabinet du Roi ; les Inventaires du Louvre, pour être plus volumineux, ne sont pas moins prêts à offrir l'entière et instructive nomenclature de nos peintures, de nos dessins, etc., etc. Les catalogues des Musées de province n'ont besoin que d'être contrôlés par quelques érudits spéciaux, et complétés par la mention de quelques objets réservés en magasin, pour fournir une autre série de documents bons pour l'impression. Ce sera en outre une occasion précieuse pour les collections de nos départements d'attirer sur leur importance et sur leur vraie valeur l'intérêt des autorités locales et aussi les largesses mieux motivées et mieux renseignées de votre administration.

Il est certain, Monsieur le Ministre, que si l'on attendait pour commencer la publication d'un si volumineux travail qu'il fût complet dans toutes ses parties, il faudrait renvoyer à une époque très-éloignée la mise sous presse de ses premiers feuillets. Mais mon avis serait tout au contraire de commencer, simplement et sans tarder, l'impression des divers chapitres au fur et à mesure qu'ils se produiraient. La publication se composerait tout d'abord de deux séries : l'une appliquée à l'Inventaire des richesses d'art de nos collections nationales ; l'autre appliquée à l'Inventaire des Musées départementaux et communaux, des églises, monuments, etc., de Paris et de province. Des tables soigneusement élaborées et indiquant les artistes et les localités cités dans l'ouvrage seraient insérées à la suite de chaque volume, et ces tables seraient le lien réel, la clef indispensable de cet immense répertoire d'œuvres et de noms.

Pour étudier plus sûrement les questions multiples qui se rattachent à un tel projet, j'ai cru devoir invoquer les utiles conseils d'hommes particulière-

ment compétents. J'ai exposé à cette Commission les idées ci-dessus et les moyens de parer aux dépenses de l'ouvrage, qui seraient prises sur les ressources ordinaires du budget des Beaux-Arts. Nous avons examiné ensemble : 1° le caractère à bien définir de l'Inventaire ; 2° ses divisions ; 3° les mentions de détail qu'il devra contenir sur chaque objet à décrire. Puis, nous avons comparé les diverses publications analogues patronnées par votre ministère, celle du Catalogue général de la Bibliothèque nationale, celle des manuscrits des Bibliothèques de province, etc. Nous avons préparé la circulaire qui devrait être adressée, avec votre recommandation, aux conservateurs des Musées de province et aux Sociétés savantes. Nous avons pensé qu'un spécimen étudié avec grand soin des chapitres différents de l'Inventaire, dans la mesure propre à chacune des séries, Musées, églises, monuments publics, leur devrait être envoyé en même temps que la circulaire, et nous avons choisi, comme premiers types, le Musée de Tours, l'église de Saint-Étienne du Mont, à Paris, l'hôtel Soubise, le Petit-Trianon. Comme il importe que cette solennelle enquête sur les richesses d'art de la France soit menée avec toute circonspection pour obtenir un juste crédit auprès des amis des arts dans le monde entier, le travail des conservateurs de nos Musées de province et des autres collaborateurs de l'Inventaire, après le contrôle qui en serait fait sur place par les inspecteurs des Beaux-Arts ou par les délégués de la Commission, serait soumis à la Commission elle-même, qui, l'ayant examiné en dernier ressort, le livrerait au sous-comité chargé de la publication.

Il y a un mois à peine, Monsieur le Ministre, vous disiez aux délégués des Sociétés savantes réunis à la Sorbonne sous votre présidence : « Travaillez, travaillez avec confiance, continuez vos paisibles et fécondes études ; « la mission que vous avez librement assumée est grande et patriotique... Il « faut, par le spectacle de sa grandeur passée, susciter en notre société de « généreux desseins et de mâles vertus... Ne comptez-vous pas parmi les « gardiens de ses traditions littéraires et artistiques, parmi les dépositaires « des trésors les plus cachés de son histoire ? N'êtes-vous pas quelquefois les « promoteurs des progrès scientifiques dont elle recueille les bienfaits dans « son commerce et dans son industrie ? » J'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans votre pensée en proposant aux innombrables corporations savantes qui forment d'un bout à l'autre de la France comme une laborieuse officine de communications érudites, un but à leurs travaux, un cadre à leur activité. Si le travail seul « sans préoccupations étrangères » peut régé-

nérer notre pays, j'ai voulu, sur le terrain que vous avez jugé bon de me confier, et pour une œuvre que je crois digne de votre administration, ouvrir une carrière abondante à tous ces hommes de bonne volonté qui, dans notre pays, n'ont jamais fait défaut à qui leur a demandé d'apporter leur pierre à un monument d'intelligence et de patriotisme.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver la publication d'un Inventaire des richesses d'art de la France, et de confier la conduite de cette publication aux membres d'une Commission spéciale.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-dévoué serviteur.

Le Directeur des Beaux-Arts,

Signé : Ph. DE CHENNEVIÈRES

Approuvé :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : DE FOURTOU.

COMMISSION

DE

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES D'ART DE LA FRANCE

Président : M. le marquis DE CHENNEVIÈRES, directeur des Beaux-Arts;
Vice-Président : M. REISET, directeur des Musées nationaux;
Secrétaire : M. LAFENESTRE (Georges), chef de bureau à la Direction des Beaux-Arts;
Secrétaire adjoint : M. JAMAIN, secrétaire du directeur des Beaux-Arts.

MEMBRES :

MM. CHABOUILLET, conservateur sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale;
CHÉRON, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale;
CLÉMENT DE RIS (comte), conservateur adjoint au Musée du Louvre;
COUSIN (Jules), bibliothécaire de la Ville de Paris;
DARCEL, administrateur des Gobelins;
DELABORDE (vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur du Dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale;
GENTIL (Arthur);
GONCOURT (Edmond DE), écrivain d'art;
MM. GUIFFREY (J. J.), archiviste aux Archives nationales;
GRUYER (A.), membre de l'Institut, inspecteur des Beaux-Arts;
JOUIN (Henry), attaché à la direction des Beaux-Arts, chargé du service de l'Inventaire;
LOUVRIER DE LAJOLAIS, président de la Commission consultative à l'Union centrale des Arts;
MONTAIGLON (DE), professeur à l'École des Chartes;
MANTZ (Paul), chef de bureau au ministère de l'Intérieur;
MICHAUX, chef de la division des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine;
RONCHAUD (DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SAINT-VICTOR (Paul DE), inspecteur des Beaux-Arts;
SERVAUX, chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique;
SOULIÉ (Eud.), conservateur du Musée de Versailles;
WATTEVILLE (baron Os. DE), chef de la division des Sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique.

La Commission de l'Inventaire s'est mise immédiatement à l'œuvre, et dès sa première séance, statuant sur le caractère de la publication qu'elle allait entreprendre, elle décidait que le relevé de tous les objets d'art renfermés dans les établissements publics serait non pas une nomenclature pure et simple, mais un inventaire où les attributions et les origines auraient été au préalable soigneusement examinées et rectifiées, et qui devrait être accompagné, autant que possible, de documents authentiques.

Consultée par l'un de ses membres sur la question de savoir si ce ne serait pas amoindrir la valeur de cet Inventaire que d'y comprendre des choses médiocres, la Commission émettait l'avis que l'Inventaire devait être établi sur des bases aussi larges que possible, et comprendre tout ce qui a le carac-

tère d'une œuvre d'art, certaines œuvres fussent-elles d'ailleurs médiocres au point de vue esthétique. Dans ce dernier cas, en effet, elles peuvent présenter un intérêt au point de vue, soit de l'histoire de l'art, soit de l'histoire générale, et il est nécessaire de constater leur présence à un certain moment dans nos collections publiques.

La Commission, interrogée sur la nature des hôtels ou palais qu'il convient d'inventorier, a déclaré ne vouloir s'occuper que des palais et hôtels ayant un caractère public, c'est-à-dire appartenant soit à l'État, soit aux départements, soit aux communes.

En ce qui touche les ouvrages d'art aujourd'hui disparus ou détruits, la Commission a décidé qu'ils devraient être mentionnés dans la notice historique précédant l'inventaire des monuments auxquels ils appartenaient autrefois.

Il fut ensuite résolu : que les monographies concernant les monuments publics de Paris et celles relatives aux monuments de la province seraient publiées par séries distinctes;

Que le travail serait entrepris sans retard sur plusieurs points à la fois, suivant les ressources dont on disposerait;

Et que les Inventaires revisés par la Commission, munis d'une table spéciale, pourraient être publiés au fur et à mesure de leur achèvement, sauf à être classés plus tard par groupes méthodiques, des tables générales devant accompagner chaque volume et en relier toutes les parties.

Étudiant la marche qu'elle entendait suivre dans la publication des monographies, la Commission décide que les manuscrits seront l'objet d'un examen préalable avant d'être mis à l'impression. Des épreuves de chaque Inventaire seront adressées à trois membres de la Commission qui acceptent le soin de reviser sur place les travaux des auteurs, et, s'il y avait lieu, la Commission elle-même serait convoquée afin de résoudre les difficultés que lui signaleraient ses délégués.

La Commission de l'Inventaire croit, à ce propos, s'acquitter d'un devoir en remerciant publiquement ici MM. Jules Cousin, bibliothécaire de la ville de Paris, Paul Mantz, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur, Michaux, chef de division à la Préfecture de la Seine, qui ont bien voulu revoir avec la plus minutieuse attention et compléter les monographies contenues dans le présent volume.

Il a été résolu que la publication serait faite sous la responsabilité de la Commission; mais tout travail publié porte le nom de son auteur.

Passant à l'étude des diverses mentions que devraient contenir les notices de l'Inventaire, la Commission a résumé les questions abordées par elle et longuement examinées, dans une série de documents que nous publions ci-après :

I

MONUMENTS CIVILS

Circulaire adressée aux Directeurs et Conservateurs de Musées, Bibliothèques, Palais, etc.

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'il fallait d'abord faire appel aux hommes spéciaux chargés de la direction et de la conservation des Musées de province. Ces Musées comptent, en effet, pour une très-forte part dans le travail que nous allons entreprendre. Je viens donc, M   , faire appel à votre bon vouloir et vous prier de m'envoyer, sans retard, les catalogues des collections confiées à vos soins. Je souhaite avoir, non-seulement les catalogues imprimés et livrés au public, mais les notes, inventaires, manuscrits, etc., qui intéressent votre Musée. Ces catalogues et ces notes, aussitôt reçus, seront classés et étudiés avec soin. Après ce premier travail, MM. les inspecteurs des Beaux-Arts se mettront en rapport avec vous : ils iront recueillir directement vos observations, ils vous transmettront les leurs après avoir étudié vos galeries, et vous porteront en tous cas les remercîments de l'Administration. Il est du plus haut intérêt pour tous de poursuivre activement ce travail. Les richesses provinciales ne sont point appréciées à leur valeur, parce qu'elles ne sont pas suffisamment connues. L'Inventaire que nous projetons, une fois fait et bien fait, sera publié sous la surveillance et sous la responsabilité de la Commission, et mis ensuite à la portée de tous. Dès lors, quiconque aura souci de s'instruire pourra aller ici ou là en connaissance de cause. En s'arrêtant dans votre ville, il sera sûr d'y trouver un motif sérieux d'étude et de curiosité. J'ajouterai que le travail des conservateurs doit avoir pour résultat naturel d'appeler sur leurs Musées la sollicitude des autorités locales et aussi les libéralités mieux justifiées de l'Administration. L'intérêt local se joint donc à l'intérêt général pour recommander à vos plus sérieuses méditations l'entreprise que nous allons poursuivre. Je désire trouver en vous, M   , un auxiliaire et un collaborateur, et je vous adresse à l'avance, avec l'expression de ma gratitude, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
PH. DE CHENNEVIÈRES.

A Messieurs les Présidents des Sociétés savantes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai décidé qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devrait faire appel aux lumières de votre compagnie. La Société   que vous présidez peut, par son intelligent concours, nous aider beaucoup dans la tâche très-difficile et très-étendue que nous nous proposons. En dehors des Musées, à la tête desquels se trouvent des conservateurs, les divers monuments de votre département et des départements voisins peuvent contenir des objets d'art qui échapperaient sans doute à nos investigations, si des hommes savants et spéciaux, versés surtout dans la connaissance de la localité, ne voulaient bien nous éclairer.

Je fais donc appel, Monsieur le Président, à l'active coopération de tous les hommes dévoués qui composent votre Société, et je vous serai obligé de vouloir bien m'adresser le plus tôt possible réception de cette lettre.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,
DE FOURTOU.

A Messieurs les Archivistes.

MONSIEUR L'ARCHIVISTE,

M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts vient de décider qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France allait être dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts.

La Commission choisie pour étudier cette question a pensé qu'elle devait faire appel au bon vouloir et à la compétence spéciale de MM. les Archivistes et leur demander l'indication de toutes les pièces qui seraient de nature à intéresser les origines, la provenance, le prix d'acquisition, les donateurs, les transmissions successives des objets d'art contenus dans les édifices de l'État, départementaux et communaux, dépendant de votre circonscription. C'est surtout dans la période révolutionnaire des dix dernières années du dix-huitième siècle qu'il serait utile de rechercher ces documents. Alors, en effet, la plupart des œuvres et objets d'art ayant appartenu aux églises, communautés, domaines, etc., furent soustraits ou vendus, et les archives locales conservent sans doute quelques traces de ces mutations. Si, par aventure, à vos collections d'archives étaient mêlés des objets d'art, je vous prierais aussi de les signaler et de les décrire.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur l'Archiviste, de tout ce que vous pourrez faire pour faciliter et compléter le travail de la Commission, et je vous adresse à l'avance, avec mes remercîments, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,
Président de la Commission de l'Inventaire,
PH. DE CHENNEVIÈRES.

QUESTIONNAIRE.

Envoyer trois exemplaires de la plus récente édition des catalogues existants. A défaut de catalogues imprimés, envoyer trois exemplaires des catalogues manuscrits.

Compléter les renseignements donnés dans les catalogues par les inventaires des objets conservés en magasin et par toutes notes manuscrites intéressant les collections.

Décrire chaque objet brièvement, mais complètement, de manière que cet objet ne puisse être confondu avec aucun autre objet similaire. Donner les dimensions, la forme et la matière. Indiquer la provenance et donner, autant que possible, l'histoire de l'objet. Dire l'époque d'entrée dans le Musée, par qui l'objet a été donné ou vendu. Fournir les nom et prénoms de l'artiste, les indications concernant les dates. Relever les dimensions des figures (nature, demi-nature, plus grande que nature).

PEINTURES ET DESSINS.

Diviser les objets en quatre classes :

1° École française ;
2° Écoles d'Italie et d'Espagne ;
3° Écoles allemande, flamande, hollandaise ;
4° Écoles anglaise, suédoise et autres.

Indiquer, pour toutes les peintures, le procédé mis en œuvre, peinture à l'huile, en détrempe, à fresque, à la cire, etc.

Les estampes relevant de chacune de ces écoles devront être mentionnées :

1° A l'état de recueil ou d'œuvre de maîtres ;
2° A l'état isolé, quand elles présentent un intérêt spécial.

SCULPTURES.

Diviser les objets en trois classes :

1° Sculptures antiques ;
2° Sculptures du moyen âge et de la Renaissance ;
3° Sculptures modernes.

OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ.

Émaux, gemmes et joyaux, orfèvrerie, etc.; Faïences, terres émaillées, grès, porcelaines, etc.; Verreries et vitraux, ivoires sculptés, petits bronzes, plaquettes, médailles, etc.; Bois sculptés, meubles d'art, etc.; Broderies, dentelles, tapisseries, tissus précieux, etc.; Miniatures.

Tout ce qui touche à l'archéologie ne doit trouver place dans l'Inventaire que dans le cas où la question d'art est intéressée. Ainsi, les inscriptions ne doivent être mentionnées que si elles accompagnent des objets d'art. Une inscription tombale, par exemple, ne sera relevée que si elle est jointe à un relief ou à une représentation graphique.

Tous les détails bibliographiques intéressant les objets sont instamment demandés. Les indications des gravures ou lithographies, reproduisant les tableaux, dessins ou monuments de tous genres, sont également demandées.

II

MONUMENTS RELIGIEUX

PLAN. — LÉGENDE. — ORDRE A SUIVRE DANS LA DESCRIPTION.

LÉGENDE DU PLAN

Portes. — Porte centrale; porte de gauche, porte de droite.

Porche extérieur.

Porche intérieur. Tombeau sur le mur latéral de gauche.

Tribune supérieure.

Nef. — Nef centrale. — Côté gauche; banc d'œuvre; autel au 5e entre-colonnement sur la 6e colonne et regardant le pied de la nef. — Côté droit; chaire dans le 4e entre-colonnement; tombeau appliqué contre la 7e colonne et tourné vers le chœur. — Voûtes de la nef; peintures à la 6e et à la 7e travée.

Chapelles du bas côté de gauche. 1re chapelle; fonts baptismaux. Petite chapelle funéraire de la 2e chapelle. Les chiffres des chapelles correspondent ici à ceux des entre-colonnements. — Chapelles du bas côté de droite : 1re chapelle en face du 1er entre-colonnement; 2e chapelle en face du 5e; 3e chapelle en face du 6e; 4e chapelle en face du 7e.

Transept. — Transept gauche. Autel sur le mur de la 2e travée du côté du chœur. — Transept droit. Tombeau sur le mur de la 3e travée du côté de la nef : deux chapelles ouvrant, la 1re sur la 2e travée, la 2e sur la 3e travée du côté du chœur. — Coupole centrale.

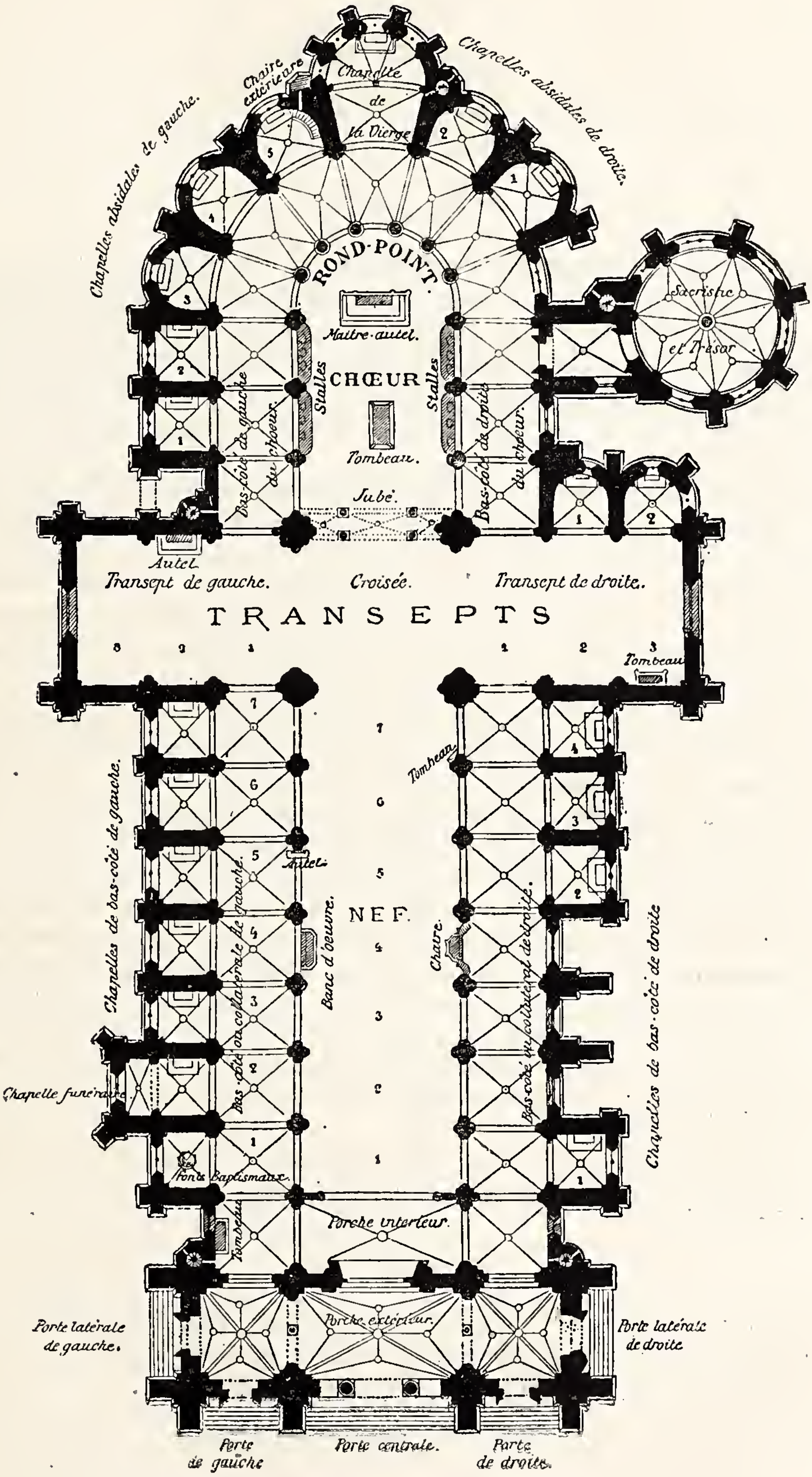
Chœur. — Jubé. — Maître-autel au centre du rond-point du chœur. Tombeau au centre de la 2e travée. Stalles. — Tour du chœur. — Bas côté de gauche. Série complète de cinq chapelles correspondant aux entre-colonnements 2 à 7. — Bas côté de droite. Bâtiment extérieur de la Sacristie et du Trésor ouvrant dans la 3e travée; la 1re chapelle à la 5e travée; la 2e chapelle à la 6e travée. — Chapelle du chevet.

Vitraux. — Rose de la nef. — Du côté gauche, 4 vitraux, au-dessus des 2e, 4e, 6e et 7e entre-colonnements. — Du côté droit, vitraux au-dessus des 5e et 6e entre-colonnements.

Transept gauche. — Côté de la nef; vitrail au-dessus du 1er entre-colonnement. Mur latéral; rose. — Côté du chœur; vitraux, dont les sujets se suivent, au-dessus des 3e, 2e et 1er entre-colonnements.

Transept droit. Vitraux sur les 1er, 2e et 3e entre-colonnements du côté de la nef.

PLAN


Chapelles absidales de gauche.
Chaire extérieure
Chapelle de la Vierge
Chapelles absidales de droite.
ROND-POINT
Maître-autel.
Sacristie et Trésor
CHŒUR
Stalles
Stalles
Bas-côté de gauche du chœur.
Bas-côté de droite du chœur.
Tombeau.
Jubé.
Autel.
Transept de gauche.
Croisée.
Transept de droite.
TRANSEPTS
Tombeau
Tombeau
Autel
NEF.
Banc d'œuvre.
Chaire.
Chapelles de bas-côté de gauche.
Bas-côté ou collatéral de gauche.
Bas-côté ou collatéral de droite.
Chapelles de bas-côté de droite
Chapelle funéraire.
Fonts Baptismaux.
Tombeau
Porche intérieur.
Porche extérieur.
Porte latérale de gauche.
Porte latérale de droite
Porte de gauche
Porte centrale.
Porte de droite.

ORDRE A SUIVRE

DANS LA DESCRIPTION DES OBJETS D'ART

Il importe, dans un recueil de renseignements, que les descriptions soient faites sur un seul plan et de façon à concorder entre elles. Rien n'est plus rare dans les descriptions d'églises ; à force d'y revenir sur ses pas, on y arrive facilement au désordre et à une confusion assez grande pour qu'au delà de la moitié le lecteur ait grand'peine à savoir où il en est exactement. C'est ce qui se produit même quand on s'astreint à faire le tour de l'église, la seconde partie se trouvant ainsi absolument à l'inverse de la première.

Une autre difficulté se rencontre : c'est la question de savoir ce qu'on doit appeler la gauche ou la droite dans une église. Au point de vue liturgique, il n'y a pas de doute. La droite et la gauche sont celles de l'officiant qui donne la bénédiction ; par conséquent, dans une église orientée, la droite liturgique est le côté nord ou de l'évangile, la gauche, le côté sud ou de l'épître. C'est exactement la même chose qu'en blason, où le côté dextre est la droite de celui qui porterait l'écu et la gauche de celui qui le regarde, le côté senestre la gauche de celui qui porterait l'écu et la droite de celui qui le regarde. Mais cette habitude, pour les églises, n'est nullement passée dans le public, qui se sert plus facilement de l'indication de sa propre droite et de sa propre gauche. C'est de cette façon qu'est faite la grande majorité des descriptions ; il a donc paru utile de s'y tenir pour ne pas choquer une habitude presque constante. Dans les églises orientées, l'ouest correspond à la façade, l'est au chevet, le nord et le sud aux deux côtés ; mais, comme beaucoup d'églises ne sont pas orientées, tout en indiquant si une église l'est bien ou mal, l'orientation ne peut pas être prise pour base de description. D'un autre côté, si les fonts sont habituellement au nord dans une église orientée et la chapelle des morts habituellement au sud, il y a aussi trop d'exceptions pour qu'on puisse trouver là un point de départ.

Il faut donc se tenir à la droite et à la gauche du visiteur, en admettant, indépendamment des hasards de l'entrée, qu'il parte toujours du pied de la nef ; pour les chapelles, il va de soi que leur droite et leur gauche sont celles de celui qui les regarde de face.

Ce point de départ admis, voici l'ordre dans lequel il faudra noter les œuvres d'art que peuvent présenter les diverses parties d'une église.

EXTÉRIEUR.

Grande façade. Portail. Tours. Le porche extérieur, s'il y en a un. Côté gauche de la nef. Côté droit de la nef. Portails du transept gauche et du transept droit. Tour centrale. Côtés du chœur. Chevet de l'église.

INTÉRIEUR.

On le divisera en ses trois parties constitutives : nef, transept et chœur. Après avoir indiqué en quelques mots la forme et la distribution de l'église, commencer la nef par le mur intérieur de la façade, la tribune et les orgues. Décrire ici le porche intérieur, s'il y en a un.

I. NEF.

Nef centrale à partir du pied de la nef.

Les autels, statues ou tombeaux du côté gauche (celui du banc d'œuvre), puis du côté droit (celui de la chaire). On y comprendra ce qui, sur les piliers, se trouve dans les entre-colonnements et contribue à la décoration de la nef.

Les peintures supérieures.

Bas côtés de la nef. — Bas côté de gauche. — Les œuvres contenues dans les allées du bas côté. Ensuite les chapelles, en commençant par le pied de la nef; donner leur vocable si elles en ont un, mais dans tous les cas les numéroter de 1 à... et indiquer leur relation avec le chiffre de l'entre-colonnement des piliers de la nef centrale, quand la suite des chapelles n'est pas complète.

Bas côté de droite. — Les allées du bas côté de droite; les chapelles, numérotées de même de 1 à...; commencer la description des chapelles par le côté de l'autel; y comprendre les vitraux, qui se rapportent le plus souvent au patron.

II. TRANSEPT.

Celui de gauche ou du nord. Celui de droite ou du sud. Pour chacun, commencer par le côté de la nef, continuer par le mur de la façade latérale, finir par le côté du chœur; y comprendre les chapelles qui s'ouvrent dans le transept sans communiquer avec le chœur ou avec ses bas côtés.

La lanterne ou la coupole centrale.

III. CHOEUR.

Sa fermeture entre les piliers de l'arc triomphal.

Grilles; ambons (d'abord celui de gauche ou de l'évangile, puis celui de droite ou de l'épître); jubé avec ses autels.

Commencer la description du chœur lui-même par le maître-autel, qu'il soit au pied du chœur, à son chevet, ou qu'il soit avancé jusque dans le transept ou même dans les dernières arcades de la nef. En indiquer toujours l'exacte plantation.

Les stalles; le fond du chœur.

Sculptures ou peintures du tour extérieur du chœur. Celles de gauche, puis celles de droite, en partant du transept. Si les sujets forment une suite, la décrire dans l'ordre des sujets.

Bas côtés du chœur. — L'allée de celui de gauche ; les chapelles de gauche, numérotées de 1 à..., en partant du transept.

L'allée du bas côté de droite; les chapelles numérotées de 1 à..., toujours en partant du transept.

Terminer la description des chapelles du chœur par la chapelle centrale du chevet.

Dans les églises à deux nefs, commencer par la nef où se trouve le maître-autel.

Dans les églises circulaires, ou à pans coupés égaux, décrire d'abord la partie centrale, et ensuite le bas côté, en partant de la gauche de l'entrée et en y revenant par la droite; mais, s'il y a une ou plusieurs chapelles absidales, diviser le bas côté en bas côté gauche et en bas côté droit, avant d'en venir à ces chapelles.

Les vitraux de la galerie et ceux des ouvertures supérieures de l'église devront être décrits en un chapitre à part et après les chapelles du chœur. D'abord la rose du portail, les vitraux de la nef à gauche, puis à droite, les roses des transepts, les vitraux de ceux-ci dans l'ordre des parties basses, puis ceux du chœur, toujours par la gauche d'abord, ensuite par la droite, et enfin le vitrail du centre du chevet. Numéroter les vitraux en indiquant leurs relations avec les entre-colonnements des arcades inférieures. S'il y a une suite chronologique dans l'ordre des sujets, suivre l'ordre qu'elle donne en indiquant soigneusement les relations de place avec les parties inférieures.

S'il y a une église souterraine ou une crypte, en faire la description séparément après celle de l'intérieur, et relativement dans le même ordre en allant du pied au chevet.

Quant à la sacristie, en indiquer la place à l'endroit où l'on y accède; mais, si elle est importante et surtout si elle contient un Trésor, réserver les détails relatifs à la sacristie pour ne les décrire qu'après avoir entièrement épuisé la description de l'église, dont elle romprait autrement la suite et l'ordonnance.

A plus forte raison, mettre à la fin les ouvrages d'art conservés dans les bâtiments extérieurs qui ne font pas partie intégrante de l'église (chapelles, évêchés, salles du chapitre, cloîtres, charniers, etc.). Les décrire en commençant par ceux de gauche à partir de la grande façade.

Dans le cas où des exceptions trop grandes se présenteraient, il pourrait y avoir lieu d'en aviser la Commission, qui donnerait sur ces points des solutions spéciales.

Favorisée par M. le Ministre de l'Intérieur, qui s'empressa d'assurer à l'Inventaire le concours de MM. les Archivistes des départements; par M. le Préfet de la Seine, qui donna des ordres immédiats pour que la Commission eût toute liberté d'étudier les édifices appartenant à la Ville de Paris; par le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris, qui adressa une circulaire à MM. les

Curés, les engageant à faciliter l'examen des œuvres renfermées dans les églises de Paris, l'entreprise vraiment nationale de l'Inventaire vient d'être l'objet d'une nouvelle circulaire ministérielle en date du 14 août 1876.

Voici le texte de ce document :

MONSIEUR LE PRÉFET,

En 1874, un de mes prédécesseurs décida qu'un Inventaire général des richesses d'art de la France serait dressé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts. Une Commission spéciale fut chargée d'organiser ce vaste travail et d'en surveiller l'impression; elle se mit à l'œuvre immédiatement, et dans peu de temps paraîtront à la fois les premiers volumes des diverses séries dont se composera la publication : monuments civils et religieux de Paris; monuments civils et religieux des départements. Les différentes pièces et les spécimens que je vous envoie sous ce pli vous permettront de juger de l'étendue de l'entreprise, de son importance au point de vue national, des services qu'elle doit rendre aux artistes, aux historiens, aux érudits dans tous les genres.

Une publication si considérable ne pourrait toutefois être menée à bonne fin, si nous ne devions compter, dans les départements, pour les travaux préparatoires, sur le concours actif de toutes les personnes qui, par profession ou par goût, s'y occupent de l'histoire des beaux-arts. Déjà mon Administration a demandé à MM. les Conservateurs des Musées départementaux et à MM. les Archivistes de lui faire parvenir les catalogues complets des collections dont ils ont la garde. La plupart ont déjà répondu à cet appel, et leur travail est entre les mains de la Commission.

Mais l'établissement du catalogue des objets d'art innombrables conservés dans les églises, mairies, hospices et tous autres monuments publics que les Musées, ne présente pas évidemment les mêmes facilités, parce que les personnes préposées à leur garde n'ont point toujours une compétence spéciale pour en apprécier la valeur.

Dans cette circonstance, j'ai pensé, Monsieur le Préfet, que mon administration trouverait des collaborateurs naturels et empressés dans les membres des Sociétés savantes et des Sociétés de beaux-arts si nombreuses aujourd'hui en province, lesquelles, ayant surtout pour objet l'étude des monuments locaux, auraient sans doute peu de chose à faire pour réunir en peu de temps tous les matériaux qui nous sont nécessaires. Je viens donc vous prier de vouloir bien me faire savoir quelles sont les Académies, Sociétés savantes, Sociétés de beaux-arts, etc., actuellement organisées dans votre département, avec qui l'Administration des Beaux-Arts pourrait établir des communications à ce sujet. Vous pouvez, dès aujourd'hui, communiquer à ces diverses Sociétés la présente circulaire, en leur demandant si leur intention est de prendre part à ce grand travail, et en les prévenant, d'ailleurs, que toutes les monographies publiées dans l'Inventaire général porteront la signature de leurs auteurs.

En me communiquant le résultat de vos démarches, vous voudrez bien en même temps me faire connaître : 1° la date de fondation de ces diverses Sociétés, les noms de leurs présidents, vice-présidents et secrétaires; 2° votre avis sur la répartition qu'il conviendrait de faire du travail entre elles; 3° tous les renseignements qu'il vous aura été possible de vous procurer, soit sur les publications déjà faites pouvant servir de base à l'Inventaire dans votre département, soit sur les personnes qui vous paraîtraient, à défaut ou en dehors de ces Sociétés, les plus capables de nous prêter une collaboration utile.

Je saisis cette occasion pour vous informer que mon intention est d'assimiler dans l'avenir les Sociétés qui, sous divers titres, s'occupent de l'encouragement des beaux-arts, aux Académies et Sociétés savantes qui correspondent déjà avec le ministère de l'Instruction publique. Les Sociétés des amis des arts ou Sociétés des beaux-arts dont vous aurez constaté l'organisation sérieuse, et que vous croirez devoir signaler à mon intérêt, seront donc, dès l'année prochaine, appelées à prendre part à la réunion solennelle des Sociétés savantes qui a lieu chaque année à Paris, ainsi qu'aux récompenses qui y sont distribuées.

Je vous serai obligé de vouloir bien me donner, aussi promptement que possible, réponse aux diverses questions contenues dans la présente circulaire.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
WADDINGTON.

En conséquence, le mercredi 4 avril 1877, un certain nombre de délégués des Sociétés d'art des départements se sont réunis à la Sorbonne, et pendant trois jours consécutifs ont entretenu la réunion des Sociétés savantes de l'organisation actuelle des écoles de dessin en province et de l'état de l'Inventaire général des richesses d'art dans leurs régions.

Peu après, le 9 juin 1877, la Commission de l'Inventaire a été définitivement constituée par le décret dont la teneur suit, rendu par M. le maréchal de Mac Mahon, Président de la République, sur la proposition de M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Décrète :

La Commission de l'Inventaire général des richesses d'art de la France est constituée ainsi qu'il suit :

Président :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts;

Vice-Présidents :

MM. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts;
Reiset, directeur des Musées nationaux;

Membres :

Boeswilwald, architecte, inspecteur général des Monuments historiques;
Chabouillet, conservateur sous-directeur du département des médailles à la Bibliothèque nationale;
Chéron, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale;
Clément de Ris (comte), conservateur du Musée de Versailles;
Cousin (Jules), bibliothécaire de la ville de Paris;

MM. Darcel, administrateur des Gobelins ;

Delaborde (vicomte Henri), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, conservateur sous-directeur du Dépôt des estampes à la Bibliothèque nationale ;

Gentil (Arthur), ancien secrétaire de la Commission supérieure des Beaux-Arts;

Gruyer (A.), membre de l'Institut, inspecteur des Beaux-Arts ;

Guiffrey (J. J.), archiviste aux Archives nationales ;

De Guilhermy, conseiller à la Cour des comptes ;

Lafenestre (Georges), chef de bureau à la Direction des Beaux-Arts ;

Louvrier de Lajolais, président de la Commission consultative à l'Union centrale des Arts ;

De Montaiglon, professeur à l'École des Chartes ;

Mantz (Paul), chef de bureau au ministère de l'Intérieur ;

Michaux, chef de la division des Beaux-Arts à la Préfecture de la Seine ;

Quicherat, directeur de l'École des Chartes ;

De Ronchaud (Louis), inspecteur des Beaux-Arts ;

De Saint-Victor, inspecteur des Beaux-Arts ;

Servaux, chef de division adjoint au ministère de l'Instruction publique ;

Du Sommerard, directeur du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny ;

De Watteville (baron Oscar), chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique ;

Secrétaire :

Jouin (Henry), attaché à la direction des Beaux-Arts, chargé du service de l'Inventaire ;

Secrétaire adjoint :

Jamain (Joseph), attaché à la direction des Beaux-Arts.

Fait à Paris, le 9 juin 1877.

Signé : Maréchal DE MAC MAHON,
duc de Magenta.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

Signé : Joseph BRUNET.

La Commission de l'Inventaire, ainsi consolidée et autorisée, assimilée par son organisation nouvelle à la Commission des Monuments historiques, à laquelle elle s'est intimement liée par la communauté de quelques-uns de ses membres, va poursuivre son entreprise avec plus d'ardeur et de crédit. De toutes parts nous parviennent des monographies d'édifices religieux, de musées, de bibliothèques, d'hôtels de ville, de monuments historiques. Nos

relations sont désormais fortement établies avec tous les hommes de bon vouloir de Paris et de la province ; et aujourd'hui nous avons, grâce à Dieu, la certitude que rien ne saurait interrompre la marche rapide et régulière d'une publication dont la France entière s'est faite la collaboratrice.

Le Vice-Président de la Commission de l'Inventaire des Richesses d'art de la France,
Directeur des Beaux-Arts,

PH. DE CHENNEVIÈRES.

Paris, le 15 juillet 1877.

PALAIS

DE

L'INSTITUT

PALAIS

DE L'INSTITUT

Histoire. — *Le palais de l'Institut portait, avant la Révolution, le nom de Collége Mazarin, ou des Quatre-Nations. Fondé par les héritiers du Cardinal de Mazarin, en exécution d'une de ses dernières volontés, il était destiné à recevoir soixante gentilshommes des provinces françaises limitrophes de l'Italie, de l'Allemagne, de la Flandre et de l'Espagne, conquises pendant le ministère du Cardinal. Ces jeunes gens devaient être élevés gratuitement, et, à cet effet, le Cardinal léguait des sommes importantes au collége des Quatre-Nations, notamment un fonds de deux millions pour la construction des bâtiments, les revenus de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm, montant à* 34,000 *livres, et* 45,000 *livres de rente sur l'Hôtel de Ville de Paris; il suppliait, en outre, le Roi d'affecter à perpétuité à son entretien les revenus de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm, dont il était titulaire. Il avait aussi laissé dans le même but la magnifique bibliothèque qui a gardé son nom. Dès* 1662, *immédiatement après la mort de Mazarin* (*mars* 1661), *ses héritiers et exécuteurs testamentaires constituèrent une commission qui eut tout d'abord beaucoup de peine à s'entendre sur l'emplacement à choisir. Il fut un instant question de fonder le nouveau Collége au* Jardin royal des plantes médicinales, *puis au Luxembourg. Enfin, sur l'avis de Colbert et de l'architecte* Levau, *on s'arrêta à l'emplacement du petit hôtel de Nesle et de ses dépendances, comprenant la fameuse tour de Nesle, dont la salle de lecture actuelle de la Bibliothèque Mazarine occupe exactement la place. Le plan général s'étendait en outre sur les anciens fossés et porte de ville, et sur quelques propriétés bordant le Pré-aux-Clercs, qui nécessitèrent de nombreuses expropriations, montant au total de* 574,500 *livres. Les constructions, commencées par l'architecte Louis* Levau, *furent continuées après sa mort, survenue en* 1668, *par François* Dorbay, *son gendre, et* Lambert, *son élève.* Dorbay *acheva le palais en* 1674. *Le devis original de* Levau, *conservé aux Archives nationales et publié par M. Alf. Franklin, s'élevait à la somme totale de* 2,056,500 *livres, y compris l'achat du terrain et le mausolée du Cardinal; mais il dut être largement dépassé.*

Tout le rez-de-chaussée accessible du côté du quai était divisé en boutiques indépendantes du Collége et données en location.

Le pavillon central en retraite, surmonté d'une coupole, était destiné à la chapelle. Il était décoré de six groupes, composés chacun de deux figures et exécutés de 1670 *à* 1674. *Ces groupes représentaient les quatre Évangélistes avec leurs attributs, quatre Pères de l'Église Grecque : saint Basile, saint Athanase, saint Jean Chrysostôme et saint Grégoire de Nazianze, et quatre docteurs de l'Église Latine : saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise et saint Grégoire le Grand. Les comptes de la construction*[1] *nous apprennent que ces figures étaient l'œuvre des*

[1] Compte de Simon Mariage (1664-1682), aux Archives nationales : H, 2824.

sculpteurs Desjardins, *Jacques* Houzeau, *Étienne* Le Hongre, *Benoist* Masson, *Noël* Jouvenet *et Pierre* Granier. *Toutes ces sculptures ont disparu.*

La sculpture en bois avait été exécutée par Noël Bricquet.

Sur la frise du frontispice on lisait — et l'on distingue encore vaguement aujourd'hui à l'aide des traces laissées sur la pierre — l'inscription suivante : IVL. MAZARIN S. R. E. CARD. BASILICAM GYMNAS. F. C. A. MDCLXI. *Le faisceau et les étoiles qui figurent dans les armes du Cardinal se trouvaient répétés en maints endroits, notamment dans la plomberie dorée du dôme et sur le revêtement du quai qui formait le soubassement de l'édifice.*

L'intérieur de la chapelle était orné de figures de femmes en bas-relief placées dans les angles au-dessus des arcades, représentant les Huit Béatitudes. Les douze apôtres sculptés en médaillons et des têtes de chérubins complétaient l'ornementation. Le tout avait été exécuté par Desjardins. *Il ne reste rien de ces ornements.*

Sur le maître-autel on voyait une Circoncision, *d'Alexandre* Véronèse, *deux autres tableaux sur les autels inférieurs, et enfin, dans une autre partie de la chapelle, deux petits tableaux de forme ronde dus à* Jouvenet.

C'est dans cette chapelle que fut érigé le tombeau du cardinal de Mazarin, composé d'une statue du Cardinal agenouillé, et de trois Vertus en bronze appuyées contre le socle du sarcophage, qui a été transporté dans une des salles de la sculpture moderne au Musée du Louvre, après avoir passé au Musée des monuments français. *Toutes les figures de ce tombeau, qui porte la date de* 1692, *sont dues à* Coysevox.

Le collége des Quatre-Nations conserva sa destination jusqu'à la Révolution. A cette époque, on y installa une prison pour dettes. Les séances d'un comité révolutionnaire s'y tinrent quelque temps. En vertu de la loi du 29 *frimaire an II et de la réorganisation générale de l'Instruction publique qui s'ensuivit, l'une des quatre Écoles centrales supérieures de Paris y fut momentanément installée. Enfin, le* 11 *octobre* 1801, *il fut affecté à l'école des Beaux-Arts.*

L'Institut de France, créé par la loi du 3 *brumaire an IV* (25 *octobre* 1795), *se réunit d'abord au Louvre dans la salle du rez-de-chaussée, dite salle des Gardes ou des Cariatides, et y demeura jusqu'en* 1805. *Un décret du* 10 *ventôse an XIII* (1er *mars* 1805) *ordonna sa translation dans l'ancien Collége des Quatre-Nations. Antoine-Laurent-Thomas* Vaudoyer, *architecte, fut chargé de l'appropriation des bâtiments à leur nouveau service. C'est à cette occasion que furent faites plusieurs modifications importantes dans la disposition des salles et particulièrement dans celle de l'ancienne chapelle : le dôme, trop élevé pour la nouvelle destination, fut réduit de moitié dans sa hauteur au moyen d'une coupole intermédiaire, et assez malheureusement modifié dans son aspect extérieur par la suppression de l'élégante lanterne qui le couronnait. La lourde lanterne-phare qu'on lui avait substituée vient de disparaître à son tour* (1877) *par les soins de M.* Moyaux, *architecte actuel du palais, qui a profité d'importantes réparations, devenues nécessaires, pour rendre à l'édifice de* Levau *et de* Dorbay *sa physionomie primitive.*

Les architectes du palais depuis son affectation au service de l'Institut de France ont été MM. A. L. T. Vaudoyer (1805-1846), Le Bas (1846-1867), Deligny (1867-1874) *et* Moyaux, *depuis* 1874.

Dans la salle de l'orchestre se trouvait placée en 1805, *dit A. L. T.* Vaudoyer, *une mosaïque de huit pieds en carré, signée* Marguerite Lecomte, 1775. *On ignore ce qu'elle est devenue.*

L'inauguration officielle de la salle des séances publiques eut lieu, sous la présidence de M. Heurtier (*Jean-François*), *le* 4 *octobre* 1806.

En avril 1810, *à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, la façade du péristyle fut décorée du modèle d'un nouveau portique de huit colonnes corinthiennes, que M.* Vaudoyer *proposait de substituer à l'ancien. Cette décoration, en charpente et toile peinte, éclairée le soir en transparent et illuminée, ne survécut pas à la circonstance.*

Les bâtiments occupés par les salles des séances particulières, à gauche, dans la seconde cour, ont été élevés et décorés sous la direction de M. Le Bas, *architecte, pendant le ministère de MM. Villemain, ministre de l'Instruction publique, et Dumon, ministre des Travaux publics* (1844-1846).

L'Académie française possède encore l'ancien sceau gravé par J. Varin *à l'époque de sa fondation. Il est conservé au secrétariat de l'Institut. Il représente le buste du cardinal de Richelieu et porte cette légende :* Arm. Card. de Richelieu, protect. de l'Acad. franç., 1635.

Bibliographie : *Guides* de G. Brice, de Piganiol de la Force et de Thiéry.
Architecture française de J. F. Blondel, t. II, p. 1 et suiv.
Plan, coupe et élévation de l'Institut impérial de France suivant sa nouvelle restauration, par A. L. T. Vaudoyer, Paris, Dusillion et Soyer, 1811, in-8°, 16 pages de texte et 3 planches.
A. Franklin, *Recherches historiques sur le Collége des Quatre-Nations*, 1862, in-8°.
Idem, *l'Hôtel de Nesle et l'Institut* (cinquième livraison de *Paris à travers les âges*, 1877).

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE DU PAVILLON CENTRAL

SUR LE QUAI.

La façade du pavillon central sur le quai comprend un avant-corps orné de quatre colonnes à chapiteaux corinthiens soutenant un fronton triangulaire, au centre duquel se trouve un cadran d'horloge exécuté par Lepaute en 1808, et qui a remplacé l'ancienne horloge de Henri Martineau, l'horloger de Louis XIV, posée vers 1670.

De chaque côté du cadran sont assises, les jambes étendues, deux figures de femme, drapées.

Celle de droite, représentant *la Science*, tient de la main gauche un livre appuyé sur ses genoux, et de l'autre un rouleau déployé sur une mappemonde. La figure de gauche, que Blondel appelle *la Vigilance*, la tête penchée vers le cadran, tient de la main droite un marteau levé, et de l'autre une cloche. Ces figures, exécutées en haut relief, datent de la construction du Collége des Quatre-Nations. Elles ont, par conséquent, été exécutées entre 1665 et 1675. Elles sont probablement l'œuvre de Martin Desjardins ou de Houzeau, qui a beaucoup travaillé aux sculptures du palais [1].

Sous ce fronton s'ouvre une haute porte à deux vantaux de bois, ornés de compartiments géométriques, et décorés d'ornements sculptés dans la masse. Le tympan qui les surmonte renferme un médaillon ovale contenant un faisceau de torches allumées réunies ensemble; de chaque côté du médaillon retombe une guirlande de feuillages et de fruits en bois sculpté.

Entre la partie supérieure de la porte et le fronton, une sculpture en pierre, occupant l'espace ménagé entre les deux colonnes de droite et de gauche, représente deux Génies ailés supportant, sur une guirlande de laurier, les attributs des arts et des sciences qui entourent une tête colossale et en très-haut relief de Minerve, casquée, vue de face. Cette figure allégorique a remplacé, depuis la Révolution, les armes du cardinal de Mazarin.

Sur la même paroi, et placés entre les colonnes doubles de droite et de gauche, deux médaillons superposés de chaque côté et entourés de branches de lauriers entrelacées sculpture sur pierre dans la masse.

Au devant de la façade se trouvent quatre

[1] Les comptes de la construction, qui indiquent avec une certaine précision les auteurs des frontons de la première cour, ne parlent pas du fronton de la chapelle; notre attribution, qui résulte de l'importance des payements faits aux deux sculpteurs nommés plus haut, n'a que la valeur d'une conjecture.

lions accroupis, en fonte de fer, et portant l'inscription : *Fonderie du Creuzot,* 1810. Ces lions jetaient autrefois de l'eau dans des bassins qui ont été supprimés vers 1862.

Ces sculptures sont les premières de cette importance qui aient été coulées en fonte de fer dans une usine française.

FRONTON DE L'INSTITUT.

(PREMIÈRE COUR.)

Haut relief en pierre, composé d'un groupe de deux figures de femmes placées de chaque côté d'un cadran d'horloge. La figure de droite représente *la Force;* elle tient une massue; celle de gauche paraît symboliser *la Justice;* elle indique l'heure du doigt et s'appuie sur une poignée d'épée.

FRONTON
DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

Haut relief en pierre composé de deux figures de femmes drapées à l'antique, assises de chaque côté d'un écusson aux armes de Mazarin, surmonté du chapeau de cardinal. La figure de droite, représentant *la Foi,* a la main droite appuyée sur un vase d'où s'échappe une abondante source d'eau vive; de la main gauche elle tient une ancre. La figure de gauche, représentant *la Vérité,* est accoudée sur des livres; elle tient de la main droite un miroir; un serpent est enroulé autour de sa main gauche. Des faisceaux de licteurs et des feuillages garnissent les angles inférieurs du fronton.

Ces deux frontons sont l'œuvre de Desjardins et de Nicolas Le Gendre, et furent exécutés entre les années 1670 et 1674. Le Gendre, étant mort avant l'achèvement de son travail, fut remplacé par Jacques Samson. Desjardins reçut pour le payement de son fronton plus de 7,000 livres [1].

BASSIN DE LA FONTAINE.

(GRANDE COUR DE L'INSTITUT.)

Dans la niche réservée pour le bassin de la fontaine, sur un socle en pierre :

Buste en marbre de *Minerve,* casquée et la poitrine couverte de l'égide, par Houdon. — H. $1^m,20$. — L. $0^m,75$.

C'est cette tête de Houdon qui sert de type à toutes les publications et à tous les papiers de l'Institut.

A droite et à gauche du pavillon des séances de l'Institut, deux grands vases en pierre, garnis de fruits et de flammes. Ces vases faisaient partie de la série de ceux qui couronnaient la balustrade italienne des pavillons, et qui ont été remplacés récemment, lors de la réparation du monument. — H. $4^m,50$ avec la base. — L. 1^m.

INTÉRIEUR.

SALLE DES SÉANCES PUBLIQUES.

(PREMIÈRE COUR.)

Fénelon [2]. — Statue en pied. — Marbre. — H. $1^m,95$. — L. $0^m,80$.

Signé sur le socle, à droite : Lecomte (Félix [3]) fecit, 1777 [4].

Salon de 1777.

Fénelon, debout, en costume d'archevêque, la tête nue, tient de la main gauche un livre entr'ouvert dont il écarte les feuillets de la main droite [5].

Sully. — Statue en pied. — Marbre. — H. $1^m,95$. — L. $0^m,80$.

Signé sur le socle, à droite : Mouchy (Louis-Philippe), 1777.

Salon de 1777.

Sully, debout, en costume de cour, tient dans

[1] Voyez les comptes de Simon Mariage, déjà cité, Arch. nat., H, 2824 — Ce compte nous apprend aussi que la femme de Le Gendre se nommait Catherine Langlois

[2] On donne ici l'indication du personnage d'après l'inscription ordinairement gravée au bas de la statue ou du buste, en y ajoutant, autant que possible, le prénom. Le nom de l'artiste est indiqué d'après la signature qui accompagne chaque objet. Quelquefois il a été très-difficile ou même impossible de déterminer plus exactement l'auteur des œuvres qui vont être énumérées.

[3] Les prénoms placés entre parenthèses ont été ajoutés ici, et ne font pas partie de la signature relevée sur les statues ou sur les bustes.

[4] Autrefois la partie antérieure de la plinthe portait une inscription qui a disparu.

[5] Cette statue et la plupart des figures suivantes appartenaient à une suite de statues représentant les grands hommes de la France, guerriers, écrivains, savants, philosophes, etc., commandées sous le règne de Louis XVI par le comte d'Angiviller. Cette collection n'avait pas encore reçu de destination lorsque la Révolution éclata. Elle était provisoirement placée dans une des salles basses du Louvre et se composait alors de vingt-huit figures environ. Elles furent dispersées après la Révolution et réparties entre les établissements publics auxquels elles pouvaient le mieux convenir. Les écrivains furent envoyés à l'Institut, lors de son installation dans le palais des Quatre-Nations; les guerriers et les marins sont aujourd'hui à Versailles.

la main gauche des papiers et des plans. Il étend la main droite ouverte. Derrière lui, les attributs de grand maître de l'artillerie.

Descartes. — Statue en pied. — Marbre. — H. 2^{m}. — L. $0^{m},78$.

Signé sur le socle, à gauche : PAJOU (Augustin).

Salon de 1777.

Sur la partie antérieure du socle : *René Descartes, né à la Haye en Touraine le* 1 *mars* 1596, *mort le* 10 *février* 1650.

Debout, le bras gauche appuyé sur des livres posés sur un pilastre, il est drapé dans un vaste manteau ramené sous le bras droit. A ses pieds, un compas et un demi-cercle. Il tient un rouleau de papier de la main droite posée sur le bras gauche.

Bossuet. — Statue en pied. — Marbre. — H. $2^{m},05$. — L. $0^{m},83$.

Signé à gauche : PAJOU, REGIS SCULPTOR.

Salon de 1779.

Sur la partie antérieure du socle, l'inscription suivante : *Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, né le* 28 *septembre de l'année* 1627, *mort le* 12 *avril* 1704.

Debout, en costume épiscopal, recouvert d'un manteau et d'un camail, il tient dans la main gauche un livre ouvert qu'il montre de la main droite. Tête nue tournée vers la gauche.

La Vertu.— Buste allégorique.— Marbre. — H. $0^{m},60$. — L. $0^{m},60$. — Auteur inconnu.

Elle est représentée sous les traits d'une femme dont les cheveux relevés rappellent les coiffures des dames romaines du temps de l'Empire. La poitrine est un peu découverte : un manteau d'hermine couvre les épaules. Le piédouche porte l'inscription :

A LA VERTU [1].

COUPOLE

DE LA SALLE DES SÉANCES PUBLIQUES.

La coupole, percée de huit ouvertures, est terminée par un lanternon, à la base duquel circule une couronne de fruits peints en camaïeu gris. Entre chaque fenêtre, sous un aigle aux ailes éployées, inscrit dans une couronne, sont peintes huit Muses en camaïeu.

COUPOLE

AU-DESSUS DU PÉRISTYLE DE LA SALLE DES SÉANCES PUBLIQUES.

Aux quatre angles, dans les trompes, des Renommées ailées portent des palmes et des couronnes. Peinture en camaïeu gris sur un fond de marbre peint en jaune d'ocre.

PREMIER VESTIBULE.

PREMIÈRE COUR DE L'INSTITUT, SOUS L'HORLOGE.

Au fond, à gauche, un moulage de l'*Apollon du Belvédère.* Grandeur de l'original.

GRAND VESTIBULE

DE LA SALLE DES SÉANCES PUBLIQUES.

PREMIÈRE TRAVÉE.

Montaigne. — Statue. — Marbre. — H. $1^{m},70$. — L. 1^{m}. — Par STOUF (Jean-Baptiste), 1800.

Montaigne, nu, assis sur un siége antique, la partie inférieure du corps drapée à l'antique, presse de la main gauche un miroir sur son cœur; la main droite, étendue sur le siége, tenant une plume, désigne un cartouche où sont écrits les mots : « Que sais-je? » Au-dessous du cartouche, un cercle en creux orné d'une balance décorée d'une paire d'ailes éployées. A gauche, un pied de vigne en relief. Derrière, un bas-relief représentant une femme jouant de la mandoline auprès d'un enfant couché dans un berceau.

Molé.— Statue. — Marbre. — H. $1^{m},80$. — L. $1^{m},15$. — Par GOIS (Étienne-Pierre-André).

Salons de 1785 et de 1789.

Mathieu Molé, assis, en costume de Premier Président, la main gauche étendue sur la cassette fleurdelisée renfermant les sceaux de France, tient de la main droite le mortier galonné.

Montesquieu. — Statue. — Marbre. — H. $1^{m},70$. — L. $1^{m},10$. — Par CLODION (Claude-Michel, dit).

Salons de 1779 et de 1783.

Montesquieu est assis, en costume de Président à mortier, les jambes croisées; la main droite, appuyée sur le bras du fauteuil, tient une plume; la gauche entr'ouvre les feuillets de l'*Esprit des lois.*

D'Alembert. — Statue. — Marbre. — H. $1^{m},60$. — L. 1^{m}. — Par LECOMTE (Félix), 1808.

D'Alembert, assis sur un riche tabouret à trois pieds, vêtu d'une longue robe de cham-

[1] Ce buste a été donné à l'Académie par M. de Montyon. Une ancienne tradition, qui ne repose sur aucun fondement, veut y voir un portrait de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI.

bre ouverte sur la poitrine nue, tient un compas dont les branches sont cassées. Des papiers sont placés sur un fût de colonne. A ses pieds, le Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*.

DEUXIÈME TRAVÉE.

Rollin. — Statue. — Marbre. — H. 1m,60. — L. 0m,95. — Par LECOMTE (Félix).
Salon de 1789.

Rollin, en robe et rabat, avec une pèlerine de fourrure, est assis dans un fauteuil. Il parle, la main droite étendue; la main gauche entr'ouvre le volume du *Traité des études*, posé sur un des bras du fauteuil.

Le petit doigt de la main droite est cassé.

Montausier. — Statue. — Marbre. — H. 1m,55. — L. 1m. — Par MOUCHY (Louis-Philippe).
Salons de 1787 et de 1789.

Montausier, assis, en costume de cour, décoré des ordres du Roi, tient de la main gauche un chapeau à plumes; le bras droit s'appuie sur le bras du fauteuil.

La poignée de l'épée est brisée.

Poussin. — Statue. — Marbre. — H. 1m,55. — L. 1m. — Par JULIEN (Pierre).
Le modèle figura au Salon de 1789; le marbre fut terminé en 1804.

Le peintre, enveloppé dans une sorte de toge, est assis sur une caisse, la jambe gauche nue, le pied posé sur un tabouret. Il s'apprête à dessiner sur une tablette qu'il tient de la main gauche et qui est appuyée sur une gaîne antique ornée de la figure de Minerve. A ses pieds, une palette chargée, garnie de ses pinceaux, et un appuie-main.

Pascal. — Statue. — Marbre. — H. 1m,50. — L. 0,95. — Par PAJOU (Augustin).
Salons de 1781 et de 1785.

Pascal, la tête appuyée sur sa main droite, le corps incliné vers la droite, est assis dans un fauteuil. Il regarde une longue tablette soutenue par sa main gauche sur son genou, et où sont tracées des figures géométriques. A ses pieds, une plume, des rouleaux de papiers, et, à droite, un livre entr'ouvert portant ce titre : *Lettres à un provincial*.

TROISIÈME TRAVÉE.

Corneille. — Statue. — Marbre. — H. 1m,55. — L. 1m. — Par CAFFIERI (Jean-Jacques) [1].
Salon de 1779.

Assis sur une chaise, le bras gauche appuyé sur une table recouverte d'un tapis, il tient de la main gauche des feuilles de papier, et une plume de la main droite. A ses pieds, des livres; sur les feuillets de l'un d'eux on lit : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune*.

Molière. — Statue. — Marbre. — H. 1m,70. — L. 1m,20. — Par CAFFIERI (Jean-Jacques).
Salons de 1781 et de 1787.

Vêtu d'une ample robe de chambre, le gilet entr'ouvert, assis sur une chaise placée de travers, il écrit dans l'attitude de l'inspiration, la main droite appuyée sur des papiers posés sur une table recouverte d'un tapis, la main gauche étendue sur le dossier de la chaise.

Trois doigts de la main gauche sont cassés.

La Fontaine. — Statue. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 1m.
Signé : JULIEN (Pierre) F[t], 1785.

Assis sur un tertre, appuyé contre un tronc d'arbre, les jambes croisées, enveloppé d'un ample manteau, il tient sur ses genoux une feuille de papier sur laquelle on lit le titre et le premier vers du *Renard et les Raisins*. La main droite, rejetée en arrière et appuyée sur une branche d'arbre, tient un portecrayon. Aux pieds du fabuliste, un renard pose la patte sur un livre au dos duquel on lit : *OEuvres de la Fontaine*. Autour du socle sont gravés, en très-bas relief, des épisodes des principales fables : *la Grenouille et le Bœuf, le Loup et la Cigogne, le Singe et le Dauphin*, etc.

Racine. — Statue. — Marbre. — H. 1m,65. — L. 0m,87. — Par BOIZOT (Simon).
Salons de 1785 et de 1787.

Assis dans un fauteuil et vêtu d'un habit de ville, un manteau jeté sur le bras gauche, il tient de la main droite une plume, et de la gauche un cahier de papier au dos duquel on lit : *Athalie*, acte III. A ses pieds, des livres, des couronnes et des cyprès; un de ces livres, entr'ouvert, laisse lire les titres des principales tragédies de Racine.

[1] Le socle doit porter encore le nom du sculpteur gravé dans le marbre; mais le plâtre dont il a été entouré, pour rendre carrée sa plinthe ronde, dissimule la signature et les inscriptions qu'a pu graver le sculpteur. Il en est de même pour les autres statues, qui doivent être signées pour la plupart.

Napoléon Ier, Empereur. — Statue. — Marbre. — H. 2m,20. — L. 1m. — Par ROLAND (Philippe-Laurent).

Signé : ROLAND, Me DE L'INSTITUT ET DE LA LÉGION D'HONNEUR Ft, 1810.

L'Empereur, la tête laurée, en grand costume de cérémonie, la main gauche appuyée sur le sceptre, s'apprête à distribuer des couronnes et des décorations déposées sur un petit monument antique, orné d'un bas-relief représentant Minerve.

Six lampadaires en bois sculpté, peint à l'imitation du bronze, et composés de trois corps : le support monté sur trois pieds à griffes et orné de couronnes de chêne sculptées sur chacune des faces. Au-dessus, une urne flanquée de trois aigles portant sur leur tête la tablette qui forme la base d'un fût décoré de palmettes et de fleurons.

Travail exécuté sous le premier Empire.

BATIMENT PRINCIPAL.

(DEUXIÈME COUR.)

ESCALIER DES SALLES DE SÉANCES.

PALIER.

Blanqui. — Buste [1]. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,38.

Signé à droite : A. LEVÉEL, 1855.

Étienne. — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,38.

Signé à gauche : VICTOR VILAIN, 1846.

Soumet (Alexandre). — Buste. — Marbre. — H. 0m,72 — L. 0m,34.

Signé à droite : PIERRE GUINARD, 1846.

Forbin (comte *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,34.

Non signé.

Pradier (James). — Buste. — Marbre. — H. 0m,67. — L. 0m,38.

Signé à gauche : VICTOR VILAIN St, 1859.

Poncelet (le général). — Buste. — Marbre. — H. 0m,62. — L. 0m,35.

Signé à gauche : ADAM-SALOMON, 1869.

A droite, on lit cette inscription : *Offert à l'Institut par sa veuve.*

Diane de Gabies. — Moulage en plâtre. — Grandeur de l'original.

Dans la niche de gauche, au premier étage.

PALIER DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Inconnu. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,80. — L. 0m,60.

Ni signé ni daté.

Costume religieux, avec le camail de fourrure et la perruque à marteaux (dix-huitième siècle).

Rondelet (Jean-Baptiste). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,33.

Signé à droite : CARLE ELSHOËCT, 1844.

Savary. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,34.

Signé : CYP. VÉNOT, 1842.

Pelletan. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,70. — L. 0m,50.

Signé : CHINARD (Joseph), de Lyon.

Costume d'académicien, recouvert d'une toge de professeur.

Don de M. le baron Larrey, de l'Académie des Sciences.

VESTIBULE QUI PRÉCÈDE LA BIBLIOTHÈQUE

(en commençant à gauche de la porte).

Les bustes suivants sont sur des socles de bois, en face des fenêtres :

Combes. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à gauche : J. FÉLON, 1872.

Guérin (Pierre). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,45.

Signé : A. DUMONT (Augustin-Alexandre), 1840.

Il est drapé dans un manteau sous lequel se voit la chemise.

Leclère (Achille). — Buste. — Marbre. — H. 0m,63. — L. 0m,32.

Signé à droite : Fs JOUFFROY, 1872.

Watt. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Drapé à l'antique. — Sur piédouche rond.

Signé au dos : Par Js HEFFERNAN, d'après sir Francis CHANTREY.

[1] Tous les personnages dont le buste n'est accompagné d'aucune mention spéciale ont le cou et le haut de la poitrine nus. On a signalé avec soin tous les bustes accompagnés d'une draperie ou d'un costume quelconque.

Ponsard (*François*). — Buste. — Marbre. — Sur piédouche rond. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,40$.

Signé derrière : ADAM-SALOMON, 1869.

Lamoignon de Malesherbes (*Chrétien-Guillaume*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,40$.

Sur la gauche, une balance en relief sur laquelle on lit la signature : CHAUDET (Antoine-Denis) s.

Vigny (le comte *Alfred de*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,55$. — L. $0^m,30$.

Signé à droite : ETEX (Antoine), 1840.

Draperie de convention, fermée sur le cou par un médaillon aux armes des de Vigny. Sur le socle sont gravés les titres de ses principales œuvres : *Cinq-Mars,* etc.

Dupaty (*Charles*). — Buste. — Marbre, redingote boutonnée. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,35$.

Ni signé ni daté.

Don de son frère, Louis-Emmanuel-Félicité-Charles Dupaty, membre de l'Académie Française.

Duban (*F.*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,56$. — L. $0^m,32$.

Signé à droite : J. CAVELIER, 1873.

Salon de 1870 (n° 1560).

Sainte-Beuve. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,52$. — L. $0^m,32$.

Signé à droite : MATHIEU-MEUSNIER, 1870.

Sur le socle est écrit : 1804-1869.

Salon de 1870 (n° 4727).

Berlioz. — Buste. — Marbre, sur un socle très-élevé. — H. $0^m,67$. — L. $0^m,37$.

Signé à droite : PERRAUD (Jean-Joseph), 1867.

Lacordaire (le Rév. Père). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,55$. — L. $0^m,45$.

Signé à droite : BONNASSIEUX, 1873.

Il est vêtu du costume dominicain.

Schnetz (*Jean-Victor*). — Buste. — Marbre. — H. 0,70. — L. 0,50.

Signé à droite : J. J. PERRAUD, 1873.

Indication de costume contemporain.

Ramey père (*Claude*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,58$. — L. $0^m,26$.

Ni signé ni daté.

Les bustes suivants sont entre les fenêtres, du côté de la cour :

Campenon. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,67$. — L. $0^m,48$.

Signé à droite : DUSEIGNEUR (Jean-Bernard), 1845.

Indication du costume d'académicien.

Rémusat (*Abel*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,30$.

Signé à droite : DANTAN JEUNE (Jean-Pierre), 1841.

Clarac (le comte *de*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,37$.

Signé à droite : J. DUBOIS (Jules-Charles), 1870.

Il est drapé à l'antique.

Delaroche (*Paul*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,29$.

Signé à droite : F. DURET (François-Joseph).

Boieldieu. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,55$. — L. $0^m,32$. — Une lyre est sculptée de chaque côté du buste.

Signé à droite : DANTAN JEUNE, Rome, 1820.

Bailly (*Jean-Sylvain*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,70$. — L. $0^m,32$.

Signé à gauche : AMY (Jean-Barnabé), 1870.

Exposé en plâtre au Salon de 1870 (n° 4244).

Ampère (*André-Marie*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,65$. — L. $0^m,35$.

Signé à droite : JEAN DEBAY, 1839.

Delangle. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,55$. — L. $0^m,34$.

Signé à droite : M. M. (MATHIEU-MEUSNIER).

Sur le socle est écrit : 1797-1869.

Halévy (*François*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,32$.

Signé à droite : F. DURET.

Rossini. — Buste. — Marbre. — H. 0m,54. L. 0m,32.

Signé à droite : DANTAN JEUNE, 1869.

Indication de costume négligé.

Lesueur (Jean-François). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,45.

Ni signé ni daté.

Indication du costume d'académicien.

Vernet (Carle). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,50.

Signé à droite : DANTAN JEUNE, 1837.

Un manteau est jeté sur ses épaules; le col est ouvert.

Les bustes suivants sont provisoirement placés sur les appuis des fenêtres :

Beudant. — Buste. — Marbre. — H. 0m,64. — L. 0m,35.

Signé à droite : J. CAILLÉ (Joseph-Michel), 1875.

Salon de 1875 (n° 2914).

Beulé. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à droite : PERRAUD, 1876.

Foucault (Jean-Bernard-Léon). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,37.

Signé à droite : GUSTAVE GARNIER, 1873.

Salon de 1874 (n° 2878).

Moitte (Jean-Guillaume). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,37.

Signé à droite : LOUIS AUVRAY, 1873.

Salon de 1875 (n° 2850).

Gossec. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,65. — L. 0m,50.

Ni signé ni daté.

Indication d'habit de ville boutonné.

Don de la famille.

Berryer. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,52.

Signé à droite : P. LOISON, 1877.

Indication de redingote fermée.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT.

CABINET A DROITE

OUVRANT AU MILIEU DE LA GRANDE SALLE.

Buonaparte. — Médaillon, grisaille. — Grandeur nature. — H. 0m,50. — L. 0m,45. — Par madame BENOÎT.

Le général, vêtu de l'habit consulaire, à haut collet brodé, est tourné vers la droite.

Don de M. le baron Larrey, de l'Académie des sciences.

Roulin. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Signé à droite : E. SOLLIER (Eugène-Louis-Paul), 1876.

Indication d'habit de ville ouvert, avec un pardessus.

Salon de 1876 (n° 3612).

Vue intérieure de l'église Saint-Pierre, à Palerme. — Aquarelle. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé : L. ZANTH, MDCCCXXXI.

Au-dessous, on lit cette inscription :

S. Pietro in Palazzo a Palerma.

Dessin légué à la bibliothèque de l'Institut de France par son auteur, Louis DE ZANTH, architecte du roi de Wurtemberg, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts.

CABINET A GAUCHE.

Boissonade. — Médaillon. — Bronze. — Tête tournée à droite. — Diam. : 0m,20.

Signé : DAVID (Pierre-Jean), 1843.

Mollevaut (C. L.), membre de l'Institut. — Médaillon. — Bronze. — Cou nu, tête tournée à gauche. — Diam. : 0m,22.

Signé sous la tête : 1843, A. FAMIN.

En bas, on lit cette dédicace :

Offert par l'auteur, son ami, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Près de la fenêtre :

Euler. — Peinture à la cire sur panneau de bois. — H. 0m,25. — L. 0m,18.

Le buste est tourné vers la gauche. Derrière le panneau, on lit l'inscription suivante en rouge :

LEONARDI EULERI
ICONEM
CERA PUNICA COLORIBUS ADMIXTA
DEPICTAM, ENCAUSTAM
REGIE SCIENT. ACADEMIE PARISIENSI
D. D.
ANTONIUS-MARIUS LORGNA
S. S. MAURITII LAZARI EQUES

Et plus bas en noir :

MENTIONNÉ AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 19 MAI 1787.

Sur la cheminée :

Un petit monument, de marbre blanc, en forme de tombeau. — H. 0m,85. — L. 0m,30.

En bas, un groupe en bronze représente la Charité. Une femme, assise sur un rocher, recueille trois jeunes enfants; l'un dort sur ses genoux, l'autre est suspendu à sa manche, le troisième joue derrière elle.

Sur la partie supérieure du monument, le buste en bronze de M. de Livry, évêque de Callinique, abbé de Sainte-Colombe, à Sens. Le prélat, à mi-corps, est revêtu du camail et porte au cou la croix pastorale. Autour du buste, des attributs en bronze : un rouleau, une palette, le miroir entouré du serpent, des livres.

Le monument est signé sur le rocher : GOIS, 1778.

GRANDE SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Voltaire. — Statue. — Marbre. — H. 1m,45. — L. 0m,90. — Par PIGALLE.

Voltaire, nu, assis, sur un tronc d'arbre, vêtu d'une draperie ramenée sur l'épaule et le bras gauche, tient sur son genou une longue feuille de papier, et, de la droite, un stylet. A ses pieds, le masque et le poignard; derrière, à gauche, des rouleaux de papier et des couronnes de laurier.

Avec l'inscription : A MONSIEUR DE VOLTAIRE, PAR LES GENS DE LETTRES, SES COMPATRIOTES ET SES CONTEMPORAINS, 1776.

Les bustes suivants sont placés sur des colonnes qui garnissent le pourtour de la grande salle de travail :

OErsted. — Buste. — Bronze. — H. 0m,78. — L. 0m,30. — Par Wilhelm BISSEN.

Lallemand (*Claude-François*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,52. — L. 0m,30.
Signé à droite : DANTAN JEUNE, 1846.
Salon de 1847 (no 2065).

Riehomme (*Jean-Théodore*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,32.
Signé : TH. GRUYÈRE (Théodore-Charles) FEC., mars 1852.
Salon de 1852 (no 1414).

Lemot (*François-Frédérie*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,52. — L. 0m,30.
Signé : J. PRADIER.

Roger (*Jean-François*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,45.
Ni signé ni daté.

Poisson (baron *Siméon-Denis*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,35.
Signé : SUC (Étienne-Édouard), 1845.
Salon de 1846 (no 2233).

D'Arcet (*Jean-Pierre-Joseph*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — L. 0m,35.
Signé : PRADIER, 1845.

Burnouf (*Jean-Louis*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — L. 0m,32.
Signé : CYP. VÉNOT, 1845.

Thierry (*Augustin*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — L. 0m,30.
Signé : ETEX, 1841-1856.
Indication d'une draperie fermée au cou par un médaillon portant les initiales H. F.

Fauriel (*Claude*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — L. 0m,28.
Signé : E. MONTAGNY (Étienne).

Richard (*Louis-Claude-Marie*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,52. — L. 0m,34.
Signé : AIMÉ MILLET, 1854.

Les bustes suivants ne sont plus sur les colonnes, mais posés les uns à côté des autres sur une sorte de balustrade, au fond de la salle :

Lalande (*Joseph-Jérôme Le Français de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,50.
Signé : CHENILLION (Jean-Louis), 16 août 1870.

Prony (*Gaspard-Clair-François-Marie-Riehe de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,38.
Signé : A. OTTIN (Auguste-Louis-Marie), 1847.

Lebarbier (*Jean-Jacques-François*). — — Buste. — Plâtre. — H. 0m,55. — L. 0m,32.
Non signé.
Col de chemise ouvert; il paraît coiffé d'une perruque.

Langlois (*Simon-Alexandre*). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,75. — L. 0m,60.

Signé : CUGGIANO, 1853.

Costume d'académicien, drapé dans un manteau.

Humboldt (*Alexandre de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,62. — L. 0m,42.

Signé : RAUCH FEC., 1857.

Don du prince Demidoff (Anatole).

Quatremère de Quincy. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,35.

Signé : L. NANTEUIL (Charles-François Lebœuf, dit), 1850.

Arnault. — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,37.

Signé : DESBOEUFS (Antoine), 1835.

Salon de 1836 (n° 1904).

Berthollet (*Claude-Louis*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,33.

Signé : GUÉRARD (*lisez* GAYRARD, Raymond), 1823.

Lemercier (*Louis-Jean-Népomucène*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,83. — L. 0m,44.

Signé : CYPRIEN VÉNOT, 1842.

Colbert (*Jean-Baptiste*). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,87. — L. 0m,70. — D'après un original du dix-septième siècle.

Franklin (*Benjamin*). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,85. — L. 0m,70. — Par Jean-Jacques CAFFIERI, ainsi que l'indique l'inscription suivante, tracée à la pointe derrière le buste :

« Benjamin Franklin, né à Boston le 17 janvier 1706, fait par J. J. CAFFIERI, en mars 1777; donné à l'Académie des Sciences, en .... [1]. »

Il est représenté avec de longs cheveux tombants, une cravate dénouée sur un habit sans revers.

Canova. — Médaillon de profil à droite, plus grand que nature. — Plâtre, entouré d'un serpent, avec l'inscription : *Antonio Rosa scultore consegna alla fama il nuovo Fidia*, 1826.

Charles, physicien. — Portrait à l'huile. — Toile. — H. 1m,10. — L. 0m,80.

Vu de face, jusqu'aux genoux; le front chauve, vêtu d'une sorte de blouse grise, il montre de la main droite une chambre noire qu'il tient sous sa main gauche. Sur une table, sont des papiers sur lesquels on lit : « Optique. »

Signé à gauche : LABILLE d^{lle} GUIARD, AN 6me.

Au dos de la toile, on lit cette inscription qui indique la provenance : « *Offert à l'Institut par madame Charles de Talmours, sa nièce.* »

A figuré à l'exposition des Alsaciens-Lorrains, sous le n° 867.

Le Zodiaque de Dendérah. — Dessin à la mine de plomb. — Par GAU (François-Chrétien). — D'après le monument donné à l'Institut royal, par M. BIOT. — Diam. : 0m,49, et avec l'encadrement, 0m,69.

Deux sphères, l'une terrestre, l'autre céleste, en cuivre gravé, de 1m,70 de circonférence, supportées chacune par quatre figures dont les bras s'allongent en rinceaux, et le bas du corps se perd, sous une draperie, dans une gaîne terminée par une griffe posée sur un trépied de bois.

La sphère terrestre porte l'inscription suivante :

« *Henrico II serenissimo duci Lotharingiæ, Calabriæ, Barri, Geldriæ, etc., principi clementissimo, hanc universi terrarum orbis imaginem perpetuo* (*si faxit Deus*) *observantiæ monumento sacravit vovitque* JOHANNES L'HOSTE, *mathematicus, Nancæi, anno Domini* 1616. »

Sur la sphère céleste, se lit une dédicace analogue dont voici le texte :

« *Henrico II Lotharingiæ, Calabriæ, Geldriæ, Barri, etc., duci serenissimo clementissimoque principi, hunc orbis stelluti ex Tychonis-brahæ aliorumque astronomorum observationibus typum stellarum imaginibus insignitum figurabat Io. Lhoste anno Virginei partus* 1618 [2]. »

La grande table, qui occupe le fond de la

[1] La date a été enlevée avec un fragment de plâtre. La terre cuite est à la Bibliothèque Mazarine.

[2] *La Bibliothèque lorraine*, de dom Calmet, consacre un article étendu à l'auteur de ces deux monuments, Jean LHOSTE. On remarque, dans cette notice, le passage suivant : « Il fit entre autres, pour Son Altesse, deux globes de bronze, d'une grandeur bien notable, lesquels, dit-il, j'ai tracés et burinés, par un travail de sept ou huit ans, et j'y ai apporté toutes les singularités, tant de la terre et de la mer que des orbes célestes. »

bibliothèque, passe pour avoir servi de table du Conseil sous Louis XVI.

Derrière cette table, une grande horloge de LEPAUTE indique la concordance du calendrier républicain et du calendrier grégorien.

Dans les salles dépendantes de la bibliothèque, est conservé un fauteuil en velours rouge, garni de crépines d'or, sur lequel, dit la tradition, Henri IV fut déposé après son assassinat.

Dans une autre salle, un thermomètre et un baromètre entourés de cadres de bois sculpté et doré. Le thermomètre porte cette inscription peinte au bas : « Prieur, *à l'image sainte Geneviève*, à Paris. » Le baromètre porte l'adresse suivante : « Fait par Jean-Baptiste Prieur, rue Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine. »

CABINETS

DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

CABINETS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Cabinet n° 1.

Ramond de Carbonnières (le baron). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,50. — Par le baron Henri DE TRIQUETI.

Cabinet n° 2.

Portrait de M... — H. 0m,50. — L. 0m,40. — Pastel ovale. — Costume de la fin du dix-huitième siècle : habit marron à large collet rabattu, perruque poudrée à cadenettes.

Ni signé ni daté.

Maria Angela Ardinghelli nobilis Neapolitana ætatis XXIV anno MDCCLV. — Médaillon en plâtre. — Haut relief. — H. 0m,55. — L. 0m,45.

Signé : J. J. CAFFIERI *fecit, Neapoli.*

Tête de jeune fille tournée vers la gauche, un ruban, passé dans les cheveux, noué par derrière; deux papillottes tombent derrière l'oreille; une natte est ramenée sur le haut de la tête.

L'inscription et la signature ont été copiées littéralement sur le plâtre qui avait probablement été offert à l'Académie des Sciences par J. J. Caffieri lui-même.

Euler. — Médaillon ovale. — Plâtre. — H. 0m,55. — L. 0m,45.

Signé : RACHET F., 1781.

La tête nue est tournée vers la gauche. Le col est nu.

Vaucanson. — Portrait à l'huile. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — Cadre ovale surmonté d'un large cartouche, avec l'inscription : *M. de Vaucanson, de l'Académie des Sciences, donné par M. Boze, en* 1784. — *Signé :* BOZE *f.*

Le célèbre mécanicien est représenté en habit gris, la tête poudrée et coiffée à cadenettes. Sur la gauche, se lit la signature.

Bureau d'Alexandre de Humboldt, avec les accessoires de bureau renfermés dans un écrin.

Ce meuble, en chêne clair, et renfermé dans une cage de verre, a été légué par le savant prussien à l'Académie des Sciences avec la corbeille, l'escabeau et le tapis de pied.

CABINET DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Cabinet n° 3.

Portrait de M... — H. 1m,40. — L. 0m,75. — Pastel carré, encadré dans un cadre doré portant dans le haut l'inscription : *Nosse et frui.*

Ni signé ni daté.

Le personnage, en habit gorge de pigeon, richement brodé, est coiffé à cadenettes et poudré.

Rennel (le major). — Petit médaillon rond, en biscuit blanc, sur fond bleu, encadré dans un cadre d'ébène carré. — Diam. 0m,20.

Au dos et tracé à la pointe dans la pâte :

Mas f.
MAJOR AU CORPS DES INGÉNIEURS
DU BENGALE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'INSTITUT DE FRANCE, ETC.,
NÉ LE 5 DÉCEMBRE 1742.
PORTRAIT FAIT EN 1826.

La tête, en haut relief, est tournée vers la gauche. Sur le fond, à gauche : RENNEL.

Inconnu. — Buste. — Plâtre peint. — H. 0m,50. — L. 0m,40.

Ni signé ni daté.

Le personnage représenté est coiffé d'une perruque dont la queue est attachée avec un ruban. Menton proéminent. Yeux à fleur de tête.

Inconnu [1]. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,90. — L. 0m,45.

Signé à gauche : DESBOEUFS, 1839.

Daunou (Pierre-Claude-François). — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,70. L. 0m,45.

Signé sur la droite : P. J. DAVID.

Reproduction du buste en marbre qui appartient aux Archives nationales (1840).

CABINET DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Cabinet n° 7.

Savigny. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,70. — L. 0m,30.

Ni signé ni daté.

Romagnosi (Jean-Dominique). — Médaillon. — Cuivre doré, dans un cadre d'ébène. — Diam. 0m,40.

Signé sous le buste : DESIDERIO CESARI *fece.*

La tête nue, en haut relief, est tournée vers la droite. Autour du portrait court l'inscription suivante :

Giandomenico Romagnosi, nato il giorno XI *dicembre* MDCCLXI.

Et au-desous :

Gli ammiratori D. D. MDCCCXXXIV.

COULOIR CONTIGU AU BUREAU DU SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Philibert de l'Orme. — Médaillon. — Terre cuite, dans un cadre rond en bois doré. — Diam. 0m,90.

Signé : ROLAND (Philippe-Laurent), 1782.

Le personnage est représenté avec toute sa barbe et de longs cheveux, le haut du crâne nu, et le cou entouré d'une sorte de collerette. La tête, plus grande que nature, est tournée à gauche. Sous la tête, un compas et un portecrayon, et autour, cette légende : *Philibert de l'Orme, architecte du roi Henri II.*

VESTIBULE

DE LA GRANDE SALLE DES SÉANCES.

Les bustes suivants sont placés sur des socles, en commençant à gauche de la porte d'entrée :

Duval (Alexandre). — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,55.

Signé à droite : A. BARRE (Jean-Auguste) *fecit.*

Indication de costume de ville; la chemise rabattue, et une cravate à large nœud.

Salon de 1840 (n° 1669).

De Laborde (Alexandre). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,31.

Signé à droite : P. J. DAVID, 1843.

Fontaine (Pierre-François-Léonard). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,65.

Ni signé ni daté.

Indication de costume de ville, et drapé dans un manteau découvrant la poitrine.

Ingres (Jean-Dominique-Auguste). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,35.

Signé à droite : A. OTTIN (Auguste-Louis-Marie), 1868.

Salon de 1868 (n° 3782).

Pajou. — Buste. — Marbre. — H. 0m,78. — L. 0m,50.

Signé derrière le buste avec l'inscription : AUGUSTIN PAJOU, statuaire, membre de l'Institut, 1730-1809, par Auguste DUMONT ; d'après ROLAND.

Le col et la poitrine découverts; la chemise ouverte sur un habit à larges revers.

Granet (François-Marius). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,37.

Signé à gauche : LE GENDRE-HÉRAL, Paris, 1842.

Arago (François). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,35.

Signé à droite : A. BARRE *fecit,* 1857.

Petitot (Louis-Messidor-Lebon). — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — L. 0m,60.

Signé à droite : E. MONTAGNY (Étienne), 1866.

Indication de costume de ville, et drapé d'un manteau recouvrant la poitrine.

Salon de 1866 (n° 2906).

[1] Au Salon de 1839, le sculpteur DESBOEUFS exposait le buste de Silvestre de Sacy, commandé par le ministère de l'Intérieur, mais le buste exposé était en marbre.

Chateaubriand (*François-Auguste*, vicomte *de*). — Statue. — Marbre. — H. 1^{m},55. — L. 0^{m},80.

Signé à droite, sur le rocher : F. DURET.

L'écrivain est assis sur un rocher, drapé dans un manteau, la tête appuyée sur la main gauche ; la droite, tenant une plume, vient de tracer sur une feuille : *Génie du Christianisme.* A droite, une canne, et, à terre, un rouleau avec les titres : *les Natchez, Atala, René.*

Cortot (*Jean-Pierre*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},70. — L. 0^{m},65.

Ni signé ni daté.

Indication de costume de ville, avec un manteau jeté sur les épaules.

Percier (*Charles*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},70. — L. 0^{m},60.

Signé à gauche : PETITOT *fecit*, 1839.

Redingote boutonnée, à grand collet droit emprisonnant la cravate et le col.

Salon de 1839 (n° 2246).

Condillac (l'abbé *Étienne Bonnot de*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},60. — Par M. Louis AUVRAY.

Costume d'abbé, soutane boutonnée, rabat et petit collet.

Salon de 1839 (n° 3404).

Biot (*Jean-Baptiste*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},68. — L. 0^{m},30.

Signé à droite : E. LE QUESNE (Eugène-Louis).

Girodet. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},88. — L. 0^{m},65.

Ni signé ni daté

Le col dégagé, la chemise largement ouverte, les épaules et la poitrine couvertes d'un manteau drapé.

Ségur (le général comte *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},70. — L. 0^{m},35.

Signé à droite : E. GUILBERT.

Salon de 1875 (n° 3136).

Ampère (*Jean-Jacques*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},65. — L. 0^{m},35.

Signé à droite : OFFERT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE PAR L'AUTEUR, A. GUMERY (Charles-Auguste), 1866.

Indication de redingote ouverte.

Blainville (*Henri-Marie Ducrotay de*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},80. — L. 0^{m},40.

Ni signé ni daté.

Costume civil, drapé dans un manteau découvrant la poitrine.

Meyerbeer. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},68. — L. 0^{m},30.

Signé à droite : BAUJAULT (Jean-Baptiste).

Salon de 1873 (n° 1513).

Vernet (*Horace*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},30.

Signé à droite : EUGÈNE AIZELIN, 1871.

Simart (*Pierre-Charles*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — L. 0^{m},32.

Signé à droite : F. DURET.

Volney (*Constantin-François Chassebœuf*, comte). — Grande gaîne surmontée du buste, et garnie d'acrotères supportant une longue guirlande de laurier ; sur chacun des côtés une lampe funéraire à deux lumières. — Marbre. — H. 2^{m}.

Signé à droite : P. J. DAVID, 1824.

Sous le buste, et au-dessus de la guirlande, on lit l'inscription suivante, gravée et peinte en rouge :

« J'irai vivre dans la solitude parmi les « ruines ; j'interrogerai les monuments an- « ciens sur la sagesse des temps passés. » (V. la préface des *Ruines de Palmyre.*)

Julien (*Pierre*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},35.

Signé à droite : CH. JANSON (Louis-Charles), 1870.

Le col découvert ; la chemise ornée d'une large cravate retombant sur le jabot.

Salon de 1873 (n° 1728).

Barante (*Amable-Guillaume-Prosper Brugière*, baron *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},32.

Signé à droite : LANNO, 1868.

Vaudoyer (*Léon*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},35.

Signé à gauche : E. LEROUX (Étienne-Frédéric), 1870.

Lenormant (*Charles*). — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},35.

Signé à droite : F. DURET.

Visconti (*Ennius-Quirinus*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,30. — Par DAVID D'ANGERS, 1819.

Sur le côté gauche du buste, une lampe funéraire; sur le côté droit, un sphinx assis; sur le devant, l'inscription en lettres rouges: *Ennius Quirinus Visconti.*

Rémusat (*Charles* comte *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,45.

Signé à droite : ETEX, 1876, *modelé d'après nature en* 1847.

Ballanche (*Pierre-Simon*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,55. — Par CALMELS (Anatole-Célestin).

Ni signé ni daté.

Indication du costume d'académicien.

Paër (*Ferdinand*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,35.

Signé à droite : DANTAN JEUNE, 1839. Salon de 1840 (nº 1694).

Fourier (*Jean-Baptiste-Joseph,* baron). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35. — Par FESSARD (Pierre-Alphonse), 1830.

Les bustes suivants sont placés dans le vestibule de la salle des séances, sur la cymaise placée au fond de la salle et sur les appuis des croisées.

Vestier (*Antoine*). — Buste. — Bronze, sur piédouche. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé : ROLAND SCULPSIT, à droite, sur la plinthe.

Duret (*François-Joseph*). — Buste. — Marbre, sur piédouche. — H. 0m,75. — L. 0m,50.

Signé : CAPELLARO (Charles-Romain), 1869.

Costume civil, couvert d'un ample manteau.

Salon de 1869 (nº 3279).

Cauchy (*Augustin-Louis*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,30.

Signé : CABUCHET (Émilien), 1867.

Costume d'académicien, brodé, avec le grand cordon de l'ordre du Mérite.

Dupaty (*Louis-Emmanuel*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,53. — L. 0m,30.

Signé : C. DUPATY (Charles), 1811.

Dufrénoy (*Pierre-Armand*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — L. 0m,35.

Non signé.

Costume civil; redingote boutonnée; croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Rauch. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,36.

Non signé.

Drapé dans un large manteau; le col découvert, la cravate négligemment nouée.

Roland (*Philippe-Laurent*). — Buste. — Marbre, sur piédouche. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Signé derrière : LANNO, 1871, d'après ROLAND.

Scribe (*Augustin-Eugène*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,40.

Signé à droite : MATHIEU-MEUSNIER.

Salon de 1876 (nº 3742).

Bosio (*François-Joseph*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,40.

Signé : BOSIO NEVEU (Astyanax-Scevola).

Flandrin (*Jean-Hippolyte*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,40.

Signé : OUDINÉ (Eugène-André), 1866.

Dupuytren (*Guillaume*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé à droite : HALOU (Alfred), 1871.

Salon de 1872 (nº 1716).

Chabrol (comte *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,35.

Signé à droite : CH. PÊTRE, 1871.

Gérard (le baron *François*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,36.

Signé sur le devant : A GÉRARD, P. J. DAVID, 1836.

Redingote croisée.

Nélaton. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — L. 0m,30.

Signé à droite : J. FÉLON, 1877.

Salon de 1875 (nº 3067).

Larrey (*Dominique-Jean* baron). — Buste. — Marbre. — H. 0m,78. — L. 0m,60.

Signé à droite : LOUIS MEUNIER.

Costume de chirurgien militaire; drapé dans un manteau.

Nanteuil (*Charles-François Lebœuf*, dit). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé : B. Frison (Barthélemy), 1874.

Salon de 1875 (nº 3089).

Julien (*Stanislas*). — Buste. — Marbre. H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à droite : C. Degeorge (Charles).

Salon de 1874 (nº 2794).

Forster (*François*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,63. — L. 0m,35.

Signé à gauche : Chatrousse (Émile), 1875.

Le col de chemise ouvert, et rabattu sur une robe de chambre entr'ouverte.

Salon de 1876 (nº 2943).

MÉDAILLONS ET BUSTES

placés dans la partie supérieure de la salle [1].

Condorcet (*Jean-Antoine-Nicolas de Caritat,* marquis *de*). — Médaillon. — Bronze. — Profil colossal. — Diam. : 0m,90. — Par P. J. David.

Picard (*Louis-Benoît*). — Buste. — Marbre, sur piédouche. — H. 0m,70. — L. 0m,40.

Signé : H. Iselin (Henri-Frédéric), 1857.

Costume de ville à grands revers, une large cravate nouée sur le cou.

Granet (*François-Marius*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,38.

Signé : Legendre-Héral, Paris, 1850.

Le Brun (*Ponce-Denis Ecouchard*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — H. 0m,25.

Ni signé ni daté.

A droite du buste, on lit : Αρμονια, à côté d'une lyre; sur le côté gauche : Σοφια, près d'un flambeau.

Emeric David (*Toussaint-Bernard*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,55.

Signé : Petitot (Louis Messidor-Lebon), 1841.

Pradier (*James*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — H. 0m,30.

Signé : Victor Villain, S., 1859.

Pastoret (marquis *E. de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé : Le Quesne (Eugène-Louis), 1859.

Bervic (*Charles-Clément Balvay*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé : E. Gatteaux (Jacques-Édouard), 1859.

Desnoyers (baron *Boucher-*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Signé : N. Nanteuil, 1851.

Salon de 1842 (nº 1497).

Jouy (*Victor-Joseph Étienne,* dit). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Ni signé ni daté.

Pariset (*Étienne*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — L. 0m,30.

Signé : Gayrard.

Geoffroy-Saint-Hilaire (*Étienne*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,30. — Par Desboeufs.

Salons de 1835 (nº 2213) et de 1846 (nº 2152).

Magendie (*François*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé : Robinet (Pierre), 1858.

Monge (*Gaspard*). — Médaillon plus grand que nature. — Bronze. — Diam. : 0m,90. — Par P. J. David.

Costume de ville, à revers.

Gay-Lussac (*Joseph-Louis*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,33.

Signé : Aimé Millet, 1852.

Salon de 1852 (nº 1487).

Nodier (*Charles*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,62. — L. 0m,33.

Signé : Jaley ft (Léon-Louis-Nicolas).

Burnouf (*Eugène*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — L. 0m,30.

Signé : H. Vauréal (Henri de).

[1] Cette série de bustes placés sur des consoles au-dessus des portes et entre les fenêtres commence au-dessus de la porte d'entrée, et fait le tour de la salle, en tournant par la gauche.

Spontini.— Buste.— Marbre.— H. 0m,60. — L. 0m,30.
Signé : Dantan jeune, 1851.

Pujol (*Abel de*). — Buste. — Marbre — H. 0m,60. — L. 0m,30.
Signé : Crauk (Gustave-Adolphe-Désiré), 1862.

Gérando (*Joseph-Marie,* baron *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,30.
Signé : Cyprien Vénot, 1842.

Adam (*Adolphe-Charles*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — L. 0m,30.
Signé : F. Duret.

Visconti (*Louis-Tullius-Joachim*). — Buste. — Marbre, avec piédouche. — H. 0m,56. — L. 0m,40.
Signé : F. D. (Duret).

SALLE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES[1].

STATUES.

Racine (*Jean*). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,95. — L. 0m,60.
Signé sur un tronc d'arbre qui sert de support à la statue : Lemaire (Philippe-Henri), 1834.

Costume de ville, avec un manteau jeté sur les épaules. Le poëte tient de la main gauche un livre sur lequel est écrit : *Athalie,* et de la droite un style.

Molière (*Jean-Baptiste Poquelin,* dit). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,72.
Signé à droite sur le socle : Duret.
Salon de 1834 (n° 2017).

Il est drapé dans un manteau qui recouvre un costume du matin; derrière lui, des livres. Le poëte écrit sur une tablette. De longs cheveux bouclés tombent sur ses épaules.

La Fontaine (*Jean de*). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,65.
Signé à gauche sur la roche : Seurre aîné (Bernard-Gabriel), 1837.

Costume de ville. Le poëte ramène son manteau sur le bras gauche. Aux pieds, une roche garnie de ronces et de rouleaux de papier.

Poussin (*Nicolas*). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,72.
Signé en bas, sur un débris d'architecture : A. Dumont, 1836.
Salon de 1836 (n° 1910).

Le peintre, drapé dans un manteau rejeté sur l'épaule gauche, tient un crayon dans la main droite; la main gauche porte un carton.

Corneille (*Pierre*). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,70.
Signé à droite, sur le socle : Laitié (Charles-René), 1837.
Salon de 1838 (n° 1887).

Corneille tient une plume de la main droite, et un rouleau de la main gauche; le manteau revient sur le bras gauche. Aux pieds, des couronnes, des lauriers, des livres et un rouleau de papier avec le titre de ses tragédies.

Puget (*Pierre*). — Statue en pied. — Marbre. — H. 1m,75. — L. 0m,75.
Signé à droite : L. Desprez (Louis), 1836.
Salon de 1837 (n° 1906).

Le sculpteur, la jambe gauche posée sur une figure de proue de vaisseau, le bras gauche appuyé sur la tête du Milon, tient de la main droite un marteau, et de la gauche un ciseau.

BUSTES PLACÉS SUR LES CALORIFÈRES.

Cuvier (*Georges-Chrétien-Léopold-Dagobert*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,77. — L. 0m,60.
Signé à droite : J. Pradier, 1833.

Costume d'académicien, recouvert d'un manteau fourré.

Salon de 1834 (n° 2123).

Droz (*Joseph*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,72. — L. 0m,35.
Signé à gauche : Jean Petit, 1852.

Laplace (*Pierre-Simon,* marquis *de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,43.
Non signé.

Gros (*Antoine-Jean,* baron). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,35.
Signé à droite : Dantan jeune, 1836.
Salon de 1836 (n° 1890).

[1] On a décrit d'abord les statues, en commençant à gauche de la porte d'entrée, puis les bustes, en suivant le même ordre, et enfin les portraits peints qui décorent la partie supérieure de la salle.

BUSTES SUR LES CONSOLES.

Cherubini. — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,30.

Signé : DANTAN JEUNE, 1839. — Exposé en plâtre au Salon de 1840 (nº 1697).

Andrieux (François-Guillaume-Jean-Stanislas).—Buste.—Marbre.—H. 0m,65. — L. 0m,50.

Signé : CARLE ELSHOECHT, DE DUNKERQUE, 1834.

Habit de ville, le col ouvert.

Salon de 1834 (nº 2024).

Ducis (Jean-François). — Buste. — Marbre. — H. 0m,62. — L. 0m,32.

Signé : A. DUMONT, 1859.

Jussieu (Antoine-Laurent de). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,33.

Signé à droite : P. J. DAVID, 1838.

Sacy (Silvestre de). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,33.

Signé à gauche : DESBOEUFS, 1839. Salon de 1839 (nº 2184).

Letronne (Jean-Antoine). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,30.

Signé à droite : F. DURET.

Lakanal (Joseph). — Buste. — Marbre. — H. 0m,68. — L. 0m,30.

Signé sur la face antérieure du socle : A LAKANAL, P. J. DAVID, 1838.

Cartellier (Pierre). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,34.

Signé à droite : PETITOT, 1839.

Salon de 1839 (nº 2247).

Répétition du buste du Père-Lachaise. — Sur la face gauche, des instruments de statuaire ; sur la droite, un parchemin roulé et un portecrayon.

Raynouard (François-Juste-Marie). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — L. 0m,30.

Signé à droite : J. PRADIER, 1845.

Lavoisier (Antoine-Laurent). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,28.

Ni signé ni daté.

Bonaparte. — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,62.

Signé à droite : E. GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).

Costume d'académicien, drapé dans un manteau.

Sur le socle, on lit cette inscription : « Le général Bonaparte, membre de l'Institut, donné par S. A. I. le prince Napoléon à ses collègues de l'Institut. »

Lagrange (Joseph-Louis comte de). — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,60.

Ni signé ni daté.

Drapé à l'antique.

Monge (Gaspard). — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — L. 0m,65.

Signé à droite : J. D.

Costume d'académicien.

Haüy (l'abbé René-Just). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,30.

Ni signé ni daté.

Daunou (Pierre-Claude-François). — Buste. — Marbre. — H. 0m,63. — L. 0m,32.

Signé à droite : P. J. DAVID.

Vêtu d'une redingote à large collet.

Répétition du buste en marbre placé aux Archives nationales, dont il sera parlé plus loin.

MÉDAILLONS PEINTS SUR TOILE, RONDS, ENCHASSÉS DANS DES BOIS SCULPTÉS FORMANT GUIRLANDE, ET SUPPORTANT EN BAS UN CARTOUCHE AVEC LES NOMS DES ACADÉMICIENS.

Ces portraits ornent les quatre parois supérieures de la salle, au-dessus des consoles qui supportent les bustes. Ils sont rangés dans l'ordre suivant, en commençant à gauche de la porte d'entrée :

Girard Andran.
Voltaire (Marie-François Arouet de).
Turgot (Anne-Robert-Jacques).
La Mothe Fénelon (François de Salignac de).
Boileau Despréaux (Nicolas).
Delorme (Philibert).
Barthélemy (Jean-Jacques).
Rousseau (Jean-Jacques).
Fermat (Pierre de).

Robe rouge.

David (Jacques-Louis).

Costume d'académicien.

Montesquieu (Jacques de Secondat, baron *de).*

Costume de président à mortier du Parlement.

Buffon (Georges-Louis Le Clère de).

Costume de cour; cordon de Saint-Michel.

Grétry (Modeste).

Costume de cabinet.

Ici se trouve un médaillon vide.

Coulomb (Charles-Augustin).

En officier général.

D'Alembert (Jean Le Rond).
Goujon (Jean).
Lavoisier (Antoine-Laurent).
Lagrange (Joseph-Louis).

Ces médaillons, copiés d'après d'anciens portraits, ont été commandés pour orner la salle des séances, sous le règne de Louis-Philippe, à divers artistes et notamment à plusieurs membres de l'Académie. Il est impossible de distinguer les signatures, de voir même s'ils sont signés et d'en prendre les mesures. Tous ont, d'ailleurs, les mêmes dimensions.

SALLE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Sur la cheminée, au fond de la salle :

Richelieu (le cardinal de). — Toile. — H. 2m,30. — L. 1m,50.

Signé en bas : STUPFLER (Henri), d'après PH. DE CHAMPAIGNE.

Le cardinal, en pied, portant l'ordre du Saint-Esprit, s'avance vers la gauche, tenant de la main droite le bonnet de cardinal, la main gauche étendue.

Copie du tableau du Musée du Louvre.

Guizot. — Buste. — Marbre. — H. 0m,72. — L. 0m,65.

Signé à droite : P. ROBINET, 1862.

Habit de ville, recouvert d'une pelisse garnie de fourrure; la grande plaque de la Légion d'honneur au côté gauche, et le collier de la Toison d'or au cou.

Royer-Collard (Pierre-Paul). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,34.

Signé à droite : SOULACROY, 1850.

BUSTES PLACÉS SUR DES CONSOLES EN FACE DES FENÊTRES, EN COMMENÇANT DU CÔTÉ DE LA CHEMINÉE :

Lebrun (Pierre-Antoine). — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,50.

Signé à droite : H. CHAPU (Henri-Michel-Antoine), 1876.

Redingote recouverte d'un paletot.

Montalembert (Charles Forbes, comte *de).* — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,50.

Signé à droite : H. CHAPU.

Redingote boutonnée, recouverte d'un paletot.

Musset (Alfred de). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à droite : A. BARRE, 1858.

Ce buste est la répétition de celui qui décore le foyer du public à la Comédie française.

Villemain (Abel-François). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à droite : A. LEQUIEN (Alexandre-Victor), 1873.

Salon de 1874 (nº 3001).

Saint-Marc Girardin. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,35.

Signé à droite : CORPORANDI (Xavier).

Vitet (L.). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,35.

Signé à droite : F. LEENHOFF (Ferdinand), 1874.

Redingote boutonnée, recouverte d'un paletot.

Salon de 1874 (nº 2987).

Delavigne (Casimir). — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — L. 0m,35.

Signé à droite : DENÉCHEAU (Séraphin), 1874.

BUSTES PLACÉS SUR LES CONSOLES DU CÔTÉ DE LA COUR.

Rossi. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — L. 0m,30.

Ni signé ni daté.

Le cou découvert; une toge drapée sur les épaules.

Jouffroy (*Théodore-Simon*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,56. — L. 0m,28.

Signé à gauche : CARLE ELSHOECHT, 1843.

Tocqueville (*Alexis de*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,57. — L. 0m,28.

Signé à droite : ADAM-SALOMON, 1861.

Inscription à gauche du spectateur :

A madame de Tocqueville.

J. J. Ampère, O. Barrot, G. de Beaumont, gal Bedeau, F. de Corcelles, comte N. Daru, Dufaure, comte Henry Duparc, Duvergier de Hauranne, the Earl of Rador, Lord Hatherton, the Right Hon. sir G. C. Lewis, William R. Greq, Esq., G. Grote, Esq., John Stuart Mill, Esq., E. Monkton Milnes M. P., Henry Reeve, Esq., Willian N. Senior, Esq., Freslon, comte Louis de Kergorlay, général de La Moricière, Victor Lanjuinais, Ferdinand de Lasteyrie, Louis de Loménie, Ch. de Rémusat, Ch. Rivet, marquis de Vogué.

Cousin (*Victor*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,50. — L. 0m,35.

Signé à droite : ALEX. MUNRO, 1867.

Habit de ville boutonné, sous un paletot entr'ouvert.

BUSTES EN MAGASIN [1].

Camper (*Pierre*). —Buste. —Plâtre teinté en rose, monté sur un piédouche en griotte. — H. 0m,30, et 0m,60 avec le piédouche. — L. 0m,45.

Signé : M. A. FALCONET, née COLLOT, 1780.

La Condamine (*Charles-Marie de*). — Buste. — Terre cuite. Un fragment du sommet des cheveux enlevé.—H. 0m,35, et 0m,60 avec piédouche. — L. 0m,45.

Signé : DUEZ (Jean-Baptiste), 1770.

Costume de ville.

Barthélemy (l'abbé). — Buste. — Plâtre peint. — H. 0m,62, avec le piédouche. — L. 0m,30.

Signé : HOUDON *f.* 2e année R.

Fabri de Peiresc (N. C.). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,60. — L. 0m,30. — Par CAFFIERI (Jean-Jacques), 1789.

Reproduction de la terre cuite conservée à la Bibliothèque Mazarine.

Taunay. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,65. — L. 0m.33. — Par J. J. ROUBAUD, 1863.

Costume d'académicien.

Malus (*Étienne-Louis*). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,58. — L. 0m,37.

Ni signé ni daté.

Fourier (*Jean-Baptiste-Joseph*, baron). — Modèle en plâtre du marbre signalé dans le vestibule de la grande salle des Séances. — Par FESSARD, 1830.

Latreille (l'abbé *Pierre-André*). — Buste. — Plâtre. — A gauche, une inscription autour d'un coléoptère : *Necrobia Ruficollis Latreillei salus anno* 1794, *decies aucta.* — H. 0m,50. — L. 0m,30.

Signé : P. MERLIEUX, 1833. — Le marbre est au Jardin des Plantes.

Salon de 1835 (no 2302).

Montyon (*Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget,* baron *de*). — Buste. — Plâtre. — H. 0m,60. — L. 0m,45.

Ni signé ni daté.

En costume officiel.

[1] Ces bustes étaient déposés, en 1876, dans un cabinet de débarras, qui se trouve à la suite de la salle de l'Académie française. En 1877 ils ne s'y trouvaient plus; peut-être ont-ils été portés dans une autre partie des dépendances de l'Institut.

J. J. GUIFFREY,

A. LOUVRIER DE LAJOLAIS,

MEMBRES DE LA COMMISSION.

Paris, 10 *janvier* 1878.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur

PALAIS

DES

ARCHIVES NATIONALES

PALAIS

DES ARCHIVES NATIONALES

(ANCIEN HÔTEL SOUBISE)

HISTOIRE. — *Les Archives générales de France occupent de vastes bâtiments appartenant à trois époques bien distinctes, sans parler des Dépôts construits depuis une quarantaine d'années. Trois noms célèbres résument l'histoire de ces bâtiments. En face de la rue de Braque, deux tourelles encadrent la porte de l'hôtel d'Olivier de Clisson, le connétable de Charles V. Cette porte et ces tourelles sont le seul vestige de l'architecture civile du quatorzième siècle qui existe encore à Paris.*

Il y a peu de temps, s'élevaient le long de la rue du Chaume (aujourd'hui rue des Archives) et au coin de la rue des Quatre-Fils de hautes et sévères constructions érigées par les ducs de Guise, devenus propriétaires de l'hôtel de Clisson, qu'ils avaient acquis du financier Babou de la Bourdaizière. Elles ont été démolies jusqu'à la hauteur du premier étage, à cause de leur vétusté, au début du siége de Paris (1870). *Elles viennent d'être remplacées par des constructions modernes* (1878). *Il reste cependant un escalier qui date des Guise; sa rampe de fer a pour principal motif d'ornement la double croix de Lorraine.*

Enfin, au dix-huitième siècle, l'hôtel de Guise fut réuni à plusieurs propriétés voisines par les princes de Soubise; ils conservèrent les appartements intérieurs, qu'ils décorèrent dans le goût de l'époque, et qui sont restés un des modèles les plus parfaits du style Louis XV; ils érigèrent la façade et la colonnade qui entoure la cour d'honneur.

Lors des restaurations exécutées en 1847, *on a découvert des peintures murales surmontant la porte d'Olivier de Clisson. On les a soigneusement conservées. Ces peintures représentent deux écussons sur un manteau d'hermine, surmontés d'une couronne ducale. Ce sont les armes des deux maisons de Guise et de Joyeuse, alors alliées.*

M. Quicherat a démontré que l'ancre apparaissant au-dessous d'un des deux écussons fixe l'exécution de cette peinture à une date postérieure à l'année 1611.

Les C *et* H *entrelacés sont les initiales de Charles de Lorraine, duc de Guise, fils du Balafré, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, sa femme, dont les armoiries sont ici figurées. Les doubles croix rappellent la maison de Lorraine.*

Quant aux deux écussons qui surmontent l'arc brisé de la porte, à la devise d'Olivier de Clisson : Pour ce qui me plet, *qui sépare les écussons, et à l'*M *onciale, dont on ne connaît pas bien la signification, qui surmonte cette devise, tous ces ornements sont modernes; ils ont été ajoutés par M. Letronne, en* 1847, *pour rappeler le souvenir du connétable. On les a empruntés tant au sceau d'Olivier de Clisson qu'à des carreaux émaillés trouvés dans les substructions de l'édifice.*

Près de cette porte, du temps des Guise, se trouvait la chapelle, autrefois décorée de peintures murales de Nicolo dell' Abbate, *dont il ne reste plus vestige, d'une* Adoration *du* Primatice *et d'une* Vierge *de* Raphael.

L'escalier de l'hôtel, aujourd'hui détruit, était orné de peintures murales de Brunetti.

Les historiens vantent encore d'admirables tapisseries faites sur les dessins d'un certain Rogier, peut-être Rogier van der Weyden, qu'ils citent comme un chef-d'œuvre du genre.

C'est dans cet hôtel qu'était conservée, à la fin du dix-huitième siècle, la fameuse bibliothèque de de Thou, achetée en 1706 *par les Rohan, et dispersée en* 1789, *après la mort du dernier prince de Soubise.*

Le premier architecte de l'hôtel Soubise fut Delamaire, *mort en* 1745. *Il construisit la façade et la colonnade qui entoure la cour d'honneur. Cette cour dut sa naissance à la nécessité de laisser un passage devant la façade de l'hôtel, en continuation de la petite rue de Braque, qui se prolongeait ainsi de la rue du Chaume à la rue Vieille-du-Temple sous le nom de rue de la Roche, puis de rue de Soubise. Les travaux furent commencés vers* 1705.

La décoration intérieure des appartements est de Boffrand.

Les architectes modernes qui ont travaillé à l'agrandissement des Archives sont MM. Dubois, Lelong, Janniard et Grisar *et* Guillaume.

Les restaurations de la porte de l'hôtel Clisson sont dues à M. Lelong, *et celles des appartements à* M. Janniard. M. Grisar *a construit les bâtiments qui s'étendent le long de la rue des Quatre-Fils, et* M. Guillaume *ceux qui vont de l'angle de cette rue à la porte d'Olivier de Clisson, sur la rue des Archives.*

Bibliographie de l'hôtel Soubise :

Les Archives de la France, ou histoire des Archives de l'Empire, etc., par H. Bordier. Paris, Dumoulin, 1855. In-8.

Livre d'architecture, par le sieur Boffrand, architecte. Paris, Guillaume Cavelier, 1745, in-fol. pl., contenant sur l'hôtel Soubise 2 p. de texte en français et en latin et 10 planches gravées par C. Lucas et Babel, représentant la décoration des panneaux et plafonds des principales pièces de l'hôtel.

Topographie de Paris, au Cabinet des Estampes : Plans de l'hôtel de Guise, 1697.

Blondel, *Architecture française*, t. II.

Détails gravés par Mariette (probablement pour la continuation du livre précédent), 11 planches.

Vue du palais de Soubise du côté de la rue, par Rigaud : à la Calcographie du Louvre.

L'Art architectural en France, époque de Louis XV. Noblet et Baudry, éd. ; E. Rouyer, arch., del. et dir.; Sellier, sc. 7 planches.

Revue universelle des Arts, article sur les Adam, t. XVIII, p. 219.

G. Brice, *Description de Paris*, 8e éd., 1725, t. II, p. 85.

Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765, t. IV, p. 333-339.

Thiéry, *Guide des Amateurs*, 1787, t. I, p. 581.

Revue archéologique, 15 février 1848, t. IV, p. 760-769, et 2 pl. Article de M. J. Quicherat sur la porte de l'hôtel Clisson.

Gazette des Beaux-Arts, l'Hôtel de Soubise, les bâtiments, les tableaux, le musée (deuxième période), t. I, p. 393-417 et 543-552.

Paris pittoresque, 1837, t. II, p. 101, par M. Dessalles.

Articles sur l'hôtel Soubise, dans le journal *l'Ordre*, du 26 avril au 8 mai 1849, par Al. de Lavergne, et dans le *Moniteur universel* du 7 février 1847.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE DU PALAIS
SUR LA COUR D'HONNEUR.

Le tympan de la grande porte d'entrée sur la rue est décoré d'une sculpture en bois représentant :

L'Histoire entourée de livres et de parchemins. — Bas-relief. — Auteur inconnu.

Au premier étage de la façade de l'hôtel :

Les Quatre Saisons, statues en pierre de sept pieds de haut, par ROBERT LE LORRAIN.

Le même artiste avait sculpté les armes des Soubise, jadis placées dans le fronton et qui n'existent plus.

Deux grandes figures, *la Prudence* et *la Renommée,* couchées sur les rampants du fronton, et quatre groupes d'enfants avec des trophées au-dessus du second étage, complètent la décoration de la façade.

Thiéry, dans son *Guide,* les attribue à R. LE LORRAIN; mais l'abbé Gougenot ne les indique pas dans le Catalogue placé à la suite de la biographie de l'artiste, dans les *Mémoires inédits des Académiciens*, tout en rapportant que LE LORRAIN avait sculpté plusieurs trophées placés à l'extérieur de l'hôtel. La porte monumentale sur la rue actuelle des Francs-Bourgeois était jadis accompagnée des deux figures d'*Hercule* et de *Pallas*, par Guillaume COUSTOU le jeune et BOURDY, et des armes des Rohan-Soubise; ni les statues ni les armes n'existent plus.

INTÉRIEUR.

La décoration en arabesques et en feuillages délicatement sculptés en bois sur les portes ou les panneaux des appartements du rez-de-chaussée et du premier étage échappe à toute description; nous pouvons seulement indiquer les sujets qui décorent les corniches de plusieurs salles.

Dans le vestibule du rez-de-chaussée : deux tympans de porte, sculptés en pierre, représentent divers attributs guerriers surmontés d'un médaillon contenant une tête d'empereur romain.

REZ-DE-CHAUSSÉE.

SALON OVALE.

Huit groupes de très-haut relief en stuc, placés dans l'espace qui sépare les arcatures des portes et des fenêtres. Quatre de ces bas-reliefs représentent :

La Justice,
La Musique,
La Peinture et la Poésie,
L'Histoire et la Renommée.

Ces groupes sont de Lambert-Sigisbert ADAM.

Les quatre autres ont pour sujets :

Le Drame,
L'Astronomie,
La Navigation,
La Comédie.

Ces groupes sont de Jean-Baptiste LE MOYNE. Leur proportion est de demi-nature environ.

Dans un petit cabinet, au rez-de-chaussée, ancien cabinet du secrétaire de l'École des Chartes, deux dessus de porte ovales en camaïeu bleu représentant :

La Chasse et *la Pêche,* figurées par des enfants nus. — Toiles. — H. $0^m,53$. — L. $0^m,45$.

PREMIER ÉTAGE.

PREMIÈRE SALLE DU MUSÉE,

Autrefois désignée sous le nom de Grande-Galerie.

Quatre dessus de porte.

Au-dessus de la porte d'entrée :

1. *Hymen d'Hercule et d'Hébé* [1]. — Toile carrée. — H. $1^m,55$. — *Signé* sur la massue : TRÉMOLLIÈRES, 1737. Exposé au Salon de 1737.

Hercule assis au milieu des nuages, sa peau de lion sur les genoux, presse dans ses bras la jeune femme placée à gauche; des guirlandes de fleurs les enlacent. Derrière eux deux Amours dont l'un porte une torche; un autre, sur le devant, tient une grande aiguière d'or.

[1] Pour tous les tableaux qui ont figuré aux Salons de l'Académie de peinture, nous reproduisons les titres sou lesquels les tableaux sont désignés dans les livrets.

En face du précédent :

2. *Mars et Vénus.* — Toile carrée. — H. 1m,55. — *Signé* au bas, à droite : CARLE VAN LOO.

Mars assis à droite, en cuirasse bleue bordée d'or, avec une draperie rouge sur les genoux, contemple la déesse appuyée contre lui. A leurs pieds un carquois et des flèches; dans le fond l'Amour, et dans un coin du ciel, à gauche, deux colombes.

Au bout de la pièce, à droite :

3. *L'Aurore et Céphale.* — Toile carrée. — H. 1m,55. — *Signé* dans un nuage, en bas, à droite : F. BOUCHER. Exposé au Salon de 1739.

L'Aurore, entièrement nue et assise sur des draperies jaunes et blanches, veut retenir son époux qui s'apprête à partir pour la chasse et tient un arc de la main gauche. A droite, deux Amours retiennent les chevaux d'un char à moitié caché par les nuages. Au bas, à gauche, apparaissent deux têtes de chiens.

En pendant du précédent :

4. *Neptune et Amphitrite.* — Toile carrée. — H. 1m,55. — *Signé :* RESTOUT, 1736. Exposé au Salon de 1738.

Les deux divinités sont assises dans un char marin conduit par un Triton. Un autre Triton, sur la gauche, présente à la déesse une large coquille remplie de coraux et de perles.

Dans cette salle du Musée sont également placés les bustes de deux anciens directeurs des Archives :

P. C. F. Daunou. — Buste. — Marbre. — H. 0m,64. — Par P. J. DAVID d'ANGERS.

J. A. Letronne. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Par JALEY.

DEUXIÈME SALLE DU MUSÉE,

Précédant la chambre à coucher de la princesse.

Deux dessus de porte.

Au-dessus de la porte d'entrée :

1. *Vénus au bain.* — Toile chantournée. — H. (dans la plus grande dimension) 1m,30. — L. 1m,57. — *Signé :* F. BOUCHER F. Exposé au Salon de 1738.

La déesse descend de son char dans lequel on aperçoit deux colombes. Elle a quitté tous vêtements et se prépare à entrer dans l'eau d'un ruisseau. De la main droite, elle retient sur son sein une draperie blanche rayée de jaune et un collier de perles. Devant elle un Amour bouffi, portant un arc suspendu à un cordon rouge, semble la contempler.

En face du précédent :

2. *Vénus à sa toilette.* — Toile chantournée. — Mêmes mesures que la précédente. — *Signé :* CARLE VAN LOO. Exposé au Salon de 1738.

Assise sur un coussin de velours rouge, Vénus arrange ses cheveux en se mirant dans une glace tenue par une nymphe debout devant elle. Deux autres femmes, à gauche, à demi cachées par la figure principale, l'assistent dans sa toilette. Au bas du tableau deux colombes, et près de la déesse, se penchant sur elle, un Amour.

La corniche est décorée de festons et de guirlandes. Au centre de chacun des quatre côtés se trouve un *Amour* en très-haut relief portant un miroir ou une guirlande; aux angles, des médaillons supportés par deux Amours et contenant chacun une femme avec des enfants sculptés en très-bas relief. Ces médaillons figurent les quatre Saisons ou les quatre parties du Monde, car on distingue, dans les accessoires dont les figures sont accompagnées, un lion et un crocodile, un cheval et un chameau.

TROISIÈME SALLE DU MUSÉE,

Autrefois chambre à coucher de la princesse.

Deux dessus de porte et deux paysages.

Au-dessus de la porte d'entrée :

1. *Deux Femmes nues.* — Toile chantournée. — H. (dans sa plus grande dimension) 1m,46. — L. 1m,54. — *Signé :* F. BOUCHER.

Assises au milieu des nuages sur de riches étoffes, elles jouent avec un petit Amour que l'une d'elles, placée à gauche, agace en lui caressant la joue avec une fleur. Derrière la femme de droite on aperçoit une troisième figure qui ne laisse voir que son buste et sa tête. Sur le devant, un carquois rouge et des fleurs. C'est peut-être le tableau que Dargenville attribue à Trémollières, avec cette désignation : *Les Grâces présidant à l'éducation de l'Amour.*

En face du précédent :

2. *Minerve apprenant à une jeune fille l'art de la tapisserie.* — Toile chantournée. — Mêmes dimensions que la précédente. — *Signé :* TRÉMOLLIÈRES, 1737. Exposé au Salon de 1737.

La déesse, coiffée d'un casque surmonté de

plumes et vêtue de draperies bleues et roses, montre à une jeune fille placée à sa gauche une tapisserie portée par deux Amours. La jeune fille tient elle-même un canevas sur lequel elle s'essaye à imiter le modèle qui lui est présenté. A ses pieds, une corbeille renversée laisse échapper des pelotes de laine.

3. *Pastorale,* actuellement placée dans la ruelle de l'alcôve, à gauche. — Toile chantournée. — H. (dans la plus grande dimension) 1m,16. — L. 1m,64. — *Signé :* Boucher.

Un berger debout et suivi de son chien offre une cage à une bergère en corsage blanc décolleté et en jupe bleue. Auprès d'eux des moutons. Fond de paysage très-épais.

4. *Pastorale,* dans l'alcôve, en pendant de la précédente. — Toile chantournée. — Mêmes dimensions que la précédente. — *Signé :* Boucher.

Au pied d'une fontaine entourée de massifs de verdure derrière lesquels se cache un rival, un berger en satin bleu présente des fleurs à une bergère en robe de soie et tenant une houlette. A leurs pieds trois moutons couchés sur l'herbe.

Trumeaux et plafond.

L'architecte et le décorateur se sont ici surpassés. D'abord de grands personnages en stuc, surmontant la corniche, se détachent sur le plafond dans l'axe de la pièce; ils ont été exécutés par Nicolas-Sébastien Adam. Au-dessous de chaque figure, dans la corniche dorée, est un trophée d'armes et d'attributs. Les angles de cette même corniche présentent, dans des médaillons entièrement dorés, des scènes mythologiques gravées en très-bas relief. Enfin les quatre panneaux principaux des trumeaux sont décores de médaillons ovales, dorés aussi, d'un très-faible relief et séparés par des glaces. Voici les sujets de ces différents motifs de décoration, en commençant à gauche après la porte d'entrée et en faisant le tour de la pièce.

Plafond :

1. *Vénus et Mars.*
2. *Diane et Endymion.*
3. *Pallas et Mercure.*
4. *Bacchus et Ariane.*

Les quatre médaillons d'angle de la corniche représentent les sujets suivants :

1. *Léda.*
2. *Ganymède.*
3. *Ariane.*
4. *Danaé.*

Enfin les grands médaillons des panneaux se suivent ainsi :

1. *Argus et Mercure.*
2. *Europe.*
3. *Sémélé.*
4. *Calisto.*

QUATRIÈME SALLE DU MUSÉE, OU SALON OVALE

Huit compositions de Charles Natoire [1] remplissent l'espace, de forme triangulaire, qui se trouve entre le plafond et les arcades occupées par trois glaces, une porte et quatre fenêtres. Ces huit panneaux retracent les sujets les plus saillants de l'histoire de Psyché. La différence de largeur des arcades et des panneaux intermédiaires cause une différence sensible dans la dimension de ces peintures. Quatre d'entre elles (les nos 2, 3, 6, 7) mesurent 3m,40 de largeur, dans leur plus grande étendue, sur 1m,66 de hauteur; les autres (nos 1, 4, 5, 8), plus petites, ont 1m,80 de hauteur et 2m,66 de largeur.

Voici ces sujets dans leur ordre naturel, en commençant à gauche de la porte d'entrée :

1. *Psyché, abandonnée et en proie au désespoir, est soutenue par trois Amours.* — Toile triangulaire. — Petite mesure. — *Signé :* C. Natoire f., 1739.

Zéphire vient à travers les airs la consoler. On aperçoit dans le fond le cortége qui l'a conduite et s'en retourne.

2. *Psyché est reçue, sur le péristyle d'un palais, par des nymphes qui lui offrent des fleurs.* — Toile triangulaire. Grande mesure. — *Signé :* C. Natoire f., 1737.

Une d'elles, assise de face au premier plan, tient un vase d'une riche décoration.

3. *Psyché montre à ses sœurs les bijoux et les vêtements qu'elle a rapportés.* — Toile triangulaire. — Grande mesure. — *Signé :* C. Natoire f., 1738.

La droite de la composition est occupée par trois femmes qui tiennent des vases et déploient des étoffes.

[1] Ces compositions viennent d'être reproduites par la gravure pour orner le roman de *Psyché* récemment édité (1878) par M. Quantin, imprimeur.

4. *Psyché tend la lampe pour regarder l'Amour endormi.* — Toile triangulaire. — Petite mesure. — *Signé* à gauche : C. NATOIRE, 1738.

5. *Quatre Nymphes retirent de l'eau le corps inanimé de Psyché.* — Toile triangulaire. — Petite mesure. — *Signé :* C. NATOIRE F., 1738.

En haut, à gauche, le Fleuve appuyé sur son urne penchée.

6. *Psyché est présentée par un vieillard à deux bergères qui gardent des moutons et des chèvres en filant.* — Toile triangulaire. — Grande mesure.

7. *Psyché arrive des Enfers et s'évanouit.* — Toile triangulaire. — Grande mesure. — *Signé* à droite : C. NATOIRE F., 1738.

L'Amour la soutient et cherche à fléchir le courroux de sa mère, portée sur un nuage par des Amours.

8. *L'Amour enlève Psyché dans un nuage que soutiennent de petits Amours et l'amène dans l'Olympe.* — Toile triangulaire. — Petite mesure.

A droite le char de Vénus; en bas du tableau un groupe de trois femmes.

Nous n'avons pu découvrir la signature des n°s 6 et 8; peut-être est-elle recouverte par la bordure. Au reste, il n'y a pas de doute ur l'authenticité de ces deux panneaux. Boffrand représente les sujets dans un ordre différent de celui qu'ils occupent aujourd'hui et que nous suivons comme le plus rationnel.

Les tableaux du Salon ovale sont surmontés de huit groupes composés de deux Amours en stuc portant différents attributs. Au-dessous des panneaux peints et entre les fenêtres, deux Amours dorés, et cette fois séparés par des mascarons, paraissent supporter les cadres des tableaux.

Il y a une vingtaine d'années, le Salon ovale des NATOIRE avait encore sa cheminée du dix-huitième siècle, en marbre d'une qualité exceptionnelle. Cette cheminée fut offerte à l'impératrice Eugénie, transportée aux Tuileries sous le règne de Napoléon III Elle a disparu dans l'incendie des Tuileries.

La cheminée actuelle est surmontée d'une : *Pendule, en bois d'ébène,* avec incrustations de cuivres et bronzes.—H. 0^{m},88. —0^{m},86.

Cette pendule se compose d'un socle en bois noir incrusté de cuivres, surmontée de deux rampants sur lesquels sont couchés le *Crépuscule* et la *Nuit* de Michel-Ange. Au milieu de ces figures est posé un cadran signé : « LE PAUTE », sur lequel est posé un sablier entre deux ailes.

CINQUIÈME SALLE DU MUSÉE,

A la suite du Salon ovale.

Quatre dessus de porte.

Au-dessus de la porte d'entrée :

1. *Mercure faisant l'éducation de l'Amour.* — Toile chantournée. — H. (dans la plus grande dimension) 1^{m},17. — L. 1^{m},48.— *Signé :* F. BOUCHER. Exposé au Salon de 1738.

Mercure est étendu de droite à gauche; il tient le caducée et montre un rouleau de musique sur lequel l'Amour cherche à lire.

En face du précédent :

2. *La Sincérité* [1]. — Toile chantournée. — Mêmes dimensions que le n° 1. — *Signé :* TRÉMOLLIÈRES, 1737. Exposé en 1737.

La Vérité, nue, tient son miroir de la main gauche et étend l'autre sur plusieurs gros volumes. Devant elle un Amour regarde un livre ouvert; on lit sur un des feuillets : *Les Caractères de Théophraste*, et sur un autre : *La Sincérité.* A droite, deux autres Amours.

Au fond de la pièce, à droite :

3. *Castor et Pollux.* — Toile chantournée. — Mêmes dimensions que les précédentes. — *Signé :* CARLE VAN LOO. Exposé en 1737 sous cette dénomination : *Amitié de Castor et de Pollux.*

Les deux frères, en cuirasse, au milieu des nuages, se donnent la main. A leurs pieds, à droite, un chien.

En face du précédent :

4. *Le Secret et la Prudence.* — Toile chantournée.—Mêmes dimensions que les précédentes. — *Signé :* RESTOUT. Exposé au Salon de 1737.

Une femme portant un caducée à la main sur l'épaule d'une autre femme étendue vers la droite, le sein nu. Dans le fond, une statue et un arbre; sur le devant, un chien.

[1] Ce tableau a besoin de grandes précautions et même d'une restauration Il s'écaille.

On remarque dans cette pièce aux quatre angles de la corniche quatre figures où l'on peut reconnaître *Vulcain*, *Cybèle*, *Neptune* et *Amphitrite*.

SIXIÈME SALLE DU MUSÉE.

Au fond de la pièce :

Grande composition allégorique, dite *Tableau des Jésuites*. — H. 3m,10. — L. 6m,45.

Ce tableau offre peu d'intérêt au point de vue de l'art, mais a une certaine importance historique. Il fut saisi, lors de la suppression de l'Ordre, dans le collége de Billom, en Auvergne; on le déposa au greffe du Parlement comme pièce à conviction. En voici le sujet : un puissant navire, monté par des moines et surtout par des jésuites, vogue à pleines voiles vers le port du salut, en traînant à sa remorque de petites barques chargées de prêtres, d'évêques et même de cardinaux, parmi lesquels on distingue un roi et un pape. Une inscription placée au haut du tableau indique le sujet. Elle est ainsi conçue : *Typus religionis*. Des légendes, tracées en gros caractères, expliquent le sens des diverses scènes.

Ce tableau paraît dater du milieu du dix-septième siècle. On prétend reconnaître parmi les apostats précipités dans la mer par les jésuites le portrait de Henri IV. Gravé sans nom de graveur, avec cette inscription dans la marge inférieure : « Estampe du tableau trouvé dans l'église des ci-devant soi-disant Jésuites de Billom en Auvergne, l'an 1762; voyez le compte rendu aux chambres assemblées des colléges de Clermont-Ferrand et Billom, le 15 juillet 1703. » Il existe deux estampes de dimensions différentes avec la même légende. La plus petite mesure 0m,53 sur 0m,26 de haut.

Le procès-verbal de la saisie de ce tableau, daté du 16 décembre 1762, a été publié dans le *Musée des Archives nationales*, Paris, Plon, 1872, sous le nº 1000, p. 606.

Dans cette salle du Musée, les angles de la corniche ont pour motif de décoration un grand chiffre enlacé contenant les initiales *S R.* des Rohan Soubise, qu'on retrouve souvent dans la décoration des panneaux. On connaît, par des gravures de Mariette, le nom du sculpteur en bois à qui l'on doit les décorations d'une partie de l'hôtel. Il s'appelait HARPIN et prenait le titre de sculpteur du Roi.

PEINTURES

DÉPLACÉES ET CONSERVÉES DANS UN SALON PLACÉ A CÔTÉ DU SALON OVALE DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

Six dessus de porte :

1. *Paysage*. — Toile chantournée. — H. 0m,84. — L. 1m,40. — *Signé* : F. BOUCHER.

Au premier plan coule un ruisseau traversé par deux ponts, l'un de bois, l'autre de pierre. De l'autre côté du ruisseau, deux vaches. A gauche, un berger et une bergère; leurs moutons paissent auprès d'eux. Derrière, quelques maisons et une tour ronde à toit très-bas, un saule et autres arbres au milieu. Soleil couchant.

2. *Paysage*, pendant du précédent. — Toile chantournée. — H. 0,84. — L. 0m,36.—*Signé :* TRÉMOLLIÈRES, 1738.

Au bord d'une rivière coupée par un barrage formant cascade, un pêcheur vient de prendre un poisson avec sa ligne et le met dans un panier. Deux femmes, entourées de moutons, le regardent. A droite, une statue encadrée de verdure. Lointain montagneux.

3. *Diane désarmant l'Amour*. — Toile chantournée. — H. 0m,64. — L. 1m,34. —*Signé:* TRÉMOLLIÈRES[1], 1737. Exposé au Salon de 1737.

La déesse, vue à mi-corps, enlève l'arc et les flèches de l'Amour endormi et représenté sous les traits d'un enfant couché à droite.

4. *Apollon enseignant à l'Amour à jouer de la lyre*, pendant du tableau précédent.—Toile chantournée.—H. 0m,64. L. 1m,34. — *Signé :* RESTOUT, 1737.

Le dieu, assis sur un nuage, montre à jouer de la lyre à un Amour placé à gauche.

5. *Phébus et Borée*, sujet tiré de la fable de la Fontaine. — Toile chantournée. — H. 1m. — L. 1m,33. — *Signé :* RESTOUT, 1738. Exposé au Salon de 1738.

Le voyageur, à cheval, serre autour de lui son manteau que Borée s'efforce de lui enlever. A droite, devant un fond de montagnes, on voit un navire sombrer.

6. *Mercure présentant des haches au bûcheron*, sujet tiré de la fable de la Fontaine, pendant du tableau précédent. — Toile chantournée. — H. 1m. — L. 1m,33. — *Signé :* CARLE VAN LOO.

Mercure descend du ciel et montre la hache d'or au bûcheron.

[1] Dargenville parle de deux autres peintures de Trémollières qu'il appelle des *Caprices* et qui n'existent plus.

Dans une salle réservée aux archives de la commission de l'Exposition universelle de 1867 est conservée une grande aquarelle représentant la

Vue à vol d'oiseau de l'ensemble de l'Exposition et des jardins qui en dépendaient. — *Signée :* EUG. CICÉRI et PH. BENOIST, 1867. — Exposée au Salon de 1872. — H. 2^m,45. — L. 1^m,35.

Notons enfin que les anciens historiens et *Guides* de Paris, et Boffrand lui-même, indiquent dans les appartements de l'hôtel Soubise d'autres tableaux que ceux qu'on vient de décrire, notamment des portraits; mais il n'existe plus que ceux qui sont signalés ci-dessus.

Toutes les boiseries de l'hôtel n'ont pas, comme celles du premier étage, conservé leur ancienne disposition. On garde en magasin des panneaux sur lesquels sont sculptés plusieurs sujets des fables de la Fontaine. Sur d'autres, on lit la devise des Soubise : *Sine macula macla,* avec la macle qui figure dans leurs armes.

MOBILIER.

DERNIÈRE SALLE DU MUSÉE.

Table droite de 1^m,06 de profondeur sur 2^m,15 de largeur et 0^m,81 de hauteur, en citronnier, de la fin du règne de Louis XIV.

Décorée aux angles et sur les quatre faces de cuivres dorés, portant autrefois les emblèmes royaux, qui ont été remplacés sous la Révolution par des bonnets phrygiens. Les médaillons des quatre faces représentent un faisceau de licteur surmonté du bonnet. Les pieds imitent grossièrement un pied de bouc fendu, presque méconnaissable, et qui donne la date approximative du meuble.

Sur cette table, qui se trouvait aux Tuileries dans le local occupé par le comité de salut public, fut, dit-on, étendu Robespierre blessé quand on le transporta de l'Hôtel de ville au comité de salut public, dans la nuit du 9 au 10 thermidor.

Modèle en relief de la Bastille, exécuté par le patriote PALLOY.

Un modèle semblable fut adressé à tous les départements; on en rencontre encore souvent dans les dépôts d'archives ou dans les musées de province. Autour de celui-ci est attaché une série de clefs de toutes formes et de toutes dimensions, provenant de la Bastille.

Deux *Fauteuils en chêne* du dix-septième siècle.

Placés à l'entrée des dépôts, ces fauteuils proviennent du Parlement, où ils servaient de siéges aux conseillers.

CABINET DU DIRECTEUR.

Table-bureau en bois noir et écaille, avec incrustations de cuivre, forme rectangulaire. — H. 0^m,80. — L. 1^m,80. — Profond. 0^m,92.

Les angles sont décorés de bronze doré; sous la garniture de cuivre qui forme le bord de la table, têtes de faunes à longues barbes; les pieds de la table, de forme contournée, se terminent par des pieds de bouc en bronze doré. Le tiroir du milieu s'ouvre dans une gorge profonde qui se rattache à la face antérieure par des enroulements de bronze doré.

Ce meuble paraît avoir été exécuté sous Louis XIV, à la manufacture des meubles de la Couronne, établie aux Gobelins.

Il est venu du Louvre aux Archives, en 1848, avec la Secrétairerie d'État.

Horloge Louis XV en bois d'amarante et ornements de cuivre doré.

CABINET
DU CHEF DE LA SECTION DU SECRÉTARIAT.

Bureau à cylindre. — H. 1^m,18. — L. 1^m,34. — Profond. 0^m,75.

L'extérieur est en bois de rose encadré de filets d'ébène et de houx, le tout entouré de bois d'amarante et de bois satiné, avec cuivres dorés sur les rampants et le long des pieds; ces derniers se terminent par des griffes de lion en bronze doré. Le tiroir central de la face principale est orné d'un rinceau garni de rubans, reliés les uns aux autres.

Le cylindre s'ouvre seul, au moyen d'un contre-poids sur un demi-tour de clef.

Signé à gauche, deux fois, sous le meuble, avec un poinçon à froid : J. H. RIESENER.

Ce meuble a été apporté du Louvre aux Archives avec la Secrétairerie d'État, en 1848.

Cartel en bronze doré, époque Louis XVI. — H. 0^m,65. — *Signé :* LEPAUTE, A PARIS.

CABINET
DU CHEF DE BUREAU DE LA SECTION ADMINISTRATIVE.

Pendule en bronze, époque Louis XVI. — H. 0^m,57. — L. 0^m,90.

Sur un socle qui porte la marque F

(surmontée d'une couronne), n° 24. une femme assise à gauche tient de la main une couronne au-dessus du cadran qu'encadrent deux branches de laurier réunies par un nœud. A droite un génie, ailé et debout, ayant une pile de livres à ses pieds, écrit avec un crayon sur une feuille de papier déroulé sur un tabouret.

CABINET
DU CHEF DE LA SECTION JUDICIAIRE.

Table-bureau en bois de rose plaqué. — H. 0m,75. — L. 1m,75. — Prof. 0m,90.

Elle est garnie de cuivres dorés de style rocaille, aux angles le long des pieds; de chaque côté des serrures et des poignées des tiroirs.

Trois tiroirs s'ouvrent de chaque côté de la table.

CABINET
DU CHEF DE LA SECTION HISTORIQUE.

Bureau en acajou garni de bronzes de l'époque Louis XIV. — H. 0m,80. — L. 1m,78. — Profond. 0m,90.

Le haut des pieds est orné de têtes de femmes se terminant en rinceaux. Les deux côtés sont décorés de têtes couronnées de rayons. Le tiroir du milieu s'ouvre dans un renfoncement qui se rattache aux deux côtés par de larges rinceaux de cuivre.

Pendule Louis XV en vernis Martin. — H. 0m,53.

Elle est décorée de bronzes genre rocaille, signée : Bouchet, *horloger du Roy,* sur un socle de même genre.

ARMOIRE DE FER

Ce meuble fut exécuté sur les ordres de la Constituante ; il était destiné à renfermer les planches des assignats. Ce n'est donc point là, comme certaines personnes le croient, l'armoire secrète que Louis XVI exécuta lui-même avec l'assistance du serrurier Gamain.

L'armoire de fer renferme aujourd'hui les étalons des poids et mesures, l'état civil des familles princières et plusieurs documents ou objets particulièrement précieux. Elle est fermée par une porte en bois exécutée récemment et par deux portes en fer à serrures très-compliquées. Sur la serrure de la première porte de fer, on lit cette signature : « *Fecit J. Henry Koch, le* 15 *février* 1791. »

Sur la serrure de la porte intérieure a été gravée cette inscription : « *Serrure à la nouvelle constitution, faite par Pommera, Mtre Sr, à Paris. — Seule en fer* 1791. »

Les panetons et les anneaux des clefs de l'armoire de fer sont curieusement travaillés.

Voici la liste des objets les plus curieux déposés dans ce meuble :

1° SCEAUX ET MATIÈRES PRÉCIEUSES.

Sceau d'or du roi Henri VIII, appendu à la ratification du traité d'Amiens (18 septembre 1527), cahier en parchemin, dont la première page est ornée d'un encadrement de fleurs peintes presque effacées. Poids, 724 grammes. — Diam. 0m,094.

Ratification du traité de Camps, entraînant la restitution de Boulogne à la France (17 juillet 1546). — Miniature. — H. 0m,35. — L. 0m,20.

La première page est encadrée de deux cariatides de femmes sur les côtés, d'une base ornée de deux figures et d'une corniche au milieu de laquelle une femme debout présente des branches de laurier. La lettre initiale H, richement décorée, porte au centre un portrait en miniature gouachée de Henri VIII, dont on ne voit que la tête.

Ratification du traité de Boulogne (25 mai 1550). — Miniature. — H. 0m,32. — L. 0m,21.

La première page est ornée d'un encadrement doré avec médaillons représentant différents sujets : vue d'une ville (Boulogne ?), etc., et une femme symbolisant la Paix. La lettre initiale E porte au milieu le portrait en miniature d'Édouard VI, roi d'Angleterre, en buste, avec toque et habit rouge décoré de broderies dorées.

Sceau d'or de Ferdinand II, composé d'une mince feuille d'or sur un sceau de cire très-épais, appendu au traité de Munster (1648). — Diam. 0m,10.

Lepelletier de Saint-Fargeau, en buste, avec perruque, cravate négligemment nouée, habit à collet. — Intaille sur cornaline encadrée d'un cercle d'or pendant à un anneau. — H. 0m,03. — L. 0m,22. — *Signée :* Simon.

Marat, en buste, coiffé d'un mouchoir, la chemise ouverte sur le cou. — Intaille sur cornaline encadrée d'un cercle d'or

pendant à un anneau. — H. 0m,03. — L. 0m,22. — *Signée :* SIMON.

Ces deux pierres furent offertes par l'auteur à la Convention nationale.

Louis XVI à cheval, avec cette légende : *Roi des Français, restaurateur de la liberté française. Tolosa.* — Médaille en ivoire. — Diam. 0m,04.

La figure équestre du Roi est en bas-relief, la légende tracée à l'encre. Au revers, les armes royales en relief dans un cercle. Autour la légende suivante, tracée à l'encre : « *Dieu, l'Assemblée nationale, la Loi et le Roi.* » Seconde légende intérieure.

Mirabeau, gravé au trait sur une plaque d'acier poli enfermée dans un cadre de cuivre doré. — Diam. avec le cadre, 0m,074. — PELLETIER, 1791.

Au bas du buste du personnage, on lit : « *Eloquentia, fidelitate, doctrina mirabilis.* »

Louis XVI, double portrait affronté, gravé au trait, en buste, sur une plaque d'acier poli enfermée dans un cadre de cuivre doré. Sous ce double buste on lit : « *Utroque bonus aspectu.* — FECIT F. PELLETIER 1791. »

Médaille d'or frappée en mémoire de l'abandon des priviléges (4 août 1789). — — Diam. 0,063.

Légende : *Abandon de tous les priviléges, signé :* GATTEAUX. Face : portrait de Louis XVI, *signé :* B. DUVIVIER S.

Médaille d'or frappée en mémoire de la séance de l'Assemblée des électeurs de Paris (17 juillet 1789). — Diam. 0,045. — *Signé :* DUVIVIER.

Face : tête de Louis XVI ; revers : allégorie.

Médaille frappée à l'occasion de la naissance du duc de Normandie (27 mars 1785). — Mod. 0m,041. — *Signé sur la face :* B. DUVIVIER.

Quatre médailles d'or offertes à l'armée d'Italie, en souvenir de ses victoires, en vertu de différentes lois, et déposées aux Archives par le général Bonaparte, le 15 germinal an VI. — Mod. 0m,043. — *Signé :* LAVY.

Combats de Millesimo et de Dego. — Bataille de Castiglione et combat de Peschiera. — Passage du Tagliamento, prise de Trieste. — Reddition de Mantoue.

Médaille en platine en mémoire de la paix de Campo-Formio (les Sciences et les Arts reconnaissants). — Mod. 0m,055. — *Signé :* B. DUVIVIER.

Médailles d'or frappées en mémoire de la pose de la première pierre de la colonne nationale sur la place de la Concorde, par Lucien Bonaparte. — Mod. 0,055 et 0,041.

Ces médailles, de deux modèles différents, reproduisent les mêmes types et légendes. Elles furent frappées le 14 juillet 1800, par arrêté du 29 ventôse an VIII.

Médaille d'or de la proclamation de l'Empire (an XIII). — Mod. 0m,026.

Face : DENON D., DROZ F. Revers : DENON D., GALLE F.

Médaille d'or de la naissance du roi de Rome (deux exempl.). — Mod. 0m,015. — *Signée :* ANDRIEU F.

Prix d'agriculture fondé par G. T. Raynal. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,032. — Gravée par DUPRÉ.

A la mémoire de Bailly. — Médaille d'argent. — Mod. 0,032 (n° 4). — Gravée par LIÉNARD (an IX).

A la Fayette. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,032 (n° 5). — Gravée par LIÉNARD (an IX).

A la mémoire du général Desaix. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,032 (n° 3). — Gravée par LIÉNARD (an IX).

A la mémoire du général Kléber. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,032 (n° 2). — Gravée par LIÉNARD (an IX).

Au général Buonaparte. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,032. (*Non signée.*)

Au général Buonaparte, avec cette légende : *All' Italico.* — Médaille d'argent. — Mod. 0m,047. — *Signée :* VASSALLO F.

A Bonaparte Premier Consul. — Médaille d'argent. — Mod. 0m,32. (*Non signée.*)

Médaille frappée le 14 *juillet* 1800, *par arrêté du* 29 *ventôse an VIII, en mémoire de la pose de la première pierre de la colonne départementale élevée sur la place Vendôme.* — Médaille d'argent. — Mod. 0m,059. — *Signée :* GATTEAUX.

Proclamation de la république Cisalpine. Médaille d'argent. — Mod. $0^m,051$. — *Signée:* face, LAVY; revers : A. APP. INV. — L. F.

Bataille de Marengo. — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,049$. — *Signée:* BRENET. N. AUGUSTE.

Aux trois consuls Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, en vertu d'un arrêté du 30 floréal an X. — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,068$. — *Signée :* JEUFFROY.

Paix de Lunéville (20 pluviôse an IX). — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,042$. — *Signée :* ANDRIEU F.

Proclamation de l'Empire. — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,33$.

Même type et mêmes signatures que la médaille d'or frappée sous la direction de Denon, indiquée plus haut.

Louis XVIII. — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,04$. — *Signée :* face, ANDRIEU F.; revers, BRENET.

Sacre de Charles X (29 mai 1825). — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,05$. — GAYRARD F.

Louis-Philippe, Chambre des pairs. — Médaille d'argent. — Mod. 0^m04. — *Signé :* CAQUÉ F.

Louis-Philippe, Chambre des pairs. — Médaille d'argent. — Mod. $0^m,05$. — *Signé :* PETIT F.

Médaille d'argent frappée en souvenir de l'agrandissement de l'hôtel des Archives (3 octobre 1838). — Mod. $0^m,05$. — *Signé :* BARRE Fit.

Médaille de Franklin. — Par DUPRÉ.

Médaille patriotique en étain, dédiée à la Nation et au Roi. — Diam. $0^m,075$.

La face porte un profil de Louis XVI entouré d'étoiles et de rayons, avec ces mots en exergue : « *Louis XVI, restaurateur de la liberté françoise et le véritable ami de son peuple.* » Sur le revers, on voit une femme assise près d'un globe fleurdelisé et surmonté de la couronne royale. Elle tient de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien, et, de la gauche, le bouclier avec la tête de Méduse. En exergue : « *Salut et régénération de la France par l'Assemblée nationale en* 1789 *et* 1790. » Sur la planche de bois à laquelle les deux côtés de cette médaille sont fixés se lit une longue inscription de l'époque (1790).

2° OBJETS ET BIJOUX DIVERS.

Deux épingles d'or figurant des harpes, présentées au Corps législatif par l'Union des Irlandais, le 26 messidor an VI (1792).

L'une est surmontée du bonnet phrygien, l'autre porte ces mots : ERIN G. O. BRAP.

Anneau de la fédération (14 juillet 1790) portant la formule du serment prêté par le Roi : « *Je jure de rester à jamais fidèle à la nation,* etc. »

Deux L enlacés en argent ayant fait partie d'un bijou aujourd'hui incomplet.

3° MONNAIES ET ESSAIS DE MONNAIES.

Un écu de six livres,
Une pièce de trente sols,
Une pièce de quinze sols,
Une pièce de deux sols,
Une pièce de douze deniers.

Ces pièces furent placées, avec la Constitution de 1791, dans les fondations de la colonne de la Liberté, place de la Bastille, et brisées par décret du 27 avril 1793.

Pièces d'essai de cinq francs et de cinq centimes de l'an II (1795), par DUPRÉ (A).

Écu de six livres de la république Cisalpine (an VIII).

Pièce en argent de trente sous de la république Cisalpine (an IX).

4° CLEFS.

Deux grandes clefs en cuivre doré, de $0^m,36$ de longueur.

L'anneau de l'une est fermé par une fleur de lis; celui de la seconde par une couronne royale. — Provenance inconnue.

Quarante-huit clefs en fer des villes du Rhin conquises par la République française pendant la Révolution.

Cinq clefs en fer, de l'Arsenal de Paris.

Vingt-sept clefs en fer, de la Bastille.

Cadenas en fer, de la Bastille.

Deux clefs en argent, attachées ensemble par une chaîne de même métal. Sous le panneton on lit l'inscription suivante gravée en creux : GAUTIER A CAEN.

5° TIMBRES, SCEAUX, COINS ET CACHETS.

Matrice du sceau de l'Académie des Inscriptions et médailles, 1701.

Matrice du sceau de la grande vénerie de France.

Cachet de la régie des droits domaniaux.

Timbre humide « Régie du Roy sur les toiles ».

Timbre humide « Controlle des toiles ».

Timbre humide « Auneurs de toiles » 1696. Ville de Paris (V. P).

Matrice du sceau de l'Agence du domaine national de Paris.

Trois cachets du comité de salut public, deux ovales, un rond.

Timbre humide du comité de salut public.

Deux cachets du comité de division.

Sceau du directoire exécutif, octogone, au génie ailé.

Cachet du directoire exécutif, rond.

Huit cachets ovales du directoire exécutif.

Sceau du directoire exécutif, octogone, République assise. *Signé :* SUS F.

Timbre humide du directoire exécutif.

Timbre humide cassé du directoire exécutif, avec la date « 18 brumaire ».

Cette date se changeait chaque jour; celle du 18 brumaire est la dernière qui ait été composée et fondue pour les besoins du service.

Cachet ovale du Tribunal révolutionnaire.

Timbre humide ovale des archives du Tribunal révolutionnaire.

Cachet ovale du Bulletin décadaire (ans VI et VII).

Matrice du grand sceau rond de la haute cour de justice.

Deux cachets ovales de la haute cour de justice.

Deux timbres humides ovales de la haute cour de justice.

Cachet rectangulaire trouvé chez Babeuf, avec l'inscription : « Salut public » sous un niveau.

Timbre humide de la haute cour de justice, portant ces mots sur une seule ligne :

Cachet des trois consuls.

Cachet du premier consul.

Cachet du secrétaire général des consuls.

Matrice du grand sceau impérial pendant les Cent-Jours. (Face et Revers.) *Signé :* BRENET F. — DENON D.

Deux cachets ronds du ministre secrétaire d'État.

Matrices du grand et du petit sceau du cardinal Caprara.

Sceau du grand-duc de Berg aux initiales G. D. B.

Petit sceau impérial, employé dans le grand-duché de Berg.

Deux timbres humides ronds de la secrétairerie d'État du grand-duché de Berg.

Un timbre humide, portant ces mots en cursive : « Ministre et S^re d'État du grand-duché de Berg. »

Sceau rond du Tribunat, signé : MERCHE MARCHAND.

Deux cachets ovales de la chancellerie du Sénat conservateur (République).

Un timbre humide ovale de la chancellerie du Sénat (République).

Sceau rond du Sénat sous la République (an VIII). *Signé :* R. DUMAREST.

Cachet ovale du secrétariat général du Sénat (République française).

Timbre humide du secrétariat du Sénat (République française).

Deux timbres humides des commissions sénatoriales de la liberté de la presse et de la liberté individuelle.

Cachet ovale de la chancellerie du Sénat (Empire).

Timbre humide rond de la chancellerie du Sénat (Empire).

Deux timbres humides : « Sénat conservateur » — « Chancellerie du Sénat ».

Cachet et timbre humide ronds de la Chambre des pairs.

Sceau de la Chambre des pairs sous Louis-Philippe. Signé : T. TIOLIER.

Deux timbres humides longs : « Chancelier de France » — « Le grand référendaire ».

Deux cachets ronds de la Cour des pairs et du procureur général de ladite Cour.

Un cachet et un timbre humide de la Cour des pairs. Au centre on lit : « *Maison de justice* ».

Sceau rond des Archives sous Louis XVI, en argent.

Sceau rond des Archives — section judiciaire (après 1830).

Sceau rond des Archives — section judiciaire (Empire).

Timbre humide ovale du bureau du triage des titres.

Sceau rond des Archives sous la République, en argent.

Cinq sceaux ronds, deux grands et trois petits, des Archives (Empire).

Sceau rond des Archives (Restauration).

Deux sceaux ronds des Archives (Louis-Philippe).

Cachet et timbre humide ronds du garde général des Archives.

Deux timbres humides ovales : « Archives impériales » — « Archives du gouvernement ».

Timbre humide rond du ministère de la justice : « Section, galerie du Louvre. »

Cachet ovale des Archives : « Ministère de la Maison du Roi. »

Timbre humide : « Archives de la Maison du Roi. »

Cachet rond du gouvernement provisoire.

Deux cachets ronds aux armes royales du ministère du conseil privé et du ministre secrétaire du conseil privé.

Deux cachets ronds de la secrétairerie du conseil privé.

Cachet ovale et timbre humide rond de la secrétairerie des conseils.

Timbre humide ovale : Secrétairerie des conseils.

Cachet ovale, aux armes royales, du ministère de la justice.

Timbre humide rond de l'ancienne secrétairerie d'État, après 1830.

Cachet ovale en argent aux armes d'Orléans, provenant du cabinet de la reine Marie-Amélie.

Timbre humide rond du Bureau des pétitions.

Timbre humide rond : « Bureau des secours, 2me section. »

Timbre humide ovale : « Service du Roi. »

6° CACHETS DIVERS.

Cachets des comités des pétitions et de correspondance.

Tous ces cachets sont ovales, à moins d'indication contraire.

Cachet du Comité de l'Instruction publique.

Cachet du Département de la Seine, Archives.

Cachet du Département de Paris.

Cachet de l'Agence temporaire des titres, n° 4.

Cachet du Comité de Division.

Cachet du Comité de Législation.

Cachet de la Commission centrale.

Cachet de l'Encan national.

Cachet de la Commission pour la rédaction des lois.

Cachet de la Direction générale des assignats.

Deux cachets du comptage du papier assignat.

Cachet de la fabrication des papiers assignats.

Cachet du Comité de salut public (quatre cachets; deux types différents, un rond).

Cachet du Directoire exécutif (quatre cachets de types différents; un de ces cachets est rond).

Cachet du Comité des Cinq-Cents.

Deux cachets de la haute Cour de justice.

Deux cachets de Bonaparte, premier consul.

Cachet des Consuls de la République.

Cachet du ministère de la Maison du Roi.

Cachet des Archives de la Couronne (en argent).

MAGASINS.

BUSTES, PORTRAITS, SCULPTURES.

Napoléon Ier. — Buste. — Bronze, sur une plinthe de marbre. — H. $0^m,60$. — L. $0^m,28$. — Portant sur la face antérieure l'inscription : « NAPOLÉON. »

Dans un cartouche sur le côté gauche on lit : « *Eck et Durand f*^rs^ 1850. » *Signé* sur la face antérieure : CHAUDET F.

Louis-Napoléon. — Buste. — Bronze, sur piédouche carré. — H. $0^m,85$. — L. aux épaules $0^m,64$.

Sous le buste on lit les lettres L. N.; à droite, la signature A. BARRE F^t^, 1852.

Il est représenté en uniforme de général, avec le grand cordon.

A gauche, le nom du fondeur : *Patry fd.*

Napoléon III. — Buste. — Bronze. — — H. $0^m,60$. — L. $0^m,32$. — *Signé à droite :* A. BARRE F^it^.

Sous le buste, on lit dans un cartouche l'inscription : « NAPOLÉON III, 1852. »

A gauche, le nom du fondeur : *Patry fd.*

Les Archives possèdent deux exemplaires absolument semblables de ce buste, qui n'est que la répétition du précédent; seulement, ici le cou est nu, tandis que le président de

la République était habillé en général de division.

Louis XVIII. — Buste. — Plâtre bronzé, sur piédouche rond. — H. 0m,70. — L. 0m,55. — *Signé derrière :* BOUROLLEAU.

Il est représenté en uniforme de général, avec le grand cordon, les décorations et un jabot.

Louis XVIII. — Buste. — Plâtre bronzé sur piédouche rond. — H. 0m,50. — L. 0m,45. — *Signé sous le bras droit :* LAITIÉ.

Il est représenté en uniforme de général, avec décorations, mais sans jabot.

Charles X. — Buste. — Plâtre bronzé, sur piédouche rond. — H. 0m,50. — L. 0m,45. — *Non signé.*

Il est représenté en uniforme de général, avec le grand cordon et les décorations.

Louis-Philippe Ier. — Buste. — Plâtre bronzé sur piédouche rond. — H. 0m,85. — L. 0,65. — *Signé :* L. V. BOUGRAN, 1830.

Il est représenté en uniforme de général, avec le grand cordon.

Louis-Philippe Ier. — Buste. — Plâtre bronzé. — H. 0m,73. — L. 0m,42. — *Signé à gauche :* J. PRADIER.

Les Archives possèdent un double exemplaire du même buste en plâtre non bronzé.

L'impératrice Eugénie. — Buste. — Plâtre sur piédouche rond. — H. 0m,85. — L. 0m,50. — *Signé :* J. POLLET, 1857.

Elle est représentée avec le diadème, robe décolletée; le manteau d'hermine passé sur l'épaule droite.

Delarue, ancien directeur des Archives. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,57. — L. 0m,33. — *Non signé.*

A. G. Camus, ancien directeur des Archives, né à Paris, le 2 avril 1740; mort à Paris, le 2 novembre 1804. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,62 — *Signé :* LOUISE EUDES DE GUIMARD.

A mi-corps, la tête presque de face, un peu tournée vers la gauche, couverte de rares cheveux blancs frisés; habit d'académicien à broderies vertes; gilet bordé de vert avec jabot.

Ce portrait a été remis aux Archives nationales le 27 février 1860, par M. Taupier, gendre de M. Boicervoise, décédé le 28 mai 1859, en vertu de la disposition suivante du testament de M. Boicervoise, en date du 8 septembre 1858 : « Je donne et lègue aux Archives impériales le portrait de M. Camus, mon aïeul, archiviste de 1789 à 1804. J'ai fait faire ce portrait avec cette destination pour honorer sa mémoire. »

Pierre Corneille. — Statuette. — Plâtre bronzé, sur socle de bois doré. — H. 0m,55. — L. 0,35. — Par J. J. CAFFIERI.

Répétition de la statuette en terre cuite exécutée d'après le marbre de l'Institut pour la manufacture de Sèvres, où elle est encore conservée.

Sur la plinthe, on lit : « *Pierre Corneille.* — *Fait par* J. J. CAFFIERI, 1779 », et sur le dos du fauteuil, l'inscription suivante gravée dans le plâtre par l'auteur lui-même : « *Donné à l'Académie française par M.* CAFFIERI, *sculpteur du Roi et professeur de son Académie,* 1785. »

Voltaire.

Rousseau. — Statuettes. — Plâtre peint en vert; — H. 0m,38.

Les deux écrivains sont debout, se promenant et tenant leur canne.

Hoche. — Buste. — Biscuit blanc sur piédouche rond en biscuit bleu. — H. 0m,32 avec piédouche, et 0m,22 sans piédouche. — L. 0m,17.

Sur le côté droit de la plinthe, on lit : « *Manufre de porcelaine du C n* NAST, *rue des Amandiers, don Popincourt.* »

Allégorie. — Groupe. — Marbre. — H. 0m,80. — L. 0m,63. — *Signé sur le côté droit du socle :* CAMILLO PACETTI S.

Un homme qui n'a pour tout vêtement qu'une draperie posée sur l'épaule gauche et ramenée sur le bras droit, auquel l'artiste semble avoir voulu donner les traits de Napoléon Ier, est debout près d'un autel. Il étend la main droite pour saisir un papillon posé sur le front d'une femme coiffée d'une couronne murale. Cette femme est assise sur un rocher, duquel s'échappe un cheval marin.

Ce groupe repose sur un socle de marbre noir, sur lequel se détache en lettres de cuivre de relief l'inscription suivante :

Lo suppose la favola,
Lo narrera la storia.

Sur le côté droit du socle est gravée cette autre inscription :

Arborio di Breme I nel MDCCCVII,

et la signature citée plus haut.

Scène historique. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,10. — L. 0m,70. — *Non signé.*

Un homme, en costume du quinzième siècle, tient sur son bras gauche et semble emporter en toute hâte, en se défendant avec une épée qu'il tient de la main droite, un enfant dont la longue robe flottante traîne à terre. On assure que ce groupe représente l'*Enlèvement du dauphin Charles, par Tanneguy-Duchâtel.* — Sculpture du temps de Louis-Philippe Ier.

Marat. — Intaille sur cornaline. — H. 0m,03. — L. 0m,025. — *Signée :* SIMON.

L'Ami du peuple, de profil, tourné vers la droite, a la tête couverte d'un mouchoir noué sur le haut, la chemise ouverte sur la poitrine.

Le Pelletier Saint-Fargeau. — Intaille sur cornaline. — H. 0m,03. — L. 0m,025. — *Signée :* SIMON.

Il est de profil, tourné vers la gauche, en perruque avec un habit croisé à haut collet, une large cravate négligemment nouée.

Ces deux pierres gravées furent offertes par l'auteur, élève de GUAY, à la Convention nationale.

La Toilette de Psyché.

Le Coucher de Psyché.

Bas-reliefs. — Porcelaine dite de Wedgwood, sur fonds bleu clair, dans des cadres dorés. — H. 0m,11. — L. 0m,28. — *Non signés.*

Une de ces plaques est fendue en deux par le milieu.

Provenance inconnue.

Urne. — Albâtre. — Forme antique. — H. 0m,45.

Cette urne fut, dit-on, faite pour recevoir les cendres du conventionnel Beauvais-Saint-Sauveur.

PLANCHES GRAVÉES.

On a réuni toutes les planches gravées qu'on a trouvées dans les anciens fonds d'archives déposés au palais Soubise. Cette collection comprend surtout des tableaux généalogiques, des armoiries et des cartes de géographie. Cependant, nous avons cru devoir dresser une nomenclature détaillée des planches les plus intéressantes, de celles surtout qui représentent des personnages ou des scènes historiques et allégoriques. Ces planches s'oxydent et réclament des soins que l'administration des Archives ne peut leur donner. N'y aurait-il pas intérêt à les transporter dans un dépôt public où elles seraient utilisées ? La plupart de ces planches sont en bon état et donneraient des épreuves très-satisfaisantes.

On n'indique ici que les planches de cuivre réunies au Secrétariat. On n'a pu se préoccuper de celles qui existent encore dans les cartons et qui n'ont pas été séparées des fonds d'archives dont elles dépendent.

SUJETS HISTORIQUES, ALLÉGORIES, ARCHÉOLOGIE.

Inauguration de la statue de Louis XV, d'après le tableau de M. Machy, appartenant à ...[1]. — H. 0m,41. — L. 0m,66.

L'inscription a été grattée, et si l'on peut en lire le commencement, la fin a complétement disparu.

Prestation de serment du marquis de Dangeau entre les mains du Roi comme grand maître de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, le 18 *décembre* 1695. — H. 0m,265. — L. 0m, 385. — *Signée :* ANT. PEZEY *inv.* — S. LE CLERC *fec.*

La scène se passe dans la chapelle de Versailles.

Le Roi passe le collier de l'ordre au cou d'un chevalier agenouillé devant lui. — H. 0m,385. — L. 0m.195. — *Signé :* N. BOCQUET. — J. NOLIN *sculp.*

La scène se passe devant un autel.

Portrait de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, grand maître de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. — H. 0m,38. — L. 0m,28. — *Signé :* P. DREVET *sculp.* — H. RIGAUD *pinx.*

Vue de la maison de Boigny en 1699. — H. 0m, 185. — L. 0m,25. — *Non signée.*

* *Vue de la maison de Boigny avant son restablissement*[2]. — H. 0m,265. —

[1] Nous reproduisons autant que possible, en l'imprimant en caractères italiques, le titre même gravé sur la planche.

[2] Cette planche et celles qui suivent avec une * ont été gravées pour l'ouvrage qui porte ce titre : *Histoire des*

L. 0m,195. — *Signé :* CH. EISEN *direx.* — DE LONGUEIL *sculps.* (p. 498).

* *Plaque tumulaire de F. P. Potier, dit Conflans.*— H. 0m,275. — L. 0m,21.— *Signée :* CH. EISEN *direx.* — C. BAQUOY *sculp.*

Une inscription occupe le milieu ; au bas, un gisant nu, les mains jointes, sur sa tête le livre et le calice.

* *La même dalle,* plus grande.—H. 0m,29. —L. 0m,185.—*Signée :* S. THOMASSIN, *sculptor Regius,* 1700.

Pierre tumulaire de Jehan de Paris, mort en 1349. — H. 0m,28. — L. 0m,17. — *Non signé.*

Il est couché habillé sous un dais d'architecture gothique.

Pierre tumulaire de Jacques de Baynes, mort en 1350. —H. 0m,28.—L. 0m,16. — *Non signé.*

Il est couché sous un dais d'architecture gothique.

* *Pierre tumulaire de Tomas de Sainville,* mort en 1312.—H. 0m,28.—L. 0m,18. — *Non signé.*

Il est couché sous un dais d'architecture gothique.

Répétition réduite de la planche précédente (2e époque, p. 153).— H. 0m,275. —L. 0m,21.—*Signé:* CH. EISEN *direc.* — C. BACQUOY *sculps.*

Monument élevé en l'honneur de saint Antoine.— H. 0m,30. — L. 0m,20. — *Signé :* S. THOMASSIN *sculptor Regius,* 1700.

Sa statue, entourée de petits cochons, est placée au-dessus d'une longue inscription gothique par Ph. Pothier, dit Conflans,

* *Répétition réduite de la planche précédente.* — H. 0m,27. — L. 0m,205. — *Signé:* CH. EISEN *direc.* — DE LONGUEIL *sculps.* (p. 373).

* *La Foi, tenant une croix d'une main et une épée de l'autre, protége des malades en fixant ses regards sur un écusson aux armes de France et de Dauphiné.* — H. 0m,27. — L. 0m,21. — *Signé :* CH. EISEN *del.* — E. DE GHENDT *sculp.*

Personnage en costume Louis XV, avec le grand cordon, dans un cadre ovale. — H. 0m,275. —L. 0m,21. — *Signé :* CAR. EISEN, *inv.* — MASSARD, *sculp.*

Le fond est orné de fleurs de lis et des initiales A. M.

Réception d'un chevalier — H. 0m,275.— L. 0m,21. —*Signé :* CH. EISEN *direx.*— C. BACQUOY *sculp.*

Au bas, on lit : *Deuxième époque. — Réception d'un chevalier commandeur par la supérieure maîtresse de Seedorf* (?).

Ce même sujet se trouve exactement reproduit sur une autre planche.—H. 0m,85. — L. 0m,145. — *Signé :* DUFLOS *f.*

Sceau de Louis-Auguste, Dauphin de France, grand maître de Saint-Lazare. —H. 0m,271. — L. 0m,21. — *Signé :* CH. EISEN *inv.* — C. BAQUOY *sculp.*

Neuf planches représentant des scènes militaires, des flottes et des assemblées. — H. 0m,08. — L. 0m,145. — *Signées :* L. DOUDAN, *sculps.*

Aucune d'elles ne porte de légende.

Trois scènes d'intérieur relatives à la fondation et aux cérémonies de l'ordre du Mont-Carmel.—H. 0m,08.—L. 0m,145. *Signées :* CL. DUFLOS, *f.*

L'une d'elles est la répétition exacte de la réception d'un chevalier par la supérieure de Seedorf, dessinée par Eisen, dont il est question plus haut.

Ces trois planches font partie de la même suite que les neuf gravées par DOUDAN, indiquées ci-dessus.

Plusieurs planches d'armoiries et de sceaux.

L'une d'elles est signée par THOMASSIN.

SCIENCES, BLASON, GÉNÉALOGIE.

Huit planches de géométrie, de physique, de mécanique et d'astronomie. — H. 0m,18. — L. 0m,18. — *Signées :* VIOTTE, *graveur du Roy, sculps.*

Elles proviennent des papiers du Sr Para. T 466 2.

Planches représentant les écussons des

ordres royaux, hospitaliers militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, par M. GAUTHIER DE SIBERT, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, historiographe desdits Ordres. A Paris, de l'Imprimerie royale. MDCCLXXII, in-4o.

maîtres de la chambre des comptes, à Blois.

Plusieurs planches d'armoiries et de sceaux.

Une d'elles est signée : THOMASSIN.

Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collége de Boissy, avec la généalogie de la famille de ses fondateurs, MDCCXXIV. — Un titre, deux planches d'abrégé chronologique et dix-sept planches généalogiques gravées. — H. 0m,405. — L. 0m,26.

PLANS ET CARTES.

Carte topographique de la forest de Compiègne et ses environs. — H. 0m,39. — L. 0m,46. — N. MATIS, *del. et sc.* 1753.

Carte topographique de la forest de Marly avec ses environs, levée en 1768 *et* 1769, *par Laseigne, géographe des bâtiments du Roy ; gravée par* DUPUIS, *architecte ; écrite par* DROUET. — H. 0m,43. — L. 0m,76.

Carte de M. Danville du nord de l'Amérique. — *Carte de M. Buache où il a placé les prétendues découvertes d'un amiral de Fonte ou Fuentes.* Sur la même planche de cuivre. — H. 0m,41. — L. 0m,37.

Carte du lac de Nicaragua et de la rivière St Juan, sur laquelle on a marqué les deux passages proposés pour faire communiquer l'Océan à la mer du Sud. — H. 0m,33. — L. 0m,57.

Carte des monts Pyrénées depuis Bayonne jusqu'à Bagnères de Luchon, et depuis la frontière d'Espagne jusqu'à St-Sever, cap. de Gascogne, par M. de Laborde. — H. 0m,34. — L. 0m,57.

Carte des pays qu'occupe maintenant la mer Méditerranée depuis l'époque où l'Océan, séparant l'Afrique de l'Espagne, forma le détroit de Gibraltar et inonda les pays qui forment aujourd'hui cette mer, par M. de Laborde. — H. 0m,38. — L. 0m,70.

Carte pour servir au Voyage de M. Saugnier au Sénégal, dressée sur ses Mémoires, par M. de Laborde. — H. 0m,645. — L. 0,80.

Carte particulière du duché de Bourgogne, levée géométriquement par ordre de MM. les Élus, etc..., faisant partie de la Carte générale de la France, levée par ordre du Roy et par les Ingénieurs géographes de Sa Majesté, sous la direction de MM. Cassini, Camus et de Montigny, de l'Académie des Sciences. — *Dressée et exécutée par le sr Séguin, ingénieur géographe du Roy, en* 1763. — H. 0m,60. — L. 0m,58.,

La carte entière se composait de 16 planches ; on n'a ici que les planches portant les numéros 1, 4, 7, 10, 13.

Carte d'une partie de la Nouvelle-Hollande, de l'isle des Arsacides, découverte par Mrs de Bougainville, de Surville et Shortland, et de quelques autres côtes de la mer du Sud, par M. de Laborde, 1791. — H. 0m,99. — L. 0m, 59.

Carte de la côte nord-est de la mer du Sud, par M. de Laborde. — H. 0m,46. — L. 0m,89.

Carte pour servir aux Voyages de M. de Surville, capitaine de vaisseau, dressée sur ses Mémoires, par M. de Laborde. 1791. — H. 0m,60. — L. 0m,92.

Carte des détroits de Magellan et de Lemaire, dressée d'après celles des voyageurs français, anglais, espagnols, hollandais, et principalement d'après Mrs de Bougainville, Byron, Wallis et Carteret, par M. de Laborde, 1790. — H. 0m,45. — H. 0m,98.

Carte des isles de la Sonde et du détroit de Malaca, dressée sur les Mémoires de M. de Surville, capitaine des vaisseaux de la Compagnie, par M. de Laborde. — H. 0m,61. — L. 0,93.

Carte d'une partie de la mer du Sud, avec des détails sur les principales isles de cette mer, par M. de Laborde, 1791. — H. 0m,88. — L. 0m,65.

Toscane, États du Saint-Siége, royaume de Naples et de Sicile, dressés par M. de Laborde, 1786. — H. 0m,42. — L. 0m,84. — Trois planches ; il en manque plusieurs.

Umbria, Etruria, Latium, Magna Grecia et Sicilia antiqua, dressées par M. de Laborde, 1786. — H. 0m,41. — L. 0m,84.

Carte de Franche-Comté, Dauphiné, Provence, Languedoc, faisant partie d'un ensemble dont les autres parties manquent. — H. 0m,81. — L. 0m,65.

Carte de l'Europe pour l'instruction publique d'après les ordres du ministre de l'intérieur, par J. D. Barbier du Bocage, géographe des Relations extérieures, an XII (1804). — H. 0m,60. — L. 0m,73. — Gravée par Doudan.

Dix planches d'un carte de Bourgogne incomplète. — H. 0m,60. — L. 0m,93.

On a les planches qui portent les numéros 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 13, 14.

Dans un cartouche placé au bas de la planche n° 13, on lit : « Les ornements d'après les dessins du sr Galey, Inspecteur des Bâtiments du Roy, l'Écriture par Bourgoin. » —

TÊTES DE LETTRE ET CARTES D'ENTRÉE.

Une boîte renfermant neuf planches de cuivre, gravées par Oblin, graveur en cachets, timbres et taille-douce, quai des Orfèvres, près la rue du Harlay, n° 25, à Paris.

Plusieurs de ces planches portent encore le nom et l'adresse du graveur, sur le papier qui les enveloppe. Voici leur description sommaire :

1° *Une planche représentant la Justice sous la figure d'une femme qui tient une balance de la main gauche et un glaive de l'autre.* — H. 0m,10. — L. 0m,145.

Elle est entourée des attributs de la guerre, de la marine, du commerce et de l'agriculture. En bas, on lit : Directoire exécutif ; en haut : *Liberté, Égalité,* et plusieurs autres inscriptions sur les diverses parties de la planche.

2° *Deux cartes portant ces inscriptions : « Laissez entrer chez le consul Sieyès. » — « Laissez entrer chez le consul Roger-Ducos. »* — H. 0m,155. — L. 0m,10.

3° *Deux cartes sur une même planche L'une porte l'inscription : « Laissez entrer chez le consul Bonaparte » ; l'autre représente la République assise, tenant un gouvernail et une couronne de chêne.* — H. 0m,145. — L. 0m,10.

Sur un piédestal contre lequel elle s'appuie, on lit : *Liberté, Égalité. Système représentatif.* — Autour est gravée cette légende : *Consuls de la République française.*

4° *Deux cachets ronds gravés sur la même planche.* L'un porte ces mots inscrits dans une couronne de feuilles de chêne : « *Laissez entrer dans le Palais des Consuls de la République frse* » ; l'autre représente la République déjà décrite sous le n° 3, avec les mêmes légendes, mais entourée cette fois d'un cercle. — H. 0m,10. — L. 0m,136.

5° *Carte octogone portant ces mots gravés dans l'intérieur d'une couronne de feuilles de chêne : « Laissez entrer chez le Ier Consul. »* — H. 0m,074. — L. 0m,072.

6° *Deux cartouches ovales sur une même planche.* L'un est vide, l'autre porte ces mots gravés dans un encadrement ovale formé de rais de cœur, de perles et d'une couronne de roses : « *Laissez entrer chez la citoyenne Bonaparte.* » — H. 0m,138. — L. 0m,093.

7° *Carte portant ces mots dans un losange inscrit dans un encadrement rectangulaire : « Laissez entrer chez le secrétaire général Lagarde. »* — H. 0m,068. — L. 0m,10.

8° *Carte gravée avec ces mots : « Laissez entrer chez le secrétaire général Maret. »* — H. 0m,68. — L. 0m,10.

9° *Planche gravée représentant dans un encadrement octogone une figure de République debout, tête nue, portant de la main droite une pique surmontée d'un bonnet phrygien et soutenant un faisceau entourant une hache de la main gauche. Autour cette légende : « République française. »*

Planche gravée sur cuivre pour un en-tête de lettre du Sénat conservateur représentant la République assise, la main droite posée sur une épée, la main gauche appuyée sur un bouclier portant ces mots : « Constitution française, an VIII. » — H. 0m,13. — L. 0m,165. — *Signé :* B. Roger, *sc.*

Derrière la figure, un coq. Sur la terrasse, on lit : « Sénat conservateur. »

Trois coins de médailles gravés en acier par Dumarest, d'après la figure de la République par Roger qui vient d'être décrite.

Plusieurs boîtes contenant des cachets des diverses assemblées, des corps judiciaires, de la poste, etc.

Soixante-dix-sept médailles clichées en étain, face et revers, représentant la suite chronologique des comtes de Savoie et des rois de Sardaigne de 1027 *à* 1773. — *Signées :* Lavy.

Six médailles clichées en étain, face et revers, rappelant les victoires de l'armée d'Italie. — Signées : C. Lavy.

Différentes monnaies en argent et en billon des rois de Sardaigne et autres.

Médaille en bronze de Bonaparte, premier consul, an XI. — Par Lavy.

Il existe des inventaires manuscrits détaillés de cette collection de clichés et de monnaies, conservée dans une boîte remise, en octobre 1830, par M. Saunier, à M. Daunou, garde des Archives.

MONNAIES ET PLOMBS DESTINÉS A MARQUER LES MARCHANDISES.

Monnaies de différents pays en argent et en billon.

Assignats et faux assignats.

Marques en plomb pour les foires et marchés.

Elles portent ces inscriptions :

1. *Visite de la foire Saint-Denis,* 1776.
2. *Visite des bas,* 1776.
3. *Sortie de la halle haute,* 1776.
4. *Bas pour foire,* 1779.
5. *Régie* (au milieu une fleur de lis).
6. *Régie du Roy, année* 1776 (au milieu H. S. H.).

Les cartons sur lesquels sont fixées ces marques portent tous cette note : « Décrittes au procès-verbal du 10 septembre 1776. » Seule la dernière porte : « Substituée à celle du procès-verbal du 10 septembre, par autre procès-verbal du 28 septembre 1776. »

Vingt-six boîtes renfermant des matrices, formes et poinçons d'assignats et de mandats territoriaux (portant les nos 28 à 53).

OBJETS DIVERS.

Planétaire en cuivre doré, représentant les mouvements du système solaire, surmonté d'un cadran indiquant les heures.

Le mécanisme est signé Delalain, *à Bar-le-Duc.* L'appareil mesure 0m,54 de diamètre. Il repose sur un pied de marbre blanc posé sur un parquet en marqueterie de bois noir et gris. Le tout est enfermé dans une grande cage de verre de 0m,90 de haut sur 0m,60 de largeur.

Sur une plaque de cuivre fixée extérieurement en bas de la cage de verre, on lit cette inscription : « *Donné à l'Assemblée nationale, le* 23 *décembre* 1789, *par M. l'abbé Major professeur au collége de Bar-le-Duc.* »

Avec cet objet est conservée une lettre de l'abbé Major, donnant des détails sur le mécanisme, aujourd'hui en très-mauvais état.

Globe terrestre et Globe céleste du dix-septième siècle, en papier, avec de nombreuses scènes, figures peintes et légendes imprimées, sur les différentes régions de la terre, leurs habitants et la date de leurs découvertes, la forme des constellations, la grandeur des étoiles, etc., etc. — Diam. 0m,50.

Ces deux sphères sont montées sur quatre pieds de bois tournés.

Au bas du globe terrestre, à la fin d'une longue inscription enfermée dans un cartouche qui porte ce titre : « *Lectori S.* », on lit la signature suivante : « *Auctore* Arnoldo Florencio, *à Langres. Reg. Cat. Malis cosmographo et pensonario.* »

Obélisque de marbre gris et rose, sur une base formée de morceaux de marbre ou de granit de trois espèces différentes. — H. 1m,38. — L. à la plinthe inférieure 0m,35.

Coffret en fer gothique, quinzième siècle, avec serrure sur le côté. — H. 0m,19. — L. 0m,42. — Prof. 0m,31.

Ce coffret provient du Trésor des Chartes. Il passe pour avoir renfermé le traité de Londres (18 septembre 1527).

Coffret en fer plein, décoré de nervures et d'ornements en relief gothiques dorés. — H. 0m,22. — L. 0m,34. — Prof. 0m,19.

Le couvercle, en forme de demi-cylindre, est surmonté d'une poignée. — Provenance inconnue. — xvie s.

Coffret en cuir vert, entièrement décoré d'ornements dorés frappés sur le cuir, surmonté d'une poignée dorée. — H. 0m,21. — L. 0m,51. — Prof. 0m,32.

La serrure a été enlevée. — xviiie s.

Coffre en bois recouvert de maroquin

rouge, garni de clous dorés, décoré de grosses fleurs de lis également dorées. — H. 0m,29. — L. 0m,69. — Prof. 0m,33.

Le couvercle porte cette inscription, tracée en petits clous dorés : ARCHIVES DE L'ACADÉMIE.

L'intérieur est garni de satin bleu. Poignées sur les côtés. — XVIIe siècle.

On croit que ce petit meuble a appartenu à l'Académie française.

Deux méridiens en étain. Diam. 0m,32.

L'un de ces méridiens, dont la circonférence est décorée de fleurs de lis percées de trous pour recevoir des clous, porte cette légende : « *La Nation, la Loy, le Roy. Dédié et présenté à nosseigneurs de l'Assemblée nationale en mars, 2e année de la liberté française,* 1790. — *Louis XVI, roy des Français.* » Et sur le haut du cadran : « *Nec pluribus impar.* — *Fabrique de Paris.* »

Sur le second, des fers de pique ont remplacé les fleurs de lis autour de la circonférence, et en haut on lit, de chaque côté d'un bonnet phrygien : « *La Nation, la loy, la liberté, l'égalité.* » Sur le cercle extérieur, on lit la légende : « *Dédié et présenté à la Convention nationale l'an premier de la République française,* 1792 » ; en bas du cercle : « *Fraternité à nos concitoyens.* » Le disque intérieur porte, comme dans le cadran précédent : « *Nec pluribus impar.* — *Fabrique de Paris.* »

Une note manuscrite jointe à la seconde de ces pièces porte ces mots : « *Pellier, horloger à Laon.* — *Déposé aux Archives nationales le* 8 *janvier* 1793, *l'an II de la Répub. franç.* » Cette note indique que ces cadrans avaient été offerts aux Assemblées politiques de 1790 et de 1793, et furent renvoyés par elles aux Archives que dirigeait alors Camus.

Dans une boîte en acajou plaqué de l'époque impériale, décorée de poignées en bronze doré et portant sur le couvercle une croix grecque, sont conservés divers insignes provenant de l'ordre des chevaliers de la Croix établi sous l'Empire, et plusieurs objets anciens qui avaient appartenu audit ordre. — H. de la boîte, 0m,39. — L. 1m,04. — Prof. 0m,63.

Mitre épiscopale du commencement du quatorzième siècle, décorée de scènes en broderie de soie et de fil d'or encadrées dans des rangs de perles fines, sous un dais d'architecture gothique de style flamboyant. — H. de la mitre 0m,30, avec les pattes 0m,84. — L. 0m,29.

Les fonds étaient ornés autrefois de pierres précieuses en cabochons, qui ont presque toutes été enlevées. La partie supérieure de la mitre est surmontée de petites feuilles en argent doré, se terminant autrefois par une figure ou une pierre qui a disparu. Voici l'énumération des sujets brodés sur cette mitre :

Face antérieure. — En haut : le Crucifiement ; au dessous, la Nativité ; de chaque côté de cette dernière scène, un saint ; à gauche, saint Jean portant l'Agneau ; à droite, un évêque nimbé.

Face postérieure. — En haut, l'Annonciation ; au-dessous, l'Adoration des mages ; à gauche, saint Denis ; à droite, sainte Catherine. Sur les pattes également ornées de broderies de soie, d'or et de perles, rattachées à la mitre par des attaches en métal à charnières, sont représentés sous des dais d'architecture gothique : à gauche, la Vierge tenant l'enfant Jésus ; à droite, un évêque agenouillé, les mains jointes et portant sa crosse, tourné vers la Vierge.

Trois autres mitres sans ornements.

L'une d'elles est décorée de galons qui paraissent anciens ; sur une autre sont dessinés des scènes et des personnages (l'Ensevelissement du Christ, la Résurrection, les apôtres) ; elle paraît avoir été destinée à recevoir des broderies.

Crosse en ivoire, dont la volute a été remplacée à une époque moderne. — H. 0m,32.

Il existe encore une partie de la hampe et un anneau décoré de rinceaux laissant trois places vides occupées par des groupes de deux animaux fantastiques qui se mordent à la tête ou à la gueule.

Petit reliquaire en cuivre uni, en partie brisé, décoré d'une crête découpée et de pinacles aux quatre angles. — H. 0m,15. — L. 0m,17.

Heaume en fer, gravé, à visière. — Seizième siècle. — H. 0m,34.

Épée du seizième siècle, en fer oxydé, paraissant avoir longtemps séjourné sous la terre. — H. 0m,96.

La même boîte renferme encore une crosse en bois doré, une tiare à plumes, une pierre d'autel, une épée à poignée dorée, ornée de pierres fausses, une planche gravée.

Boîte renfermant des cachets, timbres humides clichés, des bois gravés.

Le tout avait été fabriqué pour les cérémonies des chevaliers de la Croix dont l'insigne, une croix grecque, se trouve partout répété.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

La commission de l'Exposition universelle de 1867 a déposé aux Archives nationales, avec ses propres archives, les types des poids, mesures et monnaies exposés en 1867 par toutes les nations du globe. La description de cette intéressante collection sortirait du cadre de cet inventaire ; mais il n'était pas sans intérêt de signaler son existence et de faire connaître l'endroit où elle est conservée.

POINÇONS DES ORFÉVRES DE PARIS.

Les Archives possèdent encore les poinçons des orfévres de Paris, et des matrices de sceaux, au nombre de plusieurs centaines. Cette intéressante collection réclamerait un inventaire particulier.

J. J. GUIFFREY,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 31 *mars* 1878.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

LE

NOUVEL-OPÉRA

LE

NOUVEL-OPÉRA

HISTOIRE. — L'édifice du Nouvel-Opéra n'a pas de passé, mais nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur les différentes salles que, sous différents noms, l'Académie de musique a occupées depuis son origine.

C'est à la date du 28 juin 1669 que Louis XIV accorda à Pierre Perrin le privilége d'établir à Paris une académie, « pour y représenter et chanter en public des « opéras et représentations en musique et en vers françois ».

Perrin, poëte et pauvre, dut chercher des associés pour son entreprise. Il s'entendit avec le marquis de Sourdeac, connu pour son habileté à construire les machines théâtrales, et le sieur de Champeron fut le bailleur de fonds. Sourdeac et Champeron passèrent, le 8 octobre 1669, un bail avec M. de Laffemas, et louèrent pour cinq ans, moyennant 2,400 livres de loyer, le jeu de paume de la Bouteille, situé en face de la rue Guénégaud, sur l'emplacement de la maison qui porte actuellement le n° 42, rue Mazarine, et le n° 43, rue de Seine.

D'après Castil-Blaze, la salle aurait été construite par GUICHARD, intendant des bâtiments du duc d'Orléans. Nous n'avons pu trouver aucune preuve à l'appui de cette assertion, ni savoir au juste à qui Castil-Blaze l'a empruntée. Du reste, il est probable qu'au point de vue artistique, cette salle n'offrait rien de remarquable.

L'ouverture eut lieu au mois de mars 1671. Le succès fut vif et durable. Sourdeac et Champeron ayant tout mis en œuvre pour évincer Perrin de l'entreprise, celui-ci céda son privilége à Lully.

Un ordre du Roi fit cesser, le 30 mars 1672, les représentations de l'Opéra dans la salle de la rue Mazarine.

Plus tard, de 1673 à 1688, cette salle fut louée aux comédiens français, puis elle redevint un jeu de paume, dont il subsistait encore quelques vestiges il y a une trentaine d'années.

Lully, pour n'avoir pas à subir les exigences de Sourdeac, qui, en vertu de son bail, détenait la salle de la rue Mazarine, fit construire par VIGARANI une salle de spectacle dans un autre jeu de paume, rue de Vaugirard, du côté du palais du Luxembourg, entre ce palais et la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel.

Cette salle, inaugurée le 15 novembre 1672, avait un caractère essentiellement provisoire. On prétend même que l'Opéra revint donner quelques représentations à la salle de la rue Mazarine.

Bientôt, l'Académie royale de musique devait être plus convenablement logée. Molière étant mort le 16 février 1673, le Roi donna à Lully la salle du Palais-Royal, occupée alors par la troupe de Molière.

Cette salle avait été construite en 1637 par LEMERCIER, d'après les ordres du cardinal de Richelieu, dans l'aile droite du Palais-Royal, alors Palais-Cardinal, à peu près à la place où est actuellement percée la rue de Valois.

Rien, au dehors, n'en signalait l'existence. C'était une salle de fêtes où le public n'était pas admis, et où l'on avait accès par l'intérieur du palais. Vingt-sept degrés, sur lesquels on plaçait des siéges, en occupaient à peu près toute la longueur, et formaient un amphithéâtre terminé par un portique composé de trois arcades, auquel venaient se relier deux balcons dorés, posés l'un sur l'autre de chaque côté. Le plafond, peint par Le Maire (probablement Jean Lemaire dit Legros Lemaire), représentait une longue ordonnance de colonnes corinthiennes portant une voûte enrichie de rozons.

C'est là que l'on représenta Mirame. En novembre 1660, la troupe de Molière y transporta son théâtre. On avait dû modifier l'œuvre de Lemercier. Les galeries avaient été transformées en deux étages de loges; pour donner accès au public, on avait construit un escalier à la droite du bâtiment, dans le cul-de-sac appelé Court Orry. De nouvelles modifications furent opérées lorsque Lully s'installa dans cette salle, en 1673. La toiture fut surélevée; on éleva aussi le théâtre, afin de donner plus de profondeur aux dessous, pour le jeu des machines.

L'ouverture eut lieu le 15 juin 1673. C'est dans cette salle que furent donnés, en 1716, les premiers bals de l'Opéra. La décoration de la salle de bal était l'œuvre de Servandoni.

En 1732, la salle fut restaurée et ornée de peintures dues à Lemaire[1]. Au-dessus de la loge du Roi, le buste d'Apollon, au-dessus de la loge de la Reine, le buste de Minerve, étaient suivis, sur la même ligne des panneaux des deuxièmes loges, des bustes des plus célèbres poëtes. Le rideau du théâtre présentait une composition, dont les figures étaient d'environ sept pieds. Apollon y paraissait au milieu d'une gloire, sur le devant de l'autel des sacrifices, accompagné des différents génies et des Muses. Les armes du Roi formaient le couronnement de la bordure.

Cette salle fut détruite par l'incendie, avec une partie du Palais-Royal, le 6 avril 1763. Après Lully, l'Académie royale de musique y avait été dirigée par Francine, son gendre (1687), tantôt seul, tantôt avec divers associés; Guyenet (1704), Francine et Dumont (1712), Besnier, Chomat, Duchesne et Laval de Saint-Pont, syndics des créanciers de l'Opéra (1713); Destouches (1728), Gruer (1730), Lecomte et Lebœuf (1731), Thuret (1733), Berger (1744), Rebel, Francœur, de Tréfontaine (1747), Rebel et Francœur, sous l'autorité du prévôt des marchands (1749); Royer (1754) et Levasseur (1755), dans les mêmes conditions; Rebel et Francœur (1757).

Pendant la construction d'une nouvelle salle, l'Opéra fut logé provisoirement aux Tuileries.

Dans l'aile construite par Louis Levau, entre le pavillon de Marsan et le pavillon central, avait été établie une salle de spectacle. Cette salle, achevée vers la fin de 1660, avait eu pour architecte Amandini. Vigarani en construisit les machines et les décorations. Le plafond était enrichi de sculptures dorées et de peintures exécutées par Noël Coypel, sur les dessins de Lebrun.

Après avoir servi à des fêtes, lors du mariage de Louis XIV, et pendant l'enfance de Louis XV, la salle fut occupée par Servandoni, qui y fit représenter, de 1738 à 1754, des pantomimes ou spectacles en machines. Elle fut dès lors désignée sous le nom de salle des Machines.

C'est sur l'emplacement de la scène seulement que Soufflot, après l'incendie de

[1] Parfait, dans son *Dictionnaire des Théâtres* (additions et corrections, 1756), parle de deux Lemaire dont il n'indique pas les prénoms : le premier, peintre, architecte et décorateur, *mort depuis plusieurs années;* le second, fils du précédent, *actuellement vivant.* C'est le père, probablement, qui, en 1732, avait restauré la salle de l'Opéra.

l'Opéra, construisit une salle et un théâtre à peu près semblables à ceux qui venaient d'être détruits. La partie de la salle des Machines *réservée, dans l'origine, aux spectateurs, et dont la décoration était une des plus riches que l'on connût, devint un magasin où l'on entassa les décors de l'Opéra.*

La construction de la salle provisoire coûta 409,455 *livres. L'Opéra y donna ses représentations du* 24 *janvier* 1764 *au* 23 *janvier* 1770. *Pendant cette période, à la direction de Rebel et Francœur succéda, en* 1767, *celle de Berton et Trial, qui, en* 1770, *s'adjoignirent Dauvergne et Joliveau.*

Ce même théâtre fut ensuite occupé par les Comédiens français, de 1770 *à* 1782, *puis par les Bouffons italiens, de* 1790 *à* 1791. *C'est sur son emplacement que fut établie la salle des séances de la Convention; plus tard, vers* 1804, Percier *et* Fontaine *construisirent dans la même partie du palais une salle de spectacle, une salle d'assemblée pour le conseil d'État, et une chapelle.*

Le 26 *janvier* 1770 *eut lieu l'ouverture de la nouvelle salle construite par* Moreau, *au Palais-Royal. L'emplacement était à peu près le même que celui de l'ancienne salle. Celle-ci s'étendait davantage sur la droite. On peut s'en faire une idée assez exacte en prolongeant par la pensée l'architecture de l'aile droite actuelle du Palais-Royal, qu'elle continuait* (*moins les colonnes toutefois*), *jusqu'à la maison qui porte actuellement le n°* 200, *dans la rue Saint-Honoré. Au-dessus des sept larges arcades du rez-de-chaussée régnait un balcon de fer de près de cent pieds de long, de l'exécution du sieur* Deumier; *au premier étage, le foyer était éclairé par sept grandes fenêtres. Les ornements de la façade avaient été exécutés par* Vassé, *sculpteur du Roi.*

Le plafond de la salle, supporté par un entablement enrichi de groupes dus également au ciseau de Vassé, *avait été peint par* Durameau; *il représentait les Muses et les Talents rassemblés par le Génie des Arts, précédant Apollon qui paraissait sur son char.*

C'est pour cette salle que Caffieri *avait sculpté les bustes de Quinault, Lully et Rameau.*

Le 8 *juin* 1781, *un nouvel incendie détruisit la salle de* Moreau; *elle avait coûté* 2,381,533 *livres.*

Les directeurs qui se succédèrent dans cette salle furent Berton, Dauvergne et Joliveau (1771); *les mêmes, associés à Rebel* (1773), *puis sans lui* (1775), *Berton seul* (1776), *Buffault et Berton* (1777), *Devismes du Valgay* (1778), *Devismes et Buffault* (1779), *Berton et Dauvergne* (1779), *Dauvergne* (1780), *Dauvergne, Gossec et le Comité* (1781).

La construction d'une salle provisoire fut décidée. L'Opéra, pendant ce temps, donna des représentations de ceux de ses ouvrages qui exigeaient le moins de mise en scène, sur le petit théâtre des Menus-Plaisirs, rue Bergère. C'est sur l'emplacement de cette salle qu'est édifiée la salle actuelle des concerts du Conservatoire. Les représentations y commencèrent le 14 *août* 1781.

De là, l'Opéra passa dans une salle construite avec une rapidité exceptionnelle, sur l'emplacement du magasin de l'Opéra, boulevard Saint-Martin. Lenoir, *par sa soumission du* 21 *juillet* 1781, *s'était engagé à terminer la construction en soixante-cinq jours; les travaux commencèrent le* 2 *août, et l'inauguration eut lieu le* 2me *octobre, par une représentation gratuite.*

En y comprenant la valeur du terrain et le prix de deux maisons, acquises pour établir le foyer du public, les dépenses s'élevèrent à 1,258,671 *livres* 9 *sous* 1 *denier.*

Les représentations de l'Opéra eurent lieu dans cette salle, jusqu'au mois d'août

1794. *Les directeurs furent Dauvergne* (1782), *Jansen et le Comité* (1784), *Dauvergne, Francœur neveu et le Comité* (1785), *Francœur, sous l'autorité de la municipalité* (1791), *Francœur et Cellerier* (1792), *le comité des artistes* (1793).

L'Académie de musique, devenue Académie royale avec Lully, n'avait pas changé de titre jusqu'en 1791. *Le* 24 *juin* 1791, *elle prit le titre d'*Opéra. *Elle s'appela ensuite tour à tour* Académie de musique, *le* 29 *juin,* Académie royale de musique, *le* 17 *septembre,* Académie de musique, *le* 15 *août* 1792, Opéra, *le* 12 *août* 1793, *et* Opéra national, *le* 27 *vendémiaire an II* (18 *octobre* 1793). *Les dates indiquent suffisamment les événements politiques qui amenèrent ces fréquents changements de titre, avec lesquels nous n'en avons pas fini.*

Louis, *l'illustre architecte du théâtre de Bordeaux et du théâtre des* Variétés amusantes (*depuis Théâtre-Français*), *avait construit, en* 1793, *pour la citoyenne Brunet Montansier, un vaste théâtre qui occupait, rue de la Loi, toute la surface actuelle du square Louvois.*

Ce théâtre parut plus convenable que la salle du boulevard Saint-Martin, et l'Opéra s'en empara, en vertu d'un décret du 27 *germinal an II.*

L'aspect extérieur de la salle était sévère : au rez-de-chaussée, onze arcades; au premier étage, les onze fenêtres du foyer du public; au-dessus, onze fenêtres plus petites, éclairant une salle qui pouvait servir de lieu de réunion à des clubs; une extrême sobriété d'ornementation. Au dedans, la salle présentait la disposition justement admirée qui devait être conservée dans la salle de la rue Lepeletier. Huit colonnes accouplées, formant avant-corps, supportaient quatre grands arcs doubleaux, au-dessus desquels la coupole reposait sur un riche entablement. Le même parti a été adopté par l'architecte du Nouvel-Opéra. C'est dans cette salle qu'à l'inauguration de l'Opéra, le public trouva pour la première fois des siéges au parterre.

Quelques modifications de détail furent apportées par Raymond *et* Brongniart *en l'an V, par* Delannoy *en* 1808. *Enfin, la salle venait d'être complétement restaurée par* Debret *en* 1820, *quand, le* 13 *février, le duc de Berry fut mortellement frappé à la porte du théâtre. A la suite de cet attentat, il fut décidé que la salle ne servirait plus à des représentations théâtrales, et qu'elle serait démolie.*

Voici quelle avait été, dans cette salle, la série des directeurs de l'Opéra : an IV, La Chabaussière, Parny, Mazade, Caillot; an V, le comité des artistes; an VI, Francœur, de Nesle, Baco; an VIII, Devismes, Bonet de Treiches; puis Cellerier; an IX, Bonnet de Treiches; an X, Cellerier; 1802, *Morel Lemoyne;* 1803, *Bonet;* 1807, *Picard;* 1815, *Choron, Persuis;* 1817, *Courtin, Persuis;* 1818, *Persuis;* 1819, *Viotti.*

Le théâtre y reçut tour à tour les dénominations suivantes : an II, 20 *thermidor* (7 *août* 1794), théâtre des Arts; *an V,* 10 *ventôse* (28 *février* 1797), théâtre de la République et des Arts; 1802 (24 *août*), théâtre de l'Opéra; 1804 (29 *juin*), Académie impériale de musique; 1814 (3 *avril*), Académie de musique; 1814 (5 *avril*), Académie royale de musique; 1815 (21 *mars*), Académie impériale de musique; 1815 (8 *juillet*), Académie royale de musique.

Réduit de nouveau à s'installer dans des salles provisoires, l'Opéra donna des représentations à la salle Favart. Cette salle construite en 1782, *par* Heurtier, *pour la Comédie italienne, avait été modifiée par* de Wailly *en* 1783, Bienaimé *en* 1797, *et restaurée par* Peyre *et* David *en* 1814. *L'Académie royale de musique l'occupa du* 19 *avril* 1820 *au* 11 *mai* 1821.

Plus tard, cette salle restaurée par Lecointe *et* Hittorf, *pour le Théâtre-Italien, fut incendiée, et reconstruite en* 1840 *par* Charpentier.

L'Opéra donna aussi, en 1821, *quelques concerts et deux représentations dans la salle Louvois.*

Cette salle, située place Louvois, avait été bâtie par Brongniart. *Elle fut ouverte le* 16 *août* 1791. *Elle fut restaurée en* 1801, *par* Peyre *et* Clément. *Le Théâtre-Italien y joua de* 1804 *à* 1808, *et de* 1819 *à* 1825. *Pendant cette dernière période, il fut administré par la Direction de l'Opéra.*

M. de Choiseul, après avoir cédé l'hôtel et les jardins sur l'emplacement desquels fut construite la salle Favart, avait acquis de l'autre côté du boulevard l'hôtel bâti par Carpentier, *pour M. Bouret, et qui avait passé ensuite au fameux financier de la Borde. Sous la Révolution, cet hôtel servit à des ventes publiques de meubles. Plus tard, on y installa le ministère de la guerre, et, en* 1812, *le ministère du commerce et des manufactures. L'état-major de la garde nationale y fut aussi établi. Ce vaste hôtel, dont le jardin s'étendait jusqu'à la rue Lepeletier, se trouvait sans destination en* 1820. *On y transporta l'Opéra. Une salle provisoire fut construite par M.* Debret, *sur l'emplacement du jardin; les appartements et les dépendances de l'hôtel furent utilisés pour le service et l'administration.*

La façade sur la rue Lepeletier présentait deux étages de portiques, chacun de neuf arcades; au rez-de-chaussée, deux avant-corps étaient surmontés de terrasses. L'étage principal, décoré de huit colonnes ioniques, portant autant de statues adossées à l'attique, présentait une imitation du portique de la basilique de Vicence. Quant à l'aspect de la salle, Debret *avait conservé l'ordonnance de* Louis, *et les colonnes, la menuiserie des loges, une partie de la charpente étaient les matériaux mêmes de la salle démolie. L'ouverture eut lieu le* 16 *août* 1821.

En 1854, *MM.* Visconti *et* Rohault *réparèrent la salle, sans y apporter de notables modifications. En* 1863, *de nouveaux travaux eurent lieu. C'est à cette époque que le plafond de la salle fut peint par MM.* Lenepveu *et* Boulanger.

Ce plafond présentait quatre groupes principaux, reliés entre eux par des figures debout.

Au-dessus de la scène, Apollon, personnifiant le génie de l'art, était entouré des Muses. A sa droite, un Amour tenait l'arc et le flambeau; Polymnie semblait déclamer; à sa gauche, Uranie, le front constellé, était couchée; puis venaient Calliope, assise, Clio, Thalie, Melpomène. A la droite de Polymnie, Euterpe, Erato, Terpsichore. Ensuite, le groupe de la Musique personnifiée par trois femmes, l'une, au milieu, debout, tenant la harpe; les deux autres, assises; celle de gauche, la musique chantante, jouant d'un instrument à archet; celle de droite, la musique dansante, jouant de la zampogna. *Une femme jouant du tambourin, un homme et une femme (la danse pastorale), une nymphe et un Amour (la danse amoureuse), reliaient le groupe de la musique au groupe de la danse, placé au fond de la salle, et formé par Thalie, Aglaë, Euphrosyne dansant; plus loin, un faune suivi de sa lionne représentait la danse bachique; un groupe de deux hommes armés, la pyrrhique ou danse guerrière. Une sorcière attisait un foyer, près duquel se dressaient des serpents; des chauves-souris voltigeaient autour de sa tête. Ensuite, le groupe de droite était composé d'une femme debout représentant la Tragédie, ayant à sa gauche Tisiphone, à sa droite Mégère et Alecto; plus à droite, une ombre, debout, rejoignait la figure de Melpomène, que nous avons déjà citée.*

Toutes ces figures avaient été peintes par M. Lenepveu, *à l'exception des sept*

figures de la danse amoureuse, des grâces, de la danse bachique t de la danse guerrière, qui étaient l'œuvre de M. Gustave Boulanger.

Le foyer du public était orné des bustes suivants :

Du côté de la salle : Halévy, Cherubini, Lesueur, Lully, Quinault, Mehul, Sacchini, Gluck, Beethoven, J. J. Rousseau.

Du côté de la rue Lepeltier : Meyerbeer, Adam, Voltaire, la Fontaine, Homère, Spontini, Paer, Rameau, Racine, Philidor, Molière, Étienne.

La plupart de ces bustes, rangés, comme on le voit, dans un ordre peu méthodique, étaient en plâtre. Le Lully et le Quinault étaient d'anciens marbres. Le Gluck était l'œuvre de Houdon.

Au vestibule d'entrée, on avait placé, depuis 1846, *une statue en marbre de Rossini, assis, de M.* A. Etex.

Le foyer des artistes du chant était décoré des portraits de Donizetti, de madame Branchu, et de Laïs dans son rôle d'Anacréon.

Les bustes, la statue de Rossini et les tableaux ont été détruits lors de l'incendie qui éclata dans la nuit du 27 *au* 28 *octobre* 1873.

Il ne resta rien du théâtre ni de la salle. Le feu, malgré son intensité, respecta presque complétement les anciens bâtiments de l'hôtel Choiseul. Toute la partie située sur la rue Drouot demeura intacte. Le fronton de la façade, qui de ce côté donnait sur la grande cour d'honneur, était orné de figures représentant des Enfants jouant avec un lion et un tigre. Ces figures étaient l'œuvre du sculpteur Sébastien Adam *dit* Adam *le cadet; elles avaient été exécutées vers* 1755.

L'Opéra fut dirigé dans la salle de la rue Lepeletier par Habeneck (1821), *Duplantys* (1824), *Lubbert* (1828), *Véron* (1831), *Duponchel* (1835), *Duponchel et Ed. Monnais* (1840), *Léon Pillet* (1841), *Duponchel et Roqueplan* (1847), *Roqueplan* (1849), *Alphonse Royer* (1856), *M. Émile Perrin* (1862), *M. Halanzier* (1871).

Pendant ce temps, ce théâtre porta successivement les dénominations suivantes :

1821, Académie royale de musique; 1830 (4 *août*), théâtre de l'Opéra; 1830 (10 *août*), Académie royale de musique; 1848 (26 *février*), Théâtre de la Nation; 1848 (29 *mars*), Opéra, Théâtre de la Nation; 1850 (2 *septembre*), Académie nationale de musique; 1851 (2 *décembre*), Académie impériale de musique; 1854 (1er *juillet*), Théâtre impérial de l'Opéra; 1870 (4 *septembre*), Théâtre national de l'Opéra.

Après l'incendie, l'Opéra donna des représentations dans la salle Ventadour.

Cette salle, construite en 1828 *par MM.* Hervé *et* Guerchy, *avait été successivement occupée par le théâtre de l'Opéra-Comique, le Théâtre nautique, la Renaissance et le Théâtre-Italien. En* 1868, *le Théâtre-Lyrique y avait aussi donné des représentations, aux jours laissés libres par la troupe italienne. La même combinaison permit à l'Opéra de s'y installer provisoirement le* 19 *janvier* 1874, *et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle salle.*

Les terrains sur lesquels le Nouvel-Opéra est construit appartenaient, vers le milieu du siècle dernier, aux religieux mathurins. Dès 1769, *ils en cédèrent une partie, à titre de bail emphytéotique, à plusieurs particuliers, parmi lesquels se trouvait le sieur Sandrié, qui donna son nom au passage que la construction du Nouvel-Opéra et de ses abords fit disparaître, ainsi que la rue Basse-du-Rempart, l'hôtel d'Osmond, etc.* [1].

[1] Il résulte de documents conservés à la Bibliothèque de la ville de Paris, que par acte du 16 février 1769, approuvé et confirmé par lettres patentes données à Compiègne le 17 août 1772, les religieux mathurins ont cédé

C'est par un décret du 29 septembre 1860 qu'a été déclaré d'utilité publique la construction d'une nouvelle salle d'opéra, sur un emplacement sis entre le boulevard des Capucines, la rue de la Chaussée d'Antin, la rue Neuve des Mathurins et le passage Sandrié.

Un arrêté du 29 décembre suivant ouvrit un concours, et en détermina les conditions.

Un délai d'un mois était accordé aux concurrents.

Le jury était ainsi composé : M. le comte Walewski, ministre d'État, président; MM. Lebas, Gilbert, Caristie, Duban, *de* Gisors, Hittorff, Lesueur *et* Lefuel *(membres de l'Académie des Beaux-Arts, section d'architecture), et MM. de Cardaillac,* Questel, *Lenormand et* Constant Dufeux *(membres du conseil général des bâtiments civils).*

Cent soixante et onze projets furent présentés et exposés. Le jury n'accorda pas le grand prix, mais distingua cinq de ces projets, et désigna celui qui portait le n° 6 pour le premier prix de 6,000 francs; le n° 34, pour le prix de 4,000 francs; le n° 17, pour le prix de 2,000 francs; les n°s 29 et 38, chacun pour un prix de 1,500 francs.

Les auteurs de ces projets étaient MM. Ginain *(n° 6),* Crepinet *et* Botrel (n° 34), Garnaud *(n° 17),* Duc *(n° 29), Ch.* Garnier *(n° 38).*

Le jury, en outre, exprima le vœu qu'un nouveau concours fût ouvert entre les auteurs des cinq projets récompensés.

A la suite de ce concours définitif, le projet de M. Charles Garnier *fut choisi à l'unanimité, et l'exécution lui en fut confiée.*

Le rapport concluait en ces termes :

« *Le travail de cet architecte a été jugé réunir des qualités rares et supérieures, dans* « *la belle et heureuse distribution des plans, l'aspect monumental et caractéristique* « *des façades et des coupes.*

« *Ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, M.* Garnier, *qui se* « *recommandait déjà par ses succès académiques et ses excellentes études des monu-* « *ments de l'Italie et de la Grèce, a acquis les connaissances pratiques qui lui per-* « *mettent de remplir avec distinction la glorieuse mission qui lui sera confiée. L'exé-* « *cution de son projet promet une salle d'opéra digne de Paris et de la France.* »

Il serait superflu de constater combien ces prévisions du rapport ont été justifiées par l'achèvement de l'édifice, et à quel point le public a confirmé le jugement du jury.

Les travaux furent commencés en août 1861; interrompus pendant les événements de 1870 et de 1871, ils étaient loin d'être achevés, lorsque dans la nuit du 28 au 29 octobre 1873 la salle d'Opéra de la rue Lepeletier fut entièrement détruite par l'incendie.

Les travaux du nouvel Opéra reçurent une active impulsion. L'achèvement de certaines parties du monument (le pavillon ouest et le glacier) fut différé, et l'inauguration eut lieu le 5 janvier 1875, par une représentation par ordre, *dans laquelle on exécuta différents fragments d'opéras et de ballets* [1]. *La série ordinaire des représentations commença le vendredi 8 janvier.*

à bail, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à M. François-Jérôme Sandrié, charpentier, entrepreneur de bâtiments, un terrain de nature de marais, contenant quatre arpens dix toises de superficie, situé aux Porcherons, dans la rue Neuve des Mathurins, du côté de la Chaussée d'Antin.

[1] Premier et deuxième acte de la *Juive;* scène de la bénédiction des poignards, des *Huguenots;* premier tableau du deuxième acte de la *Source;* ouvertures de la *Muette de Portici* et de *Guillaume Tell.*

Bibliographie. — Outre le *Mercure de France* (aux diverses dates), les *Spectacles de Paris* (almanachs de théâtre publiés par Duchesne), et les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France*, par Bachaumont (t. I, II, IV, V, XI, XVII à XIX, XX, XXI, XXV), les principales sources qui nous ont fourni les documents de cette notice historique sont les suivantes :

Histoire de l'Académie royale de musique depuis son établissement jusqu'à présent (1738), par Parfait. (Man. Bib. nat. nº 12,355 du fonds français.)

Histoire du Théâtre-Français depuis son origine, par les frères Parfait, 1745, in-12.

Histoire de l'Opéra, par Travenol et Durey de Noinville, 1757, in-8º.

Lettre sur la danse et les ballets, par Noverre, 1760, in-18.

Description historique de la ville de Paris, par Piganiol de la Force, 1765, in-12.

Concours pittoresque pour l'embellissement de l'Opéra, 1770, in-8º.

Observations sur la construction d'une nouvelle salle de l'Opéra, par Noverre, 1781, in-8º.

Lettres sur l'Opéra, par M. C..., 1781, in-12.

Essai sur l'architecture théâtrale, par M. Patte, 1782, in-8º.

Essai sur l'art de construire les théâtres, leurs machines et leurs mouvements, par le C. Boullet, machiniste du théâtre des Arts, an IX (1801), in-4º.

De la nouvelle salle de l'Opéra, 1821, in-8º.

Sur le Nouvel-Opéra et les édifices à péristyle, par Alexandre, 1821, in-8º.

Lettre à madame de B... sur la nouvelle salle de l'Opéra, précédée de stances à J. Debret, 1821, in-8º.

Description du nouveau théâtre italien, par un amateur, 1821, in-8º.

Lettres à Sophie sur la danse, par A. Baron, 1825, in-8º.

Le Palais-Royal, 1829, in-8º.

Architectonographie des théâtres de Paris, ou Parallèle historique et critique de ces édifices, par Donnet et Orgiazzi, 1821, in-8º, et atlas, continué par J. A. Kaufman, 1837.

Souvenir de la vie et des ouvrages de F. F. Delannoy, 1839, in-fol.

L'Académie impériale de musique, par Castil-Blaze, 1839, in-8º.

Parallèle des théâtres modernes de l'Europe, avec les machines, par Clément Constant, 1842, in-fol., reproduit en 1859, avec un texte par J. de Philippi.

L'Amateur d'autographes, revue historique et biographique, par Gabriel Charavay, 1862 et suiv. (Articles relatifs à la salle des machines, t. II, III, IV.)

Revue universelle des Arts. Les Créateurs de Paris, par Jules Cousin.

Concours pour le grand Opéra de Paris, par César Daly (*Revue de l'architecture et des travaux publics*, 22e année), 1861, in-4º.

Mémoire pour le concours de l'Opéra (janvier 1861), par les auteurs du projet nº 131, in-4º.

Critique sur le concours ouvert pour l'édification du nouveau théâtre de l'Opéra, projet qu'il a fait naître, et compte rendu des journaux, par un membre du jury... publie, 1861, in-8º.

Le Groupe de la Danse, de M. Carpeaux, jugé au point de vue de la morale, ou Essai sur la façade du Nouvel-Opéra, par de Salelles, 1869, in-8º.

Le Théâtre, par Charles Garnier, 1871, in-8º,

Peintures décoratives exécutées pour le foyer public de l'Opéra, par Paul Baudry, *de l'Institut*, exposées à l'École nationale des Beaux-Arts, par E. About, 1784, in-8º.

Le Nouvel-Opéra de Paris, par de Calonne (extrait de la *Revue Britannique*), 1874, in-8º.

Sur les fondations du Nouvel-Opéra de Paris (communication faite à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, séance du 9 avril 1875), par Baude, in-4º.

Peintures décoratives de Paul Baudry, *au grand foyer de l'Opéra*, étude critique, avec préface de Théophile Gautier par Émile Bergerat, 1875, in-18.

Les Treize Salles de l'Opéra, par Albert de Lasalle, 1875, in-12.

Le Nouvel-Opéra, par Charles Nuitter, 1875, in-8º.

Le Nouvel-Opéra, par Alphonse Royer (publication de l'*Univers illustré*), 1875, in-fol.

Le Nouvel-Opéra, le monument, les artistes, par X. V. Z, 1875, in-12.

Le Nouvel-Opéra de Paris, par Ch. Garnier, 1876 et suiv., gr. in-8º; album in-fol.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

Un perron de dix marches en pierre de Saint-Ylie conduit à un rez-de-chaussée en liais de Larris, percé de cinq arcades, décoré de quatre statues et de quatre médaillons. De chaque côté est un avant-corps, percé d'une arcade semblable et orné de deux groupes en pierre. Au-dessus s'étend la *loggia*, dont les seize colonnes monolithes en pierre de Bavière ressortent sur un fond en pierre rouge du Jura. Ces colonnes sont reliées par des balcons en pierre polie de l'Échaillon, portés par des balustres en marbre vert de Suède; elles sont accompagnées par autant de colonnes en marbre fleur de pêcher, aux chapiteaux en bronze dorés de deux ors. Ces der-

nières colonnes soutiennent des *claustra* en pierre du Jura, dont les œils-de-bœuf sont ornés de bustes en bronze doré. Chacun des avant-corps est surmonté d'un fronton sculpté. L'attique est enrichi de sculptures dont le fond est incrusté de mosaïques dorées. Sur toute la façade et sur les avant-corps en retour règne une rangée de masques en bronze doré. Enfin, au-dessus des bandeaux, en marbre de brocatelle violette, s'élèvent à chaque angle des groupes en bronze doré.

Au-dessus de la façade on aperçoit la coupole de la salle revêtue de bronze, et au delà, le grand mur de la scène s'élevant à une hauteur de quarante-cinq mètres, et surmonté aux angles et au sommet de groupes en bronze.

Les groupes qui décorent, au rez-de-chaussée, les avant-corps de la façade sont, dans l'ordre suivant, en commençant par la gauche :

L'Harmonie.
La Musique instrumentale.
La Danse.
Le Drame lyrique.

L'Harmonie. — Groupe. — Pierre. — H. 3m,30. — L. du socle : 1m,75. — Par M. Jouffroy (François).

Trois figures.

L'Harmonie est montée sur un tertre, au pied duquel sont déposées deux palmes et deux couronnes. Elle a les ailes déployées. Entièrement drapée, elle lève le bras droit en faisant un geste déclamatoire, et du bras gauche elle tient serrées contre sa poitrine une palme et une couronne.

A droite, une femme drapée, — la Poésie, — le bras droit pendant, elle tient de la main gauche un papier qu'elle lit. Elle est de profil, adossée à la figure principale.

A gauche, une femme vue de face, — la Musique, — drapée, le coude gauche et la main droite appuyés sur une haute lyre, tient dans la main gauche relevée une flûte.

Derrière les figures, divers attributs : à droite, un masque tragique, un cor de chasse, des cymbales, une flûte de Pan; à gauche, une guitare, un tambour de basque, un tympanon.

La Musique instrumentale. — Groupe. — Pierre. — H. 3m,30. — L. du socle : 1m,75. — Par M. Guillaume (Eugène).

Sept figures.

Le génie de la Musique est monté sur un tertre; posé sur la jambe gauche, la droite légèrement fléchie, le haut du corps nu, les ailes déployées, de la main droite levée et tenant un rouleau, il semble commander à l'orchestre; de la main gauche il tient la lyre. A ses pieds, une branche de laurier.

A droite, une femme drapée joue du violon, la tête tournée et les yeux levés vers le bras du génie, qui lui marque la mesure.

A gauche, une femme drapée, la tête ceinte d'un diadème antique, joue de la double flûte.

Au premier plan, deux enfants ailés déroulent une banderole sur laquelle seront écrites les premières mesures de l'ouverture de *Guillaume Tell.* L'enfant de droite est assis sur le socle les jambes croisées, la tête de face; celui de gauche, assis sur le tertre, regarde l'autre enfant.

De chaque côté, derrière les deux femmes, apparaît un enfant. L'un, à gauche, accoudé sur une urne fluviale; l'autre, à droite, les joues gonflées, derrière une touffe des feuilles d'un palmier auquel est suspendue une lame de bois sonore, premier instrument de musique, ces deux enfants personnifient les harmonies de la nature; l'un, le bruit de la source, et l'autre, le bruit du vent.

La Danse. — Groupe. — Pierre. — H. 3m,30. — L. du socle : 1m,75. — Par Carpeaux (Jean-Baptiste).

Neuf figures.

Au centre, le génie de la Danse, nu, s'enlevant les ailes déployées, agite le tambour de basque de la main droite, et, de la main gauche levée, semble exciter les danseuses.

Devant lui, deux danseuses nues se tiennent chacune par la main gauche. Celle de droite, le corps de profil renversé à droite, la tête de face, souriante, les genoux légèrement fléchis, tient de la main droite une guirlande qui retombe et encadre la composition. Celle de gauche est vue de face.

Entre la danseuse de droite et le génie, on distingue au second plan deux danseuses; l'une soutient par la taille la danseuse de droite, dont la chair fléchit sous ses doigts; l'autre, plus près du génie, le corps à peine visible, avance la tête et semble vouloir se glisser dans le groupe; elle pose sa main gauche sur l'épaule gauche de sa compagne.

Plus à droite, au second plan, on aperçoit la tête railleuse, légèrement inclinée, du dieu des jardins dont la gaîne est adossée au mur.

Derrière la femme de gauche, une autre, de profil, dansant sur la jambe gauche, donne la main gauche à la danseuse du premier plan, et la main droite à une femme, au deuxième plan, à peine visible.

Devant le génie, entre les jambes des danseuses, un Amour souriant, à demi couché, tient la marotte levée de la main gauche, et s'appuie de la droite sur son carquois placé à terre, à côté de son arc détendu.

Par terre, sur le devant, une rose. Au fond, à gauche, un masque à peine ébauché.

Certaines parties de ce groupe sont inachevées. Sur la jambe gauche d'une des danseuses, on distingue encore les points du praticien.

On se souvient des ardentes polémiques dont le groupe de la Danse fut l'objet. Vers la fin de 1869, un arrêté ministériel ordonna que ce groupe serait retiré de la place qu'il occupe, et transporté dans l'intérieur du bâtiment.

Un nouveau groupe de la Danse fut commandé à Gumery (Charles-Alphonse); l'artiste avait achevé son modèle, quand la mort vint le frapper.

Ce groupe est composé de trois figures : la Danse, ailée, vêtue d'une courte tunique, le pied gauche sur un tertre, la jambe droite en avant, tient d'une main le thyrse, et de l'autre le tambour de basque. La tête est levée dans un mouvement plein d'animation et de gaieté. De chaque côté, danse une nymphe demi-nue. Celle de gauche, presque de face, la main droite à la hanche, le bras gauche relevé sur la tête, la jambe gauche en arrière; celle de droite, de profil, posée sur la jambe droite, le bras gauche levé.

Le Drame lyrique. — Groupe. — Pierre. — H. 3m,15. — L. du socle : 1m,75. — Par Perraud (Jean-Joseph).

Quatre figures.

La Vengeance, le sein à demi nu, les ailes déployées, le flambeau dans la main gauche levée, brandissant de la main droite une hache, dont le fer est caché par sa tête couronnée de serpents, foule aux pieds le corps du traître, couché à terre, la tête renversée sur le devant du socle, le bras gauche étendu, le droit replié, une blessure à la poitrine.

A gauche, un homme nu, la figure énergique, le pied gauche appuyé sur le bras étendu du traître, relève, de la main gauche, la draperie qui le voilait, et tient, de la main droite, le glaive de gladiateur qui vient de le frapper.

A droite, la Vérité, drapée, le corps de profil, la tête de face, le front levé, la main gauche repliée sur la poitrine demi-nue, tient de la main droite un miroir où se réfléchit la figure du coupable.

Le fond est occupé par une stèle.

Sur le perron sont placées quatre figures :

L'Idylle. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — L. du socle : 0m,80. — Par M. Aizelin (Eugène).

Demi-nue; de la main gauche elle tient une guirlande de fleurs, et ramène sous le sein les plis de sa tunique. Dans la main droite, elle tient le bâton pastoral. A ses pieds, à gauche, un chalumeau.

La Cantate. — Statue. — Pierre. — H. 2m. L. du socle : 0m,80. — Par M. Henri-Michel-Antoine Chapu.

La tête couronnée de lauriers, drapée, les bras et le sein droit nus, la tête de face, le regard au ciel, elle est posée sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie en arrière. Le bras gauche ramené sur la poitrine, le bras droit le long du corps, elle tient des deux mains un rouleau déployé, dont elle semble réciter le contenu.

Le Chant. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — L. du socle : 0m,80. — Par MM. Dubois (Paul) et Vatrinelle (Ursin-Jules).

Une femme drapée, la tête de face, tient un papier de la main droite; la main gauche est relevée par un geste calme.

Le Drame. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — L. du socle : 0m,80. — Par M. Falguière (Jean-Alexandre-Joseph).

Une femme couronnée de lauriers, drapée, la tête pensive, s'appuie des deux mains sur une *testudo* posée à terre.

Les tympans du rez-de-chaussée sont décorés de Médaillons représentant quatre têtes de profil. Ce sont :

Bach,
Pergolèse,
Haydn,
Cimarosa.

Diam. 0m,75. — Par Gumery (Charles-Alphonse).

Les deux premières têtes sont tournées vers la droite; les deux dernières vers la gauche.

Les œils-de-bœuf de la façade renferment des bustes en bronze doré.

H. 1m,20. — Par MM. Chabaud (Louis-Félix) et Évrard.

A gauche, en retour :

Scribe, 1791-1861.

Sur la façade, dans l'ordre suivant, à partir de la gauche :

Rossini, 1792-1868.
Auber, 1782-1871.
Beethoven, 1770-1827.
Mozart, 1756-1791.
Spontini, 1774-1851.
Meyerbeer, 1794-1864.
Halévy, 1799-1862.

A droite, en retour :

Quinault, 1635-1688.

Les bustes d'Auber, Beethoven, Mozart, Spontini, Meyerbeer, sont dus à M. Chabaud. Ceux de Scribe, Rossini, Halévy, Quinault, ont été exécutés par M. Évrard.

Les Masques, au bas des consoles en pierre du Jura, sont de M. Brias (Louis-Ernest.)

Les avant-corps de la façade sont ornés de fronton.

Fronton ouest. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 9m. — Par M. Petit (Jean).

Au centre, sur un écusson, on lit : *Architecture. Industrie.* De chaque côté, une femme est assise de profil. Celle de gauche, drapée, tient de la main droite un compas doré, et de l'autre main un rouleau. A ses pieds, un Génie, une flamme dorée au front, tient un flambeau dont la flamme est également dorée; près de lui, un chapiteau. La femme de droite, demi-nue, parée d'un collier, tient de la main droite une navette, et de l'autre un marteau; ces divers accessoires sont dorés. Un Génie, une flamme dorée au front, lui présente un vase doré. Près de lui, une ruche, une roue d'engrenage.

Fronton est. — Bas-relief. — H. 2m,25. — L. 9m. — Par M. Gruyère (Théodore-Charles).

Au centre, sur un écusson, on lit ; *Peinture. Sculpture.* De chaque côté, une femme est assise de profil; toutes deux sont drapées. A droite, la Peinture tient le pinceau de la main droite, et la palette de l'autre main. Un Amour est à ses pieds. A gauche, la Sculpture tient le marteau d'une main, et le ciseau de l'autre. Un Amour est à ses pieds; près de lui, un buste. Les accessoires sont dorés.

L'attique est orné de quatre médaillons avec figures décoratives.

Médaillons. — Pierre. — H. 3m,30. — L. 2m,20. — Par M. Maillet (Jacques-Léonard).

Un Amour nu, la tête penchée en avant, les bras levés, soutient, sur ses ailes recourbées, un médaillon circulaire, surmonté de la couronne impériale. De chaque côté du médaillon, une femme ailée. Celle de droite, presque nue, la tête de face ornée d'un diadème, posée sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie, tient un flambeau de la main gauche; le bras droit est relevé, appuyé sur le médaillon; la main droite, tombante, tient une palme. La femme de gauche a le bras gauche dans la même attitude. Posée sur la jambe droite, la jambe gauche croisée par devant; son bras droit, tombant le long du corps, tient une trompette. La tête est couronnée. Une draperie légère laisse découverts le bras, le sein droit et la jambe gauche. A terre, divers attributs, une couronne, des rouleaux.

Le même motif est répété quatre fois, chaque figure étant reproduite alternativement à gauche et à droite du médaillon.

Les sculptures d'ornements qui entourent les médaillons de l'attique, ainsi que tous les ornements de la façade, sont de M. Villeminot (Louis).

L'attique est également décoré de masques en bronze doré; ces masques sont la dernière œuvre de Klagmann. Ils sont au nombre de cinquante-trois, reproduisant douze types de masques antiques, comiques et tragiques, et ils mesurent 0m,80.

Enfin, l'attique supporte divers groupes en bronze doré :

Groupe. — Bronze doré. — H. 7m,50. — L. du socle : 5m,50. — Par Gumery (Charles-Alphonse).

A gauche :

L'Harmonie.

Trois figures.

L'Harmonie, la tête radiée, les ailes déployées, drapée, étend le bras droit d'un geste noble, et tient la lyre du bras gauche.

A droite et à gauche, sont assises, presque accroupies, deux femmes demi-nues, ailées, tenant une trompette sur les genoux.

A droite :

La Poésie. — Groupe. — Bronze doré. — H. 7m,50. — L. du socle : 5m,50. — Par Gumery (Charles-Alphonse).

Trois figures.

La Poésie, la tête radiée, les ailes déployées, drapée, tient le sceptre de la main gauche, et de la main droite une couronne et un rouleau.

A droite et à gauche, sont assises, presque accroupies, deux femmes demi-nues, ailées, tenant chacune une couronne à la main.

Pégases du grand pignon de la scène. — Groupe. — Bronze. — H. 5m. — L. du socle : 2m,50. — Par M. Lequesne (Eugène-Louis).

Une femme, à demi drapée, vue presque de dos, la tête de profil, retient d'une main Pégase qui se cabre; l'autre main est levée. Devant le cheval, un trophée d'instruments de musique : harpe, lyre, tambour de basque, etc., une guirlande.

Au sommet du pignon :

Apollon, la Poésie et la Musique. — Groupe. — Bronze. — H. jusqu'au sommet de la lyre : 7m,50. — L. 4m. Par M. Millet (Aimé).

Apollon, les épaules couvertes d'une légère draperie qui retombe derrière lui, élève des deux mains la lyre au-dessus de sa tête.

A droite, la Poésie assise, complétement drapée, la tête légèrement tournée à gauche, tient le style de la main droite levée, prête à écrire, et une tablette de la main gauche.

A gauche, la Musique, la tête de face, assise, la jambe droite repliée, appuie la main gauche sur un tambour de basque que, de la main droite, elle tient posé sur le genou droit. Elle est vêtue de la tunique laconienne fendue ; les jambes nues sont chaussées de cothurnes.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales, dont un pavillon occupe le centre, sont percées de chaque côté de ce pavillon, au rez-de-chaussée, de cinq grandes fenêtres cintrées, dont les balustrades sont en pierre de Sampan. Les balustrades des fenêtres du premier étage sont en marbre vert de Suède. Le second étage, correspondant aux œils-de-bœuf de la façade, est orné entre chaque fenêtre de bustes de musiciens, placés dans une niche circulaire dont le fond est revêtu de marbre rouge du Jura. Au-dessus, court, sous la corniche, un bandeau de marbre de Serravezza. Le cheneau est en bronze.

La frise du mur latéral de la scène est décorée de guirlandes, au-dessous desquelles sont placés des œils-de-bœuf dont les uns, pleins, sont garnis d'un fond de mosaïque ; les autres sont fermés par un grillage en fonte représentant une lyre.

Les deux pavillons, destinés à des usages différents, ne sont pas d'une construction semblable. Celui de l'est est percé d'arcades à jour, pour la descente à couvert des voitures. Celui de l'ouest, qui, à l'origine, devait former une dépendance de la loge du chef de l'État, est muni d'une double rampe carrossable qui aurait permis aux voitures de s'arrêter dans un vestibule clos et couvert, situé à la hauteur des loges du rez-de-chaussée. A l'entrée de la double rampe, s'élèvent des colonnes rostrales en granit d'Écosse ; chacune des entrées de ce pavillon est ornée de deux cariatides.

Les pavillons est et ouest sont ornés de chaque côté d'un fronton en pierre sculptée.

Les façades latérales sont entourées d'une balustrade en pierre polie, de Saint-Ylie, avec balustres en marbre bleu turquin. Cette balustrade est surmontée de vingt-deux statues lampadaires, et de huit colonnes en marbre bleu turquin foncé.

COTÉ OUEST.

Cariatides du pavillon ouest. — Statues. — Pierre. — H. 3m,80. — Diam. du socle : 0m,80. — Par M. Moreau (Mathurin).

Elles occupent la partie nord.

Figures drapées, symétriques. Un bras, tombant le long du corps, tient une palme de bronze ; l'autre bras, nu, élevé, tient une couronne de bronze. Les deux couronnes se rejoignent à la clef de l'arcade.

Cariatides du pavillon ouest. — Statues. Pierre. — H. 3m,80. — Diam. du socle : 0m,80. — Par Robert (Élias).

Elles occupent la partie sud.

Figures drapées, symétriques. D'un bras, elles tiennent élevées des palmes de bronze, qui s'entre-croisent à la clef de l'arcade ; l'autre bras est plié, la main appuyée sur la hanche.

Les frontons d'entrée du vestibule, supportés par ces cariatides, étaient ornés, à l'origine, d'aigles en bronze, de M. Rouillard (Pierre-Louis). Ces emblèmes ont disparu au mois de septembre 1870.

A la même époque, on se borna à voiler les aigles de bronze, aux ailes déployées, des colonnes rostrales placées à l'entrée des rampes du pavillon. Ces aigles sont de M. Jacquemart (Henri-Alfred).

Les bustes des façades latérales sont pour la partie sud-ouest, en commençant du côté de la façade :

Cambert.
Campra.
Rousseau.
Philidor.
Piccinni.
Païsiello.

Bustes. — Pierre. — H. 1m,20. — Par M. Itasse (Adolphe).

Partie nord-ouest. En commençant du côté du pavillon :

Cherubini.
Méhul.
Nicolo.
Weber.

Bellini.
Adam.

Bustes. — Pierre. — H. $1^m,20$. — Par M. DENÉCHAUX (SÉRAPHIN).

Deux frontons décorent les façades latérales aux extrémités.

Fronton sud-ouest :

La Musique et la Danse. — Bas-relief. — Pierre — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par M. OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE).

Au centre, sur un écusson, on lit : *la Musique, la Danse.*

A droite, une femme assise, demi-nue, dans une attitude inspirée, joue de la lyre.

A gauche, une femme assise, demi-nue, la tête tournée à droite, arrondit les bras, en jouant des castagnettes.

Aux pieds de chacune des deux figures se tient un Amour.

Le Chant et la Poésie. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par M. CABET.

Au centre, sur un écusson, on lit : *le Chant, la Poésie.*

A gauche, une femme demi-nue, assise, s'appuie sur la main gauche qui tient un rouleau ; la main droite est levée par un geste oratoire. A ses pieds, un Amour joue de la double flûte.

A droite, une femme demi-nue, assise, la tête levée d'un air inspiré, tient des tablettes de la main gauche, et de la main droite une plume qu'elle approche de l'encrier que lui présente un Amour placé à ses pieds.

Deux frontons décorent le pavillon ouest. Chacun de ces frontons porte, au milieu, les armes impériales, et, de chaque côté, une figure à demi couchée.

Fronton nord. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par TRAVAUX (PIERRE).

De chaque côté du motif central, une femme ailée, demi-nue ; un Amour est à ses pieds. Auprès de l'Amour de droite, on distingue une chouette, une statuette de Minerve ; auprès de l'autre, qui tient un compas dans sa main appuyée sur un livre, des manuscrits, des rouleaux.

Fronton sud. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par POLLET (JOSEPH-MICHEL-ANGE).

De chaque côté du motif central, une femme assise, le torse droit. Celle de droite, demi-nue, tient une palme dans la main gauche. Celle de gauche tient, de la main droite, un écusson ovale sur lequel on lit : *Sapientia principis.*

COTÉ EST.

Les bustes des façades latérales sont pour la partie sud-est, en commençant du côté de la façade :

Monteverde.
Durante.
Jomelli.
Monsigny.
Grétry.
Sacchini.

Bustes. — Pierre. — H. $1^m,20$. — Par M. WALTER (JOSEPH-ADOLPHE-ALEXANDRE).

Partie nord-est. En commençant du côté du pavillon :

Lesueur.
Berton.
Boïeldieu.
Hérold.
Donizetti.
Verdi.

Bustes. — Pierre. — H. $1^m,20$. — Par M. BRUYER (LÉON).

Deux frontons décorent les façades latérales aux extrémités.

Fronton sud-est :

La Comédie et le Drame. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par M. GIRARD (NOEL-JULES).

Au centre, sur un écusson, on lit : *la Comédie, le Drame.*

A gauche, une femme assise, demi-nue, souriante, tient le masque comique de la main droite, et les verges de la satire de la main gauche. A ses pieds, un Amour.

A droite, une femme assise, vêtue d'une légère draperie, tient la torche de la main gauche, et le poignard de la main droite. A ses pieds, un petit génie lève les bras par un geste d'épouvante.

Fronton nord-est :

La Science et l'Art. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,25$. — L. 9^m. — Par M. MANIGLIER (HENRI-CHARLES).

Au centre, sur un écusson, on lit : *la Science, l'Art.*

A gauche, une femme demi-nue, la main droite posée sur son genou replié, appuie la main gauche sur un globe terrestre. Un petit

Génie lui présente un rouleau de la main gauche, et tient un flambeau de la main droite.

A droite, une femme demi-nue, assise, presque de face, porte la main au front d'un air pensif; la main gauche est levée. Un petit Génie lui présente une tablette; près de lui, une palette; près de la femme, un masque comique.

Deux frontons décorent le pavillon est. Chacun de ces frontons porte, au milieu, une horloge, et de chaque côté une figure à demi couchée.

Fronton sud. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 9m. — Par M. Truphème (François).

A droite, une femme avec des ailes de papillon, la tête de profil, tournée vers la gauche, vêtue d'une légère draperie, s'appuie du coude droit contre le motif central. Le bras gauche est pendant et ramené vers le centre. A ses pieds, un Amour tient un tambour de basque dans la main droite, et élève une coupe de la main gauche; près de lui, la marotte de la folie.

A gauche, une femme demi-nue, avec des ailes de papillon, la tête de profil, tournée vers la droite, le coude gauche relevé contre le motif central, s'appuie sur le bras droit. A ses pieds, un Amour joue des castagnettes; près de lui, un thyrse, une flûte de Pan.

Fronton nord. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,25. — L. 9m. — Par M. Sobre.

Deux femmes, sans ailes, sont à demi couchées. Celle de droite, presque nue, le torse de face, la tête couronnée de lierre, tournée vers la gauche, tient de la main droite une guirlande de fleurs qui se relie au motif central, et, du bras gauche replié, elle tient un thyrse. A ses pieds est un Amour élevant une coupe de la main droite, la main gauche appuyée sur un tambour de basque; près de lui, une flûte de Pan.

La femme de gauche, la tête de face, couronnée, se tient adossée au motif central; le coude gauche relevé, la main pendante. De la main droite, elle tient le burin. A ses pieds, un Amour, une étoile au front, le bras droit appuyé sur un chapiteau, élève un flambeau de la main gauche.

Lampadaires. — Statues. — Bronze. — H. 2m,25. — L. du socle : 0m,55. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Ces statues sont au nombre de vingt-deux. Elles sont placées sur les balustrades et présentent deux types : *l'Étoile du matin* et *l'Étoile du soir.*

L'une des statues, l'*Étoile du soir*, du bras gauche, ramène sur son front un voile qui pend par derrière, et, du bras droit levé, soutient le lampadaire placé sur sa tête. La jambe droite est croisée devant la jambe gauche.

L'autre statue, l'*Étoile du matin*, du bras droit, rejette son voile derrière elle, et, du bras gauche, elle soutient le lampadaire placé sur sa tête. Elle est appuyée sur la jambe droite placée un peu en arrière; la tête est un peu tournée à droite.

FAÇADE POSTÉRIEURE.

Une porte monumentale et deux portes, fermées par une simple grille, donnent accès dans la cour de l'administration.

Le mur postérieur de la scène est percé d'une grande arcade qui, du neuvième au douzième étage, éclaire de vastes paliers.

Les masques, qui terminent les piliers de cette grande arcade, sont de M. Chabaud. Ils représentent la *Tragédie* et la *Comédie*. Ils mesurent 1m,50. La tête de Minerve, en pierre, haute de cinq mètres, qui orne la clef de l'arcade, est du même artiste. C'est encore lui qui a modelé les masques des couronnements de cheminées.

INTÉRIEUR.

VESTIBULES.

En pénétrant dans le vestibule de la façade principale, dont le sol est revêtu d'un dallage à grands compartiments, le public aperçoit, en face, quatre statues assises, représentant quatre compositeurs des écoles française, italienne, allemande et anglaise. Chacun d'eux porte le costume de son temps. Au-dessus de ces statues, sont sculptées les armes de la ville natale de chaque compositeur.

Ces figures devaient être exécutées en marbre; pour le moment, c'est le modèle en plâtre qui est mis en place.

Rameau. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90. — L. du socle : 1m,20. — Par M. Allasseur (Jean-Jules).

Assis, de face, drapé dans un manteau retombant sur les genoux, il lit le manuscrit du *Traité de l'Harmonie*, qu'il tient de la main gauche. Le coude gauche est appuyé sur le bras du fauteuil. La main droite, reposant sur le bras du fauteuil, tient une plume.

Sous le fauteuil, à droite, des partitions, un archet; à gauche, un violon, des lauriers.

Lulli. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90. — L. du socle : 1m,20. — Par M. Schoenewerk (Alexandre).

Assis, de face, le regard haut, inspiré, la

main droite sur le genou gauche, la jambe droite repliée en arrière, il tient un manuscrit dans la main gauche. Le bras gauche est accoudé sur un volume manuscrit, posé sur le fauteuil; on y lit les titres des principaux opéras de Lulli : *Alceste*, *Thésée*, *Roland*, *Armide*.

Sur le sol, à droite, des manuscrits.

Gluck. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90. — L. du socle : 1m,20. — Par M. Cavelier (Jules-Pierre).

Assis, de face, vêtu d'une pelisse fourrée, la jambe gauche un peu en arrière ; de la main gauche, il tient un manuscrit appuyé sur le genou gauche. La main droite, levée, tient la plume. La tête levée, le regard dirigé vers la droite, il semble chercher une inspiration.

A gauche, sur le socle, une lyre et des couronnes; sous le fauteuil, des partitions.

Haendel. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,90. — L. du socle : 1m,20. — Par M. Salmson (Jean-Jules).

Assis, de face, la jambe droite repliée, le coude gauche au bras du fauteuil, il tourne la tête vers la gauche. Le bras droit levé, tenant la plume de la main droite, il semble saisir une mélodie et se préparer à l'écrire.

Sous le fauteuil, d'un côté, une lyre et des lauriers ; de l'autre, la partition du *Messie*.

En face de chacune de ces statues, un groupe de lanternes repose sur des gaînes de marbre de Beyrède.

De chaque côté de ce vestibule, on en trouve un autre, de forme octogonale, communiquant avec les galeries latérales et dont les motifs de sculpture décorative ont été exécutés par M. Hurpin.

Par chacune des baies du vestibule principal, dix marches, en marbre vert de Suède, donnent accès à un second vestibule, destiné au service du contrôle, orné de huit panneaux décorés de plaques en marbre de Sarrancolin, et sculptés par MM. Kneth et Chabaud.

De là, on voit en face de soi le grand escalier.

Les spectateurs qui sont descendus de voiture sous le pavillon est arrivent au même point par un autre chemin.

Après avoir traversé une galerie close, où une double série de portes intercepte les courants d'air, ils pénètrent dans un vaste vestibule circulaire, situé juste au-dessous de la salle.

La voûte de ce vestibule est supportée par seize colonnes cannelées, en pierre du Jura, ornées de chapiteaux en marbre blanc d'Italie, qui forment tout autour un portique garni de bancs.

Le centre de la voûte est occupé par un zodiaque, entouré de douze têtes rappelant les signes du Zodiaque, et de quatre têtes rappelant les quatre points cardinaux. Le tout est sculpté par M. Chabaud.

Une inscription circulaire, dont les lettres enlacées semblent au premier aspect former des arabesques, contient le nom de l'architecte et les dates de la construction de l'édifice.

Au milieu du vestibule est placée une statue dont le socle est entouré d'un divan.

Mercure. — Statue. — Bronze. — H. 1m,50. — Par Duret (Francisque).

Mercure, posé sur la jambe droite, la gauche appuyée sur un petit tertre, tient de la main gauche une lyre que la main droite levée vient de faire vibrer.

A gauche de ce vestibule, trois galeries mènent au grand escalier.

Les galeries de droite et de gauche aboutissent aux premières rampes qui, par vingt marches, conduisent à la hauteur du vestibule du contrôle.

La galerie du milieu aboutit au-dessous de la voûte du palier central du grand escalier. Là, au milieu d'un bassin d'où s'élancent en branches recourbées des appareils d'éclairage, est placée sur un trépied qui baigne dans le bassin :

La Pythonisse. — Bronze. — Hauteur totale avec le trépied : 2m,90. — Par Marcello (pseudonyme de la duchesse Colonna de Castiglione).

A la base du trépied s'enroulent des serpents.

La pythonisse, assise, demi-nue, la jambe droite ramenée sous la gauche pendante, se penche, en s'appuyant sur le bras droit posé en arrière, à l'angle du trépied. Elle regarde à droite, le bras gauche tourné en dedans, la main ouverte par un geste défensif. Des serpents s'enroulent dans sa chevelure inculte.

GRAND ESCALIER.

Les marches du grand escalier sont de marbre blanc de Serravezza ; elles sont bordées par une balustrade en onyx, dont les deux cent vingt-huit balustres, en marbre rouge antique, reposent sur des socles de marbre vert de Suède. Les voûtes du palier central et les colonnes qui les soutiennent, construites en pierre de l'Échaillon, sont ornées d'attributs et d'ornements divers, au milieu de délicates arabesques.

A la hauteur du vestibule de la façade, la rampe centrale de l'escalier aboutit à un palier qui donne accès par une porte monumentale aux baignoires, à l'amphithéâtre et à

l'orchestre, puis, par les rampes latérales, à l'étage des premières loges et du foyer.

Aux abords de la rampe centrale sont placées, de chaque côté, des figures décoratives supportant des appareils d'éclairage.

Côté ouest.

Figures décoratives. — Groupe. — Galvanoplastie. — H. 2m,60. — Diam. du socle : 0m,90. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

Trois figures.

Au centre, une femme demi-nue tient sur la tête, de la main gauche, un lampadaire à six branches, de quatre lumières chacune. De la main droite, placée à la hauteur de la hanche, elle tient un faisceau de sept lumières. Devant elle, une femme demi-nue, vue de dos, assise sur le socle, la tête tournée à droite, tient de la main droite une coupe d'où sort un autre faisceau de sept lumières, qui se trouve à la même hauteur que le premier; de la main gauche, qui tient une couronne, elle s'appuie sur le socle. Une draperie, retenue par une riche ceinture d'orfévrerie, couvre la jambe droite, et retombe sur l'onyx du piédestal. Derrière, un enfant nu, courant, le pied droit à terre, tient de la main gauche un faisceau de sept lumières.

Côté est.

Figures décoratives. — Galvanoplastie. — H. 2m,60. — Diam. du socle : 0m,90. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

Au centre, une femme demi-nue tient sur la tête, de la main droite, un lampadaire à six branches, de quatre lumières chacune; de la main gauche, elle tient un faisceau de sept lumières. Devant elle, une femme assise, de face, la tête tournée à gauche, tient, de la main droite levée, un faisceau de sept lumières, qui se trouve à la même hauteur que le premier; elle s'appuie de la main gauche sur un tambour de basque, posé sur le socle; la jambe gauche, nue, est repliée sous la jambe droite couverte d'une draperie qui retombe sur le socle; le pied, nu, est pendant. Par derrière, un enfant nu, dansant, cambré à droite, tient de la main gauche un faisceau de sept lumières, et, de la main droite, relève la draperie de la figure centrale.

La porte monumentale du palier central, exécutée avec des marbres précieux, est décorée de deux cariatides, qui soutiennent un fronton au-dessus duquel deux enfants, en marbre blanc, s'appuient sur les armes de la Ville de Paris

Côté ouest.

La Tragédie. — Statue. — Marbre et bronze. — H. 2m,60. — L. du socle : 0m,70. — Par M. Thomas (Jules).

Le corps est en bronze, les draperies sont en marbre. La tête est ceinte d'un diadème doré; les bras sont nus; le bras droit, accoudé sur la base de l'une des grandes colonnes de l'escalier, tient une épée à lame argentée, la pointe appuyée sur le soubassement de la colonne; la main gauche est posée à la hanche, le poing fermé. Un masque tragique est placé sur le soubassement. La tunique et la robe sont de marbre vert de Suède; le manteau et la chlamyde, de marbre jaune. La jambe droite, nue depuis le genou, s'appuie à droite sur le pied fléchi. La ceinture et le cothurne sont dorés.

Côté est.

La Comédie. — Statue. — Marbre et bronze. — H. 2m,60. — L. du socle : 0m,70. — Par M. Thomas (Jules).

Le corps est en bronze, les draperies sont en marbre. La tête, dont les cheveux sont nattés, est couronnée de lauriers dorés. La main droite ouverte repose sur la hanche. La main gauche relevée tient une harpe dorée, appuyée sur le soubassement de la colonne voisine. La robe et la tunique sont de marbre jaune; la chlamyde est de marbre vert de Suède; les sandales sont dorées.

Les bronzes de ces deux cariatides ont été exécutés par M. Christofle. La marbrerie, comme toute celle de l'escalier, a été faite par MM. Drouet et Lozier.

Au-dessus du fronton que supportent les deux cariatides que nous venons de décrire :

Enfants. — Statues. — Marbre. — Hauteur totale avec le blason aux armes de la ville de Paris : 1m,50. — Par M. Thomas (Jules).

Ces enfants au nombre de deux soutiennent d'un bras la couronne murale, l'autre bras tient l'écusson décoré des armes de la ville de Paris.

Au premier étage, tout autour de la cage de l'escalier, s'élèvent trente colonnes monolithes de marbre Sarrancolin, aux bases et aux chapiteaux en marbre blanc de Saint-Béat. Du côté de l'avant-foyer, ces colonnes sont accouplées par groupe de quatre; sur les autres faces, elles sont accouplées par deux, et au droit de chaque colonne, sur le mur correspondant, est placé un pilastre en marbre fleur de pêcher ou en brèche violette. Ces

colonnes et ces pilastres soutiennent les archivoltes des arcades de la voûte.

Autour de la cage de l'escalier, devant le soubassement de chaque groupe de colonne, sont placés des candélabres portant cinq lumières.

La voûte est percée de douze pénétrations en forme d'arcades, correspondant aux arcades inférieures. Les têtes d'enfants des tympans des arcades ont été sculptées par M. CHABAUD (LOUIS-FÉLIX), qui a également sculpté les huit têtes des dessus de portes, représentant des types d'habitants des quatre parties du monde.

L'entre-colonnement qui, du côté du foyer, s'ouvre jusqu'à la hauteur des arcades, est, sur les autres faces, relié par des balcons qui correspondent à chacun des étages de la salle. Au premier étage, ils avancent sur la cage de l'escalier, par un encorbellement dont les balustres, de spath-fluor, et les dés, de marbres divers, supportent une rampe en onyx d'Algérie. Au second et au troisième étage, ces balcons sont en bronze ; au-dessus, ils sont en marbre de Campan et en pierre de Saint-Ylie, et supportent des pots à feu éclairant la partie supérieure de l'escalier.

Les sculptures de la partie inférieure de l'escalier ont été exécutées par M. CORBOZ ; à partir du niveau des premières loges, elles sont de M. CHOISELAT.

La voûte, percée d'une lanterne qui, pendant le jour, suffit à éclairer toutes les parties de l'escalier et permet d'en apprécier toutes les splendeurs, est décorée de quatre grands caissons où sont peints des sujets allégoriques.

Côté nord :

Le Triomphe d'Apollon. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. à la base : 15^m. — Au sommet : 4^m. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTE).

Trois figures.

Apollon, le carquois sur l'épaule, est debout sur son char, traîné par quatre coursiers qui occupent toute la partie gauche de la composition. Derrière le dieu, on aperçoit le disque enflammé du soleil.

Au centre, une femme ailée, planant au-dessus d'Apollon, le couronne de la main gauche, et tient la trompette de la main droite.

A droite, une pythonisse vêtue d'une draperie bleue foncée, la main droite au front, d'un geste inspiré, tient le livre du destin ouvert sur ses genoux. A ses pieds, sont déposés d'autres livres, le masque tragique et le masque comique. A sa droite, fume le trépied de Delphes, près duquel se dresse le serpent symbolique.

Côté est :

Minerve combattant la force brutale devant l'Olympe réuni. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. à la base : 15^m. — Au sommet : 4^m. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTIN).

Dix-huit figures.

A droite, une divinité ailée, drapée de jaune, couronne Minerve qui, personnifiant la lutte de l'intelligence contre la force matérielle, fait reculer Neptune armé de son trident. La déesse, la tête couverte du casque d'or, revêtue de la cuirasse aux écailles d'or, tient, avec un geste de menace, la branche d'olivier de la main droite, et se couvre de l'égide de la main gauche. Un olivier est à ses pieds; sur un des rameaux se tient la chouette.

A côté de Neptune, Amphitrite, vue de dos, apparaît au milieu des flots qui viennent se briser sur le rivage où se tient Minerve. Plus loin, un cheval marin s'enfuit.

A gauche, au premier plan, Vulcain, vu de dos, son marteau dans la main droite, est à côté de Vénus, debout, tenant un miroir de la main gauche. Près de Vénus, à sa droite, se jouent trois Amours, l'un sous son bras à demi relevé, les deux autres voltigeant près de sa tête ; à sa gauche, l'Amour se tient debout, son carquois à ses pieds ; derrière lui, sur le char d'où la déesse vient de descendre, se tient le paon de Junon.

A gauche de Vulcain, un enfant tient un casque ; au-dessous sont entassées des armes : un casque, un bouclier, une masse d'armes, des lances.

Au centre, entre Vénus et Minerve, Junon, à demi vêtue d'une draperie bleue, offre l'ambroisie à un aigle placé à sa droite. Mercure est assis, le caducée dans la main droite.

Plus loin, on aperçoit vaguement d'autres groupes de divinités ; au second plan, un dieu et une déesse ; plus loin encore, trois figures dont l'une tient une lyre.

Côté sud :

Le Charme de la musique. — Toile marouflée. — H. 5^m. — L. à la base : 15^m. — Au sommet : 4^m. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTE).

Dix-huit figures.

Au centre, Orphée, la tête radiée, jouant d'un instrument à archet, charme les animaux. Près de lui, une femme demi-nue, drapée de vert, s'appuie sur une urne, emblème des sources de l'harmonie.

Un tigre, un lion se roulent aux pieds d'Or-

phée ; plus loin, un paon écoute ; Cerbère à la triple tête, à la queue de dragon, semble vouloir escalader le nuage sur lequel Orphée est assis.

A gauche, l'Amour, versant à boire à un faune, personnifie la musique bachique.

La musique champêtre est représentée par une femme aux côtés de laquelle est assis un faune tenant un chalumeau.

Derrière eux, un groupe de trois femmes demi-nues, dansant en se tenant par la main, représente la musique de danse.

A gauche, dans le lointain, on aperçoit deux nymphes, dont l'une tient un tambour de basque. Plus loin, une troisième semble accourir.

A la droite d'Orphée, la musique guerrière est représentée par des chevaliers armés de toutes pièces, qui s'avancent montés sur des chevaux bardés de fer. Au premier plan, un chevalier fait retentir la trompette. D'autres chevaliers le suivent, déployant des étendards ; le cortége se perd dans l'éloignement.

Côté ouest :

La Ville de Paris recevant le plan du nouvel Opéra. — Toile marouflée. — H. 5^{m}. — L. à la base : 15^{m}. — Au sommet : 4^{m}. — Par PILS (ISIDORE-ALEXANDRE-AUGUSTE).

Sept figures.

A droite, la Ville de Paris, représentée par une femme revêtue de la cuirasse, drapée de violet, est assise sur le vaisseau symbolique. L'écusson aux armes de Paris est à sa droite. Elle s'appuie de la main gauche sur un glaive nu, et, de la droite, semble accepter le plan qui lui est présenté.

A ses pieds, est couchée une femme demi-nue représentant la Seine ; des fruits, des raisins, des fleurs, sont le symbole de la fertilité des régions qu'elle arrose.

A gauche, au premier plan, la Peinture, vue presque de dos, la tête de profil, vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau de pourpre, tient la palette d'une main et le pinceau de l'autre. Derrière elle, sont entassés des objets d'art, des armes, un bouclier, une hallebarde, un casque, des étendards.

Au-dessus, une femme vêtue d'une tunique jaune, assise, tenant un livre ouvert sur ses genoux, le bras droit appuyé sur une lyre, le masque tragique à ses pieds, personnifie l'alliance de la poésie et de la musique.

Plus à droite, une femme demi-nue, la Sculpture, tient le marteau de la main gauche, et de la main droite la statuette d'or de *Vénus victrix*, debout sur une sphère d'azur. A ses pieds, sont épars des tapis, des aiguières, des armes ciselées, des pièces d'orfévrerie, des porcelaines.

Vers le centre, une femme vêtue d'une draperie orange, personnifiant l'architecture, présente le plan du nouvel Opéra à la Ville de Paris.

Au-dessus, le Génie des beaux-arts, auprès de Pégase, élève son flambeau.

AVANT-FOYER.

L'avant-foyer se compose d'une galerie de vingt mètres de long, à chaque extrémité de laquelle se trouve un salon ouvert, qui communique avec les corridors du premier étage de la salle.

La galerie donne d'un côté sur le grand escalier, de l'autre sur le grand foyer. Cette dernière partie est ornée de huit pilastres en marbre fleur de pêcher, portant des arcades dans le tympan desquelles des enfants, assis sur la corniche, soutiennent des médaillons.

Premier tympan (côté est). — H. des tympans : 1^{m},40. — L. 5^{m}.

A gauche :

La Peinture en bâtiments. — Statue. — Plâtre. — H. 1^{m},30. — Par M. CHEVALLIER (H.).

Un enfant ailé, nu, est assis sur la corniche, les jambes pendantes, les pieds croisés. Il tient le pinceau de la main droite ; le bras gauche est accoudé sur le médaillon, la main gauche levée. La tête, de profil, est tournée à droite. Des deux côtés, accessoires de peintre en bâtiment : bidon à essences, brosses, règles, seau à couleurs, etc.

A droite :

La Fumisterie. — Statue. — Plâtre. — H. 1^{m},30. — Par M. CHEVALLIER (H.).

Un enfant ailé, nu, est assis sur la corniche, la jambe gauche repliée sous la droite pendante. La tête est tournée à gauche : le bras droit relevé est accoudé au médaillon. La main gauche, passée derrière un tuyau de cheminée, tient la raclette ; à gauche, accessoires de fumiste et de ramoneur.

Deuxième tympan (dans l'axe). H. 1^{m},40. — L. 5^{m}.

A gauche :

La Mosaïque. — Statue. — Plâtre. — H. 1^{m},30. — Par M. MATTHIEU-MEUSNIER (ROLLAND).

Un enfant ailé, presque nu, est assis, le pied droit posé sur la corniche, la jambe

gauche pendante. La tête est de face, les cheveux sont frisés à la mode de l'antique Orient; le bras gauche est appuyé sur l'écusson; il tient de la main gauche un petit cube de mosaïque, de la main droite le marteau du mosaïste.

A droite :

La Mécanique. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. MATTHIEU-MEUSNIER (ROLLAND).

Un enfant ailé, presque nu, est assis, le pied gauche posé sur la corniche, le pied droit pendant. La tête est de face; il tient des deux mains une roue d'engrenage placée à droite.

Troisième tympan (côté ouest). H. 1m,40. — L. 5m.

A gauche :

La Couverture. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. GUITTON (GASTON-VICTOR-ÉDOUARD-GUSTAVE).

Un enfant ailé, nu, est assis sur la corniche, le pied droit ramené sous la jambe gauche, la tête, de profil, tournée à gauche; la main droite, relevée, s'appuie sur un chéneau; le bras gauche est accoudé à l'écusson; la main gauche tient l'outil du poseur d'ardoises; sur la corniche, le fourneau et les outils du soudeur.

A droite :

La Marbrerie. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. GUITTON (GASTON-VICTOR-ÉDOUARD-GUSTAVE).

Un enfant ailé, nu, est assis, le pied gauche sur la corniche, la jambe droite pendante, la tête tournée à droite; le bras droit est accoudé à l'écusson; dans la main droite, le marteau du marbrier. La main gauche tient le ciseau; sur la corniche, à gauche, le maillet, le compas, un chapiteau.

Entre les pilastres, se trouvent alternativement trois portes de sept mètres de haut, donnant accès sur le grand foyer, et deux panneaux ornés de glaces. Sur les pieds-droits des extrémités, de chaque côté de la galerie, sont appendus, au milieu de palmes en bronze, quatre médaillons en émail.

Chacun de ces médaillons représente, sur un fond bleu, un instrument de musique de la France, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie, entouré de feuillages caractéristiques.

Le nom du pays, en grec, est inscrit dans un cartouche, au-dessous de chacun de ces médaillons.

ΓΑΛΛΙΑ. — Médaillon sur émail. — Diam. : 1m. — Par M. SOLLIER (ÉMILE).

L'instrument caractéristique de la France est l'Oliphant.

ΑΙΓΥΠΤΟΣ. — Médaillon sur émail. — Diam. : 1m. — Par M. SOLLIER (ÉMILE).

L'instrument caractéristique de l'Égypte est le Sistre.

ΕΛΛΑΣ. — Médaillon sur émail. — Diam. : 1m. — Par M. SOLLIER (ÉMILE).

L'instrument caractéristique de la Grèce est la Lyre.

ΙΤΑΛΙΑ. — Médaillon sur émail. — Diam. : 1m. — Par M. SOLLIER (ÉMILE).

Les instruments caractéristiques de l'Italie sont le Tambour de basque et la Flûte de Pan.

Le sol de la galerie, comme celui de tout l'étage et des corridors de la salle, est dallé de mosaïque.

La voûte est également entièrement revêtue de mosaïque.

Parmi toutes les splendeurs artistiques du Nouvel-Opéra, l'emploi de la mosaïque est un des moyens décoratifs auxquels l'architecte attachait le plus de prix et qu'il tenait le plus à réaliser.

Le Nouvel-Opéra en a montré, en France, le premier spécimen.

Le dallage des sols est formé de petits dés de marbre noyés dans un enduit de ciment. Le revêtement des voûtes de l'avant-foyer est exécuté au moyen de fragments de pâtes vitrifiées, colorées, ou garnies d'un fond d'or. Ce revêtement s'étend sur toutes les surfaces, suit toutes les courbes. La décoration comprend quatre grands caissons entourés d'ornements de toute sorte, d'instruments de musique, d'animaux, d'arabesques, etc.

Caissons de la voûte en mosaïque. — H. 2m,80. — L. 1m,55. — Exécutés d'après les cartons de M. DE CURZON (PAUL-ALFRED), par M. SALVIATI. — Toutes les figures sont incrustées sur un fond d'or.

Premier caisson (côté est).

ΑΡΤΕΜΙΣ. ΕΝΔΥΜΙΩΝ. — Mosaïque. — H. des figures 2m,50. — Par M. SALVIATI.

Diane, drapée de bleu, soutient Endymion, demi-vêtu de pourpre. Il a les yeux fermés, le bras gauche pendant, le droit replié sur l'épaule de la déesse.

Deuxième caisson.

ΟΡΦΕΥΣ. ΕΥΡΥΔΙΚΗ. — Mosaïque. — H. des figures 2m,50. — Par M. SALVIATI.

Eurydice, drapée de violet, ayant encore sur le visage la pâleur de la mort, suit Orphée, demi-drapé de rouge, qui la guide de la main droite et tient sa lyre de la main gauche.

Troisième caisson.

ΚΕΦΑΛΟΣ. ΕΩΣ. — Mosaïque. — H. des figures 2m,50. — Par M. SALVIATI.

L'Aurore, vêtue de rouge, une draperie bleue flottant au-dessus de sa tête, emporte dans ses bras Céphale nu.

Quatrième caisson (côté ouest).

ΨΥΧΗ. ΕΡΜΗΣ. — Mosaïque — H. des figures 2m,50. — Par M. SALVIATI.

Psyché est drapée de bleu, couverte d'un voile blanc; un papillon voltige au-dessus de sa tête. Mercure tient le caducée de la main gauche et soutient Psyché de la main droite.

Ces caissons ont été exécutés sur les cartons de M. de CURZON (PAUL-ALFRED). Toutes les figures des caissons sont incrustées sur fond d'or.

A l'extrémité de chaque voûte une inscription en caractères grecs épigraphiques est tracée en mosaïque. En voici le sens :

La mosaïque décorative a été appliquée, pour la première fois en France, pour l'ornementation de cette voûte et la vulgarisation de cet art.

Les figures, peintes par de Curzon, ont été exécutées par Salviati; Facchina a exécuté les ornements; l'architecture est de Charles Garnier.

Dans chacun des salons ouverts, placés à l'extrémité de la galerie de l'avant-foyer, se trouvent deux tympans décorés de figures allégoriques, accoudées à un médaillon. Ces figures sont teintées d'un ton de vieil ivoire.

SALON OUVERT (du côté ouest).

Tympan, côté est. — H. 1m,40. — L. 5m.

A droite :

La Menuiserie. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. DUBRAY (VITAL-GABRIEL).

Une femme demi-nue, les ailes déployées, la tête inclinée à gauche, est assise sur la corniche, la jambe droite pendante, la gauche repliée. Elle est chaussée de sandales. Le bras droit est accoudé sur le médaillon central; de la main droite elle tient un serre-joint.

A gauche :

La Tapisserie. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. DUBRAY (VITAL-GABRIEL).

Une femme demi-nue, les ailes déployées, est assise sur la corniche. La jambe gauche est repliée sous la jambe droite pendante. Elle est chaussée de brodequins. La main droite appuyée sur l'angle d'un divan capitonné, orné d'un gland, tient le marteau de tapissier; la main gauche tient une torchère.

Tympan, côté sud. — H. 1m,40. — L. 5m.

A droite :

Le Gaz. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. CUGNOT (LOUIS-LÉON).

Une femme nue, les ailes déployées, est assise sur la corniche, la jambe droite repliée sous la jambe gauche pendante; les pieds sont nus. La tête, légèrement relevée, est tournée à gauche. Elle tient de la main droite l'allumoir; la main gauche montre un candélabre allumé; près du candélabre un compteur à gaz.

A gauche :

Le Pavage. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. CUGNOT (LOUIS-LÉON).

Une femme, les ailes déployées, est assise sur la corniche, la jambe gauche repliée sous la jambe droite pendante; les pieds sont nus. La tête est tournée à droite. Elle est vêtue d'une tunique serrée par un ceinturon auquel est attachée une gourde. La main droite tient le hie, près d'un tas de pavés; le bras gauche est appuyé sur le médaillon central. Dans la main gauche le marteau du paveur.

SALON OUVERT (du côté est).

Tympan, côté est. — H. 1m,40. — L. 5m.

A droite :

La Charpente. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Une femme demi-vêtue, les ailes déployées, est assise sur la corniche, la jambe droite croisée sur la jambe gauche pendante. Les pieds sont nus; la tête est de face. Elle tient le compas de la main droite, la hache et la bisaiguë de la main gauche.

A gauche :

La Terrasse. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. DELAPLANCHE (EUGÈNE).

Une femme demi-vêtue, les ailes déployées, est assise sur la corniche, la jambe gauche pendante, le pied droit posé sur la corniche; les pieds sont nus; sa tête est tournée à gauche; elle tient de la main gauche le cordeau, de la main droite la pelle et la pioche.

Tympan, côté sud. — H. 1m,40. — L. 5m,

A droite :

La Serrurerie. — Statue. — Plâtre. — H. 1m,30. — Par M. BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

Une femme demi-vêtue, les ailes déployées, est assise, la jambe gauche sur la corniche, la droite pendante; les pieds sont nus. Sa tête vue de face est coiffée d'une calotte d'acier. Elle tient de la main droite un marteau appuyé sur une enclume, et appuie le coude gauche sur un établi muni de son étau.

A gauche :

La Maçonnerie. — Statue. — Plâtre. — H. 0m,30. — Par M. BARRIAS (LOUIS-ERNEST).

Une femme demi-vêtue, les ailes déployées, est assise, le pied droit posé sur la corniche, la jambe gauche pendante; les pieds sont nus. Sa tête est tournée à droite. Elle tient de la main gauche le fil à plomb, et de la main droite une truelle. A gauche est placée une auge, recouverte de la taloche, sur laquelle sont posés des sacs de plâtre.

Au bout des salons ouverts, se trouvent encore de petits salons circulaires, communiquant avec le grand foyer. Du sommet de la voûte divergent des rayons qui, dorés du côté est et argentés du côté ouest, sont l'emblème du jour et de la nuit.

L'étamage des glaces qui ornent ces salons est également doré d'un côté et argenté de l'autre.

L'avant-foyer est éclairé par trois lustres d'un style byzantin.

GRAND FOYER.

Le grand foyer, long de cinquante-quatre mètres, sur treize de large et dix-huit de hauteur, est d'une tonalité générale de vieux or, l'ensemble étant recouvert d'un ton semblable à la couleur que prend l'ombre des dorures, et les parties saillantes étant seules dorées ou rehaussées.

Du côté du grand escalier, trois grandes portes donnent accès dans le foyer. A droite et à gauche de la porte centrale de grandes glaces de sept mètres de haut s'élèvent à partir du sol. De l'autre côté, cinq grandes portes donnent accès sur la *loggia*.

De chaque côté du foyer dix colonnes accouplées sont couronnées par un entablement donnant naissance aux voussures.

A chacun des angles de l'entablement sont assis deux enfants.

Enfants, aux angles de l'entablement. — Plâtre. — H. des figures : 2m,90. — Par M. JULES THOMAS.

Chacun de ces enfants est assis, un pied posé sur la corniche, une jambe pendante. Ils sont dorés de deux ors.

Au-dessus de chaque colonne, vingt statues, également dorées de deux ors, personnifient les qualités nécessaires à l'artiste. Sur le socle de chacune de ces statues le nom est inscrit en grec.

Ces statues sont les suivantes, en commençant à l'est, par l'angle gauche du foyer, du côté de la *loggia*.

L'Imagination. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. BOURGEOIS (LOUIS-MAXIMILIEN).

Drapée, la tête levée, le regard inspiré, elle lève le bras droit; la main gauche est ramenée près du coude droit.

Sur le socle est écrit : Η ΕΙΔΩΛΟΠΟΙΙΑ.

La Beauté. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. SOITOUX (JEAN-FRANÇOIS).

Demi-nue, de la main droite relevée et de la main gauche, elle écarte le voile qui la couvre; à ses pieds un miroir, un coffret.

Sur le socle est écrit : Η ΚΑΛΛΟΣΥΝΗ.

La Grâce. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. LOISON (PIERRE).

Souriante, elle relève son voile de la main gauche levée; la main droite écarte à demi la draperie qui couvre son sein.

Sur le socle est écrit : Η ΧΑΡΙΣ.

La Pensée. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,50. — Par M. FRANCESCHI (JULES).

Drapée, la tête inclinée, et semblant méditer, elle a la main gauche levée près du

menton; le bras droit est plié, la main droite près de la hanche gauche.

Sur le socle est écrit : H ΔΙΑΝΟΙΑ.

La Dignité. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Sanzel (Félix).

Elle est drapée, la tête levée, de face; les bras croisés.

Sur le socle est écrit : H ΕΥΠΡΕΠΕΙΑ.

L'Indépendance. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Varnier (Henri).

Drapée, la tête tournée à droite, tenant le style de la main droite relevée, et un manuscrit de la main gauche, elle personnifie l'écrivain.

Sur le socle est écrit : H ΑΥΤΟΝΟΜΙΑ.

La Fantaisie. — Statue. — Plâtre. — Par M. Chambard (Louis-Léopold).

Couronnée de fleurs, posée sur la jambe droite, la jambe gauche croisée, du bras droit elle ramène à la hauteur de la hanche les plis de sa tunique; la main gauche soutient la tête penchée dans une attitude de rêverie.

Sur le socle est écrit : H ΦΑΝΤΑΣΙΑ.

La Passion. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Debut (Didier).

Drapée, la main gauche placée sur le cœur, elle élève un flambeau de la main droite.

Sur le socle est écrit : H ΕΠΙΘΥΜΙΑ.

La Foi. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Oliva (Alexandre-Joseph).

Drapée, elle appuie la main droite sur un bouclier; la main gauche levée montre le ciel.

Sur le socle est écrit : H ΠΙΣΤΙΣ.

L'Élégance. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Iselin (Henri-Frédéric).

Drapée, parée d'un collier, de la main droite pendante elle relève un pli de sa tunique; la main gauche tient un éventail.

Sur le socle est écrit : H ΚΟΜΨΕΙΑ.

Première figure à l'angle nord-ouest :

La Philosophie. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Tournois (Joseph).

Elle est drapée, la main droite au menton dans une attitude pensive.

Sur le socle est écrit : H ΦΙΛΟΣΟΦΙΑ.

La Modération. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Gauthier (Charles).

Drapée, le bras droit ramené à gauche, elle tient un mors de la main gauche.

Sur le socle est écrit : H ΕΥΦΡΟΣΥΝΗ.

L'Espérance. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Bruyer (Léon).

La jambe droite à demi drapée, le sein gauche nu, une étoile au front, elle s'appuie de la main droite sur l'ancre; la main gauche levée tient une couronne.

Sur le socle est écrit : H ΕΛΠΙΣ.

La Force. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Eude (Louis-Adolphe).

Demi-nue, les épaules couvertes de la peau du lion, la main droite appuyée sur la hanche, de la main gauche baissée elle tient la massue.

Sur le socle est écrit : H ΡΩΜΗ.

La Sagesse. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Tallet (Ferdinand).

Drapée, couverte de l'égide, elle tient le casque de la main gauche et le rameau d'olivier de la main droite baissée.

Sur le socle est écrit : H ΣΟΦΙΑ.

La Volonté. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Janson (Louis-Charles).

Drapée, le sein gauche demi-nu, le bras droit nu, baissé par un geste impératif, elle appuie la main gauche sur la poitrine.

Sur le socle est écrit : H ΒΟΥΛΗΣΙΣ.

La Prudence. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par Frison (Barthélemy).

Drapée, de la main droite levée elle tient un miroir. Un serpent s'enroule autour de la main gauche pendante.

Sur le socle est écrit : H ΦΡΟΝΗΣΙΣ.

La Tradition. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Cambos (Jules).

Demi-nue, elle tient dans la main gauche une réduction de la Vénus de Milo; la main droite baissée tient un compas et une règle graduée.

Sur le socle est écrit : H ΔΙΑΔΟΧΗ.

La Science. — Statue. — Plâtre. — H. 2^{m},50. — Par M. Marcellin (Jean-Esprit).

Drapée, la main droite relevée, de la main

gauche baissée elle désigne un point sur un globe terrestre; sous le globe, un livre.

Sur le socle est écrit : Η ΕΠΙΣΤΗΜΗ.

La Modestie. — Statue. — Plâtre. — H. 2^m,50. — Par M. Vilain (Victor).

De la main gauche relevée elle écarte à demi le voile placé sur sa tête; la main droite baissée tient un emblème.

Sur le socle est écrit : Η ΕΥΚΟΣΜΙΑ.

Entre les colonnes accouplées qui supportent ces vingt statues, chacune des grandes portes monumentales est surmontée d'un panneau dans lequel est symbolisée la musique des différents pays.

La Musique personnifiée. — Dix panneaux ovales. — Toiles marouflées. — H. 2^m,20. — L. 1^m,60. — Par M. Paul Baudry.

Dans un ciel bleu, se jouent des enfants ayant en main des instruments de musique.

Côté nord.

Premier panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *cymbales, symphonie, pandura* (Perse).

L'un des enfants, vu la tête en bas, semble se précipiter.

Deuxième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *psalterium, sistre, tintinnabulum* (Égypte).

Troisième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *lyre, tympanon, syrinx, double flûte* (Grèce).

Quatrième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *cornu, tuba, concha du Latium* (Rome).

Cinquième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *trompette, triangle, tarabouka* (Barbares).

Côté sud.

Premier panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *cornemuse, harpe d'Érin* (Grande-Bretagne).

Deuxième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *orgue, théorbe* (Germanie).

Un des enfants chante.

Troisième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *tamburello, violon* (Italie).

Ce panneau fait face à l'entrée centrale du foyer; un des enfants porte un cartouche dans lequel est écrit :

BAUDRY
(Paul-Jacques)
invenit et pinxit.

Quatrième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *fifre, tambour, clairon* (France).

L'enfant qui sonne du clairon est assis sur un canon.

Cinquième panneau.

Trois figures.

Instruments de musique : *castagnettes, mandoline, tambour de basque* (Espagne).

L'enfant qui tient le tambour de basque est masqué.

Au-dessus de la corniche du foyer, se déroulent dans des compartiments douze voussures peintes; les intervalles de ces compositions sont occupés par huit grandes figures détachées dont chacune représente une Muse. Ces voussures et ces Muses sont l'œuvre de M. Paul Baudry. Enfin la voûte du foyer est décorée par trois grands plafonds.

PLAFONDS.

PLAFOND CENTRAL.

La Musique. — Toile marouflée. — H. 4^m,30. — L. 13^m,45. — Par M. Paul Baudry.

Vingt-deux figures.

Une décoration architecturale ornée de guirlandes encadre la composition en laissant voir le ciel.

Au centre, planent la Mélodie et l'Harmonie, ayant un violon pour attribut. A l'ouest, la Gloire drapée de rouge, tenant de la main gauche la trompette héroïque, leur offre une couronne de l'autre main. A l'est, la Poésie montée sur Pégase leur tend une lyre.

Toutes ces figures s'enlèvent et sont vues dans des raccourcis divers.

Entre les colonnes du portique, à l'ouest, apparaissent cinq génies. L'un, vu de buste, contemple les personnages du centre. Deux sont placés dans diverses attitudes sur les ba-

lustrades ; deux autres, un à chaque extrémité, tiennent des lampadaires.

Même disposition au portique est.

Huit génies sont placés derrière les balustrades du centre, trois au nord, cinq au sud.

PLAFOND EST.

La Tragédie. — Toile ovale marouflée. — H. 5m,75. — L. 4m,20. — Par M. PAUL BAUDRY.

Quatre figures.

Au milieu d'un ciel d'orage, Melpomène, tenant le glaive, est assise sur un trépied. A ses pieds est un aigle.

A gauche, la Pitié, personnifiée par une femme en deuil, tend vers elle ses mains suppliantes.

A droite, l'Épouvante est représentée par une femme voilée qui, avec terreur, replie les bras par un geste défensif.

Au nord, la Fureur, une torche flamboyante dans la main gauche, le poignard dans la main droite, s'enfuit avec rage.

PLAFOND OUEST.

La Comédie. — Toile ovale marouflée. — H. 5m,75. — L. 4m,20. — Par M. PAUL BAUDRY.

Quatre figures.

Le ciel est pur. Au centre, Thalie, tenant les verges de la main droite, achève de dépouiller de la peau du lion un faune à la face grimaçante, qui tombe précipité, déjà atteint par les traits de l'Esprit représenté par un génie ailé qui tend son arc et s'apprête à le blesser de nouveau.

A l'ouest, l'Amour s'envole, son arc à la main.

VOUSSURES.

Côté est. Une voussure.

Le Parnasse. — Toile marouflée. — H. 4m,10. — L. 9m,60. — Par M. PAUL BAUDRY.

Trente-cinq figures.

Au centre, Apollon, descendant de son char, reçoit la lyre que lui présentent deux des Trois Grâces groupées à gauche, l'une vue de profil, l'autre de face, la troisième de dos. L'Amour plane au-dessus du groupe des Trois Grâces.

Clio, tenant la trompette héroïque, présente à Apollon le groupe des musiciens.

Plus à gauche, Melpomène, vêtue de rouge, vue de dos, le masque relevé sur la tête, la main droite repliée sur la hanche, s'appuie de la main gauche sur la massue d'Hercule.

Érato est assise. Auprès d'elle sont placés des instruments de musique.

Au deuxième plan, Mercure apparaît, amenant les compositeurs célèbres : Meyerbeer, Rossini, Hérold, Auber, Boïeldieu, Méhul ; plus bas, apparaissent à mi-corps Gluck, Beethoven, Mozart, Rameau, Haydn, Lully.

Au-dessous d'Apollon, aux bords de l'Hippocrène, une nymphe est couchée. Près d'elle sont quatre enfants ailés. Celui de gauche étreint un cygne, le cygne de Mantoue. Celui du milieu remplit une coupe de l'eau de la source sacrée. Des deux enfants de droite, l'un tresse des couronnes de laurier, l'autre vient de déposer un flambeau.

A droite, deux femmes tiennent les rênes des chevaux d'Apollon. Calliope s'appuie sur l'épaule de Thalie. Terpsichore, vue de dos, vêtue d'une robe verte, chaussée de brodequins blancs, contemple, comme elles, le groupe central. Euterpe, la double flûte à la main, montre Apollon à Polymnie qui se tient debout, pensive, la main gauche sur la tempe. Uranie est assise à terre. Dans l'angle du tableau, à peine visibles derrière les reliefs des corniches, apparaissent trois têtes pensives. On reconnaît le portrait du peintre, de son frère M. Ambroise BAUDRY et de M. Charles GARNIER.

Côté ouest. Une voussure.

Les Poëtes. — Toile marouflée. — H. 4m,10. — L. 9m,60. — Par M. PAUL BAUDRY.

Vingt-cinq figures.

Au centre, sur les marches d'un temple dorique en construction, apparaît de face Homère, tenant de la main droite le recueil de ses chants divins. Derrière lui la Poésie élève sa lyre d'un geste triomphal.

A droite, Polygnotte, vêtu d'une chlamyde verte, tenant la palette d'une main et les pinceaux de l'autre, représente la Peinture. Auprès de lui, la Poésie est personnifiée par Platon, drapé de rouge ; la Navigation par Jason. Un athlète nu, retenant un cheval vainqueur, rappelle les jeux du cirque.

Plus loin, à droite, Orphée, la tête flammée, tend sa lyre où se repose une colombe ; une autre colombe va l'y rejoindre.

A l'extrémité, une famille des premiers âges est réunie autour du foyer formé de branches sèches déposées sur le sol. L'aïeul accroupi attise le feu ; auprès de la mère, se pressent deux enfants ; le père la contemple. Un autre homme tend un arc.

A gauche, vers le centre, Achille lève le glaive de la main droite et tient la lance de l'autre main. Derrière lui, vu de dos, un vainqueur des jeux Néméens s'éloigne, emportant le trépied agonal. Pindare, la lyre à la main, est auprès de Polyclète tenant de la main droite le marteau du sculpteur et une statuette de Minerve de la main gauche. Plus loin sont Amphion et Hésiode, la tête flammée, la lyre à la main.

Vers l'angle de la toile un architecte, vu de dos, tient l'équerre de la main gauche. Un vieillard mesure un bloc de marbre, deux laboureurs conduisent leurs bœufs; près du joug placé à terre un mineur se repose, le pic à la main.

Côté nord. Cinq voussures.

Orphée et Eurydice. — Toile d'angle marouflée. — H. 3m,90. — L. à la base : 4m,35. — L. au sommet : 1m,50. — Par M. Paul Baudry.

Trois figures.

A gauche, Orphée, sa lyre brisée à ses pieds, le genou droit à terre, étend les bras en implorant Mercure.

A droite, Eurydice, que la vie qui commençait à renaître abandonne déjà, semble s'évanouir et va tomber en arrière, soutenue du bras droit par Mercure qui, le caducée dans la main gauche, rappelle à Orphée l'arrêt de Pluton.

Cerbère hurle à l'entrée des Enfers. Au fond, on aperçoit Ixion sur sa roue, des ombres drapées dans leur linceul, la barque de Caron.

Orphée et les Ménades. — Toile marouflée. — H. 3m,90. — L. 4m,35. — Par M. Paul Baudry.

Onze figures.

Orphée mort est étendu à terre; sa lyre est brisée. A gauche, une ménade lui appuie la main droite sur la face et va le frapper de la faucille qu'elle tient de la main gauche. Une autre ménade, vue de dos, danse en recourbant le thyrse; une troisième joue du tambour de basque.

A droite, une ménade, brandissant le poignard de la main gauche, tire violemment une corde nouée au coude du bras gauche d'Orphée. Une autre entraîne le corps par un lambeau de draperie. Une ménade, vue de dos, la tête renversée, joue du tambour de basque; une quatrième accourt, menaçante, les bras élevés au-dessus de sa tête.

Au fond, dansent deux nymphes chasseresses; une autre, l'arc à la main, poursuit un cerf. Deux biches fuient dans le lointain.

Le Jugement de Pâris. — Toile marouflée. — H. 3m,90. — L. 4m,35. — Par M. Paul Baudry.

Sept figures.

A gauche, Pâris, assis, le menton appuyé sur la main gauche, tenant la pomme de la main droite, contemple les déesses.

Derrière lui se tient Mercure, regardant aussi les trois rivales. Aux pieds du berger Pâris est couché un chien levrier.

A droite, les trois déesses :

Vénus, au centre, retient de la main gauche l'Amour qui, vu de dos, achève de la dévoiler. Au-dessus de Vénus, une divinité ailée, tenant de la main gauche une palme, va placer de la main droite une couronne sur la tête de la déesse.

Pallas reprend ses vêtements; Junon, vue de dos, étend la main gauche vers Pâris avec un geste de menace; le paon est auprès d'elle.

Fond de paysage.

Jupiter et les Corybantes. — Toile marouflée. — H. 3m,90. — L. 4m,35. — Par M. Paul Baudry.

Neuf figures.

A gauche, une nymphe accroupie tient Jupiter enfant dans ses bras. Une nymphe assise, tenant un tambour de basque, contemple le jeune dieu, dont le berceau vide est au milieu du tableau.

Un corybante, vu de dos, se dresse sur un pied, faisant retentir les cymbales; près de lui, la chèvre Amalthée.

A droite, un corybante armé d'une cuirasse frappe le tambour.

Quatre corybantes armés de boucliers et de glaives dansent la pyrrhique.

Marsyas. — Toile d'angle marouflée. — H. 3m,90. — L. à la base : 4m,35. — L. au sommet : 1m,50. — Par M. Paul Baudry.

Cinq figures.

Marsyas, sa flûte brisée à ses pieds, est déjà lié à l'arbre. A sa droite, un des Scythes juge du combat, resserre ses liens de la main gauche et tient le couteau de l'autre main. De l'autre côté, au premier plan, un Scythe accroupi, vu de dos, aiguise son couteau.

A gauche, Apollon debout, de profil, le bras gauche appuyé sur sa lyre, tend vers

Marsyas la main droite avec un geste de menace.

Un génie couronne Apollon.

Côté sud. Cinq voussures.

Saül et David. — Toile d'angle marouflée. — H. $3^m,90$. — L. à la base : $4^m,35$. — L. au sommet : $1^m,50$. — Par M. Paul Baudry.

Cinq figures.

Saül, à demi couché dans sa tente, est soutenu d'un côté par une femme vue de dos (Michol), de l'autre par un jeune homme (Jonathas) tendant la main gauche vers David, qui, au dehors, à l'entrée de la tente, joue de la harpe.

Au pied du lit de Saül sont déposées ses armes.

Au fond, on aperçoit un camp. Un soldat est debout, la main appuyée sur son bouclier. Derrière, les tentes, des palmiers.

Le Rêve de sainte Cécile. — Toile marouflée. — H. $3^m,90$. — L. $4^m,35$. — Par M. Paul Baudry.

Sept figures.

A droite, est couchée sainte Cécile, vêtue d'une robe de brocart. A terre, devant le lit, divers instruments de musique, un triangle, un organon, deux violes, un tambour de basque.

A gauche, trois anges ailés, debout, tournés vers la sainte, chantent en lisant l'hymne sacré. Le premier ange a le bras gauche passé sur l'épaule de l'ange du milieu, qui bat la mesure de la main gauche, et tient de l'autre main le rouleau de musique que le troisième ange tient de la main gauche.

Sur des nuages trois anges jouent de la viole.

Au fond, derrière une balustrade, apparaît le ciel étoilé.

Les Bergers. — Toile marouflée. — H. $3^m,90$. — L. $4^m,35$. — Par M. Paul Baudry.

Neuf personnages.

Un berger, assis au pied d'un arbre, joue de la flûte de Pan. A droite, un berger l'écoute, debout, accoudé contre l'arbre. Une femme accroupie, vue de dos, trait une brebis; près d'elle, à terre, un chevreau, les pieds liés, est étendu sur le sol. C'est le prix destiné au vainqueur.

A gauche, quatre bergers écoutent : l'un, debout, tenant de la main gauche sa flûte appuyée sur la hanche ; l'autre, assis, de profil; le troisième, de face, derrière celui-ci ; le dernier assis à terre au premier plan, le genou droit replié dans ses mains jointes.

Au fond, à gauche, un berger joue de la musette ; un autre l'écoute.

L'Assaut. — Toile marouflée. — H. $3^m,90$. — L. $4^m,35$. — Par M. Paul Baudry.

Treize figures.

Un chef d'armée, au front sévère, s'avance à cheval.

A droite, plane une divinité ailée qui semble crier : En avant !

Trois guerriers, armés, l'un d'une lance, l'autre d'une épée, le troisième du bouclier et du glaive, s'élancent au combat.

L'un d'eux, celui du milieu, est saisi et menacé par un ennemi. Deux guerriers ennemis sont couchés à terre.

A gauche, deux guerriers sonnent de la trompette. Un autre porte des insignes, une Victoire ailée. Un quatrième, à cheval, déploie un étendard.

Salomé. — Toile d'angle marouflée. — H. $3^m,90$. — L. à la base : $4^m,35$. — L. au sommet : $1^m,50$. — Par M. Paul Baudry.

Cinq figures.

Hérode est couché sur son lit, accoudé sur le bras gauche. Derrière lui, Hérodiade passe un plat d'argent à un serviteur et lui commande d'aller chercher la tête de saint Jean-Baptiste.

Au pied du lit, une esclave accroupie, drapée de jaune, joue de la guitare.

A gauche, Salomé danse, légèrement drapée d'une tunique transparente. Elle est vue de dos, la tête renversée à droite ; ses mains agitent les crotales ; elle se cambre, les deux pieds glissant à terre, à la façon des danseuses orientales.

Huit Muses. — Toile marouflée. — H. $3^m,10$. — L. $1^m,50$. — Par M. Paul Baudry.

Les huit figures sont peintes sur fond d'or.

Côté nord.

Melpomène. — Vêtue d'une tunique rouge et d'une draperie bleue, le masque tragique relevé sur la tête, elle tient le genou droit dans ses mains enlacées; la main droite tient le glaive.

Érato. — Elle est drapée de rose ; sa main ramenée vers la poitrine semble vouloir cacher un papier.

Clio. — Vêtue d'une tunique rose et d'une draperie vert clair, elle tient la trompette

héroïque; sur ses genoux, les tablettes de l'histoire.

Uranie. — Vêtue de bleu clair, elle contemple le ciel. Elle tient la baguette. Près d'elle la sphère armillaire.

Côté sud.

Euterpe. — Le genou droit dans la main droite, elle appuie la tête sur le bras gauche relevé, tenant la flûte double.

Calliope. — Elle est vêtue d'une tunique jaune et d'une draperie bleu clair. Le *scrinium* antique est à ses pieds. Elle tient le style dans la main droite et vient d'écrire sur une tablette le vers :

O passi graviora! dabit Deus his quoque finem[1].

Terpsichore. — Elle est vêtue de blanc; de la main droite elle rajuste sa sandale.

Thalie. — Le menton appuyé sur la main droite, le coude sur le genou gauche, elle tient le bâton recourbé attribut des personnages comiques.

Aux extrémités de la partie centrale du grand foyer se trouvent deux arcs doubleaux, ornés d'une clef composée d'une tête et de divers ornements. Les têtes représentent :

Mercure,
Amphitrite. — Hauts reliefs. — Plâtre. — H. 1m. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Au-dessous de chacun des panneaux ovales placés au-dessus des portes, sont dix têtes ornementales représentant :

Déesses de l'antiquité. — Haut relief. — Plâtre. — H. 0m,60. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Aux extrémités de la partie centrale du grand foyer sont placés deux grands salons octogones largement ouverts. Ils sont ornés de deux cheminées monumentales en marbre de couleur, qui supportent des cariatides, reproduites en galvanoplastie par MM. Christofle et Cie.

Côté ouest :

Cariatides de la cheminée. — Statues. — Galvanoplastie. — H. 2m. — L. du socle : 0m,40. — Par M. Cordier (Charles).

Figure de gauche : Elle est posée sur la jambe droite, la gauche fléchie. La main droite fait résonner une lyre tenue de la main gauche.

[1] Virgile.

Figure de droite : La jambe droite est croisée devant la gauche. La main droite, ramenée à gauche, tient un crayon; la main gauche, baissée, tient un manuscrit.

Côté est :

Cariatides de la cheminée. — Statues. — Galvanoplastie. — H. 2m. — L. du socle : 0m,40. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest).

Figure de gauche : Elle est posée sur la jambe droite, la gauche fléchie. Le bras gauche est ramené sur la poitrine; le bras droit relevé tient un masque comique.

Figure de droite : Elle est posée sur la jambe gauche, la droite fléchie; la main droite frappe un tambour de basque, tenu de la main gauche à la hauteur de la hanche.

Ces quatre cariatides sont drapées; une jambe et les bras sont nus, le corps est doré d'or vert, les draperies et les accessoires sont dorés d'or rouge.

Chacun des deux grands salons octogones est éclairé par quatre gaînes en marbre surmontées de bouquets de lumière, couronnant des têtes allégoriques en bronze. Les quatre types sont reproduits dans chaque salon.

Têtes des gaînes d'éclairage. — Bustes. — Bronze. — H. 0m,50. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Côté sud-est.

Le Gaz. — Un manomètre garni des contrepoids de sa cuve sert de coiffure; des conduites de gaz s'arrondissent en collier; un bec allumé forme la broche.

L'Huile. — La coiffure est formée d'une lampe antique dont les chaînettes retombent sur le cou; par devant deux branches d'olivier en sautoir, garnies de leurs fruits.

Côté nord-est.

La Bougie. — Le couronnement d'une ruche forme la coiffure, complétée par des bougies allumées.

La Lumière électrique. — La coiffure est formée d'une pile à auges; des fils électriques retombent en spirales sur les épaules et s'enroulent en bobines sur la poitrine. Au front l'étincelle électrique.

La partie supérieure des salons est décorée de peintures se composant de trois grands tympans et d'un plafond ovale.

SALON OUEST.

Plafond ovale.

La Glorification de l'Harmonie. — Toile marouflée — H. 6m. — L. 2m. — Par M. Barrias (Félix-Joseph).

Sept figures.

Au centre, on aperçoit au loin Apollon sur son char, la lyre en main, conduisant les astres qui gravitent autour du soleil dont le disque enflammé apparaît derrière le dieu.

A droite, c'est Mercure, puis Vénus désignée par ses colombes et par un Amour qui tire de l'arc.

A gauche, Diane, l'arc en main, le croissant au front, personnifie la lune, satellite de la terre, qu'on voit à côté d'elle, représentée par Cybèle, accompagnée du Lion.

A l'extrémité, Mars, le plus éloigné du soleil, est accoudé, ainsi que les autres astres, sur une sphère azurée.

Tympans.

Côté nord.

La Musique champêtre. — Toile marouflée. — H. 3m. — L. 5m. — Par M. Barrias (Félix-Joseph).

Huit figures.

Les Moissonneurs ont interrompu leur travail; c'est le repos de midi. Au centre, à l'ombre d'un hêtre, une jeune femme chante; un berger vêtu de rouge, assis au pied de l'arbre, l'accompagne en jouant de la flûte; à ses pieds un tambour de basque et une musette.

A gauche, un moissonneur est assis à terre. A ses côtés, une femme se repose, appuyée sur lui, les bras repliés sous la tête. Un autre moissonneur passe à celui-ci une coupe qu'il vient de remplir à une source.

A droite, une femme vêtue d'une tunique brune est étendue sur le dos, allaitant son enfant. Près d'elle, un autre enfant couché sur le gazon souffle dans des pipeaux.

Côté ouest.

La Musique dramatique. — Toile marouflée — H. 3m. — L. 7m. — Par M. Barrias (Félix-Joseph).

Treize figures.

Au centre, Orphée vêtu de rouge, assis sur le tombeau d'Eurydice, la *testudo* dans la main gauche, chante sa douleur.

Les nymphes, compagnes d'Eurydice, la pleurent et écoutent les chants désolés du poëte.

A droite, ce sont sept hamadryades; l'une dont le corps suit la courbe gracieuse d'une branche d'arbre sur laquelle elle est couchée; une autre, le bras droit roidi contre elle, le poing fermé, s'appuie douloureusement sur une de ses compagnes.

A gauche, sur les bords d'un lac limpide, ce sont cinq naïades. L'une, vue de dos, de ses bras repliés en arrière, se tord les cheveux avec désespoir; une autre écarte les roseaux pour mieux entendre Orphée; une troisième montre la tête hors de l'eau.

Côté est.

La Musique amoureuse. — Toile marouflée. — H. 3m. — L. 5m. — Par M. Barrias (Félix-Joseph).

Huit figures.

Au centre, sur une terrasse de marbre blanc, une jeune femme est couchée, mollement accoudée sur une esclave noire, étendue auprès d'elle. Elle écoute un chanteur, qui, devant elle, le genou droit à terre, la mandore dans la main gauche, appuie l'autre main sur son cœur.

A droite, trois jeunes gens accompagnent le chanteur. L'un, à genoux, joue du luth; les deux autres font résonner le théorbe et la double flûte.

A gauche, une femme demi-nue a le bras gauche appuyé sur l'épaule d'un jeune homme qui lui parle amoureusement à l'oreille.

SALON EST.

Plafond ovale.

Le Zodiaque. — Toile marouflée. — H. 6m. — L. 2m. — Par M. Delaunay. (Jules-Élie).

Cinq figures.

Le Zodiaque traverse la composition. Au-dessus du signe du Lion, seul visible, se tient un génie ailé, élevant de sa main gauche le laurier de Virgile.

A droite, deux génies tiennent des palmes et des couronnes de laurier.

A gauche, un génie ailé sonne de la trompette.

Au-dessous, la Muse de l'histoire, drapée de rouge, inscrit sur une tablette les noms des compositeurs célèbres.

Tympans.

Côté nord.

Orphée et Eurydice. — Toile marouflée. — H. 3m. — L. 5m. — Par M. Delaunay (Jules-Élie).

Trois figures.

Le peintre a voulu personnifier la mélodie.

Au centre, Eurydice, pâle encore, drapée de bleu clair, la tête couronnée d'asphodèle, suit Orphée, drapé de noir, qui la guide de la main droite, tenant sa lyre de l'autre main.

Orphée ne s'est pas encore retourné. A gauche, Mercure, le caducée en main, le suit et semble observer s'il tiendra sa promesse.

Au fond, on voit poindre l'aurore. A droite, un corbeau expirant, étendu à terre, semble indiquer les limites de l'empire de la mort.

Côté est.

Apollon recevant la lyre. — Toile marouflée. — H. 3^{m}. — L. 7^{m}. — Par M. Delaunay (Jules-Élie).

Neuf figures.

Sur le sommet du Parnasse ombragé de lauriers, Apollon est porté sur un nuage.

A sa droite, un génie ailé (la Musique) lui apporte la lyre.

Une femme nue, personnifiant à la fois le Printemps et la Mélodie, lui offre des fleurs.

Auprès d'elle, Uranie, drapée de bleu, tient un rouleau dans la main et personnifie l'Harmonie soutenant la Mélodie.

Un jeune homme, le chalumeau dans la main gauche, se penche et boit l'eau de l'Hippocrène. C'est tout à la fois le poëte et le musicien s'abreuvant aux sources du Parnasse.

A gauche, l'Amour présente à Apollon une couronne que lui offrent les Trois Grâces nues.

Côté sud.

Amphion. — Toile marouflée — H. 3^{m}. — L. 5^{m}. — Par M. Delaunay (Jules-Élie).

Six figures.

A gauche, Amphion, personnifiant le charme de la Musique, chante.

A sa voix, des génies ailés construisent les murs et les temples de Thèbes; déjà sont posés les chapiteaux des colonnes.

Cinq génies, dans des attitudes diverses, occupent toute la partie droite de la composition; le dernier, dans le bas, tient une truelle.

Derrière les deux salons que nous venons de décrire, se trouvent encore deux autres salons plus petits, où de grandes glaces placées sur les parois qui font face au foyer réfléchissent à perte de vue les lumières et les lignes de l'ensemble.

Les plafonds de ces petits salons sont aussi ornés de peintures.

PETITS SALONS DU GRAND FOYER.

Deux Plafonds.

Salon ouest.

Les Instruments à cordes. — Toile marouflée — H. 1^{m},50. — L. 4^{m}. — Par M. Clairin. (Georges-Jules-Victor).

Quatre figures.

Un génie, aux longues ailes bleues, joue de la mandore vénitienne. Derrière lui, l'écoutant, apparaissent deux autres génies.

A gauche, un quatrième joue du violon.

Salon est.

Instruments à vent — percussions. — H. 1^{m},50. — L. 4^{m}. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Trois figures.

Un génie ailé sonne de la trompette. Un autre agite de la main gauche le tambour de basque et de la droite les castagnettes.

Une troisième figure en silhouette sonne de la trompe recourbée.

La partie centrale du grand foyer est éclairée par deux rangs de cinq lustres fondus par M. Lecoq (Gustave).

La sculpture ornementale est de M. Darvant (Alfred).

LOGGIA.

La *loggia* ou galerie ouverte s'étend sur toute la longueur des salons octogones. Les sept grandes portes qui y donnent accès sont ornées de colonnes de marbre et couronnées par un cartouche et deux enfants :

Enfants.—Statues.—Pierre.—H. 1^{m},50. — Par M. Gumery (Charles-Alphonse).

Deux enfants ailés, nus, assis chacun d'un côté du cartouche, le soutiennent des deux mains; une jambe est étendue, l'autre repliée. D'un côté, un masque tragique; de l'autre côté, un masque comique.

Le même motif est reproduit aux grandes portes des extrémités des façades latérales et des pavillons.

Le plafond de la *loggia* est formé de plates-bandes de diverses nuances, contenant des médaillons de 2^{m},20 de diamètre en mosaïque d'émaux, qui représentent des masques antiques, au milieu de divers attributs. Les cinq médaillons de la partie centrale ont été exécutés par M. Salviati, les deux autres par M. Facchina.

COULOIRS DE LA SALLE.

Ces couloirs, dallés en mosaïque vénitienne, de dessins plus ou moins riches, selon les étages, sont ornés de gaînes en marbre, destinées à porter des bustes.

Cette partie de la décoration n'a pu encore être achevée.

Il existe dix gaînes à l'étage de l'orchestre, vingt-deux à l'étage des premières loges, dix à l'étage des deuxièmes loges.

Quelques-unes seulement sont garnies de bustes; sur les autres, on a placé des vases provenant de la manufacture de Sèvres.

Étage de l'orchestre :

Habeneck. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,70. — Par M. CHARDIGNY (PIERRE-JOSEPH).

Lesueur. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,85. — Par M. AUVRAY (LOUIS).

Niedermeyer. — Buste. — Bronze. — H. 0m,70. — Par M. S. DENÉCHEAU (SÉRAPHIN).

Scribe. — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — Par mademoiselle DUBOIS-DAVESNES (FANNY-MARGUERITE).

Meyerbeer. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,75. — Par M. DE SAINT-VIDAL (FRANCIS).

Étage des premières loges :

Rossini. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,65. — Par DANTAN (JEAN-PIERRE).

Duport. — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par M. PETIT (JEAN), 1855.

Théophile Gautier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — Par M. MEGRET (LOUIS-NICOLAS-ADOLPHE).

Beethoven. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,75. — Par M. DE SAINT-VIDAL (FRANCIS).

Au même étage sont encore placés :

Deux bustes de femme. — Marbre. — H. 0m,45. — Par M. DIEBOLT (GEORGES).

Ces deux bustes, donnés par l'auteur à l'Opéra, étaient placés sur une des cheminées du foyer de l'ancienne salle; ils ont pu être sauvés au moment de l'incendie.

SALLE.

L'architecte du nouvel Opéra, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, a adopté, en principe, le même parti que LOUIS pour la salle de la rue Richelieu, dont les dispositions avaient été conservées dans la salle de la rue Lepeletier.

Les colonnes qui soutiennent la partie supérieure de la salle sont en échaillon poli, doré en divers points. Les bases des fûts sont ornées de sculptures qui ont été modelées par M. MURGEY, à l'exception du masque central, œuvre de M. CHABAUD (Louis-Félix).

Ces huit têtes, hautes de 45 c., représentent la *Peinture*, la *Sculpture*, la *Musique*, l'*Architecture*, le *Commerce*, l'*Industrie*, l'*Agriculture* et un *faune*.

AVANT-SCÈNE.

Les pilastres des loges d'avant-scène sont en pierre jaune d'Échaillon. Devant ces pilastres, et dans toute la hauteur des premières et deuxièmes loges, le motif principal est formé de cariatides soutenant un couronnement doré, représentant des enfants.

Demi-nues, ces cariatides sont posées sur une gaîne de marbre brocatelle. Le corps est de bronze; les draperies sont de marbre vert de Suède.

Côté est :

Deux Cariatides. — Statues. — H. 2m,90. — Par M. LE PÈRE (ALFRED-ÉDOUARD).

Figure du côté gauche.

La main droite baissée tient une palme et une branche de rosier. La main gauche levée tient un manuscrit.

Figure du côté droit.

La main droite levée tient une couronne de fleurs. La main gauche baissée tient un tambour de basque.

Côté ouest.

Deux Cariatides. — Statues. — H. 2m,90. — Par M. CRAUK (GUSTAVE-ADOLPHE-DÉSIRÉ).

Figure du côté gauche.

La main droite, relevée à la hanche, tient une couronne; la main gauche baissée tient une palme.

Figure du côté droit.

La main gauche tient une couronne; la main droite baissée tient une palme.

Enfants du couronnement. — Statues. — H. 1m. — Plâtre. — Par M. DUCHOISEUIL.

Deux enfants dorés soutiennent un cartouche.

L'arc doubleau de l'avant-scène présente, au centre, une inscription tenue par des enfants ailés, volant.

Deux enfants.—Hauts reliefs.—H. 1m,75. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Ces figures d'enfants sont dorées.
L'inscription est celle-ci :

MUSÆ STAT HONOS ET GRATIA VIVAX.

Dans les compartiments de gauche sont deux têtes :

Vénus,
Diane. — Hauts reliefs. — H. 0m,80. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

A la retombée de l'arc doubleau, couronnant l'entablement, quatre têtes :

A l'est :

Côté gauche.

L'Épopée. — Haut relief. — H 0m,80. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Elle est coiffée d'un casque sarrasin.

Côté droit.

La Féerie. — Haut relief.— H. 0m,80.— Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Elle est coiffée d'un voile que relève sa baguette féerique et que surmonte une couronne, au milieu de laquelle brille une flamme.

A l'ouest :

Côté gauche.

L'Histoire. —Haut relief.— H. 0m,80. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Une plume passée en travers relève son voile.

Côté droit.

La Fable. — Haut relief. — H. 0m,80. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Elle est coiffée d'un masque relevé sur la tête.

Ces quatre Têtes sont argentées; leurs accessoires sont dorés.

PLAFOND.

Au-dessous de l'entablement, chacun des quatre grands tympans de la salle est orné de deux Renommées dorées, les ailes étendues. Entre elles est placé un cartouche; une riche guirlande passe derrière les deux femmes, et pend en plein relief au milieu et de chaque côté.

Tympan nord-ouest.

Renommées.— Hauts reliefs.— Plâtre.— H. 4m. — Par M. Hiolle (Ernest-Eugène).

Figure de droite.

Demi-nue, la tête tournée à droite. De la main gauche, elle tient une trompette; de la main droite, la marotte de la Folie.

Figure de gauche.

Presque nue, la tête tournée à gauche. De la main droite, elle tient une trompette; de la main gauche, un tambour de basque.

Sur le cartouche est écrit : ΟΡΚΗΣΤΙΚΗ.

Tympans nord-est.

Renommées.— Hauts reliefs.— Plâtre.— H. 4m.—Par M. Barthélemy. (Raymond).

Figure de droite.

Demi-nue, la tête tournée à droite. De la main gauche, elle tient une trompette; de la main droite, un style et un rouleau sur lequel on lit : *Sophocle, Eschyle.*

Figure de gauche.

Demi-nue, la tête tournée à gauche; une étoile au front. De la main droite, elle tient une trompette; de la main gauche, une lyre.

Sur le cartouche est écrit : ΠΟΙΗΣΙΣ.

Tympan sud-est.

Renommées.— Hauts reliefs.— Plâtre.— H. 4m. — Par M. Mercié. (Michel-Louis-Victor).

Figure de droite.

Presque nue, la tête tournée à droite. De la main gauche, elle tient une trompette; de la main droite, le marteau et le ciseau.

Figure de gauche.

Presque nue, la tête tournée à gauche. De la main droite, elle tient une trompette; de la main gauche, une palette et des pinceaux.

Sur le cartouche est écrit : ΣΚΗΝΟΓΡΑΦΙΑ.

Tympan sud-ouest.

Renommées.— Hauts reliefs.— Plâtre.— H. 4m. — Par M. Sanson (Justin-Chrysostome).

Figure de droite.

Demi-nue, la tête tournée à droite. De la main gauche, elle tient une trompette; de la main droite, une flûte de Pan.

Figure de gauche.

Demi-nue, la tête tournée à gauche. De la

main droite, elle tient une trompette; de la main gauche, un triangle.

Sur le cartouche est écrit : ΜΟΥΣΙΚΗ.

L'entablement soutient un couronnement composé de douze œils-de-bœuf ornés de grilles en forme de lyre, et de douze panneaux à jour également grillés. Les œils-de-bœuf sont surmontés de Têtes modelées par MM. Walter et Bourgeois, et représentant :

Iris,
Amphitrite,
Hébé,
Flore,
Pandore,
Psyché,
Thétis,
Pomone,
Daphné,
Clytie,
Galatée,
Aréthuse.

Hauts reliefs. — Plâtre. — H. 0m,60. — Par MM. Walter (Joseph-Adolphe-Alexandre) et Bourgeois (Henri-Maximilien).

Au-dessus de ce couronnement, la coupole se compose d'une large voussure formée de vingt-quatre panneaux de cuivre, sur lesquels est peint le plafond de la salle.

Le plafond est formé par une zone circulaire entourant la cage du lustre. La circonférence extérieure de cette zone est de 53m,60; la circonférence intérieure mesure 18m,80 de développement, et sa largeur est de 5m60.

Les Muses et les Heures du jour et de la nuit. — Peinture sur cuivre. — Par M. Lenepveu (Jules-Eugène).

Soixante-trois figures.

Dans l'axe de l'ouverture de la scène, au milieu d'une vive clarté qui détermine les lumières et les ombres de toute la composition, apparaissent au loin les chevaux qui guident le char du Soleil. On aperçoit l'extrémité du timon.

Entre les deux chevaux de gauche, un génie ailé tient une lyre ; au-devant des chevaux, un autre s'élance, une palme dans la main gauche, un flambeau dans la main droite.

Plus haut, l'Aurore demi-nue, drapée de rose, écarte des voiles roses dans les replis desquels se jouent six génies aux ailes bleues, groupés deux à sa droite, quatre à sa gauche.

A gauche, cinq femmes s'enlèvent dans l'air en se donnant la main. La plus haut placée, très-cambrée, vue de dos, la tête renversée, répand des fleurs; elle est drapée de rose. Celle du milieu est drapée de bleu.

De chaque coté du char du soleil, sur un plan plus rapproché, sont groupées les Muses.

A droite, sur un nuage sombre, Clio, vêtue d'une draperie bleu foncé, tient d'une main la trompette, de l'autre les tablettes de l'histoire. Uranie, vêtue de bleu céleste, tient un compas et mesure une sphère. Thalie tient de la main gauche le masque comique, et de la main droite les verges de la satire. Euterpe, assise sur un nuage, joue de la flûte. Erato, drapée de rose, s'élance dans l'espace, une lyre dans la main gauche; un Amour, la tenant embrassée de la main droite, laisse tomber des fleurs sur la lyre. Erato donne la main à Terpsichore, qui, dans une attitude de danse, fait voler autour d'elle un voile transparent.

A gauche du char du Soleil, sur des nuages sombres, est assise Polymnie, couronnée de lauriers. A côté d'elle, dans l'ombre, se tient Melpomène, vêtue d'une tunique rouge; une draperie bleu foncé, agitée par le vent, au-dessus de sa tête; un sceptre dans la main gauche, un poignard dans la main droite, elle regarde fixement devant elle; à ses pieds, dans une chaudière, des substances magiques s'enflamment et éclairent d'une lueur sinistre cette partie de la composition. Deux hiboux se tiennent auprès de la chaudière.

Au-dessus, dans le ciel lumineux, Calliope, vêtue de blanc, sonne de la trompette de la main gauche, et tient une couronne de la main droite.

Plus à gauche, dans le haut, deux génies aux ailes bleues transparentes se jouent et tiennent la marotte de la Folie, l'un de la main droite, l'autre de la main gauche.

Au-dessous, trois enfants ailés s'enlèvent, enlacés, au milieu d'une draperie rouge; l'un, de la main gauche, tient le thyrse sur l'épaule, et, de la droite, élève une coupe de cristal qu'un autre génie emplit de vin, de la main gauche, pendant que sa droite laisse échapper deux dés. L'enfant du milieu tient, de la main droite, le double masque tragique et comique, et, de l'autre main, saisit la taille du premier enfant.

Au bord du cadre, deux oiseaux passent, les ailes déployées. Un Amour, l'arc tendu, prêt à lancer la flèche, vise l'un d'eux.

Du côté opposé à l'ouverture de la scène, sont réunies les douze heures de la nuit. Trois femmes groupées, personnifiant l'orchestre, jouent de divers instruments. L'une, vêtue de bleu, la tête couverte d'un casque dont une

chimère ailée orne le cimier, tient la trompette de la main droite, et semble sonner la charge, pendant que sa main gauche fait retentir les timbales.

Une autre, drapée de jaune, le front ceint de pampres, tient de la main gauche le tambour de basque, de l'autre un chapeau chinois.

A sa gauche, une femme demi-nue, drapée de rouge, tient une harpe antique dont le corps représente le sphynx égyptien. Un Amour l'embrasse au front; un autre, en se jouant, fait vibrer une des cordes de la harpe. Deux Amours jouent, l'un des cymbales, l'autre du cor de chasse.

Au-dessus de ce groupe, neuf femmes enlacées l'encadrent dans une courbe harmonieuse. La première, à droite, et la plus rapprochée, fait vibrer les cordes de la harpe égyptienne; les autres s'enlèvent et s'éloignent progressivement, dans une ronde fantastique; l'une des dernières se renverse en arrière, en se tordant les cheveux d'un geste désespéré.

Très-loin, un cerf s'élance; deux chasseurs, à peine visibles, le poursuivent.

Du côté droit de la salle, entre ces groupes et les Muses, Vénus, nue, est mollement couchée sur des nuages. Ses colombes sont à ses pieds. Un Amour lui présente un miroir; un autre, sur les genoux duquel elle est accoudée, lui ceint le front d'une branche fleurie de myrte. A sa gauche, six Amours jouent de la flûte, de la mandoline, du violon, du triangle, de la double flûte et de la guitare.

Derrière Vénus, flotte une draperie de pourpre.

A sa droite, un enfant se joue dans l'air, portant sur la tête une corbeille ronde, pleine de fleurs. Au-dessous de la corbeille, se jouent deux Amours.

Au-dessous, trois enfants. L'un offre, de la main droite, un coffret précieux, et de l'autre, un collier de perles à Vénus. Un autre présente un diadème à la déesse. Le troisième ne montre que sa tête.

Plus à gauche, se retrouve le groupe des Muses que nous avons déjà décrit en commençant.

Le grand lustre central, de trois cent quarante lumières, modelé par M. Corboz, a été fondu et ciselé par MM. Lacarrière, Delatour et Cie.

Les voussures des quatrièmes loges ont été peintes par MM. Rubé et Chaperon; les trophées dont elles sont ornées ont été composés par M. Poinsot.

Les ornements des balcons et du plafond de la salle ont été exécutés par M. Corboz.

GLACIER.

SALONS.

La partie du bâtiment réservée aux salons du glacier est actuellement inachevée.

Elle doit se composer d'un grand salon circulaire, formant le premier étage du pavillon est; d'une grande salle dans l'axe de ce salon, et d'une galerie qui vient rejoindre les salons placés à l'extrémité du grand foyer.

Le salon circulaire devait être décoré de huit panneaux exécutés en tapisserie des Gobelins. Ces panneaux sont achevés.

Huit panneaux. — H. 3m. — L. 1m. — Par M. Mazerolle (Alexis-Joseph).

Les huit panneaux ont un fond bleu.

Premier panneau :

Le Vin.

Une femme demi-nue, drapée dans un manteau de pourpre, la tête tournée à droite, presse de la main droite une grappe de raisin, dans une coquille qu'elle tient de l'autre main.

Cette figure est encadrée par des ceps de vigne; à terre est une amphore.

La tapisserie est signée : Flament (Denis-Édouard). Gobelins, 1873.

Deuxième panneau :

Les Fruits.

Une femme, de profil, la tête tournée à droite, cueille une orange de la main gauche. La main droite soutient un panier rempli d'oranges.

La figure est encadrée par les rameaux d'un oranger; des oiseaux se jouent au milieu des branches.

Artiste tapissier : M. Marie (E.), 1873.

Troisième panneau :

La Chasse.

Une femme demi-nue, de profil, chaussée de brodequins, vêtue d'une draperie orange, la tête tournée à gauche, tient, de la main gauche levée, un faisan; la main droite, placée derrière le dos, tient un arc. A terre est un carquois.

Artiste tapissier : Greliche (A.), 1873.

Quatrième panneau :

La Pêche.

Une femme, à demi vêtue d'une draperie vert clair, vue de dos, la tête coiffée de coquillages, soulève, de la main gauche, un filet. Elle tient, de la main droite, un panier plein de poissons.

Artiste tapissier : M. Maloisel (E.), 1773

Cinquième panneau :

La Pâtisserie.

Une femme, vêtue de blanc, vue de face, les bras nus, coiffée du béret de toile du pâtissier, tient des deux mains un plateau garni de pâtisseries.

Autour d'elle, au milieu des épis et des fleurs des champs, voltigent des oiseaux.

Artiste tapissier : M. Collin (Florent-Jacques), 1874.

Sixième panneau :

Les Glaces.

Une femme, vue de face, à demi vêtue d'une tunique bleu clair, tient, de la main droite baissée, le seau à la glace, dans lequel est une bouteille de champagne. De la main gauche, elle soutient un petit plateau garni de glaces.

Artiste tapissier : M. Duruy (Camille), 1874.

Septième panneau :

Le Thé.

Une Chinoise, vêtue d'une jupe rose brodée et d'une tunique blanche à fleurs bleues, vue de profil, la tête tournée à droite, tient une boîte à thé, et en fait tomber les feuilles dans une théière.

La figure est entourée par des rameaux de l'arbre à thé, dans lesquels se jouent des oiseaux.

Artiste tapissier : M. Hupé (Antoine-Ernest), 1874.

Huitième panneau :

Le Café.

Une femme turque, vêtue d'un violet rouge doublé de jaune, est vue de face. La main droite levée tient une cafetière de cuivre émaillé ; la main gauche tient un plateau de cuivre, sur lequel est une tasse à café.

La figure est encadrée par les rameaux d'un caféier en fleur.

Artiste tapissier : M. Maloisel (E.), 1874.

Ces huit panneaux doivent être ainsi accouplés :

Le Vin et *les Fruits, la Chasse* et *la Pêche, la Pâtisserie* et *les Glaces, le Thé* et *le Café.*

Le grand salon, donnant accès au salon circulaire, devait être orné de quatre peintures représentant des paysages. Trois de ces toiles sont exécutées.

Paysages du glacier. — H. $3^m,75$. — L. $2^m,70$.

Paysage. — Par M. Benouville (Jean-Achille).

Dans un vallon, une naïade, vue de dos, est assise au bord d'un lac.

Paysage. — Par M. Harpignies (Henri).

De grands arbres sur la lisière d'un bois, à l'automne ; un ruisseau serpente au milieu du paysage, où l'on distingue un berger et des moutons de très-petite dimension.

Paysage. — Par M. Thomas (Félix).

Au fond, d'un côté un temple antique, de l'autre une montagne. Sur le premier plan, un lac entouré de grands arbres. Un bateau est au bord du lac. A gauche, près d'un hermès, quatre nymphes, les unes vêtues, les autres demi-nues, sont groupées, à l'ombre ; près d'elles, un chien. A droite, une nymphe danse en jouant du tambour de basque.

GALERIE.

La galerie du glacier est ornée de douze panneaux représentant *les mois.*

Dans chacun de ces panneaux, au milieu d'attributs divers, un médaillon portant un signe du zodiaque est surmonté d'un cartouche dans lequel est inscrit le nom du mois. Le tout est soutenu par un motif de décoration dans le style italien, devant lequel sont groupées des figures de grandeur naturelle, dont les attributs allégoriques se rapportent au mois qu'elles représentent.

Côté gauche, en entrant par le grand foyer :

Janvier. — Toile marouflée. — H. $4^m,13$. — L. $1^m,75$. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Cinq figures.

L'année qui commence apparaît, une étoile argentée au front, écartant ses voiles. Elle est vêtue d'une tunique d'un blanc de neige. A côté d'elle, un génie apporte une corne d'abondance, symbole des promesses de la nouvelle année.

Dans le haut, trois enfants se jouent au milieu des ornements et des branches de sapin couvertes de givre. L'un, au-dessus du cartouche, est tout jeune et personnifie le premier jour de l'an ; au-dessous de lui, un autre lance des boules de neige.

Février. — Toile marouflée. — H. $4^m,13$. — L. $1^m,75$. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Cinq figures.

Une femme vêtue d'un corsage rosé et d'une jupe vert d'eau se penche, et, de la main droite, verse du champagne dans une coupe que lui présente une petite esclave mauresque vue de dos ; de la main gauche, elle soutient un plateau garni de fruits confits et de gâteaux.

En haut, trois enfants. Celui qui est au dessus du cartouche tient ouvert un parapluie japonais ; les deux autres, enveloppés de manteaux gris à capuchon, les jambes et les mains chaudement couvertes, personnifient la pluie et la neige.

Mars. — Toile marouflée. — H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Cinq figures.

Le carnaval est représenté par une femme masquée, vue de dos, vêtue d'un costume d'arlequine aux losanges lilas et bleu clair ; de la main gauche, elle tient la marotte ; de l'autre, elle agite le tambour de basque.

A droite, un jeune homme assis fait retentir les timbales.

En haut, trois enfants déguisés, l'un en polichinelle rouge tenant un mirliton, l'autre en pierrot, le troisième en paillasse bleu jouant des cymbales.

Avril. — Toile marouflée. — H. 4m,13. L. 1m,75. — Par M. Butin (Ulysse-Louis-Auguste).

Sept figures.

Une femme, vêtue d'une gaze transparente, se tient droite, et, des deux bras relevés, courbe au dessus de sa tête une branche d'aubépine, sur laquelle se posent des hirondelles.

En bas, deux enfants assis ; celui de gauche embrasse une colombe ; celui de droite tient sur ses genoux un nid au milieu d'une touffe de fleurs.

En haut, trois enfants ailés poursuivent des tourterelles, un quatrième se tient accoudé sur le cartouche.

Au milieu des ornements sont placés des nids et des fleurs.

Mai. — Toile marouflée. H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Huit figures.

Une nymphe blonde, aux ailes bleues, de profil, à peine vêtue d'une gaze transparente, se balance, la tête renversée, en se tenant à une guirlande de fleurs dont elle aspire les parfums.

Autour d'elle, des têtes d'enfants aux ailes de papillons se jouent dans l'espace.

En haut, des enfants sans ailes, couronnés de fleurs des champs, le filet de gaze à la main, font la chasse aux papillons.

Au-dessus du cartouche, une tête d'enfant aux ailes de papillon.

Juin. — Toile marouflée — H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Clairin (Georges-Jules-Victor).

Quatre figures.

Une femme aux cheveux noirs, demi-nue, assise, vêtue d'une jupe orange, tient sur ses genoux un grand panier rempli de fruits, et, de la main droite, prend une branche de cerisier que lui tend un enfant.

Un autre enfant cueille des fruits. Un troisième apparaît au-dessus du cartouche.

Au milieu des ornements s'enroulent des branches de fruits; des oiseaux becquètent les cerises.

Côté droit.

Juillet. — Toile marouflée. — H. 4m,13. — L. 1m,73. — Par M. Thirion (Eugène-Romain).

Cinq figures.

Une femme assise, demi-nue, est vêtue d'une jupe rose et d'une tunique paille que relève entre les seins un collier de pierres précieuses. Elle tient sur ses genoux un plateau garni de fruits. Près d'elle, un enfant ailé, une baguette à la main, s'approche et vient goûter aux fruits.

En haut, trois enfants ailés.

Au milieu des ornements s'enroulent des guirlandes de fruits et de fleurs.

Août. — Toile marouflée. — H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Thirion (Eugène-Romain).

Cinq figures.

Une femme personnifiant la moisson est assise, de face, couronnée d'épis, vêtue d'une tunique blanche et d'une jupe bleue. Sa main droite relevée est appuyée sur une faucille ; de la main gauche, elle tient une gerbe sur ses genoux.

Près d'elle, à gauche, un enfant ailé tient une gerbe sur l'épaule.

En haut, trois enfants : deux tiennent des fléaux et battent le grain ; le troisième s'appuie sur le cartouche.

Au milieu des ornements sont placés des roseaux, des guirlandes de fleurs des champs.

Septembre.— Toile marouflée.— H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Escalier (Nicolas).

Deux figures.

Une chasseresse demi-nue, de profil, vêtue d'une peau de bête que retient une ceinture de gaze verte dont les bouts voltigent autour d'elle, tient l'épieu de la main droite, et de l'autre main élève un oliphant qu'elle fait retentir.

A ses côtés, un levrier la regarde, prêt à s'élancer; en bas, des oiseaux s'enfuient en rasant le sol; en haut, à gauche, un enfant aux ailes bleues se précipite vers la chasseresse; à droite, deux chiens poursuivent des oiseaux aquatiques et un cerf qui s'enfuient.

Octobre. — Toile marouflée. — H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Escalier (Nicolas).

Cinq figures.

Une bacchante, vue de face, souriante, est à peine vêtue d'une tunique aux reflets dorés que retient une ceinture rose, et autour de laquelle s'enroule une écharpe noire constellée d'or.

Le bras gauche levé tient le thyrse paré de raisins mûrs. Le bras droit est passé derrière le socle qui soutient un buste de Silène en bronze, et devant lequel sont suspendus un tambourin, une flûte de Pan et des pipeaux champêtres.

En bas, à gauche, un jeune égipan fait retentir les cymbales. En haut, trois enfants ailés; celui de droite tient un cep garni de grappes; celui de gauche tend une coupe de cristal au troisième qui, en riant, penche une amphore ciselée.

Novembre.—Toile marouflée.—H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Duez (Ernest-Ange).

Cinq figures.

Une danseuse, vêtue de la courte jupe de tartalane, du maillot rose et des chaussons de satin chair, se tient sur la pointe gauche, la jambe droite levée. Son front est voilé d'une écharpe violette semée d'or.

Un enfant ailé se joue dans les plis de l'écharpe qu'un autre, la tête en bas, vu de dos, tire à lui de la main gauche, pendant que de l'autre main il tient une torche allumée. En haut, deux enfants, l'un à droite, l'autre sur le cartouche, lancent des flèches.

Décembre.—Toile marouflée.—H. 4m,13. — L. 1m,75. — Par M. Duez (Ernest-Ange).

Sept figures.

A droite, la neige personnifiée, assise de profil, les épaules nues, frissonnante, les lèvres bleues de froid, répand des flocons de neige de la main droite levée.

En bas, trois enfants; l'un, vu de dos, vêtu d'une draperie bleuâtre, tend les mains vers la neige qui tombe; près de lui se tient un corbeau. Les deux autres enfants lancent des boules de neige.

En haut, trois enfants : deux lancent des boules de neige; le troisième cherche à se mettre à l'abri.

Au milieu des ornements serpentent des branches de lierre couvertes de neige.

FOYERS.

FOYER DE LA DANSE.

Le foyer de la danse est situé derrière la scène. Il n'est pas ouvert au public; toutefois, d'après les usages de l'Opéra, les abonnés des trois jours de la semaine y sont admis.

Le foyer est orné, de chaque côté, de six colonnes cannelées en spirale. Les deux premières et les deux dernières, à droite et à gauche, sont accouplées. Du côté de la scène, le foyer est entièrement ouvert. Le fond est revêtu de glaces dans toute son étendue. A droite et à gauche, sont placés, dans un riche encadrement, quatre panneaux allégoriques. Les têtes hautes de 0m,60 qui surmontent ces panneaux ont été modelées par M. Chabaud. Elles représentent les traits de quatre danseuses de l'Opéra : mesdemoiselles Eugénie Fiocre, Léontine Beaugrand, Annette Mérante et Blanche Montaubry.

Côté ouest.

La Danse guerrière. — Toile marouflée. — H. 2m,90. — L. 1m,70. — Par M. Boulanger (Gustave).

Trois figures.

Trois guerriers, vus de face, armés du bouclier et du glaive, la tête couverte d'un casque, dansent la pyrrhique. Le guerrier du milieu, chaussé de cothurnes, est couvert d'une demi-cuirasse formée d'écailles d'or; son casque est surmonté d'une chimère. La cuirasse de buffle du guerrier de gauche est ornée d'une tête de Méduse.

La Danse champêtre. — Toile marouflée. — H. 2m,90.—L. 1m,70. —Par M. Boulanger (Gustave).

Trois figures.

Trois femmes demi-nues dansent, formant une ronde gracieuse et tenant, au-dessus de leurs têtes, une guirlande de fleurs. La femme de gauche, vêtue d'une draperie bleue transparente, se cambre, la tête renversée; et

tient élevée, de la main gauche, la guirlande que tient, de la main droite, la femme du milieu. Celle-ci, par un geste pudique, retient, de la main gauche, une draperie blanche. La danseuse de droite, à demi nue, vue de profil, vêtue d'une draperie blanche, tient, de la main gauche, la guirlande de fleurs.

Au-dessus du premier de ces panneaux, est inscrit, dans un médaillon, le nom de Noverre, au-dessus du second, le nom de Gardel, chorégraphes et maîtres de ballets de l'Opéra, à la fin du dix-huitième siècle.

Côté est.

La Danse bachique. Toile marouflée. — H. 2m,90. — L. 1m,70. — Par M. Boulanger (Gustave).

Trois figures.

Une bacchante demi-nue, le thyrse dans la main droite, laisse échapper la coupe et chancelle, la tête renversée, la jambe gauche fléchissant en arrière.

A gauche, une bacchante demi-nue joue avec un serpent qu'elle tient des deux mains, d'un geste énergique, et qui se replie derrière elle.

A droite, un faune, vu de face, la figure riante, danse en agitant le tambour de basque.

La Danse amoureuse. — Toile marouflée. — H. 2m,90. — L. 1m,70. — Par M. Boulanger (Gustave).

Trois figures.

Au milieu, danse une femme, vue de face, à demi vêtue d'une légère draperie, la taille serrée dans un corsage de brocart. Le corps cambré à droite, la tête penchée, elle lève le bras droit et donne la main à la femme de gauche, vue de dos, vêtue d'une draperie rose que retient une guirlande de fleurs tressée en ceinture. A droite, un homme danse, la flûte de Pan dans la main droite ; il se penche et embrasse sur le front la danseuse du milieu, pendant que, de la main gauche, il saisit au vol un papillon.

Au-dessus du premier de ces panneaux, est inscrit, dans un médaillon, le nom de Mazilier ; au-dessus du second, le nom de Saint-Léon, maîtres de ballets et chorégraphes de l'Opéra, de nos jours.

Au-dessus des colonnes, règne une large et riche voussure ornée de lyres qui s'y découpent en plein relief, et de vingt statues d'enfants encadrant des médaillons où sont reproduits, en buste, les portraits des plus célèbres danseuses de l'Opéra, depuis son origine.

Vingt Enfants. — Statues. — Plâtre. — H. 2m. — Par M. Chabaud (Louis-Félix).

Ces enfants, portant divers attributs, sont placés dans l'ordre suivant, à partir du médaillon du centre, au-dessus de l'entrée du foyer :

Le premier et le onzième, ayant des cornes et des oreilles de satyre, jouent de la musette. Une gourde est pendue à leur cou.

Le deuxième et le douzième jouent de la flûte. Ils ont également les cornes et les oreilles du satyre.

Le troisième et le treizième jouent des cymbales.

Le quatrième et le quatorzième tiennent un bouclier et un glaive.

Le cinquième et le quinzième tiennent une mandoline. Ils ont des ailes de papillon.

Le sixième et le seizième portent l'épieu et la trompe de chasse.

Le septième et le dix-septième tiennent la trompette de la main droite, et le glaive de l'autre main.

Le huitième et le dix-huitième jouent d'un instrument à archet.

Le neuvième et le dix-neuvième jouent de la harpe.

Le dixième et le vingtième jouent du violon.

La série des vingt médaillons ovales, renfermant des portraits de danseuses, commence au-dessus de l'entrée du foyer de la danse, et comprend, en allant de gauche à droite, les portraits suivants :

Mademoiselle de la Fontaine (1681-1692). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

En costume de théâtre, d'après un dessin conservé aux Archives de l'Opéra et provenant de la vente Soleirol.

Mademoiselle Subligny (1690-1705). — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre avec les mouches, d'après la gravure de Bonnart. (Robert-François).

Mademoiselle Prévot (Françoise) (1705-1730). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre, d'après le portrait original de Raoux (Jean), conservé au Musée de Tours.

Mademoiselle Sallé (1721-1740). — Mé-

daillon. — Toile marouflée. — H. 1m, 20. — L. 0m, 80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre, d'après le portrait de Lancret (Nicolas).

Mademoiselle Camargo (Marie-Anne Cuppi) (1726-1735). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre, d'après le portrait de Lancret (Nicolas).

Madame Vestris (Marie-Thérèse-Françoise) (1751-1767). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est représentée en costume de théâtre.

Mademoiselle Guimard (Marie-Madeleine) (1762-1789). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après la gravure de Perreau, reproduisant un pastel du temps.

Mademoiselle Heinel (1768-1781). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est représentée en costume de théâtre.

Madame Gardel (Marie-Élisabeth-Anne Houbert) (1786-1816). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est représentée en costume de théâtre.

Mademoiselle Clotilde (Clotilde-Augustine Mafleurais) (1793-1819). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après le portrait gravé en tête de l'*Annuaire dramatique* de 1808.

Mademoiselle Bigottini (Émilie-Jeanne-Marie-Antoinette de la Wateline) (1801-1823). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après le portrait lithographié de Vigneron (Pierre-Roch) (collection du *Corsaire*).

Mademoiselle Noblet (1817-1842). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après le portrait lithographié de Grevedon (Pierre-Louis, dit Henri).

Madame Montessu (Pauline) (1821-1836). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après le portrait lithographié (d'après nature) par Vigneron (Pierre-Roch).

Mademoiselle Julia (1823-1838). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de ville, d'après le portrait lithographié de Deveria.

Madame Taglioni (Marie) (1828-1837). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est représentée en costume de ville.

Mademoiselle Duvernay (1832-1837). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre espagnol, d'après la lithographie anglaise de Lewis, 1837.

Mademoiselle Elssler (Fanny) (1834-1841). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre espagnol, rôle de la *Gypsy*, d'après le portrait lithographié de Grevedon (Pierre-Louis, dit Henri).

Mademoiselle Carlotta Grisi (1841-1849). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre, dans le rôle de *Giselle*.

Madame Cerrito (Francesca, dite Fanny) (1848-1855). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 0m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est en costume de théâtre, dans le

rôle de *Gemma*, d'après le portrait lithographié d'Henry Emy.

Madame Rosati (Caroline) (1854-1859). — Médaillon. — Toile marouflée. — H. 1^m,20. — L. 0^m,80. — Par M. Boulanger (Gustave).

Elle est représentée en costume de ville, d'après le portrait lithographié de Pinçon.

Au-dessus de la voussure que nous venons de décrire, le plafond est orné de caissons entourés de guirlandes de grelots et de fleurs, et encadré par une seconde voussure représentant un ciel d'été, dans lequel des enfants ailés poursuivent des oiseaux et des papillons. Cette voussure est divisée en quatre parties.

Voussure. — Toile marouflée. — H. 4^m. — L. côtés nord et sud 9^m; côtés ouest et est 12^m. — Par M. Boulanger (Gustave).

Côté ouest. — Première partie.

Dans un ciel bleu, deux éperviers, un Amour poursuivant des papillons.

Côté nord. — Deuxième partie.

Un Amour sur le dos d'une cigogne. Oiseaux de mer.

Côté est. — Troisième partie.

Un paon, un perroquet, un lophophore, une hirondelle, deux Amours poursuivant des papillons, une autre hirondelle, deux pigeons, un canard sauvage.

Côté sud. — Quatrième partie.

Deux Amours poursuivant des papillons; une hirondelle, deux kakatoës, une pie.

FOYER DU CHANT.

Le foyer du chant est entouré de panneaux qui, d'après le projet de l'architecte, devaient être ornés des portraits des plus illustres chanteurs et cantatrices de l'Opéra.

Ces portraits n'ont point encore été exécutés.

BIBLIOTHÈQUE.

Au-dessus de la porte de la salle de lecture, deux enfants, hauts de 1^m,50, modelés en haut relief par M. Chabaud, sont assis, accoudés contre un médaillon ovale portant cette inscription : *Arrêté du* 15 *mai* 1866. *Organisation de la bibliothèque et des archives de l'Opéra.*

La Bibliothèque de l'Opéra possède actuellement, outre la riche collection de partitions et parties d'orchestre, environ 6,000 volumes et 50,000 estampes ayant rapport au théâtre, à la musique, à la danse, au costume, aux arts décoratifs, etc. Nous n'avons à signaler dans cette monographie que les recueils contenant des miniatures ou des dessins.

Ainsi restreintes, les collections spéciales de l'Opéra sont encore assez riches.

De tout temps, un dessinateur de talent a été attaché à l'Académie de musique. Jean Bérain, dessinateur ordinaire de la chambre du Roi, fut le premier [1].

Depuis l'an XII, on a conservé les dessins qui ont servi de modèles pour les costumes des opéras et des ballets. Cette série se compose de plus de deux mille dessins dus aux artistes suivants :

Berthélemy (Jean-Simon), de l'an VIII à 1808.

Ménageot (François-Guillaume), de 1809 à 1816.

Dublin, de 1817 à 1819.

Garneray (Auguste-Siméon), de 1820 à 1822.

Lecomte (Hippolyte), de 1823 à 1830.

M. Lormier (Paul), actuellement encore attaché à l'Opéra, a commencé à exécuter les dessins de costumes en 1832. Il a eu pour collaborateur, à partir de 1856 jusqu'en 1876, M. Albert (Alfred). Enfin, les dessins des derniers opéras représentés sont de M. Lacoste (Eugène).

Plusieurs autres artistes, en outre, par suite de leurs relations avec les auteurs ou avec les directeurs, ont enrichi de leurs dessins les collections de l'Opéra. Nous citerons entre autres Louis Boulanger, Léopold Robert, Eugène Lami, M. Lépaulle.

Avant l'organisation régulière des archives, qui ne date que de 1862, l'Opéra ne possédait aucun dessin de costumes du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Plusieurs acquisitions ont permis de reconstituer une collection où sont déjà réunis les principaux types des costumes de théâtre, depuis les premières fêtes de Louis XIV jusqu'à Louis XVI. Il y a là plus de 800 dessins, parmi lesquels on en trouve de Bérain (Jean), de Gillot (Claude), de Boucher (François), de Lancret, de Boquet, etc.

En ce qui concerne les décors, c'est seulement en 1864 que l'on a commencé à conserver aux archives les maquettes exécutées par les artistes décorateurs. Ces maquettes, construites en carton découpé, dont plusieurs ont figuré à l'Exposition universelle de 1878,

[1] Un état des dépenses de l'argenterie pour 1685 nous fait connaître quel était le prix de ses dessins. *Deux habits de Morisques* sont payés 55 livres. (Archives nationales, KK 205.)

sont l'œuvre de CAMBON, de THIERRY, de DESPLÉCHIN, de MM. RUBÉ, CHAPERON, LAVASTRE (Jean-Baptiste), LAVASTRE aîné, CHERET, DARAN.

De même que pour les costumes, des acquisitions ont rétabli en partie la série des anciennes décorations depuis Louis XIV. Il y a encore bien des lacunes, mais il est permis d'espérer qu'elles seront comblées. Les plus anciens dessins de décors conservés aux archives sont de VIGARANI et de Jean BÉRAIN. Pour le dix-neuvième siècle, les principaux croquis sont de DE GOTTI, CICÉRI, CAMBON, THIERRY, etc.

Les Archives possèdent une collection de plus de trois cents dessins d'architecture représentant des théâtres de Paris ou de l'étranger, des projets de salles de spectacle, etc.

Enfin, nous devons noter encore :

Une collection de 96 peintures sur vélin et sur papier, du seizième et du dix-septième siècle, représentant des costumes italiens et allemands.

Deux grandes gouaches données par M. Camille du Locle, représentant la salle de l'Opéra, rue Lepeletier, le jour de l'inauguration en 1821, et l'atelier des peintres décorateurs à la même époque.

Un portrait de grandeur naturelle du danseur Montjoie, par son fils MONTJOIE (salon de 1835, n° 1583), donné par l'auteur.

Un dessin de ROUSSEAUX, daté de 1864, représentant Meyerbeer sur son lit de mort.

Un médaillon en marbre de CHEVALIER (H.) représentant Rossini. Diamètre : 0m,60.

Un buste en bronze de QUESNEL, H. 0m,70, représentant le roi Louis-Philippe, signé QUESNEL, fdeur 1847, longtemps oublié dans un placard, a été retrouvé au moment de la démolition de la salle de la rue Lepeletier.

CHARLES NUITTER,

CONSERVATEUR DES ARCHIVES DE L'OPÉRA.

Paris, 28 *novembre* 1878.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

LE PALAIS-ROYAL

ET

LE THÉATRE-FRANÇAIS

LE PALAIS-ROYAL

ET

LE THÉATRE-FRANÇAIS

HISTOIRE. — *De tous les monuments de France, il en est assurément bien peu qui occupent dans l'histoire une place aussi considérable que le Palais-Royal. Mêlé, en effet, depuis deux siècles à tous les événements de la vie politique de Paris, aucun édifice n'eut à subir plus que lui autant d'alternatives et de fortunes diverses. Il serait hors de propos, dans un aperçu aussi sommaire que celui-ci, de retracer tous les faits historiques dont le Palais-Royal fut successivement le théâtre; mais il nous paraît intéressant de préciser, aussi succinctement que possible, quelle a été, depuis son origine, l'affectation de ce Palais, afin de rapporter à chacune de ces occupations tous les travaux d'art qui y ont été exécutés depuis le cardinal, son fondateur et premier occupant, jusqu'à nos jours.*

Ce fut sur l'emplacement des vieux hôtels d'Armagnac et de Rambouillet que Armand-Jean du Plessis, cardinal et duc de Richelieu, fit bâtir, en 1629, *sur les plans de l'architecte Le Mercier, l'hôtel connu à cette époque sous le nom d'Hôtel de Richelieu. Cette résidence, d'apparence relativement modeste à l'origine, fut successivement agrandie par le cardinal, qui, pour en faciliter l'extension, fit abattre le vieux mur d'enceinte contemporain de Charles V. Tous les travaux d'embellissement et d'agrandissement furent terminés vers* 1636, *et c'est à partir de cette époque que l'hôtel de Richelieu, appelé désormais Palais-Cardinal, offrit cet aspect de grandeur et de magnificence dont parlent tous les auteurs du temps.*

Ce Palais, qui avait sa façade principale sur la rue Saint-Honoré, se composait d'une première cour d'entrée, à droite et à gauche de laquelle se présentaient deux bâtiments en aile reliés l'un à l'autre par le corps de bâtiment principal où se trouvaient le grand escalier du Palais et les salons de réception. L'aile de droite était occupée par la salle du théâtre où furent représentés, pour la première fois, devant le public, les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Molière; l'aile de gauche comprenait les appartements privés du cardinal et son cabinet, dont la voûte, peinte par PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, *représentait les principaux faits de la vie du premier ministre. Enfin un bâtiment à deux étages, affecté aux gens de service, fermait la cour d'entrée du côté de la place.*

A la suite de cette première cour d'entrée et sur toute la longueur du corps de bâtiment principal, il en existait une seconde, dite cour Royale, entourée de bâtiments sur ses trois autres côtés. Dans l'aile droite de ces bâtiments se trouvaient les dépendances du Palais, qui s'étendaient jusqu'à la rue des Bons-Enfants; l'aile gauche comprenait une galerie, dite galerie des Hommes illustres, renfermant une série de grands portraits historiques avec devises latines, dus aux pinceaux de

PHILIPPE DE CHAMPAIGNE, *de* VOUET, *de* JUSTE D'EGMONT *et de* POERSON. *L'histoire de cette galerie, avec la gravure et les devises de ces portraits, fut faite en* 1655 *par* VALSON, *sieur de la Colombière, gentilhomme du Roi. A proximité de cette galerie était la chapelle, dite de Diamant. Dans cette chapelle, dont certains Mémoires du temps s'accordent à vanter les richesses, l'or le plus artistement ciselé le disputait, paraît-il, aux pierreries les plus précieuses. Enfin, du côté du jardin, la cour Royale était fermée par une galerie à arcades reliant les deux ailes du Palais et couverte par une terrasse de niveau avec les grands appartements du premier étage. Cette galerie était décorée à l'extérieur de proues, ancres et autres attributs de marine, par allusion au titre de grand maître et de surintendant général de la navigation que portait le Cardinal.*

En outre, du côté de la rue de Richelieu, dont la création est due au Cardinal, et perpendiculairement à l'aile de gauche de la cour Royale, il existait un corps de bâtiment renfermant la bibliothèque et les différentes collections du Cardinal.

Telles étaient à peu près, en 1642, *les dispositions générales du Palais-Cardinal, qui était devenu une demeure vraiment royale par l'ensemble de toutes les richesses artistiques et autres que, de son vivant, le duc de Richelieu s'était plu à y réunir.*

De tous les documents qui restent de l'ancien Palais-Cardinal, celui qui en donne l'idée la plus exacte est le plan gravé en 1679 *par* LA BOISSIÈRE, *avec une vue perspective des bâtiments et du jardin. Dans* Les lieux les plus remarquables de Paris et des environs, *par* ISRAEL SYLVESTRE (1658), *chez N. Langlois, à Paris, on trouve aussi plusieurs vues du Palais-Cardinal sur le jardin.*

Avant de mourir, le cardinal de Richelieu légua, par testament, son Palais au roi Louis XIII. Ce fut le 7 *octobre* 1643 *que « le Roy, la Reine et Monsieur, frère du « Roy, allèrent loger au Palais ci-devant Cardinal, cejourd'hui, par la demeure de « Leurs Majestés, véritablement Royal ».* (Gazette de France, 1643, *p.* 884.) *Pendant le séjour de la Régente et de la Cour dans cette résidence, c'est-à-dire jusqu'au* 21 *octobre* 1652, *époque où, après les troubles de la Fronde, Louis XIV revint de Saint-Germain en Laye pour habiter le Louvre avec la Cour, il ne fut exécuté au Palais-Royal aucun ouvrage d'art digne d'être mentionné.*

Pour dégager les abords du monument, la Reine mère se borna à faire démolir l'hôtel Sillery qui était situé en face de la principale entrée du Palais-Royal sur la rue Saint-Honoré.

Quant au jardin, il présentait alors un mail, un manége et deux bassins, dont le plus grand, appelé Rond d'eau, était ombragé d'un petit bois.

En 1652, *et après que Louis XIV eut définitivement fixé sa résidence au Louvre, le Palais-Royal fut assigné pour habitation à Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, devenue reine d'Angleterre par son mariage avec Charles I*[er]. *Mais son séjour au Palais-Royal fut de courte durée; car, après la mort de son mari, la Reine passait, dit-on, la plus grande partie de son temps dans le couvent de Chaillot.*

PHILIPPE DE FRANCE, DUC D'ORLÉANS, frère de Louis XIV (1661-1701). — *En* 1661, *le Palais-Royal devint la résidence de Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans et frère de Louis XIV. Ce prince, à l'occasion de son mariage avec Henriette-Anne d'Angleterre, fit exécuter dans l'ancien Palais-Cardinal des travaux d'une certaine importance, grâce à l'acquisition faite par le roi Louis XIV de divers terrains sur la rue de Richelieu et de l'hôtel de Brion, où les Académies de peinture et d'architecture tinrent leurs premières séances. Sur l'emplacement de ces terrains, Monsieur fit*

construire par Jules-Hardouin Mansard *une vaste galerie qu'*Antoine Coypel *décora de quatorze tableaux représentant les principaux sujets de l'*Énéide. *En outre, l'aile gauche de la cour Royale, où se trouvait la galerie des Hommes illustres, fut disposée en appartements privés.*

Lorsque ces travaux furent terminés, le roi Louis XIV, voulant accorder à son frère une marque de son affection toute particulière, rendit en février 1692 *les lettres patentes en vertu desquelles il lui donnait en toute propriété le Palais-Cardinal avec toutes les acquisitions qui en avaient augmenté l'étendue, mais reversibles à la Couronne à défaut d'héritiers mâles. Par ces mêmes lettres patentes, Philippe de France était autorisé à faire dans le Palais telles augmentations que bon lui semblerait, du prix desquelles ses héritiers seraient remboursés par le Roi ou ses successeurs, en cas de reversion à la Couronne. Dans l'ouvrage de* Fontaine, *premier architecte du Roi, sur le Palais-Royal, publié en* 1837 *par Thomassin à Paris, il existe un plan du Palais en* 1748 *qu'il est intéressant de comparer à celui de* 1679 *par* La Boissière, *pour se rendre compte des agrandissements qui avaient déjà été apportés dans le Palais depuis la mort du Cardinal.*

Philippe, duc d'Orléans, Régent de France (1701-1723). — *Devenu, en* 1701, *l'héritier du nom et de la fortune de Monsieur, son père, Philippe, duc d'Orléans, porta dans les embellissements extérieurs du Palais-Royal la passion qu'il avait pour les arts. Choisissant le plus habile architecte de l'époque,* Gilles-Marie Oppenord, *il lui confia la direction générale de ses bâtiments et jardins. Parmi les travaux qui furent exécutés par le Régent, il convient de citer le grand salon qui servait d'entrée à la vaste galerie construite par* Mansard *et qui prit le nom de salon d'Oppenord. Le corps de bâtiment où se trouvait cette galerie s'étendait jusqu'à la rue de Richelieu et a été démoli en* 1786, *lors de la construction du Théâtre-Français. Ce fut également le Régent qui, sur les dessins de* Robert de Cotte, *fit élever sur la place du Palais-Royal, en face de l'entrée du Palais, le Château-d'Eau, sur l'emplacement duquel existent actuellement les nouveaux bâtiments qui réunissent le Louvre au palais des Tuileries.*

Après la guerre d'Espagne, en 1718, *le Régent acheva d'embellir son Palais et de rassembler à grands frais une collection de tableaux de toutes les Écoles, qu'il avait commencée en achetant celle que Christine, reine de Suède, avait formée en Italie. — Piganiol de La Force, au tome II, page* 329, *de la* Description historique de la ville de Paris et de ses environs, *donne des détails anecdotiques fort curieux sur cette riche collection de tableaux qui jouissait, à cette époque, en France, d'une juste célébrité.*

Louis, duc d'Orléans, fils du Régent (1723-1752). — *L'occupation du Palais-Royal par le fils du Régent ne fut signalée par aucun fait important au point de vue de l'art et des bâtiments. On rapporte qu'une quarantaine des plus beaux tableaux de la galerie du Régent furent brûlés par ordre de son fils, sous le prétexte que plusieurs de ces tableaux blessaient la décence.*

Louis-Philippe, duc d'Orléans (1752-1780). — *Il est probable que Louis-Philippe, duc d'Orléans, eût continué les travaux d'embellissement commencés au Palais-Royal par le Régent, si, en* 1763, *un événement imprévu, l'incendie de la salle de l'Opéra (qui était encore celle que Richelieu avait fait bâtir), ne fût venu consumer*

l'aile droite du Palais avec une portion du corps de bâtiment principal. La reconstruction des parties incendiées entraîna une restauration générale de l'édifice. La salle de spectacle fut reconstruite à peu près à la même place qu'elle occupait autrefois. Le prince acheta de ses deniers cinq maisons voisines qui, réunies à trois autres propriétés acquises aux frais de la Ville de Paris, donnèrent, par leur démolition, l'emplacement nécessaire à la réédification de la nouvelle salle d'Opéra. La Ville de Paris, à qui, depuis 1749, les ducs d'Orléans avaient cédé le privilége des représentations de l'Opéra au Palais-Royal, ayant à supporter la dépense qu'exigeait la réparation des désastres causés par l'incendie de 1763, se chargea de reconstruire les parties du Palais qui avaient été brûlées.

C'est ainsi que les deux ailes de l'ancienne cour d'entrée du Palais et le corps de logis principal de Le Mercier *furent remplacés par trois nouveaux corps de bâtiment disposés de façon à donner à cette cour une plus grande dimension. Ces bâtiments sont ceux qui existent encore actuellement sans avoir subi dans leurs forme et décoration primitives aucune modification.*

Tandis que la Ville de Paris reconstruisait à ses frais la nouvelle salle d'Opéra et les façades extérieures du Palais, du côté de la rue Saint-Honoré, le duc d'Orléans procédait pour sa part à la décoration intérieure des nouveaux bâtiments et à la construction de l'avant-corps de gauche du bâtiment principal de la cour Royale, du grand vestibule et de l'escalier d'honneur.

Ces travaux de restauration et d'embellissement terminés, le duc d'Orléans rassembla au Palais-Royal la plus riche collection de statues, tableaux et objets d'art connue à cette époque. La description détaillée de cette collection est donnée par d'Argenville dans son Voyage pittoresque à Paris (1778), *publié par les frères Bure, libraires à Paris. On trouve également dans l'ouvrage de Fontaine le plan du Palais en* 1780.

Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans (1780-1793). — *Devenu en* 1780, *cinq ans avant la mort de son père, propriétaire du Palais-Royal, le duc de Chartres résolut de continuer les travaux d'agrandissement entrepris par ses prédécesseurs. La forme désagréable et irrégulière des constructions de toute espèce en bordure sur le jardin, les inconvénients continuels résultant des priviléges dont jouissaient les propriétaires de chacun de ces immeubles suggérèrent au duc de Chartres l'idée d'isoler complétement le Palais-Royal et de prendre sur son apanage le terrain nécessaire pour entourer le jardin de constructions nouvelles destinées à masquer la vue des propriétés voisines. Mais pour mettre ce projet à exécution et faire face aux dépenses considérables qui devaient en résulter pour lui, le duc de Chartres dut obtenir du Roi les lettres patentes enregistrées du* 26 *août* 1784. — *Par ces lettres patentes, le duc fut autorisé à aliéner à perpétuité, moyennant un cens annuel de* 20 *sols par toise, les terrains sur lesquels il se proposait de construire, et à se faire, en outre, rembourser par les censitaires le prix des constructions qu'il devait faire élever sur ces terrains. Comme condition expresse, il fut imposé aux censitaires « d'entretenir à perpétuité et même de reconstruire, en cas de besoin, lesdits bâtiments dans les même état, solidité, formes, dimensions et décorations extérieures, et, de plus, de réserver à toujours au prince apanagé les galeries du circuit du jardin du Palais-Royal ».*

De tous les plans qui furent présentés au duc de Chartres pour la réalisation de ce projet, la préférence fut donnée à ceux de l'architecte Louis (Victor), *dont la construction de la salle de spectacle de Bordeaux venait de faire la réputation. Une*

copie de ces plans fut déposée avec les lettres patentes en l'étude de Me Rouen, notaire au Châtelet.

Ce fut d'après les dessins et sous la direction de cet habile architecte que furent construits, de 1780 *à* 1784, *tous les bâtiments qui encore actuellement entourent le Palais-Royal. Ces bâtiments furent exécutés par un sieur* Bertault, *pour la somme totale, à forfait, de* 3,332,500 *francs.*

Les nouvelles constructions entreprises par le duc de Chartres amenèrent une transformation complète du jardin. La fameuse allée de marronniers plantée par le Cardinal et qui était le rendez-vous de tous les promeneurs de Paris fut supprimée. On éleva à l'extrémité du jardin, en face le Palais, un vaste cirque ayant la forme d'un bosquet en treillage et destiné à des jeux et représentations scéniques de toute espèce qui, jusqu'en 1799, *époque à laquelle ce cirque devint la proie des flammes, attirèrent dans le Palais-Royal une foule considérale de curieux et de visiteurs. Enfin, en avant de ce cirque, s'élevait sur un piédestal une statue de Henri IV, due au ciseau de* Houdon. *Pour se faire une idée de l'aspect agréable et séduisant que présentait, vers* 1786, *le jardin du Palais-Royal, on peut lire la description qui en est faite par le baron de Grimm et par Diderot* (Correspondance littéraire, philosophique et artistique adressée à un souverain d'Allemagne, de 1782 à 1790). — *F. Buisson, libraire à Paris* (1813).

Ces travaux d'embellissement sur le jardin du Palais-Royal étaient en pleine voie d'exécution quand, le 8 juin 1781, *éclata le violent incendie qui détruisit complétement la nouvelle salle d'Opéra, reconstruite quelques années auparavant par la Ville de Paris. Il fut alors décidé que l'Opéra quitterait définitivement le Palais-Royal, et, en quelques semaines, il fut réinstallé sur le boulevard Saint-Martin par les soins de l'architecte* Lenoir (Nicolas). *Mais le duc de Chartres, conservant toujours l'espoir de voir revenir l'Opéra dans son palais, fit dresser les plans d'une nouvelle salle de spectacle qui est aujourd'hui le Théâtre-Français. L'exécution de ce projet nécessita la démolition du grand corps de logis parallèle à la rue Saint-Honoré, celle de l'aile en retour sur la rue de Richelieu où se trouvaient le salon d'Oppenord et la grande galerie de Mansard décorée par* Coypel, *et enfin celle de l'aile gauche de la cour d'honneur, qui renfermait la chapelle du Palais. Malheureusement les événements politiques de la fin du siècle dernier et la position de fortune que ces événements firent au duc d'Orléans ne lui permirent pas d'achever les grands travaux qu'il avait entrepris au Palais-Royal. Après la construction du théâtre, qui fut livré au public le* 15 *mai* 1790, *sous le nom de Théâtre des Variétés, les travaux furent arrêtés. Les bâtiments qui entourent le jardin du Palais étaient terminés et en partie vendus ; car, des cent quatre-vingts arcades qui composent ces bâtiments, cent soixante-six avaient déjà été vendues par le duc d'Orléans, qui en avait retiré* 10,543,500 *francs. L'avant-corps du bâtiment principal sur la cour d'honneur, faisant pendant à celui que* Contant d'Ivry *avait construit quelques années auparavant, était presque terminé, ainsi que les nouvelles plantations du jardin et le cirque sur l'emplacement actuel du bassin et des parterres. Quant au corps de logis principal qui devait, dans les projets de* Louis, *séparer le jardin de la cour d'honneur, il était élevé de quelques pieds au-dessus du sol. Ce fut sur les fondations de ce nouveau corps de bâtiment que le duc d'Orléans fit établir les fameuses galeries de bois, connues pendant longtemps sous le nom de Camp des Tartares et qui consistaient en hangars de planches formant trois rangées de boutiques séparées les unes des autres par deux promenoirs couverts.* Fontaine, *dans son ouvrage sur le Palais-Royal, donne le plan du Palais*

par Louis *en* 1784, *une vue du côté du jardin d'après un dessin du chevalier de* Lespinasse *en* 1786, *l'intérieur et l'extérieur du cirque en* 1788 *et plusieurs perspectives des galeries de bois, telles qu'elles existaient en* 1828, *avant leur démolition.*

En 1792, *après l'arrestation du duc d'Orléans, tous ses biens furent frappés de séquestre, et à sa mort le Palais-Royal fut réuni au Domaine national.*

République Française et Napoléon Ier (1793-1814).

Pendant la première République et le premier Empire, le Palais-Royal, quoique réuni au domaine de l'Etat, fut abandonné au caprice et à la cupidité des différents mandataires, qui ne cherchèrent qu'à tirer de leur privilége le plus de revenu possible. Non-seulement tout projet d'achèvement et d'entretien du Palais fut indéfiniment ajourné, mais aucune mesure ne fut même prise contre les déprédations de toute espèce que commettait chacun des occupants, sans le moindre respect pour le monument.

La grande salle de spectacle du Palais, qu'on appelait alors le Théâtre de la République, fut louée à un sieur Sageret, qui profita de l'autorisation qu'il avait d'apporter dans le théâtre toutes les modifications qui lui conviendraient, pour changer complétement la décoration intérieure de la salle de l'architecte Louis.

Napoléon, après le Directoire, donna le Palais-Royal au Tribunat pour y tenir ses séances. On commença par expulser du Palais les tripots et maisons de jeu qui s'y étaient installés pendant la Révolution française, et l'on y construisit une grande salle d'assemblée pouvant contenir deux cent cinquante membres avec des galeries pour les spectateurs. Ce fut M. Blève *qui en conçut les premiers plans, et M. de* Beaumont *que les mit à exécution en* 1801. *Cette salle fut établie dans la partie du corps de bâtiment principal que les événements politiques n'avaient pas laissé à* Louis *le temps d'achever sur la cour d'honneur.*

En 1807, *après la dissolution du Tribunat, le Palais-Royal fut réuni au domaine extraordinaire de la Couronne. Plusieurs projets furent alors présentés à Napoléon pour tirer parti de l'édifice et lui donner une destination spéciale. Il fut d'abord question d'y établir définitivement la Bourse et le Tribunal de commerce qui, en* 1809, *avaient été provisoirement transportés au Palais-Royal, où ils occupaient, au rez-de-chaussée, le vestibule à colonnes du corps de bâtiment principal au-dessous de la salle du Tribunat. Mais ce projet ne fut pas plus suivi d'exécution que ceux qui consistaient à faire du Palais le chef-lieu de l'état-major de la place de Paris, puis le Palais des Beaux-Arts et enfin le théâtre de l'Opéra. Napoléon eut aussi l'idée de comprendre le Palais-Royal dans le plan général de la réunion des palais du Louvre et des Tuileries; mais ce projet des dernières années de l'Empire, comme celui de mettre en vente le Palais-Royal, fut abandonné par suite des événements de* 1814, *qui ramenèrent les princes d'Orléans dans le palais de leurs ancêtres le* 18 *mai de ladite année. Par ordonnance du roi Louis XVIII, en date des* 18 *et* 20 *mai, du* 17 *septembre et du* 7 *octobre* 1814, *tous les biens non vendus du Palais-Royal qui faisaient partie avant la Révolution de l'apanage des ducs d'Orléans furent restitués à Louis-Philippe, duc d'Orléans.*

Louis-Philippe, duc d'Orléans (1814-1832). — *A peine rentré en possession de la demeure de ses pères par l'acquisition de certaines parties du Palais qu'il put racheter de ses propres deniers ou qui lui furent restituées par suite d'irrégularités reconnues dans l'aliénation qui en avait été faite pendant la Révolution, le duc d'Orléans, dès*

1815, *commença avec l'architecte* FONTAINE (Pierre-François-Léonard) *la restauration et l'achèvement du Palais-Royal.*

Cette importante opération, entreprise par ce prince avec ce qui lui était revenu de la succession de la princesse sa mère, donna lieu à des dépenses considérables. Malgré les difficultés de toute espèce qui se présentèrent dans l'exécution de ce vaste projet, les travaux furent conduits avec une persévérance et un talent qui font autant d'honneur au prince éclairé qui en prit l'initiative qu'à l'habile architecte qui en fut chargé.

On commença par acheter toutes les maisons particulières sur la rue Saint-Honoré, comprises entre le Palais et la rue de Richelieu. Celles qui joignaient directement le monument furent démolies afin de dégager l'aile gauche du Palais, comme l'était déjà l'aile droite, depuis la création de la rue de Valois en 1782, *après l'incendie qui détruisit la salle d'Opéra le* 8 *juin* 1781. *Sur l'emplacement de ces maisons, on fit une nouvelle cour, dite cour de Nemours, ouverte sur la rue Saint-Honoré et entourée sur ses trois autres côtés de galeries et de boutiques livrées au public et au commerce. Les maisons à la suite jusqu'à la rue de Richelieu furent mises en communication avec le Palais pour servir de dépendances au Théâtre-Français et aux différents services de la maison du duc d'Orléans.*

Quant aux appartements d'honneur, le duc d'Orléans renonça à les faire établir sur l'emplacement des galeries de bois, dans la crainte de trop assombrir la cour d'honneur et de diminuer beaucoup à l'œil l'étendue déjà restreinte du jardin. C'est à cette modification apportée par FONTAINE *dans les plans de* LOUIS *que l'on doit l'ensemble de ces grands appartements et de ces terrasses qui donnent au Palais un aspect si original, et qui n'ont pas peu contribué à faire de cette résidence, jusque dans ces dernières années, une habitation princière des plus commodes et des plus agréables.*

L'exhaussement d'un étage du corps de bâtiment principal entre les deux cours, le prolongement de l'aile Montpensier depuis le théâtre jusqu'au jardin, la construction des deux pavillons qui relient chacune des deux ailes de la cour d'honneur avec les bâtiments sur le jardin, permirent à FONTAINE *de donner au duc d'Orléans de vastes salons de réception et tous les appartements privés nécessaires à sa nombreuse famille et aux personnes de leur entourage. La création des deux galeries de Chartres et des Proues et la construction de la grande galerie transversale, dite galerie d'Orléans, furent une des idées les plus heureuses que* FONTAINE *ait eues dans son projet de restauration et d'achèvement du Palais-Royal. Ces galeries couvertes en terrasses, indépendamment des communications agréables et faciles qu'elles établissent entre les grands appartements des deux ailes du Palais, donnent encore au rez-de-chaussée de larges promenoirs publics entourés de boutiques dont la location rapporte actuellement à l'Etat plus de* 300,000 *francs par an. Enfin, parmi les travaux exécutés au Palais-Royal, de* 1817 *à* 1831, *il faut également comprendre la restauration complète du Théâtre-Français et de ses dépendances, qui, au moment de son rachat par le duc d'Orléans, était dans un état de délabrement complet.*

La restauration du Palais-Royal était à peu près terminée lorsque le duc d'Orléans monta sur le trône de France. Le Palais fut encore habité par le Roi jusqu'au 1er *octobre* 1831; *mais à partir de cette époque, Louis-Philippe et la famille royale occupèrent le palais des Tuileries. Par suite de l'avénement au trône du duc d'Orléans, tous les biens qui composaient l'apanage de ses ancêtres furent, par la loi du* 7 *mars* 1832, *réunis à la dotation immobilière de la couronne.*

Louis-Philippe Ier, Roi des Français (1832-1848). — *De* 1832 *jusqu'à la révolution de* 1848, *le Palais ne subit aucune transformation. Les appartements et salons de réception restèrent donc dans l'état où ils se trouvaient au moment de l'avénement au trône du duc d'Orléans.*

Sous la monarchie de Juillet, le Palais servit de résidence temporaire aux souverains et personnages de distinction de passage à Paris. Madame Adélaïde, sœur du Roi, y donnait fréquemment des fêtes intimes en l'honneur de ses neveux et nièces.

Le duc d'Orléans avait également laissé au Palais-Royal sa fameuse galerie de tableaux historiques, représentant tous les principaux événements dont le Palais-Royal fut le théâtre depuis son origine. Cette intéressante collection, dont il existe une description détaillée dans Vatout (Pièces justificatives E), *chez Gaultier-Laguionie, à Paris* (1829), *occupait tout le premier étage de l'aile Montpensier sur la cour d'honneur. Elle fut rendue à la famille d'Orléans quelques mois après la révolution de* 1848.

République Française (1848-1852). — *Sous la République de* 1848, *le Palais-Royal, réuni au domaine de l'État par décret du Gouvernement provisoire des* 26 *février et* 18 *avril* 1848, *servit d'abord de résidence au Comptoir national d'escompte et de quartier général aux états-majors de la garde mobile et des gardes nationales de la Seine; puis, en* 1850, *ces différents services durent quitter le Palais, où furent installés, de* 1851 *à* 1852, *les Expositions de peinture et sculpture par les soins de* Chabrol (Prosper). *Les toiles et objets de petite dimension occupaient les grands appartements du premier étage. Au centre de la cour d'honneur on construisit un vaste bâtiment d'une surface d'environ seize cents mètres carrés, destiné à contenir les œuvres les plus importantes des artistes peintres et sculpteurs. Ce bâtiment, qui renfermait le grand salon carré avec de larges galeries environnantes et les dépendances accessoires du service de l'Exposition, était mis en communication avec le premier étage par le grand vestibule et l'escalier d'honneur du Palais.*

Enfin les deux ailes de Valois et de Montpensier furent reliées l'une à l'autre par une double galerie de bois établie provisoirement sur la terrasse de la galerie d'Orléans et décorée de fleurs, de dessins, de gravures et autres objets d'art. L'ensemble de cette Exposition, d'une disposition aussi heureuse que commode, fut en général fort apprécié du public et des artistes.

Napoléon III, Empereur des Français (1852-1870). — *Par sénatus-consulte du* 12 *décembre* 1852, *le Palais-Royal fut compris dans la dotation immobilière de Napoléon III, qui le donna comme résidence à son oncle le prince Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie, à son cousin le prince Napoléon et au grand maître des cérémonies, M. le duc de Cambacérès.*

Le bâtiment des Expositions de peinture et de sculpture, dans la cour d'honneur, fut alors démoli; les grands appartements et salons de réception furent mis en état et appropriés à leur nouvelle destination.

En 1858, *l'aile de Nemours et les appartements de l'aile de Montpensier, occupés par le grand maître des cérémonies, furent affectés au nouveau ministère de l'Algérie et des colonies, dont la direction avait été confiée au prince Napoléon. C'est de cette année que datent la création, dans une partie de l'ancienne galerie de tableaux du duc d'Orléans, du salon des Colonies, et les travaux de décoration de la grande salle à manger de l'aile Montpensier.*

En 1860, *à la suite du mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde de Savoie, fille du roi Victor-Emmanuel, de grands salons de fêtes furent établis dans le corps de bâtiment principal sur la cour d'honneur. Ces salons étaient décorés de peintures allégoriques par* Hédouin (Edmond), *représentant la* Peinture, *la* Sculpture *et l'*Architecture, *la* Musique, *la* Littérature, *la* Comédie, *la* Danse *et la* Tragédie. *Ces toiles ont été brûlées lors de l'incendie du Palais par la Commune, en* 1871. *La grande cheminée qui décorait le Salon des fêtes a seule été sauvée, et elle est actuellement au Conseil d'État, dans la salle de section de l'Intérieur.*

Ce fut également à cette époque que l'empereur Napoléon III, voulant dégager complètement le Palais et lui donner, ainsi qu'au théâtre, des moyens d'accès plus faciles, décida la démolition des maisons particulières servant de dépendances au Palais et au Théâtre-Français, sur les rues Saint-Honoré et de Richelieu jusqu'à la cour de Nemours. Une partie du terrain sur lequel étaient construites ces maisons, qui dépendaient de la liste civile, fut cédée à la Ville, qui en disposa pour faire la nouvelle place, dite place du Théâtre-Français. Sur le surplus des terrains disponibles, la liste civile fit élever, à ses frais, de 1860 *à* 1864, *le nouveau bâtiment qui est actuellement occupé par la Comédie française et qui se relie à la cour de Nemours du Palais. Ce bâtiment contient avec le nouveau vestibule, sur la place du théâtre, le grand escalier, le foyer public, le foyer des artistes et la plus grande partie des dépendances de la Comédie française. Le foyer public et l'escalier, d'une conception des plus heureuses, font le plus grand honneur à l'architecte* Chabrol (Prosper) *qui fut chargé de cette importante opération.*

République Française (1870). — *Aux termes de l'article* 2 *du décret du Gouvernement de la Défense nationale, en date du* 6 *septembre* 1870, *tous les biens meubles et immeubles de la liste civile de l'empereur Napoléon III firent retour au Domaine de l'État. L'incendie du Palais-Royal par la Commune, le* 28 *mai* 1871, *détruisit entièrement l'aile de Valois sur la cour de l'Horloge et une partie du corps de bâtiment principal.*

Par arrêtés du chef du pouvoir exécutif, en date des 13 *et* 23 *juin et* 4 *juillet* 1871, *la Direction des Beaux-Arts et la Cour de cassation furent provisoirement transférées dans la partie de l'aile de Valois comprise entre le corps de bâtiment principal et le jardin, et la Cour des comptes dans l'aile de Montpensier.*

Les ailes de Valois et de Nemours sur la cour de l'Horloge, ainsi que le corps de bâtiment principal, furent, par un arrêté analogue aux précédents, en date du 18 *août* 1871, *affectés à titre définitif au Conseil d'État, dont l'ancienne résidence du quai d'Orsay avait été également incendiée par la Commune en* 1871.

L'affectation de cette partie du Palais aux différents services du Conseil d'État nécessita la démolition de toutes les distributions intérieures qui servaient primitivement de salons et d'appartements de réception. Ces grands travaux d'appropriation et de décoration, entrepris sous la direction de M. Chabrol (Wilbrod), *furent terminés au mois de novembre* 1875, *époque à laquelle le Conseil d'État fit son entrée au Palais-Royal. La grande salle des assemblées générales ne fut livrée que l'année suivante.*

Tel est l'historique sommaire de ce Palais qui, après avoir été considéré à juste titre, pendant plus de deux cents ans, comme l'une des plus belles habitations princières de notre pays, devait, à la suite des événements politiques qui marquèrent la chute du second Empire, devenir la résidence, sinon définitive, au moins provisoire, des trois

premiers corps de l'État. Cette affectation nouvelle du Palais n'a pu être réalisée, du moins en ce qui concerne le Conseil d'État, qu'en faisant disparaître toutes les dispositions intérieures auxquelles se rattachaient tant de souvenirs historiques. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop savoir gré à l'Assemblée nationale d'avoir, au lendemain de la Commune, décidé la reconstruction immédiate des bâtiments incendiés et leur affectation au Conseil d'État, qui, depuis l'incendie du quai d'Orsay, n'avait pu trouver une installation digne d'une aussi grande Compagnie et des services qu'elle rend au pays.

Il existe en l'étude de Me Potier de la Berthellière, à Paris, successeur de Me Rouen, notaire au Châtelet, les lettres patentes accordées par le Roi à son cousin Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, en date du 13 *août* 1784.

A ces lettres patentes sont annexés des dessins de Louis (*Victor*), *représentant le type d'architecture uniforme des façades du Palais sur le Jardin et les rues adjacentes.*

Nous croyons utile de publier ici le texte inédit de ces lettres patentes, tant à cause des renseignements curieux que renferme ce document, qu'en considération des prescriptions formelles imposées à perpétuité à chacun des propriétaires d'immeubles sur le jardin du Palais-Royal.

« Louis, *par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Cour de Parlement à Paris : salut.*

« *Notre très-cher et bien-aimé cousin Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres, prince de notre sang, nous aurait représenté qu'aux droits de notre très-cher et bien-aimé cousin Louis-Philippe, duc d'Orléans, son père, premier prince de notre sang, il possède, à titre d'appanage, le Palais-Royal et le jardin qui en fait partie; qu'il a pensé que ce jardin serait plus agréable et plus commode s'il était environné le long des trois côtés parallèles aux rues des Bons-Enfants, Neuve des Petits-Champs et de Richelieu, de galeries couvertes pratiquées dans des maisons uniformes ornées de pilastres et autres décorations, d'architecture analogue à la façade qu'il a commencé d'élever sur le même jardin, parallèlement à la rue Saint-Honoré, pour perfectionner, agrandir et améliorer ledit Palais, suivant les plans géométriques et d'élévation de* Louis, *architecte, qu'il nous aurait présentés; qu'il l'aurait déjà exécuté en grande partie, au moyen des avances qu'il s'est procurées; que le seul moyen d'achever ce projet serait de pouvoir se rembourser de ces avances en accensant le sol desdites maisons sur les trois côtés ci-dessus et celui des passages nécessaires à leur service, à raison de vingt sols par chaque toise de redevance annuelle dans la directe dudit appanage, et, en cas de son extinction, dans celle de notre domaine, emportant lods et ventes, le cas échéant, conformément à la coutume de Paris, à la charge de réserver audit appanage les galeries du circuit dudit jardin auxquelles sera imposé la servitude de donner seulement le passage, les vues et les entrées à ceux qui deviendront propriétaires desdites maisons, et à condition :*

« 1° *Par les censitaires de rembourser le prix desdites constructions à ceux qui les auraient avancées;*

« 2° *D'entretenir à perpétuité, même de reconstruire lesdits bâtiments, en cas de besoin, dans les mêmes état, forme, solidité, dimensions et décorations extérieures;*

« 3° *Qu'au moyen desdits accensements les augmentations et améliorations qui résulteraient des constructions sur les terrains parallèles aux trois rues ci-dessus énoncées ne seraient point répétées, soit contre les Princes appanagers de la part de*

leurs cohéritiers, soit contre nous et les Rois nos successeurs, en cas de reversion dudit appanage à notre couronne par le défaut d'hoirs mâles, son intention étant d'ailleurs que tous actes de justice, ordonnances et règlements de police serenz exécutés dans lesdits bâtiments accensés à des particuliers; que ce projet, après mûr examen, a été approuvé et consenti par notre très-cher et bien-aimé cousin duc d'Orléans, auquel le retour dudit Palais-Royal et de ses dépendances a été réservé, en cas de prédécès de notredit cousin le duc de Chartres, par l'acte de cession qui lui en a été faite, passé devant Rouen et son confrère, notaires au Châtelet de Paris, le trente décembre mil sept cent quatre-vingt. Que l'accensement, dans les grandes villes, des terrains ne produisant aucun revenu ou qui ne sont que de simple agrément, bien loin d'être prohibé par les lois qui régissent les domaines, est au contraire autorisé par ces mêmes lois lorsqu'il est fait à la charge d'y construire et d'y entretenir des bâtiments sur un plan donné, qui améliorent le sol, le rendent plus productif pour le domaine par le cens annuel qui y est imposé et par les droits seigneuriaux aux mutations, et surtout dans une ville telle que Paris où elles se succèdent très-rapidement et procurent d'ailleurs des droits en tout genre, utiles à nos finances; que les exemples en sont fréquents et se prouvent par l'accensement, entre autres du terrain de la place Dauphine qui formait l'ancien Jardin du Palais des Rois nos prédécesseurs, fait par Henri IV; de celui du Palais des Tournelles, fait par Charles IX, et de celui de l'ancien Hôtel Saint-Pol, fait par François Ier, tous situés dans notre bonne ville de Paris.

« A ces causes, *voulant donner à notredit cousin le duc de Chartres des marques de notre affection et le mettre en état d'exécuter entièrement le projet qu'il a conçu, qu'il ne peut tendre qu'à l'amélioration et embellissement de l'appanage d'Orléans sans aucunement préjudicier à nos intérêts, nous avons, par ces présentes signées de notre main, permis et permettons à notredit cousin le duc de Chartres d'accenser les terrains et bâtiments parallèles aux trois rues des Bons-Enfants, Neuve des Petits-Champs et de Richelieu, comme aussi le sol des passages nécessaires au service d'icelles, contenant le tout trois mille cinq cents toises, lesquelles sont marquées et enluminées de rouge dans le plan signé de* Louis, *architecte, annexé sous contre-scel des présentes pour être possédé par les censitaires en toute propriété libre et disponible dans la directe de l'appanage, moyennant un sens annuel de vingt sols tournois, emportant lods et ventes aux mutations suivant la coutume de Paris, à la charge :*

« 1° *De rembourser le prix desdites constructions à ceux qui les auraient avancées;*

« 2° *D'entretenir à perpétuité, même de reconstruire lesdits bâtiments, en cas de besoin, dans les mêmes état, solidité, formes, dimensions et décorations extérieures;*

« 3° *De réserver à toujours au Prince appanager les galeries du circuit du jardin du Palais-Royal, sans préjudice des vues droites et sorties desdites maisons qui demeureront perpétuellement dans leur état actuel, au moyen desquels accensements les augmentations et améliorations qui résulteront desdites constructions sur les terrains parallèles aux trois rues des Bons-Enfants, Neuve des Petits-Champs et de Richelieu ne pourront donner lieu à aucune indemnité contre le Prince appanager de la part de ses cohéritiers, ni contre nous et les Rois nos successeurs, en cas de reversion dudit appanage à notre couronne, et seront tous actes de justice, ordonnances et règlements de police exécutés dans lesdits bâtiments accensés à des particuliers. Si, vous mandons que ces présentes vous ayez à faire registrer et le contenu*

en icelles garder et exécuter selon leur forme et teneur, nonobstant tous Édits, ordonnances, déclarations et règlements qui pourraient être contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons, si besoin est.

« *Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le treizième jour du mois d'août, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-quatre, et de notre règne le onzième.*

« Signé : Louis. »

Bibliographie : *Abrégé des antiquités de la ville de Paris*, par François Colletet (1664).

Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, par Henri Sauval, chez Moette et Chardon, à Paris (1724).

Description de la ville de Paris, par Germain Brice, chez Gondouin et Fournier, à Paris (1725).

Description historique de la ville de Paris et de ses environs, par Piganiol de la Force, chez G. Desprez, à Paris (1765).

Voyage pittoresque de Paris, par d'Argenville, chez les frères de Bure, à Paris (1778).

Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, par Hurtaut et Magny, chez Moutard, à Paris (1779).

Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, par Jaillot, chez Leboucher, à Paris (1782).

Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, par M. Thiéry, chez Hardouin et Gattey, à Paris (1786).

Manuel du voyageur à Paris, par P. Villiers, chez Delaunay, à Paris (1806).

Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français, par P. D. Lemazurier, chez Chaumerot, à Paris (1810).

Les Fastes de la Comédie française, par Ricord aîné, chez Alexandre et Delaunay, à Paris (1821).

Histoire physique, civile et morale de Paris, par J. A. Dulaure, chez Guillaume et Cie (1821).

Histoire du Palais-Royal, par Vatout et Fontaine, chez Gaultier-Laguionée, à Paris (1830).

Le Palais-Royal, domaine de la Couronne, par Fontaine, chez Thomassin, à Paris (1837).

Paris pittoresque, par M. Dessalles (1837).

Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Molière, par Frédéric Hillemacher, chez Louis Perrin, à Lyon (1858).

Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Voltaire, par Frédéric Hillemacher et de Manne, chez N. Scheuring, à Lyon (1861).

Galerie du Palais-Royal, par Georges Duval, chez A. Ghio, à Paris (1876).

Galerie historique des comédiens de la troupe de Talma, par E. de Manne, chez N. Scheuring, à Lyon (1876).

Galerie historique de la Comédie française, pour servir de complément à la troupe de Talma, par de Manne et C. Ménétrier, chez N. Scheuring, à Lyon (1876).

Le Carton des dessins et gravures du Palais-Royal, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

Le Musée de la Comédie française, par René Delorme. Paris, Paul Ollendorf (1878).

Les Caffieri, par Jules Guiffrey. Paris, Damascène Morgand (1877).

David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains, par Henry Jouin. Paris, E. Plon et Cie (1878).

Collection des Livrets des anciennes expositions. Paris, Liepmannson (1869-1872).

Livrets des Salons de 1800 à 1878.

Notice historique et analytique des peintures, sculptures, tapisseries, miniatures, émaux, dessins, etc., exposés dans les galeries des Portraits nationaux, au Palais du Trocadéro, par Henry Jouin. Paris, Imprimerie nationale, 1879.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Les bâtiments en façade sur la place du Palais-Royal et sur la cour d'entrée, dite cour de l'Horloge, ont été construits, en 1763, par l'architecte Moreau-Desproux, maître général des bâtiments de la Ville, décapité en 1793. Les façades de ces bâtiments sont d'une architecture régulière, composée de deux ordres, toscan et ionique, à pilastres, régnant dans la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage. Ces deux ordres sont surmontés d'une balustrade en pierre et d'un comble à deux pentes, dans le brisis duquel existent des lucarnes en pierre, de forme circulaire. Dans l'avant-corps du bâtiment principal, au fond de la cour, et faisant face à la place, les pilastres sont remplacés par des colonnes accouplées que couronne un attique orné de petits pilastres corinthiens, de bas-reliefs et de trophées d'armes de 2m,60 de hauteur, accompagnés de figures d'enfants. Cet attique est lui-même, dans sa partie centrale, surmonté d'un fronton circulaire, dans le tympan duquel sont des figures ailées qui soutiennent un grand cartouche servant de cadran d'horloge.

Les deux pavillons sur la place du Palais-Royal, de même ordonnance architecturale que les bâtiments qui précèdent, sont terminés par des frontons triangulaires compris entre deux trophées d'armes, de 2m,15 de hauteur. Dans les tympans de ces frontons sont des figures de femmes et d'enfants, disposés autour d'un grand écusson avec la couronne ducale. Enfin, du côté de la place, le

Palais est fermé par un mur percé d'ouvertures circulaires, garnies de grilles en fer. Trois grandes arcades comprises entre des colonnes accouplées d'ordre toscan, comme celui qui règne tout au pourtour de la cour de l'Horloge, servent de portes d'entrées principales au Palais. Ces portes étaient anciennement en menuiserie, et enrichies de bronzes et d'ornements exécutés d'après les modèles du sculpteur Cauvet.

Les sculptures des frontons, les bas-reliefs et les trophées d'armes, dont il vient d'être question, sont de Pajou (Augustin), et datent de la construction de ces bâtiments (1765).

L'aile droite de la cour d'entrée, dite aile de Valois, et la partie supérieure du corps de bâtiment principal, après avoir été incendiées par la Commune en 1871, furent reconstruites, de 1872 à 1874, par Chabrol (Prosper), qui s'est appliqué à reproduire fidèlement les façades de ces bâtiments, telles qu'elles existaient avant ces tristes événements. Les sculptures du fronton du bâtiment principal ont été refaites par M. Lavigne (Hubert), le trophée de droite par M. Thabard (Adolphe), celui de gauche par M. Knecht (Émile). Le fronton du pavillon de droite de l'aile de Valois a été exécuté par M. Franceschi (Jules), et les trophées à droite et à gauche par M. Thabard (Adolphe).

Les façades extérieures des bâtiments du Palais, sur les rues de Valois, de Beaujolais et de Montpensier, sont de Louis (Victor). Elles furent exécutées de 1781 à 1784, et ne présentent aucun intérêt particulier. Le péristyle de Chartres et la façade du Palais, en raccordement avec les bâtiments de Louis, sur la rue Montpensier, ont été construits par Fontaine (Pierre-François-Léonard), en 1829.

Les bâtiments du Théâtre-Français, en façade sur la rue de Richelieu, furent exécutés d'après les plans et sous la direction de Louis, de 1786 à 1790. Les façades de ces bâtiments présentent, dans la hauteur du rez-de-chaussée, une colonnade dorique formant galerie tout autour du théâtre. Au-dessus de cette colonnade, et dans la hauteur des premier et deuxième étages, règne une ordonnance corinthienne à pilastres, surmontée d'un attique et d'un comble cintré correspondant aux troisième et quatrième étages du théâtre. Enfin, le mur de la salle et de la scène, en retraite du mur de face, présente une série de petits pilastres corinthiens et d'œils-de-bœuf servant à éclairer le comble.

Les nouveaux bâtiments du Théâtre-Français sur la place du Théâtre, ainsi que la partie en raccordement avec l'aile de Nemours du Palais, ont été construits, de 1860 à 1864, par Chabrol (Prosper).

La façade de l'aile de Nemours est de Fontaine, et date de 1825.

COUR D'HONNEUR.

L'aile gauche de la Cour d'honneur, depuis le corps de bâtiment principal jusqu'à la galerie d'Orléans, est de l'architecte Le Mercier (Jacques), 1636. Cette partie du Palais, la seule qui reste actuellement de l'ancien hôtel de Richelieu, est élevée au-dessus du rez-de-chaussée d'un premier étage, et de deux étages dans le comble. Le premier étage est décoré de pilastres doriques surmontés d'une balustrade en pierre, et de lucarnes faisant pénétration dans le brisis du comble. Le mur du rez-de-chaussée est décoré de bas-reliefs et d'attributs de marine qui sont du temps du cardinal de Richelieu.

Le corps de bâtiment principal, entre les deux cours, a été construit à des époques différentes. L'avant-corps de gauche fut exécuté en 1763, par Contant d'Ivry (Pierre); celui de droite, commencé par Louis en 1786, fut achevé par Fontaine en 1829.

Le mur de face de ce corps de bâtiment principal est, dans la hauteur du rez-de-chaussée, percé d'arcades ouvertes sur les vestibules du Palais. Au-dessus de ces arcades, règne une riche ordonnance ionique, composée de colonnes détachées du mur, et supportant, au droit des avant-corps, de grandes figures assises, et, au droit du bâtiment intermédiaire, des vases en pierre. Enfin, cette façade est couronnée par un attique percé de fenêtres carrées, et surmonté d'une balustrade en pierre. Les figures de l'avant-corps de droite sont :

Les Talents militaires.
La Prudence.
La Libéralité.
Les Beaux-Arts.

Statues. — Pierre. — H. 2m,90. — Par Pajou (Augustin), 1766.

Celles de l'avant-corps de gauche sont :

La Science.
Le Commerce.
L'Agriculture.
La Navigation.

Statues. — Pierre. — H. 2m,90. — Par Gérard (Antoine-François), 1830.

L'aile droite de la Cour d'honneur, dite aile de Montpensier, depuis le péristyle de Char-

tres jusqu'au jardin, la galerie d'Orléans, les galeries latérales, dites galeries des Proues et de Chartres, formant terrasses le long des deux ailes de la Cour d'honneur, et les deux pavillons aux extrémités de la galerie d'Orléans, qui viennent se raccorder avec les bâtiments sur le jardin, ont été construits par Fontaine, de 1817 à 1831. Ces deux pavillons, dits pavillons de Valois et de Montpensier, constituent au rez-de-chaussée les deux péristyles qui donnent accès à la galerie d'Orléans. Dans la hauteur du premier étage, ces deux pavillons présentent une série d'arcades ouvertes sur les terrasses de cette galerie. Les tympans de ces arcades sont décorés d'attributs militaires et de motifs de sculpture dus à Plantar (Jean-Louis), 1831.

JARDIN.

Les bâtiments sur le jardin, avec les galeries qui l'entourent, ont été construits par Louis, de 1781 à 1784. Les façades de ces bâtiments présentent un ensemble de cent quatre-vingts arcades uniformes, comprises entre de riches pilastres corinthiens, qui prennent toute la hauteur du rez-de-chaussée et du premier étage. Cette ordonnance architecturale, qui ne manque pas d'une certaine grandeur, est couronnée d'un entablement orné de consoles et de guirlandes interrompues par les mezzanines qui éclairent le deuxième étage. Cet entablement est surmonté lui-même de vases décoratifs et d'une balustrade en pierre, derrière laquelle se trouvent les fenêtres du troisième étage pratiquées dans le brisis du comble.

Au centre du jardin, qui a deux cent vingt-cinq mètres de longueur sur quatre-vingt-dix de largeur, est un bassin circulaire de vingt-cinq mètres de diamètre, construit en 1816. Les deux parterres de fleurs qui accompagnent ce bassin ont été établis en 1824, et sont décorés de groupes et de statues en bronze et en marbre blanc.

Dans le premier parterre, près de la galerie d'Orléans :

Eurydice mourant. — Statue. — Bronze. — H. 1m,60. — Par Nanteuil (Charles-François Leboeuf, dit).

Nue, debout, des fleurs dans les cheveux, adossée à un tronc d'arbre sur lequel elle s'appuie de la main droite, le corps penché en avant, la tête relevée, elle essaye de dégager sa jambe droite autour de laquelle s'est enroulé un serpent, à la hauteur des malléoles.

Exécutée en marbre pendant un séjour de l'artiste à Rome, en 1822, la statue d'*Eurydice* fut exposée au Salon de 1824 (nº 1884) sous le titre « *Eurydice mourante* ». Ce marbre a pendant longtemps décoré le Jardin du Palais-Royal. Puis il fut échangé contre le bronze, il y a une dizaine d'années, et transporté au Grand Trianon.

Derrière l'*Eurydice* de Nanteuil, sur un piédestal, est « un méridien qui, par le moyen d'un verre ardent, fait partir un coup de canon, quand le soleil marque midi ». (Thiéry, *Guide des amateurs à Paris*, 178?, chez Hardouin et Guttey.)

Apollon. — Statue. — Bronze. — H. 2m,30. — D'après l'antique.

Cette figure est une reproduction de l'*Apollon du Belvédère.*

Le Charmeur. — Statue. — Marbre. — H. 1m,40. — Par M. Thabard (Adolphe).

Nu, assis sur une roche que recouvre en partie son manteau, la tête couronnée de lierre, il regarde un serpent qui s'enroule autour de sa main gauche, charmé par le son de sa flûte pastorale.

Salon de 1875 (nº 3408).

Dans le deuxième parterre, à l'extrémité du jardin :

Le Pâtre et la Chèvre. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,40. — Par Lemoyne (Saint-Paul, dit Paul).

Nu, debout, le corps fortement rejeté en arrière, il essaye de retenir, à l'aide d'une corde enroulée autour des cornes, une jeune chèvre emportée.

Exécuté en marbre pendant un séjour de l'artiste à Rome, en 1830, ce groupe est peut-être le même que celui exposé en plâtre au Salon de 1827 sous le nº 1158, dont nous n'avons pu retrouver la trace.

Diane. — Statue. — Bronze. — H. 2m,20. — D'après l'antique.

Cette figure est une reproduction de la *Diane chasseresse.*

Jeune Baigneur. — Statue. — Marbre. — H. 1m,80. — Par Espercieux (Jean-Joseph).

Nu, assis sur un piédestal sur lequel est déposée une draperie, les deux bras rejetés en arrière, formant appui, il s'apprête à prendre un bain.

Le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1824 (nº 1831), et le marbre au Salon de 1831 (nº 2216).

A droite et à gauche des parterres, le jardin est planté d'une double allée d'arbres.

INTÉRIEUR.

Ailes de Valois et de Nemours. — Corps de bâtiment principal entre les deux cours.

CONSEIL D'ÉTAT.

L'affectation de cette partie du Palais au Conseil d'État a été entreprise, de 1871 à 1875, d'après les plans et sous la direction de CHABROL (Prosper).

Tous les travaux intérieurs de décoration et d'aménagement ont été dirigés par M. CHABROL (Wilbrod), de 1875 à 1876.

GRAND VESTIBULE ET ESCALIER D'HONNEUR.

Le grand escalier d'honneur et le vestibule qui le précède sont de CONTANT D'IVRY (1763). Cet escalier et ce vestibule constituent un ensemble architectural du plus grand effet. Le vestibule est décoré de colonnes doriques surmontées d'une voûte plate.

Au centre du vestibule :

Tronchet. — Statue. — Marbre. — H. 2m,70. — Par FERRAT (HIPPOLYTE).

Debout, la tête haute et droite, Tronchet porte la grande robe de premier président du Tribunal de cassation, une pèlerine d'hermine sur les épaules et au cou le cordon de commandeur de la Légion d'honneur. Le bras droit levé, et tenant dans sa main gauche des notes manuscrites, Tronchet semble porter la parole. A ses pieds sont des ouvrages de droit, et derrière lui, sur son siége, est posée sa toque à côté d'un manuscrit portant l'inscription suivante : « Tronchet était l'âme des séances de la discussion du Code civil. » — Paroles de Napoléon (*Mémorial de Sainte-Hélène*).

Salon de 1859 (n° 3231).

Cette figure se trouvait primitivement au palais du quai d'Orsay, sous le vestibule de la rue de Lille.

La cage de l'escalier, de forme ovale, a dix-sept mètres de longueur sur onze mètres de largeur et vingt-six mètres de hauteur, mesurés du sol du vestibule au sommet de la coupole. Une première révolution de douze marches en pierre, dans le prolongement du vestibule, conduit à un palier de repos intermédiaire, d'où part une double révolution épousant la forme ovale de la cage de l'escalier, et aboutissant à un grand vestibule qui donne accès aux appartements du premier étage. La coupole est décorée de trophées d'armes et de fenêtres demi-circulaires éclairant la voûte. En contre-bas de la coupole, et tout au pourtour des murs, règne une riche ordonnance ionique composée de colonnes engagées, dont les entre-colonnements sont remplis par des perspectives en grisaille, représentant des fonds de portiques avec statues en pied. Celle de ces perspectives qui se trouve dans l'axe du vestibule présente un médaillon porté par deux enfants, et renfermant le portrait du cardinal de Richelieu. Ces trois perspectives, de grande dimension, sont de DE MACHY (Pierre-Antoine), et les figures qu'elles contiennent de TARAVAL (Hugues).

La description de cet escalier, qui est l'œuvre décorative la plus remarquable du Palais, ne serait pas complète si l'on omettait de citer l'admirable rampe en fer forgé, due au serrurier CORBIN, d'après les modèles de CAFFIERI (Jacques). Cette rampe est accompagnée de deux beaux groupes d'enfants, en plomb massif, portant un palmier d'où sortaient anciennement des bras de lumière. Ces deux groupes de DEFERNEX mesurent 2m,30 de hauteur, et sont portés par des culs-de-lampe en pierre, décorés de guirlandes de fleurs.

GRAND PALIER DU PREMIER ÉTAGE.

Les trois grandes portes, sur le palier qui sert de premier vestibule, sont surmontées de vases et de figures décoratives, avec écusson aux armes d'Orléans, par CAFFIERI (Philippe) (1765).

SALLE DU CONTENTIEUX.

Cette salle, de seize mètres de longueur sur neuf mètres de largeur, est la seule où, à certains jours de la semaine, le public soit admis. Tout au pourtour des murs, règnent de grands lambris en noyer naturel, et au-dessus de ces lambris sont de grands cadres renfermant des toiles décoratives, peintes par CHAUVIN (Charles).

Dans cette salle ont été placés les tableaux suivants :

Vue des ruines du palais du quai d'Orsay. — Toile. — H. 2m,80. — L. 7m,50. — Par M. GIRARD (ALBERT).

Cette vue est prise de la terrasse des Tuileries, sur le bord de l'eau, et représente le palais du Conseil d'État, tel que l'ont laissé les incendies de la Commune.

Don de l'État (ministère des travaux publics).

La Justice. — Figure allégorique. — Toile. — H. 2m,35. — L. 1m,50. — Par M. ULMANN (BENJAMIN).

La *Justice*, dans cette peinture allégorique, est représentée sous les traits d'une matrone

romaine vêtue d'une tunique verte et d'un *peplum* rouge. Assise sur une chaise curule de forme monumentale, elle a la tête nue, ornée de bandelettes d'or et légèrement tournée vers l'épaule droite. Elle tient de la main gauche, debout sur ses genoux, un livre ouvert où elle semble écrire ses arrêts suprêmes avec la plume qu'elle a dans sa main droite.

Divers attributs empruntés à l'histoire ancienne, tels que trépieds, faisceaux de licteurs et accessoires, sont disposés en arrière-plan, à droite et à gauche du siége.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

Les ornements de la corniche et du plafond, les modèles de la grande cheminée en bois de noyer naturel et du cadran d'horloge, au-dessus de la porte d'entrée, sont de M. Thabard (Adolphe).

SALON D'ATTENTE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT.

Napoléon Ier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — *Ni signé ni daté.*

Tête nue, de face; sans indication de vêtement.

Appartient au Conseil d'État.

SALLE DE SECTION DES FINANCES.

Cette salle, de neuf mètres de longueur sur sept mètres cinquante de largeur, est décorée de motifs peints sur toile par M. Chauvin, et renfermés dans des cadres en chêne, semblables aux lambris qui font le tour des murs.

Riche cheminée en marbre vert de mer, décorée de bronzes dorés, d'après les modèles de M. Thabard (Adolphe).

Dans cette salle ont été déposées les œuvres d'art qui suivent :

Bérenger (comte *Jean*), pair de France, vice-président du comité des finances, de 1819 à 1824. — Buste. — Bronze. — H. 0m,80. — Par M. Leroux (Étienne), 1875.

La tête légèrement penchée et tournée vers l'épaule droite, le comte Berenger porte l'uniforme des conseillers d'Etat sous la Restauration, la croix d'officier de la Légion d'honneur sur la poitrine.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

Girod de l'Ain (baron *Jean-Louis*), pair de France, vice-président du conseil d'État sous la monarchie de Juillet. — Toile. — H. 3m,05. — L. 1m,80. — Par M. Lematte (Jacques-François-Fernand), 1876.

Ce personnage est représenté en pied dans le costume officiel de vice-président du Conseil d'État sous la monarchie de Juillet, en habit droit couvert de broderies bleues et blanches, pantalon blanc à bande d'or, avec épée au côté et le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir. Girod de l'Ain, la tête tournée vers sa droite, tient son claque sous le bras gauche; sa main droite est appuyée sur la rampe d'un escalier en pierre, décorée de balustres. La figure se détache sur une riche draperie de velours rouge relevée vers la gauche pour laisser apercevoir l'intérieur d'un des salons du Conseil d'État.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

SALLE DE SECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Cette salle, qui mesure dix mètres cinquante de longueur sur neuf mètres de largeur, est décorée d'une façon analogue à celle qui précède et à celle qui suit.

Cheminée en marbre blanc avec bronzes, d'après les modèles de M. Thabard (Adolphe). Au-dessus de cette cheminée :

Fréville (baron de), pair de France, vice-président du comité des travaux publics de 1838 à 1847. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Thabard (Adolphe).

De face, en uniforme de conseiller d'État sous la monarchie de Juillet, le baron de Fréville porte sur la poitrine la croix d'officier de la Légion d'honneur et sur les épaules un manteau droit à col rabattu.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

En face :

Vivien (*Alexandre-François-Auguste*), garde des sceaux, vice-président du conseil d'État en 1849. — Toile. — H. 2m,90. — L. 1m,40. — Par M. Thirion (Eugène-Romain), 1876.

Vivien, debout, la main gauche sur la hanche, regarde en face de lui. Il porte l'habit noir et la cravate blanche, avec rosette d'officier de la Légion d'honneur à la boutonnière. Derrière lui est un fauteuil de velours jaune, à bois apparent blanc et or; à sa droite, une table recouverte d'un tapis bleu avec un manuscrit sur lequel Vivien a la main posée et qui porte l'inscription suivante : « République Française. Liberté. Égalité. Fraternité. Loi organique du Conseil d'État, 3 mars 1849. » L'artiste a voulu rappeler ainsi que Vivien fut le rapporteur de cet important projet de loi qui eut pour but de régler les attributions du

Conseil d'État dont il fut vice-président sous la République de 1848.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

SALLE DE SECTION DE L'INTÉRIEUR.

Cette salle mesure treize mètres de longueur sur huit mètres cinquante de largeur. Belle cheminée en marbre blanc et stuc, ornée de bronzes dorés, d'après les modèles de CHOISELAT. Cette cheminée avait été faite, en 1860, pour le salon des fêtes du prince Napoléon, lors de son mariage avec la princesse Clotilde. Dans une niche ovale, à la partie supérieure de cette cheminée :

Bigot de Préamenen (comte *Félix-Julien-Jean*), ministre des cultes, président de la section de législation, de l'an XI à 1808. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. THABARD (ADOLPHE), 1875.

En grand uniforme de conseiller d'État du premier Empire, avec manteau brodé à col rabattu sur les épaules. Il regarde en face de lui et porte sur son habit la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Donné par la Direction des Beaux-Arts.

En face :

Cambacérès (*Jean-Jacques-Régis de*), président du conseil d'État sous le Consulat et le premier Empire. — Toile. — H. 2m,65. — L. 1m,50. — Par M. CONINCK (PIERRE DE), 1876.

L'archichancelier, la tête nue et tournée vers sa gauche, est représenté en pied, vêtu d'un habit boutonné, à col montant, en velours bleu brodé d'or avec un riche jabot de dentelle retombant sur la poitrine. Il est en culotte courte, blanche, avec bas de soie de même couleur. Il porte au cou le collier des Trois Toisons d'or, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir et deux plaques de grand officier, à gauche sur la poitrine. Autour de la taille est une écharpe blanche de laquelle sort la poignée de son épée. Il est revêtu en outre d'un manteau de cour, à col rabattu, en velours bleu, brodé d'or et doublé de soie blanche. La main gauche, pendante, tient un rouleau de papiers. A sa droite est une table, recouverte d'un tapis vert, sur laquelle, entre autres livres, se trouve le Code civil dont Cambacérès fut un des principaux rédacteurs et sur lequel il a sa main droite appuyée.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

Au milieu de chacune de ces différentes salles de section, est une grande table, en fer à cheval, tendue d'un drap vert, autour de laquelle sont rangés, pendant les séances, les membres du conseil d'État.

SALLE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Cette salle, beaucoup plus importante que les précédentes, est destinée à contenir toutes les sections du Conseil d'État, réunies en assemblée générale. Elle mesure dix-huit mètres de longueur, douze mètres de largeur et dix mètres de hauteur. Elle est décorée, à sa partie inférieure, d'un haut lambris en chêne naturel, surmonté de grands cadres renfermant des tentures de soie rouge. Entre chacun de ces grands cadres, sont des pilastres en menuiserie, destinés à recevoir, à un moment donné, sur des consoles, huit bustes des personnages les plus marquants dans l'histoire du conseil d'État.

Sur l'estrade, à gauche en entrant, sont les bureaux du garde des sceaux, président du conseil d'État et des ministres; ceux du vice-président du conseil et des présidents de section, celui du secrétaire général, ceux des sténographes, et enfin la tribune du rapporteur. En face, sont les bureaux des conseillers, des maîtres des requêtes et des auditeurs, disposés en gradins jusqu'à l'extrémité de la salle.

Éclairée par un plafond vitré, cette salle est couronnée par une voussure reposant sur une corniche ornée de consoles et d'emblèmes. Des groupes, composés d'une cariatide et de deux enfants tenant des palmes, par M. THABARD (Adolphe), occupent les quatre angles de la voussure. Cette voussure est, en outre, décorée de peintures en camaïeu bleu, sur un fond de mosaïque d'or, comprenant :

1° Douze figures allégoriques qui, accompagnées chacune d'une devise latine, représentent :

La Justice (Suum cuique). — Toile marouflée. — H. 1m,25. — L. 2m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Assise et drapée, nu-tête et de face, avec bandelettes dans les cheveux et rayons d'or autour de la tête, la *Justice* a le glaive de la Loi à ses pieds. De sa main droite elle tient une balance, et dans sa main gauche la main de justice. Elle est assise sur un banc circulaire portant en lettres d'or la devise suivante : « SUUM CUIQUE. »

La Guerre (Pro patria). — Toile marouflée. — H. 1m,25. — L. 2m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

La *Guerre* est représentée sous les traits d'un vieux Franc assis de face sur un canon, l'épée au côté et un casque sur la tête. Il tient de sa main droite un drapeau déployé ; le bras

gauche est armé d'un large bouclier sur lequel on lit, en lettres d'or : « PRO PATRIA. » Le guerrier est vêtu d'une tunique et d'une peau de bête remontant sur le derrière du casque et nouée autour du cou. Sur le fond de mosaïque d'or se détachent les murs d'enceinte d'une ville fortifiée.

La Marine (Imperat undis). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Figure nue, de trois quarts, représentant un vieux pilote assis dans une barque, au milieu d'une mer houleuse et écumante. Le gouvernail dans la main droite, il tient de sa main gauche une voile déployée. Le ciel est parsemé d'étoiles bleues sur fond d'or. On lit sur la barque l'inscription suivante : « IMPERAT UNDIS. »

Les Affaires étrangères (Fœdera jungit). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Figure de femme drapée, assise de profil sur les marches d'un trône au pied duquel est un sceptre. Cette figure, dans l'attitude de la méditation, a la main droite ramenée sous le menton ; de sa main gauche elle tient un protocole, sous forme de manuscrit. Devant elle se trouvent une borne milliaire et l'olivier de paix dans les branches duquel passe une banderole avec la devise : « FOEDERA JUNGIT. »

L'Intérieur (Cavent consules). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Vue de dos, la tête de profil, coiffée du casque des préteurs romains et tournée vers la droite, la main gauche appuyée sur un bâton, la *Vigilance* est assise sur un socle qui porte l'inscription suivante : « CAVENT CONSULES. » Elle a dans sa main droite une sorte de lampe antique dont elle projette les rayons lumineux et tutélaires sur la ville et la campagne que l'on distingue dans le fond du tableau. La partie inférieure du corps est enveloppée d'un manteau enroulé autour de la taille, passant sur l'épaule gauche et laissant le dos découvert. A côté de la figure, au premier plan à droite, est un coq fièrement campé sur ses pattes, la tête haute et le regard fixe.

Le Commerce (Sociat gentes). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Le *Commerce*, sous les traits du messager des dieux, est assis sur un ballot de marchandises marqué : « SOCIAT GENTES ». Mercure se présente de profil avec une draperie flottante sur les épaules, des ailes à la tête et aux talons, le caducée dans la main droite et une bourse dans la main gauche. En arrière-plan est le temple du Commerce avec un navire aux voiles déployées.

L'Agriculture (Alma parens). — Toile marouflée — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

L'Agriculture est représentée appuyée contre un chêne et assise sur un socle en pierre où se trouve inscrite en lettres d'or la devise suivante : « ALMA PARENS. » Coiffée d'un foulard comme en portent les moissonneuses et ayant une charrue à côté d'elle, l'*Agriculture* se présente de face, vêtue d'une chemise ouverte sur la poitrine et d'une jupe attachée à la ceinture. Elle a dans son bras gauche une riche gerbe de blé et ramène sa main droite sur la poitrine.

Les Beaux-Arts (Numine afflantur). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Apollon, le dieu des Beaux-Arts, est debout sur son char, traîné par deux fiers coursiers dont les têtes apparaissent à gauche du tableau. Il est représenté sous les traits d'un jeune adolescent, le corps nu avec le *pallium* antique flottant sur les épaules et la tête tournée vers sa gauche. Son arc dans la main droite, il tient de la main gauche un laurier d'or qu'il dépose sur les attributs symboliques de l'Architecture, de la Peinture, de la Sculpture et de la Musique, placés à droite du tableau et autour desquels s'enroule une banderole portant l'inscription suivante en lettres d'or : « NUMINE AFFLANTUR. »

Les Travaux publics (Mens agitat molem) — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Figure d'homme, de profil, assis et drapé, la tête nue et le corps légèrement penché en avant. Il tient de la main gauche, debout devant lui, un grand tableau sur lequel il trace de la main droite des mesures avec un compas. Il est assis sur un bloc de pierre où est gravée la devise : « MENS AGITAT MOLEM. » Dans le fond du tableau on distingue une roue d'engrenage, une chèvre, un train de chemin de fer passant sur un aqueduc, et une cheminée d'usine.

Les Finances (Servat et auget). — Toile marouflée. — H. $1^m,25$. — L. 2^m. — — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Les *Finances* sont représentées sous les traits d'une sibylle, assise, entièrement drapée

et de profil. La main gauche dans un sac d'écus, et une plume dans la main droite, elle semble écrire sur le grand-livre de la Dette publique qu'elle a sur les genoux et qui repose également sur un coffre-fort placé devant elle. Une presse à imprimer les billets de banque se trouve derrière ce coffre-fort sur lequel on lit l'inscription suivante : « SERVAT ET AUGET. »

L'Instruction publique (Educet omnes). — Toile marouflée. — H. 1m,25. — L. 2m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Figure de femme, assise, entièrement drapée, avec un manteau sur la tête, se présentant de trois quarts vers la partie gauche de la composition. A ses pieds et debout devant elle est un grand livre ouvert, sur une des pages duquel elle montre du doigt la devise : « EDUCET OMNES. » Dans sa main gauche elle tient un manuscrit; à côté d'elle est un enfant portant un flambeau et en partie caché par une vaste mappemonde placée vers la partie droite du tableau.

Les Cultes (Sursum corda). — Toile marouflée. — H. 1m,25. — H. 2m. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Figure de jeune adolescent, de profil, le corps nu, un genou à terre, les mains et la tête levées vers le ciel, avec une draperie flottante sur l'épaule droite, retombant sur la jambe gauche. Devant lui est un autel antique, orné de feuillages et de fleurs symboliques et sur lequel brûle l'encens, dont la fumée monte vers le ciel. A travers le feuillage, on lit sur l'une des faces de l'autel l'inscription : « SURSUM CORDA. »

Ces figures sont renfermées dans des cadres peints, simulant des pénétrations dans la voussure.

La voussure comporte en outre :

Une Tête de Minerve. — Toile marouflée. — H. 0m,98. — L. 0m,75. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Elle est au centre d'un riche médaillon ovale, accompagné de deux génies ailés portant des cornes d'abondance et des branches de chêne et de laurier, rehaussés d'or, sur un fond de bois vieux chêne.

Une Table d'inscription, avec deux figures allégoriques de la Loi et de la Force. — H. 1m,25. — L. 1m,40. — Par M. DELAUNAY (JULES-ÉLIE).

Sur cette table, sont gravées les dates des six grandes constitutions élaborées par le Conseil d'État : 22 frimaire an VIII, 23 août 1815, 19 juillet 1845, 3 mars 1849, 15 janvier 1852, 24 mai 1872.

Don de l'État (Ministère des Travaux publics).

Enfin, six cartouches peints en imitation de chêne sculpté, avec feuillages et ornements rehaussés d'or, par MM. RUBÉ et CHAPERON, accompagnent les douze figures allégoriques précédemment décrites.

Au centre de ces cartouches, sont inscrits les noms des Codes civil, pénal, de justice militaire, d'instruction criminelle, de commerce et de procédure civile, élaborés par le Conseil d'État.

Les ornements du plafond, de la corniche et des grands cadres, et le grand cadran d'horloge, ont été exécutés par les frères HUBER.

SALON DE LECTURE.

Une grande cheminée en marbre de couleur, orné de bronzes, d'après les modèles de M. THABARD (Adolphe), décore le salon de lecture.

Au-dessus de cette cheminée :

Portalis (*Jean-Étienne-Marie*), ministre des Cultes, l'un des rédacteurs du Code civil. — Buste. — Marbre — H. 0m,80. — Par CHAMBARD (LOUIS-LÉOPOLD), 1875.

De face, en habit de conseiller d'Etat du premier Empire, un rabat de dentelle sur la poitrine et sur les épaules, un manteau de cour brodé à large collet, Portalis a le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir et sur la poitrine, à gauche, la plaque de grand officier.

Don de l'État (Direction des Beaux-Arts).

Au pourtour des murs : grands corps de bibliothèques en bois noir, avec pilastres sculptés et panneaux de marbre.

BIBLIOTHÈQUE.

Cette bibliothèque, pouvant contenir quinze mille volumes, a quinze mètres de longueur sur quatorze mètres de largeur. Elle se compose de trois travées formées par des pilastres et des colonnes isolées, entre lesquels existent des corps de bibliothèques basses en bois noir, d'une exécution très-soignée. Les murs et le plafond, décorés de stucs de différentes couleurs, sont garnis de grands corps de bibliothèques analogues à ceux du salon de lecture. Sur des consoles en pierre, attenant aux pilastres isolés de la bibliothèque :

Siméon (*Joseph-Jérôme,* comte), pair de France, vice-président du comité de législation de1819 à 1820. — Buste. —

Marbre. — H. 0m,80. — Par M. AUBÉ (JEAN-PAUL), 1875.

La tête droite, regardant de face, le comte Siméon a l'uniforme des conseillers d'Etat sous la Restauration. Il porte en sautoir le grand cordon de la Légion d'honneur, sur la poitrine à gauche la plaque de grand officier et au cou le cordon de commandeur d'un ordre étranger.

Cuvier (Georges), pair de France, vice-président du comité de l'Intérieur de 1819 à 1832.— Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. RENAUDOT (JULES-FRANÇOIS-GABRIEL), 1875.

En uniforme de conseiller d'Etat, la tête légèrement tournée vers sa gauche, Cuvier porte une plaque de grand officier sur la poitrine, à droite, et au cou le cordon de commandeur de la Légion d'honneur.

Maillard (Charles-Jean-Firmin), pair de France, vice-président du comité de l'Intérieur et du Contentieux de 1833 à 1852. — Buste. — H. 0m,80. — Par M. MOLEAU (CALIXTE), 1877.

Maillard, en costume de conseiller d'État, est enveloppé d'un manteau; il porte au cou le cordon de commandeur d'un ordre étranger; sur la poitrine, à gauche, la croix d'officier de la Légion d'honneur, et à droite, la plaque de grand officier du même ordre. Il regarde à droite, la tête sensiblement penchée en avant.

Allent (Pierre-Alexandre-Joseph), pair de France, vice-président des comités du Contentieux, de la Guerre et de la Justice, de 1819 à 1831. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. MONTAGNE (MARIUS), 1875.

La tête tournée vers la gauche, Allent, en costume de conseiller d'Etat, est enveloppé d'un manteau et porte au cou le cordon de commandeur de la Légion d'honneur.

Aile de Valois, depuis le corps de bâtiment principal, sur la cour d'honneur, jusqu'au jardin.

COUR DE CASSATION.

Les grands appartements de cette partie du Palais ont été mis provisoirement à la disposition de la Cour de cassation, en attendant que les locaux qui lui sont affectés au Palais de justice, et qui ont été incendiés en 1871 par la Commune, soient complétement restaurés.

Au point de vue décoratif, il n'y a dans ces appartements que l'ancienne grande salle à manger du Palais qui mérite une description.

GRANDE SALLE A MANGER.

Cette grande salle, qui sert actuellement de chambre des requêtes à la Cour de cassation, a été décorée, en 1765, par CONTANT D'IVRY. Les murs sont recouverts de stucs de couleur et de dorures.

Dessus de portes et de fenêtres en grisailles, attribués à DE MACHY (Pierre-Antoine), composés de quatre médaillons circulaires, représentant des groupes d'enfants (diam. 0m,95), et de quatre panneaux, représentant des figures de femmes couchées, avec attributs et accessoires. (H. 0m,55, L. 1m,30.)

Plafond :

Peinture décorative. — Toile marouflée. — H. 13m. — L. 7m,50. — Par M. DIÉTERLE (JULES-PIERRE-MICHEL), 1852.

Cette toile représente une riche balustrade ornée de balustres, de piédestaux, de vases de fleurs et de draperies flottantes se détachant sur un fond de perspective aérienne. Aux deux extrémités du plafond : grands cartouches aux armes impériales, avec le chiffre du prince Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie.

Christ en croix, avec figures de la Vierge, de Marie-Madeleine et de saint Jean au pied de la croix. — H. 3m,40. — L. 1m,70. — Par madame MORLAY (1870). — Copie d'après PRUD'HON (PIERRE).

CHAMBRE CIVILE ET CRIMINELLE.

Christ en croix, se détachant sur un fond d'architecture. — H. 2m,45. — L. 1m,45. — Par M. CHERNAULT (1870). — Copie d'après Philippe DE CHAMPAIGNE.

Cette copie et la précédente ont été données par l'Etat (Direction des Beaux-Arts) à la Cour de cassation, le 19 août 1871.

Aile Montpensier, depuis le corps de bâtiment principal, sur la cour d'honneur, jusqu'au jardin.

COUR DES COMPTES.

Les grands appartements de cette partie du Palais ont été donnés provisoirement à la Cour des comptes, en attendant l'appropriation des locaux qui lui sont destinés dans le palais du Louvre, sur la rue de Rivoli.

Au point de vue de l'art, cette partie du Palais n'offre que peu d'intérêt. Il convient pourtant de citer :

1° *Le grand escalier en pierre,* du péristyle de Chartres, construit par Fontaine (Pierre-François-Léonard), 1829-1831. Les ornements de la corniche et les bas-reliefs des compartiments de la voûte sont de Plantar (Jean-Louis).

2° *Le salon des colonies,* exécuté en 1858, lors de l'installation, au Palais-Royal, du ministère de l'Algérie et des colonies, d'après les dessins et sous la direction de Chabrol (Prosper). Les ornements du plafond, les motifs de décoration des fausses arcades, en face des fenêtres, les modèles des quatre grandes portes et de la cheminée en marbre blanc, sont de Klagmann (Jean-Baptiste-Jules).

3° *La salle à manger,* de l'aile de Montpensier.

Grande cheminée monumentale en griotte, avec cadran d'horloge et bronzes dorés, d'après les dessins de Chabrol (Prosper).

Au-dessus :

Vénus entourée d'enfants. — Bas-relief. — Stuc. — H. 1m,90. — L. 1m,25. — Par Klagmann (Jean-Baptiste-Jules).

La reconstruction des bâtiments du Palais-Royal incendiés par la Commune et l'installation du Conseil d'État dans ce Palais, y compris l'ameublement et les différents objets d'art donnés par le ministre des Travaux publics, ont nécessité une dépense totale de 2,600,000 francs. Ces travaux ont été entrepris sous l'administration de M. le comte de Cardaillac, directeur des bâtiments civils et membre de l'Institut; et c'est à son active impulsion qu'est dû leur prompt achèvement.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Le Théâtre-Français, tel qu'il avait été conçu et exécuté par l'architecte Louis, se composait, à rez-de-chaussée, de la scène et du grand vestibule servant d'entrée au public, du côté de la rue de Richelieu. Au premier étage, il comprenait la salle de spectacle proprement dite, placée au-dessus du vestibule, puis la galerie et le foyer public. Dans les étages supérieurs se trouvaient les loges des artistes, et les dépendances du théâtre.

SCÈNE.

La scène est comprise dans un rectangle de vingt-deux mètres de largeur sur dix-sept mètres cinquante de profondeur. Sa hauteur est de vingt-six mètres, mesurée du plancher de la scène au sommet du comble. En contre-bas de ce plancher, sont deux autres planchers mobiles, déterminant le premier, le deuxième et le troisième dessous du théâtre, qui est à dix mètres environ plus bas que la scène.

GRAND VESTIBULE DU CÔTÉ DE LA RUE DE RICHELIEU.

Avec la description des œuvres d'art renfermées dans ce vestibule, commence l'inventaire du Musée de la Comédie française. Il n'est pas sans intérêt de tracer ici brièvement l'histoire de la fondation et des développements de ce riche Musée. Notre tâche nous est d'ailleurs rendue facile par l'ouvrage de M. René Delorme, publié en décembre 1878, sur la collection du Théâtre-Français. Nous n'avons guère qu'à suivre ce guide pour être pleinement renseignés sur les dons ou legs faits au Musée de la rue de Richelieu ainsi que sur la part d'initiative de chaque directeur en ce qui touche les galeries iconographiques d'un si haut prix qui sont l'ornement de la maison de Molière.

C'est en 1743 que la collection de la Comédie française fut fondée avec le portrait de Marie-Anne de Châteauneuf, dite mademoiselle Duclos. Un legs de cette artiste attribuait au Théâtre-Français la toile sur laquelle Largillière l'a représentée dans le rôle d'*Ariadne.* Peu après, Baron, par de Troy, put être placé en face de mademoiselle Duclos, puis une trentaine d'années s'écoulent sans que la Comédie reçoive de nouveaux dons.

En 1777, Jean-Jacques Caffiéri sculpte le buste de Pierre Corneille, et, non content de l'offrir au Théâtre-Français, il appelle l'attention des sociétaires sur la formation d'une galerie : « Votre foyer, leur dit-il, sera désormais le dépôt des portraits de ceux qui ont illustré la scène. » Cette pensée devait trouver de l'écho non-seulement chez les sociétaires, mais parmi les artistes et dans le public. Le Musée naissant ne tarda pas à se développer avec rapidité; d'ailleurs, Caffiéri se chargea de stimuler le zèle : les bustes de Quinault, de la Fontaine, de Piron, de Thomas Corneille furent offerts par lui aux comédiens, et bientôt son exemple fut suivi par Foucou, Pajou, Boizot, Moret, Houdon et maint autre. La période révolutionnaire suspendra la marche progressive des dons; mais lorsqu'en 1815 on dressera l'inventaire du Musée, on y constatera la présence de douze toiles et de vingt marbres, soit trente-deux portraits. Toutefois ces chiffres disparaissent devant ceux que l'administration du Théâtre enregistre, trente ans plus tard, en 1847. A cette date, la Comédie est en possession de trente-quatre marbres, sur lesquels

il faut citer deux statues : *Voltaire* par Houdon, *Talma* par David d'Angers, et le nombre des toiles est alors de quatre-vingts.

De 1850 à 1856, la Comédie française eut pour directeur M. Arsène Houssaye, qui donna l'exemple d'une initiative intelligente à l'égard du Musée : il sut appeler l'attention du gouvernement et des artistes sur la collection qui lui était confiée, et lui-même l'enrichit d'un portrait de Regnard par Largillière.

M. Empis succède à M. Arsène Houssaye : il obtiendra pour son Musée le *Déjeuner de Versailles*, par Ingres, et un remarquable portrait de Rachel par Dubufe, placé dans le foyer des artistes.

Au successeur de M. Empis, M. Edouard Thierry, la Comédie est redevable d'un portrait de Molière, par Mignard, de celui de Rachel, par M. Gérôme, de la *Tragédie*, par Duret, rappelant les traits de Rachel dans le rôle de Phèdre, de la *Comédie*, par M. Thomas, image de mademoiselle Mars dans le rôle de Célimène.

M. Emile Perrin, ancien directeur de l'Opéra, est appelé à la direction du Théâtre-Français en 1871. Voulant consacrer dès le premier jour le titre de Musée Molière, souvent donné aux collections de la rue de Richelieu, il y fait entrer un nouveau portrait de l'auteur du *Misanthrope*, un chef-d'œuvre de Mignard, que l'Angleterre nous avait enlevé et qui devient, cette fois, notre bien à toujours. C'est encore à M. Emile Perrin que la Comédie doit le remarquable portrait de mademoiselle Joly, par Louis David, et le buste de Marivaux. Mais les acquisitions, aussi bien que les dons volontaires, se multiplient chaque jour. Signalons, en un mot, le chiffre auquel s'arrête l'inventaire dressé hier par M. René Delorme et qui aujourd'hui peut-être n'est déjà plus exact. Les tableaux, aquarelles, dessins, gravures, marbres, bronzes, terres cuites et biscuits de Sèvres que possède le Musée Molière en la présente année sont au nombre de trois cent trente-neuf.

Le grand vestibule, ouvert sur la rue de Richelieu, est de forme ovale ; il mesure dix-sept mètres de longueur sur quinze mètres cinquante de largeur. Il est décoré de colonnes doriques qui semblent, à première vue, n'être qu'un ornement pour ce vestibule, mais qui jouent un rôle important dans la construction de la salle. Ces colonnes qui supportaient, à l'origine, l'ordonnance corinthienne de l'intérieur de la salle, par une disposition aussi savante qu'ingénieuse, due à l'architecte FONTAINE (Pierre-François-Léonard), soutiennent actuellement les différents étages de loges et de balcons en encorbellement les uns au-dessus des autres. Aux angles de ce vestibule, sont quatre escaliers qui desservent chacun des étages du théâtre.

Ce vestibule renferme un certain nombre de figures et bustes en marbre blanc, dont quelques-uns appartiennent à l'État, tandis que les autres sont la propriété du Théâtre-Français :

Talma (*François-Joseph*). — Statue. — Marbre. — H. 1m,60. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN), 1837.

Talma, drapé à l'antique, est assis sur un siége sans dossier. Le corps penché en avant, le coude gauche posé sur le genou, la main relevée à la hauteur du cou, la tête rejetée en arrière, le tragédien semble méditer un rôle. Dans la main droite un manuscrit roulé.

Le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1827 (nº 1084), le marbre à celui de 1837 (nº 1898).

On peut lire sur les vicissitudes qu'eut à subir cette statue, enlevée du Théâtre-Français en 1852 et réintégrée à sa place primitive par l'initiative de CHABROL (Prosper), ce qu'a écrit à ce sujet M. Henry Jouin dans son ouvrage *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains.* (Paris, E. Plon et Cie, 2 vol. grand in-8º, t. Ier, p. 591-592.)

Appartient à l'État.

La Tragédie. — Statue. — Marbre. — H. 1m,70. — Par DURET (FRANCISQUE), 1857.

Debout, drapée ; un diadème sur le front, elle tient un poignard dans la main droite relevée sur la poitrine ; la main gauche ramenée sur la hanche droite tient un masque antique.

Signé sur le socle, à la droite du personnage : F. DURET, 1857.

Appartient à l'État.

La Comédie. — Statue. — Marbre. — H. 1m,70. — Par DURET (FRANCISQUE), 1857.

Debout, couronnée de lierres et de pampres, drapée dans son *peplum* dont les plis, formant coiffure, tombent de la tête sur les épaules, elle tient dans la main droite un faisceau de verges ; la main gauche, relevée sur la poitrine, tient un masque.

Signé sur le socle, à la gauche du personnage : F. DURET, 1857.

Appartient à l'État.

La Tragédie. — Statue. — Marbre. — H. 1m,85. — Par M. CLÉSINGER (JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE), 1851.

Debout, enveloppée dans un *peplum* riche-

ment brodé qu'elle retient de la main gauche sur la poitrine ; elle pose la main droite, armée d'un poignard, sur un autel antique orné de têtes de béliers et de guirlandes. La *Tragédie* a le front ceint d'un diadème et porte un bracelet au poignet gauche.

Signé sur le socle, à la gauche du personnage : CLESINGER.

Appartient à l'État.

Ch. G. Étienne. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par VILAIN (VICTOR).

Il est représenté tête nue.

Signé sur le socle, à la gauche du personnage : VICTOR VILAIN, S.

Madame de Girardin (Delphine Gay). — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par LEVÊQUE (EDMOND).

Tête nue, cheveux tombants ; robe ouverte sur la poitrine ; draperie.

Sur le socle, à la droite du personnage, est écrit : Offert à la Comédie française par L. LÉVÊQUE.

Baron (Michel Boyron, dit), « né à Paris, « au mois d'octobre 1653, mort à Pa- « ris, le 22 décembre 1729.—A. FORTIN FECIT ANNO...[1] » — Buste. — Marbre. — H. 0m,85. — Par FORTIN (AUGUSTIN-FÉLIX).

Tête nue, à perruque ; chemise ouverte à grand collet ; draperie.

J. B. L. Gresset, « chevalier de Saint- « Michel, né à Amiens, l'an 1709, « mort en 1777, dans sa 68e année. « — A. FORTIN *fecit anno* 1812. » — Buste. — Marbre. — H. 0m,82. — Par FORTIN (AUGUSTIN-FÉLIX).

Tête nue, un foulard autour du cou ; chemise à large col ; draperie.

VESTIBULE SUR LA PLACE DU THÉATRE-FRANÇAIS

Ce vestibule n'est séparé de celui qui précède que par le grand escalier que l'on est obligé de traverser dans toute sa longueur, pour passer de ce vestibule dans l'autre, quand on arrive par la place du Théâtre-Français.

En face de l'entrée :

Mademoiselle Mars (Anne-Françoise-Hippolyte), dans le rôle de Célimène. — Statue. — Marbre. — H. 1m,60. — Par M. THOMAS (GABRIEL-JULES), 1865.

Représentée dans le rôle de Célimène, mademoiselle Mars est assise, tête nue, le regard tourné vers l'épaule droite, le coude gauche sur le genou, le bras nu, la main relevée à la hauteur de la joue qu'elle effleure de l'index ; le bras droit est posé sur l'appui du fauteuil ; la main tient un éventail.

Sur le socle, à la gauche du personnage, est écrit : GABRIEL-J. THOMAS, 1865.

Mademoiselle Rachel (Élisabeth-Rachel Félix), dans le rôle de Phèdre. — Statue. — Marbre. — H. 1m,60. — Par DURET (FRANCISQUE), 1865.

Représentée dans le rôle de Phèdre, Rachel est assise sur un fauteuil antique, le pied gauche sur un escabeau, la jambe droite légèrement repliée en arrière. Le corps incliné en avant dans un sentiment de lassitude ; la tête penchée vers l'épaule droite, le bras droit posé avec langueur sur les genoux, le coude gauche relevé sur le dossier du siége, elle soulève de la main le voile qui tombe sur ses épaules au moment où elle doit prononcer le vers :

« Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent ! »

Sur le siége, à la gauche du personnage, est écrit : F. DURET, 1865.

Ces deux figures appartiennent à l'État.

GRAND ESCALIER.

Le grand escalier, avec le foyer public, est, au point de vue architectural et décoratif, l'œuvre la plus importante des travaux exécutés, dans ces dernières années, au Théâtre-Français, par CHABROL (Prosper). Compris dans un rectangle de 13m,50 de longueur sur 9m de largeur, cet escalier, tout en pierre, se compose de deux premières révolutions, conduisant en ligne droite du rez-de-chaussée à un palier intermédiaire, duquel part une seconde révolution, comprise entre les deux précédentes, et aboutissant à un second palier qui donne accès au couloir des premières loges, au foyer public et à celui des artistes. La rampe de cet escalier, en fonte de fer, par CALLA, a été exécutée d'après les modèles de M. CARRIER-BELLEUSE (Albert-Ernest).

La cage de l'escalier est décorée de colonnes ioniques, entre lesquelles sont de riches fenêtres avec balustrade en pierre, et attique en marbre donnant sur le grand foyer public et les dépendances de l'administration. Au-dessus de ces fenêtres, et dans l'axe de

[1] Le texte entre guillemets est celui des inscriptions gravées sur les bustes.

chacun des entre-colonnements, sont des archivoltes faisant pénétration dans la voussure du plafond. Les tympans de ces archivoltes sont décorés, les deux premiers, dans l'axe longitudinal de l'escalier, de cartouches aux armes impériales, accompagnées d'enfants et d'accessoires, par Knecht (Émile); les deux autres, dans l'axe transversal dudit escalier, de bas-reliefs symboliques de la Comédie et de la Tragédie, par Leharivel-Durocher (Victor), et les huit autres, de vases de fleurs avec guirlandes et têtes d'animaux, par Knecht (Émile) et M. Thabard (Adolphe).

Aux quatre angles de la voussure, sont des cariatides ailées à mi-corps, par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest), avec tables d'inscriptions et écussons portant les noms de Molière, Corneille, Voltaire et Racine, avec les dates de la naissance et de la mort de ces quatre illustrations de la scène française.

Pendant le jour, l'escalier est éclairé d'en haut par un plafond vitré à compartiments, et le soir par quatre candélabres et par un grand lustre suspendu au centre du plafond. Les candélabres sont supportés par des enfants formant culs-de-lampe, sculptés dans la pierre par M. Thabard (Adolphe). Ces appareils d'éclairage, en bronze, d'une exécution aussi riche que soignée, sortent des ateliers de M. Barbedienne (F.).

Enfin sur les paliers sont des bustes d'auteurs dramatiques, qui, placés sur des gaînes et adossés aux murs, jouent un rôle important dans la décoration de l'escalier.

Ces bustes sont les suivants :

François Ponsard. « Vienne (Isère), « 1er juin 1814; Paris, 7 juillet 1867. « J. Franceschi (1869). » — Buste. — — Marbre. — H. 0m,85. — Par M. Franceschi (Jules).

Tête nue, fortement relevée et tournée vers la droite; chemise ouverte; indication de vêtement; rosette d'officier de la Légion d'honneur; manteau.

Signé à la gauche du personnage : J. Franceschi, 1869.

Appartient à l'État.

Marie-Joseph de Chénier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Tête nue, légèrement inclinée vers l'épaule droite; drapé; indication de vêtement; col de chemise ouvert.

Signé à la gauche du personnage : P. J. David d'Angers, 1845.

Don de l'auteur.

Alfred de Vigny. — Buste. — Marbre. — H. 0m,83. — Par M. Guitton (Gaston-Victor-Édouard-Gustave).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; col de chemise rabattu, fermé par un foulard; draperie autour des épaules.

Signé à la droite du personnage : Gaston Guitton.

Salon de 1872 (no 1700).

Casimir Delavigne. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Tête nue, penchée vers l'épaule gauche; chemise fermée; col rabattu; manteau.

Signé à la gauche du personnage : P. J. David d'Angers, 1844.

Don de l'auteur.

Le plâtre a figuré au Salon de 1827 (no 1090).

Mention est faite de la prochaine exécution du marbre, pour le Théâtre-Français, au *Moniteur* du 16 juin 1844.

Honoré de Balzac. — Buste. — Marbre. — H. 0m,83. — Par M. Vasselot (Anatole Marquet de).

Tête nue, relevée, légèrement tournée vers l'épaule gauche; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du piédouche est écrit :

« 1799 — H. de Balzac — 1850. »

A la gauche du personnage :

M. de Vasselot, 1875.

Salon de 1875 (no 3426).

Alexandre Duval, « de l'Académie française, né à Rennes en 1767, mort à « Paris en 1842. — A. Barre (1845). » — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — Par M. Barre (Jean-Auguste).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; collet fermé; foulard; indication de costume moderne.

Signé à la gauche du personnage : A. Barre fit, 1845.

Jean-François Ducis. — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — Par Taunay (Charles-Auguste).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; large cravate autour du cou; drapé dans un manteau.

Signé à la gauche du personnage : Taunay, 1812.

François-Guillaume-Jean-Stanislas Andrieux, « né à Strasbourg, le 6 mai « 1759, mort à Paris, le 10 mai 1833. « — C. Elshoect (1836). » — Buste. —Marbre.—H. 0m,80.—Par Elshoect (Carl).

En costume de ville; col de chemise ouvert; tête nue, tournée vers l'épaule gauche.

Sur le piédouche est écrit : « Donné à la Comédie française par le ministre de l'intérieur en 1835. »

Signé à la gauche du personnage : Elshoect, 1836.

Appartient à l'État.

On remarquera que le don de ce buste, d'après l'inscription du piédouche, aurait été antérieur à la date d'exécution, et sur les inventaires postérieurs à 1836, le buste a été considéré non pas comme ayant été donné, mais seulement déposé au Théâtre-Français.

Louis-Benoît Picard.—Buste.—Marbre. — H. 0m,75. — Par Dantan (Antoine-Laurent, dit Dantan aîné).

Tête nue, de face; habit de ville; manteau; croix de la Légion d'honneur.

Signé à la gauche du personnage : Dantan aîné, 1838.

Alexandre Dumas père. — Buste. — Marbre. — H. 0m,95. — Par M. Chapu (Henri-Michel-Antoine).

Tête nue, fortement relevée; chevelure abondante et crépue; chemise ouverte.

Signé à la droite du personnage : H. Chapu.

Salon de 1876 (no 3133).

Appartient à l'État.

GALERIE SERVANT DE FOYER PUBLIC.

Cette galerie, et le grand foyer public auquel elle donne accès, occupent toute la façade du théâtre sur la rue de Richelieu. Elle est décorée de pilastres ioniques, entre lesquels sont des fenêtres carrées surmontées de bas-reliefs avec attributs lyriques.

La galerie renferme les bustes, des auteurs dramatiques ci-après désignés :

Florent Carton d'Ancourt « né le 1er no- « vembre 1661, mort le 6 décembre « 1725. — J. J. Foucou (1782). » — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par Foucou (Jean-Joseph).

Drapé; tête nue, tournée vers l'épaule droite; collet fermé; large cravate; perruque.

Signé à la gauche du personnage : Fait par J. J. Foucou, sculpteur, 1782.

Alain-René Lesage. — Buste. — Marbre. —H. 0m,80.—Par Desboeufs (Antoine).

Tête nue, légèrement inclinée en avant et tournée vers l'épaule gauche; drapé dans un manteau; perruque.

Signé à la gauche du personnage : Desboeufs, 1842.

Appartient à l'État.

Jean-Baptiste Rousseau « né à Paris en « 1670, mort à Bruxelles, le 17 mars « 1741. — J. J. Caffieri (1787). » — Buste. — Marbre. — H. 0m,82. — Par Caffiéri (Jean-Jacques).

Drapé dans un manteau; tête nue, fortement relevée et légèrement tournée vers l'épaule gauche; perruque; collerette godronnée.

Signé à la droite du personnage : Fait par J. J. Caffieri, 1787.

On trouvera dans l'ouvrage de M. Jules Guiffrey, *les Caffiéri* (Paris, Damascène Morgand, 1877, in-8°), la correspondance de l'artiste avec les comédiens du Théâtre-Français en 1782 à l'occasion de ce buste, p. 345 et suiv.

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par mademoiselle Dubois-Davesne (Fanny-Marguerite).

Tête tournée vers l'épaule gauche; perruque à marteau; habit de cour; jabot de dentelle.

Signé à la gauche du personnage : Fanny Dubois-Davesne fecit, 1873.

Appartient à l'État.

Michel-Jean Sedaine, « né à Paris en « 1719, mort en 1797. — E. Gatteaux « (1843). » — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Gatteaux (Jacques-Édouard).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; habit de ville; large cravate; perruque à marteau.

Signé à la gauche du personnage : E. Gatteaux sculp., 1843.

Appartient à l'État.

Buirette de Belloy, « né à Saint-Flour, en « Auvergne, le 17 novembre 1727, « mort à Paris, le 5 mars 1775. —

« Par son ami Caffiéri (1771). » — Buste. — Marbre — H. 0m,82. — Par Caffiéri (Jean-Jacques).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite ; chemise ouverte, à jabot ; drapé ; perruque à marteau.

Signé à la droite du personnage : Fait par son ami J. J. Caffieri, 1771.

Exposé en plâtre au Salon de 1765, en marbre à celui de 1789, il fut offert ensuite aux comédiens du Théâtre-Français. Voy. *les Caffiéri,* p. 197.

P. A. Caron de Beaumarchais. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Mathieu-Meusnier (Rolland).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche ; habit de cour ; gilet ouvert ; jabot de dentelle ; manteau couvert de broderies.

Sur la face antérieure du piédouche est écrit : P. A. Caron de Beaumarchais, 1732-1799.

A la gauche du personnage :

LE BARBIER DE SÉVILLE, 1775.
LE MARIAGE DE FIGARO, 1784. — MÉMOIRES. —
LA MÈRE COUPABLE, 1792. — MUSIQUE, ETC.

A la droite du personnage : « Fait et offert à la Comédie française par Mathieu-Meusnier, 1853. »

Alfred de Musset « né à Paris, le 11 dé-« cembre 1810, mort le 2 mai 1857. « — J. Mezzara. » — Buste. — Marbre. — H. 0m,82. — Par Mezzara (J.).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche ; chemise ouverte ; manteau.

Signé à la gauche du personnage : J. Mezzara.

Commandé en 1865. Appartient à l'État.

Eugène Scribe, « né à Paris, le 24 dé-« cembre 1791, mort le 21 février « 1861. — Fanny Dubois-Davesne « (1863). » — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par Mademoiselle Dubois-Davesne (Fanny-Marguerite).

Tête de face ; habit de ville ; col droit ; cravate, paletot à parements piqués ; rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Signé à la gauche du personnage : Fanny Dubois-Davesne fecit, 1863.

Appartient à l'État.

George Sand. — Statue. — Marbre. — H. 1m,35. — Par M. Clésinger (Jean-Baptiste-Auguste).

Assise sur un siége antique, vêtue à la romaine, le bras droit replié sur le dossier du siége, un style dans la main ; le bras gauche pendant ; la main posée sur les genoux, tient un manuscrit.

Signé à la gauche du personnage : J. Clésinger, 1849-1864.

Appartient à l'État.

GRAND FOYER PUBLIC.

Ce foyer, de treize mètres de longueur sur neuf mètres de largeur, est décoré de pilastres ioniques de même ordonnance que ceux de la galerie qui précède. Sur les deux faces correspondant à la rue de Richelieu et à la cage du grand escalier, l'intervalle entre les pilastres est occupé par de larges baies, surmontées de bas-reliefs représentant des groupes d'enfants avec attributs lyriques et accessoires.

La voussure du plafond est décorée de médaillons circulaires, représentant des sujets tirés des principaux auteurs tragiques et comiques, et d'archivoltes faisant pénétration dans la voussure, au droit de chaque entre-colonnement de pilastres. Dans les tympans de ces archivoltes, sont des vases de fleurs avec guirlandes et accessoires, peints par M. Chabal-Dussurgey (Pierre-Antoine). Les médaillons, au nombre de douze, sont peints en camaïeu bleu sur fond d'or, et mesurent 0m,75 de diamètre.

Huit de ces médaillons, peints par M. Brisset (Pierre-Nicolas), représentent des scènes de l'*École des Mères,* de *Rhadamiste,* du *Joueur,* du *Glorieux,* de la *Métromanie,* du *Double Veuvage,* du *Comte d'Essex* et de *Venceslas.* Les sujets des quatre autres médaillons, peints par M. Hédouin (Edmond), sont empruntés à *Horace,* à l'*École des Maris,* à *Alzire* et à *Phèdre.*

Le plafond, renfermé dans un cadre richement ornementé, de huit mètres de longueur sur quatre mètres de largeur, est décoré d'une perspective aérienne composée d'arcs doubleaux, de pendentifs, de vases de fleurs et de draperies flottantes, peints par M. Noleau (Joseph-François) et M. Rubé (Auguste-Alfred), 1864.

Le foyer est décoré, sur les deux faces que nous n'avons pas décrites, d'une grande cheminée monumentale en marbre blanc et d'une statue.

Un bas-relief orne la cheminée :

Les Sociétaires de la Comédie française déposant une couronne sur le buste de Molière. — Bas-relief. — Marbre. — H. $0^m,35$. — L. $1^m,40$. — Par M. LEQUESNE (EUGÈNE-LOUIS), 1864.

Sur le piédouche simulé du buste est écrit: E. LEQUESNE.

Sur l'autre face du foyer est une grande glace renfermée dans un cadre orné de couronnes de chêne et de laurier. En avant de cette glace :

François-Marie Arouet de Voltaire. — Statue. — Marbre. — H. $1^m,30$. — Par HOUDON (JEAN-ANTOINE), 1781.

Assis sur un fauteuil ; drapé d'une sorte de vêtement que l'on croit être la robe de chambre portée par le poëte vers la fin de sa vie; tête nue, de face, les cheveux retenus sur le front par une bandelette; les mains posées sur les appuis du fauteuil.

Commandée au statuaire par madame Mignot Du Vivier, nièce et héritière de Voltaire, cette figure était destinée à l'Académie française. Les comédiens, à qui Voltaire avait dit, lorsqu'il vint les remercier des efforts qu'ils avaient faits pour obtenir son retour dans la capitale : « Mes enfants, je veux vivre et mourir au milieu de vous », insistèrent auprès de madame Mignot, qui leur accorda la préférence sur les académiciens. La correspondance échangée à cette occasion entre la donatrice et les comédiens existe aux archives du Théâtre-Français.

Cette figure est placée sur un piédestal, en marbre blanc, ainsi que la vasque qui l'accompagne et qui sert de jardinière.

Dans le foyer, sont, en outre, douze bustes, reposant sur des gaînes adossées au mur, savoir :

P. C. Nivelle de La Chaussée, « né à « Paris en 1692, mort le 14 mars 1754. » — Buste. — Marbre. — H. $0^m,82$. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; habit de cour, laissant apercevoir le gilet ouvert; jabot de dentelle; perruque; draperie jetée sur le vêtement.

A la gauche du personnage est écrit : J. J. CAFFIERI *sculpsit anno* 1785.

Prosper Jolyot de Crébillon, « né à Dijon « en 1674, mort à Paris en 1762. » — Buste. — Marbre. — H. $0^m,83$. — Par D'HUEZ (JEAN-BAPTISTE).

Drapé; tête nue, tournée vers l'épaule droite.

A la droite du personnage est écrit : J. B. D'HUEZ, 1778, d'aprez le modelle de J. B. LEMOYNE, fait en 1760.

Thomas Corneille, « né à Rouen en 1625, « mort à Andely en 1709. » — Buste. — Marbre. — H. $0^m,90$. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Tête nue, de face; cheveux tombants, divisés sur le milieu de la tête; large manteau brodé; gilet ouvert à grands plis; cravate à bouts pendants.

A la gauche du personnage est écrit : J. J. CAFFIERI *sculpsit anno* 1785.

La terre cuite fut exposée au Salon de 1783.

L'artiste prit pour modèle un portrait peint par Jean JOUVENET, qui appartient aujourd'hui à M. le comte d'Osmoy. (Voy. Notice des Portraits nationaux, par Henry JOUIN, n° 278.) Caffiéri fit faire une copie de ce portrait qu'il donna aux comédiens. (Voir le *Musée de la Comédie française,* par R. DELORME, Paris, P. Ollendorf, in-8°, 1878, p. 128-129.) L'original appartenait alors à madame de Bouville.

Jean de Rotrou, « né à Dreux en 1609, « mort dans la même ville en 1650 ». — Buste. — Marbre. — H. $0^m,97$. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Drapé; tête nue, rejetée en arrière; moustaches relevées et barbiche; le regard tourné vers l'épaule gauche; chemise ouverte; large col rabattu, garni de guipure.

A la gauche du personnage est écrit : Fait par J. J. CAFFIÉRI en 1783.

Gravé par C. DUPONCHEL, ce buste a été reproduit à l'eau-forte par M. Maurice LELOIR pour l'ouvrage déjà cité, *les Caffiéri,* p. 337.

Pierre Corneille, « né à Rouen le 6 juin « 1606, mort à Paris le 1er octobre « 1684 ». — Buste. — Marbre. — H. $0^m,85$. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Drapé d'un manteau, la tête légèrement tournée vers l'épaule droite; une calotte sur les cheveux; col rabattu.

Signé à la gauche du personnage : J. J. CAFFIERI *sculpsit* 1777.

Ce buste fut exécuté d'après un portrait de Pierre Corneille par Charles LEBRUN, appartenant alors à la comtesse de Bouville. Caffieri en avait fait faire une copie, qu'il offrit ensuite aux comédiens. (Voy. le *Musée de la Comédie française,* par René DELORME, p. 129.)

Jean-Baptiste, Poquelin dit *Molière,* « né « à Paris en 1622, et mort le 17 février « 1673 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,87. — Par HOUDON (JEAN-ANTOINE).

Tête de trois quarts, tournée vers l'épaule droite; grande perruque; calotte; chemise ouverte; cravate flottante.

Signé à la gauche du personnage : HOUDON *fecit anno* 1778.

Jean-François Regnard « né en 1647, « mort en 1709 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,86. — Par FOUCOU (JEAN-JOSEPH).

Drapé; tête nue, tournée vers l'épaule gauche; grande perruque.

Signé à la gauche du personnage : J. J. FOUCOU 1779.

Philippe Néricault-Destouches, « né à Toul « en 1680, mort à Paris en 1754 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,85. — Par BERRUER (PIERRE).

Enveloppé d'un manteau flottant; la tête fortement tournée vers l'épaule gauche; cravate; perruque.

Signé à la gauche du personnage : P. F. BERRUER *sculptor anno* 1781.

Alexis Piron, « né à Dijon le 9 juillet 1682, « mort à Paris le 21 janvier 1773 ». Buste. — Marbre. — H. 0m,82. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; drapé; cravate flottante; perruque.

A la gauche du personnage est écrit : J. J. CAFFIÉRI, 1775.

Gravé à l'eau-forte par M. Maurice LELOIR pour l'ouvrage déjà cité, *les Caffiéri,* p. 238.

Charles Rivière-Dufresny, « né à Paris en « 1648, mort le 6 octobre 1724, âgé « de 76 ans ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,82. — Par PAJOU (AUGUSTIN).

Drapé d'un large manteau; tête nue, tournée vers l'épaule gauche; cravate; perruque.

A la gauche du personnage est écrit : PAJOU, sculpteur, 1781.

François-Marie Arouet de Voltaire, « né « à Paris en 1694, et mort en 1778 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par HOUDON (JEAN-ANTOINE).

Tête nue, de face; perruque; habit de ville; gilet ouvert; jabot de dentelle; manteau.

A la gauche du personnage est écrit : Fait par HOUDON, sculpteur, 1778.

Donné par Houdon, en 1778, en échange d'une entrée. (Voy. le *Musée de la Comédie française,* p. 38.)

Jean Racine, « né à la Ferté-Milon en 1639, « mort à Paris en 1699 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par BOIZOT (LOUIS-SIMON).

Tête nue, de face; le regard tourné vers l'épaule gauche; manteau; chemise ouverte à jabot.

Signé à la gauche du personnage : L. S. BOIZOT, 1779.

COULOIR DU PARTERRE.

André de Chénier. — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Par M. ETEX (ANTOINE).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est un petit bas-relief représentant deux figures d'homme et de femme dos à dos et séparés par un arbre, dans le feuillage duquel passe une sorte de banderole où est inscrit le nom de A. CHENIER.

Sur les deux faces latérales de ce socle sont les deux inscriptions suivantes :

A gauche : « Offert à la Comédie française par ETEX, 1839. »

A droite : « Hommage à la mémoire d'André Chénier. »

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par FAUGINET (JACQUES-AUGUSTE).

Tête nue, le regard tourné vers l'épaule gauche; habit de cour; chemise à jabot; perruque; et manteau flottant sur les épaules.

A la section de la manche droite est écrit : « Offert à la Comédie française, par FAUGINET. 1843. »

Appartient à l'État.

P. A. Caron de Beaumarchais. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Auteur inconnu.

Tête nue, tournée de trois quarts vers la gauche; chemise ouverte sur la poitrine avec col rabattu; perruque; draperie flottante sur les épaules.

Appartient à l'État.

Casimir Bonjour. — Buste. — Marbre. H. 0m,75. — Par. GAYRARD (RAYMOND).

Tête nue, de face; habit de ville; croix de chevalier de la Légion d'honneur à la boutonnière; manteau sur les épaules.

Signé à la gauche du personnage : GAYRARD, sculps.

SALLE.

La décoration primitive de la salle du Théâtre-Français, connu originairement sous le nom de théâtre des Variétés amusantes, présentait beaucoup d'analogie avec celle de la salle du théâtre de Bordeaux, qui, peu auparavant, avait été également construite par LOUIS (Victor). Tout au pourtour de la salle, et à la hauteur de la première galerie en encorbellement sur le parterre, régnait un cours de colonnes corinthiennes comprises dans la hauteur des loges de première galerie et des premières loges. Au-dessus de l'entablement de cette colonnade était une deuxième galerie, surmontée de quatre grands arcs doubleaux, correspondant aux quatre côtés du carré inscrit dans la circonférence de la salle. L'un de ces arcs doubleaux donnait naissance au motif d'avant-scène près du rideau, et les trois autres se rattachaient à des culs de four, en forme d'hémicycle, dans la hauteur desquels se trouvaient deux autres étages de loges. Ces quatre arcs doubleaux étaient reliés entre eux par des pendentifs qui supportaient la coupole, servant de plafond à la salle, et tout autour de laquelle régnait une dernière galerie, ouverte sur la salle par des pénétrations dans la coupole.

La bibliothèque de la Comédie française possède une vue intérieure de l'ancienne salle des Variétés amusantes, qui donne l'idée de ce qu'était la décoration de cette salle, quand elle fut livrée au public, le 15 mai 1790.

A l'origine, elle était plus large que la salle actuelle, et présentait un étage de plus. Pendant la période révolutionnaire de la fin du siècle dernier, la coupole en fer et poteries, si ingénieusement combinée par l'architecte LOUIS (Victor), fut démolie et remplacée par une voûte en charpente, soutenue par des colonnes du plus déplorable effet, obstruant la vue des spectateurs du premier et du second rang, et compromettant la solidité du théâtre.

Louis-Philippe, duc d'Orléans, après avoir racheté au prix de 1,200,000 francs le Théâtre-Français, d'un sieur Jullien qui s'en était rendu acquéreur pendant la Révolution, entreprit en 1822 une restauration complète de la salle. C'est à l'habile architecte FONTAINE (Pierre-François-Léonard) que l'on doit la décoration de la salle actuelle du théâtre, ainsi que les communications, les entrées et dégagements, plus faciles et plus convenables, qu'elle présente aujourd'hui.

Au point de vue de l'art, cette salle n'offre rien de bien particulier. Son plafond, peint en 1858, par M. BARRIAS (Félix-Joseph), mesure environ dix-sept mètres de diamètre. Il représente des scènes allégoriques empruntées aux différentes branches de l'art dramatique. La salle comprend, au-dessus des baignoires qui sont à droite et à gauche du parterre et de l'orchestre, un premier étage de loges, dites loges de première galerie, en avant desquelles règnent, tout au pourtour de la salle, plusieurs rangs de fauteuils de première galerie. Au-dessus de ces loges, sont les premières et les deuxièmes loges, puis une seconde galerie, et enfin les troisièmes loges interrompues par un grand amphithéâtre en face de la scène.

L'avant-scène comprend une baignoire et trois étages de loges.

La salle actuelle mesure seize mètres de hauteur, du sol de l'orchestre au sommet du plafond, sur onze mètres cinquante de largeur au droit des baignoires, et treize mètres de profondeur, depuis le rideau jusqu'au fond du parterre. Tous les plans, coupes et élévations du Théâtre-Français, dressés par CHABROL (Prosper), se trouvent dans les archives de la Comédie française, à laquelle il les a légués avant de mourir.

La salle actuelle peut contenir 1,400 personnes.

L'État, tout en restant propriétaire du théâtre, en a donné la jouissance à la Comédie française, à charge par elle de n'en pas changer la destination, d'entretenir à ses frais tous les appareils de chauffage et d'éclairage, les pompes contre l'incendie, les machines et tous les objets mobiliers, ou immeubles par destination, nécessaires aux divers services de l'exploitation du théâtre, et de prendre également à sa charge tous les changements de distributions, ainsi que tous les travaux de décoration et d'entretien, pour l'exécution desquels l'approbation préalable de l'État est obligatoire.

Dans la partie du théâtre spécialement réservée aux artistes et à l'administration, se trouve la plus grande partie des bustes, des portraits d'auteurs et d'artistes dramatiques, des tableaux, des dessins et des gravures, qui constituent à proprement parler le Musée de la Comédie française.

De toutes ces œuvres, nous ne passerons sous silence que celles qui nous ont paru

n'offrir aucun intérêt tant au point de vue de l'art que des souvenirs historiques.

ESCALIER DE L'ADMINISTRATION ET DES ARTISTES.

Mademoiselle Mars (*Anne-Françoise-Hippolyte*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,56. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; coiffure de l'époque de la Restauration; couronne d'immortelles sur les cheveux.

A la gauche du personnage est écrit : P. J. DAVID D'ANGERS, 1825.

Donné par madame David d'Angers, après la mort de l'auteur.

Le marbre a figuré au salon de 1839 (no 2175).

François-Joseph Talma. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,80. — Par DE BAY père (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, dit JOSEPH), 1813.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; les yeux levés vers le ciel; couronne de laurier sur le front; draperie sur les épaules.

Quinault (*Philippe*). « Il est né à Paris en « 1635, mort dans la même ville le « 28 novembre 1688, âgé de cinquante-« trois ans. » — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,80. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; perruque; costume d'auditeur à la cour des comptes; robe ouverte; large rabat.

A la droite du personnage est écrit : Fait et donné à la Comédie en 1778, par J. J. CAFFIÉRI.

M. Jules Guiffrey a publié la lettre que Caffiéri adressa aux sociétaires de la Comédie française en leur faisant hommage du buste de Quinault. Elle porte la date du 9 février 1779. Le théâtre de l'Opéra de la rue Lepelletier possédait un autre buste en marbre de Quinault par Caffiéri; il a péri dans l'incendie de 1873. (*Les Caffiéri*, p. 204, 283.) Ce dernier buste avait figuré au Salon de 1771.

Jean de la Fontaine. « Il est né à Châ-« teau-Thierry en 1621, mort à Paris « en 1695, âgé de soixante-quatorze « ans. » — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,80. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; drapé d'un manteau; cravate pendante; perruque.

A la droite du personnage est écrit : Ce buste a été fait et donné par CAFFIERY sculpteur, à la Comédie, en 1779.

Sur cette inscription, a écrit M. Jules Guiffrey, dans l'ouvrage déjà cité, p. 341, « on remarque avant le nom de Caffiery, après le mot *sculpteur* et après *Comédie* trois espaces vides où le marbre du piédouche a été gratté et même entamé pour effacer les lettres. Il y avait probablement à l'origine : par *J. J.* Caffierry, sculpteur *du Roi* à la Comédie *française.* »

Le Médecin malgré lui. — Toile. — H. 0m,80. — L. 1m,20. — Par mademoiselle MARANDON DE MONTYEL (NELLY).

Une forêt; Valère et Lucas sont représentés au moment où ils vont frapper Sganarelle avec des bâtons. (Act. I, sc. VI, du *Médecin malgré lui.*)

Dans la partie inférieure de la toile est écrit : A la Comédie française, 1842.

Adrienne Lecouvreur (1693-1730). — Buste. — Marbre. — H. 0m,98. — Par M. COURTET (AUGUSTIN), 1853.

Tête tournée vers l'épaule droite; voile posé sur les cheveux, et tombant sur les épaules; poitrine découverte; la main droite relevée sur le cœur.

A la gauche du personnage, dans un pli de la draperie, est écrit : A. COURTET, 1853.

Madame Dumesnil (*Françoise Marchant, dite*). 1713-1802. — Buste. — Marbre. — H. 0m,67. — Par M. BOUGRON (LOUIS-VICTOR).

De face; tête nue; poitrine découverte; draperie retenue sur l'épaule gauche par un ruban.

A la droite du personnage est écrit : 1841. Fait par L. V. BOUGRON, petit-fils de Françoise Marchant.

Casimir Delavigne (1793-1843). — Buste. — Bronze. — H. 0m,65. — Par DAVID D'ANGERS (PIERRE-JEAN).

Tête nue, de face; front découvert; sans indication de vêtement.

Signé à la gauche du personnage : P. J. DAVID.

Donné par l'auteur.

Michelot (*Jean-François*), 1786-1856. — Buste. — Marbre. — H. 0m,62. — Par MANSION, 1822.

Tête nue, légèrement portée vers l'épaule gauche; chevelure abondante; sans indication de vêtement.

A la gauche du personnage est écrit : MANSION FECIT.

Cet artiste a pris part aux salons de 1810 à 1822, mais son prénom ne figure sur aucun livret. De Clarac, Gabet, Nagler, Miel, M. Barbet de Jouy, qui ont eu à parler de Mansion, ne donnent ni ses prénoms ni la date de sa mort. L'*Annuaire des artistes* de Guyot de Fère pour 1833-34 ne donne pas non plus le prénom de Mansion, et le nom même de l'artiste cesse de paraître sur l'*Annuaire de* 1834-35.

Regnard (*J. Fr.*). — Médaillon, de forme ovale. — Marbre. — H. 0m,75. — L. 0m,58. — Auteur inconnu.

Tête nue, de profil à droite; perruque; indication de manteau.

Mademoiselle Rachel (*Élisabeth-Rachel Félix*), 1821-1858. — Toile. — H. 2m,18. — L. 1m,37. — Par M. GÉROME (JEAN-LÉON), 1859.

En pied, debout, un glaive dans les mains. Rachel est appuyée contre un piédestal à côté duquel se trouve un fût de colonne grecque, surmontée d'une Furie antique. A ce fût de colonne, est suspendue une tablette sur laquelle sont inscrits les noms des principales créations de l'illustre tragédienne, dans les rôles de Phèdre, d'Hermione, de Camille, de Roxane et de Pauline. Rachel est vêtue de rouge, le front ceint d'une couronne de laurier avec bandelettes d'or.

Appartient à l'État.

Madame Thénard (*Claudine Perrin*), 1757-1849, pensionnaire du Roi. — Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,58. — Par ROMANY (ADÈLE, née DE ROMANCE).

A mi-corps; tête tournée vers l'épaule gauche; riche coiffure ornée de plumes blanches et de pierreries; robe de satin blanc, brodée de brocart d'or et décolletée; manteau de velours bleu sur les épaules.

Sur ce portrait, sont les deux inscriptions suivantes. Dans la partie supérieure du cadre :

> Melpomène a tout fait pour elle ;
> C'est une actrice de son choix,
> Et nos neveux, plus d'une fois,
> L'entendront citer pour modèle.

Dans la partie inférieure :

> Tais-toi, perfide.
> (Hermione à Oreste. *Andromaque,* acte V, sc. III.)

Lekain (*Henri-Louis*), 1728-1778. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,88. — L. 0m,74. — Par LE NOIR (JEAN-BAPTISTE), 1777.

Il est représenté dans le rôle d'Orosmane. En buste, la tête tournée vers l'épaule gauche; coiffure formée d'une peau de tigre et de plumes rouges; costume de soie gris fer, bordé de peau de tigre, ouvert sur la poitrine.

Michot (*Antoine Michaut,* dit). — Toile, de forme ovale. — H. 0m,90. — L. 0m,72. — Par madame O'CONNELL.

A mi-corps; tête de face; feutre gris, orné d'une plume rouge; collerette blanche; grande tunique rouge; large baudrier de cuir jaune en sautoir.

Appartient à l'État.

Mademoiselle de Seyne (*Catherine-Jeanne Dupré,* dite), 1694-1759. — Toile, de forme ovale. — H. 1m,10. — L. 0m,80. — Par CHAPLIN (CH.).

En buste, de face; cheveux poudrés; un épagneul noir dans les mains; les coudes posés sur un coussin rouge; peignoir blanc, ouvert.

Madame Préville (*Madeleine-Angélique-Michelle Drouin*), 1731-1794. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,72. — Par madame O'CONNELL, 1849.

A mi-corps, de face; cheveux poudrés; corsage de soie rouge, décolleté; chemisette godronnée; jupe bleue; le bras droit appuyé sur une table; un éventail dans la main gauche; pierreries et nœud de rubans bleus au corsage.

Appartient à l'État.

Mademoiselle Raucourt (*Françoise-Marie-Antoinette Saucerotte*), 1756-1815. — — H. 1m,35. — L. 1m,04. — Par ROMANY (ADÈLE, née DE ROMANCE).

Elle est représentée dans le rôle d'Agrippine. A mi-corps, assise; tête nue, tournée vers l'épaule droite; un diadème sur les cheveux; *peplum* de velours rouge, brodé d'or; tunique bleue, ouverte; le bras gauche sur le dossier du fauteuil; le bras droit tendu en avant.

Talma (*François-Joseph*), 1763-1826. —

Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,58. — Auteur inconnu (dix-neuvième siècle).

Il est représenté dans le rôle d'Hamlet de Ducis. A mi-corps, assis; la tête légèrement tournée vers l'épaule droite; manteau de velours noir jeté sur un vêtement de soie gris; il presse une urne cinéraire sur sa poitrine.

Madame Dennebaut (née *de Montfleury*), morte en 1708, et *mademoiselle Champmeslé* (*Marie Desmares*), 1644-1698, de la Comédie française, dans *Bajazet*. — Toile. — H. 1m,14. — L. 0m,88. — Par TROY (JEAN-FRANÇOIS DE).

A mi-corps, debout; têtes nues; pierreries et plumes dans les cheveux; madame Dennebaut et la Champmeslé sont l'une et l'autre vêtues de soie; la Champmeslé, la tête tournée vers l'épaule droite, tient, de la main gauche, la main de madame Dennebaut, qui se présente de profil; madame Dennebaut pose la main gauche sur l'épaule droite de la Champmeslé.

Grandval (*François-Charles*), 1710-1784. — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,72. — Par M. MULLER (CHARLES-LOUIS), 1852.

En pied, debout; tête nue, tournée vers l'épaule droite; costume de cour en velours rouge; casaque de soie jaune; perruque poudrée; la main gauche sur le pommeau de l'épée; la main droite dans le gilet. Fond de paysage.

Appartient à l'État.

Dessessarts (*Denis Dechanet*), 1740-1793. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Auteur inconnu.

En buste, tête nue, tournée vers l'épaule gauche; habit de velours rouge; chemise à jabot; un manuscrit dans les mains.

Mademoiselle Lange (*Anne-Françoise-Élisabeth*), 1772-1816. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,72. — Auteur inconnu.

A mi-corps, en Bacchante. Tunique blanche, retenue sur l'épaule gauche et laissant découvertes la poitrine et l'épaule droite; peau de tigre fixée à la ceinture; la main gauche est relevée à la hauteur de l'épaule. Elle semble prêter l'oreille. Fond de marine.

Baron (*Michel Boyron*), 1653-1729. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,68. — L. 0m,55. — Attribué à LARGILLIÈRE (NICOLAS DE).

En buste, de trois quarts, à gauche; tête nue, à perruque; drapé de rouge; cravate de dentelle.

Donné à la Comédie française, par M. le marquis de Pastoret.

Les Débuts de Talma. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,50. — Par DUCIS (LOUIS), 1825.

Ducis, frappé du talent avec lequel le jeune Talma venait de jouer le rôle de Polynice, dans *Œdipe chez Admète*, s'approche du débutant, et ayant doucement écarté les cheveux qui ombrageaient son front : « Je vois « bien des crimes là-dessous, mon cher Po- « lynice », lui dit-il. — « Merci, mon par- « rain », lui répondit Talma. Depuis, il se nomma toujours le filleul de Ducis.

En pied, debout, Talma, largement drapé, est adossé à la cheminée du foyer des artistes. Ducis, en pied, debout, vers la gauche de la composition, est vêtu de noir et porte perruque; de la main gauche, il écarte les cheveux qui couvrent le front de Talma.

Bonneval (*Jean-Jacques Gimat de*), dans le *Malade imaginaire*, mort en 1783. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — Auteur inconnu.

A mi-corps, la tête légèrement tournée vers l'épaule gauche, Bonneval porte la perruque poudrée, habit de cour Louis XV, en velours rouge, avec gilet de soie jaune.

Sous ce tableau ovale, et formant corps avec lui, est une toile oblongue :

Le Malade imaginaire (act. I, sc. VII). — Toile. — H. 0m,42. — L. 0m,52. — Auteur inconnu.

Bonneval joue le rôle d'Argan, et est représenté au moment où il s'écrie : « Ah! coquine, tu veux m'étouffer. » En pied, assis dans son fauteuil, un oreiller dans le dos, un bonnet rouge sur la tête et une serviette blanche sur les épaules; il est vêtu d'une sorte de robe de chambre grise, avec culotte rouge et bas bleus montant jusqu'aux genoux; Béline est à côté du malade dont elle tient la main droite, tandis quelle a la main gauche posée sur la tête d'Argan. Toinette, derrière le fauteuil, soulève un oreiller qu'elle s'apprête à jeter sur la tête de son maître.

GALERIE DU FOYER DES ARTISTES.

Delarive (*Jean-Mauduit*), 1746-1827. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par HOUDON (JEAN-ANTOINE), 1784.

Tête nue, fortement relevée et tournée vers l'épaule droite; drapé à l'antique; manteau retenu par une agrafe.

Saint-Val aînée (*Marie-Pauline-Christine de Roquefort*), 1743-1830.—Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Auteur inconnu.

A mi-corps; le torse rejeté vers sa droite; la tête fortement relevée et posée de profil; diadème sur le front; draperie sur les épaules.

Saint-Val cadette (*Marie-Blanche*), 1752-1836.—Buste.—Marbre.—H. 0m,80. —Auteur inconnu.

Torse muni de bras; tête nue, de face, rejetée en arrière, et très-légèrement inclinée vers l'épaule gauche; le bras droit nu; la main, posée sur le cœur, retient une draperie.

Provost (*Jean-François-Sébastien*), 1798-1865.—Buste.—Marbre.—H. 0m,55. — Par Feuchère (Jean-Jacques), 1846.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; sans indication de vêtement.

A la droite du personnage est écrit : J. Feuchère, 1846.

Mademoiselle Rachel (*Élisabeth-Rachel Félix*).—Buste.—Marbre.—H. 0m,75. — Par Dantan (Antoine-Laurent, dit Dantan aîné), 1839.

Tête nue, de face; diadème sur le front; tunique et *peplum*.

A la gauche du personnage est écrit : Dantan aîné, 1839.

Botot d'Angeville (*Marie-Anne*), née en 1714 et morte le 29 février 1796. — Buste. — Marbre. —H. 0m,72. — Par Lemoyne (Jean-Baptiste).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; couronne de lierre dans les cheveux; poitrine découverte; draperie.

Mademoiselle Clairon (*Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude*, dite), 1723-1803. — Buste. — Marbre. — H. 0m,70. — Par Lemoyne (Jean-Baptiste).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; les yeux fortement levés; une couronne de laurier dans les cheveux; draperie.

Sous l'épaule droite est écrit : J. B. Lemoyne, 1761.

Mademoiselle Brohan (*Augustine*), née en 1824.—Buste.—Marbre.—H. 0m,62. — Par Garraud (Joseph-Gabriel).

Tête nue, de face; robe décolletée.

A la droite du personnage est écrit : J. Garraud.

Tête nue, de face; robe ouverte; rose au corsage.

Mademoiselle Mars (*Anne-Françoise-Hippolyte*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,77. — Auteur inconnu.

Sur le piédouche est écrit : Offert à la Comédie française par mademoiselle Rachel.

Samson (*Joseph-Isidore*), 1793-1865. — Buste. — Plâtre. — H. 0m,55. — Par Dantan (Jean-Pierre, dit Dantan jeune).

Tête nue, de face; habit de ville; col rabattu.

A la gauche du personnage est écrit : Dantan je, 1846.

Talma (*François-Joseph*), dans le rôle d'Auguste, de *Cinna*. — Toile. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Par Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène).

En pied; assis sur un siége antique; tête nue, relevée et tournée vers l'épaule gauche; lauriers d'or sur les cheveux; costume impérial : tunique blanche, manteau rouge brodé d'or; le coude droit sur l'appui du fauteuil. Fond de draperie.

A la droite du personnage est écrit : Eug. Delacroix.

Appartient à l'État.

Lekain (*Henri-Louis*). — Toile, de forme ovale. — H. 0m,90. — L. 0m,75. — Par Lenoir (Jean-Baptiste), 1769.

En buste; la tête tournée vers l'épaule droite; costume d'*Orosmane :* turban de peau de tigre, orné de plumes rouges et noires; vêtement de soie, bordé de peau de tigre; poitrine nue.

Madame Desmares (*Christine-Antoinette-Charlotte*), 1682-1753. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Auteur inconnu.

A mi-corps; tête de face; cheveux poudrés; tunique blanche, ouverte; manteau de velours rouge; de la main droite, elle tient un poignard passé dans un masque antique; elle est accoudée à gauche.

Mademoiselle Raucourt (*Françoise-Marie-Antoinette Saucerotte*). — Toile, de forme ovale.—H. 0m,70.—L. 0m,60.—

Par PHILIPPES (THOMAS-AUGUSTE-PIERRE), d'après GROS (JEAN-ANTOINE, baron).

En buste, de profil; tête de face; diadème d'or dans les cheveux; tunique blanche, ouverte; le bras gauche nu; manteau rouge brodé d'or jeté sur l'épaule droite.

Sur un cartel est écrit : « RAUCOURT. — Hommage à la Comédie française — 1772-1815. »

FOYER DE TRAVESTISSEMENT.

L'Impératrice Marie-Louise. — Buste. — Marbre. — H. 0m,75. — D'après BOSIO (FRANÇOIS-JOSEPH). — Par BARTOLINI (LORENZO).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; diadème sur le front; draperie sur les épaules.

Derrière le buste est gravé dans le marbre : BARTOLINI DIREXIT DE BOSIO.

Damas (*Alexandre-Martial-Auguste*), 1772-1834. — Toile. — H. 0m,50. — L. 0m,37. — Par PINCHON (JEAN-ANTOINE).

A mi-corps; tête de face, coiffée d'un chapeau; le regard tourné vers l'épaule droite; habit de ville; la main gauche gantée; un gant dans la main droite.

Les Derniers Moments de Talma. — Esquisse du tableau placé dans la salle du Comité. — H. 0m,28. — L. 0m,33. — Par M. ROBERT-FLEURY (JOSEPH-NICOLAS).

Talma, sur son lit de mort, dans la partie gauche de la composition, est entouré de plusieurs de ses parents et amis, au nombre desquels se trouve de Jouy, Arnault et Firmin, dont les noms sont inscrits sur un cartel fixé au cadre du tableau.

Portrait d'artiste dramatique, dans le rôle de Crispin. — Bois, de forme ovale. — H. 0m,15. — L. 0m,12. — Auteur inconnu.

A mi-corps; la tête de trois quarts, à droite; en costume de Crispin : feutre et pourpoint noirs, collerette blanche.

L'inscription suivante, placée derrière le tableau, donne à supposer que ce portrait est celui de Dazincourt : « Dazincourt débuta le « 21 novembre 1776 au Théâtre-Français, « dans le rôle de Crispin des *Folies amou-* « *reuses* (comédie de Regnard), et acquit « une réputation célèbre dans l'emploi des « valets. »

Les principaux Sociétaires de la Comédie française. — Dessin au crayon noir. — H. 0m,61. — L. 0m,48. — Par BOUCHARDY (ÉTIENNE).

Dans ce dessin sont représentés, savoir : Armand, Baptiste cadet, Devigny, Firmin, Baptiste aîné, Talma, Lafon, Michelot, Saint-Eugène, Saint-Fal, Damas, Michot, Desmousseaux, Monrose, Cartigny, Thénard. Tous sont en buste, tête nue, habit de ville.

Mademoiselle Clairon (*Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude,* dite), dans le rôle de Médée. — Tête au crayon noir. — H. 0m,50. — L. 0m,35. — Par l'un des VAN LOO.

De trois quarts, à gauche; chevelure en désordre; un diadème sur la tête; collier de pierreries.

Mademoiselle Mars (*Anne-Françoise-Hippolyte*). — Tête au crayon noir. — H. 0m,58. — L. 0m,49. — Par GIRODET-TRIOSON (ANNE-LOUIS).

Tête nue, de profil, à gauche, penchée en avant; cheveux tombants.

Mademoiselle Adrienne Lecouvreur. — Dessin à la sanguine. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Auteur inconnu.

Adrienne Lecouvreur, en buste, tient dans sa main droite une urne cinéraire. La tête, vue de face, exprime la douleur; le regard est levé au ciel; la poitrine est drapée; le bras droit est nu.

Il existe de ce dessin une gravure, par P. DREVET, dans l'antichambre de l'administration.

Talma (*François-Joseph*). — Tête d'après nature, au crayon noir. — H. 0m,42. — L. 0m,35. — Par MÉRIMÉE (J. F. L.).

En buste, de trois quarts à droite; habit de ville.

Dans la partie inférieure du dessin est écrit : « M. Talma, premier pensionnaire du Théâtre-Français, en l'an VIII, par M. MÉRIMÉE, professeur de dessin à l'Ecole centrale du Panthéon. »

Mademoiselle Dupont (*Charlotte-Louise-Valentine Rougeault de La Fosse*), 1791-1864. — Dessin au pastel. — H. 0m,18. — L. 0m,14. — Par BOILLY (LOUIS-LÉOPOLD).

En buste; tête de face, coiffée d'un bonnet garni de fleurs; robe blanche décolletée, à manches courtes.

Mademoiselle Volnais (*Claudine-Placide Croizet*), 1786-1837. — Dessin au pastel. — H. 0m,18. — L. 0m,14. — Par BOUCHARDY (ÉTIENNE), 1818.

En buste, de profil à droite; tête nue, de face; le corps drapé de bleu.

La Tragédie. — Vieille gravure. — H. 0m,68. — L. 0m,58. — Auteur inconnu.

La Tragédie, en pied, largement drapée, est assise sur un char traîné par des dragons écumants; de la main droite, levée, elle brandit un poignard; dans la main gauche est une torche allumée ; en face d'elle, dans la partie gauche de la composition, est un guerrier, l'épée en main, personnifiant la vengeance; des cadavres sont à ses pieds.

« Donnée par le Roy à mademoiselle Clairon », dit l'inscription attenant à cette gravure. Ce sont en effet les traits de mademoiselle Clairon qui se trouvent rappelés par la figure de la Tragédie. Cette gravure est dans un cadre doré d'un fort beau dessin, surmonté d'une couronne et de feuilles de laurier.

Garrick (*David*), 1716-1779 (in Richard the Third). — Gravure anglaise. — H. 0m,74. — L. 0m,42. — D'après DANCE. — Par DIXON (J.).

En pied, debout, marchant vers la gauche; la main droite levée brandit une épée; il semble entraîner au combat une troupe qu'on ne voit pas. Fond de bataille.

Comédiens français. — « Gravés d'après le tableau original peint par A. WATTEAU, haut de 2 pieds un pouce, sur 2 pieds 4 pouces de large ; tiré du cabinet de M. de Julienne. » — Gravure. — H. 0m,46. — L. 0m,59. — Par LIOTARD (JOANNES-MICAEL).

Cinq personnages, en pied, debout, dans des attitudes variées. Fond d'architecture.

Comédiens italiens. — « Gravés d'après le tableau original peint par WATTEAU, haut de 2 pieds 1 pouce sur 2 pieds 6 pouces de large ; tiré du cabinet du docteur Mead, médecin du Roy de la Grande-Bretagne, à Londres. » — Gravure. — H. 0m,46. — L. 0m,59. — Par BARON.

Quatorze personnages, en pied, dans des attitudes variées. Fond de draperie.

Mademoiselle Duclos (*Marie-Anne de Châteauneuf,* dite), 1670-1748. — H. 0m,66. — L. 0m,53. — D'après le tableau de NICOLAS DE LARGILLIÈRE. — Gravure de DESPLACES (L.).

Au bas de la gravure se trouve l'inscription suivante, en vers :

Qui mieux que toi, Duclos, artiste inimitable,
De ton art connoist les beautés?
Qui sçut jamais donner un air plus véritable
A des mouvements imités?
A! que j'aime à te voir en amante abusée,
Le visage noié de pleurs,
Hors l'inflexible cœur du parjure Thesée,
Toucher, emporter tous les cœurs.
De tous nos mouvements es-tu donc la maîtresse?
Tiens-tu notre cœur dans tes mains?
Tu feinds le désespoir, la haine, la tendresse,
Et je sens tout ce que tu feinds.
H. DE LA M. (Houdard de la Motte).

Nous ne décrivons pas ici ce portrait dont l'original existe dans le Foyer des artistes. Nous en parlons plus loin.

J. B. Poquelin, dit *Molière.* — Gravure. — H. 0m,60. — L. 0m,47. — Par DE MAILLY.

A mi-corps, de profil à gauche; tête nue, perruque; de trois quarts. Assis devant une table où sont des manuscrits et un encrier, Molière a le bras droit posé sur la table; la main gauche relevée sur le bras droit.

Un cadre simulé entoure la composition; dans la partie inférieure de ce cadre sont des attributs lyriques avec une banderole, sur laquelle est écrit :

Respicere exemplar vitæ morum jubebo,
Doctum imitatorem. (HORAT.)

Au dessus de ces vers est gravé :

« A Messieurs les ducs d'Aumont, de Fleury, de Richelieu et de Duras, premiers gentilshommes de la chambre du Roy, par leur très-humble et très-obéissant serviteur DE MAILLY. »

Enfin dans la partie inférieure de l'encadrement simulé est écrit :

« J. B. Poquelin de Molière, né à Paris en 1620, mort le 17 février 1673. »

Le Philosophe marié (acte V, sc. dernière), d'après le tableau de NICOLAS LANCRET. — Gravure. — H. 0m,46. — L. 0m,56. — Par DUPUIS (NICOLAS-GABRIEL).

Cette gravure représente les principaux personnages de la comédie de Destouches, au nombre de sept, en pied, debout, dans

des attitudes diverses, avec le nom des artistes qui y créèrent des rôles, savoir : *Lisette*, par mademoiselle Legrand, *Damon*, par Legrand fils, *Céliante*, par mademoiselle Dufresne, *Ariste*, par Quinault, *Mélite*, par mademoiselle Labatte, *Géronte*, par Duchemin père, *Lisimon*, par Legrand père.

Au bas de la gravure est le passage suivant, tiré de la comédie de Destouches :

A ce mauvais plaisant, à ce railleur grossier,
Qui, croyant voir la sagesse en délire,
Lui fait insulte et se pâme de rire,
Reconnaissez un financier.
Son frère vertueux plaint le malheur d'Ariste;
Tous deux bien différents dans leur commune erreur,
L'un prouve sa bonté par un air sombre et triste,
Et l'autre par ses ris prouve son mauvais cœur.

Le Glorieux (acte III, sc. III), d'après le tableau de NICOLAS LANCRET. — Gravure. — H. 0m,46. — L. 0m,56. — Par DUPUIS (NICOLAS-GABRIEL).

Cette gravure, comme la précédente, représente les principaux personnages de la comédie de Destouches, avec le passage suivant, tiré du troisième acte :

D'un amant fier et glorieux
Vous voyez ici la peinture :
Tout l'annonce, son air, son regard, sa posture.
Tel est de son orgueil l'excès impérieux
Que même en se cachant, il frappe.
L'amour voudrait en vain le rendre gracieux ;
Malgré tous ses efforts, la nature s'échappe.

Personnages de comédie. — Gravure. — H. 0m,29. — L. 0m,37. — Par BOSSE (ABRAHAM).

Six personnages, dans des attitudes variées et dans divers costumes, sont représentés sur cette gravure au-bas de laquelle sont inscrits les vers suivants :

Que ce théâtre est magnifique,
Que ces acteurs sont inventifs,
Et qu'ils ont de préservatifs
Contre l'humeur mélancolique!
Icy d'une posture drolle
Ils regardent le mauvais temps,
Et charment tous les escoutans
Avec une seule parolle.
Icy l'ingénieux Guillaume,
Contrefaisant l'homme de cour,
Se plaist à gourmender l'amour.
Troussé comme un joueur de paume,
Icy d'une façon hagarde,
Turlupin veut faire l'escrocq,
Et l'Espaignol de peur du choq
Fuit le Français qui le regarde.
Mais le vray Gauthier les surpasse,
Et, malgré la rigueur du sort,
Il nous fait rire après sa mort
Au souvenir de sa grimace.

FOYER DES ARTISTES.

Préville (*Pierre-Louis Dubus*), 1721-1799, dans le rôle de Figaro. — Buste. — Bronze. — H. 0m,60. — Attribué à HOUDON (JEAN-ANTOINE).

Tête rejetée en arrière; le regard tourné vers l'épaule droite; indication du costume de Figaro.

Préville (*Pierre-Louis Dubus*), dans le rôle de Scapin. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Par VAN LOO (CHARLES-ANDRÉ, dit CARLE).

En pied, vêtu d'une veste blanche, à raies bleues, Préville a la main gauche sur la hanche ; de la main droite, il désigne un papier placé sur la table qui se trouve à côté de lui, où sont inscrits les noms de Molière, Destouche, Dancourt, Montfleuri et Sedaine. A ses pieds, sont des livres, des papiers et des masques de comédie. Dans le fond du tableau, est un buste de Molière placé sur une balustrade.

Talma (*François-Joseph*). — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,57. — Par PICOT (FRANÇOIS-ÉDOUARD), 1822.

En buste, tête nue, de face; chemise ouverte; cou nu; la main droite sur la poitrine retient une pelisse de fourrure garnie de velours rouge.

Dans la partie inférieure de la toile est écrit : PICOT, 1822.

Ce portrait passe pour avoir été très-ressemblant.

Offert par l'auteur à la Comédie française.

Fleury (*Joseph-Abraham Bénard*), 1750-1822. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,55. — Par GÉRARD (FRANÇOIS, baron).

En buste, assis sur un fauteuil; la tête nue, tournée vers l'épaule droite; habit de ville, ouvert; gilet blanc; cravate blanche; un manuscrit dans la main droite. Fond de ciel. Le personnage est très-âgé.

Michot (*Antoine Michaut, dit*), 1765-1826. — Toile. — H. 1m,15. — L. 0m,85. — École de DAVID.

A mi-jambes, debout; tête nue, de face; il s'appuie de la main droite sur un bloc de pierre placé derrière lui; la main gauche dans le gilet; redingote marron; gilet bleu et blanc. Fond de ciel.

Grandmesnil (*Jean-Baptiste Fauchard de*), 1737-1816, membre de l'Académie

des Beaux-Arts (section de l'art dramatique), dans le rôle de l'Avare. — Toile. — H. 1^m,30. — L. 0^m,95. — Par Desoria (Jean-Baptiste-François).

A mi-jambes, debout, dans la scène VII de l'acte IV de l'*Avare*, au moment où, se prenant le bras, il s'écrie : « Rends-moi mon argent, coquin » ; costume noir, ceinture en cuir, à bouts tombants; collerette blanche; calotte noire. Il a le regard effaré, dirigé vers sa gauche, et la bouche fortement ouverte.

Madame Leverd (*Jeanne-Émilie*), 1788-1843. — Toile. — H. 1^m,05. — L. 0^m,80. — Attribué à Gros (Jean-Antoine, baron).

A mi-corps, debout; la tête légèrement inclinée et le regard tourné vers l'épaule droite; les bras nus, pendants; la main droite posée sur le poignet gauche; robe rouge, ouverte sur la poitrine; voile blanc, tombant du sommet de la tête sur les épaules, et venant s'enrouler autour du bras gauche; petite ceinture de soie blanche.

Madame Dumesnil (*M. F.*). — Toile. — H. 1^m,35. — L. 1^m,05. — Par Nonnotte (Donat).

A mi-corps, debout, de face; tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; plume rouge dans les cheveux; robe à paniers, en velours rouge, bordée d'hermine; corsage, manches et jupe de dessous en brocart gris à ramages; riche collier; boucles d'oreilles; pendeloques; la main gauche tendue en avant; le bras droit pendant sur la jupe. Fond de draperie.

Poisson (*Raymond*), poëte et auteur comique, dans le rôle de Crispin. — Toile. — H. 0^m,45. — L. 0^m,35. — Par Netscher (Gaspard).

Debout, en pied, de face, au milieu d'un paysage. Le corps penché en avant; vêtement de soie noir; manteau court; calotte noire sur la tête; le chapeau dans la main gauche; collerette blanche godronnée; bottes montantes.

Gravé par Edelinck (Gérard).

Mezzettin, de la Comédie italienne. — Toile. — H. 0^m,50. — L. 0^m,35. — Auteur inconnu.

En pied, debout, le corps de trois quarts, la tête tournée vers l'épaule droite; les bras tendus vers sa gauche; un béret noir sur les cheveux; costume de velours noir à rayures rouges; manteau de velours noir, doublé de rouge, retenu sur l'épaule gauche, et ramené sur la hanche droite; collerette blanche; bas rouges; souliers noirs.

Gravé par Drevet (Pierre).

Donné par M. Étienne Arago à la Comédie française.

Mademoiselle Rachel (*Élisabeth-Rachel Félix*). — Toile. — H. 1^m,25. — L. 1^m. — Par Dubufe (Édouard), London, 1850.

Rachel est debout ; à mi-jambes; la tête de face; la main droite ramenée sur la poitrine, et la main gauche appuyée sur le dossier d'un fauteuil. Elle est vêtue d'une tunique jaune recouverte d'un manteau blanc avec broderies rouges en bordure.

Offert au Théâtre-Français, par sir John Mitchell, directeur du théâtre français de Saint-James (1858).

Madame Vestris (*Françoise-Rose Gourgaud*), 1743-1804, dans le rôle d'Aménaïde de *Tancrède*. — H. 0^m,90. — L. 0^m,70. — Auteur inconnu.

A mi-corps, debout; tête nue, légèrement inclinée vers l'épaule droite; les yeux au ciel; cheveux poudrés; robe de soie grise; une améthyste au corsage ; mains jointes; menottes aux poignets, retenues par une chaîne fixée à la ceinture; elle est dans une attitude de supplication.

Mademoiselle Duclos. — Toile. — H. 1^m,55. — L. 1^m,25. — Par Largillière (Nicolas de).

A mi-corps, debout, Duclos est vêtue d'une robe de velours rouge, avec un diadème et des fleurs dans les cheveux. Un Amour vient, en voltigeant, déposer sur sa tête une couronne d'étoiles ; de son autre main, il tient un sceptre et des branches de laurier. Dans le fond du tableau, est un cortége de Muses.

Légué par mademoiselle Duclos à la Comédie française.

Les Farceurs français et italiens (1670). — Toile. — H. 0^m,95. — L. 1^m,35. — Auteur inconnu.

Ce tableau fort curieux, qui faisait partie de la collection du cardinal de Luynes, a été donné à la Comédie française par M. Delorne. Il représente les principaux personnages, au nombre de seize, de la comédie française et italienne, désignés chacun par leur nom, savoir : Molière, Jodelet, Poisson, Turlupin, le capitan Matamore, Arlequin, Guillot-Gorju, Gros-Guillaume, Gaultier-Garguille, le dottor Grazian Balourd, Polichinelle, Pantalon, Philippin, Scaramouche, Briguette,

Trivelin. Tous ces personnages, à l'exception de Molière et de Poisson, ont été exécutés d'après des gravures d'Abraham Bosse. Quant à Molière et à Poisson, qui vivaient seuls à l'époque où le tableau a été fait, ce sont de véritables portraits ayant beaucoup de ressemblance avec ceux de Mignard et de Netscher, qui se trouvent dans le foyer. Le costume sous lequel Molière est représenté est celui qu'il portait dans le rôle de Sganarelle de l'*École des maris*, et qui a été retrouvé par M. Soulier, dans ses précieuses recherches sur la vie de l'illustre écrivain. Les décors du fond du tableau, ainsi que les six lustres et autres accessoires, ont également un intérêt historique, car ils passent pour avoir appartenu à la Comédie française, en 1670. En tête du tableau, est un écusson aux armes royales de France, sur lequel est écrit :

THÉATRE ROYAL.

Cet écusson est accompagné d'une banderole sur laquelle est écrite l'inscription suivante:

FARCEURS FRANÇAIS ET ITALIENS DEPUIS SOIXANTE ANS ET PLUS, PNTS EN 1670.

Monrose (*Claude-Louis-Séraphin Barizain*), 1783-1843, dans le rôle de Crispin. — Toile. — H. 1m,30. — L. 0m,90. — Par M. Pichon (Pierre-Auguste), 1862.

A mi-jambes, debout; la tête tournée vers l'épaule droite; pourpoint de velours noir; manteau noir, doublé de soie; collerette blanche; béret noir sur les cheveux; ceinture de cuir jaune à large boucle sur la poitrine; gants de cuir jaune à revers; la main droite à la hauteur de l'épaule; la main gauche sur la poignée de l'épée; près de lui, une cheminée. Fond d'appartement.

Mademoiselle Joly (*Marie-Élisabeth*), 1762-1798. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,80. — L. 0m,65. — Par David (Jacques-Louis).

En buste, assise, de trois quarts; tête nue, tournée vers l'épaule gauche; perruque poudrée; le bras gauche sur l'appui du fauteuil; les deux mains posées l'une sur l'autre; peignoir blanc plissé et garni de dentelles; nœuds de soie bleus.

Légué à la Comédie française, par le statuaire Dantan jeune.

Fleury (*Joseph-Abraham Bénard*). — Toile. — H. 1m,35. — L. 1m,10. — Par Romany (Adèle, née de Romance).

A mi-jambes, assis de trois quarts à droite; tête de face; le bras gauche sur le dossier de son siége; la main droite sur le genou; les jambes croisées; douillette de velours vert, doublée et bordée de fourrures; gilet et cravate blancs; culotte grise; bottes molles; à sa gauche, une table recouverte d'un tapis rouge; livres et papiers sur la table.

Les Sociétaires de la Comédie française, en 1840. — Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,65. — Par M. Geffroy (Edmond-Aimé-Florentin).

Les Sociétaires sont réunis dans un salon rappelant par sa décoration le foyer des Artistes du Théâtre-Français. Un buste de Molière occupe le fond de l'appartement. Les Sociétaires sont dans des attitudes diverses, distribués par groupes. Les artistes qui se trouvent représentés sur cette toile sont :

Geffroy, l'auteur du tableau, Guyon, madame Desmousseaux, mademoiselle Mante, Dailly, Régnier, mademoiselle Noblet, mademoiselle Plessy, Joanny, mademoiselle Anaïs, Perrier, Firmin, mademoiselle Mars, Menjaud, mademoiselle Tousez, Monrose, mademoiselle Dupont, Provost, Beauvallet, mademoiselle Rachel, Saint-Aulaire, Ligier, Guiaud et Samson.

Les Sociétaires de la Comédie française, en 1864. — Toile. — H. 0m,95. — L. 1m,60. — Par M. Geffroy (Eugène-Aimé-Florentin).

Les sociétaires, assis et debout, sont groupés dans un salon décoré de tapisseries, au centre duquel est un buste de Molière, couronné, posé sur un piédestal.

Chacun des artistes désignés par leur nom sur ce tableau porte le costume du rôle dans lequel il a obtenu le plus de succès; ce sont :

Maubant, Geffroy, mademoiselle Judith, Coquelin, madame Guyon, mademoiselle Dubois, Maillard, Samson, Bressant, madame Madeleine Brohan, Delaunay, mademoiselle Figeac, madame Victoria Lafontaine, madame Arnould-Plessy, mademoiselle Favart, Lafontaine, mademoiselle Jouassain, Leroux, mademoiselle Augustine Brohan, Got, mademoiselle Nathalie, Monrose fils, Régnier, Talbot, Provost et mademoiselle Bonval.

Appartient à l'État.

Baptiste aîné (*Nicolas-Anselme*), 1761-1835. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,60. Par M. Ravergie (Hippolyte). — D'après Drolling (Michel-Martin).

En buste, de trois quarts, à droite; tête nue, de face; habit ouvert; gilet blanc, laissant voir la chemise; cravate blanche.

Molé (*François-René*), 1734-1802, membre de l'Académie des Beaux-Arts (section de l'art dramatique). — Toile. — H. 0m,65. — L. 0m,55. — Auteur inconnu.

En buste, de trois quarts, à droite; habit de ville; gilet blanc; cravate blanche.

Baron (*Michel Boyron*), 1653-1729. — H. 1m,25. — L. 0m,95. — Par Troy (François de).

A mi-corps, debout; tête nue, de face; perruque poudrée; chemise à jabot; pourpoint de soie jaune foncé; manteau de velours rouge; la main droite fait un geste indicateur vers l'épaule gauche.

Gravé par Drevet (Pierre).

J. B. Poquelin, dit *Molière.* — Toile, de forme circulaire. — Diam. : 0m,70. — D'après Mignard. — Par Philippes (Thomas-Auguste-Pierre).

En buste, tête nue, tournée vers l'épaule droite et rejetée en arrière; pourpoint jaune; manteau rouge.

Lekain (*Henri-Louis*), dans le rôle d'Orosmane, de *Zaïre.* — H. 1m,25. — L. 0m,95. — Par Lenoir (Jean-Baptiste).

A mi-corps, assis; tête droite; le regard porté vers l'épaule gauche; la main gauche posée sur la hanche tient un manuscrit; dans la main droite, un poignard; turban blanc et rouge, orné de plumes noires et de pierreries; pourpoint de velours jaune, à riches passementeries; manteau rouge bordé d'hermine.

Gravé par Saint-Aubin (no 1924 du Catalogue des planches gravées de la Chalcographie du Louvre).

Offert à la Comédie française par Lekain fils.

Dugazon (*J. B. Henri Gourgaud*), 1743-1809. — Toile. — H. 0m,55. — L. 0m,45. — Par Romany (Adèle, née de Romance).

En buste, de trois quarts à gauche; perruque poudrée; toque noire; veste bleue à col rabattu; chemise à jabot.

Baptiste cadet (*Paul-Eustache Anselme*), 1765-1839. — Toile. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Auteur inconnu.

En buste, de trois quarts, à gauche; tête nue; habit de ville.

Delarive (*J. M.*), dans le rôle de Zamir d'*Alzire.* — Toile, de forme ovale. — H. 0m,90. — L. 0m,70. — Attribué à David (Jacques-Louis).

En buste, de trois quarts; les bras croisés; la tête tournée vers l'épaule droite; turban orné de plumes rouges et noires; casaque blanche, brodée d'or; sur la poitrine un croissant décoré de pierreries.

Mademoiselle Clairon (*Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude,* dite). — Toile de forme ovale. — H. 0m,90. — L. 0m,75. — Auteur inconnu.

Figure allégorique de la Tragédie.

En buste, de face; perruque poudrée; une couronne de laurier sur la tête; les yeux sont levés au ciel; le bras gauche est ramené sur la poitrine, et la main tient trois baguettes magiques; robe blanche ouverte; manteau rouge fixé sur l'épaule droite.

Monvel (*Jacques-Marie Boutet de*), 1745-1811, membre de l'Académie des Beaux-Arts (section de l'art dramatique). — — Toile. H. 0m,80. — L. 0m,50. — Par M. Geffroy (Edmond-Aimé-Florentin), 1852.

En pied, debout; le regard tourné vers l'épaule droite; vêtu de noir; costume du dernier siècle; la main gauche est tendue en avant; dans la main droite le chapeau et la canne du personnage. Fond d'appartement.

Appartient à l'État.

Régulateur (dix-huitième siècle). — H. 2m,60. — L. 0m,65.

Signé : Robin, horloger du Roy.

Au-dessus du Régulateur :

J. B. Poquelin, dit *Molière.* — Buste. — Plâtre. — H. 0m,75. — D'après Houdon (Jean-Antoine).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; large cravate autour du cou.

Molière à la table du roi Louis XIV. — H. 0m,50. — L. 0m,65. — Par Ingres (Jean-Dominique-Auguste).

Le roi Louis XIV à table, en face de Molière, se tourne vers ses courtisans auxquels il semble le présenter. Dans la partie gauche du tableau, laquais et hallebardier.

Sur la balustrade, à gauche, est écrit : J. Ingres, 1851.

Esquisse du tableau qui appartenait à l'impératrice Eugénie, et qui a été brûlé, au palais des Tuileries, par la Commune.

Don de l'auteur à la Comédie française.

Dazincourt (*Joseph J. B. Albouis*), dit, dans le rôle de Crispin. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,65. — L. 0m,50. — Auteur inconnu.

A mi-corps, de trois quarts, la tête tournée vers l'épaule droite et coiffée d'un feutre; collerette de dentelle; ceinturon jaune; la main gauche sur la poignée de sa rapière.

Firmin (*Jean-François Becquerelle*), 1784-1859. — Toile. — H. 1m. — L. 0m,80. — Par M. Pichon (Pierre-Auguste), 1829.

A mi-corps, assis; tête presque de face; le regard tourné vers l'épaule droite; accoudé, la tête appuyée sur la main droite; un manuscrit dans la main gauche; habit de ville.

Mademoiselle Fleury (*Marie-Florence Nones*), 1766-1818. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,55. — L. 0m,45. — Attribué à David (Jacques-Louis).

En buste, tête nue, penchée en avant, et légèrement tournée vers l'épaule droite, sur laquelle passe une draperie bleue; épaule gauche découverte.

Ligier (*Pierre*), 1796-1872. — H. 1m. — L. 0m,80. — Auteur inconnu.

A mi-corps, debout, de face; le regard tourné vers l'épaule gauche; habit de ville; la main gauche passée dans l'emmanchure du gilet; un livre dans la main droite; près de lui, un buste d'Homère.

Molière, dans la *Mort de César*. — Toile. — H. 0m,75. — L. 0m,60. — Par Mignard (Pierre).

En buste; couronne de laurier sur la tête; tunique bleue à manches courtes; manteau rouge, retenu par une agrafe sur l'épaule droite; un bâton de commandement dans la main droite.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE. — ANTICHAMBRE.

Paysage. — Aquarelle. — H. 0m,35. — L. 0m,30. — Par Ouvrié (Justin), 1832.

Intérieur de café arabe. — Aquarelle. — H. 0m,30. — L. 0m,42. — Par M. Lessore (Emile-Aubert), 1834.

Hoffmann (*François-Benoît*), 1760-1828. — Dessin à la mine de plomb. — H. 0m,22. — L. 0m,15. — D'après Boilly (Louis-Léopold).

En buste, de trois quarts; tête nue; habit de ville.

Baptiste aîné. — Dessin au crayon noir. — H. 0m,31. — L. 0m,23. — Par Isabey (Jean-Baptiste).

En buste, tête nue, de trois quarts, tournée vers l'épaule gauche; habit de ville; large cravate; jabot de dentelle.

Dans la partie inférieure est écrit : J. Isabey.

Mademoiselle Dupont, 1791-1864. — Miniature. — H. 0m,21. — L. 0m,26. — Auteur inconnu.

En buste; assise; robe blanche, décolletée, avec bordure bleue; turban bleu; le coude gauche sur le dossier du fauteuil, recouvert d'une draperie jaune; le bras droit pendant; un ruban bleu autour de la taille.

Scènes de genre. — Dessin à la plume et aquarelle. — H. 0m,59. — L. 0m,40. — Par Johannot (Tony) et Desenne (Alexandre-Joseph).

Adrienne Lecouvreur. — Gravure. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — D'après Coypel (Antoine). — Par Drevet (Pierre).

A mi-corps, debout; tête de face; les yeux levés; cheveux tombants; robe ouverte; elle tient sur sa poitrine une urne cinéraire.

Le portrait est renfermé dans un cadre ovale, reposant sur un socle carré. Sur le cadre est le nom d'Adrienne Lecouvreur « morte à Paris le 20 mars 1730, âgée de trente-sept ans ». Le socle porte l'inscription suivante :

C'est peu de voir icy, pour attendrir les cœurs,
Les cendres de Pompée et Cornélie en pleurs ;
Reconnoissés, pleurés cette actrice admirable,
Qui n'eut point de modèle et fut inimitable.

Lekain, dans le rôle d'Orosmane, de *Zaïre* (acte IV, sc. v). — Gravure. — H. 0m,50. — L. 0m,40. — D'après le tableau de Lenoir (Jean-Baptiste). — Auteur inconnu.

En buste, la tête portée en arrière et tournée vers l'épaule droite; turban orné de plumes et d'un croissant de pierreries; manteau de soie, bordé d'hermine.

Le portrait est renfermé dans un cadre ovale, reposant sur un socle carré. Sur le cadre est le nom de Lekain, et le socle porte la dédicace suivante : « DÉDIÉ PAR L'AMOUR FILIAL AUX MANES DE HENRI-LOUIS LEKAIN, PENSIONNAIRE DU ROI. »

Caroline Vanhowe, veuve Talma, com-

tesse de Chabot. — Buste. — Marbre. H. 0m,55. — Par M. Jouffroy (François), 1849.

Tête droite, de face; le visage encadré de papillotes; draperie sur la tête, retombant sur la poitrine.

A la droite du personnage est écrit : F. Jouffroy *fecit.* 1849.

ANTICHAMBRE DU COMITÉ.

Maisons de Pierre et de Thomas Corneille « telles qu'elles existaient à Rouen, ancienne rue de la Pie, nos 17 et 18 ». — Photographie. — H. 0m,43. — L. 0m,35.

Maison de campagne « sise au Petit-Couronne, où Pierre Corneille a composé une partie de ses œuvres ». — Photographie. — H. 0m,43. — L. 0m,35.

La Chaussée (*Pierre-Claude Nivelle de*), 1692-1754. — Toile. — H. 0m,80. — L. 0m,64. — Auteur inconnu.

En buste, tête nue, tournée vers l'épaule gauche; vêtement vert foncé; collerette; perruque.

J. F. Colin d'Harleville, « né le 30 mai 1750, mort le 24 février 1806 ». — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Oliva (Alexandre-Joseph).

Tête nue, rejetée en arrière et légèrement tournée vers l'épaule gauche; drapé; chemise à jabot.

A la gauche du personnage est écrit : Oliva, 1868.

Appartient à l'État.

Mademoiselle Lange. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,82. — L. 0m,72. — Par M. Giraud (Pierre-François-Eugène).

En buste; tête nue, tournée vers l'épaule gauche; couronne de lierre dans les cheveux; robe de soie blanche, couverte d'un domino rose; un loup de satin rose dans la main gauche.

Appartient à l'État.

Auteur dramatique. — Toile. — H. 0m,98. — L. 0m,72. — Auteur inconnu.

En buste, assis; tête nue, tournée vers l'épaule droite; grande perruque; le bras gauche sur l'appui du fauteuil; la main droite sur la poitrine; costume bouffant; larges manches, fermées au poignet par des rubans rouges.

Damas. — Toile. — H. 1m,07. — L. 0m,83. — Par Pinchon (Jean-Antoine), 1812.

A mi-corps; tête nue, tournée vers l'épaule droite; le bras droit sur le dossier de sa chaise; mains croisées; habit de ville; cravate et gilet blancs.

Brizard (*Jean-Baptiste Britard,* dit), dans le *Roi Lear* de Ducis, « secrétaire ordinaire de Monsieur, et l'un des quarante de l'Académie française ». — Toile. — H. 1m,05. — L. 0m,87. — Par Ducis (Louis).

A mi-corps; tête de profil à droite; les yeux fermés, le visage empreint d'une expression de douleur; les bras nus, levés au ciel; vêtement rouge; manteau gris.

Au bas du cadre est l'inscription suivante :

Aux yeux d'un peuple qu'il enchante,
Brizard, sous ses traits imposants,
Rend le malheur auguste et la vertu touchante.
Il puise dans son cœur ses tragiques accents;
Une heureuse nature a dans son caractère
Mis son talent et son bonheur,
Pour en faire un sublime acteur;
Il fut tendre époux et bon père.

La Ferté-Milon « où naquit Jean Racine, le 2 décembre 1639 ». — Paysage. — H. 0m,35. — L. 0m,42. — Par Pernot (F. A.), 1857.

Offert à la Société du Théâtre-Français, par l'auteur.

COMITÉ.

Bertinazzi (*Carlin*), 1711-1783. — Terre cuite. — H. 0m,75. — Par Pajou (Augustin).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; perruque à marteau; chemise ouverte; drapé.

A la gauche du personnage est écrit : Pajou sculpsit, 1763.

Corneille. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,45. — Par Mélingue (Etienne-Marin).

En pied, debout; tête nue, de face; la main gauche relève un pli du manteau; la main droite est posée sur la poitrine et tient un manuscrit roulé. Le personnage est en marche.

Sur la face antérieure du socle est écrit :

CORNEILLE.

Mélingue.

Offert par l'auteur à la Comédie française (1843).

Molière. — Statuette. — Bronze. — H. 0m,45. — Par Mélingue (Étienne-Marin).

En pied, debout; tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; drapé; il tient un livre ouvert dans la main gauche sur lequel il abaisse le regard; la main droite fait un geste explicatif.

Sur la face antérieure du socle est écrit :

MOLIÈRE.

Mélingue.

Offert par l'auteur à la Comédie française (1843).

Pierre Ligier, dans *Richard III.*— Bronze. — H. 0m,40. — Par Dantan (Antoine-Laurent), dit Dantan aîné (1852).

Torse muni de bras; tête de face; costume de Richard III.

Derrière le buste, sur le piédouche, est écrit : Dantan aîné, 1852.

P. A. Caron de Beaumarchais. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,62. — Par Couriger.

Tête nue, rejetée en arrière et légèrement tournée vers l'épaule gauche; perruque; chemise ouverte; jabot; indication de draperie.

Derrière le buste est écrit : Couriger fecit anno 1774.

Pierre Corneille. — Toile. — H. 0m,67. — L. 0m,56. — D'après Le Brun (Charles).

En buste, tête de face; légèrement tournée vers l'épaule droite; calotte sur les cheveux; drapé de noir.

Thomas Corneille. — H. 0m,67. — Toile. — L. 0m,56. — D'après Jouvenet (Jean).

En buste; tête nue, tournée vers l'épaule droite; perruque blanche; pourpoint d'étoffe à ramages; gilet bleu.

Ces deux portraits ont été offerts à la Comédie française par Caffiéri (Jean-Jacques), en 1778, ainsi que nous l'avons dit plus haut. (Voy p. 29.) On peut lire sur ce présent du sculpteur à la Comédie un curieux document écrit de la main de Caffiéri, et publié dans l'ouvrage *les Caffiéri,* p. 338.

Jean Racine. — Toile. — H. 0m,67. — L. 0m,56. — Auteur inconnu.

En buste, de trois quarts, à gauche; pourpoint de velours rouge; gilet violet; grande perruque.

Prosper Jolyot de Crébillon. — Toile. — H. 0m,67.—L. 0m,56.—Auteur inconnu.

En buste; tête nue; de trois quarts à droite; cou découvert; draperie rouge sur les épaules.

Charles Dufresny. — Toile. — H. 0m,67. — L. 0m,56. — Auteur inconnu.

En buste, de face; perruque; pourpoint rouge; gilet jaune; une plume dans la main droite, il écrit.

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux. — Toile. — H. 0m,67. — L. 0m,56. — Par l'un des Van Loo.

En buste, le corps de profil; la tête nue, de trois quarts, tournée vers l'épaule gauche; perruque poudrée; vêtement noir; la main gauche fait un geste indicateur vers le fond.

Jean-François Ducis.—Toile.—H. 0m,67. — L. 0m,56. — Par Gérard (François, baron).

En buste, tête de trois quarts, tournée vers l'épaule gauche; un foulard blanc autour du cou; fourrure sur les épaules.

J. B. Poquelin dit *Molière.* — Toile. — H. 0m,67.—L. 0m,56.—Par Picot (François).

En buste; vêtu de noir; collerette blanche; tête nue, tournée vers l'épaule droite.

Jean-François Regnard. — Toile, de forme ovale. — H. 0m,80. — L. 0m,64. — Par Largillière (Nicolas de).

En buste, de face; grande perruque; drapé de velours bleu.

Offert à la Comédie française par M. Arsène Houssaye.

J. B. Poquelin dit *Molière.* — Toile, de forme ovale. — H. 0m,35. — L. 0m,27. — Par Tournières (Robert). — D'après Mignard (Pierre).

A mi-corps; tête nue, grande perruque; le regard tourné vers l'épaule droite; un livre ouvert dans la main droite; manteau de velours rouge; chemise à jabot.

Jean-Marie Arouet de Voltaire « à l'âge de vingt-quatre ans, d'après le tableau original de Largillière, qui est dans la bibliothèque du château de Villette, par madame de Romance - Romany (1836) ». — Toile. H. 0m,80. — L. 0m,65. — Par madame Romany (Adèle, née de Romance).

A mi-corps, assis; le regard tourné vers

l'épaule droite; costume Louis XV; habit bleu; gilet rouge.

Le Théâtre de Molière. — Toile. — H. 1^{m},38. — L. 1^{m},70. — Peint par M. GEFFROY (EDMOND-AIMÉ-FLORENTIN), 1857.

Ce tableau représente les principaux artistes du Théâtre-Français à cette époque, chacun dans leur principal rôle respectif. Environ soixante personnages, dans des attitudes diverses, sont au milieu d'un paysage. Fond d'architecture.

Donné par l'empereur Napoléon III à la Comédie française.

Les Derniers Moments de Talma (*François-Joseph*). — Toile. — H. 1^{m},14. — L. 1^{m},46. — Par M. ROBERT-FLEURY (JOSEPH-NICOLAS), 1827.

Talma, couché sur son lit de mort, la tête placée vers la gauche de la composition, est entouré de onze personnages représentés dans des attitudes diverses. Nous avons nommé ceux dont le portrait est authentique, lorsque nous avons décrit l'esquisse de ce tableau en relevant les œuvres d'art placées dans le Foyer de travestissement.

Madame Desmares, 1682-1753. — H. 0^{m},88. — L. 0^{m},63. — Par SANTERRE (JEAN-BAPTISTE).

A mi-corps, la tête tournée vers sa gauche et légèrement penchée; plume dans les cheveux; haute collerette tuyautée; robe ouverte sur la poitrine en velours noir bordé de rouge; dans la main droite, un billet cacheté; la main gauche est posée sur le dossier d'une chaise.

Pigault-Lebrun (*Guillaume-Charles-Antoine*), 1753-1835.—Toile.—H. 0^{m},33. — L. 0^{m},28. — Par BOILLY (LOUIS-LÉOPOLD).

En buste, tête nue, de trois quarts, tournée vers l'épaule droite; habit de ville à boutons d'or; gilet jaune rayé; col montant.

Picard (*Louis-Benoît*), 1769-1828. — Toile. — H. 0^{m},33. — L. 0^{m},28. — Par BOILLY (LOUIS-LÉOPOLD).

En buste, tête nue, de face; habit de ville; gilet noir; cravate blanche; décoration.

Alexandre Duval. 1767-1842. — Toile. — H. 0^{m},33. — L. 0^{m},28. — Par BOILLY (LOUIS-LÉOPOLD).

En buste, de face; le regard tourné vers l'épaule gauche; habit et gilet noirs; cravate blanche.

Mademoiselle Mars, dans la Jeunesse de Henri V, par Alexandre Duval. — Toile. — H. 0^{m},33. — L. 0^{m},28. — Auteur inconnu.

A mi-jambes, debout; la tête tournée vers l'épaule gauche et vue presque de face; chapeau de velours noir, à longue plume blanche retombant sur l'épaule gauche; haute collerette godronnée; corsage rouge à galon noir; manches courtes; camisole à manches blanches; tablier blanc; jupe verte; les deux mains posées sur le dossier d'une chaise.

Alfred de Musset. — Dessin. — H. 0^{m},75. — L. 0^{m},63. — Par M. POLLET (VICTOR-FLORENCE). — D'après M. LANDELLE (CHARLES).

En buste, de profil à droite; tête nue; habit de ville.

ANTICHAMBRE DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL.

A. Coysevox. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},55. — Par COYSEVOX (ANTOINE).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; longue perruque tombant sur les épaules; chemise ouverte.

Ce buste n'est pas celui de J. B. Lulli, comme l'indique l'inscription qu'il porte, mais bien celui de Coysevox lui-même.

Denis Diderot, « né à Langres en 1713, mort à Paris le 30 juillet 1784, par Joseph LESCORNÉ, et donné par lui à la Comédie française (1853) ». — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},80. — Par M. LESCORNÉ (JOSEPH).

Tête nue, rejetée en arrière et portée vers l'épaule droite; drapé; chemise à jabot.

Mademoiselle Desroziers, 1767-1798 (morte le 8 août 1807). — Toile. — H. 1^{m}. — L. 0^{m},79. — Auteur inconnu.

A mi-jambes, assise; le coude gauche posé sur une table de toilette; perruque poudrée; costume Louis XV; robe décolletée recouverte d'un peignoir bleu; un livre dans la main droite et l'index passé entre deux feuillets.

La Tombe de Molière, au cimetière de Saint-Joseph, en 1732. — Toile. — H. 0^{m},61. — L. 0^{m},49. — Par RÉGNIER (JACQUES-AUGUSTIN).

Paysage, au milieu duquel se dresse une chapelle funèbre; effet de nuit.

Thénard aîné (*Louis Perrin*), 1779-1825. Toile. — H. 0m,64. — L. 0m,54. — Par Riésener (Louis-Antoine-Léon).

A mi-corps, de face; habit de ville; gilet blanc.

Grandville (*Charles-François Grandin*, dit), 1772-1836. — Toile. — H. 0m,64. — L. 0m,54. — Par Riésener (Louis-Antoine-Léon).

De face; à mi-corps; cravate blanche; gilet blanc; habit de ville.

CABINET DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL.

Lekain (*Henri-Louis*). — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,40. — Auteur inconnu.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; draperie sur les épaules.

Ce buste est monté sur piédouche en marbre.

Donné par madame Damas.

Prosper Jolyot de Crébillon. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,40. — Auteur inconnu.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; chemise ouverte.

Pierre Corneille. — Esquisse. — Terre cuite. — H. 0m,42. — Par Caffiéri (Jean-Jacques), 1774.

En pied; tête nue, de face; une plume dans la main droite, Corneille tient de la main gauche un livre ouvert, sur lequel sont inscrits les noms de ses principales œuvres : *le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune.* Le poëte porte le costume moderne.

« Cette terre-cuite, écrit M. Jules Guiffrey, paraît être l'esquisse originale qui précéda l'exécution en grand de la statue. La tête du poëte, fort reconnaissable déjà, est sommairement indiquée. La terre a une coloration qui tient peut-être à sa composition, ou plutôt à la cuisson. Sur la plinthe on lit : *Pierre Corneille*, et sur le côté gauche du personnage : *fait par J. J. Caffiéri*, 1779. La terre cuite est posée sur un socle noir, portant l'inscription suivante, gravée sur une lame de cuivre : « *Offert aux sociétaires de la* « *Comédie française par la Société des Amis* « *des Arts de Seine-et-Oise. — Th. Ballieu,* « *président*, 1867. » (*Les Caffiéri*, p. 300.)

Le marbre de cette statue est placé au palais de l'Institut. Il a été gravé à l'eau-forte par M. Maurice Leloir, pour l'ouvrage *les Caffiéri*, p. 297. Le Musée de Sèvres possède une reproduction de la statue de Corneille, de la grandeur de l'esquisse, mais terminée, et d'après laquelle la manufacture exécute encore des biscuits.

Mademoiselle Clairon (*Claire-Josèphe-Hippolyte, Legris de Latude*, dite). — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,60. — Par Lemoyne (Jean-Baptiste).

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; couronne de lauriers dans les cheveux; drapé.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES.

La bibliothèque, qui compte environ huit mille volumes, renferme une riche collection de tous les classiques français, et les archives complètes de la Comédie française, depuis son origine jusqu'à nos jours. Il ne s'y trouve aucune œuvre peinte ou sculptée. Les gravures et dessins que possède la Comédie française sont fort nombreux, et peuvent se répartir en :

Portraits d'auteurs dramatiques et d'artistes, etc.
Décors.
Costumes.
Scènes, Vues, et divers.

CHABROL (Wilbrod),

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT.

Paris, 10 *janvier* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

HISTOIRE. — *On attribue généralement à Napoléon Ier le projet initial d'élever l'arc de triomphe de l'Étoile, et le décret du 18 février 1806, promptement suivi de la pose solennelle des fondations (15 août suivant), est regardé comme le plus ancien document où il soit parlé de cet édifice. Nous avons trouvé intéressant de rechercher si antérieurement à l'Empire on n'avait pas déjà songé à la décoration des Champs-Élysées en y érigeant un monument.*

Lorsque la construction de l'arc de l'Étoile fut définitivement résolue et décrétée en 1806, il y avait déjà huit années que cet édifice avait été l'objet d'un concours. François de Neufchâteau, tour à tour poëte et agronome, secrétaire particulier de Voltaire et membre de plusieurs académies avant l'âge de quinze ans, ministre du 16 juillet 1797 au 9 septembre de la même année, et du 17 juin 1798 au 23 juin de l'année suivante, alors que le département de l'intérieur embrassait à la fois l'instruction publique, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, François de Neufchâteau fut le premier qui s'occupa de l'embellissement des Champs-Élysées.

Le 1er brumaire an VII (22 octobre 1798), c'est-à-dire quatre mois après sa rentrée au ministère, il fit rédiger un programme sur cette question et le rendit public. Il y était dit que tous les citoyens pouvaient émettre leur pensée sur le genre d'édifices qu'ils supposeraient capables d'orner la promenade des Champs-Élysées[1]*. C'était moins un ensemble que des vues partielles, applicables aux maisons particulières, qu'on semblait attendre. Des plans et devis devaient compléter les mémoires envoyés au concours.*

Treize projets remis au ministère le 1er pluviôse (20 janvier 1799) furent l'objet, de la part d'un comité provisoire, des propositions suivantes :

« ..... *Si le ministre n'y trouve pas d'inconvénient, on lui propose de décider :*

« 1° *Que l'exposition des treize projets présentés aura lieu pendant trois décades;*

« 2° *Que la cinquième division sera chargée de cette partie, et d'en prévenir les amateurs et les connaisseurs par les papiers publics;*

« 3° *Que pendant ce temps la cinquième et la troisième division se concerteront pour proposer au ministre la liste des artistes qui doivent composer le jury.* »

Cette pièce, datée du 8 pluviôse an VII, est suivie de la mention autographe :

« Approuvé : DE NEUFCHATEAU[2]. »

Tout semblait marcher à souhait, quand des affaires urgentes firent oublier pour un temps cette intéressante question. Un projet relatif à la ville de Bordeaux doit

[1] Bibliothèque d'Angers, Mss. n° 1044.

[2] *Ibid.*

être mis au nombre des actes officiels qui vinrent retarder la solution du concours. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est la présence au Salon de 1798 *d'un projet de « monument triomphal en l'honneur des armées de la République, à ériger à Bordeaux sur l'emplacement du Château-Trompette », par l'architecte* Baltard *(Louis-Pierre), dont le nom va se retrouver tout à l'heure sous notre plume*[1]. *Mais les jeunes concurrents n'étaient pas doués d'une patience très-grande, et nous les voyons écrire au ministre au commencement de germinal (mars* 1799) :

« Citoyen ministre,

« *D'après votre arrêté du* 1er *brumaire an VII, tous les artistes ayant été invités à donner des projets pour l'embellissement des Champs-Élysées, ces projets ont été rendus le* 1^r^ *pluviôse.*

« *Deux mois se sont écoulés depuis l'époque fixée pour les remettre dans vos bureaux; ils ont été exposés quinze jours, et depuis on n'en a plus entendu parler.*

« *Tout appel public demandant un jugement, nous attendons de votre amour pour les arts, nous disons plus, de votre justice, une décision formelle.*

« *Il est même de l'intérêt des arts qu'un programme publié dans toute la République ne puisse pas être changé suivant le caprice d'un seul artiste. Quel encouragement pourraient espérer les artistes qui concourent pour le projet de Bordeaux si vous ne remplissez pas les espérances que vous leur avez fait concevoir dans votre programme des Champs-Élysées?*

« *Votre nouveau programme annule les projets présentés; il est de l'intérêt des concurrents de savoir les motifs de leur exclusion, et c'est en suivant la marche que vous avez toujours suivie, celle des jurys, qu'ils pourront connaître leur sort.*

« *Salut et respect.*

« Signé : G. Augibau, Grand-Jean, M. R. Penchaud, G. Bury, Debret, Aug. Famin, Cousin, Rohault[2]. »

Il est à regretter que cette pièce ne porte pas les signatures des treize concurrents du 1er *pluviôse; elle nous eût fourni un précieux renseignement sur le compte de ces jeunes artistes, au nombre desquels plusieurs devaient parvenir à la célébrité.*

Le 25 *germinal* (15 *avril* 1799), *le comité provisoire présente un curieux rapport à François de Neufchâteau :*

« *Plusieurs artistes, y est-il dit, et entre autres le citoyen* Baltard, *ont joint à leurs dessins des observations sur le programme même, et ont fait sentir qu'il aurait été convenable de demander d'abord un plan général d'embellissement, afin que toutes les parties fussent liées et coordonnées à un ensemble.*

« *En effet, la beauté du site, les riches accidents que présentent la route et les points de vue, les monuments qui y conduisent, ceux que le génie doit ériger par la suite au centre et sur les bords de cette pittoresque étendue, font sentir la nécessité d'adopter un plan général.*

« *Le jury pèsera ces considérations; il reconnaîtra sans doute l'impossibilité d'asseoir une décision et la nécessité de présenter un nouveau programme.*

« *On saisira cette occasion de faire remarquer que les programmes de l'élévation des monuments publics doivent être rédigés par des hommes de lettres et des artistes, et par conséquent exiger le concours de la cinquième et de la troisième division.*

[1] Livret du Salon de 1798, n° 601.
[2] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1044.

« *Les trois plus beaux monuments de Paris ont été érigés par des hommes de lettres qui avaient porté leur attention sur les arts*[1] *; il est rare que les artistes ou que les hommes dont les vues ne s'étendent qu'aux dispositions matérielles aient le temps et la volonté d'élever leur esprit vers ces conceptions ordonuatrices et premières qui doivent présider au système général des monuments.* »

Suit la mention d'usage : « Approuvé[2]. »

Le rapport au comité provisoire n'est pas signé, mais il nous est permis de supposer qu'il fut l'œuvre d'un homme de lettres et non d'un artiste. Quoi qu'il en soit, un des passages de ce travail, qui reçut l'approbation du ministre de la République, mérite qu'on s'y arrête. Le rapporteur ne vient-il pas de faire allusion aux « *monuments que le génie doit ériger par la suite* au centre *et sur les bords de la pittoresque étendue des Champs-Élysées* »? *On le voit, il fut vraiment question, dès cette époque, d'élever un monument au milieu de la promenade conduisant à la barrière de l'Étoile, mais ce ne devait être, pour le moment du moins, qu'un projet.*

Le 10 *floréal an VII* (30 avril 1799), *les membres du jury, récemment choisis pour l'examen des plans, observent que plusieurs de leurs élèves ayant concouru, ils demandent que leur nombre soit de sept au lieu de cinq; en conséquence, les citoyens* Gaudoin *et* Peyron *sont associés aux citoyens* Chalgrin, Percier, Fontaine, Thibault *et* David-Leroy, *précédemment nommés.*

Le 14 *nivôse an VIII* (5 *janvier* 1800), *plus de six mois après le départ de Neufchâteau, le jury rendit son arrêt, et l'on peut supposer que plusieurs candidats, lassés de cette attente, avaient retiré leurs plans avant l'époque de l'examen, car le jury déclare, dans son rapport définitif, n'avoir à statuer que sur huit projets, tandis qu'il en avait été présenté treize au début du concours. De même, l'empressement que mirent les membres du jury à proposer au ministre une lettre de félicitations pour toute récompense à décerner aux lauréats, permet de croire que Lucien Bonaparte, qui tenait la place de Neufchâteau au ministère de l'Intérieur, s'acquitta de cette tâche moins dans le but de satisfaire ceux qu'un pareil concours intéressait que dans l'espoir d'écarter une affaire ennuyeuse à laquelle on ne voyait pas d'issue.*

Voici comment s'exprime le rapport que nous avons sous les yeux :

« *Les citoyens* Grand-Jean, Famin, Debret *et* Bury, *élèves d'architecture et auteurs d'un projet sous la devise :* Les plaisirs les plus purs sont ceux de l'homme libre, *ayant réuni l'unanimité des votes, ont obtenu le premier prix. Le citoyen* Cousin *a obtenu, également à l'unanimité, le second prix, et les citoyens* Vaudoyer *et* Houet, *auteurs en commun d'un ouvrage sous la lettre N, ont obtenu le troisième prix.*

« *Le jury recommande les lauréats à l'attention du ministre; mais, reconnaissant l'impossibilité, vu l'état du Trésor, d'exécuter ces plans et même d'accorder une récompense pécuniaire aux lauréats, le jury propose au ministre d'adresser à chacun d'eux une lettre de félicitations dont on lui fournit le texte :*

« Citoyen,

« *Recevez les félicitations dues à vos succès. J'aurais bien désiré que les circonstances m'eussent permis de vous donner d'autres preuves de satisfaction; mais*

[1] « La *Colonnade du Louvre* fut construite par Perrault, homme d'un génie vaste et d'une grande érudition, qui l'emporta alors sur les plus célèbres artistes. La *Cour du vieux Louvre* fut dessinée par le célèbre abbé de Cluny, qui fit mieux que l'architecte Serlio; et enfin la *Porte Denis* fut élevée par le crayon de Blondel, qui avait vieilli dans les négociations. »

[2] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1044.

j'espère que des temps plus heureux m'offriront bientôt de fréquentes occasions de donner aux artistes qui se distinguent des encouragements dignes de leur talent et de la générosité nationale.

« David-Leroy, président du jury.

« Fontaine secrétaire.

« *14 nivôse an VIII* [1]. »

A défaut d'une conclusion satisfaisante, les documents qu'on vient de lire, tous antérieurs au décret de 1806, permettent d'avancer que François de Neufchâteau ne fut pas étranger à la pensée d'élever un monument sur la place qu'occupe aujourd'hui l'arc de triomphe de l'Étoile.

Six ans s'écoulent. Le 18 février 1806, l'Empereur décrète qu'un arc de triomphe sera érigée à la gloire de nos armées « à l'entrée des boulevards, du côté de la rue Saint-Antoine [2] *». Toutefois, nous devons supposer qu'on s'aperçut bien vite des obstacles qui pourraient entraver la réalisation de ce projet, car Champagny, ministre de l'Intérieur, nomma, peu de jours après, une commission composée des architectes* Heurtier (*Jean-François*), Dufourny (*Léon*), Gaudouin (*Jacques*), Thibault (*Jean-Thomas*), *et des sculpteurs* Roland (*Philippe*) *et* Dejoux (*Claude*), *tous les six membres de l'Institut, qui furent chargés de se prononcer « sur le choix d'un projet d'arc de triomphe et d'en désigner avec précision le plan, ainsi que le lieu que devait occuper l'édifice ».*

Le 15 avril 1806, les commissaires remettaient au ministre un rapport motivé qui débute par ces mots : « La commission s'est réunie pour examiner la nouvelle question que vous lui avez soumise : Y a-t-il dans Paris, ou à l'une de ses entrées, un point plus propre à l'érection d'un arc de triomphe que la place formée par la réunion du boulevard, de la rue Saint-Antoine et de celle du faubourg [3]? »

Ainsi, il y avait moins de deux mois que le décret impérial était rendu, et l'emplacement qu'avait indiqué Napoléon semblait abandonné par son ministre. Rien de plus net, d'ailleurs, et de plus concis que le rapport de la Commission. Il est d'abord établi « qu'aucun des points de la circonférence de Paris n'est propre à l'érection d'un arc de triomphe ». Les commissaires ont examiné à ce point de vue : 1° le Pont d'Austerlitz ; 2° la Barrière des Gobelins [4] *; 3° la Barrière d'Enfer ; 4° l'extrémité du Champ de Mars vers la rivière ; 5° la Barrière de l'Étoile ou de Chaillot ; 6° la Barrière du Trône. « Nul doute, ajoute le rapporteur, que ces différents points répondant à de grandes routes et formant les principales entrées de la ville ne*

[1] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1044.

[2] Selon M. Th. Bachelet, c'est le Conseil municipal de Paris qui aurait « décidé la construction de l'arc de triomphe de l'Étoile, après la campagne de Prusse, en 1806, pour immortaliser la gloire des armées françaises depuis 1789 ». (*Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques*, t. 1, p. 853.) Cette assertion renferme une erreur évidente, puisque c'est seulement en décembre 1806 que prit fin la campagne de Prusse, et que le décret relatif à l'Arc de triomphe date du 18 février de la même année. Nous n'avons d'ailleurs retrouvé aucune trace de la participation du Conseil municipal de Paris dans le projet d'élever un arc de triomphe à la gloire des armées françaises. Nous croyons plus volontiers avec M. J. D. Thierry que c'est l'Empereur qui après l'éclatante victoire d'Austerlitz (2 decembre 1805) conçut l'idée de consacrer les faits d'armes de ses soldats par un monument commémoratif. (*Arc de triomphe de l'Étoile*, par J. D. Thierry, architecte, premier inspecteur du monument.)

[3] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048.

[4] Signalons à titre de coïncidence avec le choix fait par la commission, de la barrière des Gobelins comme emplacement de l'Arc, le rapport que le citoyen Rondelet avait adressé, le 6 nivôse an VI (26 décembre 1797), au Conseil des Bâtiments civils dont il était membre, dans le but d'élever un Arc de triomphe au centre de la place Cisalpine, « où aboutissent les routes de Fontainebleau et de Vitry, les boulevards des Gobelins et de l'Hôpital, ainsi que la rue Mouffetard, qui traverse le faubourg qui doit prendre le nom de faubourg d'Italie ». (*Le Bric-à-brac, avec son Catalogue raisonné*, par François Grille, t. 1, p. 58.)

fussent absolument susceptibles de recevoir des arcs de triomphe; on ne peut même dissimuler que la Barrière du Trône, et, plus spécialement encore, celle de l'Étoile, n'offrent assez d'avantages pour que plus d'une fois des architectes distingués y aient projeté de pareils monuments. Mais ces deux points ont, ainsi que tous les autres, placés à la circonférence, l'inconvénient d'être hors la ville, pour ainsi dire; trop éloignés du centre de la circulation, et de la route que tiennent ordinairement les cortéges et les marches militaires dans les cérémonies publiques, inconvénient très-grave et qui empêche la Commission de proposer aucun de ces points. »

Si les quartiers excentriques paraissent peu favorables pour l'emplacement du nouvel édifice, l'intérieur de Paris n'offre pas toutes les facilités que souhaiterait la Commission. C'est ainsi qu'elle élimine tour à tour, après examen, les points ci-après : « 1° le Boulevard des Capucines, en face de la nouvelle rue dirigée sur la place Vendôme; 2° le Boulevard des Italiens au droit de la rue de Richelieu; 3° l'entrée de la place de Thionville[1]*, du côté du pont Neuf; 4° l'extrémité de l'Esplanade des Invalides vers la rivière; 5° la demi-lune du centre des Champs-Élysées à la croisée de la Grande Avenue et de celle des Veuves. »*

Quel sera donc le dernier mot de la Commission? Où va-t-elle proposer au ministre d'ériger l'Arc de triomphe? « Un seul emplacement, écrivent les rapporteurs, a paru, après l'examen le plus mûr, réunir, à bien des égards, les conditions requises et mériter sous tous les rapports la préférence sur ceux qui ont été jusqu'à présent ou pourraient être par la suite proposés. C'est l'ouverture de la place de la Concorde du côté du pont, précisément au droit du fossé qui ferme cette place, et au point de rencontre de l'axe de la place et du pont de la Concorde avec celui prolongé de la terrasse de l'eau des Tuileries. Les avantages d'une telle position sont évidents et faciles à saisir. Un Arc de triomphe élevé sur ce point servirait à marquer l'entrée principale de la place de la Concorde, qui de ce côté est beaucoup trop vague et ne présente aucune ligne assez élevée pour arrêter la vue. Il formerait à la fois un point de vue intéressant pour le palais du Corps législatif et pour le pont, pour la place et l'édifice de la Madeleine, pour les Champs-Élysées et pour la superbe terrasse de l'eau, et pouvant être aperçu des deux rives de la Seine depuis Passy jusqu'au pont Neuf, c'est-à-dire dans une étendue de plus d'une lieue, le monument contribuerait à enrichir l'aspect de ce magnifique canal. » Nous ne suivrons pas les rapporteurs dans les développements dont ils revêtirent leur pensée afin de convaincre plus sûrement le ministre de l'Intérieur. Certains paragraphes de leur travail touchent au lyrisme, tant ils sont persuadés que l'emplacement désigné par eux pour l'Arc de triomphe doit être mis hors de pair. Relèverons-nous, comme renfermant une concordance singulière, les lignes relatives à la décoration du pont et de la place de la Concorde? « Il sera facile et peu dispendieux d'élever par la suite sur les piédestaux attenant aux piles du Pont, ainsi que sur les guérites qui bordent la place, des trophées, des statues, ou tout autre ornement propre à donner le caractère triomphal à tout cet ensemble, que pourrait animer encore une statue équestre érigée au centre, et deux fontaines latérales[2]*. » Ainsi se trouve esquissée dès* 1806 *la décoration du Pont de la Concorde, sur lequel Louis XVIII fit poser douze figures colossales; de même que Louis-Philippe devait pourvoir à l'ornementation de la place sans que* Hittorff *eût à modifier sensiblement le plan que* Dufourny, Heurtier *et* Dejoux *avaient indiqué trente années avant lui.*

[1] Aujourd'hui place Dauphine.
[2] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048.

Mais la Commission ne s'en tint pas à sa première pensée. Ayant trouvé prudent à la réflexion de ne pas s'écarter avec autant de hardiesse de la lettre du décret de février, elle fit suivre le rapport que nous venons de résumer d'un second travail dans lequel elle proposait au ministre d'ériger l'Arc de triomphe sur la place de la Bastille, près la gare de l'Arsenal.

A peine ce dernier document était-il entre les mains de Champagny, que celui-ci rédigeait son Rapport à l'Empereur. Cette pièce est des plus curieuses. Le ministre de l'Intérieur avait, lui aussi, son programme, qui n'était pas le même que celui de l'Empereur, et avec lequel ceux de la Commission ne s'accordaient pas davantage. Champagny fut donc obligé de recourir à toutes les habiletés de langage, aux déductions les plus spécieuses pour amener préalablement l'Empereur à se désintéresser d'un projet qui lui était personnel, celui de placer l'Arc de triomphe « à l'entrée des boulevards, du côté de la rue Saint-Antoine ».

Le ministre informe d'abord Napoléon du grand nombre de plans d'arcs de triomphe et de monuments de toute sorte que lui ont adressés les artistes. Dans son embarras, il a cru devoir s'en rapporter à une Commission dont il désigne les membres. « Je ne me contentai pas, poursuit-il, de les consulter sur le choix d'un projet d'arc de triomphe, je les chargeai de désigner avec précision le lieu qu'il devait occuper. Je n'appris point sans quelque surprise quel était l'emplacement que la Commission proposait de choisir pour ce monument. Ce n'était point l'entrée des boulevards comme je l'avais pensé, d'accord avec les auteurs des projets; ce n'était point non plus l'entrée du faubourg Saint-Antoine comme semblait l'indiquer le décret impérial : elle préférait à ces deux points le milieu d'une place qu'elle supposait projetée sur le terrain de la Bastille. En proposant ce point, la Commission demandait que l'Arc de triomphe fût parfaitement carré, et que ses quatre façades offrissent la même décoration d'architecture, et, en effet, il eût été tout à fait inconvenant de placer ainsi, isolément, au milieu d'une place, un monument de forme parallélogramme. »

Champagny expose ensuite que les motifs de la Commission pour le placement de l'édifice en tête de la gare de l'Arsenal ont été : « 1° Qu'il ferait face non-seulement à l'ancien boulevard du Temple, mais même aux deux nouveaux boulevards qui vont être plantés sur les rives de la gare[1]*. 2° Qu'il se trouverait à peu près sur l'alignement des deux rues de Saint-Antoine et du faubourg dont le redressement est indispensable et peut être exécuté promptement, mais à grands frais; qu'à la vérité, il se présenterait très-obliquement au boulevard et qu'il ne se trouverait même parfaitement d'équerre sur aucune des lignes capitales auxquelles il devrait répondre, telles que celles de la rue Saint-Antoine et du faubourg; mais la grande distance à laquelle se trouverait l'édifice de tous ces points et le peu d'étendue des lignes que présenteraient ses façades diminueraient de beaucoup l'apparence de ce défaut, et l'œil le plus exercé aurait peine à s'en apercevoir. 3° Enfin que le monument serait vu dans sa totalité depuis l'extrémité du boulevard du Temple jusqu'à la tête du pont d'Austerlitz du côté du Jardin des Plantes. »*

Champagny n'eut pas de peine à montrer le peu de fondement des motifs allégués par la Commission dans le but de faire ériger l'Arc de triomphe près la gare de l'Arsenal. Il combattit la forme carrée que l'on voulait donner au nouvel édifice. Construit sur ce plan, « il aurait bien moins l'apparence d'un arc de triomphe que

[1] Le boulevard Bourdon, à la gauche de la gare de l'Arsenal ou canal Saint-Martin, et le boulevard de la Contrescarpe qui longe ce canal du côté droit. Le tracé de ces boulevards avait été décrété le 14 février 1806.

celle d'un Portique ou d'un Temple ». Le ministre n'oublia pas non plus de faire valoir que les frais de construction et de sculpture d'un monument carré seraient deux fois plus grands que ceux nécessaires à l'érection d'un arc de triomphe; « or, dans un édifice qui doit coûter plusieurs millions, cette considération n'est pas à négliger ». Étudiant ensuite le problème au seul point de vue de l'emplacement proposé, il observe que le redressement de la rue Saint-Antoine et du faubourg fût-il exécuté, « ce qui peut-être sera différé d'un grand nombre d'années », le monument ne serait pas encore visible de très-loin ni de l'un ni de l'autre côté, « la rue Saint-Antoine, un peu après la rue de Beautreillis, et le faubourg, un peu après la rue Le Noir, éprouvant une courbure à laquelle il est impossible de remédier ». D'ailleurs, dit encore Champagny, « nul doute que ce ne soit pour le boulevard principalement que l'Arc de triomphe doit être érigé; or, dans le projet de la Commission, l'axe du boulevard n'aboutit à aucune des entrées du monument; il en frappe une extrémité et presque un des angles. Le spectateur n'apercevrait donc du boulevard qu'une masse informe, sans aucun jour. » Et l'habile ministre, qui se réserve de présenter tout à l'heure un autre projet, se couvre à plusieurs reprises de l'avis conforme du « Conseil des Bâtiments » et de celui de Crétet, alors directeur des Ponts et Chaussées.

Le Conseil des Bâtiments, en désaccord avec la Commission, a lui-même proposé divers points de la place de la Bastille où l'Arc lui paraîtrait devoir être en son lieu. C'est ainsi qu'il indique successivement l'entrée du boulevard Beaumarchais et celle du faubourg Saint-Antoine; mais le ministre a garde de se prononcer; il préfère exposer en détail les motifs de refus de la Commission, en présence des projets du Conseil des Bâtiments. Puis, ayant fait remarquer à l'Empereur combien les opinions sur l'emplacement de l'Arc de triomphe sont divergentes, il avoue avoir cherché « si Paris, dans son enceinte ou sa vaste circonférence, ne présente pas une position plus avantageuse » que le voisinage du faubourg Saint-Antoine. Nous savons sur quel point de l'intérieur de Paris la Commission a demandé que l'on érigeât l'Arc de triomphe. Champagny ne fait pas mystère à l'Empereur de la préférence des membres de l'Institut pour l'entrée du pont de la Concorde; mais ayant soin de ne pas conclure, il passe aussitôt à l'examen de la circonférence de la ville.

Quelques lignes lui suffisent pour éliminer la tête méridionale du pont d'Austerlitz, la barrière des Gobelins, la barrière de la rue d'Enfer, l'extrémité du Champ de Mars près de la Seine, la barrière du Trône. « On ne peut dissimuler, dit-il, que tous ces points n'offrent le grave inconvénient d'être pour ainsi dire hors de la ville, d'être trop éloignés du centre de la circulation et de la route que tiennent ordinairement les cortéges et les marches militaires dans les cérémonies publiques. »

Mais il est un point de la circonférence de Paris qui est l'objet des préférences du ministre. C'est la barrière de Chaillot ou de l'Étoile. « Ce point, écrit Champagny, fait en quelque sorte partie du plus beau quartier de Paris, puisqu'il est joint par une promenade, les Champs-Élysées. Un Arc de triomphe à l'Étoile fermerait de la manière la plus majestueuse et la plus pittoresque le superbe point de vue que l'on a du château impérial des Tuileries. » C'est ainsi que l'idée entrevue par François de Neufchâteau prend une forme décisive sous la plume de Champagny.

Ce n'est pas que les objections ne soient faciles. « On craint, dit-il, que cet arc de triomphe, placé au milieu des deux pavillons qui servent de barrières, et qui, de loin, ressemblent à deux temples, ne nuise au bel effet de ces pavillons ou n'en soit lui-même écrasé. Mais il me semble qu'il y aurait encore assez d'espace entre les

pavillons et le monument pour que l'on pût apercevoir des deux côtés un grand arc de l'horizon, et conséquemment ces édifices se dessineraient tous les trois bien distinctement sur le ciel, et l'effet des uns ne pourrait empêcher l'effet de l'autre[1]. » *Champagny ne se trompait pas dans ses prévisions. Un grand nombre de nos lecteurs se souviennent encore des deux propylées bizarrement construites par* Ledoux *de* 1784 *à* 1798 *au carrefour de l'Étoile, et rasées en* 1860. *Ces édifices, d'une élévation restreinte, dont on n'a pas oublié les colonnes coupées par des carrés, occupaient le premier plan, tandis que l'Arc de triomphe, légèrement placé en retrait, limitait l'horizon sans nuire d'une façon sérieuse à l'œuvre de* Ledoux.

Le ministre de l'Intérieur ne put s'empêcher de convenir que l'emplacement indiqué par lui exigerait un monument colossal, ce qui augmenterait les frais de toute sorte; mais ne voulant pas effrayer l'Empereur par des considérations de cet ordre, Champagny termine son long rapport par les lignes suivantes qui devaient assurer le succès définitif de son projet : « *Que d'avantages dans cette position! Le monument serait vu de très-loin et ne cacherait aucun point de vue. On l'apercevrait des hauteurs de Neuilly; on le verrait de la place de la Concorde. Il frapperait d'admiration le voyageur entrant à Paris, car des monuments de ce genre font bien plus d'effet à une grande distance, en laissant un champ plus libre à l'imagination; il imprimerait à celui qui s'éloigne de la capitale un profond souvenir de son incomparable beauté. Et, regardant le palais de Votre Majesté comme le centre de Paris, ainsi que Paris est le centre de l'Empire, ce monument serait vu du centre de la capitale; il serait vu de la place la plus spacieuse, la plus régulière, et de la promenade la plus fréquentée, et cependant il ferait l'entrée de la ville, véritable destination des monuments de ce genre. Quoique éloigné, il serait toujours en face du Triomphateur. Votre Majesté le traverserait en se rendant à la Malmaison, à Saint-Germain, à Saint-Cloud même, et à Versailles en prenant la route du Bois de Boulogne que son agrément peut faire préférer.* » *En face de telles instances, l'Empereur oublia le programme qu'il avait tracé; celui de la Commission de l'Institut fut écarté; le plan du ministre l'emporta.*

Dès le mois de mai suivant, au dire de MM. Félix et Louis Lazare, les travaux auraient été commencés sous la direction de l'architecte Chalgrin[2]. *Toutefois, la première pierre ne fut officiellement posée que le* 15 *août. Elle porte pour inscription :*

L'AN 1806
LE QUINZIÈME D'AOUT JOUR DE L'ANNIVERSAIRE
DE LA NAISSANCE DE SA MAJESTÉ NAPOLÉON LE GRAND

CETTE PIERRE EST LA PREMIÈRE
QUI A ÉTÉ POSÉE DANS LA FONDATION DE CE MONUMENT
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
M. DE CHAMPAGNY.

Cette pierre, qui a la forme d'un bouclier à six pans, mesure 3m,65 *de longueur sur* 1m,60 *de large, et est placée au centre du petit arc faisant face à Passy. Une table de plomb pesant* 112 *kilogrammes recouvre l'inscription ci-dessus. Nous empruntons ces chiffres à M. J. D. Thierry, dont l'ouvrage sur l'arc de triomphe de l'Étoile a dû être fréquemment consulté par nous pour la rédaction de ce travail.*

[1] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048.
[2] *Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris*, par Louis et Félix Lazare.

Les deux premières assises, selon cet écrivain, furent posées dans toute l'étendue de la fondation, et aux angles on éleva des massifs pour servir de fondement aux pieds-droits du monument. D'autre part, une note de l'architecte Blouet *que nous avons sous les yeux nous apprend que les fondations de l'Arc de triomphe comptent « dix-sept assises en pierre de taille, mesurant une hauteur d'ensemble de* 8^m^,37 *au-dessous du sol.*

« La disposition, écrit encore Blouet, forme quatre piliers; au milieu de chacun, un vide circulaire. Dans les deux de la face de Neuilly sont les conduites pour la chute des eaux supérieures; dans ceux de la face de Paris sont des escaliers pour monter sur le monument[1]. »

Mais cette note est évidemment postérieure au 31 *juillet* 1832, *date de l'entrée en fonction de* Blouet *comme architecte de l'Arc de triomphe. Or, depuis vingt-six ans que la première pierre était posée, l'édifice avait subi toutes sortes de vicissitudes.*

En 1806, Chalgrin *s'était vu adjoindre* Raymond, *qui ne cessa pendant deux années d'opposer aux plans de son collègue ses idées personnelles. Au début de leur collaboration, les deux architectes durent présenter un projet d'ensemble au ministre de l'Intérieur. Tous deux avaient adopté des colonnes corinthiennes; mais tandis que* Chalgrin *les proposait isolées,* Raymond *les voulait engagées. Le ministre donna gain de cause à* Chalgrin, *ce qui n'empêcha point* Raymond *de surveiller le travail des fondations, qu'il modifiait à son gré dans le but de rendre possible l'exécution de son projet. Mais dès* 1807, *au moment où les premières assises en élévation sortaient du sol, l'Empereur décida que les dépenses prévues pour la construction de l'édifice, fixées à* 7,292,333 *fr.* 51 *c., devaient être réduites. En conséquence, les colonnes furent supprimées et les dimensions premières du monument notamment diminuées. Nouvelles études, nouveaux plans soumis au ministre par les deux architectes.*

Cette fois, ce fut Raymond *qui, profitant de la maladie de son collègue, fit prévaloir son idée et restreignit sans contrôle les proportions des assises.* Chalgrin *se rétablit et reprit son travail en octobre* 1808. *Mécontent du plan de* Raymond, *il crut devoir présenter au ministre ses observations sur le caractère d'un monument qui, selon toute vraisemblance, ne répondrait pas aux vues de l'Empereur. A la suite de ces débats prolongés,* Chalgrin *resta seul chargé de l'Arc de triomphe et dut présenter un nouveau projet* (1808). *Il le conçut sans colonnes, utilisant toute la superficie des fondations. Puis, pour condescendre au désir de Cretet, ministre de l'Intérieur, l'architecte accepta que les parements de l'édifice fussent en pierre de Château-Landon, les trophées et bas-reliefs en marbre. Son devis s'élevait à la somme de* 9,132,367 *fr.* 77 *c. Ce projet reçut l'approbation du ministre le* 27 *mars* 1809, *et les travaux commencèrent.*

L'unité de direction pendant l'année 1809 *et les premiers mois de* 1810 *avait permis d'élever les constructions de sept assises. C'est alors qu'on chargea l'architecte d'exécuter en charpente et en toile un simulacre du monument pour l'entrée solennelle de l'Empereur et de l'Impératrice Marie-Louise* (2 *avril* 1810). *On put juger des qualités et des défauts que présenterait le nouvel édifice.* Chalgrin, *profitant des critiques, apporta plusieurs modifications heureuses à son dernier projet, puis il se remit au travail. La mort l'arrêta le* 20 *janvier* 1811. *Les constructions étaient élevées de* 5^m^,40.

[1] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048.

GOUST, *élève de* CHALGRIN, *lui succéda. Sa nomination au titre d'architecte du monument porte la date du* 1[er] *mai* 1811. « GOUST, *écrit Thierry, suivit fidèlement le projet adopté, ainsi que les détails étudiés par feu* CHALGRIN. *En* 1813, *les travaux étaient arrivés à* 19m,64, *hauteur de l'assise recevant l'imposte du grand arc, et déjà les sculptures d'ornement étaient exécutées sur les caissons et rosaces des petits arcs qui venaient d'être bandés, ainsi que sur l'imposte et la corniche du stylobate, lorsque tout fut suspendu par suite des événements de* 1814. *Dans l'intention de conserver le monument que des bruits publics indiquaient comme devant être démoli,* GOUST *présenta un projet spécialement consacré à la dynastie des Bourbons*[1]. »

Neuf ans plus tard, le 9 *octobre* 1823, *Louis XVIII arrête que l'Arc de triomphe sera continué, et que sa décoration devra perpétuer le souvenir de la guerre d'Espagne.*

Le vicomte Héricart de Thury, directeur des travaux publics, préside à la reprise de ces constructions. GOUST *est rappelé à son poste; mais si l'on désirait que l'ancien architecte de l'Arc suivît dans leurs lignes absolument essentielles les plans de* CHALGRIN, *on n'ignorait pas que celui-ci avait légué à son élève tous les détails de l'édifice, moulés en plâtre, grandeur d'exécution, et le gouvernement craignit que* GOUST *manquât d'indépendance envers la mémoire et les projets de son maître. C'est pourquoi* HUYOT *fut adjoint à* GOUST, *avec la délicate mission de surveiller l'ornementation de l'édifice désormais dédié à la gloire du duc d'Angoulême, général en chef de la guerre d'Espagne.*

Du 19 *août* 1824, *date de la nomination de* HUYOT, *au* 12 *mai* 1825, *ce ne furent que tâtonnements et rivalités entre les deux architectes. De Corbière, ministre de l'Intérieur, ne pouvant parvenir à concilier les exigences de chacun, prit le parti de solliciter de Charles X une ordonnance royale établissant que le plan de* CHALGRIN *adopté en* 1809 *serait rigoureusement suivi.*

HUYOT *n'en conserva pas moins l'espérance de faire adopter son opinion, et c'est dans ce but qu'il modifia les travaux de l'imposte du grand arc, de telle sorte que l'on pût y adapter des colonnes; mais le* 3 *décembre* 1825, *M. Gui de Gisors, inspecteur général, faisait démolir cette imposte, et* HUYOT *se voyait obligé de donner sa démission.*

Treize jours après, une Commission, composée de P. F. L. FONTAINE, *L.* DEBRET, LABARRE *et Gui de Gisors, était nommée par de Corbière pour suivre l'exécution du projet de* CHALGRIN. GOUST *restait seul chargé de la direction des travaux. En même temps, dans la difficulté où elle se trouvait d'obtenir des blocs de Château-Landon en quantité suffisante, la Commission décidait que la pierre de Chérence entrerait dans la construction du monument.*

Pendant les années 1826 *et* 1827, *l'Arc s'éleva rapidement et sans entraves; mais, en* 1828, *de Corbière fut remplacé par M. de Martignac, et* HUYOT *venait d'entrer à l'Institut. Il ne tarda pas à user de son crédit pour redevenir l'architecte de l'édifice, concurremment avec* GOUST. *Il est vrai qu'on lui fit promettre de respecter les plans de son collègue et ceux de la Commission qui l'avait assisté; mais une fois maître de la place,* HUYOT *ne tint nul compte de sa promesse. Il bouleversa toute la partie supérieure du monument, bien résolu cette fois à y attacher son nom.* « *En* 1829, HUYOT *fit placer, écrit Thierry, dans l'intérieur de l'assise des modil-*

[1] *Arc de triomphe de l'Étoile*, par J. D. THIERRY.

lons, à-plomb de la clef du grand arc, côté de Paris, une table de marbre portant l'inscription suivante :

CE MONUMENT, COMMENCÉ EN 1806,
ET LONGTEMPS INTERROMPU,
CONTINUÉ EN 1823, SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XVIII,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
EST CONSACRÉ A LA GLOIRE DE LOUIS-ANTOINE, DAUPHIN,
VAINQUEUR ET PACIFICATEUR DE L'ESPAGNE.

CETTE PIERRE A ÉTÉ POSÉE LE 23 JUILLET 1829.
LE VICOMTE DE MARTIGNAC, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.
LE VICOMTE SIMÉON, CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DES SCIENCES ET DES ARTS.
LE VICOMTE HÉRICART DE THURY, CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS.
PAR LES SOINS DE M. J. N. HUYOT, ARCHITECTE DU MONUMENT.

Nous avons découvert un rapport manuscrit de François Grille, chef de la Division des Beaux-Arts au ministère de l'Intérieur, adressé à M. de Martignac en date du 1er *mai* 1828, *au sujet de l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile. Il n'est pas sans intérêt d'emprunter à ce document inédit certains détails que Thierry lui-même paraît avoir ignorés.* « *L'idée générale qui domine dans le projet de M.* HUYOT, *écrit François Grille, c'est après l'achèvement de la maçonnerie dont il réduit autant que possible les frais en proposant l'emploi des matériaux les moins chers, c'est, dis-je, de faire en bronze toutes les inscriptions, les bas-reliefs et les statues. Il est certain que le marbre est plus long à obtenir, plus coûteux d'achat et de travail. Ces considérations peuvent balancer celles de la perfection et de la durée qui en général sont plus grandes. Au reste, les opinions sur ces différents systèmes de décoration sont très-divergentes. Les uns ne veulent que du bronze, les autres ne veulent que du marbre; ici, pour tout concilier, M. Héricart de Thury voudrait qu'on employât le marbre à la fois et le bronze; mais l'architecte n'est point de cet avis, et je ne proposerai point non plus de faire ce mélange, qui, au lieu d'être une richesse, finirait peut-être par devenir une confusion. De plus, pour faire les figures en marbre, comme le directeur des travaux l'indique, il y aura* 200,000 *francs à débourser et des retards à craindre : deux raisons pour que je m'unisse en cette occasion au vœu exprimé par M.* HUYOT. *La pensée première de l'Arc de triomphe avait été d'en faire un monument plutôt sévère qu'élégant. Nous avions fait la guerre en Italie d'abord, et puis nous l'avions faite en Égypte; c'était sur une étude prise d'après les styles comparés de l'architecture de ces deux pays que le plan de* CHALGRIN *avait été conçu. Ceux qui étaient appelés à approuver les plans se souvenaient des formes colossales des édifices de la vallée du Nil. On redoutait bien moins, en élevant l'arc de l'Étoile, de tomber dans la pesanteur que d'encourir le reproche de légèreté. D'autres temps amènent d'autres soins. M.* HUYOT *a vu Milan, Florence, Rome, Naples; il a visité aussi les ruines de Thèbes et de Memphis; il a passé par la Syrie, et il a rapporté des croquis de Jérusalem. Mais il s'est arrêté surtout en Grèce; son goût s'est formé à Athènes aux détails de ces constructions qui sont l'exemple et le modèle de nos ateliers et de nos écoles. Il garde ce qu'il trouve du plan primitif qu'il doit terminer; mais on doit lui savoir gré des perfectionnements qu'il s'efforce d'y apporter en adoucissant les formes trop rudes, en montrant sous un aspect nouveau et avec le tact des convenances que nul ne lui conteste les parties qui étaient susceptibles d'être embellies. Dans son projet, tout se lie et s'enchaîne.*

Il a mûrement réfléchi au parti qu'il a adopté. Ce n'est pas un homme qui ne travaille que pour ses honoraires. Il ne cède qu'aux inspirations de la gloire, et quand il attache son nom à un monument, quand il en prend l'exécution sous sa responsabilité, on peut lui marquer de la confiance et se reposer sur le zèle généreux qui le guide. »

Grille entre ensuite dans le détail des dépenses que doit nécessiter l'achèvement de l'Arc; mais le plus récent devis ayant été de 8,550,000 *francs, les frais à ce jour s'étant élevés à* 5,444,000, *et* Huyot *ne réclamant que* 2,816,000 *francs pour terminer l'édifice, l'État aura donc bénéficié de* 290,000 *francs si l'on accepte les propositions de l'architecte telles qu'il les formule. Le chef de la division des Beaux-Arts conclut en disant :* « *Les trophées, les inscriptions sur des boucliers, les ornements de la corniche, les statues, au nombre de trente-six, à placer sur le couronnement, tout me paraît devoir être admis* [1]. »

Fort d'un pareil appui, M. Huyot *donna libre cours à son inspiration. Il fit exécuter en plâtre, demi-grandeur d'exécution, le modèle des trente-six statues qui devaient surmonter l'édifice, ainsi que le modèle de la frise du grand entablement dans laquelle étaient représentés Charles X recevant les divers corps d'armée à leur retour d'Espagne et le duc d'Angoulême félicité par les autorités de la capitale.*

C'est encore une note manuscrite déposée à la Bibliothèque d'Angers qui nous apprend que les statues destinées à orner le pourtour du couronnement représentaient les principales villes de France.

L'exécution de ces figures avait été confiée à Debay, Raggi, Valois, Marin, Gérard, Duret, Desboeufs, Bra, Petit, Molchnecht, Guertaut, Seurre jeune, Bougron, Matte, Espercieux, Guillois, Flatters, Dimier, Grevenich, Lequien, Pessard. *Le modèle de la frise fut exécuté par* Seurre aîné, Roman, Rude, Petitot, Caillouette, Nanteuil, Lemaire, Desboeufs, Jacquot, Laitié, Brun, Foyatier, Bra, Duret [2].

En présence de l'activité que déployait Huyot, Goust *comprit que sa tâche était terminée. Il se retira dans les premiers mois de* 1830, *laissant son rival heureux seul maître d'un édifice auquel il avait travaillé depuis un quart de siècle.* Huyot *ne jouit pas longtemps de son succès. La Révolution de Juillet étant survenue, il n'était plus possible de perpétuer le souvenir de la monarchie déchue sur l'Arc de triomphe. L'un des premiers actes du roi Louis-Philippe fut de décider que le monument, rendu à sa destination première, rappellerait les victoires des armées de la République et de l'Empire.* Huyot *n'en poursuivait pas moins son œuvre, et déjà le socle de l'attique venait d'être élevé quand le comte d'Argout, ministre des travaux publics, releva l'architecte de ses fonctions, et nomma* Blouet *pour lui succéder.*

[1] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048.

[2] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048. — Le dossier dans lequel nous trouvons cette pièce en contient une autre d'un moindre intérêt, mais que nous signalons cependant. C'est un rapport du chef de la division des Beaux-Arts à M. de Martignac touchant une réclamation de la petite-fille de Chalgrin se fondant sur un règlement de 1808, dont l'article 13 était ainsi conçu : « Si des plans adoptés par le ministre restaient sans exécution pour quelque raison que ce fût, et si ensuite, avant l'expiration de cinq années, ces mêmes plans et projets étaient exécutés par tout autre architecte que par l'auteur, ce dernier, sa veuve ou ses enfants auront droit de demander le prélèvement en leur faveur du quart du traitement proportionnel assigné et payé à l'architecte chargé de la direction. Les héritiers collatéraux et les créanciers ne seront point admissibles à la demande de cette indemnité. Le droit à cette indemnité sera éteint par dix années de jouissance, lors même que le monument ne serait pas terminé à cette époque. Pour prétendre à l'indemnité, il faudra que l'exécution soit conforme à des détails près. Ce point sera décidé par le ministre. » La reprise des plans de Chalgrin donnait quelque espoir à sa petite-fille de recevoir l'indemnité garantie par l'article 13 du règlement de 1808. Mais on était alors en 1828, le titre invoqué datait du premier Empire. On ne se crut pas lié par un règlement aussi ancien, et François Grille proposa au ministre de rejeter la réclamation de la demanderesse. — Biblioth. d'Angers, n° 1048.

Lorsque celui-ci prit la direction des travaux, M. Thiers avait remplacé le comte d'Argout. Blouet *ayant manifesté l'intention de ne rien changer aux plans de son prédécesseur, M. Thiers confia l'étude définitive du projet de* Huyot *à une Commission qui supprima les statues du couronnement, de même qu'elle modifia le sujet de la grande frise conformément aux désirs du Roi.*

La note manuscrite de Blouet, *dont nous parlons plus haut, dut être rédigée par lui au début de sa direction. Nous en détachons les lignes caractéristiques de nature à éclairer le lecteur sur la pensée personnelle de l'architecte. « Le monument est aujourd'hui terminé par le socle qui couronne l'attique; pour ce qui doit former la décoration supérieure, il n'y a rien d'arrêté..... Il n'y aura pas de marbre ni de bronze, à moins qu'on en mette au couronnement..... On espère que le tout sera terminé à la fin de* 1835[1]. » *Blouet ne se trompait guère dans ses prévisions. Grâce à son énergie et à ses soins, l'Arc entièrement achevé — sauf le couronnement qui est encore à trouver — fut inauguré le* 30 *juillet* 1836.

Huit ans après, Dumon, ministre des travaux publics, fit graver sur les murs de la grande salle supérieure du côté de Neuilly[2] *l'inscription qui suit :*

CE MONUMENT, COMMENCÉ EN 1806,
EN L'HONNEUR DE LA GRANDE ARMÉE,
LONGTEMPS INTERROMPU,
CONTINUÉ EN 1823 AVEC UNE DÉDICACE NOUVELLE,
A ÉTÉ ACHEVÉ EN 1836,
PAR LE ROI LOUIS-PHILIPPE PREMIER,
QUI L'A CONSACRÉ A LA GLOIRE DES ARMÉES FRANÇAISES.
G. A. BLOUET, ARCHITECTE.

Terminons par quelques chiffres.

La hauteur de l'Arc de triomphe est de 49^{m},546 (152 *pieds*); *sa largeur, de* 44^{m},820 (137 *pieds*); *son épaisseur, de* 22^{m},210 (68 *pieds*)[3].

[1] Biblioth. d'Angers, Mss. n° 1048. — La note de Blouet renferme encore ce paragraphe : « Quant au changement de la place du monument, il n'en est pas question jusqu'à présent. On s'occupe seulement de terminer l'Arc. » Ces lignes ont évidemment trait aux travaux à faire aux abords du monument. Il importait en effet que les constructions à élever autour de l'Arc fussent soumises à une ordonnance symétrique et régulière. On sentait le besoin d'une pareille réforme avant même que l'édifice triomphal fût achevé; mais c'est seulement en 1854, le 13 août, que Napoléon III data de Biarritz un « Décret réglant la disposition générale de la place de l'Étoile et de ses abords ». — *Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris*, par Félix et Louis Lazare.

[2] Rappelons, pour ne rien omettre, que Blouet avait eu l'idée de décorer cette salle de peintures à fresque représentant la *France distribuant des couronnes aux vainqueurs.* Un ordre supérieur, écrit Thierry, prescrivit la suppression de ces peintures, à demi exécutées (1834).

[3] L'arc de triomphe de l'Étoile étant le plus grand monument de ce genre, nous donnons ici les dimensions des principaux arcs.

	Largeur.	Épaisseur.	Hauteur.
Arc de Marius à Orange.	19^{m},480	8^{m},400	18^{m},700
Arc d'Auguste à Suze.	8^{m},880	5^{m},290	13^{m},900
Arc de Titus à Rome.	13^{m},130	5^{m},450	14^{m},337
Arc de Trajan à Ancône	9^{m},185	3^{m},560	13^{m},712
Arc de Trajan à Bénévent	13^{m},490	5^{m},390	15^{m},076
Arc de Marc-Aurèle à Djemilah . .	10^{m},600	1^{m},295	12^{m},630
Arc de Septime-Sévère à Rome. . . .	23^{m},250	7^{m},090	21^{m},189
Arc de Constantin à Rome.	24^{m},725	6^{m},460	20^{m},310
Porte Saint-Denis à Paris.	23^{m},970	4^{m},870	25^{m},155
Porte Saint-Martin à Paris.	17^{m},700	4^{m},320	17^{m},252
Arc du Carrousel à Paris.	17^{m},875	6^{m},540	14^{m},625
Porte d'Aix à Marseille.	18^{m},000	8^{m},000	18^{m},000

Les dépenses que nécessita l'érection de ce monument s'élèvent à la somme de 9,303,507 fr. 79 c., qui se répartit de la manière suivante[1]*:*

Sous l'Empire.	3,182,055 02
Sous la Restauration.	2,791,528 95
Sous le règne de Louis-Philippe. . .	3,329,923 82
Total.	9,303,507 79[2]

Après tant de vicissitudes et d'entraves, le plan de Chalgrin *avait été suivi, et les prévisions de cet architecte au point de vue des dépenses qu'exigerait l'édifice se trouvaient justifiées.*

Bibliographie : Recueil de pièces relatives au concours ouvert en l'an VII pour l'embellissement des Champs-Élysées. *Programme dressé par François de Neufchateau,* ministre de l'Intérieur. *Lettres et Rapports,* en tout huit pièces. *In-fol.* (papier). — Dix-huitième siècle. Bibliothèque d'Angers, n° 1044 du Catalogue des manuscrits, par M. Albert Lemarchand.

Recueil de pièces concernant divers monuments de Paris. — Arc de triomphe de l'Étoile. *Rapport au ministre de l'Intérieur, par MM.* Dufourny, Heurtier *et* Dejoux (15 avril 1806). *Rapport à l'Empereur, par M. de Champagny* (2 mai 1806). *Propositions adressées au ministre de l'Intérieur par M. François Grille, le* 1er *mai* 1828. *In-fol.* (papier). Dix-neuvième siècle. Bibliothèque d'Angers, n° 1048 du Catalogue des manuscrits.

Propositions du sculpteur Chardigny *relativement à l'arc de l'Étoile. In-fol.* (papier). Dix-neuvième siècle. Bibliothèque d'Angers, n° 1042 du Catalogue des manuscrits.

Notice historique sur l'arc de triomphe de l'Étoile, publiée par J. Thierry et G. Coulon, inspecteurs du monument. *Troisième édition.* Paris, *l'Auteur* et Rosselin, marchand d'estampes. 1826, in-4° de 30 pages, orné d'une *Vue.*

Arc de triomphe de l'Étoile, publié avec l'approbation et sous les auspices de M. le ministre des Travaux publics, par J. D. Thierry, architecte, premier inspecteur du monument. Paris, Firmin Didot frères, 1845, in-folio, 28 pages de texte et 26 planches.

Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris, par Félix Lazare et Louis Lazare. *Deuxième édition.* Paris, bureaux de la *Revue municipale,* 1855, in-4°.

Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques, par M. Th. Bachelet, avec la collaboration de M. Ch. Dezobry. Paris, Ch. Delagrave et Cie, 1867, 2 vol. in-8°.

Le Bric-à-Brac avec son catalogue raisonné, par Fr. Grille. Paris, Ledoyen, 1853, 2 volumes in-12.

David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains, par Henry Jouin. Paris, E. Plon et Cie, 1878, 2 vol. in-4°, ornés de 26 planches hors texte et d'un fac-simile d'autographe.

Catalogue des œuvres d'Antoine-Louis Barye, membre de l'Institut, et exposées à l'école des Beaux-Arts, précédé d'une notice biographique, par A. Genevay. Paris, J. Claye, 1875, in-12, avec portrait.

Portraits d'artistes, peintres et sculpteurs, par Gustave Planche. Paris, Michel Lévy frère. 1853, 2 vol. in-12.

Paris Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France. Paris, librairie internationale, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867, 2 vol. in-12, ornés de gravures.

Poésies de Victor Hugo. Paris, Hachette et Cie, 1855, 2 vol. in-12. *Les Voix intérieures* « A l'Arc de triomphe », t. I, p. 204.

Collection des Livrets des anciennes expositions, réimprimée par les soins de M. J. J. Guiffrey. Paris, Liepmannsohnn, Baur et Detaille et J. Baur, 1869-1873, 42 vol. in-12 et 1 vol. de table. — Salon de 1798.

Livret du Salon de 1875.

Chronique des Arts et de la Curiosité, n° du 18 avril 1869, notre article *Premiers Projets pour l'arc de l'Étoile.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

PIEDS-DROITS.

Le grand arc et les petits arcs se croisant à angle droit, le monument présente à sa base quatre massifs. Chacun d'eux mesure $15^m,10$ de longueur, sur une largeur de $6^m,075$. Dans ce dernier chiffre ne sont pas comprises la saillie des avant-corps des petits arcs et celle des piédestaux sur les faces principales.

Ces piédestaux, avec base et corniche, occupent le milieu de chaque pied-droit. Ils se prolongent sur les faces latérales et sous le

[1] Ces chiffres, relevés dans l'ouvrage de Thierry, publié en 1845, diffèrent de ceux indiqués dans une *Notice historique sur l'arc de triomphe de l'Étoile,* par J. Thierry et G. Coulon, parue en 1836, souvent consultée, et qui a induit en erreur plus d'un écrivain de notre temps.

[2] Sur cette somme de 9,303,507 fr. 79 c., la sculpture d'ornements figure pour 668,313 fr. 51 c., et la sculpture statuaire pour 1,201,194 fr. 75 c.

grand arc jusqu'au renfoncement des petits arcs. La corniche des piédestaux formant bandeau sur le nu du monument s'arrête au même point.

FACE REGARDANT PARIS.

MASSIF DE DROITE[1].

Sur le piédestal du massif de droite :

Le Départ (1792).— Haut relief.— Pierre. — H. 11m,60. — L. 6m. — Figures de 5m,85. — Par RUDE (FRANÇOIS).

Au sommet, une jeune femme symbolisant le génie de la guerre, les ailes largement ouvertes, jette le cri d'alarme tandis que d'un geste puissant elle appelle des volontaires et leur indique avec son épée, vers la gauche, le lieu du combat. Au premier plan, un chef, portant la cotte de mailles, la cuirasse richement ornée, les grèves décorées de ciselures, agite son casque pour attirer à lui des combattants. A droite, un éphèbe, nu et casqué, se range en pressant la garde de son épée, près du chef qui l'entraîne avec lui. Derrière eux, un homme mûr a tiré son arme et s'apprête à jeter son manteau. Un vieillard, au second plan, donne des conseils au chef qui ne les entend plus. A gauche, un jeune homme, le torse nu, tend son arc. Près de lui, un guerrier portant le heaume et la cotte de mailles, sa lance dans la main droite, s'est retourné vers le groupe principal pour sonner de la trompette. Au centre, un jeune cavalier dompte son cheval. Le drapeau national domine la composition vers la gauche.

Au-dessus de ce haut relief, entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Funérailles du général Marceau (20 septembre 1792). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3m,96. — L. 8m,52. — Par M. LEMAIRE (PHILIPPE-HENRI).

Marceau, vêtu de son uniforme et à demi drapé dans un manteau, est étendu mort sur une civière au centre de la composition. A gauche, l'archiduc Charles ayant près de lui quatre officiers autrichiens s'apprête à déposer une couronne sur le cadavre du général français. Vers la droite, un soldat de l'armée de Sambre-et-Meuse regarde cette scène, un autre contemple la figure de Marceau en tenant un cheval par la bride. Un officier, les yeux en larmes, s'appuie sur la poitrine d'un soldat, qui lui-même se voile les yeux. A l'extrémité du bas-relief, un jeune troupier debout s'appuie sur son fusil. Au fond, arbres et édifices. Sur la maison, qui occupe le centre, est gravé :

ALTENKIRKEN
XXI SEPTEMBRE 1796.

Au sommet d'un édifice simulé, à gauche, est écrit :

H. LEMAIRE, 1834.

MASSIF DE GAUCHE.

Sur le piédestal du massif de gauche :

Le Triomphe (1810). — Haut relief. — Pierre. — H. 11m,60. — L. 6m. — Figures de 5m,85. — Par CORTOT (JEAN-PIERRE).

Napoléon Ier, debout, drapé à l'antique, pressant une épée sur son cœur, occupe le centre. A sa gauche, la Victoire, le torse nu, les ailes au repos, le front ceint de lauriers, tenant d'une main une branche d'olivier, pose, de l'autre main, une couronne sur la tête de l'Empereur. A la droite de Napoléon, une Ville conquise se soumet, et l'Empereur la couvre de la main. Au second plan, à droite, l'Histoire inscrit sur ses tablettes : *Pyramides, Marengo, Aus.....* A gauche, un prisonnier, le genou en terre. Au sommet de la composition, la Renommée vole de gauche à droite en sonnant de la trompette. Le drapeau, à la hampe surmontée de l'aigle impériale et du monogramme E F, est dans ses mains. Aux branches d'un palmier sont suspendus les trophées d'armes enlevés à l'ennemi.

Au-dessus de ce haut-relief, entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Bataille d'Aboukir (25 juillet 1799). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3m,90. — L. 8m,52. — Par SEURRE aîné (BERNARD-GABRIEL).

Au centre, un aide de camp, la tête nue, s'avance vers le général Bonaparte et Murat, tous deux à cheval, auxquels il présente Kinceï Mustapha, pacha de Roumélie, généralissime des armées ottomanes, fait prisonnier par Murat. Mustapha s'appuie sur son jeune fils qui s'incline avec respect. De nombreux captifs suivent le chef ottoman. L'un deux, le front dans la poussière, essaye d'attendrir le vainqueur. Les enseignes des vaincus sont foulées aux pieds. Derrière Bonaparte flotte un drapeau dans les plis duquel est écrit :

22e BRIGADE.

[1] L'ordre chronologique des sujets traités par RUDE et CORTOT nous interdit de commencer notre description par le massif de gauche, ainsi que l'exigerait le plan généralement suivi dans la publication de l'*Inventaire*

FACE REGARDANT NEUILLY.

MASSIF DE DROITE.

Sur le piédestal du massif de droite :

La Résistance (1814). — Haut relief. — Pierre. — H. 11^{m},60. — L. 6^{m}. — Figures de 5^{m},85. — Par M. ETEX (ANTOINE).

Un jeune soldat, nu, l'épée à la main, se tient debout dans une attitude résolue. A sa droite, son père embrasse ses genoux et veut le retenir. A gauche, sa femme, portant un enfant tué dans ses bras, est dans une attitude suppliante. Derrière lui, un cavalier blessé tombe de son cheval. Au sommet de la composition, le génie de l'avenir, une flamme au front, l'épée flamboyante dans la main droite, le poing gauche fermé, pousse à la résistance.

Au-dessus de ce haut relief, entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Passage du pont d'Arcole (15 novembre 1796). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3^{m},96. — L. 8^{m},52. — Par FEUCHÈRE (JEAN-JACQUES).

Bonaparte, l'épée nue dans une main, dans l'autre un drapeau, franchit résolûment le tablier disjoint du pont d'Arcole. Le colonel Muiron, blessé à mort, essaye de retenir le général. Derrière Bonaparte, officiers et soldats s'élancent à sa suite. Au milieu du bas-relief, André Étienne, « le Tambour d'Arcole », à peine adolescent, bat la charge avec intrépidité. A gauche, les batteries autrichiennes.

Sur l'un des madriers du pont, est écrit :

EAN (*sic*) FEUCHÈRE, 1834.

MASSIF DE GAUCHE.

Sur le piédestal du massif de gauche :

La Paix (1815). — Haut relief. — Pierre. — H. 11^{m},60. — L. 5^{m}. — Figures de 5^{m},85. — Par M. ETEX (ANTOINE).

Au centre, un soldat nu, le casque en tête, remet l'épée au fourreau. A sa droite, une mère caresse son enfant qu'elle tient sur ses genoux. Près d'elle, un jeune garçon debout est occupé à lire. A la gauche du personnage principal, un homme agenouillé, les épaules et les jambes nues, examine un soc de charrue. Au second plan, un laboureur dompte un taureau. Dominant la composition, Minerve, le front surmonté d'un casque, tient d'une main sa lance, et, de l'autre, semble protéger un olivier.

Au-dessus de ce haut relief, entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Prise d'Alexandrie (3 juillet 1798). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3^{m},96. — L. 8^{m},52. — Par CHAPONNIÈRE (J. E.).

Kléber, suivi de ses soldats, vient d'atteindre au sommet des remparts d'Alexandrie. Lui-même a été blessé à la tête pendant l'assaut : il porte la main droite à son front. De l'autre, il tient son épée et indique l'ennemi. Un grenadier perce de sa baïonnette la poitrine du Turc qui a blessé le général. Un Égyptien nu va frapper le grenadier; un musulman veut détourner le fusil du soldat français, mais lui-même est atteint par une autre baïonnette. Le drapeau de la France flotte derrière Kléber; un soldat déchire sa cartouche, un autre gravit les derniers échelons qui lui donnent accès sur le rempart; un troisième appelle du geste ses compagnons. A l'autre extrémité du bas-relief, les Turcs et les Égyptiens sont représentés dans le tumulte de la défaite.

A la base des créneaux est écrit :

J. E. CHAPONNIÈRE.

FACE REGARDANT LE ROULE.

Sur la face latérale du côté du Roule, à la hauteur des bas-reliefs des faces principales, entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3^{m},96. — L. 17^{m},26. — Par GECHTER (THÉODORE).

Napoléon à cheval occupe le centre du bas-relief. Immobile, observant la lutte engagée devant lui entre les Russes, les Autrichiens et l'infanterie française qui charge à la baïonnette, il contient, d'un geste de la main gauche, la garde qui le suit. Une batterie de la garde, placée à l'extrémité de droite, est braquée sur l'ennemi. A gauche, est la mêlée. Le général Friant, descendu de cheval, un fusil à la main, se fraye résolûment un passage. Repoussés en désordre sur l'étang de Sokolnitz, Russes et Autrichiens sentent la glace fléchir sous leurs pieds et disparaissent. Un grand nombre de cavaliers ne sont plus visibles qu'à mi-corps. L'un d'eux s'accroche à l'épaule d'un fantassin.

Sur un fragment de glaçon est écrit :

T. GECHTER, 1836.

FACE REGARDANT PASSY.

Sur la face latérale du côté de Passy, à la hauteur des bas-reliefs des faces principales,

entre l'imposte du grand arc et l'entablement :

Bataille de Jemmapes (6 novembre 1792). — Bas-relief. — Pierre. — H. 3m,96. — L. 17m,26. — Par MAROCHETTI (CHARLES).

Dumouriez, à cheval, se dirigeant de gauche à droite et suivi des maréchaux de camp Rosières, Ferrand, Stennebosse, Bloisières, le duc de Chartres, lève son chapeau en signe de ralliement afin de ranimer l'ardeur de ses troupes un instant hésitantes. Derrière lui, le général Drouet, tombé de cheval, la jambe cassée d'un coup de feu, est soigné par un officier d'ambulance. Le colonel Thouvenot, vu de dos, le sabre en l'air, s'élance à la tête d'un bataillon vers le flanc droit de l'ennemi. La mêlée est engagée, dans la partie droite du bas-relief, entre l'infanterie française et la cavalerie autrichienne. Un officier supérieur autrichien, le bras en écharpe, la tête nue, est fait prisonnier.

Sur les jantes de la roue brisée d'un caisson, au milieu de la composition, est écrit :

C. MAROCHETTI, 1834.

ARCS.

GRAND ARC.

Le grand arc mesure 29m,420 (90 pieds) de hauteur sur 14m,620 (45 pieds) de largeur. Il porte console à sa clef, et l'archivolte repose sur une imposte qui pourtourne le monument.

TYMPANS DU GRAND ARC.

FACE REGARDANT PARIS.

Tympan de gauche :

Renommée. — Bas-relief. — Pierre. — H. de la figure : 6m. — Par PRADIER (JAMES).

Nue, les reins entourés d'une ceinture, les ailes déployées, les cheveux au vent, la jambe gauche enveloppée d'une draperie flottante, elle pose un seul pied sur une sphère placée peu au-desuss de l'imposte. Le bras gauche de la déesse, tendu dans la direction de la clef de l'arc, soutient une trompette dont elle sonne. Le bras droit est replié sur la hanche, et la main tient une couronne de chêne. Toute la figure adhère à l'archivolte dont elle suit le mouvement.

Tympan de droite :

Renommée. — Bas-relief. — Pierre. — H. de la figure : 6m. — Par PRADIER (JAMES).

Nue, la jambe droite enveloppée d'une draperie, elle pose le pied droit sur une sphère et sonne de la trompette comme la précédente. Une ceinture serre les reins. Le bras gauche, replié sur la hanche, retient une écharpe flottante. Dans la main gauche est une couronne de laurier. Les cheveux sont en partie retenus dans un filet. La courbe générale de la figure laisse subsister un vide autour de l'archivolte.

FACE REGARDANT NEUILLY.

Tympan de gauche :

Renommée. — Bas-relief. — Pierre. — H. de la figure : 6m. — Par PRADIER (JAMES).

De profil, le pied droit posé sur une sphère, les jambes enveloppées d'une draperie, le haut du corps nu, les ailes repliées, une écharpe sur le bras gauche tendu vers la clef de l'arc, elle tient une couronne de laurier renouée de bandelettes. La main droite, relevée à la hauteur de l'épaule, tient une trompette. La figure adhère à l'archivolte.

Tympan de droite :

Renommée. — Bas-relief. — Pierre. — H. de la figure : 6m. — Par PRADIER (JAMES).

La tête de profil, le corps presque de face, le torse et les bras nus, les ailes au repos, posée sur le pied gauche, les jambes enveloppées, elle tient la couronne renouée de bandelettes dans la main droite, et, dans l'autre main, une palme. La figure n'adhère pas au bandeau de l'arc.

PETITS ARCS.

Les petits arcs mesurent 18m,680 (57 pieds) de hauteur, sur 8m,440 (25 pieds) de largeur. Ils traversent le grand arc au-dessous de son imposte; leur clef porte une table sur laquelle est écrit : INFANTERIE, pour la face regardant le Roule, et CAVALERIE, pour la face regardant Passy. L'archivolte des petits arcs repose sur une corniche qui parcourt les sinuosités des murs des petites voûtes.

TYMPANS DES PETITS ARCS.

FACE REGARDANT LE ROULE.

Tympan de gauche :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre. — H. de la figure : 4m. — Par BRA (THÉOPHILE).

Un grenadier, nu, vu de face, derrière

lequel flotte le drapeau français surmonté de l'aigle impériale, pose le pied gauche sur une sphère placée peu au-dessus de la corniche, tandis que de la main droite il tient un fusil au repos, et de la main gauche une branche de chêne. Un bonnet à poil et un sabre remplissent l'angle droit du tympan.

Tympan de droite :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre. — H. de la figure : 4m. — Par Bra (Théophile).

Un chasseur, nu, de dos, la tête vue de profil, presse son fusil sur sa poitrine et semble prêt à défendre son arme ainsi que la branche de chêne qu'il tient dans la main gauche, allongée dans la direction de la clef. Le pied droit pose sur une sphère. L'angle droit du tympan est rempli par un casque, un sabre et une giberne.

FACE REGARDANT PASSY.

Tympan de gauche :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre. — H. de la figure : 4m. — Par Valois (Achille-Joseph-Étienne).

Un carabinier, nu, de dos, la tête vue de profil, tient son guidon dans la main gauche, et brandit un sabre de la main droite. Des étriers, un mors, un clairon, une carabine, un canon, etc., occupent les angles du tympan.

Tympan de droite :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre. — H. des figures : 4m. — Par Valois (Achille-Joseph-Étienne).

Un lancier, nu, vu de face, étend le bras droit dans la direction de la clef et saisit son sabre, tandis que de la main gauche il tient une carabine sur le canon de laquelle est posé un casque. Des lances armées de flammes, des étriers, des éperons, des épaulettes, une giberne, etc., remplissent les vides du tympan.

ENTABLEMENT.

L'entablement, depuis l'architrave jusqu'à la corniche, mesure 7m,013 de hauteur. Il est décoré d'une frise qui pourtourne le monument.

FRISE.

La frise comprend un long bas-relief destiné à rappeler le *Départ* et le *Retour des armées françaises*. Le *Départ* occupe la face regardant Paris, et la moitié des faces latérales. Le *Retour* occupe la face regardant Neuilly, et la seconde moitié des faces latérales. La longueur totale de la frise est de 137m,02 sur 2m,12 de hauteur.

Départ des armées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 2m,12. — L. 68m,51. — Par Brun (Sylvestre-Joseph) pour la partie centrale; Laitié (Charles-René) pour la partie de droite faisant retour sur la face du côté du Roule; Jacquot (Georges) pour la partie de gauche faisant retour du côté de Passy.

Au centre, sculpté par Brun, un autel dont la base est ornée de guirlandes de chêne. Sur la face antérieure est gravé :

PATRIE

Au sommet, une double table porte inscrits les mots :

LA LOI
LE ROI

Huit faisceaux de drapeaux forment le fond. Des deux côtés de l'autel, sur des colonnes décorées d'emblèmes militaires, sont des trépieds antiques supportant des feux. A gauche, Bailly presse des drapeaux sur son cœur. Le duc d'Orléans, une main dans celle de Sieyès, fixe l'autel de la Patrie. Sieyès étend le bras droit, et est dans l'attitude de l'homme qui prête un serment. La Fayette, Beurnonville s'apprêtent à distribuer des drapeaux; Championnet, un genou en terre, reçoit un drapeau des mains de Jourdan. Latour d'Auvergne, Joubert, Cambronne, Carnot, Soult, Hoche, Marceau jurent de défendre la patrie. Derrière eux sont assis Roland et sa femme, près desquels se tiennent debout Moitte et Marie-Joseph Chénier. — A gauche de l'autel de la Patrie, en partant du centre de la composition, le duc de Bourbon, Talleyrand, Mirabeau reçoivent le serment de Custine, de Foix, un genou en terre, de Desaix, du duc de Chartres, de Masséna, de Kléber. Houchard, Kellermann, Daboville, Lefebvre, Augereau, Gouvion-Saint-Cyr, un drapeau à la main, ont des attitudes résolues. Joséphine de Beauharnais, ayant près d'elle son fils et sur ses genoux sa fille Hortense, est assise sous un arbre. Louis David, un crayon à la main, est également assis. Derrière lui, Gossec et Rouget de Lisle sont debout.

Sur la face regardant Paris, partie de droite, sculptés par Laitié, se déroulent la cavalerie et les grenadiers en marche. Sur la première moitié de la face latérale regardant le Roule, est l'artillerie. Derrière le cortége, un génie ailé, debout, inscrit sur ses tablettes le nom des braves qui vont défendre la patrie.

Sur la face regardant Paris, partie de gauche, sculptés par Jacquot, les hussards et

les sapeurs du génie sont en marche. Sur la première moitié de la face latérale regardant Passy : l'infanterie et les bagages. Un génie ailé, debout, fait pendant au précédent.

Retour des armées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 2^m,12. — L. 68^m,51. — Par CAILLOUETTE (LOUIS-DENIS) pour la partie centrale; SEURRE aîné (BERNARD-GABRIEL) pour la partie de droite faisant retour sur la face du côté de Passy; RUDE (FRANÇOIS) pour la partie de gauche faisant retour du côté du Roule.

Sculptée par CAILLOUETTE, la France reconnaissante, assise sur un trône, occupe le milieu de la composition. Elle distribue des couronnes. Près d'elle, sur les degrés, sont l'Abondance et la Paix. A gauche et à droite de ce groupe, des soldats de toutes armes, quelques-uns blessés, apportent de glorieux trophées dont ils font hommage à la France.

Sur la face regardant Neuilly, partie de droite, sculpté par SEURRE aîné, se voit un groupe de soldats s'acheminant vers un arc triomphal au sommet duquel est écrit : *A l'armée d'Italie,* et faisant escorte à la statue du *Nil* traînée sur un char attelé de quatre chevaux, dont l'un s'est abattu. Sur la deuxième moitié de la face latérale regardant Passy, des soldats blessés sont montés sur un fourgon traîné par des bœufs. Une jeune Italienne, ayant un enfant sur ses genoux, a pris place auprès d'eux. Une Victoire, les ailes repliées, le haut du corps nu, grave les noms des vainqueurs.

Sur la face regardant Neuilly, partie de gauche, sculpté par RUDE, on voit un groupe d'habitants venir au-devant de quelques soldats de l'armée d'Égypte qui escortent une figure de Sphinx portée sur un char attelé de quatre taureaux. Sur la deuxième moitié de la face latérale regardant le Roule, sont des cuirassiers; une voiture du train porte des blessés, et un génie, en costume égyptien, grave à l'aide de signes hiéroglyphiques, sur un obélisque, les hauts faits de notre armée.

Sur chacune des faces latérales, la frise de l'entablement est percée d'un jour de 1^m,30 de hauteur sur 0^m,75 de largeur destiné à éclairer le monument.

ATTIQUE.

L'attique mesure 7^m,225 de hauteur. Il est orné, sur chacune des faces principales du monument, de douze pilastres, et sur chacune des faces latérales de six pilastres. Chaque pilastre est décoré d'un sabre avec palmette. Entre les pilastres sont des boucliers sur lesquels ont été gravés des noms de Victoires.

Inscriptions des boucliers.

Face regardant Paris :

VALMI . JEMMAPES . FLEURUS
MONTENOTTE . LODI . CASTIGLIONE . ARCOLE . RIVOLI
LES PYRAMIDES . ABOUKIR . ALKMAER

Face regardant Neuilly :

ULM . AUSTERLITZ . IENA . FRIEDLAND
SOMO-SIERRA . ESSLING . WAGRAM . LA MOSKOWA
LUTZEN . BAUTZEN . DRESDE

Face regardant le Roule :

ZURICH . HÉLIOPOLIS . MARENGO . HOHENLINDEN

Face regardant Passy :

HANAU . MONTMIRAIL . MONTEREAU . LIGNY

Une corniche à denticules surmonte l'attique qui est terminé par une galerie formant balustrade au-dessus du monument. Cette galerie, qui sert de garde-corps, est composée de têtes de Méduse que réunit un ornement courant formé de boucliers antiques.

Sur chacune des faces latérales, entre les deux pilastres du milieu, l'attique est percé d'un jour de 2^m,345 de hauteur sur 2^m,236 de largeur destiné à éclairer l'intérieur du monument.

ACROTÈRE.

Un acrotère de forme ovoïde, flanqué de quatre avant-corps rectangulaires, surmonte la plate-forme de l'édifice. Il mesure, dans sa partie principale, en comprenant ses avant-corps, 21^m,52 de longueur, et depuis la corniche de l'attique jusqu'à son sommet 3^m,72 de hauteur. Cet acrotère, dont le dallage est disposé circulairement vers ses extrémités, est appelé à recevoir un couronnement.

C'est ici le lieu, croyons-nous, de dire quelques mots des projets de couronnement si divers et si nombreux présentés sans succès depuis quarante ans.

Alors que BLOUET dirigeait les travaux de l'Arc, il chargea SEURRE aîné d'en préparer le couronnement. Celui-ci représenta la France victorieuse montée sur un char attelé de six chevaux, suspendant sa marche triomphale afin de présenter la Charte constitutionnelle. Peu après, BLOUET lui-même conçut l'idée de représenter la France sur un trophée d'armes

conquises, entourée des attributs de la victoire. Le projet de SEURRE parut préférable; aussi fut-il exécuté en peinture pour les fêtes de juillet 1838. L'effet répondit à ce qu'on attendait. Une commission composée de ROHAULT DE FLEURY, Achille LECLÈRE et BLOUET, qui s'adjoignirent plusieurs artistes statuaires, décida que le couronnement de SEURRE devait être placé d'une manière définitive sur l'Arc de triomphe. Mais le 15 décembre 1840 les cendres de Napoléon rentraient en France. L'occasion parut favorable pour juger de l'effet du couronnement de BLOUET; toutefois, la figure de l'Empereur avait été substituée à celle de la France. Il se fit alors un revirement dans l'opinion. Le dernier projet l'emporta sur celui qui l'avait précédé. « Le ministre, écrit Thierry, chargea une nouvelle commission composée de MM. CORTOT, PETITOT, NANTEUIL, statuaires, CARISTIE, Achille LECLÈRE, ROHAULT DE FLEURY, architectes, de lui faire un rapport sur ce sujet. La commission donna une approbation entière à ce projet dont la composition générale présentait un aspect régulier sur les quatre faces du monument[1]. » Mais le verdict favorable de deux commissions fut impuissant à sauver du néant les groupes de SEURRE et de BLOUET.

A l'époque où ces deux artistes occupaient le public de leurs projets, chacun tenait à présenter son idée. S'il faut en croire Gustave Planche, HUVOT aurait alors émis la pensée de couronner l'Arc avec l'éléphant de la Bastille, tandis qu'un « bourgeois désœuvré proposait d'établir sur le sommet de l'Arc un réservoir immense pour obtenir au rond-point Marigny une gerbe jaillissante[2] ».

Le sculpteur CHARDIGNY s'était mis sur les rangs dès 1836 pour placer, au sommet de l'Arc, un aigle de soixante-dix pieds posé sur une demi-sphère aux deux pôles de laquelle M. Albert Lenoir conseillait de représenter l'Orient et l'Occident. « L'Orient, écrit CHARDIGNY, figuré sous les traits de l'Égypte vaincue par les armées françaises; l'Occident, représenté par les deux colonnes d'Hercule, limites de la terre, reliées par un vaisseau portant un trophée surmonté du caducée commercial, eussent rappelé ainsi le système continental soutenu par les armes[3]. » Plus simple dans sa conception, BARYE rêvait de sculpter « un aigle de bronze de plus de vingt mètres, les ailes déployées, et représenté comme s'abattant, à bout de vol, sur un amas de trophées, de canons, d'écussons de villes et de dépouilles opimes. Le roi et M. Thiers accueillirent avec enthousiasme ce beau projet, écrit M. A. Genevay, mais on craignit de froisser les susceptibilités des nations voisines, et BARYE perdit l'unique occasion, que la fortune lui ait offerte, de faire grand[4]. »

Nous pourrions prolonger cette énumération s'il nous plaisait de dépouiller les journaux d'art publiés sous le gouvernement de Juillet. En 1848, David d'Angers émit l'idée qu'une figure colossale de la Liberté fût posée sur l'Arc de triomphe[5], et son élève, Élias Robert, envoyait au salon de 1875 son projet de couronnement, consistant dans la figure de Napoléon, debout sur le globe terrestre[6]. Mais le champ reste ouvert : l'Arc est un monument inachevé.

INTÉRIEUR.

Au centre du dallage, sous le grand arc, au niveau du sol, est figurée une croix d'honneur dont le disque en fonte, qui représente l'aigle impériale, sert à fermer l'ouverture de l'aqueduc.

ARCS.

Nous avons dit plus haut que trente noms de batailles mémorables avaient trouvé place sur les boucliers de l'attique. On éprouva le désir de ne pas circonscrire dans ces trente journées les fastes militaires de la République et de l'Empire; aussi les emplacements libres sous la grande et la petite voûte reçurent-ils les noms de quatre-vingt-seize combats ou siéges glorieux pour nos armes. Afin de faciliter les recherches sur le monument, nous reproduisons ici tous ces noms dans l'ordre où ils sont placés. Chacun des massifs comprend, sous le grand arc, vingt-quatre noms formant trois groupes superposés. Le coq gaulois, inscrit dans une couronne de chêne, domine la colonne. Sept noms viennent ensuite. Un aigle rompt l'inscription lapidaire, et dix noms lui succèdent. Le coq alterne de nouveau, et sept noms terminent la série au pied de laquelle l'aigle est une seconde fois gravé.

[1] *Arc de triomphe de l'Étoile*, par J. D. THIERRY.
[2] *Portraits d'artistes*, par Gustave PLANCHE, t. II, p. 217.
[3] Biblioth. d'Angers, Mss., n° 1042.
[4] *Catalogue des Œuvres d'Antoine-Louis Barye*, exposées à l'École des Beaux-Arts.
[5] *David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains*, t. II, p. 338.
[6] *Livret du Salon de* 1875, n° 3365.

GRAND ARC.

MASSIF EST

(Celui qui est décoré sur sa face principale par le haut relief *le Départ*, de Rude.)

WERTINGEN.
GUNTZBOURG.
ELCHINGEN.
DIERNSTEIN.
HOLLABRUNN.
SAALFELD.
HALLE.

PRENTZLOW.
LUBECK.
PULTUSK.
EYLAU.
OSTROLENKA.
DANZIG.
HEILSBERG.
LANDSHUT.
ECKMUHL.
RATISBONNE.

RAAB.
MOHILEW.
SMOLENSKO.
VALOUTINA.
POLOTSK.
KRASNOE.
WURSCHEN.

MASSIF SUD

(Celui qui est décoré sur sa face principale par le haut relief *le Triomphe*, de Cortot.)

LOANO.
MILLESIMO.
DEGO.
MONDOVI.
ROVEREDO.
BASSANO.
SAINT-GEORGES.

MANTOUE.
TAGLIAMENTO.
SEDIMAN.
MONTHABOR.
CHEBREISSE.
BASSIGNANO.
SAN GIULIANO.
DIETIKON.
MUTTATHAL.
GÈNES.

LE VAR.
MONTEBELLO.
LE MINCIO.
CALDIERO.
CASTEL-FRANCO.
RAGUSE.
GAETE.

MASSIF OUEST

(Celui qui est décoré sur sa face principale par le haut relief *la Paix*, de M. Etex.)

LE BASTAN.
LE BOULOU.
BURGOS.
ESPINOSA.
TUDELA.
UCLEZ.
LA COROGNE.

SARAGOSSE.
VALLS.
MEDELIN.
MARIA-BELCHITE.
ALMONACID.
OCANA.
ALBA-DE-TORMES.
VIQUE.
LERIDA.
CIUDAD-RODRIGO.

ALMEIDA.
TORTOSE.
GEBORA.
BADAJOZ.
TARRAGONE.
SAGONTE.
VALENCE.

MASSIF NORD

(Celui qui est décoré sur sa face principale par le haut relief *la Résistance*, de M. Etex.)

LILLE.
HONDSCHOOTE.
WATTIGNIES.
ARLON.
COURTRAI.
TOURCOING.
ABDENHOVEN.

WEISSEMBOURG.
LANDAU.
NEUWIED.
RASTADT.
ETLINGEN.
NERESHEIM.
BAMBERG.
AMBERG.
FRIEDBERG.

BIBERACH.
ALTENKIRCHEN.
SCHLIENGHEN.
KEHL.
ENGEN.
MOESKIRCH.
HOCHSTETT.

PETITS ARCS.

MASSIF EST.

Au sommet de la face intérieure du massif Est, sous la petite voûte :

L'Est.—Bas-relief.—Pierre.—H. 2^{m},50. —L. 8^{m}.—Par WALCHER jeune (JOSEPH-ADOLPHE-ALEXANDRE).

Au centre de la composition, assise, de face, la Victoire de l'Est, sous les traits d'une femme ailée, tient dans la main droite une palme; la gauche est posée sur le sommet d'une table de marbre où sont gravés les mots :

ALEXANDRIE.
PYRAMIDES.
ABOUKIR.
HÉLIOPOLIS.

A gauche, un génie, debout, veut entraîner un second génie, assis sur le sol, qui vient de planter en terre son drapeau, symbole d'une prise de possession des provinces conquises. A droite, deux génies, debout, se tiennent par la main. L'un pose une couronne sur la tête de l'autre. Drapeaux turcs à la hampe surmontée du croissant; lances, boucliers, canons, etc. Un crocodile rampe sous la Victoire, de gauche à droite. Au fond, la silhouette des Pyramides.

A la gauche du bas-relief :

JAFFA.
PESCHIERA.
CAIRE.
CAPRÉE.

A la droite du bas-relief :

GRATZ.
C. DE SPRIMONT.
GEISBERG.
CHAMPAUBERT.

Sous ce bas-relief, de même que sous les trois autres qui lui font pendant, est une table d'inscription renfermant les noms des généraux en chef, des maréchaux, lieutenants généraux commandants d'aile ou de corps d'armées, généraux de division et enfin de quelques généraux de brigade ou colonels s'étant distingués depuis les premières campagnes de la République ou ayant péri sur le champ de bataille. La marine a été associée à cet hommage concurremment avec l'armée de terre. Les étrangers qui ont combattu dans les rangs de l'armée française n'ont pas été oubliés.

Nous avons scrupuleusement respecté la disposition de ces tables triomphales. Les noms que nous faisons figurer ici suivis d'un astérisque sont ceux des braves qui ont trouvé la mort sur le champ de bataille. On les a distingués sur les murs de l'Arc en les soulignant. Nous reproduisons à la place qu'elles occupent les croix d'honneur dispersées dans ces inscriptions.

Au-dessous du bas-relief de l'*Est*, la table d'inscription qui suit :

Narbonne.
Clarke.
Tharreau.*
Lemarois.
Treillard.
Dutaillis.
Foucher
Clément, L. R.
Delagrange, A.
Marulaz.
Guyot de Lacour.
Defrance.
Dumoustier.
Alméras.
Albert.
Chemineau.
✠
Boyeldieu.
Berckheim.
Ornano.
Kniaziewicz.
Plauzonne.*
Dery.*
Chouard.
Boyer, J.*
Coiiré.*
Ségur, Ph.
Vallin.
Lalaing d'Audenarde.
Delagrange, Ch.
Montesquiou, F.

Dedon.
Wathier.
✠
Moreau.
Bruix.
Michaud.
Gouvion-Saint-Cyr.
Ney.
Macdonald.
Oudinot.
Davout.
Launes.*
Mortier.*
Bessières.*
Poniatowsky.*
Rosily.
Lauriston.
Villeneuve.
Molitor.
✠
Gérard.
Maison.
Mouton.
Lecourbe.
Sainte-Suzanne.
Ferino.
Grenier.
Schal.
Bourcier.*
Richepanse.
Eblé.

Marescot.
Rapp.
Savary.
Drouet.
Bertrand.
✠
Turreau.
Dessolles.
Bonnet.
Compans.
Montbrun.*
Lariboissière.
Gudin.*
Morand.
Legrand.
Laboissiéro.
Cherin.*
Sorbier.
Kirgener.*
Duroc.*
Mathieu Dumas.
Songis.
✠
Desjardins.*
Nansouty.
Delmas.*
Fririon.
Claparède.
Bisson.
Walther.
Bruyère.*

Boudet.
Rochambeau.*
Delzons.*
Conroux.*
D'Hautpoul.*
Despagne.*
Corbineau.*
Granjean.
✠
Carra-Saint-Cyr.
Deconz.*
Curial.
Beaumont.
Cervoni.*
Latour-Maubourg.
Lasalle.*
Durutte.
Klein.
Heudelet.
Donzelot.
Bellavesne.
Teulié.*
Fressinet.
Demont.
Abbatucci.*
✠
Beaupuy.*
Valhubert.*
Debilly.*
Campana.*
Gautier.*

Caulaincourt.*
Lacuée.*
Higonnet.*
Morland.*
Mazas.*
Viala.*
H. Lamotte.*
Marion.*
Hervo.*
Chamburc.
Latour d'Auvergne.*
✠
Barbanègre.
Duprat.*
Marin.
Gautherin.
Pelet.
Pelleport.
Montmarie.*
Campi.
Durrieu.
Wathiez.
Schramm, J.
Vincent.
Gentil Saint-Alphonse.
Foissac-Latour
Lanabère.*
Lejeune.
✠
Aubry.
Roussel d'Hurbal.

Lepic.	Bourcko.	Daru.	Girard dit Vieux.	Brun.
L'Héritier.	Domon.	Coëhorn.*	Guyot.*	Romeuf.*
Jacquinot.	Girardin.	Roussel.*	Dahlmann.*	❋

Moroaux. Gros. Rosamel.

ARMÉES DU DANUBE, D'HELVÉTIE, DES GRISONS, DES ALPES, DU VAR, D'ITALIE, DE ROME, DE NAPLES.

Au sommet de la face intérieure du massif Sud, sous la petite voûte :

Le Sud. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 8m. — Par GÉRARD (ANTOINE-FRANÇOIS).

Au centre, la Victoire du Sud est assise tenant de la main droite un sceptre surmonté de l'aigle impériale, et de l'autre une tablette sur laquelle sont inscrits les mots :

MARENGO.
RIVOLI.
ARCOLE.
LODI.

A gauche, deux génies forment un trophée avec les armes conquises. A droite, le buste de Napoléon, auquel travaille un génie armé du ciseau et du maillet, tandis qu'un autre génie pose une couronne sur le front de l'empereur. Sur le piédestal simulé portant le buste, est un aigle tenant une couronne au centre de laquelle est inscrit le chiffre de Napoléon.

A la gauche du bas-relief :

ADIGE.
MONTAGNE NOIRE.
POZZOLO.
LA PIAVE.

A la droite du bas-relief :

NAPLES.
PLAISANCE.
MADRID.
MEQUINENZA.

Au-dessous de ce bas-relief, la table d'inscription qui suit :

Kellerman, F.	Anselme.	Bon.*	Pougel.	Macou.
Rivaud de la Raffin.	Brunet.	Lanusse.*	Lasalcette.	Poitevin de Maureill.
Fiorella.	Biron.	Busca.	Soulès.	Bessières, B.
Vignolle.	Dumerbion.	Gardanne.	Campredon.	Cavaignac.
Faultrier.	Montesquiou.	Dubois.*	Chabrau.	Gudin, P.
Caffarelli, A.	Dumas.	Saint-Hilaire.*	Vial.	Delaitre.
Sanson.	Masséna.	Garnier.	Berthezène.	Borrelli.
Pernety.	Berthier.	Dombrowsky.	Exelmans.	Montélégier.
Lasowski.	Augereau.	Dommartin.	Ledru des Essards.	Berge.
Sarrut.	Joubert.*	Verdier.	Darricau.	Merlin, E.
Arrighi.	Kléber.	Ménard.	Cassagne.	Valazé.
Danthouard	Brueys.*	Frère.	Caffarelli.*	Lucotte.
Emeriau.	Desaix.*	Miollis.	Delegorgues.*	Loverdo.
Razout.	Brune.	Dugua.	Rambaud.*	Baurot.
Dériot.	Schawembourg.	Scras.	Cacault.*	Lafond-Blaniac.
Tirlet.	Gantheaume.	Destaing.	Pijon.	Desgenettes.
❋	❋	❋	❋	❋
Ruty.	Serrurier.	Charpentier.	Grigny.*	Bachelu.
Soult, P.	Murat.	Damas.	Champeaux.*	Meunier, C.
Dijeon.	E. Beauharnais.	Gazan.	Charton.*	Briche.
Laplane.	Marmont.	Beker.	Bayrand.*	Thouvenot.
Jeanin.	Menou.	Marchand.	Point.*	Merlin.
Dode.	Perrée.*	Dallemagne.	Boisgerard.*	Dejean, A.
Fabre.	Lapoype.	Chabert.	Duphot.*	Subervie.
Delamotto, A.	Reynier.	Colli.	Banel.*	Bigarré.
Garbe.	Laharpe.*	Zayonscheck.	Stengel.*	Larrey.
Stroltz.	Rampon.	Partouneaux.	Vallongue.*	Lameth, Charles.
Quiot.	Belliard.	Dupas.	Sulkosky.*	Causse.*
Rémond, V.	Andreossi.	Boguet.	Leturc.*	Labure.
Bonnemains.	Chasseloup-Laubat.	Monier.	Mireur.*	Boize.*
Saint-Geniès.	Guyeux.	Ricard.	Desnoyers.*	Marisy.*
Willaumez.	Vaubois.	Mainoni.	Marigny.*	Morangies.
Lamorandière.	Baraguey d'Hilliers.	Paethod.	Blancheville.*	Bron.
❋	❋	❋	❋	❋

Louis Bonaparte. Morio de l'Isle. Chamorin. Denuiée. Saint-Laurent. Sibuet.

ARMÉES DE DALMATIE, D'ÉGYPTE, D'ESPAGNE, DE PORTUGAL, D'ANDALOUSIE, D'ARAGON, DE CATALOGNE, DU MIDI.

Au sommet de la face intérieure du massif Ouest, sous la petite voûte :

L'Ouest. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^m,50. — L. 8^m. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH).

La Victoire de l'Ouest, assise au centre et regardant de droite à gauche, a les bras tendus dans la direction de génies militaires qu'elle couvre de branches de laurier. Les deux génies qui sont le plus rapprochés de la Victoire soutiennent une forte guirlande de fleurs et de fruits entrelacés, symbole d'abondance. Celui qui occupe l'extrémité gauche du bas-relief présente à la Victoire un sceptre brisé. Derrière lui, est un bouclier sur lequel est gravé :

JEMMAPES.
FLEURUS.

Le génie placé près de l'angle de droite fait hommage d'un diadème mutilé. Il a près de lui des avirons. Une ancre sur laquelle on lit : « ESPERCIEUX 1830 » lui sert d'appui.

A la gauche du bas-relief :

ROSES.
ASTORGA.
GIRONE.
OLIVENZA.

A la droite du bas-relief :

TOULOUSE.
M. DEL RIOSECO.
OPORTO.
FUENTE D'ONORO.

Au-dessous de ce bas-relief, la table d'inscription qui suit :

Desfourneaux.	Servan.	Lespinasse.	Musnier.	Desailly.
Berruyer.	Dugommier.*	Sauret.	Pecheux.	Troude.
Hedouville.	Scherer.	Merle.	Barrois.	Jouffroy.
Martin.	Moncey.	Solignac.	Aymard.	Baillod.
Lamartillère.	Deflers.	Maucune.	Quesnel.	Saint-Cyr-Nugues
Caulaincourt, L.	Delbhecq.	Gilly.	Brayer.	Beurmann, J. F.
Léry.	Muller.	Barbot.	Ruffin.*	Cressot.
Saint-Sulpice.	Pérignon.	Dubreton.	Ordonneau.	Simmer
Lefèvre-Desnouette.	Dagobert.	Thiébault.	Emmanuel Rey.	Christiani.
Durosnel.	Victor.	Brénier.	Lapisse.*	Flamand.
Ordener.	Soult.	Loison.	Liger Belair.	Meynadier.
Taviel.	Decres.	Maransin.	Taupin.*	Boulart.
Guyot, C.	Suchet.	Foy.	Klopisky.	Wolff.
Lebrun.	Junot.	Sémélé.	Bertholetti.	Gauthier, C.
Chastel.	Decaen	Gobert.*	Lallemand.	René.
Bailly de Montbion.	Linois.	Milhaud.	Philippon.	Schmitz.
❋	❋	❋	❋	❋
Charbonnel.	Clausel.	M. Mathieu.	Mirabel.*	Lenoury.
Lamartinière.	Leclerc.	Harispe.	Beauregard.*	Castex.
Latrille de Lorencez.	Sébastiani.	Laval.	Compère *	Colbert, E.
Corbineau, J.	Reille.	Darmagnac.	Colbert.*	Maurin.
Duvernet, M.	Dorsenne.	Daultanne.	Senarmont.*	Dore.
Drouot.	Duperré.	Habert.	Salm.*	Noailles.*
Flabault.	Barbantane.	Rogniat.	Graindorge.*	Sercey.
Laferrière-Lévêque.	Sabuguet.	Delort.	Ferey.*	Bonnamy.
Guéhéneuc.	Fregeville.	Haxo.	Jardon.*	Lacroix, P.
Reiset.	Dubouquet.	Lamarque.	Werle.*	D'Hénin.
Picquet.	Canclaux.	Valée.	Bechaud.*	Macon.
Chateau.*	Travot.	Severoli.	Thomières.*	Renaudin.
Harlet.	Delaborde.	Abbé.	Lacoste.*	Préval.
Maucomble.	Marbot.	Saligny.	Henry.*	Lhermitte.
Bouchu.	Willot.	Franceschi.	Baste.*	D'Alton.
Valletaux.*	Lagrange.	Dulong.	Pepin.*	Montmarie, L.
❋	❋	❋	❋	❋
Deponthon.	Huber.	Pille.	Miquel.	Bizane.

ARMÉES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, DES PYRÉNÉES-OCCIDENTALES, DE L'OUEST, DE RÉSERVE, DU CAMP DE BOULOGNE, GRANDE ARMÉE.

Au sommet de la face intérieure du massif Nord, sous la petite voûte :

Le Nord. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2^m,50. — L. 8^m. — Par BOSIO (ASTYANAX).

La Victoire du Nord, assise au centre de la composition, de face, vient de graver sur une table qu'elle tient de la main gauche :

AUSTERLITZ.
IENA.
FRIEDLAND.
ULM.

WAGRAM.

EYLAU.

La main droite pend le long du corps et tient le stylet. Au pied de la Victoire, une couronne. Quatre génies disposés à droite et à gauche, au milieu d'armes de toutes sortes, soutiennent une longue guirlande dont les extrémités laissent échapper des fruits abondants.

A la gauche du bas-relief :

DIERSHEIM.

DUSSELDORF.

GRAND-PORT.

MALO JAROSLAWIETZ.

A droite du bas-relief :

YPRES.

LUXEMBOURG.

BRESLAW.

BERG-OP-ZOOM.

Au-dessous de ce bas-relief, la table d'inscription qui suit :

Chartres.	Luckner.	Ambert.	Broussier.	Huard.*
Dumonceau.	Lafayette.	Laubadère.	Gratien.	Pelletier.
Dembarèrre.	Dumouriez.	Tapouier.	Champmorin.	Bouvier des Eclatz.
Verbuell.	Kellermann.	Lamarche.	Quentin.	Burthe.
Bouyer.	Truguet.	Colaud.	David.	Dubois-Theimv.
Seroux.	Beurnonville.	Hatry.	Olivier.	Jamin, A.
Haniequc.	Dampierre.*	Dufour.	Malher.	Darnance.
Putbod.	Custine.	Ligneville.	Leval.	Bellair.
Saint-Germain.	Houchard.	Bonnard.	Sabuc.	Blein.
Dessaix, J.	Latouche.	Dejean.	Montrichard.	Delcambre.
Missiessy.	Pichegru.	Souham.	Boyer.	Vasserot.
Vandermaesen.	Jourdan.	Kilmaine.	Marcognet.	D'Arriule.
Doumerc.	Hoche.	Vandamme.	Laroche.	Jamin, J. B.
Amey.	Bernadotte.	Lemaire.	Guilleminot.	Cureli
Bordesoulle.	Championnet.	Harville.	Fauconnet.	Hamelinaye.
Lefol.	Lefebvre.	Sparre.	Dorsner.	Poret de Morvan.
❊	❊	❊	❊	❊
Vichery.	Grouchy.	Poncet.	Duhesme.*	Neigre.
Margaron.	Villaret-Joyeuse.	Delaage.	Girard.*	Bottembourg.
Gérard, F.	Dillon.	Barbou.	Letort.*	Desvaux.*
Piré.	Charbonnier.	Bonneau.*	Friant.	Michel.
Baltus.	Miranda.	Desenfants.	Montchoisy.	Fouler.
Prost.	Valence.	Lorlot.	Mermet.	Dalesme.
Dommanget.	Tilly.	Memoine.	Poinsot.	Percy.
Bonnaire.	Ferrand.	Meunier.	Darnaud.	Petiet.
Joubert, J.	Chazot.	Marceau.*	Petit.	Villemanzy.
Damas.*	Landremont.	Debelle.	Teste.	Burcy.*
Montfort.	Lanoue.	Hardy.	Pajol.	Lochet.
Penne.*	Pully.	Lorge.	Cambronne.	Schramm.
Hamelin.	Daboville.	Lahoussaye.	Daumesnil.	Cosmao.
Hulot.	Carnot.	Gillot.	Gouvion.*	Binot.
Bardet.	Duval.	Paillard.	Bastoul.*	Bigan.
Tillatte.	Leveneur.	Watrin.	Beaurepaire.*	Grillot.* [1]
❊	❊	❊	❊	❊
Jérômo Bonaparte.	De Saint-Mars.		Grundler.	Schneider.

ARMÉES DU NORD, DES ARDENNES, DE LA MOSELLE, DU RHIN, DE SAMBRE ET MEUSE, DE RHIN ET MOSELLE, DE HOLLANDE, DE HANOVRE.

TYMPANS DES PETITS ARCS.

FACE REGARDANT LE ROULE.

A la clef de l'arc, est une table sur laquelle est écrit :

ARTILLERIE.

Tympan de gauche :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre.—H. 3m.—Par DE BAY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, dit JOSEPH).

Un soldat, nu, le pied gauche posé sur un boulet, le coude sur l'archivolte, une couronne civique dans une main, dans l'autre un drapeau, a pour but de figurer la grosse artillerie. Armes de toute sorte dans les angles du tympan.

[1] Telle est la nomenclature exacte des noms inscrits sur les parois de l'Arc. On connaît la pièce *A l'Arc de triomphe*, publiée par Victor Hugo dans les *Voix intérieures*, et qui se termine par ces deux vers :

« Je ne regrette rien devant ton mur sublime
Que Phidias absent et mon père oublié. »

Or, M. Gabriel Guillemot, l'un des auteurs de *Paris-Guide*, a écrit en 1867, en parlant de l'Arc de Triomphe : « Depuis l'inauguration, quelques noms omis d'abord ont été ajoutés, celui entre autres du général Joseph-Léopold-Sigisbert comte Hugo, père de notre grand poète, dont on se rappelle les éloquentes réclamations. » (*Paris-Guide*, t. I, p. 656.) Nous avouons avoir inutilement cherché le nom du général Hugo sur les tables d'inscription du monument.

Tympan de droite :

Figure allégorique.— Bas-relief.—Pierre. —H. 3^{m}. — Par De Bay (Jean-Baptiste-Joseph, dit Joseph).

Un jeune soldat, nu, tient dans la main gauche, négligemment posée sur l'archivolte, un plan et un compas. De l'autre main, étendue vers l'angle droit du tympan, il tient la bride de son cheval dont la tête seule est visible. Cette figure, aux formes moins accentuées que la précédente, a pour but de symboliser l'artillerie légère.

FACE REGARDANT PASSY.

A la clef de l'Arc, est une table sur laquelle est écrit :

MARINE.

Tympan de gauche :

Figure allégorique.—Bas-relief.—Pierre. — H. 3^{m}. — Par Seurre (Émile).

Un jeune homme, sans vêtements, et les jambes croisées, effleure de l'orteil une boussole. Il a le coude gauche posé sur l'archivolte. La main droite s'appuie sur des instruments de marine. Derrière lui sont des pavillons et des voiles flottants. Ces divers attributs sont destinés à compléter le symbolisme de la figure d'éphèbe qui rappelle le matelot.

Tympan de droite :

Figure allégorique.— Bas-relief.—Pierre. — H. 3^{m}. — Par Seurre (Émile).

Un homme, nu, un baudrier sur l'épaule, la main gauche posée sur la hanche, la droite tendue dans la direction de la clef, tient une palme. Armes et instruments rappelant le soldat de marine.

Toutes les voûtes sont décorées de caissons avec rosaces à feuilles d'acanthe. Des tores, sculptés de branches de laurier, divisent les caissons. Un entrelacs, à triples rubans, compose les arcs doubleaux qui terminent les voûtes.

Une première salle, divisée en trois parties, à voûte ogive, est ménagée dans la hauteur de l'entablement. Sa longueur est de 39^{m},84; sa largeur, de 8^{m},79, et sa hauteur, de 3^{m},77.

Une deuxième salle, à voûte elliptique et à voûte plein cintre, est établie dans la hauteur de l'attique. Dans cette salle se lit l'inscription dont nous parlons plus haut.

Deux escaliers circulaires, placés dans les pieds-droits de la face regardant Paris, conduisent à la salle de l'entablement; deux escaliers droits partent de cette salle et conduisent à celle de l'attique. On compte deux cent soixante-treize marches depuis le sol jusqu'à la plate-forme sur laquelle se trouve l'acrotère.

Henry JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION.

Paris, le 31 *mars* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

FONTAINES

FONTAINES

I

FONTAINE DES INNOCENTS

Primitivement érigée vis-à-vis la rue Aubry ou Aubert-le-Boucher, cette fontaine est une des plus anciennes de Paris.

Sa fondation remonte au règne de saint Louis; mais elle a été l'objet, depuis cette époque, de plusieurs déplacements et d'importantes transformations.

Le premier déplacement date de 1550.

Pierre Lescot, *abbé de Chagny, fut alors chargé par le prévôt des marchands de construire, à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers, un nouvel édifice qui devait remplacer l'ancienne fontaine.*

Deux des côtés du terrain, fort restreint d'ailleurs, mis à sa disposition, étant occupés par les murs de l'église des Saints-Innocents et par ceux des maisons particulières, Pierre Lescot *éleva un bâtiment en forme de* loggia *ouverte, dont la partie décorative fut confiée à* Jean Goujon.

La façade principale, donnant sur la rue Saint-Denis, se composait de deux arcades; l'autre, en retour sur la rue aux Fers, n'en possédait qu'une.

Une ordonnance de pilastres corinthiens rudentés encadrant chacune des arcades supportait une frise et une attique à fronton triangulaire.

La fontaine reposait sur un soubassement, d'où l'eau s'échappait par de petits mascarons.

Dédiée aux Nymphes, ainsi que l'attestait l'inscription :

FONTIUM NYMPHIS,

elle était plus particulièrement connue sous le nom de

« FONTAINE DES INNOCENTS. »

Lors de la disparition de l'église et du cimetière des Innocents en 1786, *l'édifice, d'un mérite artistique incontestable, fut transféré au milieu du marché des Innocents et, par suite de sa translation, modifié dans son ensemble.*

Six, *ingénieur,* Bernard, Poyet, Legrand *et* Molinos, *architectes, chargés des travaux, lui donnèrent la forme d'un pavillon carré, se composant de quatre arcades ouvertes, d'égale dimension.*

Jean Goujon *avait sculpté cinq naïades; elles furent conservées entre les pilastres des arcades; mais cinq figures ne suffisaient plus, la régularité en exigeait huit; c'est alors que fut confiée à* Antoine Pajou *l'exécution de trois nouvelles naïades, dont l'une est placée sur la face occidentale et les deux autres sur la face méridionale.*

Les sculptures d'ornement complémentaires furent partagées entre Lhuillier, Mezières *et* Danjou. *Quatre lions furent disposés aux quatre angles du monument.*

Au soubassement primitif, on substitua une suite de bassins superposés, destinés à recevoir l'eau qui jaillissait d'une vasque placée au centre du pavillon.

Les trois bas-reliefs qui décoraient ce soubassement, menacés d'une prompte détérioration par l'action de l'eau, furent enlevés et déposés au Musée du Louvre.

En 1856, *la suppression du marché des Innocents et sa conversion en square amenèrent un nouveau déplacement du monument.*

Érigé au centre du jardin public, il reçut diverses modifications, et fut surmonté d'une petite coupole recouverte de feuilles de métal imitant des écailles de poisson.

L'ensemble du monument repose donc aujourd'hui sur un soubassement de disposition pyramidale, établi dans un bassin circulaire au ras du sol; six bassins arrondis sont étagés sur chaque côté, et reçoivent l'eau d'une vasque en bronze placée entre les arcades.

Les travaux nécessités par cette dernière transformation furent exécutés par M. Davioud, *alors architecte du service des promenades et plantations.*

DESCRIPTION.

FACE NORD.

Les panneaux qu'encadrent les pilastres d'angles sont ornés de bas-reliefs.

Panneau de droite :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Goujon (Jean), 1550.

Elle se présente de face, et appuie une rame sur une urne placée à ses pieds; elle tourne la tête vers la gauche.

Panneau de gauche :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Goujon (Jean), 1550.

De profil et vue presque de dos, elle soutient des deux mains une urne d'où l'eau s'échappe.

Dans l'acrotère qui surmonte l'arcade :

Jeunes Tritons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 3m. — Par Goujon (Jean), 1550.

Assis sur des conques marines, ils jouent avec des dauphins.

De chaque côté de ce bas-relief :

Deux écussons fleurdelisés surmontés d'une couronne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,60. — L. 0m,50. — Par Goujon (Jean), 1550.

Dans le tympan de l'arcade, deux figures :

Renommées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 1m. — Par Goujon (Jean), 1550.

Ces deux figures sont séparées par la clef de l'arc et par un petit caisson que décore

Un dauphin enroulé autour d'un caducée. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,50. — L. 0m,22. — Par Goujon (Jean), 1550.

Entre les stylobates des pilastres :

Deux écussons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 0m,40.

Sur ceux-ci, en forme d'urne, sont représentées les armes de la Ville.

FACE EST.

Les panneaux qu'encadrent les pilastres d'angles sont ornés de bas-reliefs.

Panneau de droite :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Goujon (Jean), 1550.

De face, drapée, elle porte sur son épaule une urne qu'elle tient des deux mains.

Panneau de gauche :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Goujon (Jean), 1550.

De trois quarts, presque de face, elle soutient une urne appuyée sur le flanc droit. La figure est drapée.

Dans l'acrotère placé au-dessus de l'arcade :

Jeunes Tritons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 3m. — Par Goujon (Jean), 1550.

Assis sur des conques marines, ils jouent avec des dauphins.

De chaque côté :

Deux écussons fleurdelisés et surmontés d'une couronne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 0m,50. — Par Goujon (Jean), 1550.

Dans le tympan de l'arcade, deux figures :

Renommées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 1m. — Par Goujon (Jean), 1550.

La clef de l'arc qui les sépare est ornée d'un petit caisson que décore

Un dauphin enroulé autour d'un caducée. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,22$. — Par Goujon (Jean), 1550.

Entre les stylobates des pilastres :

Deux écussons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $0^m,40$. — Par Goujon (Jean), 1550.

Au centre de ces écussons, en forme d'urne, sont sculptées les armes de la Ville.

FACE OUEST.

Les panneaux qu'encadrent les pilastres d'angles sont ornés de bas-reliefs.

Panneau de droite :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,10$. — Par Goujon (Jean), 1550.

Drapée, de trois quarts, la tête couronnée de roseaux, elle porte une urne sur l'épaule gauche.

Panneau de gauche :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,10$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

De face et drapée, elle replie son bras droit sur la tête, et tient sa main gauche appuyée sur une rame.

Dans l'acrotère qui surmonte l'arcade :

Jeunes Tritons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. 3^m. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Deux écussons fleurdelisés, surmontés d'une couronne. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $0^m,50$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Dans le tympan de l'arcade, deux figures :

Renommées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 1^m. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Ces deux figures sont séparées par la clef de l'arc et par un petit caisson que décore

Un dauphin enroulé autour d'un caducée. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,22$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Entre les stylobates des pilastres :

Deux Écussons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $1^m,40$.

Sur ceux-ci, en forme d'urne, sont représentées les armes de la Ville.

FACE SUD.

Les panneaux qu'encadrent les pilastres d'angles sont ornés de bas-reliefs.

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,10$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Drapée, de face, la tête de profil, elle appuie avec les deux mains une rame sur une urne placée à ses pieds.

Panneau de gauche :

Naïade. — Bas-relief. — Pierre. — H. $2^m,10$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Également de face et drapée, la tête de profil, elle soutient de la main droite une urne placée sur sa hanche; de la gauche, elle maintient une draperie sur sa poitrine.

Dans l'acrotère placé au-dessus de l'arcade :

Jeunes Tritons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. 3^m. — Par Pajou (Augustin), 1788.

De chaque côté :

Deux écussons fleurdelisés, surmontés d'une couronne. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $0^m,50$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Dans le tympan de l'arcade, deux figures :

Renommées. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 1^m. — Par Pajou (Augustin), 1788.

La clef de l'arc qui sépare les deux figures est ornée d'un petit caisson que décore :

Un dauphin enroulé autour d'un caducée. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,50$. — L. $0^m,22$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

Entre les stylobates des pilastres :

Deux écussons. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $1^m,40$. — Par Pajou (Augustin), 1788.

En forme d'urne, ils portent au centre les armes de la Ville.

Au-dessus de chacune des figures de naïades est placée une table de marbre mesurant : H. $0^m,50$, — L. $0^m,30$, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

FONTIUM NYMPHIS.

II

FONTAINE DE LA HALLE AU BLÉ

HISTOIRE. — *Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Halle au Blé s'élevait autrefois un vaste hôtel dont Catherine de Médicis avait confié l'exécution, en* 1572, *à* JEHAN BULLANT.

Une tour où la Reine faisait ses observations d'astrologie, assistée de Ruggieri, occupait l'angle de l'une des cours de l'hôtel.

En 1601, *cette propriété fut vendue à Catherine, sœur de Henri IV; elle passa ensuite dans les mains de Charles de Bourbon, comte de Soissons, dont elle conserva le nom jusqu'en* 1749, *époque de sa démolition.*

La tour, qui seule avait été conservée, fut acquise alors par M. de Bachaumont, qui en fit la cession à la ville de Paris.

C'est à la base de cette tour que fut appliquée la fontaine dite « de la Halle au Blé ».

DESCRIPTION.

Cette fontaine se compose d'un soubassement polygonal auquel est adapté un robinet d'où l'eau s'écoule.

Une plaque en marbre noir, encadrée de moulures et couronnée d'une corniche aux armes de la ville de Paris, avec guirlandes de fleurs et de fruits, porte une inscription peinte ainsi conçue :

IN BASI TURRIS HUJUS E REGIARUM ÆDIUM RELIQUIIS EXTANTIS QUOD INSIGNE OPUS A JOANNE BULLANT, ARCHITECTO, ANNO POST J. C. 1572 ÆDIFICATUM, ANNO AUTEM 1749, DESTRUCTUM UT IN FRUMENTARIAS NUNDINAS CONVERSUM SIT UTILITATI CIVIUM ET HUJUSCE FORI ORNAMENTO PRÆFECTUS ET ÆDILES FONTEM RESTAURAVERUNT ANNO 1812.

III

FONTAINE MÉDICIS

HISTOIRE. — *Ce monument, tel qu'il est aujourd'hui, est formé, sauf les modifications que comportaient les travaux entrepris, de la réunion de la fontaine élevée sur l'ordre de Marie de Médicis, en* 1620, *d'après les plans de Jacques* DE BROSSE, *dans le jardin du Luxembourg, et de celle qui existait autrefois dans la rue de Vaugirard, au coin de celle du Regard, enlevée lors du percement de la rue de Rennes.*

Réédifiée en 1864, *dans l'allée dite des Platanes, sous la direction de M.* DE GISORS, *alors architecte du Palais, la fontaine Médicis présente deux faces principales.*

DESCRIPTION.

La face située à l'est n'est autre que l'ancienne *Grotte de Vénus.*

Elle se compose de deux avant-corps encadrés par quatre colonnes d'ordre toscan; dans l'entre-colonnement sont pratiquées deux niches voûtées en cul-de-four, dont les clefs sont ornées de têtes de faune.

Chacune de ces niches contient une statue.

Celle de droite :

Un jeune Faune. — Statue. — Pierre. — H. 2m. — Par OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE), 1866.

Dans l'attitude de l'observation, il est à demi assis sur une pierre où s'appuie sa main gauche. Il porte sur son bras droit replié une peau de mouton et tient à la main une flûte de Pan.

Celle de gauche :

Une jeune Chasseresse.—Statue.—Pierre. —H. 2m.— Par OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE), 1866.

Au milieu de roseaux, le bras droit replié, dans l'attitude de la surprise, elle tient un arc de la main droite.

Entre les avant-corps s'ouvre une vaste niche, également voûtée en cul-de-four, qui renferme le motif principal de décoration représentant :

Polyphème.—Statue.—Bronze.—H. 4m. — Par OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE), 1866.

Le cyclope, une peau de bœuf sur l'épaule droite, se glisse sur un rocher couvert de lierre, et se penche en avant pour surprendre, cachés dans une grotte :

Acis et Galatée. — Groupe. — Marbre. — H. 1m,40. — L. 2m,50. — Par OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE), 1866.

Acis, la tête couronnée de lierre, est à demi couché sur un lit d'herbes marines; il appuie son bras gauche sur une pierre que recouvre une peau de chèvre et tient à la main une flûte de Pan.

De la main droite il soutient la tête de Galatée qui repose avec abandon sur sa poitrine. La jeune néréide entoure de son bras gauche le cou de son amant qui la contemple.

Les colonnes supportent un entablement ressautant.

La façade se termine par un attique que couronne un fronton circulaire.

De chaque côté de l'attique, au-dessus des avant-corps, reposent deux statues allégoriques.

L'une représente :

Un Fleuve. — Statue. — Pierre. — H. 1m,85. — L. 2m,60. — Par DURET (FRANCISQUE).

Couché au milieu des roseaux, il appuie ses bras sur une urne d'où l'eau s'échappe. Il a la tête couronnée de roseaux; à ses pieds est une corne d'abondance.

L'autre :

Une Naïade. — Statue. — Pierre. — H. 1m,85. — L. 2m,60. — Par RAMEY (CLAUDE).

Couché au milieu des roseaux, les bras appuyés sur une urne d'où l'eau s'écoule, elle a la tête couronnée de plantes fluviales; à ses pieds est une corne d'abondance.

Dans la table de l'attique est sculpté un écusson aux armes de France et de Toscane. L'écusson, que surmonte la couronne royale, est accompagné de palmes et de guirlandes de fruits.

Les colonnes, les niches, le tympan du fronton, les entre-colonnements sont décorés de congélations.

Au pied du soubassement, qui offre également des caissons ornés de congélations, sont disposés en gradins des bassins demi-circulaires.

L'eau jaillit du pied du rocher, tombe successivement dans les cinq bassins et se déverse dans un grand réservoir rectangulaire.

Ce réservoir est encadré d'une bordure en pierre coupée par vingt-quatre piédestaux ornés de vases remplis de fleurs.

Une petite grille ouvragée, établie entre les piédestaux, règne tout autour de la bordure.

La seconde face se compose de l'ancienne foutaine de la rue de Vaugirard, adossée à la précédente.

Sur un soubassement assez élevé s'appuie un piédestal continu, d'où se détachent quatre petits pilastres sans ornement.

Entre ces pilastres sont placés trois mascarons à tête de dauphin.

Au-dessus s'élève la partie principale de la décoration, qui présente un panneau encadré par deux pilastres et surmonté d'un fronton triangulaire.

Le champ du panneau est occupé par un bas-relief représentant :

Léda.—Bas-relief.—Pierre.—H. 1m,85. — L. 2m,60. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE), 1807.

Léda est assise au milieu des roseaux; à sa gauche est une urne; de l'une de ses mains, repliée au-dessus de sa tête, elle retient des draperies flottantes qui lui couvrent la moitié du corps; elle tient entre ses genoux le cygne consacré par la mythologie.

A droite de la composition, un Amour tire une flèche de son carquois.

Dans le pilastre de droite est sculpté un trident, autour duquel s'enroule un dauphin; dans celui de gauche, un gouvernail autour duquel s'enroule également un dauphin.

Le tympan du fronton est orné d'une couronne de feuilles de laurier, qu'accompagnent des branches de chêne; un ruban relie la couronne aux branches.

Sur l'extrados sont couchées deux femmes représentant :

Deux Naïades. — Statues. — Pierre. — H. $1^m,10$. — L. $1^m,20$. — Par Klagmann (Jean-Baptiste-Jules), 1868.

A demi drapées, elles tiennent une urne dans les mains.

Le fronton est couronné par un dôme en pierre sculptée.

Cette partie de l'édifice est établie entre deux grands pilastres qui, avec deux autres encadrant la façade postérieure, supportent une corniche.

Sur cette corniche, au-dessus des quatre pilastres, reposent quatre vases décoratifs.

Dans l'entre-pilastre sont scellées, au milieu d'encadrements, quatre petites tables de marbre. Les deux premières, à la hauteur du bas-relief principal, sont rectangulaires; les deux autres, placées au-dessous, affectent la forme circulaire.

La corniche soutient un attique au milieu duquel se trouve une grande table de marbre.

La façade est couronnée par un fronton demi-circulaire, dont le tympan est occupé par la couronne impériale avec palmes et feuilles de chêne.

L'eau est projetée par le bec du cygne et les trois mascarons dans un bassin circulaire creusé au pied du monument.

Dans chacune des faces latérales est pratiquée une porte, au-dessus de laquelle s'ouvre un œil-de-bœuf avec console.

IV

FONTAINE DU VERT-BOIS

Histoire. — *La fontaine du Vert-Bois, construite en* 1633, *a été adossée, vers* 1712, *à une tour qui faisait partie du mur d'enceinte de l'abbaye de Saint-Martin des Champs. Elle est située dans la rue Saint-Martin, au coin de la rue du Vert-Bois.*

DESCRIPTION.

Cette fontaine se compose d'une niche rectangulaire peu profonde encadrée de deux pilastres doriques à bossages vermiculés, qui supportent une corniche architravée.

Sur la corniche repose une espèce d'acrotère que couronne un cartouche avec des ailes.

Une conque marine surmonte ce cartouche.

La partie supérieure de la niche est occupée par un cadre au centre duquel est sculpté :

Un Vaisseau. — Bas-relief. — Pierre. — H. $0^m,80$. — L. $1^m,05$. — Auteur inconnu.

Au-dessous, est placée une table d'inscription dont la base est décorée de coquilles.

L'eau s'échappe d'un mascaron en bronze à tête de lion, placé dans le soubassement.

V

FONTAINE DES HAUDRIETTES

Histoire. — *Érigée vers* 1638, *à l'angle de la rue des Archives et de la rue des Vieilles-Haudriettes, la fontaine des Haudriettes fut reconstruite en* 1670 *sur le*

même emplacement, d'après les dessins de Moreau-Despoux, *maître général des bâtiments de la ville de Paris.*

DESCRIPTION.

Cette fontaine présente un massif à peu près carré.

Deux pieds-droits, en forme de pilastres, l'encadrent de chaque côté et supportent un attique percé d'une ouverture sur la façade.

Cet attique est raccordé sur les pieds-droits par deux parties cylindriques.

Le motif du milieu se compose d'un socle en applique, dont le dé est orné de :

Une Nymphe. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,65. — L. 0m,90. — Par Mignot (Philippe), 1765.

Vue de dos et couchée au milieu des roseaux, cette figure s'appuie sur une urne.

Le socle est surmonté d'un cadre rectangulaire, avec chambranle, consoles et fronton rectangulaire.

L'eau s'échappe d'un mascaron en bronze, à tête de lion, placé au centre d'un soubassement sur lequel repose l'édifice.

VI

FONTAINE DE L'ÉCHAUDÉ

Histoire. — *Situé à l'angle de la rue de Poitou et de la rue Vieille-du-Temple, ce monument se compose d'un grand piédestal affectant la forme d'un hexagone, et se divise en plusieurs compartiments.*

Sa construction remonte à l'année 1671. *Cette fontaine est la plus ancienne de toutes celles du quartier du Marais.*

*Son nom lui vient de ce qu'elle fut élevée sur l'angle d'une île de maisons qu'on appelait l'*Échaudé.

Elle tirait son eau de l'aqueduc de Belleville, ainsi que Santeuil avait voulu l'exprimer au figuré dans l'inscription suivante, aujourd'hui disparue :

HIC NYMPHÆ AGRESTES EFFUNDITE CIVIBUS URNAS :
URBANUS PRÆTOR VOS FACIT ESSE DEAS.

DESCRIPTION.

L'une des faces est engagée dans la maison d'angle de la rue de Poitou.

Le monument est couronné par une corniche à gorge qui supporte un motif en forme de calotte, rappelant les minarets de l'Orient.

L'eau jaillit d'une goulotte percée à la base du soubassement du côté qui fait face à la rue Vieille-du-Temple.

VII

FONTAINE DU POT-DE-FER SAINT-MARCEL

Histoire. — *Un édit de* 1671 *prescrivit l'érection de cette fontaine, qui fut construite à l'angle des rues Mouffetard et du Pot-de-fer.*

DESCRIPTION.

Élevée sur un plan angulaire, dont l'angle est un peu arrondi, elle présente deux façades sur chacune desquelles est pratiquée une arcade sans profondeur ; les pieds-droits et les

cintres sont décorés de bossages; un petit attique couronne le monument.

Une table saillante unie, appuyée sur deux consoles, est placée sous la corniche à la partie angulaire.

Au bas de l'arcade donnant sur la rue Mouffetard, se trouve une goulotte d'où l'eau est déversée dans une grille au niveau du trottoir.

Une porte donnant accès dans l'intérieur de l'édicule s'ouvre au milieu de l'autre arcade.

La partie supérieure des deux arcades est percée d'une petite fenêtre grillée.

VIII

FONTAINE BOUCHERAT

Histoire. — *Cet édicule fut élevé en* 1698 *par Jean Beausire, à qui le bureau avait concédé deux pouces d'eau de Belleville, sous la condition qu'il ferait bâtir, à ses frais, un corps de regard et conduite de fontaine, auquel il donnerait le nom du chancelier Boucherat, successeur de Le Tellier.*

Le monument, qui existe encore aujourd'hui tel qu'il a été construit, est situé à l'angle des rues de Turenne et Charlot.

DESCRIPTION.

Deux pieds-droits, ornés de refends, que surmonte un fronton triangulaire, en forment l'encadrement.

Dans le tympan du fronton est sculpté un écusson flanqué de deux cornes d'abondance.

La partie comprise entre les deux pieds-droits est occupée par une arcade fermée, décorée par une archivolte, dont la clef présente une tête humaine sculptée, avec palmettes.

Au-dessus se trouve une table saillante, où était autrefois gravée l'inscription suivante dans laquelle il était fait allusion à la paix de Ryswyk.

FAUSTA PARISIACAM, LODOICO REGE, PER URBEM,
PAX UT FONDET OPES, FONS ITA FUNDIT AQUAS.

Un petit attique, orné de caissons, couronne l'édicule.

Un mascaron en bronze à tête de lion, placé au bas de l'arcade, projette l'eau dans une grille, au ras du sol.

IX

FONTAINE COLBERT

Histoire. — *Construite, en* 1708, *dans la rue Colbert, cette fontaine est des plus simples.*

DESCRIPTION.

L'édifice se compose d'une niche droite que surmonte un fronton triangulaire.

Les armes de la ville de Paris se détachent sur un cartouche qui décore le tympan du fronton. — L'eau s'échappe d'un mascaron en bronze placé au bas de la niche.

X

FONTAINE GARANCIÈRE

Histoire. — *Cette fontaine, située rue Garancière, fut construite en* 1715, *à la suite d'un traité passé entre la veuve du prince de Condé, fils du grand Condé, qui en fit tous les frais, et Gérôme Bignon, prévôt des marchands.*

DESCRIPTION.

Elle présente une niche encadrée dans un chambranle et creusée dans le soubassement d'un hôtel dépendant du Luxembourg; elle est couronnée par une espèce de cartouche que surmonte une corniche.

Une plaque de marbre, placée dans le cartouche, contient l'inscription suivante :

AQUAM
A PRÆFECTO ET ÆDILIBUS ACCEPTAM
HIC
SUIS IMPENSIS CIVIBUS FLUERE VOLUIT
SERENISSIMA PRINCEPS ANNA-PALATINA EX BAVARIIS
RELICTA SERENISSIMI PRINCIPIS
HENRICI JULII BORBONII PRINCIPIS CONDÆI
ANNO DOMINI MDCCXV.

L'eau s'échappe d'un mascaron en bronze à tête humaine, et tombe dans une grille placée au ras du sol.

L'ensemble du monument mesure 1m,90 de largeur sur 3m,80 de hauteur.

XI

FONTAINE CHILDEBERT

Histoire. — *Cet édicule, dont la construction remonte à l'année* 1716, *s'élevait primitivement au coin de la rue Childebert et de la rue des Ciseaux.*

Enlevé en 1867, *lors du percement du boulevard Saint-Germain, il fut transféré en* 1875 *dans le square Monge et adossé contre le mur de soutènement d'un bâtiment dépendant de l'École polytechnique.*

DESCRIPTION.

Cette fontaine se compose d'une niche demi-circulaire en pierres de taille qu'encadrent deux pieds-droits.

Ces pieds-droits sont surmontés d'une archivolte que supportent deux consoles décorées de mascarons.

Sur l'extrados sont sculptés deux dauphins de chaque côté d'un vase rempli de coquillages et de plantes marines.

La voûte de la niche, en cul-de-four, est occupée par une coquille, au-dessous de laquelle se trouve une table saillante unie.

L'eau est projetée dans un bassin, au ras du sol, par un mascaron en bronze, à tête humaine, placé au bas de la niche.

Une seconde fontaine construite sur le même modèle que la précédente, à laquelle elle faisait pendant, a été enlevée lors de la démolition de la rue Childebert, et déposée à l'hôtel Carnavalet.

XII

FONTAINE DE MONTREUIL

HISTOIRE. — *Cette fontaine fut édifiée vers* 1724, *près d'une petite boucherie ou Halle dépendant autrefois de l'abbaye Saint-Antoine. Elle porta primitivement pour cette raison le nom de* « Fontaine de la petite Halle ».

Située sur un terre-plein compris entre la rue du faubourg Saint-Antoine et la rue de Montreuil, la fontaine se compose d'un bâtiment carré.

DESCRIPTION.

Une des faces de l'édifice est masquée par un poste de police; les trois autres sont encadrées par deux pilastres sans chapiteaux. Ces pilastres supportent une corniche sur laquelle repose un fronton triangulaire que surmonte un acrotère.

Sur deux des faces du monument sont creusées deux niches voûtées en cul-de-four, avec archivolte simple et clef de voûte.

A l'intérieur de ces niches se trouve une table destinée à recevoir une inscription.

Deux mascarons à tête humaine lancent l'eau dans des grilles scellées au ras du sol.

La troisième face présente une arcade aveugle.

Au devant est établi un avant-corps moins élevé qui contient le bureau du préposé de la fontaine marchande.

XIII

FONTAINE MAUBUÉE

HISTOIRE. — *Il est fait mention de cette fontaine, comme existant déjà depuis longtemps, dans la relation d'une visite des maisons de la censive de Saint-Martin, faite en* 1320.

Le monument actuel date de 1733. *Il a été édifié sur le même emplacement que l'ancien, c'est-à-dire à l'angle des rues Saint-Martin et Maubuée.*

Il présente, sur chacune de ces rues, un avant-corps affectant la forme d'un piédestal oblong.

Cette fontaine tire son nom de la mauvaise qualité de l'eau qu'elle fournissait.

« Mau buée » *signifiait* mauvaise buée, mauvaise lessive.

Elle était, en effet, primitivement alimentée par les sources de Belleville, dont l'eau était lourde, calcaire et indigeste; elle reçoit aujourd'hui les eaux de la Dhuis.

DESCRIPTION.

La façade qui donne sur la rue Maubuée porte :

Le Vaisseau symbolique des armes de la Ville de Paris. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,80. — L. 1m. — Auteur inconnu.

L'autre façade est décorée à sa base de :

Un Vase rocaille. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,50. — L. 0m,60. — Auteur inconnu.

Des roseaux et des plantes marines s'échappent de ce vase.

Une table destinée à recevoir une inscription, au-dessus de laquelle est sculpté, en relief, un écusson où figuraient avant 1793 les armes de France, occupe la partie supérieure.

Un robinet placé dans le soubassement, au-dessous du vase rocaille, projette l'eau dans une grille, au ras du sol.

La partie sculpturale a été fort endommagée par le temps.

XIV

FONTAINE DE LA RUE DE GRENELLE SAINT-GERMAIN

HISTOIRE. — *L'arrêt du Conseil du* 2 *mars* 1715, *qui ordonna l'érection de cette fontaine, lui assigna pour emplacement le carrefour formé par la rue du Bac et celle de l'Université.*

Un second arrêt du 10 *octobre* 1724 *décida qu'elle serait construite dans la rue Saint-Dominique ou dans une rue voisine.*

Enfin, en 1739, *les échevins de la ville de Paris se rendirent acquéreurs d'une portion de terrain appartenant au couvent des Récollettes, rue de Grenelle, pour y ériger le monument dont la fondation était arrêtée depuis vingt-quatre ans.*

EDME BOUCHARDON *fut invité à en fournir les plans et à en diriger les travaux.*

Turgot, alors prévôt des marchands, en posa la première pierre cette année même.

L'édifice, terminé en 1745, *occupe les nos* 57 *et* 59 *de la rue de Grenelle; il mesure* 29 *mètres de longueur et* 11 *mètres* 60 *de hauteur.*

DESCRIPTION.

Construit en pierre de Conflans-Sainte-Honorine, le monument s'élève sur un plan en forme d'exèdre, dont les deux extrémités se raccordent à l'alignement des maisons.

Il se compose d'un soubassement orné de refends et d'un étage supérieur que surmonte une balustrade d'attique.

Au centre, formant avant-corps, est placée la partie décorative principale.

Au-dessus du soubassement, sur deux socles, une ordonnance à quatre colonnes d'ordre ionique accouplées deux à deux supporte un entablement avec fronton triangulaire.

La frise de l'entablement est décorée de roseaux et de feuilles de laurier. Le tympan du fronton est occupé par une couronne renouée par des rubans.

Dans l'entre-colonnement, sur une table de marbre noir, est gravée en lettres d'or l'inscription suivante, composée par le cardinal de Fleury, alors premier ministre :

DUM LUDOVICUS XV
POPULI AMOR ET PARENS OPTIMUS
PUBLICÆ TRANQUILLITATIS ASSERTOR
GALLICI IMPERII FINIBUS
INNOCUE PROPAGATIS
PACE GERMANOS RUSOSQUE
INTER ET OTTOMANOS
FELICITER CONCILIATA,
GLORIOSE SIMUL ET PACIFICE
REGNABAT,
FONTEM HUNC CIVIUM UTILITATI
URBISQUE ORNAMENTO,
CONSECRARUNT
PRÆFECTUS ET ÆDILES
ANNO DOMINI
MDCCXXXIX

Sur le soubassement reposent trois statues formant groupe exécutées de 1739 à 1745 par Edme BOUCHARDON, savoir :

Au centre, sur un piédestal :

La Ville de Paris. — Statue. — Marbre. — H. 1m,50. — Par EDME BOUCHARDON.

Elle est représentée sous les traits d'une jeune femme assise sur une proue de vaisseau.

A droite :

La Seine. — Statue. — Marbre. — H. 1m. — L. 2m,20. — Par EDME BOUCHARDON.

A gauche :

La Marne. — Statue. — Marbre. — H. 1m. — L. 2m,40. — Par Edme Bouchardon.

Ces deux dernières figures, couchées au milieu des roseaux, sont appuyées sur une urne.

Au-dessous de la figure centrale, à la partie supérieure du soubassement, entre deux consoles reliées par une guirlande de fruits, est scellée une petite table en marbre.

Une porte cintrée, donnant accès dans des maisons particulières, est pratiquée dans la partie inférieure de chacune des ailes, dont la partie supérieure est divisée en trois portions par des pilastres.

Entre ces pilastres sont creusées des niches; les niches extrêmes sont cintrées, les niches du milieu, correspondant aux portes, sont carrées.

Celles-ci sont occupées par :

Un écusson aux armes de la ville de Paris. — H. 2m,40. — L. 1m,20.

Des rubans et des guirlandes de fleurs ornent ces écussons.

Les quatre autres niches renferment :

Quatre Génies symbolisant les quatre saisons. — Statues. — Marbre. — H. 2m,10.

Au-dessous des niches cintrées sont sculptés :

Le Printemps. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,10. — L. 1m,90. — Par Edme Bouchardon.

Des enfants se couronnent de fleurs; un autre joue avec des tourterelles; un quatrième monte après un arbre auquel il attache des guirlandes.

L'Été. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,10. — L. 1m,90. — Par Edme Bouchardon.

Des enfants, armés de faucilles, font la moisson; l'un d'eux est endormi.

L'Automne. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,10. — L. 1m,90. — Par Edme Bouchardon.

Un enfant s'efforce d'arrêter une chèvre qui renverse un autre enfant portant une corbeille de fruits.

L'Hiver. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,10. — L. 1m,90. — Par Edme Bouchardon.

Des enfants sont réunis sous une tente autour d'un feu de bois.

L'eau jaillit de quatre mascarons en bronze à tête de dauphin, placés à la base de l'avant-corps.

XV

FONTAINE DE L'ARBRE-SEC

Histoire. — *Il existait autrefois, au carrefour des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec, une croix connue sous le nom de Croix du Tirouer ou Trahoir.*

Cette dénomination lui venait, rapporte Pierre Bonfons, de la proximité d'un pilori où l'on attachait les malfaiteurs et où l'on tirait les bêtes.

C'est près de cette croix que François Ier fit élever en 1529 *une fontaine qui reçut le nom de* « Fontaine de la Croix du Tirouer ».

Située au milieu de la voie publique, celle-ci devint bientôt un obstacle à la libre circulation, et on dut la transporter, en 1636, *dans un pavillon élevé trente-deux ans auparavant, sur les ordres de François Miron, prévôt des marchands, pour servir de réservoir aux eaux d'Arcueil.*

En 1775, Soufflot *fut chargé de reconstruire ce pavillon.*

DESCRIPTION.

L'édifice présente aujourd'hui deux façades percées de trois fenêtres, dont l'une donne sur la rue de l'Arbre-Sec, et les deux autres sur la rue Saint-Honoré. Il se compose d'un soubassement formant rez-de-chaussée, au-dessus duquel s'élève un ordre de pilastres divisé en deux étages.

Les pilastres sont ornés de bossages et de

stalactites; au centre de chacun des chapiteaux se détache une coquille.

Un entablement, également orné de stalactites, surmonté d'une balustrade à jour, termine l'édifice.

Le trumeau compris entre les deux baies du premier étage, sur la façade située rue Saint-Honoré, est orné de :

Une Nymphe. — Bas-relief. — Pierre. — H. 2m,10. — Par Boizot (Louis-Simon), 1776.

Elle est entourée de roseaux, et tient sur son épaule une urne dont elle déverse le contenu dans une coquille.

Au même artiste sont dus également tous les autres motifs de sculpture ornementale de la fontaine.

Dans le soubassement faisant face à la rue de l'Arbre-Sec, existe une arcade aveugle, ornée d'un fronton demi-circulaire et supporté par deux consoles.

Au-dessus se trouve une table saillante.

L'eau coule d'un mascaron en bronze à tête humaine, placé au bas de l'arcade, et tombe dans une grille au ras du sol.

La fontaine mesure 14 mètres de haut; elle a 8 mètres de largeur sur la rue Saint-Honoré et 6 sur celle de l'Arbre-Sec.

L'intérieur du bâtiment dans lequel se trouvait autrefois le juge chargé d'entendre les derniers aveux des condamnés, est occupé par le service des eaux de Paris.

XVI

FONTAINE DE LA POISSONNERIE ou DE JARENTE

Histoire. — *Ce monument, édifié vers* 1700 *et reconstruit en* 1783 *sur les dessins de* Caron, *architecte du marché Sainte-Catherine, est situé au fond de l'impasse de la Poissonnerie, dans le prolongement de la rue Necker.*

DESCRIPTION.

Le monument présente un avant-corps encadré de deux pilastres d'ordre dorique à bossages ornés de stalactites.

Ces pilastres supportent un entablement que surmonte un fronton triangulaire.

L'édifice est couronné par une espèce de dôme, qui se termine en pyramide. Dans le tympan du fronton est sculpté un vase renversé entouré de roseaux. L'orifice de ce vase, orné de congélations, se présente de face.

Entre les pilastres s'ouvre une niche triangulaire, peu profonde.

Deux tables saillantes à surface unie en occupent la base.

La table inférieure possède un robinet d'où l'eau s'écoule.

Au-dessus de la table supérieure se trouve un bas-relief représentant un faisceau couronné de chêne, flanqué de deux dauphins entrelacés et de cornes d'abondance.

En retrait du monument et de chaque côté est pratiquée une porte dont le linteau est décoré d'une rosace formée de coquilles et de plantes aquatiques.

XVII

FONTAINE DU MARCHÉ SAINT-GERMAIN

Histoire. — *Érigée en* 1724, *sur la place Saint-Sulpice, d'après les plans et dessins de* Destournelles, *cette fontaine, après avoir été modifiée dans ses détails par* Voinier, *fut transférée en* 1802 *dans le marché Saint-Germain, dont elle occupe aujourd'hui le centre.*

L'année de l'adoption de son plan étant celle de la signature du traité d'Amiens, elle fut d'abord désignée sous le nom de fontaine de la Paix.

DESCRIPTION.

Deux bassins carrés, superposés, d'inégale grandeur, établis sur une plate-forme hexagonale, à laquelle on accède par quatre perrons de trois marches chacun, en forment la base.

Le bassin supérieur est orné de stalactites.

Au centre de ce bassin s'élève, sur un socle, un dé carré dont chaque face est couronnée par un fronton triangulaire, et décorée d'une frise qu'occupent :

Des Guirlandes et des Lyres. — Bas-relief. Pierre. — H. $0^{m},50$. — L. $1^{m},50$. — Par MARQUOIS, 1810.

Au-dessous de la frise, quatre bas-reliefs représentent des sujets allégoriques en marbre.

FACE NORD.

L'Agriculture. — Bas-relief. — Marbre. — H. $1^{m},55$. — L. 1^{m}. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH), 1810.

Au premier plan, deux personnages : une femme de profil, un épi de blé dans la main droite, personnifie l'*Agriculture;* vis-à-vis d'elle, un laboureur. Celui-ci, également de profil, le pied droit posé sur une pierre, la main gauche sur la hanche, tient dans la droite un aiguillon sur lequel il s'appuie. Au second plan, deux bœufs au repos, attelés à une charrue; à l'extrémité gauche du bas-relief, un chêne.

FACE EST.

La Paix. — Bas-relief. — Marbre. — H. $1^{m},55$. — L. 1^{m}. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH), 1810.

Au centre, de face, le *Génie de la Paix,* les ailes déployées, une branche de palmier dans la main droite, une couronne dans la gauche; de chaque côté de cette figure, deux femmes assises, vues de profil, l'une tenant une corne d'abondance qu'elle appuie sur ses genoux, l'autre tenant une branche de laurier. Au second plan, aux deux extrémités de la composition, des trophées au pied desquels sont déposés des carquois remplis de flèches.

FACE SUD.

Le Commerce. — Bas-relief. — Marbre. — H. $1^{m},55$. — L. 1^{m}. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH), 1810.

Quatre femmes, vues de profil, représentant les *Quatre Parties du monde;* chacune d'elles tient à la main une branche de la plante principale du pays qu'elle personnifie; au centre, *Mercure* a les deux mains appuyées sur les épaules des deux figures les plus rapprochées de lui.

FACE OUEST.

Les Sciences et les Arts. — Bas-relief. — Marbre. — H. $1^{m},55$. — L. 1^{m}. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH), 1810.

Six femmes, dont cinq de profil, la sixième de trois quarts, symbolisent les *Sciences et les Arts,* chacune portant un attribut; au centre, au second plan, un Terme avec une tête de Minerve.

L'eau s'échappe de deux goulottes en marbre placées, l'une au-dessous du bas-relief représentant la Paix, l'autre au-dessous de celui qui représente les Sciences et les Arts; elle tombe dans deux petites cuvettes demi-circulaires, décorées de cinq mascarons à tête de lion; de là, elle est déversée successivement dans les deux bassins pour couler enfin par quatre autres petites goulottes dans quatre cuvettes demi-circulaires, pratiquées dans la plate-forme, au bas du bassin inférieur.

XVIII

FONTAINE DESAIX

HISTOIRE. — *Un groupe de souscripteurs, désireux de rendre hommage à la valeur militaire de Desaix, ouvrit en* 1802 *un concours pour l'érection d'une fontaine à la mémoire de ce général.*

Plus de cent artistes présentèrent des projets qui furent pendant plusieurs jours l'objet d'une exposition publique.

Le premier prix fut décerné à Percier, *et la fontaine fut érigée d'après les plans et dessins de cet architecte, sur la place de Thionville, aujourd'hui place Dauphine.*

DESCRIPTION.

Cette fontaine présente un bassin circulaire; au milieu, s'élève un soubassement également circulaire que décorent quatre mascarons en bronze d'où l'eau jaillit. Celui-ci porte, à sa base, sur une plinthe de marbre les noms de ceux qui ont pris part à la souscription; à sa partie supérieure, sur les deux côtés principaux, les inscriptions suivantes:

Première inscription :

LANDAU, KEHL, WEISSEMBOURG
MALTE
CHEBREIS, EMBABÉ
LES PYRAMIDES
SEDIMAN, SAMAHNOUT, KENÉ
THÈBES
MARENGO
FURENT LES TÉMOINS DE SES TALENTS
ET DE SON COURAGE;
SES ENNEMIS L'APPELAIENT
LE JUSTE;
SES SOLDATS, COMME CEUX DE BAYARD,
SANS PEUR ET SANS REPROCHE.
IL VÉCUT
IL MOURUT
POUR SA PATRIE.

Seconde inscription :

L. CH. ANT. DESAIX,
NÉ A AYAT, DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME,
LE 17 AOUT 1768;
MORT A MARENGO
LE 24 PRAIRIAL AN VII DE LA RÉPUBLIQUE.
CE MONUMENT LUI FUT ÉLEVÉ
PAR DES AMIS
DE SA GLOIRE ET DE SA VERTU,
SOUS LE CONSULAT DE BONAPARTE,
L'AN X DE LA RÉPUBLIQUE.

Au-dessus, se dresse un piédestal cylindrique, un peu en retraite, sur lequel est sculpté un bas-relief qui occupe toute sa circonférence et représente sur la face principale :

Une couronne de laurier.

Au centre, on lit la dédicace :

A DESAIX.

Au-dessous, les paroles suivantes que prononça le général quelques minutes avant sa mort :

« *Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la postérité.* »

Des deux côtés de la couronne :

Deux Renommées.

Elles inscrivent dans un cartouche les noms des principales victoires que remporta Desaix (Thèbes et les Pyramides; Kehl et Marengo).

Faisant face aux Renommées, couchées, l'une au pied d'un laurier, l'autre au pied d'un palmier, deux figures symboliques :

Le Nil et l'Éridan.

Entre ces deux figures, sur la face postérieure :

Un trophée d'armes.

Sur le piédestal :

Le Génie militaire couronnant le buste de Desaix. — Groupe. — Pierre. — H. 2m,80. — Par Fortin (Félix-Auguste), 1802.

Sur un socle quadrangulaire est sculpté en forme de Terme le buste du général. Une jeune guerrière, la tête couverte d'un casque, pose de la main gauche une couronne de laurier sur la tête du héros, et de la main droite suspend à son cou un glaive antique.

Les sculptures d'ornement sont également dues à Fortin.

A la suite des travaux entrepris, en 1875, pour la régularisation de la place Dauphine, ce monument fut enlevé et déposé provisoirement dans les magasins de la Ville, en attendant la désignation du nouvel emplacement qu'il devra occuper.

Une plaque commémorative en cuivre retrouvée dans ses fondations porte les inscriptions suivantes.

Sur l'une de ses faces :

HOMMAGE LIBRE ET VOLONTAIRE DE D. C. FRANÇAIS EN MÉMOIRE DES SERVICES RENDUS PAR DESAIX A SA PATRIE ET DES EXEMPLES DE VERTUS QU'IL A DONNÉS.

CH. PERCIER, *architecte.*
AUG. FORTIN, *sculpteur.*

LA PREMIÈRE PIERRE A

ÉTÉ POSÉE LE XXV FRUCT-
IDOR AN IX DE LA RÉP. XII
SEPT. MDCCCI AU NOM DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
SOUSCRIPTEURS
PAR
EMM PASTORET PRÉSID.

DURAND	ESPERCIEU
BÉLANGER	DELESSERT
DUQUESNOY	MORTIER
PEREGAUX	DUFOURNY
LEBRUN	DETOURNELLE
LIANCOURT	MATHIEU

Sur l'autre face :

CENT VINGT-HUIT DESSINS DE MONUMENT EN L'HONNEUR DE DESAIX FURENT EXPOSÉS PUBLIQUEMENT PAR DES ARCHITECTES ET DES SCULPTEURS FRANÇAIS : APRÈS CELUI COURONNÉ DE CHARLES PERCIER, QUI FUT CHOISI POUR L'EXÉCUTION, LE SECOND PRIX DE 500 f FUT DONNÉ A BARTHÉLEMY VIGNON; LE TROISIÈME, DE 300, A GRANDJEAN ET FAMIN. FURENT MENTIONNÉS HONORABLEMENT : HURTAUX, GUIGNET ET ROBIT, LABADIE, ESPERCIEUX, HIBOU, BURY ET LE DRU.

PERCIER A CHOISI POUR LA CONSTRUCTION
AUGUSTIN BEUDOT, ET POUR LA SCULPTURE
AUGUSTIN FORTIN.

XIX

FONTAINE POLIVEAU

HISTOIRE. — *Connu d'abord sous le nom de* Fontaine du Marché aux chevaux, *cet édicule prit ensuite le nom de* Fontaine de la rue du Jardin-du-Roi; *on le désigne aujourd'hui sous le nom de* Fontaine Poliveau.

Son érection a été prescrite par le décret du 2 *mai* 1806.

DESCRIPTION.

Situé sur un trottoir circulaire établi à la jonction des rues Geoffroy-Saint-Hilaire, Poliveau, des Fossés-Saint-Marcel et du Fer-à-Moulin, il affecte la forme d'une borne monumentale en pierre de taille. Il est encadré d'une moulure et repose sur un socle également mouluré. La partie supérieure de la façade principale est ornée d'un aigle sculpté en relief dans une couronne de laurier.

L'eau était autrefois lancée dans un bassin carré, construit en avant de la fontaine, par un mascaron en bronze, à tête humaine, placé au bas de la borne, un peu au-dessus du soubassement.

Le bassin a disparu.

L'eau coule aujourd'hui d'un petit mascaron à tête de lion appliqué plus bas, dans la plinthe du socle.

XX

FONTAINE DU CHATELET OU DE LA VICTOIRE

HISTOIRE. — *Un décret du* 2 *mai* 1806 *avait prescrit l'érection d'une fontaine, pour remplacer le regard ou château d'eau qui existait depuis* 1708 *contre le mur du grand Châtelet.*

Mais une décision du ministre de l'Intérieur en date du 24 *juillet de la même année vint modifier ce décret, et c'est au centre de la place ouverte par la démolition de la forteresse que la fontaine fut construite.*

Commencée en 1806 *sous la direction de* Bralle, *elle fut terminée en* 1808.

Le monument, à l'origine, se composait d'un fût placé sur un soubassement au milieu d'un bassin circulaire.

Lors de la transformation de la place du Châtelet de 1855 *à* 1858, *ce bassin s'étant trouvé, par suite du remaniement des terres, à un mètre au-dessous du sol, la fontaine dut être transportée à* 12^{m},40 *de son ancien axe et exhaussée de* 3^{m},50 *à l'aide d'un second soubassement, au centre de trois séries de bassins superposés.*

DESCRIPTION.

Le fût, sur lequel sont sculptées des feuilles de palmier, est coupé à intervalles égaux par des espèces de bagues, au milieu desquelles sont inscrits, en lettres d'or, les noms des combats livrés en Egypte et en Italie.

Au sommet de la colonne, sur un globe terrestre supporté par des nuages et des têtes d'anges, est placée

La Victoire. — Statue. — Bronze doré. — H. 2^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon), 1807.

Les deux bras étendus en avant, la Victoire tient dans ses mains des couronnes de laurier.

Aux quatre angles du soubassement, à la base de la colonne quatre figures allégoriques se tenant par la main entourent le fût :

La Prudence. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon).

Elle appuie la main droite sur la massue que tient la Force. Autour de cette massue s'enroule un serpent. A ses pieds, à droite, est un miroir ; à gauche, un coq.

La Tempérance. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon).

Elle tient de la main gauche la main de justice; à ses pieds est une lampe.

La Justice. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon).

Elle appuie sa main droite sur la garde d'une épée; à ses pieds se trouvent, à gauche, les tables de la Loi; à droite, une balance.

La Force. — Statue. — Pierre. — H. 2^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon).

Une massue dans la main gauche, elle porte une peau de lion sur les épaules.

Sur chacune des faces sud et nord de ce soubassement est sculpté :

Un aigle aux ailes déployées dans une couronne de laurier. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^{m},60. — L. 1^{m},40. — Par Boizot (Louis-Simon).

Aux quatre coins de ce même soubassement :

Une Corne d'abondance terminée par des becs de dauphin. — Bronze. — H. 1^{m},70. — Par Boizot (Louis-Simon).

L'eau jaillit des becs de dauphin.

Lors du déplacement de la fontaine, M. Davioud, qui avait été chargé de ce travail, fit exécuter sur chacune des faces du soubassement inférieur :

Un Sphinx. — Statue. — Pierre. — H. 1^{m},84. — L. 2^{m},65. — Par Jacquemart (Alfred).

L'arrière-train de ces quatre sphinx est engagé dans le dé du piédestal. Ils sont accroupis sur des socles coupant les deux bassins supérieurs, et lancent l'eau dans le bassin inférieur.

Le monument, qui n'avait que 18 mètres de haut, atteint aujourd'hui 22 mètres.

XXI

FONTAINES DU MARCHÉ SAINT-MARTIN

Histoire. — *Une première fontaine fut édifiée en* 1806 *au centre du carré Saint-Martin.*

Elle comprend deux bassins superposés en pierre, que domine une vasque en bronze.

DESCRIPTION.

Autour du socle de la vasque sont groupées trois figures d'enfants symbolisant :

L'Abondance. — Statue. — Bronze. — H. 1m,25. — Par Gois (Edme-Étienne-François).

Elle soutient une corne d'abondance à l'aide du bras droit; la main gauche porte un panier rempli de fleurs.

La Chasse. — Statue. — Bronze. — H. 1m,25. — Par Gois (Edme-Étienne-François).

Un chevreuil sur l'épaule droite, elle tient dans la main gauche un cor de chasse dont elle joue.

La Pêche. — Statue. — Bronze. — H. 1m,25. — Par Gois (Edme-Étienne-François).

Elle lance un filet.

L'eau jaillit de la vasque et retombe en cascade dans les deux bassins.

Une seconde fontaine fut adossée intérieurement à la grille de clôture du marché pendant le courant de cette même année 1806.

Elle est formée d'une simple borne en pierre.

L'eau coule dans un petit récipient demi-circulaire d'un mascaron en bronze placé sur une des faces de la borne.

XXII

FONTAINE DU PARVIS NOTRE-DAME

Histoire. — *Le Parvis Notre-Dame possédait, dès* 1639, *une fontaine dont la démolition fut ordonnée en* 1748, *en même temps que celle de l'Église de Saint-Jean le Rond.*

Cette double démolition avait pour but de donner plus d'étendue et une forme moins irrégulière au Parvis.

Un décret du 2 *mai* 1806 *prescrivit la construction de deux autres fontaines qui furent placées de chaque côté de la porte des bureaux de l'assistance publique.*

Ces deux édicules ont disparu avec l'administration de l'ancien Hôtel-Dieu.

DESCRIPTION.

La seule fontaine[1] que possède encore le parvis affecte la forme d'un hémicycle ménagé dans le mur de clôture de l'ancien Hôtel-Dieu; elle est située presque vis-à-vis du portail de droite de l'église de Notre-Dame.

L'eau s'échappe de deux mascarons en bronze à tête de lion placés dans cet hémicycle.

Entre ces deux têtes se détache une table dans laquelle est gravé un trident.

[1] Elle a été démolie en 1878.

XXIII

FONTAINE DE MARS

HISTOIRE. — *C'est en 1806 que fut érigée la fontaine de Mars.*

Construite d'après les dessins de BRALLE (*François-Jean*), *elle est située rue Saint-Dominique, en face l'hôpital militaire du Gros-Caillou, au centre d'une petite place décorée d'arcades.*

DESCRIPTION.

Un socle carré en pierre en forme la base. Sur ce socle repose un stylobate aux angles duquel sont sculptés :

Des animaux marins. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,65. — Auteur inconnu.

Au-dessus, s'élève le monument, qui a la forme d'un piédestal rectangulaire.

Encadré d'une ordonnance de pilastres d'ordre dorique, il est couronné par un entablement dont la frise est ornée alternativement de triglyphes et de conques marines.

Trois côtés seulement présentent des motifs de sculpture ; la face principale :

Mars et Hygie. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,55. — L. 0m,70. — Par BEAUVALLET (PIERRE-NICOLAS), 1806.

Le dieu de la guerre a la tête couverte d'un casque ; il repose sa main droite sur un bouclier, et élève de la main gauche une épée à hauteur de son épaule. La déesse de la santé placée à la droite de Mars appuie la main gauche sur son épaule gauche ; vêtue d'une tunique, la tête couronnée, elle tient de la main droite une coupe où s'abreuve un serpent enroulé autour de son bras ; un coq est placé à la gauche de la composition.

Le nom de fontaine de Mars donné à cet édicule, qu'on désigne encore sous celui de fontaine du Gros-Caillou, lui vient de cette partie de sa décoration.

Sur chacune des faces latérales :

Un Vase avec sujets mythologiques. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 2m,50. — L. 0m,20. — Auteur inconnu.

La quatrième face est percée d'une fenêtre et d'une porte basse, qui donne accès dans l'intérieur du monument.

Trois mascarons en bronze à tête de dauphin placés sur trois côtés du socle projettent l'eau dans trois petits bassins demi-circulaires.

XXIV

FONTAINE DE L'ÉGYPTIENNE

HISTOIRE. — *C'est en vertu du décret du 2 mai 1806 que fut érigée cette fontaine, appelée aussi fontaine de la rue de Sèvres ou des Incurables, parce qu'elle est adossée au mur de l'hospice des Incurables fondé en 1734, rue de Sèvres, par le cardinal de la Rochefoucauld.*

DESCRIPTION.

BRALLE, chargé de fournir les dessins de cette fontaine, lui donna l'aspect d'une porte de temple égyptien dont la baie servit de niche à une statue représentant :

Antinoüs, en divinité égyptienne. — Statue. — Pierre. — H. 2m,30. — Par GECHTER (THÉODORE), 1844.

Celle-ci a été exécutée d'après la copie en pierre faite en 1806 par BEAUVALLET d'une figure en marbre pentélique découverte en

1738, à Tivoli, dans la villa Adriana, et actuellement au Musée du Capitole.

La tête de cette statue est couverte de la coiffure caractéristique des Égyptiens; la ceinture est entourée d'un pagne. Chaque main tient un vase, d'où s'échappe un filet d'eau qui tombe dans un bassin demi-circulaire.

Le trop-plein du bassin se déverse extérieurement par la bouche d'un mascaron en bronze à tête de lion.

Dans la gorge de l'entablement que supportent les pieds-droits qui encadrent l'édifice est sculpté, en bas-relief, un *Aigle aux ailes déployées.*

XXV

FONTAINE DE CHARONNE

Histoire. — *La fontaine de Charonne, autrefois fontaine Trogneux, forme l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de la rue de Charonne.*

Son origine remonte à 1671, *mais l'édifice actuel a été construit de* 1806 *à* 1810.

DESCRIPTION.

Sur un soubassement assez élevé, orné de refends, se dressent deux pilastres d'ordre dorique qui supportent un entablement coupé avec triglyphes.

Le monument est couronné par un fronton triangulaire surmonté d'un acrotère.

Le façade qui donne sur la rue du faubourg Saint-Antoine est celle qui offre le motif principal de décoration.

Entre l'entablement des deux pilastres se détache une table de chaque côté de laquelle est sculpté :

Un dauphin. — Bas-relief. — Pierre. — H. 0m,60. — L. 0m,40. — Auteur inconnu.

Au-dessous, se trouve un grand cadre mouluré dont l'extrémité supérieure est ornée de :

Une tête humaine couronnée de roseaux. — Haut relief. — Pierre. — H. 0m,60. — L. 0m,35. — Auteur inconnu.

Cette tête est accompagnée de feuilles d'eau, et l'extrémité inférieure cintrée en forme d'arc.

Le premier cadre en renferme un second, placé dans sa partie inférieure.

Ce dernier est terminé par une corniche se raccordant aux angles par des feuilles d'acanthe ; il supporte :

Deux dauphins. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 1m. — L. 0m,50. — Auteur inconnu.

Les angles inférieurs de cette façade sont décorés de motifs de feuilles et de coquillages.

L'eau s'échappe de deux mascarons à tête de lion, placés au-dessus de la plinthe du soubassement.

La façade située sur la rue de Charonne est beaucoup plus étroite.

Une ouverture rectangulaire est pratiquée entre l'entablement des deux pilastres de cette façade ; au-dessous, une table saillante est percée d'un œil-de-bœuf.

Une porte, donnant accès dans l'intérieur du monument, est ouverte dans le soubassement.

XXVI

FONTAINE DE CAMBRAI

Histoire. — *Elle portait autrefois le nom de* « Fontaine Saint-Benoît », *du nom de l'église vis-à-vis de laquelle on l'avait établie en* 1624.

Sa position étant devenue gênante pour la circulation, elle fut transportée, vers 1810, *place Cambrai, contre le soubassement des bâtiments du Collège de France.*

DESCRIPTION.

La fontaine de Cambrai présente aujourd'hui une table saillante ; au milieu se détache une borne surmontée d'un bandeau uni.

Un fronton triangulaire, soutenu à ses deux angles par des consoles, termine l'édicule.

L'eau est projetée dans une grille au ras du sol, par un mascaron en bronze à tête humaine.

XXVII

FONTAINE SAINTE-GENEVIÈVE

Histoire. — *Établie rue Descartes, en face de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, devant l'entrée principale de l'École polytechnique, cette fontaine a été construite, vers* 1810, *sur l'emplacement d'un ancien monument dont l'érection remontait à l'année* 1632.

DESCRIPTION.

Elle se compose d'un bahut en forme d'hémicycle. Dans l'intérieur sont appliquées trois petites bornes décorées de mascarons à tête de lion, en bronze, d'où l'eau s'échappe.

Ce bahut couronné par une grille se raccorde, à ses extrémités, à deux bornes de $1^m,80$ de hauteur, occupées dans leur partie supérieure par deux écussons en bronze.

Ces écussons portent, en relief, les armes de la ville de Paris.

XXVIII

FONTAINES DE LA PLACE DES VOSGES

Histoire. — *En* 1811, *M. de Chabrol, alors préfet de la Seine, ordonna l'exécution de quatre fontaines sur la place des Vosges* (*place Royale*).

L'architecte Ménager (*Jean-François-Julien*) *fut chargé d'en fournir les dessins.*

DESCRIPTION.

D'un modèle uniforme, ces fontaines se composent chacune d'un bassin circulaire de 6^m de diamètre; au centre se dresse un piédouche qui supporte une vasque ornée de gaudrons et de têtes de lion par lesquelles l'eau s'écoule.

Un second piédouche, en forme de balustre, soutient une seconde vasque de dimension plus petite que la première.

L'eau jaillit de cette vasque et retombe dans les bassins inférieurs, lesquels sont entourés d'une plate-bande de fleurs et de verdure.

XXIX

FONTAINE DU MARCHÉ SAINT-HONORÉ

Histoire. — *Cette fontaine a été construite en* 1812.

DESCRIPTION.

Deux vasques superposées, d'inégales dimensions, et un bassin composent l'ensemble de cette fontaine.

L'eau tombe en cascade de la vasque supérieure dans la seconde, d'où elle est projetée dans le bassin par trois mascarons. Vasques et bassin sont enclavés dans une niche circulaire pratiquée dans le mur d'un petit bâtiment en rotonde qui s'élève entre les deux pavillons du marché Saint-Honoré.

XXX

FONTAINE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX

Histoire. — *Élevée en* 1815 *sur la place du Château-d'Eau, d'après les plans de* Girard, *ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur du canal de l'Ourcq et des eaux de Paris, la fontaine dont il s'agit a été transportée au Marché aux bestiaux de la Villette, en* 1869, *lors du nivellement et de la formation de la place du Château-d'Eau.*

Elle a été réédifiée dans la cour d'entrée donnant sur la rue de Flandre et dans l'axe du bâtiment principal du marché.

DESCRIPTION.

Au centre d'un premier bassin circulaire, de 26m de diamètre, sont établis trois réservoirs concentriques en pierre de Château-Landon, superposés en gradins.

Les deux bassins supérieurs sont interrompus, à intervalles égaux, par quatre piédestaux, sur chacun desquels sont couchés deux lions antiques, en fonte de fer. Ces figures ont été exécutées dans l'établissement du Creusot.

Le monument est dominé par deux vasques que supportent des piédouches ornés de feuilles d'eau ; la plus grande vasque, également ornée de feuilles d'eau, est terminée par un cornet.

L'eau jaillit de ce cornet, ainsi que de la gueule des huit lions.

XXXI

FONTAINE DES TÊTES DE BOEUF

Histoire. — *Deux fontaines ont été établies, en* 1819, *rue des Hospitalières Saint-Gervais, derrière le marché des Blancs-Manteaux.*

Elles sont appuyées contre l'ancien bâtiment de la boucherie, transformé aujourd'hui en école communale.

DESCRIPTION.

Elles se composent chacune d'une table saillante en forme de stèle, que couronne un fronton triangulaire. Dans le tympan :

Une Tête de bœuf. — Bronze. — H. 0^{m},60. — L. 0^{m},70. — Par Gaulle (Edme), 1819.

L'eau est projetée par cette tête dans un bassin demi-circulaire, en pierre, élevé de quelques centimètres au-dessus du sol.

XXXII

FONTAINE SAINT-GEORGES

Histoire. — *Située place Saint-Georges, dans l'axe de Notre-Dame de Lorette, cette fontaine fut érigée en* 1824, *sur les dessins de l'architecte* Constantin (*Auguste*).

DESCRIPTION.

La fontaine Saint-Georges se compose de deux vasques de diamètres différents supportées chacune par un piédouche en forme de balustre. Un réverbère sphérique la domine.

L'eau jaillit de la vasque supérieure et retombe en cascade dans un grand bassin en pierre.

Ce bassin est orné de caissons sculptés.

XXXIII

FONTAINE DE LA PLACE D'EYLAU

Histoire. — *Elle fut construite en* 1825, *sur l'initiative d'une société industrielle fondée pour l'exploitation des terrains compris entre l'avenue de Neuilly, le boulevard extérieur, la rue du Petit-Parc et le village de Passy.*

L'architecte Heudebert, *à qui fut confiée la direction des travaux, l'édifia au milieu de la place désignée alors sous le nom de rond-point de la Plaine, et devenue, depuis l'annexion, la place d'Eylau.*

DESCRIPTION.

Cette fontaine présente un bassin circulaire en pierre, de 20^{m} de diamètre, établi au niveau du sol.

Au centre d'un second bassin concentrique s'élève un socle octogonal, en fonte, supportant deux vasques superposées de même métal.

L'eau tombe en cascades de la vasque supérieure dans les bassins.

XXXIV

FONTAINE D'ANTIN ou DE GAILLON

Histoire. — *Le monument actuel, construit en* 1828 *au carrefour Gaillon, d'après les dessins de* Visconti (*Louis-Tullius-Joachim*), *remplace celui qu'on avait érigé contre le mur de l'hôtel de Michel de Chamillard; contrôleur général des finances, qui en avait posé lui-même la première pierre, le* 20 *mai* 1707.

DESCRIPTION.

La fontaine d'Antin ou de Gaillon se compose de deux vasques sculptées, de diamètres différents, supportées par des piédestaux à pans coupés ornés de moulures, et placées dans une niche qu'encadrent deux colonnes d'ordre composite. La vasque supérieure est couronnée par une figure représentant :

Un jeune Triton monté sur un dauphin. — Statue. — Pierre. — H. 1m,20. — Par Jacquot (Georges), 1828.

Le petit génie marin est armé d'un trident dont il frappe le dauphin.

La voussure de la niche est décorée de roseaux. La clef présente un dauphin ; le tympan est occupé par des animaux marins.

Les colonnes soutiennent un entablement ressautant. L'édifice est terminé par un petit attique, dont les pilastres, que surmontent deux vases décoratifs, sont ornés de dauphins et de cornes d'abondance sculptés.

Sur la frise de l'attique est gravée l'inscription suivante :

PRISTINUM FONTEM AREA JAM AMPLIFICATA
COMMUNI UTILITATI URBISQUE ORNAMENTO IN MAJUS
RESTITUERUNT PRÆFECTUS ET ÆDILES
ANNO MDCCCXXVIII

Le monument est clos par une grille ouvragée à hauteur d'appui.

Les sculptures d'ornement sont dues à Derre et Combette.

XXXV

FONTAINES WALHUBERT

Histoire. — *Construites vers 1828, sur la place où se tenait le marché aux fleurs, ces deux fontaines furent, lors de la transformation du marché, transportées place Walhubert, à l'entrée du Jardin des plantes.*

DESCRIPTION.

Chacune de ces fontaines présente un bassin circulaire de 4m de diamètre ; au centre s'élève un piédouche en bronze, en forme de balustre orné, qui supporte une vasque également en bronze.

La décoration de la vasque, sculptée sur son pourtour extérieur, comporte des feuilles d'acanthe et huit petites sirènes que relient des guirlandes de fleurs.

L'eau jaillissait autrefois en gerbes de la vasque et retombait en nappe dans le bassin.

Ces deux fontaines, dont les dessins ont été fournis par Molinos, ancien architecte de la Ville, ne sont plus aujourd'hui en activité.

XXXVI

FONTAINE DES CARMES

Histoire. — *Cette fontaine fut érigée, vers 1830, d'après les dessins de* Fragonard *(Alexandre-Évariste), dans le marché des Carmes, au milieu de la cour centrale.*

DESCRIPTION.

Un Terme à double face, élevé au centre d'un bassin circulaire, constitue la fontaine des Carmes. Le Terme mesure 4m de haut sur 0m,65 de large ; le bassin, 3m,50 de diamètre.

Les deux têtes qui surmontent l'édicule symbolisent :

Le Commerce et l'Abondance.

Ces figures sont celles de jeunes femmes couronnées de fleurs et de fruits ; elles portent une corbeille remplie également de fleurs et de fruits. Une guirlande est suspendue à leur cou.

Au-dessous est gravé le Vaisseau de la ville ; une branche de laurier est figurée sur les deux autres côtés.

L'eau tombe dans le bassin par quatre goulottes en bronze placées sur les faces du Terme.

XXXVII

FONTAINES DE LA PLACE DE LA CONCORDE

HISTOIRE. — *Deux fontaines monumentales concourent à la décoration de la place de la Concorde.*

Érigées à droite et à gauche de l'obélisque de Louqsor, en 1835, *elles sont situées dans l'axe de la rue Royale et du pont de la Concorde.*

Elles furent construites d'après le même modèle, sur les dessins de HITTORF (*Jacques-Ignace*), *et présentent le même ensemble. Les sujets des statues qui les décorent en constituent la seule différence.*

Celle qui s'élève au nord de la place est dédiée aux Fleuves; la seconde, dédiée aux Mers, occupe l'emplacement même où fut dressé l'échafaud sur lequel monta Louis XVI.

DESCRIPTION.

Les fontaines se composent chacune d'un bassin circulaire en pierre, avec caisson, que divisent douze piédestaux décorés d'amortissements à pommes de pin en bronze.

Au milieu, se dresse un piédouche supportant une vasque en fonte ornée de gaudrons, feuilles d'eau et palmettes.

Ce piédouche est entouré de statues assises sur un socle hexagonal représentant :

Celles de la fontaine nord :

Le Rhône. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par GECHTER (JEAN-FRANÇOIS-THÉODORE), 1839.

Couronné de roseaux, sa main droite s'appuie sur un gouvernail, sa gauche repose sur son genou.

Le Rhin. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par GECHTER (JEAN-FRANÇOIS-THÉODORE), 1839.

Couronné de roseaux, il tient une grappe de raisin de sa main droite, une rame de sa main gauche.

La Moisson. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par HUSSON (JEAN-HONORÉ-ARISTIDE), 1839.

La tête couronnée d'épis, de bluets et de coquelicots, elle tient une gerbe de blé dans son bras gauche replié sur les genoux; elle présente une faucille de sa main droite.

La Vendange. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par HUSSON (JEAN-HONORÉ-ARISTIDE), 1838.

La tête couronnée de pampres, elle tient dans sa main droite un thyrse et une grappe de raisin; dans sa gauche une coupe.

La Récolte des fleurs. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par LANNO (FRANÇOIS-GASPARD-AIMÉ), 1839.

Une couronne de fleurs sur la tête, des fleurs sur les genoux, elle présente une rose de la main gauche.

La Récolte des fruits. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par LANNO (FRANÇOIS-GASPARD-AIMÉ), 1839.

Une couronne de fruits sur la tête, des fruits sur les genoux, elle tient une pomme dans la main gauche.

Celles de la fontaine sud :

L'Océan. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par DEBAY (AUGUSTE-HYACINTHE), 1838.

La main droite appuyée sur un gouvernail, il porte un coquillage dans la main gauche.

La Méditerranée. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par DEBAY (AUGUSTE-HYACINTHE), 1838.

La main droite appuyée sur un gouvernail, elle tient un coquillage dans la main gauche.

La Pêche des perles. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE), 1839.

Elle porte dans sa main gauche une coquille d'huître renfermant des perles, met de sa main droite un collier autour de son cou.

A ses bras sont des bracelets, sa tête est couronnée de roseaux.

La Pêche des coquillages. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par VALOIS (ACHILLE-JOSEPH-ÉTIENNE), 1839.

Elle a des coquillages sur les genoux, en examine un qu'elle tient de la main droite ; sa tête est couronnée de roseaux et de coquilles.

La Pêche des poissons. — Statue. — Bronze. — H. 3m. — Par DESBOEUFS (ANTOINE), 1839.

Les mains appuyées sur un harpon, elle a un dauphin à ses pieds.

La Pêche des coraux.—Statue.—Bronze. — H. 3m. — Par DESBOEUFS (ANTOINE), 1839.

Un diadème de coraux sur la tête, des bracelets aux poignets, elle porte une coquille dans sa main droite et présente un corail de sa main gauche.

Ces statues, drapées jusqu'à la ceinture, ont les pieds appuyés sur des proues de navire.

Entre chacune d'elles est placé un dauphin qui lance l'eau par les narines; proues et dauphins sont en bronze.

Dans le bassin sont placés :

Trois Tritons et trois Néréides.—Statues. — Bronze. — Par MOINE (ANTOINE), ELSHOECHT (JEAN-MARIE-JACQUES, dit KARL) et MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), 1838.

Chacun des artistes ci-dessus a fourni un modèle d'une figure de Triton et un modèle d'une figure de Néréide.

Tritons et Néréides tiennent un poisson qui projette l'eau de bas en haut dans la vasque.

Au centre de celle-ci s'élève un second piédouche, autour duquel se groupent trois génies symbolisant :

Pour la fontaine nord :

La Navigation fluviale. — Statue. — Bronze. — H. 1m,33. — Par FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES).

Le petit génie a la main droite appuyée sur un gouvernail; dans son bras gauche, il porte sa draperie qu'il ramène à hauteur de la ceinture.

L'Agriculture. — Statue. — Bronze. — H. 1m,33. — Par FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES).

Sa main droite repose sur un socle de charrue ; il tient une faucille dans sa main gauche.

L'Industrie. — Statues. — Bronze. — H. 1m,33. — Par FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES), 1836.

Dans une attitude méditative, la tête penchée sur sa main droite qui tient un compas, il a la main gauche appuyée sur une roue à engrenages.

Pour la fontaine sud :

L'Astronomie. — Statue. — Bronze. — H. 1m,33. — Par BRION (ISIDORE-HIPPOLYTE).

Il tient une sphère dans la main gauche, et, le bras droit replié à hauteur de l'épaule, il observe au loin.

Le Commerce. — Statue. — Bronze. — H. 1m,33. — Par BRION (ISIDORE-HIPPOLYTE).

Le bras droit soutient une corne d'abondonce; il appuie sa main gauche sur un caducée.

La Navigation maritime. — Statues. — Bronze. — H. 1m,33. — Par BRION (ISIDORE-HIPPOLYTE).

Il tient un aviron dans sa main droite.

Entre chaque figure, un cygne lance l'eau dans la vasque.

Les deux fontaines sont couronnées par une calotte en fonte, d'où l'eau s'échappe en gerbe et retombe en cascade dans les bassins inférieurs.

Les travaux, commencés en 1836, furent achevés en 1846.

XXXVIII

FONTAINE DU CIRQUE

HISTOIRE. — *Située aux Champs-Élysées, dans le carré du Cirque, cette fontaine a été érigée en* 1837, *sur les dessins de* HITTORF (*Jacques-Ignace*).

DESCRIPTION.

La fontaine du Cirque se compose d'un bassin circulaire en pierre de taille, avec caissons ; au milieu, un piédestal à pans coupés supporte une vasque en fonte ornée de gaudrons, feuilles d'eau et palmettes.

Le trop-plein de ce réservoir est déversé dans le bassin par douze têtes de lion qui complètent sa décoration.

Au-dessus, sur un socle formé de roseaux, reposent :

Quatre Enfants personnifiant les quatre Saisons. — Groupe. — Bronze. — H. 0m,60. — Par Barre (Jean-Auguste), 1840.

Le Printemps. — Couronné de fleurs, il porte deux tourterelles dans ses bras.

L'Été. — Il présente une faucille de la main droite et tient une gerbe de blé dans le bras gauche.

L'Automne. — La tête couronnée de feuilles de vigne, il porte dans ses mains des grappes de raisin.

L'Hiver. — Il est couvert d'un ample manteau dont il enveloppe avec soin sa tête et ses épaules.

Ces figures sont groupées autour du piédouche d'une seconde vasque d'un diamètre plus petit, également en bronze, qui couronne l'édifice.

L'eau, jaillissant du centre de cette vasque, est projetée dans la vasque inférieure par des têtes de lion et de sanglier.

XXXIX

FONTAINE POPINCOURT

Histoire. — *Située rue Ternaux, en face de la rue Jacquart, elle fut construite, vers* 1840, *par les soins du concessionnaire du marché Popincourt.*

Elle est établie contre le soubassement de la travée centrale du marché.

DESCRIPTION.

Cette fontaine présente une cuve demi-circulaire en pierre, dans l'axe de laquelle se dresse une borne.

Un petit mascaron, à tête de lion, placé sur cette borne lance l'eau dans la cuve dont le trop-plein est déversé dans une grille, à ras d'un trottoir circulaire sur lequel s'élève l'édicule.

XL

FONTAINE DU TEMPLE ou DE SAINTE-AVOYE

Histoire. — *Cette fontaine est adossée à une maison particulière formant l'angle de la rue du Temple et de la rue Rambuteau.*

Le monument actuel a été édifié, en 1840, *sur l'emplacement de la fontaine de Sainte-Avoye, construite en* 1687.

DESCRIPTION.

La fontaine du Temple est composée de six assises ornées de refends, et surmontées d'un petit fronton triangulaire.

Dans le tympan sont sculptées en relief les *Armes de la Ville de Paris* qu'accompagnent deux dauphins.

L'eau s'écoule d'un robinet appliqué à la base.

XLI

FONTAINE CHARLEMAGNE

HISTOIRE. — *Adossée au presbytère de l'église Saint-Paul, cette fontaine a été construite en* 1840, *sur la rue Charlemagne, en face de la rue des Jardins-Saint-Paul.*

DESCRIPTION.

Entre deux pilastres cannelés d'ordre dorique, s'ouvre une niche demi-circulaire voûtée en cul-de-four dont la partie supérieure est décorée de bas-reliefs représentant des animaux et des plantes aquatiques.

Dans la frise est sculptée, en relief, la date de l'érection de l'édifice (1840).

Sur les pilastres repose un entablement qui se termine par un fronton triangulaire.

Le tympan de ce fronton est occupé par un cartouche aux armes de la Ville; il est accompagné de sculptures ornementales représentant des fruits.

Dans la niche, au-dessus du soubassement, un groupe de dauphins, formant piédestal, supporte une vasque en fonte.

Au centre de la vasque s'élève :

Une figure d'enfant. — Statue. — Pierre. — H. 1m,80. — Auteur inconnu.

Cet enfant soutient au-dessus de sa tête une coquille d'où l'eau s'écoule dans la vasque.

L'eau sort également des narines des dauphins pour retomber dans le bassin inférieur, de forme polygonale.

XLII

FONTAINE CUVIER

HISTOIRE. — *L'emplacement où est érigée aujourd'hui la fontaine Cuvier était occupé primitivement par une fontaine, dite de Saint-Victor, dont l'origine date probablement de* 1626.

Celle-ci fut remplacée en 1687 *par une seconde fontaine, qui fit place elle-même en* 1840 *au monument construit par* VIGOUREUX AÎNÉ.

DESCRIPTION.

Sur un soubassement assez élevé qui se termine par un bandeau saillant avec frise décorée de têtes d'animaux, en ronde bosse, reposent deux colonnes d'ordre ionique.

Ces deux colonnes supportent un entablement avec frise ornée de bas-reliefs; l'édifice est couronné par un acrotère portant cette inscription :

A GEORGES CUVIER..

Dans l'entre-colonnement s'ouvre une niche voûtée en cul-de-four dont la clef présente :

Un aigle aux ailes déployées, tenant un anneau dans ses serres.

Dans les tympans de l'encadrement de la niche sont sculptés des fleurs, des fruits et des coquillages.

Au centre de la niche se trouve le principal motif de décoration dans lequel est symbolisée :

L'Histoire naturelle.—Groupe.— Pierre. — H. 1m,80. — Par FEUCHÈRES (JEAN-JACQUES), 1846.

Représentée sous les traits d'une jeune femme, assise, elle a les pieds appuyés sur une mappemonde; à gauche derrière elle est un lion; elle tient d'une main des tablettes sur lesquelles on lit cette fin d'un vers de Virgile :

RERUM COGNOSCERE CAUSAS.

A ses pieds sont groupés des animaux amphibies.

Trois bornes en bronze placées à la base du soubassement lancent l'eau par des têtes de dauphin, dans un bassin demi-circulaire.

Les sculptures d'ornement sont dues à POMATEAU (Pierre-Jules).

XLIII

FONTAINE DE L'ÉLYSÉE

Histoire. — *Cette fontaine a été érigée en* 1840, *aux Champs-Élysées, près de l'avenue Marigny, en face des jardins de l'Élysée.*

DESCRIPTION.

Au milieu d'un bassin circulaire, en pierre de taille, s'élève un piédestal en fonte, à pans coupés.

Au-dessus de ce piédestal est une vasque en fonte, décorée de gaudrons, palmettes, feuilles d'eau et têtes de lion.

Du centre de la vasque jaillit un jet d'eau qui retombe en pluie dans le bassin.

XLIV

FONTAINE DU CARRÉ MARIGNY

Histoire. — *Établi aux Champs-Élysées, en* 1840, *entre le pavillon de l'Horloge et le restaurant Ledoyen, cet édicule présente un bassin circulaire en pierre de taille orné de caissons.*

DESCRIPTION.

Au milieu, un socle à pans coupés, avec coquilles marines, supporte des dauphins formant piédouche.

Ce piédouche soutient une vasque en fonte décorée de gaudrons, feuilles d'eau, palmettes et têtes de lion, d'où l'eau tombe dans le bassin.

Au-dessus de la vasque, une touffe de roseaux lance l'eau en gerbe par douze orifices.

Au sommet de la touffe de roseaux :

Diane. — Statue. — Fonte. — H. 3m,25. — Par Desprez (Louis), 1840.

La déesse retient de sa main droite sur son épaule une draperie fixée par une ceinture; elle la ferme de la main gauche à la hauteur de la taille.

XLV

FONTAINE DES AMBASSADEURS

Histoire. — *Comme les trois qui précèdent, cette fontaine a été érigée sur les dessins de* Hittorf (*Jacques-Ignace*). *Située près du café des Ambassadeurs, elle est la répétition de la fontaine du carré Marigny. Sa construction date de* 1840.

DESCRIPTION.

Seule, la statue qui surmonte la touffe de roseaux différencie cette fontaine de la précédente :

Vénus. — Statue. — Fonte. — H. 3m,25. — Par Duret (Francisque-Joseph), 1840.

Drapée jusqu'à la ceinture, elle tord, pour en exprimer l'eau, ses cheveux qui tombent sur ses épaules.

XLVI

FONTAINE MOLIÈRE

HISTOIRE. — *Ce monument, œuvre de* VISCONTI (*Louis-Tullius-Joachim*), *est situé vis-à-vis de la maison où mourut Molière, sur l'emplacement qu'occupait l'ancienne fontaine de l'Échaudé, dont l'érection remontait à l'année* 1671.

La dépense occasionnée par sa construction fut couverte par le produit d'une souscription publique, recueillie par les soins de M. RÉGNIER (*François-Joseph*), *artiste de la Comédie française. Sa construction date de* 1841.

DESCRIPTION.

Adossé à une maison particulière, entre les rues de Richelieu et Fontaine-Molière, cet édifice présente un soubassement, au-dessus et de chaque côté duquel s'élève un ordre corinthien de colonnes accouplées.

Une niche circulaire, creusée dans l'entrecolonnement, renferme :

Molière. — Statue assise. — Bronze. — H. 2ᵐ. — Par SEURRE aîné (BERNARD-GABRIEL), 1841.

Le poëte, dans une attitude méditative, tient un style de la main droite qu'il appuie sur un genou, et un manuscrit de la main gauche.

Cette statue repose sur un piédestal de marbre blanc, formant avant-corps; au centre du dé est gravée l'inscription suivante :

A
MOLIÈRE
NÉ A PARIS
LE XV JANVIER MDCXXII
MORT A PARIS
LE XVII FÉVRIER MDCLXXIII

SOUSCRIPTION NATIONALE.

Les colonnes supportent un entablement ressautant sur lequel vient s'appuyer un fronton circulaire, dont le tympan contient au centre :

Un Génie tenant des couronnes. — Statue. — Marbre. — H. 1ᵐ. — Par PRADIER (JAMES), 1842.

A droite et à gauche sont sculptés des mascarons et des guirlandes de fruits et de fleurs.

Dans une table de marbre, placée au-dessous de la clef de la niche, se lit en chiffres romains la date de l'année où furent terminés les travaux de la fontaine (1844).

De chaque côté du piédestal de la statue de Molière sont accoudées deux figures allégoriques représentant,

Celle de droite :

La Comédie légère. — Statue. — Marbre. — H. 2ᵐ,50. — Par PRADIER (JAMES).

Celle de gauche :

La Comédie sérieuse. — Statue. — Marbre. — H. 2ᵐ,50. — Par PRADIER (JAMES), 1842.

Elles tiennent chacune à la main une légende sur laquelle sont inscrites par ordre chronologique les œuvres du poëte.

Trois têtes de lion sculptées à la base du piédestal lancent l'eau dans un bassin à pans coupés.

Les lignes des faces latérales du monument se raccordent à celles de la façade principale.

XLVII

FONTAINE DE L'ARCHEVÊCHÉ

HISTOIRE. — *L'Administration municipale confia, en* 1843, *à M.* VIGOUREUX *l'exécution d'une fontaine dans le square de l'Archevêché, qu'elle avait fait établir l'année précédente sur un terrain cédé par l'État.*

DESCRIPTION.

La fontaine, conçue dans le style gothique, se compose de deux bassins hexagonaux superposés en gradins.

Un socle triangulaire se dresse au centre du second bassin; il est décoré d'arcatures ogivales sculptées et renferme, à chacun de ses angles, une niche avec dais et culs-de-lampe occupée par une figure représentant :

Un Archange foulant aux pieds l'Hérésie, figurée par un dragon. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,80. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), 1843.

L'eau s'échappe de la gueule des trois dragons et tombe dans le réservoir supérieur.

Sur le socle s'élève un petit monument de style gothique, formé de trois faisceaux de colonnes isolées; entre ces colonnes est placée :

La Vierge à l'Enfant Jésus. — Statue. — Pierre. — H. 3m,30. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), 1843.

La base du piédestal sur lequel repose cette statue est entourée de douze figures représentant :

Les Douze Apôtres. — Bas-reliefs. — Pierre. — H. 0m,40. — Par MERLIEUX (LOUIS-PARFAIT), 1843.

L'édifice est couronné par un pinacle à frontons et clochetons que surmonte une flèche dont les arêtes sont ornées de crochets.

XLVIII

FONTAINE LOUVOIS

HISTOIRE. — *Après l'assassinat du duc de Berry, commis le* 13 *février* 1820 *par Louvel, Louis XVIII fit démolir la salle de l'Opéra, située alors rue de Richelieu, et ordonna l'érection d'une chapelle expiatoire sur l'emplacement qu'elle occupait.*

Les travaux, en cours d'exécution lorsque survint la révolution de Juillet, furent interrompus, et à l'édifice projeté on substitua une place plantée d'arbres.

La fontaine actuelle, œuvre de VISCONTI (*Louis-Tullius-Joachim*), *fut établie sur cette même place, en* 1844.

DESCRIPTION.

Au milieu d'un bassin de forme octogonale, en pierre de Château-Landon, s'élève un socle à pans coupés, orné de quatre figures représentant :

Quatre Tritons. — Statues. — Fonte de fer. — H. 2m,50. — Par KLAGMANN (JEAN-BAPTISTE-JULES), 1844.

Les dieux marins, assis sur des dauphins qui projettent l'eau par les narines, soufflent dans des conques.

Sur ce socle repose une grande vasque circulaire en fonte de fer bronzée.

Douze têtes humaines, couronnées de roseaux, que séparent les *Signes du Zodiaque,* lancent l'eau de cette vasque dans le bassin.

Sur un second socle, également à pans coupés, sont placées quatre figures de femme personnifiant :

La Seine.

Drapée, les seins à demi découverts, le front orné d'une ferronnière, elle porte une corne d'abondance sur le bras droit.

La Loire.

La tête couronnée de roseaux, demi-nue, elle appuie son bras droit sur un aviron.

La Garonne.

Couronnée de feuilles de vigne, la poitrine découverte, elle tient un filet sur le bras gauche.

La Saône.

Une couronne de feuilles de vigne sur la tête, les seins nus, elle tient des deux mains une urne sur la hanche droite.

Statues. — Fonte de fer bronzée. —

H. 2^{m},50. — Par KLAGMANN (JEAN-BAPTISTE-JULES), 1844.

Ces quatre statues entourent une colonne en pierre qui supporte une seconde vasque d'où l'eau s'échappe en filets.

Le monument est couronné par un vase décoratif, orné de quatre têtes de faune.

XLIX

FONTAINE DE SAINT-LOUIS ou DE LA RUE DE TURENNE

HISTOIRE. — *C'est à l'époque où le quartier du Marais était le centre de l'aristocratie, c'est-à-dire vers la fin du dix-huitième siècle, que remonte la construction de cette fontaine, appelée alors* Fontaine Royale.

Cet édifice a disparu, et sur son emplacement fut construite, en 1846, *la fontaine actuelle, située rue de Turenne, entre la rue du Foin et la rue des Minimes.*

DESCRIPTION.

Cette dernière fontaine se compose d'une arcade dont les côtés s'appuient contre deux pilastres d'ordre ionique; elle est terminée par un entablement sculpté aux armes de la ville de Paris.

Au fond de l'arcade s'ouvre une niche circulaire, dont le cul-de-four est décoré de bas-reliefs représentant des cigognes et des plantes aquatiques.

La niche est occupée par un bassin en pierre; au centre, se dresse un socle à consoles soutenant une coquille sur laquelle s'élève :

Un Enfant. — Statue. — Zinc. — H. 1^{m},40. — Par BOITEL (ISIDORE-ROMAIN), 1846.

L'enfant soulève une urne d'où tombe l'eau. Une grille à hauteur d'appui ferme l'arcade.

L

FONTAINE DE LA ROQUETTE

HISTOIRE. — *La fontaine de la Roquette a été construite en* 1846 *dans la rue de la Roquette.*

DESCRIPTION.

En saillie sur un mur de bordure, elle se compose d'une niche voûtée en cul-de-four, de deux pieds-droits qui l'encadrent et d'un pignon triangulaire avec corniche de couronnement qui la termine.

Pieds-droits et pignon sont décorés de rosaces et de feuilles de chêne.

L'archivolte, ornée de rinceaux, est surmontée d'un écusson aux armes de la Ville de Paris que flanquent des dauphins et des guirlandes de fruits. Elle pose sur une corniche d'imposte en saillie sur la face de l'édifice, et se prolongeant dans l'intérieur de la niche. Cette corniche, que décorent des gaudrons, des oves et des têtes de lion, s'appuie sur une console de feuilles d'acanthe.

La niche présente intérieurement des tables saillantes formant caissons.

L'intrados offre des caissons à moulures; le centre est occupé par une coquille avec feuilles d'eau.

Dans les remplissages, de chaque côté de l'archivolte, sont sculptées deux patères accompagnées de coquillages.

La niche est close par une grille; deux bancs sont appliqués contre le soubassement.

Entre ces bancs, se trouve un mascaron en bronze à tête humaine qui projette l'eau dans une grille scellée au niveau du sol.

A la partie supérieure du monument est gravée en chiffres romains la date de sa construction.

LI

FONTAINE DE CHARENTON

Histoire. — *Construite en 1846, cette fontaine est située au n° 87 bis de la rue de Charenton.*

DESCRIPTION.

Sur un soubassement s'élèvent deux pilastres saillants avec caissons, supportant un entablement à consoles surmonté d'un petit attique qui porte, en chiffres romains, l'année de la construction du monument.

Entre les deux pilastres s'ouvre une arcade formant une niche profonde.

L'intrados de cette arcade est décoré de caissons à moulures; dans l'hémicycle voûté en cul-de-four sont sculptés des dragons et des plantes aquatiques.

La clef présente un cartouche aux armes de la Ville de Paris, accompagné de deux cornes d'abondance; l'archivolte est encadrée d'une torsade de fleurs et de fruits qui se prolonge dans l'intérieur de l'arcade en forme de frise; le tympan est occupé par deux médaillons, au centre desquels se détache une tête de lion.

Dans l'intérieur de la niche, de chaque côté, est appliqué un banc de pierre.

Un mascaron à tête de lion en bronze, placé dans le soubassement, projette l'eau dans une grille, scellée au ras du sol.

LII

FONTAINE SAINT-SULPICE

Histoire. — *Cet édifice a été construit en 1847, au centre de la place Saint-Sulpice, d'après les dessins de* Visconti (*Louis-Tullius-Joachim*).

DESCRIPTION.

Trois bassins de forme octogonale disposés en gradins constituent la base de la fontaine.

Le bassin inférieur présente 24 mètres de diamètre pour le cercle inscrit; le bassin intermédiaire est interrompu par quatre piédestaux sur chacun desquels est couché :

Un Lion. — Statue. — Pierre. — H. 1m. — L. 3m. — Par Derre (François), 1847.

Ces lions tiennent entre leurs griffes :

Un écusson aux armes de la ville de Paris. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,20. — L. 0m,90.

Le bassin supérieur est interrompu, comme le précédent, par quatre piédestaux supportant chacun :

Un Vase décoratif. — H. 1m,30. — L. 1m,20. — Par Derre (François), 1847.

Les vases sont ornés de mascarons d'où l'eau jaillit dans le réservoir supérieur et de là retombe en nappes dans les deux autres.

Au centre du dernier bassin, entre quatre pilastres d'ordre corinthien, s'élève un monument rectangulaire qui complète l'ensemble de la fontaine.

Sur les quatre côtés sont pratiquées quatre niches circulaires en cul-de-four, renfermant chacune une statue assise.

Dans la niche faisant face à l'église Saint-Sulpice :

Fénelon. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Lanno (François-Gaspard-Aimé), 1847.

Revêtu des habits épiscopaux, il tient une plume dans la main droite; sa main gauche s'appuie sur un manuscrit placé sur ses genoux.

Dans celle qui s'ouvre sur la rue Bonaparte :

Fléchier. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Desprez (Louis), 1847.

Dans une attitude méditative, il tient de la main gauche un livre posé sur son genou droit; il appuie son bras gauche replié sur le dos de ce livre. Costume épiscopal.

Dans celle qui regarde les bâtiments du séminaire :

Massillon. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Fauginet (Jacques-Auguste), 1847.

Un style dans la main droite, il appuie son bras gauche sur un livre qu'il tient sur ses genoux. Costume épiscopal.

Dans la quatrième :

Bossuet.— Statue.— Pierre.— H. 2m,50. —Par Feuchère (Jean-Jacques), 1847.

Il tient des deux mains un livre qui repose sur son genou droit. Costume épiscopal.

Ces statues posent sur des socles où sont inscrits les noms et qualités des orateurs.

Les pilastres d'angles supportent un entablement ressautant, richement décoré, et surmonté d'un dôme à quatre compartiments que séparent des nervures saillantes.

Au-dessus de chaque niche, sur l'entablement, des cartouches présentent en relief les armes des prélats.

L'édifice est dominé par un fleuron orné d'une croix latine.

LIII

FONTAINES DU FAUBOURG SAINT-MARTIN

Histoire. — *Vingt-huit fontaines en fonte, faites par l'association fraternelle des ouvriers du bronze, en* 1841, *furent érigées en* 1848 *dans la rue du Faubourg Saint-Martin. Les frais qu'entraîna leur établissement furent couverts par le produit d'une souscription ouverte parmi les habitants du quartier, ainsi que le constate une inscription gravée sur le piédestal.*

Élevées le long de la bordure des deux trottoirs de la voie, elles sont construites sur le même modèle.

DESCRIPTION.

Sur une plinthe en granit repose un piédestal à pans coupés de forme oblongue.

Ce piédestal présente, dans le sens de la longueur, les armes de la Ville de Paris.

Il est en outre orné de deux mascarons à tête de dauphin avec rinceaux. Celui qui fait face à la rue projette l'eau dans une grille placée à fleur du sol.

Au-dessus, s'élève un piédouche supportant une fausse vasque ovoïdale.

Contre le piédouche sont adossées deux figures assises que relient entre elles des guirlandes de feuilles d'eau.

Ces figures représentent alternativement :

Un *Triton* et une *Naïade*.—Statues assises. — Fonte. — H. 1m. — L. 0m,70. — Par Martin, 1848.

La décoration de chacun de ces édicules est complétée par :

Un enfant accroupi au milieu d'ustensiles de pêche.— Statue.—Fonte.—H. 1m,80. — Par Martin, 1848.

Il est représenté jouant tantôt avec un oiseau aquatique, tantôt avec un dauphin.

LIV

BASSINS DU PALAIS DE L'INDUSTRIE

Histoire. — *Deux bassins, comptant chacun* 12m *de longueur, ont été creusés devant la façade du palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, l'un à droite, l'autre à gauche de la porte principale de ce monument.*

DESCRIPTION.

Construits en pierre de taille, ils sont rectangulaires et se terminent à leurs extrémités par des parties demi-circulaires.

L'eau jaillit d'une gerbe de roseaux, en fonte de fer, encadrés dans une plate-bande de gazon et de fleurs, et clos par une grille

LV

BASSIN FRANÇOIS Ier

Histoire. — *La place François Ier a été créée en vertu d'une ordonnance royale du 23 juillet 1823. Le bassin a été construit vers 1850.*

DESCRIPTION.

De forme circulaire, ce bassin est érigé au milieu de la place.

Il mesure 7 mètres de diamètre.

Exhaussé au-dessus d'un trottoir, il est encadré par une plate-bande de fleurs qu'entoure une grille à auteur d'appui.

L'eau jaillit en gerbe d'une touffe de roseaux, en fonte de fer, placée au centre.

LVI

FONTAINE DU SQUARE DE LABORDE

Histoire. — *C'est en 1852 que cette fontaine fut érigée dans le square de Laborde, situé derrière la caserne de la Pépinière, près de l'église de Saint-Augustin.*

DESCRIPTION.

Au centre d'un bassin de 0m,65 de hauteur, affectant la forme d'un carré dont les angles se raccordent à des avant-corps rectangulaires, s'élève un piédestal à pans coupés.

Deux de ses faces présentent le Vaisseau de la Ville de Paris; la troisième porte le millésime de l'année dans laquelle la fontaine fut construite.

Quatre bornes en pierre, décorées de têtes de lion d'où l'eau s'échappe, sont adossées à ce piédestal que surmonte une vasque octogonale en fonte, avec culs-de-lampe, fleurons et dauphins.

Un piédouche, en forme de balustre supportant une coquille, également en fonte, d'où l'eau jaillit, couronne cet édicule.

LVII

PUITS ARTÉSIEN DE PASSY

Histoire. — *Ce puits est situé sur un plateau compris entre l'avenue d'Eylau, la rue Spontini, l'avenue du Trocadéro et la rue Mignard.*

Les travaux, dirigés par M. Darcel, *ingénieur en chef des promenades et plantations, en furent commencés en 1855 et terminés en 1862; les sondages nécessités pour son établissement ont été entrepris par M.* Kind, *ingénieur civil.*

DESCRIPTION.

Le puits artésien de Passy présente un bassin octogonal de 13^{m} de diamètre, construit au sommet d'un glacis, que recouvre du lierre et qu'entoure un grillage de 0^{m},70 de hauteur.

L'eau s'échappe d'un massif de rocher placé au centre.

Une plate-bande de gazon a été établie de chaque côté de ce bassin.

LVIII

PUITS ARTÉSIEN DE GRENELLE

Histoire. — *Le monument du puits artésien de Grenelle a été construit en* 1857-1858 *par M.* Delaperche, *ingénieur, sous la direction de M.* Belgrand; *il est situé au centre de la place de Breteuil.*

DESCRIPTION.

Sur un soubassement circulaire en pierre, orné de caissons, se dresse un énorme tore où sont fixés les chaînages de la tour; le soubassement mesure 3 mètres de hauteur, le monument entier 42^{m},75.

Une porte pratiquée dans la partie du soubassement qui se trouve dans l'axe de l'avenue de Breteuil, donne accès dans l'intérieur de l'édifice. Cette porte fermée par une grille ouvragée présente un motif avec fronton se détachant en saillie. Au milieu du soubassement se trouve le puits proprement dit.

Un escalier en fonte, ajouré, conduit à quatre terrasses de forme hexagonale superposées; il s'enroule autour d'une colonne qui se termine par une lanterne.

Les eaux devaient primitivement être élevées par cette colonne.

LIX

FONTAINE SAINT-MICHEL

Histoire. — *Sur l'emplacement de la porte Saint-Michel, démolie en* 1684, *il avait été construit en* 1687 *une fontaine qui, lors du percement du boulevard Saint-Michel, fut rasée à son tour et remplacée par le monument qui existe aujourd'hui.*

La fontaine actuelle, érigée sur les dessins et sous la direction de M. Davioud (*Gabriel-François-Antoine*), *a été commencée en* 1858 *et terminée en* 1860.

DESCRIPTION.

Adossée contre le mur pignon d'une maison formant le pan coupé du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-André-des-Arts, la fontaine Saint-Michel mesure 26^{m} de haut sur 15^{m} de large.

Sur un soubassement, en pierre du Jura, de 6^{m},40 de hauteur, se détachent quatre piédestaux formant deux avant-corps. Ces piédestaux supportent quatre colonnes d'ordre corinthien en marbre rouge du Languedoc, sur lesquelles repose un entablement ressautant; la frise est décorée, au droit des colonnes, de quatre cartouches avec tête de lion, et entre les colonnes des figures d'anges portant des guirlandes.

Sur l'entablement sont disposées quatre statues allégoriques :

La Prudence. — Statue. — Bronze. — H. 2^{m},20. — Par Barre (Jean-Auguste), 1860-1861.

Entièrement drapée, elle tient dans la

main droite un serpent qui s'enroule autour de son bras; elle élève avec la main gauche un miroir à hauteur de sa tête.

La Force. — Statue. — Bronze. — H. 2m,20. — Par GUILLAUME (CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE), 1860-1861.

A demi nue, elle s'appuie de la main droite sur une massue; elle tient une branche de laurier dans la main gauche. Une peau de lion couvre sa tête et ses épaules.

La Justice. — Statue. — Bronze. — H. 2m,20. — Par ROBERT (ÉLIAS), 1860-1861.

Une balance dans la main droite, elle s'appuie sur son glaive, dont elle tient la poignée de la main gauche.

La Tempérance. — Statue. — Bronze. — H. 2m,20. — Par GUMERY (CHARLES-ALPHONSE), 1860-1861.

Elle présente un frein.

Au-dessus de l'entablement, à la hauteur des statues précédentes, est établi un étage d'attique décoré au centre de :

Rinceaux et Enfants. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1m,20. — Par madame CONSTANT (NOÉMIE).

De chaque côté de ce bas-relief est un écusson avec tête d'ange.

Les intervalles des colonnes, décorés de bossages vermiculés, portent à leur partie supérieure des boucliers circulaires en bronze, couverts d'attributs allégoriques, et, au-dessous, un petit cartouche avec tête d'ange.

Entre les deux avant-corps s'ouvre une vaste niche voûtée en cul-de-four, également ornée de bossages vermiculés.

La clef présente les armes de la ville de Paris, entre deux figures d'anges avec la devise :

FLUCTUAT NEC MERGITUR.

Dans les tympans sont sculptées des Chimères.

L'intérieur de la niche est occupé par un rocher en pierre de Soignies sur lequel s'élève :

Saint Michel terrassant le démon. — Groupe. — Bronze. — H. 5m,50. — Par DURET (FRANCISQUE-JOSEPH), 1860-1861.

Le Saint, revêtu d'une cuirasse, les ailes déployées, foule aux pieds le démon; il montre le ciel de la main gauche, et porte dans sa main droite le glaive flamboyant.

L'eau sort du rocher, se déverse en cascade dans quatre vasques superposées en gradins, et retombe dans un bassin demi-circulaire à ras du sol, encadré d'une plate bande de gazon qu'entoure une petite grille ouvragée.

A chaque extrémité de la dernière vasque, sur deux piédestaux rectangulaires sont assis :

Deux dragons ailés. — Statues. — Bronze. — H. 2m,30. — L. 2m. — Par JACQUEMART (HENRI-ALFRED), 1860-1861.

Ces dragons lancent l'eau dans le réservoir inférieur.

Le monument est terminé par un fronton demi-circulaire que supportent deux pilastres à gaînes.

Entre ces pilastres, sur une table en marbre vert de mer, encadrée de moulures, est gravée en lettres d'or une inscription commémorative de l'érection de la fontaine.

Le fronton est couronné par un écusson surmonté d'un casque avec sceptre et main de justice.

De chaque côté, deux figures de pierre se tenant par la main sont reliées entre elles par une guirlande de fleurs et de fruits; ces deux figures représentent :

La Puissance et la Modération. — Statues. — Marbre. — H. de l'ensemble du motif 3m. — L. 5m. — Par DEBAY (AUGUSTE-HYACINTHE), 1860-1861.

Cette partie de l'édifice est raccordée aux bas-côtés par deux volutes ornées de cornes d'abondance.

LX

FONTAINE DE LA RÉUNION

HISTOIRE. — *Construite en* 1858, *avant l'annexion des communes suburbaines, elle occupe le centre du square de la Réunion, situé dans le vingtième arrondissement.*

DESCRIPTION.

Elle se compose d'un bassin circulaire en pierre, avec bordure moulurée ; au milieu, un socle octogonal, en pierre, supporte un piédouche en fonte, qui est surmonté d'une vasque ornée de gaudrons.

Un second piédouche cannelé soutient une seconde vasque, d'un plus petit diamètre, décorée de feuilles d'eau, d'où l'eau s'échappe.

L'édicule est établi sur une plate-bande de verdure.

LXI

FONTAINES DES ARTS ET MÉTIERS

HISTOIRE. — *Le square des Arts et Métiers est orné de deux fontaines érigées sur le même modèle, et construites en* 1860.

DESCRIPTION.

Chacune d'elles présente un bassin allongé dont les extrémités se terminent par deux parties demi-circulaires.

Au centre, un piédouche supporte une petite vasque en pierre du Jura ; ce piédouche est décoré de deux cartouches avec mascarons à tête humaine et guirlandes en bronze.

De chaque côté, sur deux socles en pierre faisant corps avec le pied de la vasque, reposent deux statues allégoriques accroupies.

Sur le socle de la vasque de la fontaine la plus rapprochée du Théâtre-Lyrique :

Mercure et la Musique. — Statues. — Bronze. — H. 1^{m},20. — L. 1^{m},50. — Par M. OTTIN (AUGUSTE-LOUIS-MARIE), 1860.

Le dieu du Commerce tient dans la main gauche une balance ; il appuie sa main droite sur une ancre placée devant lui ; entre ses genoux se trouve une corne d'abondance.

La Musique, représentée sous les traits d'une jeune femme, a la tête couronnée de laurier. Un flambeau dans la main droite, elle pose sa main gauche sur une lyre ; devant elle sont placés un manuscrit et des couronnes de laurier.

Sur le socle de la vasque de la seconde fontaine :

L'Agriculture et le Travail. — Statues. — Bronze. — H. 1^{m},20. — L. 1^{m},50. — Par GUMERY (CHARLES-ALPHONSE), 1860.

L'Agriculture, sous les traits d'une jeune femme, la tête couronnée d'épis et de marguerites, a devant elle une gerbe de blé sur laquelle elle appuie son bras droit ; elle tient une faucille dans la main gauche.

Le Travail est représenté sous les traits d'un homme ; il tient un marteau dans sa main droite ; son bras repose sur une enclume placée entre ses genoux ; une roue à engrenages est appuyée contre l'enclume.

Les mascarons qui décorent le piédouche des deux vasques projettent dans le bassin l'eau qui jaillit également du milieu des vasques, par des jets d'eau verticaux.

La sculpture d'ornement est de M. LIÉNARD. Les dessins des fontaines sont de M. DAVIOUD (G. F. A.), qui en a dirigé les travaux.

LXII

BASSINS RICHARD-LENOIR

HISTOIRE. — *Quinze bassins ont été établis de* 1860 *à* 1861, *d'après les dessins de* M. DAVIOUD (*Gabriel-François-Antoine*), *sur le terre-plein central du boulevard Richard-Lenoir.*

DESCRIPTION.

De forme rectangulaire, ils se raccordent à leurs extrémités à des demi-cercles.

Ils sont encadrés d'une bordure en pierre qu'entoure une pelouse fermée par une grille à hauteur d'appui.

L'eau j'aillit en gerbe d'une touffe de roseaux, en fonte de fer, émergeant du centre.

Chacun de ces réservoirs mesure 10 mètres de longueur sur 4^m,80 de largeur.

Les regards d'aération de ces bassins donnent sur le canal Saint-Martin. Ils sont dissimulés par deux massifs d'arbres verts qui ont été plantés à l'extrémité des pelouses.

LXIII

BASSIN DE LA PLACE MÉDICIS

Histoire. — *Creusé en* 1862, *dans l'axe de la rue Soufflot, devant la grille du jardin du Luxembourg, le bassin de la place Médicis mesure* 14 *mètres de diamètre.*

DESCRIPTION.

L'eau sort en gerbes d'une touffe de roseaux, en fonte de fer, placée au centre.

Une grille l'entoure; entre cette grille et le bassin, l'espace est rempli par une importante plate-bande semée de fleurs et de gazon.

LXIV

FONTAINE PIGALLE

Histoire. — *La fontaine Pigalle, édifiée en* 1862, *est établie sur un refuge situé sur le boulevard de Clichy, dans l'axe des rues Pigalle et Duperré.*

DESCRIPTION.

Elle se compose d'un bassin circulaire de 12 mètres de diamètre, avec bordure en pierre noire de Saint-Ylié.

Huit petites bornes carrées que couronnent des amortissements arrondis divisent la bordure.

Le bassin est dominé par une vasque reposant sur un piédouche cannelé qui s'élève sur un piédestal octogonal.

Au centre de la vasque ornée de gaudrons, un petit vase, en fonte, lance en gerbe l'eau qui retombe en pluie dans le réservoir inférieur.

LXV

BASSIN DU SQUARE DE GRENELLE

Histoire. — *Le bassin établi dans le square de Grenelle a été creusé en* 1862, *sous la direction de M.* Darcel, *ingénieur en chef du service des promenades.*

DESCRIPTION.

De forme circulaire, il mesure $8^m,60$ de diamètre.

La bordure, en pierre de l'Echaillon, est entourée d'une plate-bande semée de gazon, que limite une grille de fer établie à hauteur d'appui. L'eau jaillit en gerbe d'une touffe de roseaux, en fonte de fer, placée au centre du réservoir.

LXVI

BASSINS DE LA PLACE MALESHERBES

HISTOIRE. — *La place Malesherbes comprend quatre plateaux déterminés par l'intersection du boulevard de ce nom et de l'avenue de Villiers.*

Des massifs d'arbustes et des pelouses ornent ces plateaux. Deux d'entre eux présentent, en outre, des bassins de forme oblongue, construits en 1862.

DESCRIPTION.

Ces deux bassins ont été érigés sous la direction de M. DARCEL, ingénieur en chef du service des promenades. Chacun d'eux mesure 12^m de longueur sur 7^m de largeur, et se raccorde à ses extrémités à des demi-cercles.

LXVII

BASSINS DU ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

HISTOIRE. — *En* 1863, *l'Administration fit combler un grand bassin qui occupait le centre du rond-point des Champs-Élysées ; elle ordonna en même temps la construction de six réservoirs triangulaires en pierre de taille.*

DESCRIPTION.

Ces nouveaux bassins mesurent chacun 10^m de diamètre; ils ont été creusés au milieu de six pelouses que séparent les voies qui se croisent au rond-point. L'eau jaillit en gerbe d'une touffe de roseaux, en fonte de fer.

LXVIII

BASSIN DU ROULE

HISTOIRE. — *Situé place Wagram, au milieu d'un trottoir occupant l'axe de l'avenue du même nom, le bassin du Roule a été établi en* 1864, *sous la direction de M.* GRÉGOIRE, *ingénieur des ponts et chaussées.*

DESCRIPTION.

De forme circulaire, il mesure 20 mètres de diamètre. Il est encadré d'une plate-bande entourée elle-même d'une grille ouvragée, s'élevant à hauteur d'appui. L'eau jaillit d'une touffe de roseaux, placée au centre du bassin.

LXIX

FONTAINE DE LA TRINITÉ

Histoire. — *Construite en 1864, sur les dessins de* M. Ballu (*Théodore*), *cette fontaine fait pour ainsi dire partie de l'ensemble décoratif de l'église de la Trinité.*

DESCRIPTION.

Elle est établie contre le mur de soutènement du terre-plein sur lequel est élevé le porche de l'église, dans un square elliptique qu'entoure une balustrade en pierre de l'Echaillon.

Cette balustrade est coupée dans l'axe des trois baies de la façade du monument par trois piédestaux.

Celui du milieu, de forme rectangulaire, offre sur le côté faisant face au square un avant-corps demi-cylindrique ; il est décoré de trois vases en bronze, présentant leur orifice entouré de guirlandes sculptées dans la pierre, et reliées entre elles par des rubans.

Les modèles des vases et les guirlandes sont de M. Murgey, 1867.

Sur ce piédestal :

La Charité. — Groupe. — Marbre — H. 2m,75. — Modèle de Francisque Duret, exécuté, après sa mort, par son élève, M. Lequesne (Eugène-Louis), 1864-1865.

Les deux autres piédestaux, de forme quadrangulaire, sont décorés d'un mascaron en bronze, à tête humaine, également entouré de guirlandes de fruits ; par M. Murgey, 1867.

Ils supportent :

Celui de gauche :

La Foi.

Celui de droite :

L'Espérance.

Statues. — Marbre. — H. 2m,50. — Modèles, de Francisque Duret, exécutés après sa mort par son élève, M. Lequesne (Eugène-Louis), 1864-1865.

L'eau s'échappe des vases et mascarons et tombe dans trois vasques disposées en gradins au pied de chacun des piédestaux.

Elle est enfin déversée dans un grand bassin de 30 mètres de longueur qu'encadre une bordure en pierre de taille.

LXX

FONTAINES DE LA MADELEINE

Histoire. — *Ces deux édicules, placés dans les deux angles rentrants de la place de la Madeleine, ont été érigés sur le même modèle, en 1865, d'après les dessins fournis par* M. Davioud (*Gabriel-François-Antoine*).

DESCRIPTION.

Les fontaines de la Madeleine présentent chacune un bassin circulaire en pierre construit au niveau du sol.

Au milieu, s'élève un piédouche en marbre, qu'entourent quatre griffons assis, à tête de lion. Au-dessus, une corbeille à quatre lobes, destinée à recevoir des fleurs, est couronnée d'une galerie à jours, et décorée de douze petites têtes de lion d'où l'eau jaillit dans le bassin.

La décoration des fontaines est complétée par une sorte de coupe, également en marbre, ajourée dans sa partie supérieure et ornée de bagues et de quatre masques à figure de femme, reliés entre eux par des colliers de perles. Ce vase est rempli de plantes, du centre desquelles émerge un lampadaire en bronze, avec fleurs de lotus.

Le bassin est entouré d'une plate-bande de fleurs qu'enclôt une petite grille.

LXXI

BASSIN DE LAMOTHE-PIQUET

HISTOIRE. — *Ce bassin a été creusé en* 1866, *au milieu d'une pelouse établie à l'intersection des avenues de Lamothe-Piquet, de Latour-Maubourg et de la rue de Grenelle-Saint-Germain.*

DESCRIPTION.

Le bassin de Lamothe-Piquet est de forme circulaire. Une touffe de roseaux, en fonte de fer, placée au centre, projette l'eau, qui retombe en gerbe.

LXXII

BASSIN DE SAINT-AUGUSTIN

HISTOIRE. — *Construit en* 1866, *au centre d'un refuge établi devant l'église Saint-Augustin, ce bassin affecte la forme oblongue.*

DESCRIPTION.

Il est entouré d'une plate-bande de gazon et clos par une petite grille.

L'eau jaillit de deux gerbes de roseaux, en fonte de fer.

LXXIII

FONTAINES DU THÉATRE-FRANÇAIS

HISTOIRE. — *Sur la place du Théâtre-Français, au centre de deux refuges formés par l'intersection de l'avenue de l'Opéra, des rues de Richelieu et Saint-Honoré, s'élèvent deux fontaines, exécutées sur le même modèle, en* 1874.

DESCRIPTION.

Ces fontaines présentent chacune deux bassins circulaires superposés, en pierre dure. Au milieu du second bassin, orné de moulures, se dresse un socle qu'entourent :

Quatre Enfants. — Statues assises. — Bronze. — H. 0m,70. — Par MM. GAUTHIER (CHARLES) et EUDE (LOUIS-ADOLPHE), 1874.

Les modèles des figures qui décorent le socle de la fontaine placée entre la rue Richelieu et l'avenue de l'Opéra sont de M. Charles GAUTHIER.

Les modèles de celles qui sont groupées autour du socle de la seconde fontaine sont dus à M. Louis-Adolphe EUDE.

Ces enfants sont reliés entre eux par des guirlandes de fruits et de fleurs, en bronze.

Sur le socle s'appuie une vasque, également en bronze, du centre de laquelle s'élève un piédouche en marbre blanc, que décorent des pilastres formant pans, sur le fût circulaire.

Les pilastres sont ornés de médaillons aux armes de la ville de Paris, sculptés par MURGEY, 1874.

Le fût est surmonté d'une espèce de chapiteau fort évasé, soutenant des consoles.

Sur ces consoles reposent deux statues. Sur celle de la première fontaine :

Une Nymphe fluviale.—Statue.—Bronze. H. 2^m^. — Par M. Moreau (Mathurin), 1874.

La divinité, ailée, a la tête couronnée de roseaux; elle tient un roseau de la main droite.

Sur la console de la seconde fontaine :

Une Nymphe marine. — Statue. — Bronze. — H. 2^m^. — Par M. Carrier-Belleuse (Albert-Ernest), 1874.

Appuyée sur une rame, elle pose le pied sur une urne.

Des têtes d'animaux placées à la base du piédouche et sur les consoles du chapiteau projettent dans la vasque l'eau qui retombe en nappes dans le bassin inférieur.

Ces édicules, commencés en 1872, sous la direction de M. Davioud (G. F. A.), auteur des projets, furent terminés en 1874.

LXXIV

BASSIN DE LA PLACE DU TRONE

Histoire. — *Compris dans le projet d'amélioration de la place du Trône, présenté par l'Administration et approuvé par le Conseil municipal en* 1874, *ce bassin a été construit sous la direction de M.* Maurice Lévy, *ingénieur des ponts et chaussées.*

DESCRIPTION.

De forme circulaire, il mesure 50^m^ de diamètre. Sa bordure, en pierre, est entourée d'une plate-bande de fleurs. Cette plate-bande est limitée par une balustrade en fer forgé. L'eau jaillit en gerbe d'une touffe de roseaux, en bronze, placée au centre.

LXXV

FONTAINE DE L'OBSERVATOIRE

Histoire. — *Terminée en* 1875, *cette fontaine a été construite d'après les dessins et sous la direction de* M. Davioud (*Gabriel-François-Antoine*).

Elle est située à l'extrémité du square du Luxembourg, vis-à-vis de l'avenue de l'Observatoire.

DESCRIPTION.

La fontaine de l'Observatoire présente deux bassins.

Le premier, de forme rectangulaire, se raccorde, sur la face sud, à une partie demi-circulaire ; le second, concentrique au premier, est composé de quatre demi-cercles.

Au milieu de ce dernier s'élève un piédouche que décorent des guirlandes de coquillages et de plantes marines, en bronze, avec couronne de fruits de même métal.

Le modèle de cette décoration est dû à M. Louis Villeminot.

Le piédouche est surmonté de figures symbolisant :

Les Quatre Parties du monde.—Groupe. — Bronze. — H. 2^m^,20. — Par Carpeaux (Jean-Baptiste), 1874.

Ces figures supportent :

Un globe terrestre, decoré des *Douze Signes du Zodiaque.* — bas-relief. Bronze. — Diamètre exérieur, 1^m^,80. — Par M. Legrain (Eugène), 1874.

A la base du piédouche sont groupés deux par deux :

Huit chevaux marins. — Groupe. — Bronze. — H. 2m,20. — Par M. Fremiet (Emmanuel).

Ces chevaux, qui se cabrent, reçoivent l'eau que lancent :

Huit tortues en bronze, placées dans le grand bassin. — H. 0m,70. — Par M. Fremiet (Emmanuel), 1874.

Entre chaque groupe, un dauphin en bronze, dont le modèle est également de M. Fremiet, jette l'eau dans le bassin central dont le trop-plein se déverse dans le bassin inférieur pour retomber en cascade vis-à-vis la façade du palais du Luxembourg dans un réservoir rectangulaire.

Deux dés en pierre, qui doivent ultérieurement recevoir des statues, mais que terminent provisoirement des motifs à pommes de pin, sont placés sur le bahut qui entoure ce réservoir, de chaque côté de la chute d'eau.

La fonte des divers sujets en bronze a été exécutée par M. Matifat.

Le modèle en plâtre des *Quatre Parties du monde soutenant la sphère*, par Carpeaux, a figuré au Salon de 1872 sous le n° 1586.

Les *signes du Zodiaque* ont été exposés la même année, également en plâtre, par leur auteur M. Legrain (n° 157 du livret).

LXXVI

FONTAINE DU CHATEAU-D'EAU

Histoire. — *La place du Château-d'Eau possédait depuis* 1815 *une fontaine que l'on transporta en* 1869, *lors du percement du boulevard du Prince-Eugène, dans la cour d'entrée du Marché aux bestiaux de la Villette, et à la place de laquelle fut érigé le monument actuel, dont la construction ne fut terminée qu'en* 1875.

Élevé en face de la caserne du Château-d'Eau, dans l'axe des boulevards Saint-Martin, Magenta et Voltaire, cet édifice a été construit d'après les dessins et sous la direction de M. Davioud (*Gabriel-François-Antoine*).

DESCRIPTION.

Au milieu d'un grand bassin de forme circulaire, élevé sur un terre-plein, sont établis trois autres bassins qui sont disposés en gradins, et coupés par quatre corbeilles de fleurs.

Chacune de ces corbeilles est encadrée par deux piédestaux qui se raccordent au réservoir inférieur à l'aide de consoles.

Sur ces huit piédestaux sont assis :

Huit Lions. — Rondes bosses — Bronze. — H. 2m,10. — L. 2m. — Modèles de M. Jacquemart (Alred-Henri), 1874.

Au centre du bassin supérieur, est placé un socle mouluré, en pierre de l'Échaillon. Au-dessus de ce socle, se dresse un fort piédouche; sur le contour du piédouche :

Huit consoles surmontées de Têtes de femmes. — Pierre. — H. 1m,70. — Par M. Villeminot (Louis), 1874.

Le piédouche et les consoles supportent une vasque également en pierre.

Le monument est dominé par une seconde vasque plus petite qui repose sur un second piédouche cannelé et orné de feuilles d'eau.

L'eau jaillit en forme de gerbe, de la vasque supérieure. Elle est en même temps lancée par huit lions qui surmontent les piédestaux.

LXXVII

BASSIN DU TROCADÉRO

Histoire. — *Ce bassin est situé au milieu de la place du Roi de Rome. Il occupe le centre de l'hémicycle formé devant la porte d'entrée du palais du Trocadéro. Il a été construit, en* 1877, *sous la direction de M.* Bartet, *ingénieur de la Ville. Il a pour objet de recevoir l'eau destinée à l'alimentation de la cascade du jardin du Trocadéro.*

DESCRIPTION.

Le bassin ne mesure pas moins de 50^m de diamètre. Il est entouré d'une large platebande semée de gazon, et celle-ci est limitée par une double rangée d'arbres. Au centre du bassin est placée une forte gerbe de roseaux, en bronze. C'est de cette gerbe que l'eau jaillit.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *avril* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL

ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL

HISTOIRE. — *On a vu plus haut*[1] *avec quelle sollicitude Champagny, ministre de l'intérieur de* 1804 *à* 1807, *s'occupa de l'érection de l'Arc de l'Étoile. Un second monument triomphal, dont la construction rapide n'exigea que deux années, fut élevé dans Paris, sous l'administration du même fonctionnaire. Nous voulons parler de l'Arc de triomphe du Carrousel. Mais, cette fois, l'emplacement à choisir, le caractère du futur édifice ne furent pas abandonnés aux discussions prolongées des savants. Le ministre lui-même, s'il faut en croire les documents contemporains, fut à peine consulté. C'est l'Empereur qui eut la pensée d'élever ce monument dont il voulut faire la porte d'honneur des Tuileries.*

Nous avons trouvé dans les Mémoires de L. F. J. de Bausset, non-seulement la date précise à laquelle remonte la décision de Napoléon Ier à l'endroit de l'Arc de triomphe du Carrousel, mais le récit des circonstances curieuses au cours desquelles le souverain donna l'ordre d'ériger cet édifice. Le 13 *février* 1806 *Napoléon déjeunait aux Tuileries en compagnie de l'architecte* FONTAINE. *L'entretien s'engagea sur des questions d'art. Tout à coup, l'Empereur prévint l'artiste que le même jour, entre trois et quatre heures, il visiterait le Panthéon. Puis, la conversation se porta sur les embellissements du Louvre et des Tuileries. « Napoléon, écrit Bausset, parut incliner plus que jamais sur la nécessité de réunir ces deux palais en un seul monument, entièrement consacré à la résidence et à la représentation du souverain. Il commença à approuver l'idée de déblayer l'espace qui sépare les deux palais, mais il parut adopter en même temps l'idée de ménager une grande étendue de terrain dans l'axe principal des deux entrées, avec des constructions de portiques destinés à offrir des promenades et un jardin d'hiver. On pourra placer, disait-il, à chaque extrémité de l'espace du milieu deux arcs de triomphe, l'un dédié à la Paix et l'autre à la Guerre. La ville de Paris manque de monuments, il faut lui en donner*[2]. »

Le projet de réunir le Louvre aux Tuileries n'était pas nouveau. Henri IV ayant agrandi la maison de plaisance élevée hors des murs de Paris par Catherine de Médicis avait eu la pensée de construire une galerie qui allât rejoindre en longeant la Seine la partie du Louvre entreprise par Henri II et continuée par Charles IX. Mais le défaut d'alignement ou de parallélisme des deux palais laissait déjà pressentir que les bâtiments projetés ne sauraient se rejoindre à angle droit. « Quand les murs de la ville, dit Clarac, furent transportés à l'extrémité actuelle du jardin des Tuileries, on eut le champ plus libre, mais la vue ne l'était guère davantage. Il

[1] Page 162.

[2] *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du Palais et sur quelques événements de l'empire depuis* 1805 *jusqu'en* 1816, *pour servir à l'histoire de Napoléon,* par L. F. J. DE BAUSSET, ancien préfet du palais impérial, t. IV, p. 124 et suiv.

existait une ville entre les deux palais; la distance de l'un à l'autre et la hauteur des édifices qui les séparaient ne permettaient pas de saisir d'un coup d'œil les défauts de leurs plans. Ce fut lorsque Louis XIV s'occupa de l'agrandissement du Louvre et des vastes projets qui s'y rattachaient, que les relevés exacts du Bernin *et de* Perrault *montrèrent de la manière la plus positive tous les obstacles que l'on rencontrerait, si, d'après les intentions de Louis XIV, on voulait établir entre les deux palais d'autres communications que celles de la grande galerie. On connut alors toute l'irrégularité du terrain qui les sépare, et celle de leurs façades. Cette irrégularité n'effraya pas* le Bernin *: il pensa qu'elle disparaîtrait dans l'immensité de l'espace, et que si on le dégageait entièrement des édifices qui le remplissaient, il en résulterait une vaste place qui conviendrait aux deux palais et qui serait propre ou à des évolutions militaires ou à des fêtes publiques* [1]. »

Les plans du Bernin, *longuement et sévèrement discutés, n'avaient pas été mis à exécution.* Perrault, Desgodets *en* 1728, Bellanger *en* 1787 *et en* 1802, *n'avaient pas été mieux accueillis que* le Bernin, *et le* 13 *février* 1805, *lorsque* Fontaine *était assis à la table de Napoléon, la réunion du Louvre aux Tuileries n'avait guère progressé depuis Louis XIV.* Percier *et* Fontaine, *chargés de résoudre ce problème, avaient déjà conçu plusieurs plans; toutefois, ces deux architectes ne s'étaient pas arrêtés à la pensée d'établir une large place entre les deux palais. Ils laissaient subsister dans leurs premiers projets une suite de subdivisions qui eussent été de nature à enlever toute grandeur à l'aspect général. La conversation se prolongea entre l'empereur et son architecte, puis, lorsque la question eut été abordée dans tous les sens, Napoléon dicta lui-même, sans quitter la table, la note suivante au grand maréchal du palais qui était présent :*

« 1° *Toutes les maisons qui pourraient nuire à l'agrandissement de la place seront démolies;*

« 2° *La grande rue qui conduira des Tuileries au Louvre sera percée dans l'année;*

« 3° *Il sera fait un arc de triomphe entre les deux palais;*

« 4° *La rue en face de la colonnade sera percée jusqu'à celle de la Monnaie avec une place circulaire sur l'espace de l'église Saint-Germain l'Auxerrois;*

« 5° *Cette église sera démolie et transportée dans celle de l'Oratoire;*

« 6° *L'hôtel et le jardin d'Angivilliers seront détruits jusqu'à l'alignement des bâtiments de l'Oratoire* [2]. »

De Bausset, à qui nous empruntons le texte de cette note improvisée par l'Empereur, observe que ce document ne renferme pas l'ordre d'exécution. Si la conception d'un projet était chose familière à Napoléon, l'application était toujours réfléchie. « Peu de jours après, les plans furent soumis à l'Empereur qui les approuva et les arrêta en principe. Dans cette circonstance, toutefois, il décida et décréta définitivement, et sans avoir consulté personne, la prompte construction de l'Arc de triomphe. Ce monument devait consacrer la gloire de l'armée, l'Empereur crut avoir assez de droits pour prononcer de lui-même et sans le concours des hommes de l'art [3]. »

La somme de un million, à prélever sur les contributions de guerre payées par les pays conquis, fut affectée à la construction de l'Arc.

Charles Percier *et* Pierre-François-Léonard Fontaine *dessinèrent la décoration de*

[1] *Musée de Sculpture antique et moderne*, par le comte de Clarac, t. I, p. 625.

[2] *Mémoires de Bausset*, p. 128.

[3] *Mémoires de Bausset*, p. 129.

l'édifice. Vivant DENON, *directeur général des Musées et de la Monnaie des médailles, fut chargé de la direction des travaux.*

L'Arc de triomphe du Carrousel, à l'exemple des arcs de Septime-Sévère et de Constantin, a la forme d'un parallélogramme comportant trois arcades dans sa longueur et une arcade transversale dans son épaisseur.

L'extérieur de l'édifice comprend une ordonnance de huit colonnes corinthiennes. Adossées à l'entablement, au droit des ressauts, sont huit statues de soldats français. L'attique est décoré de bas-reliefs allégoriques, et il porte les tables sur lesquelles est gravée la dédicace de l'Arc. Un double socle surmonte l'attique et sert de base au couronnement. A l'intérieur, lisons-nous dans l'ouvrage de MM. Normand fils et Brès, « les voûtes d'arête sont ornées de caissons, de rosaces, de foudres, de rinceaux, de branches et de couronnes de laurier; celle du milieu est décorée de grands caissons, de rosaces et d'un bas-relief placé au centre. Les pendentifs des arcades qui aboutissent à cette grande voûte sont occupés par des figures de fleuves et de rivières, entourées de trophées..... Les massifs sont en pierre de liais, les colonnes en marbre rouge de Languedoc, et leurs bases et chapiteaux en bronze. La frise de l'entablement est en griote d'Italie. Les tables sur lesquelles sont gravées les inscriptions sont en marbre blanc[1]. »

Ces inscriptions, qui semblaient devoir être un complément de l'édifice, d'une exécution aussi prompte que facile, demeurèrent à l'état de projet jusqu'en 1830. *Les ouvrages écrits sur Paris à cette époque constatent l'absence de toute dédicace sur les parois de l'Arc. Il n'en est plus de même aujourd'hui, comme on le verra plus loin; mais nous ne saurions dire à quelle date précise furent gravées les tables du monument.*

« *En septembre* 1809, *écrit* PERCIER, *pendant la seconde campagne d'Allemagne, la classe des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, s'étant occupée sur notre demande de la composition des inscriptions qui devaient être gravées sur les quatre faces de l'Arc, en fit deux en français et deux en latin*[2]. » *On soumit à l'Empereur le travail des membres de l'Institut; Napoléon se montra peu satisfait et transmit en ces termes sa réponse par le maréchal Duroc :* « *La langue française est la plus cultivée des langues modernes, elle est plus définie et plus répandue que les langues mortes; il ne faut pas d'autre langue pour les inscriptions de l'Arc que la langue française.* » « *Cette note, poursuit* PERCIER, *nous empêcha de faire graver de suite les inscriptions qui devaient compléter le travail de l'Arc; elle n'était cependant qu'une simple réflexion, on la prit pour une désapprobation. Les savants essayèrent de changer leur ouvrage; nos chefs temporisèrent. Les événements nous accablèrent, et le temps, qui devait bientôt amener d'autres ravages sur les constructions de l'Arc de la place du Carrousel, voulut que les alliés, maîtres de Paris, le trouvassent sans inscriptions*[3]. »

Dix-neuf médailles relatives à la campagne de 1805 *et quelques pièces de monnaie de l'époque, toutes à l'effigie de Napoléon, avaient été déposées par* FONTAINE, *le* 7 *juillet* 1806, *sous la quatrième assise du pied-droit, à droite en entrant sous le grand arc par la cour des Tuileries*[4]. *Dans les derniers jours de* 1807, *la garde*

[1] *Arc de Triomphe des Tuileries*, p. 3.

[2] *Résidences de Souverains*, p. 23.

[3] *Ut supra.*

[4] Nous n'avons pas jugé nécessaire de décrire ces dix-neuf médailles qui ont été gravées par M. NORMAND fils dans son ouvrage *Arc de triomphe des Tuileries* (planche XXIV).

impériale, victorieuse à Eylau et à Friedland, passait la première sous les voûtes du monument triomphal[1]. *La construction de l'édifice n'avait donc pas demandé deux années. A la vérité, le couronnement de l'Arc n'était pas placé à l'époque dont nous parlons, et quelques détails de sculpture réclamaient encore le ciseau des ornemanistes; mais l'édifice n'en était pas moins achevé, dans sa presque totalité, avec un soin minutieux auquel les critiques désintéressés comme Clarac se plairont un jour à rendre hommage.*

Nous n'avons pas à parler ici des sculpteurs qui ont concouru par des statues ou des bas-reliefs à la décoration de l'Arc de triomphe du Carrousel. Nous décrivons plus loin ces œuvres d'art. Mais nous devons rappeler, après M. Normand, que les chapiteaux des colonnes ont été fondus et ciselés par M. Delafontaine, *et que les sculptures des voûtes, de l'entablement et des moulures sont dues à* MM. Georgery, Besnier *et* Thélem[2].

Dès les premiers mois de 1808 *on plaça sur l'attique de l'Arc de triomphe du Carrousel les chevaux attribués à* Lysippe *ou à* Zénodore, *qui avaient appartenu au temple du Soleil à Corinthe. Transportés à Constantinople par l'ordre de Théodose, on sait qu'ils avaient été pris dans cette ville par le doge Dandolo et emportés à Venise; à son tour le général Bonaparte s'en était emparé et les avait envoyés à Paris (mars* 1797). *Indifféremment appelés* Chevaux de Corinthe *ou* Quadrige de Saint-Marc, *ils furent d'abord posés isolément sur les assises de la grille des Tuileries. La construction de l'Arc fit naître chez* Denon *la pensée de les grouper sur l'attique en les attelant à un char que conduiraient deux figures allégoriques représentant la Victoire et la Paix. Une statue de l'Empereur devait être érigée sur le char. Ici, nous laissons la parole à* Percier.

« *Au mois d'août* 1808, *l'Arc du Carrousel était presque achevé, quelques échafauds et une toile sur le sommet en cachaient encore l'ensemble, lorsque l'Empereur, à son premier retour d'Espagne aux Tuileries, s'étant approché de l'une des croisées du château, du côté de la place du Carrousel, demanda quand on pourrait voir l'Arc entièrement découvert.* « *Ce sera sous peu* », *répondit avec empressement M. de Fleurieu, qui était alors intendant général de la maison impériale,* « *car on a presque fini le* « *placement de la statue de Votre Majesté que M. le directeur des musées a fait exécuter* « *pour terminer le couronnement de l'édifice. — Eh! de quelle statue voulez-vous parler?* « *reprit Napoléon. Jamais je n'ai voulu ni ordonné que l'on fît de ma statue le sujet* « *principal d'un monument élevé, par mes soins et à mes dépens, à la gloire de l'armée* « *que j'ai eu l'honneur de commander. Que l'image de ma personne fasse partie d'un* « *bas-relief ou d'un tableau représentant une action dans laquelle j'ai figuré, cela est* « *juste; mais que je prenne ou que je me fasse donner les honneurs de l'apothéose dans* « *un édifice public, rien n'est plus inconvenant. Je veux que ma statue, si elle est* « *placée, soit enlevée, et que le char, si on n'a rien de mieux à y mettre, reste vide.* » *Aussitôt les ferrements qui soutenaient cet ouvrage furent coupés, et la statue,*

[1] *Mémoires de Bausset*, p. 168.

[2] La rapidité avec laquelle furent conduits les travaux de l'Arc obligèrent les sculpteurs ornemanistes à employer de nombreux auxiliaires. La plupart de ces derniers, sans doute, ne pouvaient prétendre à aucun avenir, mais il en est un, au moins, qui fut embauché par Besnier pour terminer les modillons des corniches du monument et qui, plus tard, devait être un statuaire. C'est David d'Angers. François Grille, dans un manuscrit déposé à la bibliothèque d'Angers, raconte, évidemment d'après David lui-même dont il fut l'ami, que le futur statuaire, âgé de vingt ans, nouvellement arrivé à Paris, alla s'offrir à Besnier qui lui donna du travail à raison de vingt sous par jour. — Voir notre ouvrage *David d'Angers*, tome Ier, p. 33-34.

descendue de l'Arc, est restée depuis encaissée dans un coin de l'Orangerie, au rez-de-chaussée du Musée, du côté du quai[1]. »

En 1815 *les* Chevaux de Corinthe *descendirent à leur tour de l'attique où les avait placés* Denon. *Wellington, a dit un historien,* « *assista en uniforme à leur enlèvement, comme s'il eût voulu contenir par sa présence le mécontentement de la foule accourue à ce spectacle*[2] ». *Mais on ne se borna pas à découronner l'Arc de triomphe du Carrousel en rendant aux alliés les Chevaux de Corinthe et en détruisant les figures de la Victoire et de la Paix, ainsi que le char en fer et en plomb doré modelés par* Lemot. *Les alliés exigèrent impérieusement que l'on fît disparaître de l'édifice toute trace des batailles remportées par l'Empereur au cours de la campagne de* 1805. *Les bas-reliefs furent aussitôt enlevés.*

C'est à cette période pendant laquelle l'Arc de triomphe demeura privé de la partie principale de sa décoration que remontent les violentes critiques dont il fut l'objet. Dulaure, dans son Histoire de Paris, *reproche au monument* « *de sembler étranger à tout ce qui l'entoure. Son architecture, dit-il, n'a aucun rapport avec celle du château des Tuileries, et ses dimensions sont trop faibles pour l'étendue de la place du Carrousel*[3]. » *Bazot, l'auteur d'un* Guide dans Paris, *publié en* 1817 *et réédité en* 1819, *s'exprime ainsi sur le monument qui nous occupe :* « *Dès son origine, on ne le considéra que comme un brillant colifichet; maintenant qu'il est dépouillé de ses bas-reliefs en marbre et des quatre Chevaux de Corinthe qui le surmontaient, il n'offre plus aux regards que des défauts que ne rachètent pas les accessoires dont il tirait tous ses avantages*[4]. » *La conclusion de l'auteur est que le monument, dans l'intérêt de l'architecture française, doit disparaître au plus tôt. Félix Pigeory, l'auteur des* Monuments de Paris, *déclare,* « *preuves en main, — ce sont ses expressions, — que l'Arc de triomphe du Carrousel n'est pas à sa place. Mais où le transporter? Dans le seul endroit qui lui convienne, à l'extrémité du Champ de Mars, dans l'axe de l'École militaire et du pont d'Iéna. Là, du moins, il aura autour de lui tout l'air, l'espace et le soleil qu'il réclame..... Ainsi se dresse fièrement au bout de la place d'armes, à Milan, dans l'axe de la caserne et de la place Royale, le* Grand'Arco *issu de la même école, mais construit dans des proportions plus larges que notre trophée du Carrousel*[5]. »

Nous ne voulons pas poursuivre ces citations. Dès 1808, *c'est-à-dire à l'époque où il était à peine achevé, le monument élevé par* Percier *et* Fontaine *avait rencontré des détracteurs. Nous trouvons un écho de leurs critiques dans une lettre du statuaire David.* « *On prétend, écrit David à un ami d'enfance, sous la date du* 7 *août* 1808, *que l'Arc est trop peu élevé. Les architectes répondent à cela qu'ils n'ont pas voulu que la porte fût plus haute que le bâtiment. C'est, en effet, une porte d'honneur, puisqu'il faudra passer sous ses voûtes pour entrer au château des Tuileries*[6]. » *D'autre part, nous lisons dans l'ouvrage de Clarac sur le Louvre :* « *MM.* Percier *et* Fontaine *ont été les architectes de ce monument, à l'élégance duquel on ne peut*

[1] *Résidences des Souverains*, p. 22-23.

[2] *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel, tome IV, p. 63. Ces chevaux, lisons-nous, dans un ouvrage du temps, avaient été conquis par la République française sur celle de Venise. Le 3 octobre 1815, les Autrichiens les ont enlevés à dix heures du soir, pour les renvoyer à Venise. — *Voyage descriptif et historique de Paris*, par C. P., tome II, p. 34.

[3] *Histoire de Paris*, tome IX, p. 376-377.

[4] *Nouveau Guide du conducteur des étrangers dans Paris*, p. 33-34.

[5] *Les Monuments de Paris*, p. 281-282.

[6] *David d'Angers*, tome II, p. 358.

rien reprocher sous le rapport des proportions du plan et de l'élévation, ainsi que sous celui de la pureté des profils. Rien ne manque à sa construction, et les ornements ont été, dans toutes leurs parties, exécutés avec un goût et une netteté de travail qui feraient honneur même à un édifice grec[1]. »

Dès 1815, *le gouvernement de la Restauration s'occupa de remplacer sur les parois extérieures de l'Arc et sous la voûte principale les sept bas-reliefs sculptés à la gloire de Napoléon et de son armée. Les travaux, conduits avec trop de lenteur, ne furent complétement achevés qu'en* 1828. *Deux ans plus tard, le gouvernement de Juillet faisait disparaître du monument sa décoration dernière, et les bas-reliefs sculptés en* 1806 *étaient replacés sur l'édifice. Les statues militaires de l'entablement n'ont pas subi les mêmes vicissitudes que les bas-reliefs. Les alliés les avaient respectées; la Restauration ne jugea pas utile de les changer. Quant au couronnement, c'est le quadrige placé en* 1828 *qui subsiste encore aujourd'hui.*

La longueur de l'Arc de triomphe du Carrousel est de 17m,875; *son épaisseur, de* 6m,540, *et sa hauteur, de* 14m,625. *L'arcade principale mesure* 4m,62 *de largeur sur une hauteur de* 11m,25; *les arcades secondaires ont une largeur de* 2m,80, *sur une hauteur de* 5m,50.

Bibliographie : *Recueil de gravures représentant les bas-reliefs qui ornent l'arc de triomphe de la place du Carrousel.* Paris, 1809, in-18 oblong.

Manuel du voyageur à Paris, ou Paris ancien et moderne, nouvelle édition, par P. Villiers. Paris, Delaunay, 1 vol in-18.

Recueil de sculptures antiques et modernes, par Vauthier et Lacour. Paris, 1812, in-4°.

Plan de plusieurs châteaux, palais et résidences de souverains, de France, d'Italie, d'Espagne et de Russie, dessinés sur une même échelle pour être comparés. A. P. P. P. L. P. D. R. D. R. (au plan projeté pour le palais du roi de Rome). Paris, s. d. (1812?), 1 vol. in-folio.

Nouveau Guide du conducteur des étrangers dans Paris depuis la Restauration, par M. Bazot. Paris, Lécrivain, 1817 et 1829, 1 vol. in-18.

Description de l'arc de triomphe du Carrousel. Explication des bas-reliefs. Notice historique sur les campagnes de 1805 et 1806. Paris, s. d. (1818?), in-8°.

Voyage descriptif et historique de Paris. Miroir fidèle de cette capitale. *Nouvelle édition*, par E. P. Paris, 1825, 2 vol. in-18.

Histoire civile, physique et morale de Paris, par J. A. Dulaure. Paris, Baudouin frères, 1825, 10 vol. in-12.

Notice historique sur la place du Carrousel et l'arc de triomphe, d'après Dulaure, par Alfred G... Paris, mai 1828, in-12.

Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du Palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 *jusqu'en* 1816, *pour servir à l'histoire de Napoléon*, par L. J. F. de Bausset, ancien préfet du palais impérial. Paris, Levasseur, 1828-1829, 4 vol. in-8°.

Résidences de souverains. Parallèle entre plusieurs résidences de souverains de France, d'Allemagne, de Suède, de Russie, d'Espagne et d'Italie, par C. Percier et P. F. L. Fontaine. Paris, chez les auteurs, au Louvre, 1833, in-4°.

Arc de triomphe des Tuileries érigé en 1806, d'après les dessins et sous la direction de MM. C. Percier et P. F. L. Fontaine, architectes; dessiné, gravé et publié par Normand fils, avec un texte explicatif par M. Brès. Paris, s. d. Firmin Didot, 1 vol. in-folio atlantique, avec vingt-sept planches.

Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre, par le comte F. de Clarac. Paris, Impr. royale, 1841-1853. Texte, 6 vol. in-8°. Planches. Paris, Victor Texier, 1826-1853, 6 vol. in-4° oblong.

Les Monuments de Paris. Histoire de l'Architecture civile, politique et religieuse sous le règne du roi Louis-Philippe, par Félix Pigeory, architecte. Paris, A. Hermitte, 1847, in-8°.

Histoire de la Restauration, par le baron Charles-Louis de Viel-Castel, de l'Académie française. Paris, Michel-Lévy, 1860-1874, 17 vol. in-8°.

Paris-Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France. Paris, librairie internationale A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867, 2 vol in-12 ornés de gravures.

David d'Angers, sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains, par M. Henry Jouin. Paris, E. Plon et Cie, 1878, 2 vol. in-4° ornés de 25 planches hors texte et d'un fac-simile d'autographe.

[1] *Musée de sculpture antique et moderne*, tome Ier, p. 615.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

Les trois arcs pratiqués sur les façades principales, et l'arc transversal des côtés, constituent, à la base du monument, huit massifs décorés de colonnes corinthiennes isolées sur des pilastres engagés. Nous avons dit que le fût des colonnes est en marbre rouge du Languedoc, tandis que la base et le chapiteau sont en bronze. La hauteur totale, de la base du pilastre à l'extrémité supérieure du chapiteau, est de $9^m,15$; la colonne prise séparément mesure $6^m,65$.

ARCS.

GRAND ARC.

TYMPANS DU GRAND ARC.

FACE REGARDANT LE LOUVRE.

Tympan de gauche :

Renommée. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, $3^m,10$. — Par Du Pasquier (Antoine-Léonard).

Vêtue d'une tunique grecque ouverte sur la partie droite, la déesse, vue de profil, a les ailes déployées. Dans la main droite, portée en arrière, elle tient deux trompettes, le pavillon relevé. La jambe droite, nue, pose sur une sphère placée peu au-dessus de l'imposte. La jambe gauche est rejetée loin de l'archivolte. Le bras gauche, nu, est fortement tendu dans la direction de la clef de l'Arc : la main tient une couronne. Le tête est nue. Une écharpe flottante passe sur l'épaule droite et se perd dans les plis de la tunique. La figure adhère à l'archivolte sur divers points.

Tympan de droite :

Renommée. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, $3^m,10$. — Par Du Pasquier (Antoine-Léonard).

La poitrine découverte du côté gauche, la jambe nue, posant sur une sphère qui domine l'imposte, la déesse porte, comme la précédente, une légère tunique, négligemment serrée à la ceinture. La jambe droite, nue, est rejetée en arrière. Le bras droit est tendu vers la clef de l'arc; dans la main, une couronne. Le bras gauche, demi-tombant, suit le mouvement du corps, et la main tient une palme. Les ailes sont ouvertes. La tête, vue de profil, est nue. Une écharpe passe sur l'épaule droite. La figure adhère à l'archivolte, vers le milieu du corps.

FACE REGARDANT LES TUILERIES.

Tympan de gauche :

Renommée. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, $3^m,10$.—Par Taunay (Charles-Auguste).

Drapée dans une longue tunique, elle pose le pied gauche sur une sphère. La jambe est nue. Le pied droit se dégage des plis de la draperie et pend en arrière. Le bras gauche, découvert, est rejeté dans la direction des ailes largement ouvertes; la main tient une couronne d'étoiles. Le bras droit est tendu vers la clef de l'arc, et la main de la déesse supporte une trompette dont elle sonne. Les cheveux sont roulés en torsades autour des tempes. La tête est vue de profil. Une écharpe flotte sur l'épaule gauche. La figure n'adhère par aucun de ses points à l'archivolte.

Tympan de droite :

Renommée. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, $3^m,10$.—Par Taunay (Charles-Auguste).

Le pied gauche posé sur une sphère, le personnage suit dans son mouvement la courbe de l'archivolte sans y adhérer. Sa longue tunique laisse à nu la jambe gauche et le bras. Dans la main gauche, portée en arrière du corps, est une couronne de laurier. Le bras droit est tendu en avant, et la Renommée sonne de la trompette. La tête est vue de profil. La chevelure tombe sur les épaules, les ailes sont ouvertes, et une draperie flottante indique, par l'agitation de ses plis, la vitesse du vol.

PETITS ARCS.

FACE REGARDANT LE LOUVRE.

Petit arc de gauche.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, $2^m,50$. — Par Montpellier.

Dans le tympan de gauche sont sculptés des sabres, un tambour, deux canons, etc. Sur l'un des canons est gravé ELCHINGEN, et sur l'autre MEMMINGEN.

Dans le tympan de droite sont groupés des casques couverts de fourrures, des sabres richement ornés, des fusils, etc., et deux canons. Sur l'un d'eux est gravé ELCHINGEN et sur l'autre ULM.

Au-dessus du petit arc de gauche :

Capitulation devant Ulm (27 octobre

1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par CARTELLIER (PIERRE).

A gauche, Napoléon, debout, ayant près de lui son cheval de bataille, tient la main gauche sur le pommeau de l'épée et un gant dans la main droite. Derrière lui, un général et trois soldats de la garde impériale. Au centre de la composition, un peu en avant du cheval, un soldat de la garde tient sur sa poitrine les épées des chefs ennemis qui viennent de capituler. Ceux-ci, la tête nue, sans armes, au nombre de dix, défilent devant leur vainqueur. Le plus voisin de Napoléon est le feld-maréchal Mack.

Ce bas-relief fut remplacé de 1828 à 1830 par :

Entrée du duc d'Angoulême dans Madrid (24 mai 1823). — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par ROMAN (JEAN-BAPTISTE-LOUIS).

A droite de la composition, le duc d'Angoulême, généralissime, entouré de son état-major, s'avance vers la porte de Los Recoletos. Derrière lui, un cheval fougueux, tenu en main. A ses pieds, des armes et des drapeaux. A gauche, les magistrats de Madrid remettent au prince les clefs de la ville; l'un d'eux présente au duc d'Angoulême une branche d'olivier. A la suite des magistrats se pressent un vieillard, un homme qui agite son chapeau, une mère et sa fille qui acclament le vainqueur.

Ce bas-relief, enlevé en 1830, fut déposé au Louvre, ainsi que les cinq autres qui composaient la décoration du monument, telle que l'avait modifiée le gouvernement de la Restauration; mais nous ne pouvons dire combien de temps ces sculptures, désormais sans destination, demeurèrent dans les salles du Musée. Nos recherches ne nous ont pas fait découvrir le lieu où peuvent se trouver aujourd'hui les bas-reliefs dont nous parlons. Un seul d'entre eux a été découvert par nous dans un musée de province, ainsi que nous le dirons plus loin [1].

Petit arc de droite.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, 2m,50. — Par MONTPELLIER.

Dans le tympan de gauche, l'artiste a représenté des armes de la plus grande richesse, finement ciselées, sur lesquelles se lit le chiffre F. II (François II). Un canon porte gravé sur la culasse : DIERNKSTEIN.

Dans le tympan de gauche sont sculptés des drapeaux, des sabres munis de leurs baudriers, un canon, etc., sur lesquels se voit le blason de la Russie et le chiffre A. I. (Alexandre Ier). Le mot AUSTERLITZ se détache au milieu du trophée.

Au-dessus du petit arc de droite :

Victoire d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par ESPERCIEUX (JEAN-JOSEPH).

Au centre de la composition, le général Rapp, la tête découverte, tourné vers Napoléon, lui présente le général Rupnin dont il prend le bras. Celui-ci tient son épée par la pointe et laisse porter la poignée de l'arme sur le sol. Derrière Napoléon, un brillant état-major a mis pied à terre; au second plan, chevaux tenus en main. A la suite du général russe dans la partie gauche du bas-relief, officiers et soldats sans armes; l'un d'eux abaisse le drapeau devant le vainqueur d'Austerlitz.

Ce bas-relief fut remplacé de 1828 à 1830 par :

Le Duc d'Angoulême congédie les envoyés de Cadix (6 septembre 1823). — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par PRADIER (JAMES).

Presque au centre de la composition, le duc d'Angoulême, debout, un gant dans la main gauche, la main droite nue, signifie impérieusement au général Alava que toute négociation est rompue entre eux. Alava avait été député jusqu'à trois fois vers le généralissime, pour traiter avec lui, tandis que le roi d'Espagne était retenu prisonnier par les Cortès à Cadix. Le général espagnol proteste par un geste expressif de la bonne foi qui l'anime, et il se dirige avec les deux officiers qui l'ont suivi vers la barque qui doit l'emporter. Le batelier, vu de dos, maintient l'embarcation près de la rive. Derrière le duc d'Angoulême est son état-major, debout, sur le seuil d'une tente. Au centre, des canons sur leurs affûts.

FACE REGARDANT LES TUILERIES.

Petit arc de gauche.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-

[1] C'est une note autographe de David d'Angers qui nous a renseigné sur le séjour momentané dans une des salles du Louvre des bas-reliefs enlevés de l'Arc en 1830. — *David d'Angers*, tome I, p. 419.

relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, 2m,50. — Par Montpellier.

Dans le tympan de gauche, armes, flammes, casques, gibernes, etc., au chiffre de François II.

Dans le tympan de droite, tunique, fourrures, armes, baudriers, etc., ornés de l'aigle à deux têtes et du chiffre A. (Alexandre Ier).

Au-dessus du petit arc de gauche :

Entrée à Munich (24 octobre 1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par Clodion (Claude-Michel).

Au centre de la composition, Napoléon, debout, se dirigeant vers la droite, tourne la tête vers le roi de Bavière, placé à gauche, auquel il donne la main et qu'il semble rendre à son peuple. Toute la partie droite de la composition est remplie par le peuple bavarois qui exprime par les attitudes les plus variées la reconnaissance qu'il éprouve envers le vainqueur. Vers la gauche, des soldats s'efforcent d'attirer à eux des canons dont les affûts sont jonchés de branches de laurier.

Ce bas-relief fut remplacé de 1828 à 1830 par :

Entrevue du roi d'Espagne et du duc d'Angoulême (1er octobre 1823). — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par Cortot (Jean-Pierre).

Debout, au centre de la composition, le duc d'Angoulême, entouré du prince de Carignan, de l'ambassadeur de France, de la régence d'Espagne et d'officiers d'état-major, accueille le roi et la reine d'Espagne qui viennent de débarquer à Port-Sainte-Marie. Le Roi, drapé d'un large manteau, occupe le premier plan. A sa gauche est la Reine. Derrière eux, officiers, infants et infantes. Au fond, un vaisseau.

Petit arc de droite.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, 2m,50. — Par Montpellier.

Dans le tympan de gauche ont été réunis des cuirasses, des drapeaux, des haches, des épées, un canon au chiffre de François II, etc.

Dans le tympan de droite, casques de fourrures, harnais, colbacks, sabres, fusils, etc., richement damasquinés ou ornés d'écussons.

Au-dessus du petit arc de droite :

Entrevue des deux Empereurs (4 décembre 1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par Ramey père (Claude).

Debout, à la droite de la composition, Napoléon accueille à son bivouac l'empereur François II, accompagné du prince Lichtenstein. Derrière Napoléon, qui est drapé d'un manteau jeté sur l'épaule gauche, soldats de la garde impériale. Dans la partie opposée du bas-relief, deux officiers de la suite de François II ont peine à contenir la foule des paysans d'Urchitz, village voisin d'Austerlitz, dans lequel eut lieu l'entrevue, qui se pressent pour voir Napoléon. Deux d'entre eux, au premier plan, se sont agenouillés sur le sol et marquent leur surprise par leurs gestes en regardant l'Empereur. Au fond, le moulin de Saruschitz.

Ce bas-relief fut remplacé de 1828 à 1830 par :

Réception du duc d'Angoulême aux Tuileries après la guerre d'Espagne (2 décembre 1823). Bas-relief. — Plâtre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par David d'Angers (Pierre-Jean).

Louis XVIII, assis sur un trône, occupe le centre de la composition. A sa gauche est le duc d'Angoulême qui s'avance vers lui à la tête de son état-major, et remet au Roi une branche d'olivier. A la droite de Louis XVIII, se pressant contre lui, est le duc de Bordeaux enfant. La duchesse de Berry, debout, a près d'elle la duchesse de Parme enfant; le comte d'Artois est près de la duchesse de Berry; derrière eux, au second plan, le prince de Condé, et un peu en avant, la duchesse d'Angoulême.

Ce bas-relief, retiré de l'arc en 1830, transporté plus tard à l'île des Cygnes, a fait retour au Musée David, à Angers, vers 1862.

FACE REGARDANT LA RUE DE RIVOLI.

Arc.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, 2m,50. — Par Montpellier.

Dans le tympan de gauche, harnais, fusils, casques, canons, etc.

Dans le tympan de droite, colbacks, sabres, trompettes, canons, etc.

Au-dessus de l'arc :

Entrée à Vienne (14 novembre 1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2m. — L. 3m,75. — Par Deseine (Louis-Pierre).

A la droite de la composition, Napoléon,

debout, ayant près de lui les généraux Murat, Bessières et des soldats de la garde, reçoit une députation de la ville de Vienne, conduite par le prince Zinzendorf. Deux magistrats, placés à gauche, suivis de prélats, offrent à l'empereur des Français les clefs de la ville.

Ce bas-relief fut remplacé, de 1828 à 1830, par :

Reddition de Pampelune (17 septembre 1823). — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2^{m}. — L. 3^{m},75. — Par Raggi (Nicolas-Bernard).

Au centre de la composition, le maréchal Lauriston, drapé d'un manteau, la tête couverte, étend la main droite vers un magistrat de Pampelune qui lui présente les clefs de la ville. Derrière le maréchal, son état-major. Dans la partie opposée du bas-relief, groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, qui assistent à la remise des clefs.

FACE REGARDANT LA SEINE.

Arc.

Tympans :

Trophées d'armes conquises. — Bas-relief. — Marbre. — Hauteur, de l'imposte à l'architrave, 2^{m},50. — Par Montpellier.

Dans le tympan de gauche ont été groupés une cotte de mailles, un arc, un sabre, deux canons, etc.

Dans le tympan de droite, haubert, casques, épées, canons, etc.

Au-dessus de l'arc :

Paix de Presbourg (26 décembre 1805). — Bas-relief. — Marbre. — H. 2^{m}. — L. 3^{m},75. — Par Lesueur (Jacques-Philippe).

Au centre de la composition, une figure allégorique, le front ceint d'une couronne murale, personnifie la ville de Presbourg. Elle est assise et tient un sceptre de la main gauche. La main droite s'appuie sur une table posée verticalement, au sommet de laquelle est gravé Presbourg. A sa gauche est assise la Muse de l'Histoire, une tablette sur les genoux, un stylet dans la main droite. Derrière cette Muse, debout, est la Victoire, qui, de la pointe de son épée, qu'elle passe par-dessus l'épaule de l'Histoire, inscrit sur la tablette que tient celle-ci : Paix. La Victoire a les ailes largement ouvertes, et elle porte des branches de laurier dans sa main gauche. A la droite de la ville de Presbourg, la Renommée, une trompette dans la main gauche, des couronnes dans la main droite et autour du bras, s'apprête à proclamer la paix. Deux soldats français, vus à mi-corps, occupent l'angle de gauche : ils soutiennent un faisceau d'armes au-dessus duquel flotte une banderole où est écrit : Napoléon. Des boulets, un canon, des lances, un fusil jonchent le sol aux pieds de la Renommée.

Ce bas-relief fut remplacé, de 1828 à 1830, par :

Capitulation de Ballestéros à Campillo (4 août 1823). — Bas-relief. — Plâtre. — H. 2^{m}. — L. 3^{m},75. — Par Petitot fils (Louis).

Au centre de la composition, le général comte Molitor, commandant du deuxième corps d'armée, victorieux à Campillo de Arénas, s'est levé pour recevoir le général Ballestéros qui s'avance vers lui. Celui-ci tient sa main droite posée sur son cœur et paraît protester de sa soumission à l'armée française. Derrière Ballestéros, une jeune fille penche la tête avec une expression de douleur; des chefs espagnols assistent à l'entrevue de leur général avec Molitor, et, parmi eux, au premier plan, est le premier adjudant général de l'état-major, Joseph Guerro de Torres. Autour du comte Molitor sont groupés des soldats français. L'un d'eux tient dans ses bras un faisceau de drapeaux ennemis, déposés au quartier général.

FRISE.

Au-dessus des bas-reliefs que nous venons de décrire, à la hauteur des chapitaux des pilastres, a été sculptée une frise décorative dont les motifs se trouvent naturellement circonscrits dans l'espace qui sépare les pilastres.

FACE REGARDANT LE LOUVRE.

Massif de gauche.

Au-dessus du bas-relief, *Capitulation devant Ulm.*

Génies supportant des guirlandes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0^{m},95. — L. 3^{m},75. — Par Taunay (Charles-Auguste) et Du Pasquier (Antoine-Léonard).

Quatre génies, de l'un et de l'autre sexe, alternés, debout, les ailes ouvertes, soutiennent d'épaisses guirlandes de laurier qui passent par-dessus leurs épaules et viennent effleurer le sol. Des banderoles flottantes remplissent les vides formés à droite et à gauche. Au centre, un écusson circulaire, entouré de palmes, sur lequel est gravé le chiffre impérial N.

Massif de droite.

Au-dessus du bas-relief, *Victoire d'Austerlitz :*

Génies supportant des guirlandes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 3m,75. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE) et DU PASQUIER (ANTOINE-LÉONARD).

Les génies sculptés sur ce bas-relief, alternés comme les précédents, portent chacun un attribut différent dans leurs mains. La première figure, en partant de la gauche, tient une trompette; la seconde, un sceptre surmonté de l'aigle; la troisième, un bâton de commandement; la dernière, une couronne.

FACE REGARDANT LES TUILERIES.

Massif de gauche.

Au-dessus du bas-relief, *Entrée à Munich.*

Génies supportant des guirlandes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 3m,75. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE) et DU PASQUIER (ANTOINE-LÉONARD).

Les figures placées aux deux extrémités du bas-relief portent des palmes; celles qui occupent le centre tiennent, l'une et l'autre, une trompette. Elles sont posées de profil, et forment contraste avec les autres qui sont vues de face.

Massif de droite.

Au-dessus du bas-relief, *Entrevue des deux Empereurs.*

Génies supportant des couronnes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 3m,75. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE) et DU PASQUIER (ANTOINE-LÉONARD).

Quatre jeunes garçons, résolus, soutiennent d'épaisses guirlandes. Ceux qui occupent les extrémités de la frise semblent faire effort pour emporter leur fardeau. D'une main, ils tiennent des palmes. Les deux figures placées près du centre portent l'une et l'autre une trompette.

FACE REGARDANT LA RUE DE RIVOLI.

Au-dessus du bas-relief, *Entrée à Vienne.*

Génies supportant des guirlandes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 3m,75. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE) et DU PASQUIER (ANTOINE-LÉONARD).

Les figures alternées de ce bas-relief portent, en partant de la gauche, la première, une palme d'olivier; la seconde, une couronne; la troisième, une trompette; la quatrième, une branche de chêne.

FACE REGARDANT LA SEINE.

Au-dessus du bas-relief, *Paix de Presbourg.*

Génies supportant des guirlandes de laurier. — Bas-relief. — Marbre. — H. 0m,95. — L. 3m,75. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE) et DU PASQUIER (ANTOINE-LÉONARD).

Les deux figures de jeunes garçons qui occupent les extrémités tiennent une palme; les génies féminins placés près du centre portent une trompette. Tous ont les ailes ouvertes, et les guirlandes décrivent leurs courbes similaires sur les six bas-reliefs dont nous n'avons relevé que les détails qui les différencient. Sur tous, l'écusson du milieu, de forme circulaire, est orné du chiffre impérial N.

Après 1815, des rosaces furent sculptées à la place du monogramme de Napoléon.

ENTABLEMENT.

L'entablement, depuis l'architrave jusqu'à la corniche, mesure 1m,82. Il n'a d'autre sculptures que les modillons de sa corniche et les mufles de lion exigés par l'ordonnance corinthienne, qui sont disposés au nombre de seize sur les grandes façades, et de six sur les façades latérales. Le ressaut des pilastres et des colonnes, observé de profil, laisse voir sur chacun de ses côtés un ornement de même caractère.

ATTIQUE.

L'attique mesure 3m,65 depuis la corniche de l'entablement jusqu'à la plate-forme de l'acrotère. Il est orné sur chacune de ses faces principales de quatre statues, de deux bas-reliefs et d'une table de marbre sur laquelle est gravée une inscription. Une table de même nature décore les façades latérales.

STATUES.

FACE REGARDANT LE LOUVRE.

Première figure en partant de gauche :

Cuirassier. — Statue. — Marbre. — H. 2m,40. — Par TAUNAY (CHARLES-AUGUSTE).

Debout, en costume de l'époque, le manteau jeté sur les épaules, il regarde vers sa droite. La main gauche effleure la poignée du sabre; la droite, posée sur la hanche, tient un gant.

Deuxième figure :

Dragon. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Corbet (Charles-Louis).

Debout, le corps droit, la main gauche relevée sur la poignée du sabre posé verticalement, il retient de sa main droite le canon de son fusil, dont la baïonnette est rentrée. La crosse pose sur le sol. Ce personnage porte le costume de son arme en 1805.

Troisième figure :

Chasseur à cheval. — Statue. — Marbre. H. 2^m,40. — Par Foucou (Jean-Joseph).

Debout, le sabre nu dans la main droite, la main gauche posée sur le fourreau de l'arme, il est drapé du manteau. Son fusil pend suspendu à sa droite, le canon sur le sol. Costume du premier Empire.

Quatrième figure :

Grenadier à cheval. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Chinard (Jean).

La main droite négligemment posée sur le canon de son fusil surmonté de la baïonnette, la main gauche sur la hanche, il regarde vers sa gauche. Les épaulettes sont visibles, le manteau étant seulement enroulé autour de l'avant-bras du côté gauche. Costume de l'époque.

FACE REGARDANT LES TUILERIES.

Première figure en partant de gauche :

Grenadier. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Dardel (Robert-Guillaume).

Drapé dans son manteau de campagne, il tient son fusil au repos. La main gauche presse la poignée du sabre. L'épaulette droite est visible. Le regard est légèrement dirigé vers la droite. Costume du temps.

Deuxième figure :

Carabinier de l'infanterie légère. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Mouton, dit Moutoni (Antoine).

Debout, la tête tournée vers sa gauche, les épaules enveloppées d'un manteau, il pose la main droite sur le canon de son fusil dont la baïonnette est retirée. La main gauche tient le sabre. Le sac du soldat est déposé derrière lui à ses pieds. Costume de l'arme en 1805.

Troisième figure :

Canonnier. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Bridan (Pierre-Charles).

Debout, la tête fortement tournée vers sa droite, il tient de la main gauche un fusil au repos et un écouvillon. La main droite est relevée sur la poitrine, et l'index semble désigner à l'attention l'écouvillon qui caractérise l'arme à laquelle appartient le personnage. Costume du premier Empire.

Quatrième figure :

Sapeur. — Statue. — Marbre. — H. 2^m,40. — Par Dumont (Jacques-Edme).

Debout, la tête droite, il porte une hache levée dans la main droite. La main gauche tient le fusil surmonté de la baïonnette. La partie inférieure du corps est enveloppée dans les plis du costume qui laisse à peine entrevoir la jambe droite. Le personnage porte la barbe. Uniforme de 1805.

BAS-RELIEFS.

FACE REGARDANT LE LOUVRE.

Entre les statues du *Cuirassier* et du *Dragon :*

Armes de l'Empire français. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m,75. — L. 3^m,75. — Par Fortin (Augustin-Félix).

Au centre de la composition, inscrite dans une couronne de chêne, l'aigle empiétant un foudre. Derrière ce trophée, le sceptre et la main de justice. Au-dessus, la couronne souveraine. A gauche, Pallas, debout, tient un sceptre de la main droite et dans l'autre main une figurine de la Victoire. Derrière Pallas, l'Histoire, debout, les ailes repliées, grave sur une table de marbre la date de la capitulation d'Ulm. Aux pieds de ces deux figures sont des boucliers. A la droite de la partie centrale, la Paix, debout, le front ceint de lauriers, un rameau d'olivier dans la main droite, met le feu, à l'aide d'une torche qu'elle tient de la main gauche, à des armes jetées sur le sol. L'Abondance s'avance vers la Paix et pose une main sur son bras en signe d'alliance. Entre les deux figures apparaît le buste bicéphale de Janus.

Entre les statues du *Chasseur à cheval* et du *Grenadier à cheval :*

Armes d'Italie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^m,75. — L. 3^m,75. — Par Gérard (Antoine-François).

Une couronne de chêne renferme l'aigle empiétant un foudre au-dessous duquel est suspendue la croix de la Légion d'honneur. Le blason d'Italie est placé entre les ailes de l'aigle. Au-dessus de ce trophée, la couronne du royaume sur laquelle la Sagesse et la

Force posent une main protectrice. La Sagesse, debout, à gauche, tenant un sceptre surmonté de l'aigle, est personnifiée par la figure de Minerve. Hercule, ayant près de lui sa massue, et sur ses épaules une peau de lion, symbolise la Force. Près de lui, la Victoire, les ailes ouvertes, le pied droit posé sur une sphère, une palme dans la main gauche, semble l'assister de sa présence. A l'extrémité opposée, la Prudence, vue de dos, un serpent enroulé autour du bras droit, un miroir dans la main gauche, se retourne vers la Sagesse.

FACE REGARDANT LES TUILERIES.

Entre les statues du *Grenadier* et du *Carabinier de l'infanterie légère :*

Armes de l'Empire français. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^{m},75. — L. 3^{m},75. — Par DUMONT (JACQUES-EDME).

L'aigle impériale empiétant un foudre est inscrite dans une épaisse torsade de rameaux de chêne. La couronne de France surmonte ce trophée. A droite, est un génie, debout, qui tient une couronne de laurier dans la main gauche, un rameau d'olivier dans la main droite. Près de lui, la Victoire sonne de la trompette. A gauche, un guerrier se retourne vers un vieillard; une jeune femme, la tête ceinte d'une couronne murale, et un enfant semblent implorer son appui.

Entre les statues du *Canonnier* et du *Sapeur :*

Armes d'Italie. — Bas-relief. — Marbre. — H. 1^{m},75. — L. 3^{m},75. — Par CALLAMARD ou CALLAMARE (CHARLES-ANTOINE).

Le centre de la composition est occupé par l'aigle empiétant le foudre et portant le blason du royaume d'Italie. Ce trophée est surmonté de la couronne royale. A gauche, Apollon, une lyre dans la main gauche, se tourne vers l'Histoire placée à sa droite qui s'apprête à graver sur ses tablettes les fastes de l'Italie. Une Renommée sonnant de la trompette apparaît au second plan entre les deux personnages. A droite de la partie centrale, la Peinture, l'Architecture et la Sculpture sont en marche vers le trophée national.

Sous le gouvernement de la Restauration, les armes de l'Empire et celles du royaume d'Italie ont fait place aux armes de France.

INSCRIPTIONS.

Ainsi que nous l'avons dit, une table de marbre blanc sur laquelle est une inscription gravée en creux, et dont les caractères sont dorés, décore chacune des faces de l'Arc de triomphe.

Face regardant le Louvre.

L'ARMÉE FRANÇAISE EMBARQUÉE A BOULOGNE MENAÇAIT L'ANGLETERRE.
UNE TROISIÈME COALITION ÉCLATE SUR LE CONTINENT.
LES FRANÇAIS VOLENT DE L'OCÉAN AU DANUBE.
LA BAVIÈRE EST DÉLIVRÉE, L'ARMÉE AUTRICHIENNE PRISONNIÈRE A ULM.
NAPOLÉON ENTRE DANS VIENNE; IL TRIOMPHE A AUSTERLITZ.
EN MOINS DE CENT JOURS LA COALITION EST DISSOUTE.

Face regardant les Tuileries.

A LA VOIX DU VAINQUEUR D'AUSTERLITZ
L'EMPIRE D'ALLEMAGNE TOMBE.
LA CONFÉDÉRATION DU RHIN COMMENCE.
LES ROYAUMES DE BAVIÈRE ET DE WURTEMBERG SONT CRÉÉS.

Face regardant la rue de Rivoli.

MAITRE DES ÉTATS DE SON ENNEMI
NAPOLÉON LES LUI REND.
IL SIGNE LA PAIX LE 27 DÉCEMBRE 1805
DANS LA CAPITALE DE LA HONGRIE
OCCUPÉE PAR SON ARMÉE VICTORIEUSE.

Face regardant la Seine.

HONNEUR A LA GRANDE ARMÉE
VICTORIEUSE A AUSTERLITZ
EN MORAVIE
LE 2 DÉCEMBRE 1805, JOUR ANNIVERSAIRE
DU COURONNEMENT DE NAPOLÉON.

ACROTÈRE.

Sur la plate-forme de l'Arc est un double socle supportant un quadrige. Nous avons dit plus haut que les Chevaux de Corinthe ont figuré dans ce quadrige pendant la durée de l'Empire. On sait également que la statue du Triomphateur ne fut jamais exposée, Napoléon n'ayant pas permis qu'on le représentât sur le char de la Victoire. Mais il n'est pas sans intérêt de décrire ici le quadrige primitif, tel qu'il avait été conçu, encore qu'il n'ait été offert aux regards du public qu'après avoir été mutilé.

Le Triomphateur conduit par la Victoire et la Paix. — Quadrige. — Plomb doré. — H. 3m,20. — L. 4m,70. — Par le baron Lemot (François-Frédéric).

Sur un char, de forme antique, le Triomphateur, debout, la tête laurée, le manteau impérial sur les épaules, pose la main droite sur une sphère. De la gauche, il tient le sceptre. Le grand cordon de la Légion d'honneur supporte la croix sur sa poitrine. Les chevaux, sans rênes, entraînent le char. A droite et à gauche du quadrige, la Victoire et la Paix, une branche de laurier dans la main, conduisent les deux chevaux placés aux extrémités. Le front couronné, elles ont les ailes déployées et sont vêtues de longues tuniques grecques. Le monogramme de Napoléon est gravé sur la partie antérieure du char.

Après 1815, ce quadrige fut remplacé par un second qui subsiste encore aujourd'hui. Quelques écrivains se sont plu à dénommer la figure allégorique qui domine le char en la désignant tour à tour comme une image de la Restauration ou de la Charte. Nous avons pensé que Clarac était mieux inspiré lorsqu'il nomme cette figure la Paix.

La Paix conduite sur un char de triomphe. — Quadrige. — Bronze. — H. 3m,50. — L. 3m. — Par le baron Bosio (François-Joseph).

Debout, drapée à l'antique, un diadème sur le front, la Paix tient dans la main droite un rameau d'olivier, et de la main gauche un sceptre. Quatre chevaux, aux rênes flottantes, sont attelés au char qui porte la déesse.

Deux figures de femmes, vêtues à l'antique, sont placées aux deux extrémités latérales du quadrige qu'elles semblent conduire. Des arabesques sans nombre décorent le pourtour du char et les rayons des roues. Un mufle de lion forme le moyeu.

La fonte et les ciselures de ce quadrige sont dues à Crozatier (Charles).

INTÉRIEUR.

Le plafond de l'Arc est la partie la plus riche et la plus achevée du monument. La voûte du milieu est ornée de caissons et de rosaces se développant autour d'un bas relief rectangulaire. La décoration des voûtes d'arête comporte des caissons, des rosaces, des foudres, des rinceaux qui convergent vers une couronne de laurier inscrite au centre de la voûte. Dans les pendentifs des arcades qui aboutissent à la grande voûte ont été sculptées des figures de Fleuves.

VOUTE DU MILIEU.

Napoléon Ier couronné par la Victoire. — Bas-relief sculpté dans la pierre de liais du monument. — H. 3m,20. — L. 3m,20. — Par Lesueur (Jacques-Philippe).

La Victoire, debout, drapée à l'antique, est placée de profil vers la droite du bas-relief. De la main gauche elle tient une longue palme. Dans la main droite est une couronne qu'elle s'apprête à poser sur le front de Napoléon, debout en face d'elle, en grand costume impérial, le globe dans une main, le sceptre dans l'autre, et la tête laurée. La croix de la Légion d'honneur est suspendue sur sa poitrine. A la droite de l'Empereur, l'aigle empiétant le foudre.

Après 1815, une partie seulement de ce bas-relief fut modifiée. La figure de la Victoire demeura intacte, mais celle de Napoléon fit place à un trophée d'armes et de drapeaux sur lequel la Victoire pose une couronne. Ce bas-relief étant sculpté dans la pierre même du monument, c'est sans doute pour ce motif qu'on n'a pas fait subir un nouveau changement à la composition après 1830.

PENDENTIFS DES PETITES ARCADES.

CÔTÉ DE LA SEINE.

Pendentif de gauche :

Fleuve. — Bas-relief. — Pierre de liais. — Hauteur, de l'imposte à la frise, 3m. — Par Boichot (Guillaume), d'après les dessins de Percier (Charles).

Une femme demi-nue, la jambe droite repliée, est assise sur une urne renversée. Le coude gauche pose sur l'archivolte; la tête est légèrement tournée vers la clef de l'Arc. Dans la main gauche est une plante

aquatique. La main droite joue avec la chevelure. Armes et cuivres groupés dans le tympan.

Pendentif de droite :

Fleuve. — Bas-relief. — Pierre de liais. — Hauteur, de l'imposte à la frise, 3m. — Par BOICHOT (GUILLAUME), d'après les dessins de PERCIER (CHARLES).

Un vieillard à longue barbe, le torse nu, assis, s'accoude à droite sur le bandeau de l'Arc. Il tient une palme dans sa main droite; dans la gauche, un aviron. Le front est ceint de lauriers, et la tête est tournée vers la clef de l'Arc. Une large draperie enveloppe les jambes, et entre ses pieds, est une urne renversée d'où l'eau s'échappe avec abondance. Armes diverses groupées dans le tympan.

CÔTÉ DE LA RUE DE RIVOLI.

Pendentif de gauche :

Fleuve. — Bas-relief. — Pierre de liais. — Hauteur, de l'imposte à la frise, 3m. — Par BOICHOT (GUILLAUME), d'après les dessins de PERCIER (CHARLES).

Une femme, le haut du corps découvert et les jambes drapées, assise, tient de la main droite, posée près du genou, une urne renversée. Elle s'appuie à gauche sur l'archivolte et tient une plante fluviale dans la main gauche. Elle regarde dans la direction de la clef de l'Arc. Armes diverses groupées dans le tympan.

Pendentif de droite :

Fleuve. — Bas-relief. — Pierre de liais. — Hauteur, de l'imposte à la frise, 3m. — Par BOICHOT (GUILLAUME), d'après les dessins de PERCIER (CHARLES).

Un vieillard, le front ceint de lauriers, le torse nu, est assis sur des rochers et s'accoude nonchalamment sur le bandeau de l'Arc. Il tient dans la main droite une palme, et de la gauche renverse une urne remplie d'eau. La jambe gauche est repliée, la droite, largement drapée, pose sur l'imposte. Des armes richement ornées remplissent le tympan.

Les plates-bandes de la grande voûte sont ornées de foudres entourés de branchages de chêne; et celles des petites voûtes, de rosaces, de feuilles d'acanthe et de foudres.

Un escalier conduisant sur l'attique est ménagé dans le massif d'angle le plus voisin des Tuileries et de la rue de Rivoli.

HENRY JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION.

Paris, le 1er *mai* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

THÉATRE DE LA GAITÉ

THÉATRE DE LA GAITÉ

HISTOIRE. — *Le théâtre de la Gaîté doit sa fondation au célèbre Nicolet, qui dirigeait une troupe d'acrobates, et qui faisait les délices des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Ce fut en* 1759 *que Nicolet vint s'établir sur le boulevard du Temple, et y fit construire un théâtre auquel il donna son nom. Plus tard, vers* 1792, *ce théâtre fut appelé Gaîté, nom sous lequel, après plusieurs changements, il est connu aujourd'hui.*

La salle fut d'abord établie dans une construction en bois reprise à des saltimbanques. Devenue insuffisante en 1808, *elle fut reconstruite par l'architecte Antoine-Marie* PEYRE. *Un incendie, qui la détruisit en* 1825, *nécessita sa reconstruction; l'architecte* BOURLAT *en fut chargé; il y fit grand usage du fer et rendit le Théâtre au public au bout de neuf mois seulement.*

Le théâtre de la Gaîté, ainsi que ceux qui se trouvaient sur le boulevard du Temple, fut exproprié en 1862, *et une nouvelle salle fut édifiée, sous le nom de* Théâtre du Prince Impérial, *sur l'îlot compris entre le square des Arts-et-Métiers, le boulevard Sébastopol, la rue Réaumur et la rue Saint-Martin. Sa construction fut dirigée par* M. CUZIN, *architecte, commissaire voyer attaché au service de la Ville de Paris.*

La façade et l'entrée principale de ce théâtre sont situées sur le square des Arts-et-Métiers. L'entrée des artistes se trouve sur la rue Réaumur.

L'édifice, isolé latéralement des constructions voisines par deux passages de 3ᵐ *de largeur, couvre un espace de* 33 *mètres sur* 63, *c'est-à-dire* 2,080 *mètres carrés environ.*

La construction du monument a duré deux ans.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE.

La façade principale par laquelle on pénètre dans le théâtre forme avec les deux maisons continuës à droite et à gauche un ensemble architectonique de 44ᵐ de développement; elle est établie sur le square des Arts-et-Métiers, dans l'axe compris entre le boulevard de Sébastopol et la rue Saint-Martin. Cette façade se compose de trois étages surmontés d'une toiture à pans décorés.

Le rez-de-chaussée est formé de cinq ouvertures à arcades qui donnent accès dans le vestibule; il est encadré de deux pieds-droits ornés de refends; un balcon à balustres le surmonte, et la saillie de ce balcon est supportée par des consoles. Les dés extrêmes de ce balcon, correspondant aux pieds-droits, servent de piédestaux à deux figures.

Côté gauche :

Le Drame sous les traits de Hamlet. — Statue. — Pierre de Savonnière. — H. 2ᵐ,30. — Par M. GODIN (EUGÈNE-LOUIS).

En costume de l'époque, le bras droit replié, la main sur la poitrine, il tient dans la main

gauche une épée dont la pointe pose à terre; à ses pieds est une tête de mort.

Côté droit :

La Comédie sous les traits de Scapin. — Statue. — Pierre de Savonnière. — H. $2^m,30$. — Par M. Doublemard (Amédée-Donatien).

Dans le costume adopté par les interprètes du Théâtre-Français. Il se croise les bras sur la poitrine.

Les dés intermédiaires, dans l'axe des fenêtres, sont surmontés de candélabres.

Le premier étage présente également cinq arcades supportées par de riches colonnes corinthiennes, dont le fût monolithe est en marbre rouge et le chapiteau en bronze. Elles forment fenêtres pour le foyer. Cet étage est encadré de deux antes décorées de masques, et couronné par un entablement complet, dont la frise, enrichie de rosaces, est interrompue, en son milieu, par une plaque de marbre avec cette inscription :

THÉATRE DE LA GAITÉ

Le deuxième étage s'élève en attique; il est divisé en trois parties. La partie centrale, qui comprend la largeur de trois travées, présente six petites arcades accouplées et surmontées par des colonnes composites, encadrées deux à deux par des pilastres que surmonte une corniche arbitraire. Au-dessus de cette corniche :

L'Art, la Poésie et la Comédie. — Groupe. — Pierre. — H. $2^m,70$. — L. du socle : 7^m. — Par M. Dubray (Vital-Gabriel).

Au centre, vu de face, l'Art a les ailes déployées, la tête couronnée de rayons, les mains posées sur les épaules de la Comédie et de la Poésie ; à ses pieds sont sculptés des masques.

A droite, la Comédie, les jambes croisées, appuie son bras gauche sur des tables où sont gravés les noms de Molière, Shakespeare et Beaumarchais; son bras droit repose sur ses genoux; à ses pieds sont des couronnes de laurier.

A gauche, la Poésie tient sur ses genoux une lyre de la main gauche, le poids de son corps porte sur la main droite.

Ces deux dernières figures, vues de trois quarts, sont assises; elles ont la tête couronnée de laurier.

Les deux autres parties, à droite et à gauche, sont plus basses et sont ornées chacune de pilastres encadrant un tableau de marbre surmonté d'un masque avec ces inscriptions: *Comédie.* — *Drame.*

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

Le vestibule, décoré de pilastres ioniques, qui supportent un plafond à compartiments, se divise en trois parties : la première correspond aux trois travées centrales de la façade; les deux autres, aux travées extrêmes. Ces deux dernières parties comprennent les escaliers qui s'appuient contre les murs latéraux et conduisent à l'entre-sol où ils desservent l'orchestre et le parterre. Quatre autres escaliers, de la galerie d'entre-sol, aboutissent au foyer et aux étages supérieurs.

FOYER.

Le foyer, qui occupe toute la largeur de la façade, est décoré de colonnes composites peintes et dorées dont le fût est orné de cannelures et d'ornements saillants. Sur ses colonnes repose une corniche architravée, interrompue par les baies et surmontée de stèles qui portent des masques. Les baies, formant portes en face des fenêtres, sont décorées, à leur partie supérieure, de médaillons, dans lesquels sont peints les portraits en bustes des auteurs suivants, savoir :

1. *Shakespeare.* — Toile marouflée. — Diamètre, $0^m,60$. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

2. *Beaumarchais.* — Toile marouflée. — Diamètre, $0^m,60$. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

3. *Molière.* — Toile marouflée. — Diamètre, $0^m,60$ — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

4. *Racine.* — Toile marouflée. — Diamètre, $0^m,60$. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

5. *Schiller.* — Toile marouflée. — Diamètre, $0^m,60$. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

Les deux autres faces de la salle sont ornées de pilastres qui encadrent des cheminées en marbre blanc dont la tablette est supportée par des *Chimères*. Ces cheminées sont surmontées de glaces avec fronton aux Armes de la Ville.

Le plafond à compartiments est orné de masques et de deux peintures:

La Musique et la Peinture. — Toile marouflée. — H. $1^m,75$. — L. $4^m,13$. — Par M. Jobbé-Duval (Félix).

La Musique tient sur ses genoux une lyre dont elle s'apprête à toucher les cordes, de la main droite.

La Peinture, dans l'attitude de la réflexion, tient dans la main gauche une palette, dans la droite un pinceau.

Ces figures, assises, ont la tête couronnée de laurier.

La Seulpture et l'Architecture. — Toile marouflée. — H. $1^m,75$. — L. $4^m,13$. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

La Seulpture, la jambe droite allongée, porte un marteau dans la main droite; elle maintient de sa main gauche sa jambe qu'elle replie en arrière.

L'Architecture, le coude gauche posé sur ses genoux, le bras replié, soutient sa tête avec la main; elle soutient une équerre à l'aide du bras gauche.

Ces figures, assises, ont la tête couronnée de laurier.

Aux extrémités du foyer se trouvent deux grandes compositions imitant des bas-reliefs:

La Tragédie. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. — L. 5^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Au centre de la composition, Melpomène, assise, le bras gauche replié, l'index levé, tient un masque dans la main droite; elle est entourée des personnages des principales tragédies antiques.

La Musique. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. — L. 5^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Au centre de la composition, Terpsichore, assise, tient de la main gauche une lyre sur ses genoux; elle marque la mesure, de la main droite. A ses côtés sont groupées de nombreuses figures symbolisant les diverses danses de l'antiquité.

Aux extrémités de ces compositions l'artiste a peint quatre figures d'enfants personnifiant les principales passions qui animent les œuvres dramatiques des anciens:

L'Amour. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. — L. 1^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Il s'appuie sur un arc à la corde duquel un carquois rempli de flèches est attaché par un ruban.

La Haine. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. L. 1^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Elle s'enfuit en cachant son visage avec son bras gauche; elle tient une torche allumée dans la main droite.

L'Avarice. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. L. 1^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Elle s'enfuit en emportant des sacs remplis d'or.

Le Dévouement. — Toile marouflée. — H. $1^m,60$. — L. 1^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Il tient dans sa main les deux extrémités d'une chaîne qu'il vient de briser.

Toutes ces peintures décoratives sont également dues à M. Félix JOBBÉ-DUVAL.

SALLE.

La salle, inscrite dans un carré, a la forme d'un fer à cheval dont la partie ouverte correspond à la scène. Les balcons et les quatre étages de loges ou galeries sont supportés par des piliers d'appui en fonte. A leur partie supérieure, une corniche circulaire soutient la coupole dont la décoration présente un *velum* orné d'arabesques et maintenu par des flèches qui partent d'un grand cercle pour aboutir à une couronne ouverte d'où descend la suspension du lustre.

Les trois étages de loge d'avant-scène, encadrés par des colonnes en fonte peintes et dorées, reçoivent en applique des cariatides qui soutiennent la corniche du couronnement. Le cadre d'avant-scène, accusé par des moulures ornées de godrons peints et dorés, est surmonté d'un *masque antique* entouré d'une guirlande.

Les voussures qui raccordent ce cadre à la coupole sont décorées de figures colossales peintes.

Le Drame. — Toile marouflée. — H. 1^m. — L. $1^m,50$. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Il est représenté sous les traits d'une femme. Celle-ci, les seins nus, renversée sur un siége, le pied gauche reposant sur un tabouret, la jambe droite repliée sur la gauche, est drapée dans un manteau qu'elle élève au-dessus de sa tête; elle tient un poignard dans la main droite, et agite en l'air une torche de la main gauche.

La Comédie. — Toile marouflée. — H. $1^m,50$. — L. 1^m. — Par M. JOBBÉ-DUVAL (FÉLIX).

Sous les traits d'une femme, elle est renversée sur un siége, son pied gauche repose sur un tabouret, la jambe droite est rejetée sur la gauche; les cheveux flottants, elle tient un masque dans la main gauche et, de la main

droite, élève un miroir qu'un voile recouvre à demi.

Le rideau, richement drapé, est surmonté d'un lambrequin orné de broderies.

Au-dessus de ce rideau, au milieu, est assis un petit génie qui soutient de ses bras, au-dessus de sa tête, un cartouche sur lequel est écrit :

THÉATRE DE LA GAITÉ.

Ce cartouche mesure : H. 1^m. L. $0^m,60$.

Un second rideau sert à indiquer les entr'actes :

Les Artistes de la Gaîté. — Toile. — H. 18^m. — L. 15^m. — Par M. Duveau (Louis).

Les artistes les plus célèbres de l'ancienne et de la nouvelle Gaîté y sont représentés dans leurs rôles les plus importants. La statue simulée de Nicolet, sur un piédestal, semble présider à cette réunion.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 8 *mai* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

THÉATRE DU VAUDEVILLE

THÉATRE DU VAUDEVILLE

Histoire. — *Le premier théâtre du Vaudeville fut inauguré le* 12 *janvier* 1792, *dans une salle de la rue de Chartres, près du Louvre, connue sous le nom de Vauxhall, et aménagée en théâtre par l'architecte* Lenoir, *dit* Le Romain. *En* 1838, *un incendie détruisit la salle de la rue de Chartres, et le Vaudeville alla s'établir place de la Bourse, au théâtre des Nouveautés, construit en* 1826 *par l'architecte* Debret (*François*).

L'expropriation vint, en 1868, *chasser le Vaudeville de la place de la Bourse pour donner passage à la voie qu'on appelle aujourd'hui rue du Quatre-Septembre, et l'administration municipale chargea l'un de ses architectes,* M. Magne (*Auguste-Joseph*), *actuellement inspecteur général honoraire des travaux d'architecture de la ville de Paris, de reconstruire cette salle sur l'emplacement occupé par l'ancien hôtel Sommariva, qui était situé dans la rue Basse-du-Rempart, rue supprimée pour livrer passage au boulevard des Capucines.*

La construction du théâtre, ainsi que celles des maisons adjacentes jusqu'à la rue Meyerbeer, a été commencée au mois de janvier 1867 *et terminée le* 1er *avril* 1869. *L'ouverture de la nouvelle salle a eu lieu le* 22 *du même mois.*

Le théâtre du Vaudeville n'appartient plus à la ville de Paris. En vertu d'une délibération du Conseil municipal, il a été mis aux enchères publiques et acquis par M. Lebaudy.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE.

PREMIER ÉTAGE.

L'architecte ne disposait pour la façade de son œuvre que d'un espace très-étroit, en pan coupé, au point d'intersection de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevard des Capucines. L'entrée principale est placée à l'angle des deux voies, et deux autres issues sont disposées l'une sur la rue et l'autre sur le boulevard, donnant toutes les deux accès au bureau de location.

La façade principale du Vaudeville forme parallèle avec celle du pavillon de Hanovre, situé de l'autre côté du boulevard. Elle forme sur l'angle une rotonde engagée entre deux hautes maisons et surmontée d'une coupole. Au-dessus des trois larges baies en arcades du rez-de-chaussée, le premier étage est percé de trois ouvertures rectangulaires qui s'ouvrent sur un large balcon et qui sont séparées entre elles par des colonnes engagées, et cerclées de bracelets. Ce balcon est supporté par des consoles accouplées entre lesquelles sont sculptés des écussons aux armes de la Ville. Dans des niches qui surmontent les fenêtres, sont placés les bustes de vaudevillistes célèbres.

BAIES LATÉRALES DU FOYER.

Côté gauche :

Collé. — Buste. — Pierre. — H. 0m,50. — Par M. Évrard (Victor).

Côté droit :

Désaugiers. — Buste. — Pierre. — H. 0m,50. — Par M. Évrard (Victor).

Baie centrale :

Scribe. — Buste. — Pierre. — H. 0m,50. — Par Mlle Dubois-Davesnes (Marguerite-Fanny).

SECOND ÉTAGE.

L'étage supérieur est décoré de quatre cariatides, représentant :

La Folie. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 2m,55. — Par M. Salmson (Jules-Jean).

Elle agite une marotte.

La Comédie. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 2m,55. — Par M. Salmson (Jules-Jean).

Elle porte dans la main droite un masque qu'elle élève à hauteur de son visage; elle tient un miroir dans la main gauche.

La Satire. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 2m,55. — Par M. Salmson (Jules-Jean).

Elle porte un fouet sous le bras droit.

La Musique. — Ronde bosse. — Pierre. — H. 2m,55. — Par M. Salmson (Jules-Jean).

Une mandoline dans la main gauche, elle relève de la droite ses cheveux qui tombent sur ses épaules.

Sur les deux pilastres qui encadrent la façade reposent, à la hauteur du deuxième étage, deux groupes :

A gauche :

Enfants symbolisant le Drame.—Groupe. —Pierre.—H. 1m,30.—L. 1m,70.—Par M. Hébert (Émile).

Au milieu, un enfant debout déclamant; à droite et à gauche, deux autres enfants, l'un portant des couronnes de laurier, l'autre une lyre.

A droite :

Enfants symbolisant la Comédie. — Groupe. — Pierre. — H. 1m,30. — L. 1m,70. — Par M. Hébert (Émile).

Au centre, un enfant debout déclamant; à droite et à gauche, deux autres enfants, l'un portant un masque, l'autre un miroir.

A la hauteur du premier étage, ces pilastres portent deux cartouches à mascarons, et à la hauteur des cariatides, deux panneaux rectangulaires ornés des armes de la Ville.

FRONTON.

L'étage supérieur est terminé par un fronton échancré. En couronnement de la façade se dresse :

Le Génie de la Comédie. — Groupe. — Pierre. — H. 2m,30. — L. 2m,50. — Par M. Chevalier (Hyacinthe).

De la main droite, il tient une couronne; de l'autre, un flambeau; à ses pieds, de chaque côté, sont assis deux petits génies.

Les sculptures d'ornement, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont dues à MM. Bloche, Parfait, Leleu et Mérigot.

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

Le vestibule, dont la disposition en tour ronde se trouve répétée à l'étage supérieur, est accessible, au rez-de-chaussée, par trois grandes ouvertures à arcades, en face desquelles sont trois baies symétriques donnant accès dans la salle. A droite et à gauche, deux autres arcades sont occupées par le bureau de location et celui de distribution des billets. Huit marches conduisent à un grand escalier à double révolution qui dessert les loges de balcon et les premières galeries, ainsi que le foyer du public situé au-dessus du vestibule d'entrée.

FOYER.

Le foyer est une salle circulaire autour de laquelle règnent, comme au rez-de-chaussée, huit arcades séparées par des colonnes en marbre de couleur. Ces colonnes sont surmontées de chapiteaux dorés et soutiennent une frise sur laquelle s'appuie une élégante coupole. Le champ de la coupole est partagé en compartiments dans lesquels se détachent en or, sur un fond bleu tendre, divers attributs allégoriques.

Une cheminée monumentale en pierre sculptée et des peintures murales garnissent les angles au-dessus des arcades et complètent cette riche décoration.

Les peintures décoratives du foyer sont l'œuvre de MM. Rubé (Auguste-Alfred) et Chaperon (Philippe).

Avant 1870, le foyer était orné de :

L'Empereur Napoléon III. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. Oliva (Joseph-Alexandre).

L'Impératrice Eugénie. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par Mlle Dubois-Davesnes (Marguerite-Fanny).

A droite et à gauche de ce foyer sont ménagés deux autres petits salons ornés avec la même richesse et qui permettent au public de trouver un refuge contre le mouvement et le bruit de la foule.

Au foyer des artistes ont été placés les portraits de :

Madame Suzanne Brohan. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par M. Foulongne (Charles-Alfred).

Dans *Marion Delorme*, elle remplit le principal rôle. Vue de trois quarts, un collier de pierres fines au cou, elle porte un corsage rouge décolleté à gigots, et une robe de même couleur; les bras croisés, elle a un éventail dans la main droite.

Madame Albert. — Toile marouflée. — H. 1m,20. —L. 1m.— Par M. Foulongne (Charles-Alfred).

Dans la *Camargo*, rôle de la Camargo. En bacchante, vue de face, les cheveux poudrés, un bouquet de feuilles de vigne et de raisin sur la tête, un collier de corail au cou, elle porte un corsage jaune tigré à gigots, une écharpe de feuilles de vigne; elle tient de la main gauche un tambour de basque qu'elle frappe de la droite.

Madame Belmont. — Toile marouflée. — H. 1m,20.— L. 1m.— Par M. Foulongne (Charles-Alfred).

Dans *Fanchon la Vielleuse*, rôle de Fanchon. De profil, un fichu de dentelles avec rose sur la tête, elle porte au cou un médaillon. Corsage brun. Elle joue de la vielle que retient un ruban bleu.

Madame Jenny Colon. — Toile marouflée. — H. 1m,20. — L. 1m. — Par M. Foulongne (Charles-Alfred).

Dans la *Laitière de Montfermeil*, rôle de la laitière. Vue de trois quarts, elle porte un corsage décolleté à gigots, rayé blanc-noir, et une robe rouge.

SALLE.

La salle est de forme à très-peu près circulaire ; elle est entourée de couloirs de dégagements et comprend, au rez-de-chaussée, l'orchestre des musiciens, les baignoires, les fauteuils et les stalles d'orchestre. Du rez-de-chaussée partent deux escaliers qui desservent tous les étages et deux autres qui conduisent aux premières galeries seulement; à côté de ces derniers on a ménagé deux sorties, l'une sur le boulevard et l'autre sur la rue.

Aux autres étages se trouvent le balcon avec ses loges et ses fauteuils, la première et la deuxième galerie ainsi que l'amphithéâtre. Chacune des galeries est munie de ses deux avant-scènes. La salle est couronnée par une coupole richement ornée et qui renferme des peintures allégoriques dues au pinceau de M. Mazerolle (Alexis-Joseph).

L'une des loges d'avant-scène a été réservée pour le chef de l'État; elle a une entrée spéciale sur le boulevard. Elle est ornée de deux cariatides en similipierre, dues à M. Charles Cordier.

La loge qui fait face présente la même décoration. Les deux cariatides sont l'œuvre de M. François-Ambroise-Germain Gilbert.

La scène est séparée de la salle par un chambranle orné. Les rideaux d'avant-scène et de manœuvre, ainsi que le manteau d'Arlequin, ont été peints par M. Rubé et Chaperon.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *mai* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

THÉATRE-LYRIQUE

THÉATRE-LYRIQUE

Histoire. — *Par suite du percement du boulevard du Prince-Eugène, le Théâtre-Lyrique, qui occupait l'ancienne salle du Théâtre-Historique sur le boulevard du Temple, fut démoli, et une salle nouvelle s'éleva en face de celle du Châtelet.* M. Davioud (*Gabriel-Jean-Antoine*) *fut choisi pour construire le nouveau théâtre. Commencée en* 1860, *la salle fut inaugurée le* 30 *octobre* 1862. *Le monument ayant été incendié le* 25 *mai* 1871, *il fut réédifié sur les mêmes plans avec quelques changements dans les détails intérieurs.*

Ce théâtre a porté successivement le nom de Théâtre-Lyrique, Théâtre-Historique, Théâtre des Nations, etc. Il affecte la forme d'un rectangle, presque d'un carré (44m,50 sur 41m,80). *Sa superficie est de* 1,860 *mètres carrés.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FACADE.

Le Théâtre-Lyrique est circonscrit par la place du Châtelet, l'avenue Victoria, la rue Adam et le quai de Gesvres. Il comprend un grand vaisseau flanqué de deux pavillons qui se développent l'un sur l'avenue Victoria, l'autre sur le quai. Des galeries largement ouvertes relient ces pavillons, sur la façade principale qui fait face à celle du Châtelet. La façade principale a trois étages au-dessus desquels s'élèvent en arrière-plan la salle et la scène.

Le rez-de-chaussée présente sept ouvertures cintrées en arc, dont deux, l'une à droite et l'autre à gauche, servent à éclairer les pavillons d'avant-corps ; les cinq autres donnent accès dans le vestibule du théâtre, et sont surmontées d'une marquise en fer formant saillie sur le trottoir.

Le premier étage, richement décoré dans le style de la renaissance italienne, se compose de cinq arcades qu'entourent des guirlandes de feuillage ; elles sont supportées par des piliers contre lesquels viennent s'arrêter des balcons en pierre découpée à jour, et dont les chapiteaux sont armés de lyres entourées de lauriers. Ces arcades sont formées par des fenêtres plein cintre qui éclairent le foyer des premières places. Des pilastres composites accusent chacun des pavillons et encadrent une fenêtre rectangulaire accompagnée d'un balcon en saillie et surmonté d'un fronton circulaire portant un cartouche aux Armes de la Ville de Paris.

Une corniche architravée couronne cet ensemble; au milieu de la corniche se trouve une plaque de marbre avec cette inscription :

THÉATRE NATIONAL LYRIQUE

Le troisième étage, formant attique, est décoré, dans l'axe des pavillons, de médaillons sculptés :

La Composition musicale. — Médaillon. — Pierre. — Diamètre : 1m,60. — Par Robert (Louis-Valentin-Élias).

Drapée, l'épaule droite nue, dans l'attitude de l'inspiration, elle a la tête couronnée de laurier. La tête appuyée sur sa main gauche, elle porte une lyre sur ses genoux, un manuscrit à la main droite.

L'Exécution musicale. — Médaillon. — Pierre. — Diamètre : 1m,60. — Par Robert (Louis-Valentin-Élias).

Drapée, l'épaule droite nue, la tête couronnée de feuilles de chêne, elle tient dans la

main gauche une lyre dont elle effleure les cordes de la droite.

La partie intermédiaire, qui correspond au deuxième étage, ouverte en *loggia*, sert de foyer pour les étages supérieurs. Cette *loggia* est décorée de colonnettes en marbre, alternées avec des pilastres que relie un balcon découpé à jour; elle supporte un entablement avec chéneau orné.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales, plus simples de composition que la façade principale, comprennent chacune onze travées. Celles du rez-de-chaussée sont séparées par des piliers ornés de refends et reliés par des arcs de cercle. Ces ouvertures donnent accès dans les boutiques en location. Des fenêtres rectangulaires à chambranles moulurés éclairent les étages supérieurs.

FAÇADE POSTÉRIEURE.

La façade postérieure, qui limite la scène, n'a d'ouverture qu'au centre et aux extrémités pour les entrées de service. Il n'y a aucune ornementation.

INTÉRIEUR.

VESTIBULE.

Des pilastres doriques, qui supportent un plafond à compartiments, décorent le vestibule, qui donne accès à un escalier à double révolution montant entre les pilastres jusqu'à l'entre-sol et desservant le parterre, les fauteuils d'orchestre et les baignoires.

FOYER.

De ce premier palier partent deux autres escaliers par lesquels on peut accéder aux étages supérieurs et surtout au foyer principal qui occupe, en trois parties, toute la largeur de la façade. Ce foyer est décoré d'ornements peints et dorés avec plafonds à compartiments. Les portes des extrémités sont surmontées de motifs circulaires entourés de guirlandes, et encadrant deux bustes qui se détachent sur une calotte concave.

La Musique. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par EUDE (LOUIS-ADOLPHE).

Couronnée de fleurs et de rayons, drapée à l'antique, elle a les seins à demi nus.

La Poésie. — Buste. — Marbre. — H. 0m,80. — Par M. CAPTIER (ÉTIENNE-FRANÇOIS).

Entièrement drapée, la tête couronnée de laurier, elle porte une étoile sur le front; un bandeau retient ses cheveux.

SALLE.

La salle, inscrite dans un carré, à la forme d'un fer à cheval dont l'ouverture vient s'arrêter contre les loges d'avant-scène. Des piliers d'appui formant pilastres, en fonte, au nombre de seize, soutiennent le balcon, les étages de loges et de galeries; ils reçoivent en applique à leur sommet des figures d'enfants musiciens.

Les piliers sont reliés par des arcs plein cintre qui supportent la coupole richement décorée.

COUPOLE.

Elle mesure 29m,60 de circonférence; la profondeur de sa courbe au centre de 1m.

La décoration de la coupole, sur toile marouflée, est due au pinceau de M. THÉODORE MAILLOT.

Au centre est le génie, entouré d'Apollon et des Muses découvrant la Beauté. Au premier plan, on voit la Ville de Paris qui attire à elle le Commerce sous la forme de Mercure et des principales parties du monde; la Ville de Paris s'appuie de la main gauche sur la Littérature et les Arts. Une figure représente l'Industrie qui renverse à ses pieds une corne d'abondance; une autre figure symbolise la Seine. Le groupe se termine par le Ridicule que châtie la Comédie. La musique militaire est personnifiée par un soldat qui s'éveille au son des trompettes; et la musique funèbre est symbolisée par Orphée pleurant Eurydice.

La voussure est ornée de figures représentant, en partant de la droite lorsqu'on regarde la scène :

Le Chant. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Il est représenté sous les traits d'une femme tenant un rouleau de musique.

La Musique. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Elle joue d'une basse de viole qu'elle tient sur ses genoux.

La Poésie lyrique. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Elle a une lyre à la main.

La Fantaisie. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Elle se joue dans une draperie de soie agitée par le vent.

La Coquetterie. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Elle tient à la main un miroir devant lequel elle arrange sa coiffure.

La Comédie.—Toile marouflée.— H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Un masque comique à la main droite, de la gauche, elle relève en riant son manteau qui tombe à terre.

La Danse. — Toile marouflée. — H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Un tambour de basque à la main droite, elle retient, de la gauche, un léger vêtement.

La Tragédie.—Toile marouflée.—H. 2m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Elle est entièrement drapée selon la tradition; un masque tragique est à ses pieds.

Dans le même cadre, entre chaque figure et reliés à ces figures allégoriques par des guirlandes de fleurs et de feuillage, sont peints sept médaillons représentant alternativement le portrait en buste d'un auteur et d'un compositeur célèbres :

Shakespeare. — Médaillon. — Toile marouflée. — Diamètre : 1m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Rossini. —Médaillon.—Toile marouflée. — Diam. 1m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Molière.—Médaillon.—Toile marouflée. — Diam. 1m. —Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Mozart. —Médaillon.—Toile marouflée. — Diam. 1m. —Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Racine.—Médaillon. —Toile marouflée. — Diam. 1m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Gluck. — Médaillon. — Toile marouflée. — Diam. 1m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Corneille. — Médaillon. — Toile marouflée. — Diam. 1m. — Par M. MAILLOT (THÉODORE).

Le cadre d'avant-scène, raccordé à la coupole de la salle par une voussure portant un caisson aux armes de la Ville, est lui-même décoré de puissantes moulures peintes et dorées.

Le rideau, frangé d'or, et surmonté d'un lambrequin agrémenté d'arabesques, représente un sujet tiré d'une tapisserie d'après Jean BERAIN.

Il a été exécuté par M. Charles HUGOT, peintre décorateur.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 22 *mai* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

THÉATRE DU CHATELET

THÉATRE DU CHATELET

Histoire. — *Le théâtre du Châtelet, qui s'élève sur la place de ce nom, vis-à-vis le Théâtre-Lyrique (aujourd'hui Théâtre-Historique), a été construit pour remplacer l'ancien cirque situé sur le boulevard du Temple, et démoli vers* 1859, *lors du percement du nouveau boulevard du Prince-Eugène. Le préfet de la Seine, M. le baron Haussmann, ayant acquis, au nom de la ville de Paris, les terrains de la place du Châtelet, chargea* M. Davioud (*Gabriel-Jean-Antoine*), *aujourd'hui inspecteur général honoraire du service d'architecture de la préfecture de la Seine, de reconstruire le théâtre du cirque sur cet emplacement.*

Ce monument occupe un espace de 3,564 *mètres carrés; il se trouve circonscrit par la place du Châtelet, le quai de la Mégisserie, la rue des Lavandières et l'avenue Victoria; sa forme est celle d'un vaste parallélogramme dont les grands côtés regardent le quai et l'avenue, et dont la façade principale s'élève parallèlement à celle du Lyrique, sur la place du Châtelet.*

Le théâtre du Châtelet, commencé en 1860, *a été inauguré le* 19 *août* 1862. *La dépense totale s'est élevée au chiffre de* 3,337,348 *francs* 45 *centimes.*

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

FAÇADE PRINCIPALE.

La façade principale, qui regarde la place du Châtelet, est, de toutes les parties extérieures de l'édifice, celle qui offre le caractère le plus décoratif. Elle se compose de deux étages d'arcades, traitées dans le style de la Renaissance italienne, et épaulées par deux avant-corps formant pavillons d'extrémités. Cette double galerie est recouverte d'une terrasse, fermée par une balustrade dont les dés supportent quatre figures allégoriques. Ces figures représentent :

Le Drame. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par Robert (Louis-Valentin-Élias), 1863.

Debout, la main gauche crispée, le Drame serre un poignard dans la main droite relevée sur sa poitrine.

La Musique. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. — Par M. Chevalier (Jacques-Marie-Hyacinthe), 1863.

Debout, un diadème accompagné de laurier sur la tête, elle tient une lyre dont elle effleure les cordes.

La Danse. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50. Par M. Aizelin (Eugène-Antoine), 1863.

Debout, la tête couronnée d'un diadème, elle agite un tambour de basque sur lequel elle frappe de la main gauche.

La Comédie. — Statue. — Pierre. — H. 2m,50.— Par M. Chatrousse (Émile), 1863.

Debout, couronnée de lierre, le bras gauche replié sur sa poitrine, elle tient un masque à la main; le bras droit est pendant, elle présente une marotte.

FAÇADES LATÉRALES.

Les façades latérales, sur lesquelles donnent les loges des artistes et les autres dépendances du théâtre, sont décorées de fenêtres rectangulaires à chambranles et à pilastres, que séparent des bandeaux et des corniches. Des entrées distinctes ont été ménagées pour les spectateurs des galeries supérieures. A l'origine, il existait des escaliers spéciaux pour le parterre, mais on les a supprimés depuis; aujourd'hui on accède au parterre par l'entrée centrale, au moyen d'un vestibule transversal.

Au rez-de-chaussée, cinq arcades, fermées par des grilles, donnent accès dans un vaste portique où sont établis les guichets de distribution des billets. Ce porche ouvre sur un vestibule de même longueur d'où partent deux escaliers qui conduisent dans la salle.

Dans ce vestibule, sont installés les bureaux de location et de contrôle. Un passage couvert, transversal, ouvrant sur l'avenue Victoria, et débouchant sur le quai, peut permettre aux voitures de s'engager à l'intérieur.

Ce vestibule est décoré d'une statue :

Iphigénie. — Statue. — Marbre. — H. 1m. — L. 1m,20. — Par M. Girard (Jules).

La tête couronnée de laurier, les cheveux épars, la fille d'Agamemnon est à demi couchée sur l'autel de Diane, où elle vient d'être sacrifiée. Une plaie est béante au-dessus de son sein gauche.

Offerte par l'auteur, en 1877.

SALLE.

La salle, de forme circulaire, peut contenir 3,000 spectateurs ; elle est dépourvue d'avant-scènes, jugées inutiles dans un théâtre d'optique. La scène est encadrée par un large chambranle à moulures vigoureuses, qui se relie directement à la voussure du plafond et aux devantures des galeries. Le balcon en saillie du premier étage offre, dans sa partie centrale, 4m,80 de largeur. La première galerie, au-dessus, est occupée par des loges à salons sur l'arrière. Trois amphithéâtres sont disposés aux étages supérieurs, et le dernier occupe toute la profondeur disponible jusqu'au mur de pourtour extérieur. L'inclinaison des galeries des amphithéâtres permet de voir non-seulement les décors, mais même l'orchestre.

De grandes arcatures, qui reposent sur des colonnettes montant du fond, supportent la coupole du plafond ; elles forment le motif principal de la décoration. Les entre-colonnements sont au nombre de neuf, formant les baies qui correspondent au quatrième et au cinquième étage, tous les deux occupés par le dernier amphithéâtre. Aux deux étages au-dessous, l'intervalle est divisé de façon à former, à chaque étage, dix-huit entre-colonnements. Au premier, les entre-colonnements sont au nombre de trente-six, nombre égal à celui des loges de cette galerie.

Le plafond de la salle, de forme circulaire, est décoré de médaillons qui représentent de petits génies symboliques dus au pinceau de M. Cambon (Armand), peintre décorateur.

La partie centrale est occupée par un cône très-aplati en verre dépoli, servant à l'éclairage et reposant sur une voussure elliptique.

FOYER.

Le foyer principal se trouve placé à ce premier étage ; il est précédé d'un grand vestibule ou antifoyer, qui s'étend au-dessus des escaliers d'entrée principaux et de la salle d'attente du rez-de-chaussée. Le foyer occupe tout l'espace pris par le vestibule du rez-de-chaussée ; des caissons sculptés et ornés de peintures forment la décoration du plafond.

On accède à ce foyer par trois portes de forme rectangulaire, au-dessous desquelles se trouvent les armes de la Ville ; elles sont surmontées d'un œil-de-bœuf. Deux cheminées monumentales occupent les extrémités du foyer. Elles sont formées de chambranles à consoles, en forme de gaînes, ornées de têtes et de guirlandes de fruits. Au-dessus de la tablette de ces cheminées est un cartouche ovale que décorent des mascarons, des oves et des guirlandes de fruits. Un fronton termine la partie supérieure de cet ensemble décoratif; dans ce fronton est encastré un cadran que supportent deux Amours, et sur lequel grimace un mascaron ; derrière ce mascaron, on aperçoit une torche allumée. Au-dessous du cartouche, deux palmes accompagnent le monogramme de l'empereur dont le portrait, avant 1870, remplissait l'intérieur du cartouche. En regard, était placé le portrait de l'impératrice Eugénie.

Ces deux portraits ont été exécutés d'après Hermann-Winterhalter, par M. Paul Nanteuil.

Le foyer est éclairé du dehors par cinq grandes portes-fenêtres, surmontées des armes de la Ville, et donnant accès dans une galerie ou *loggia*, servant de promenoir à jour sur la façade principale.

Outre le foyer principal, se trouve, à la

troisième galerie, un foyer secondaire affecté au service des spectateurs de cette galerie; les dimensions en sont les mêmes que celles du foyer principal. Il est accompagné d'un autre foyer formant galerie couverte et correspondant à la galerie couverte du premier étage. L'ornementation n'en présente rien de particulier.

L. MICHAUX,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, le 31 *mai* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte ; *éb.*, ébéniste ; *gr.*, graveur ; *p.*, peintre ; *sc.*, sculpteur.

TOUR

SAINT-JACQUES LA BOUCHERIE

TOUR

SAINT-JACQUES LA BOUCHERIE

Histoire. — *L'église Saint-Jacques-la-Boucherie, dont il est difficile de déterminer l'origine, parait avoir été érigée en paroisse dès* 1108.

Des adjonctions successives y furent introduites du treizième au seizième siècle ; c'est ainsi que le portail nord donnant sur la rue des Écrivains fût bâti des deniers de Nicolas Flamel, libraire et écrivain juré de l'Université, avant l'invention de l'imprimerie. La tour qui subsiste aujourd'hui et qui s'élevait à l'angle sud-ouest de la façade occidentale de l'église date des dernières années du règne de Louis XII.

Commencée en 1508, *avec le produit des offrandes faites par les paroissiens, elle fut terminée en* 1522.

La paroisse de Saint-Jacques la Boucherie ayant été supprimée en 1790, *l'église fut classée au nombre des propriétés nationales; puis elle fut aliénée en* 1797 *et complétement démolie peu de temps après. La tour fut seule conservée, grâce à* M. Giraud, *architecte du domaine, qui inséra au procès-verbal la clause qu'elle ne serait comprise dans le prix de vente de* 411,200 *francs, qu'à la condition d'être respectée.*

Sur l'emplacement de l'église on établit un marché de friperie, appelé la Cour du Commerce ; *dans la tour on installa une fonderie de plomb de chasse.*

Mise en vente en 1836 *par son propriétaire, la tour fut acquise par l'dministration municipale au prix de* 250,000 *francs.*

En 1852, *le percement du boulevard de Sébastopol et de la rue de Rivoli vint la dégager des anciennes masures qui en masquaient la partie inférieure.*

Le sol fut nivelé et abaissé, et la tour restaurée et consolidée d'après les plans de M. Théodore Ballu.

Un large terre-plein fut conservé à sa base, où il forme terrasse de soubassement.

Les travaux de restauration se sont élevés à la somme de 950,000 *francs, non compris la valeur des immeubles que l'on a dû acquérir pour opérer le dégagement du monument.*

On établit autour un square d'une superficie de 5,786^{m}.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La tour Saint-Jacques mesure 52^{m} de hauteur, depuis son sommet jusqu'à la terrasse sur laquelle elle repose, et 57^{m},53, y compris cette terrasse.

Ses quatre faces forment à la base un carré de 12^{m} de côté, et sa hauteur est divisée en quatre étages inégaux.

A partir du premier étage, les angles, se dégageant en saillie, forment contre-forts à plusieurs faces avec pénétration de niches, pinacles et arcatures, décorés de nervures, de frontons, de gables et crochets.

Une frise fleurdelisée décore, à la hauteur du deuxième étage, les contre-forts faisant face au boulevard de Sébastopol et à l'avenue de Victoria.

Le rez-de-chaussée est très-sobre d'ornementation.

Deux larmiers en retraite le divisent en trois parties. Il est percé sur chacun de ses côtés par une porte ogivale dont la gorge de l'archivolte est décorée de feuillages.

La porte qui fait face au boulevard de Sébastopol est surmontée d'un pinacle dont le sommet s'élève au-dessus de la balustrade à jour qui sépare, entre chaque contre-fort, le rez-de-chaussée du premier étage.

La gorge des pieds-droits de cette porte, comme celle de l'archivolte, est ornée de feuillages.

Les faces du premier étage sont occupées par une décoration de nervures et arcatures trilobées simulant des baies. Trois de ces fausses baies ont leur moulures d'archivolte en plein cintre ; la quatrième, celle que présente la face parallèle au boulevard de Sébastopol, s'élève en forme d'accolade.

Les niches creusées dans les contre-forts, à la hauteur du premier étage, niches dont le sommet est orné de dais richement découpés avec frontons en accolade élancée, crochets et feuillages, contiennent les figures suivantes portées par des culs-de-lampe sur la ligne des appuis des fausses baies :

FAÇADE PARALLÈLE AU BOULEVARD DE SÉBASTOPOL.

Sainte Catherine. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Bonnassieux (Jean).

Une couronne royale sur la tête, elle porte dans le bras droit la palme du martyre; sa main gauche s'appuie sur une roue.

Saint Jacques le Mineur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Arnaud (Charles-Auguste).

Il a dans le bras gauche une équerre, dans la main un livre ouvert; il tient l'index de la main droite levé.

Saint Jean l'Évangéliste. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Diebolt (Georges).

Le bras droit replié, la main sur sa poitrine, il relève de sa main gauche les plis de sa tunique.

FAÇADE PARALLÈLE A L'AVENUE VICTORIA.

Sainte Geneviève. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.— Par M. Gruyère (Théodore-Charles).

Un ange sur l'épaule droite, un démon sur la gauche, elle tient un livre dans la main droite.

Sainte Marguerite. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Vilain (Victor).

Une couronne royale sur la tête, elle porte un livre dans la main droite, un sceptre dans la gauche.

Saint Christophe. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Pascal (Michel-François).

Coiffé de la mitre, la crosse dans la main gauche, il bénit de la droite.

FAÇADE D'ANGLE REGARDANT LA FONTAINE DU CHATELET.

Sainte Madeleine. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Girard (Noel-Jules).

Nue, ses cheveux la recouvrent presque entièrement; elle joint les mains dans l'attitude de la prière ; deux anges sont à ses pieds.

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Dantan (Antoine-Laurent), dit Dantan aîné.

La tête couronnée, le sceptre dans la main droite, il porte dans le bras gauche le modèle de la Sainte-Chapelle.

FAÇADE PARALLÈLE A LA RUE SAINT-MARTIN.

Saint Georges. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par Protat (Hugues).

Cuirassé, tête nue; un bouclier à la main gauche, il transperce d'une épée flamboyante qu'il tient dans la main droite un dragon qu'il foule aux pieds.

Saint Michel. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.—Par Froget (Pierre-Marie).

Ailé, il appuie ses mains sur la garde d'une épée flamboyante; à ses pieds se roule le dragon.

Saint Quentin. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40.—Par M. Taluet (Ferdinand).

Il tieut une plume dans la main droite, un livre dans la gauche.

Le deuxième étage est percé, sur chacun de ses côtés, d'une double fenêtre ogivale. Les meneaux sont profilés de tores et de moulures avec petits pinacles.

Les niches placées à la hauteur du sommet de cet étage sont décorées des statues suivantes :

FAÇADE PARALLÈLE AU BOULEVARD DE SÉBASTOPOL.

Saint Clément. — Statue. — Pierre. —

H. 2m,40. — Par M. Calmels (Anatole-Célestin).

Mitré, la crosse dans la main gauche, il ramène sa main droite sur son cœur.

Saint Augustin. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Loison (Pierre).

Une plume dans la main gauche, il montre le ciel de la droite.

FAÇADE PARALLÈLE A L'AVENUE VICTORIA.

Saint Roch. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Desprez (Louis).

Revêtu d'habits de pèlerin, il se repose, le bras droit appuyé sur un bâton; il caresse de la main gauche son chien qui est à ses pieds.

Saint Laurent. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Perraud (Jean-Jacques).

Il appuie sa main droite sur un bâton et tient son bras gauche replié, la main sur sa poitrine.

FAÇADE PARALLÈLE A LA RUE SAINT-MARTIN.

Saint Léonard. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Dusseigneur (Bernard-Jean).

Il tient une chaîne dans ses mains.

Saint Jean-Baptiste le Précurseur. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Cordier (Charles).

Couvert d'une peau de mouton, il a un bâton dans la main gauche.

FAÇADE PARALLÈLE A LA RUE DE RIVOLI.

Saint Paul. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Chambard (Louis-Léopold).

Un livre dans la main gauche, il appuie sa droite sur la garde d'une longue épée.

Saint Pierre. — Statue. — Pierre. — H. 2m,40. — Par M. Courtet (Augustin).

Il tient un livre dans la main gauche, des clefs dans la droite.

Toutes ces statues, en pierre de Conflans, datent de 1854 et 1855.

Le troisième étage est également percé sur quatre faces d'une double fenêtre ogivale, laquelle est surmontée de galbes couronnés de pédicules en accolade se détachant sur un fond de moulures pannelées en lobes.

La face donnant sur la rue de Rivoli est beaucoup plus sobre de décoration que les trois autres. Cette sobriété relative s'explique par cette raison que l'ancienne église Saint-Jacques-la-Boucherie s'appuyait contre cette face sur laquelle sont construits des balcons en pierre donnant sur l'escalier.

Sur cette même face se trouve la porte qui donne accès dans l'intérieur du monument.

La tour se termine par une plate-forme dallée formée par une balustrade à jour à arcatures trilobées. Des gargouilles à corps d'animaux servant à l'écoulement des eaux du chéneau, s'attachent aux moulures qui décorent la base de cette terrasse.

Des animaux d'une plus petite dimension supportent les retombées des frontons des niches et arcatures du deuxième et du troisième étage.

Au sommet des contre-forts, aux quatre coins de la terrasse sont placés les symboles des quatre évangélistes :

L'Ange,
Le Lion,
Le Bœuf,
L'Aigle.

Six mètres plus haut, au-dessus de la tourelle de l'escalier richement sculptée en spirales ascendantes, est placé :

Saint Jacques le Majeur. — Statue. — Pierre. — H. 4m. — Par M. Chenillon (Jean-Louis).

En costume de pèlerin, il a dans la main gauche un long bâton noueux; dans la droite un livre.

C'est le même artiste qui a exécuté les quatre symboles mystiques dont il vient d'être parlé. Une statue ancienne de saint Jacques le Majeur fut précipitée du sommet de la tour en 1793; les figures du Lion, du Bœuf et de l'Aigle, qui existaient encore en 1854, mais en très-mauvais état, ont été déposées dans les jardins de l'hôtel de Cluny.

Ces figures, d'après l'abbé Villain, historiographe de l'église Saint-Jacques, avaient été faites et posées, moyennant 20 livres tournois, par un artiste nommé Rault.

Le terre-plein octogone sur lequel s'élève la Tour mesure 22 mètres dans sa plus grande largeur. La balustrade qui l'entoure est à jour à arcatures verticales trilobées, séparée par des montants profilés de moulures et d'accolades avec feuilles d'ornement.

Deux escaliers à rampes du même dessin y donnent accès.

Une grille en fer forgé de style du seizième siècle, ouvrant à deux vantaux, ferme ces deux escaliers.

INTÉRIEUR.

Le rez-de-chaussée, recouvert d'une voûte d'arêtes à nervures, renferme :

Blaise Pascal. — Statue. — Marbre. — H. 2m,80. — Par M. Cavelier (Pierre-Jules).

La tête baissée dans l'attitude de la méditation, il tient un style dans la main droite, un manuscrit dans la gauche.

Cette statue, placée sur un piédestal, est destinée à rappeler les expériences barométriques faites en 1647 par ce savant sur le sommet de la tour.

L'éperon situé à gauche de l'entrée occidentale, plus large que les autres, renferme un escalier à vis de 291 marches conduisant à la plate-forme de la tour.

Cet escalier est éclairé par des ouvertures longues et étroites pratiquées dans le mur de soutenement.

L'intérieur de la tour a été complétement ragréé, mais les divisions horizontales n'ont pas été rétablies ; il est donc vide et creux du bas en haut.

On y a établi un système d'éclairage au gaz qui est utilisé pour illuminer la tour les jours de fêtes publiques.

Des peintures existaient autrefois dans l'intérieur de la Tour. Elles furent relevées avec soin par M. Denuelle (Alexandre) en 1855, et le fac-simile, réduit au cinquième de l'exécution de cette décoration, est déposé à la Bibliothèque des Monuments historiques, au Sous-Secrétariat des Beaux-Arts. Nous extrayons du rapport de M. Denuelle les lignes suivantes qui renferment la description des fragments encore visibles en 1855 :

« Les peintures qui occupent le bas côté occidental de la Tour ont été en partie détruites, par suite des modifications et mutilations que le monument a subies ; elles datent du commencement du dix-septième siècle, et appartiennent à l'école française. Je crois qu'elles furent exécutées sous le règne de Louis XIII, conjointement à celles qui décorent deux chapelles du collatéral de l'église Saint-Eustache ; car bien que le caractère des sujets historiques diffère essentiellement de celles-ci, les ornements qui les accompagnent et qui décorent les arcs et les nervures sont complétement semblables à ceux de ces chapelles.

« Deux compositions subsistent, dont l'une représente le Christ et les disciples d'Emmaüs. Ces objets n'ont rien de remarquable comme exécution ; la composition est faible, le dessin très-lâché.

« Dans la première, le Christ, guidé par les pèlerins, se dirige vers leur habitation, placée au sommet de la montagne. Cette habitation, qui présente l'aspect d'un château fort, est ouverte et laisse voir le Christ assis à la table des deux disciples.

« Il y a une disproportion choquante dans l'agencement de cette scène et dans ses diverses parties ; les personnages, de grandeur naturelle, placés sur le premier plan, sont hors de proportion avec le paysage qui les environne, et ôtent toute importance à la scène chez les disciples, qui se trouve resresserrée dans un cadre tellement étroit qu'il devait être impossible de distinguer les personnages du sol de l'édifice en raison de la hauteur qu'ils occupent.

« La même observation s'applique au sujet qui fait face, et dont il ne reste plus que la partie du haut [1] ; le bas de la composition ne laisse plus apercevoir que la tête d'un personnage, le reste a disparu et a été remplacé par un enduit nouveau.

« D'autres sujets surmontaient ces peintures ; il n'en reste plus aucune trace.

« L'ornementation qui les accompagne est d'une exécution grossière, complétement en désaccord avec l'architecture sur laquelle elle s'applique.

« Dans la partie inférieure du bas côté sud du porche se trouvent quelques fragments de décoration qui accompagnaient autrefois un autel placé sur la face orientale. Une draperie décorée de larges bandes rouges et vertes règne sur le soubassement à une hauteur de deux mètres, passant indistinctement sur toutes les parties de l'architecture, sans tenir compte des saillies des piliers.

« Au-dessus de la place qu'occupe l'autel, la même draperie règne et est surmontée d'un dais à franges qui accompagnait probablement une statue de saint placée sur l'autel ; de chaque côté se trouvent deux personnages, dont un, saint Remi, est encore visible.

« Tel est, Monsieur le ministre, le résultat des recherches auxquelles je me suis livré.

« *Signé :* Alexandre Denuelle, *peintre.* »

A la hauteur du deuxième étage, le mur

[1] A l'entrée de la grotte, au pied de laquelle serpente un ruisseau, un ermite à genoux, vêtu d'une tunique verte, reçoit la visite du Christ, qui a la tête entourée du nimbe crucifère. Le Christ, debout, drapé de rouge, tient de la main gauche une croix à longue hampe surmontée d'une oriflamme rouge. Au-dessus de ce sujet, l'incription mutilée sudarium et... Surmontant l'inscription, un pied nu et la frange d'un vêtement d'homme. H. J.

intérieur situé du côté du midi présente une inscription peinte en capitales romaines qui rappelle la sonnerie de la tour qui était composée de douze cloches et dont Sauval fait mention dans son ouvrage. Cette inscription est ainsi conçue :

L'AN 1772
PAR LES SOINS DE Mr MOREL, CURÉ,
BOURGET, PRUD'HOMME ET MOREL,
MARGUILLIERS EN CHARGES,
TOUTES LES CLOCHES DE CETTE ÉGLISE
ONT ÉTÉ REMONTÉES, ET LES DEUX GROSSES
DÉPOSÉES DU BEFFROY D'EN BAS
ET POSÉES AU DESSUS DES AUTRES
PAR CHARLES YART, SONNEUR-CARILLONNEUR
DE CETTE PAROISSE.

Les baies des deux étages supérieurs sont fermées par des vitraux peints en grisaille ornés de médaillons de couleur. Ces vitraux sont dus à M. Eugène-Stanislas Oudinot.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *juillet* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

CAMPANILE

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

CAMPANILE

SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

HISTOIRE. — *La tour érigée dans le but de relier l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à la Mairie du premier arrondissement a été commencée en* 1858, *sur les plans dressés par M. Théodore* BALLU.

Les travaux ont été terminés en 1861.

Le style adopté pour cet édifice est celui de la fin du quinzième siècle.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

La tour, qui mesure une hauteur totale de 38^m, est divisée en quatre étages inégaux. Trois de ces étages sont couronnés de corniches richement sculptées avec balustrades à jours; un seul, le deuxième, est séparé du premier par un simple cordon formant larmier.

Une terrasse fermée par une balustrade avec petits pinacles aux angles termine l'édifice.

Des pilastres, formant contre-forts d'angles, épaulent les murs jusqu'à la hauteur du troisième étage; des pinacles en application en décorent les faces.

Une tourelle, engagée dans la hauteur des deux premiers étages, sur la façade postérieure, contient l'escalier.

Le rez-de-chaussée et le premier étage affectent la forme carrée; les trois étages supérieurs sont octogonaux.

Le rez-de-chaussée, dont chacun des côtés a 7^m, présente sur sa façade principale une porte ogivale, avec tympan à jour, au-dessus duquel se trouve :

Deux anges supportant un écusson aux armes de saint Germain l'Auxerrois. — Bas-relief. — Pierre. — H. 1^m,60. — L. 1^m,50. — Par M. VILLEMINOT (LOUIS), 1860.

Des animaux en feuillages, exécutés par le même artiste, décorent la gorge des pieds-droits et de l'archivolte de cette porte.

Les faces latérales sont percées de fenêtres, en ogive trilobée.

Le premier étage possède des doubles fenêtres, séparées par une fausse baie renfermant :

Baie centrale :

Saint Germain l'Auxerrois. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,30. — Par M. VILAIN (VICTOR), 1860.

Revêtu des habits épiscopaux, il tient la crosse dans la main gauche et bénit de la main droite.

Baie de gauche :

Saint Landry. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,30. — Par M. OUDINÉ (EUGÈNE-ANDRÉ), 1861.

Revêtu des habits épiscopaux, il tient dans la main droite la crosse qu'il appuie contre son épaule.

Baie de droite :

Saint Denis. — Statue. — Pierre. — H. 2^m,30. — Par DANTAN AÎNÉ (ANTOINE-LAURENT), 1861.

Revêtu des habits épiscopaux, il tient la crosse dans la main gauche et porte dans le bras droit le modèle de l'abbaye de Saint-Denis.

Le deuxième étage, le plus bas des quatre,

est décoré d'arcatures subdivisées par de légers meneaux.

Il contient trois cadrans : l'un indique les heures ; l'autre, le jour et le quantième du mois ; le dernier, les différentes phases de la lune.

C'est à partir de cet étage que les pilastres se détachent des murs, pour se terminer en pinacles superposés.

Chacune des faces du troisième étage est percée d'une fenêtre géminée. Les faces latérales se relient aux pinacles par des arcs-boutants.

L'étage supérieur, qui est le plus haut, offre des baies à meneaux garnies d'abat-sou avec pilastres ornés de dais sculptés.

Premier pilastre :

Childebert. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par M. Gruyère (Théodore-Charles), 1859.

Il tient une épée dans la main droite.

Deuxième pilastre :

Clovis. — Statue. — Plâtre. — H. 2m,45. — Par M. Loison (Pierre), 1859.

Il porte un sceptre dans la main droite, une épée dans la gauche.

Troisième pilastre :

Pépin le Bref. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par M. Thomas (Gabriel-Jules), 1859.

Un sceptre dans la main gauche, il replie son bras droit, la main sur sa poitrine.

Quatrième pilastre :

Philippe-Auguste. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par M. Chambard (Louis-Léopold), 1859.

Il présente un manuscrit des deux mains.

Cinquième pilastre :

Saint Louis. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par M. Taluet (Ferdinand), 1859.

Les bras croisés sur la poitrine, il porte la couronne d'épines.

Sixième pilastre :

Hugues Capet. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par Farochon (Eugène-Jean-Baptiste), 1859.

Un spectre dans la main droite, il présente un manuscrit de la gauche.

Septième pilastre :

Charlemagne. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par M. Michel-Pascal (François), 1859.

Il porte un sceptre dans le bras droit.

Huitième pilastre :

Dagobert. — Statue. — Pierre. — H. 2m,45. — Par Husson (Jean-Honoré-Aristide), 1859.

Il tient un sceptre dans la main droite, une épée dans la gauche.

Au-dessus des statues, surplombent des gargouilles représentant des animaux.

La Tour est reliée à l'Eglise et à la Mairie par deux murs de clôture, percés chacun d'une baie ogivale dont le galbe supporte :

Un Ange tenant une banderole. — H. 2m,40.

La statue placée au-dessus de l'arcade de droite a été exécutée par M. Guillaume (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), 1859. — Celle placée au-dessus de l'arcade de gauche est due au ciseau de M. Cavelier (Pierre-Jules).

Ces murs sont couronnés de corniches et d'une balustrade aveugle.

INTÉRIEUR.

Le rez-de-chaussée forme à l'intérieur une salle qui sert de chapelle des Morts.

Les fenêtres sont décorées de vitraux représentant, le premier :

Le Mauvais Riche. — H. 4m,30. — L. 2m,40. — Par M. Oudinot (Eugène-Stanislas), 1861.

Une table autour de laquelle sont rangés de nombreux convives est dressée sur une terrasse ; un valet en gravit les degrés, élevant au-dessus de sa tête un plat dans lequel est un faisan. Au pied de la terrasse, Lazare, qu'un chien caresse, est assis sur une natte. Dans le fond de la composition, à gauche, le palais ; à droite, la ville au milieu de la verdure.

Le second :

La Résurrection de Lazare. — H. 4m,30. — L. 2m,40. — Par M. Oudinot (Eugène-Stanislas), 1861.

Au centre de la composition, Jésus tend les bras vers Lazare qui ressuscite à sa voix. Un soldat penché au-dessus de la roche dans laquelle est creusé le tombeau considère ce

spectacle avec stupeur. A gauche, les deux sœurs de Lazare sont agenouillées, les mains jointes; près d'elles, plusieurs personnages dans l'attitude de l'étonnement. Au fond, un paysage.

Un caveau, où l'on peut déposer provisoirement les corps, s'étend au-dessous de cette salle.

La Tour, dans laquelle est installé un carillon, sert de beffroi.

L. MICHAUX,

MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 1er *juillet* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Histoire. — *Nous ne pouvons mieux faire pour raconter les origines et les progrès de la Bibliothèque Mazarine que de suivre pas à pas l'érudit historien de cette riche collection, M. Alfred Franklin. Il y a vingt ans que, sous le titre :* Histoire de la Bibliothèque Mazarine depuis sa fondation jusqu'à nos jours, *M. Alfred Franklin, alors attaché à la bibliothèque dont il est aujourd'hui l'un des conservateurs, publiait un livre plein de faits d'un intérêt vivant sur Mazarin artiste et bibliophile. « Les conceptions politiques qui ont réalisé les traités de Westphalie et des Pyrénées, écrit M. Franklin à la première page de son livre, nous trouveront ici fort indifférent; mais nous tenons à savoir qu'en 1643 Mazarin avait déjà rassemblé à son palais du mont Quirinal plus de cinq mille volumes, et que, dans sa sollicitude, il ne les confiait qu'à des ouvriers appelés exprès de Paris. Nous tenons à retrouver le nombre exact des livres qu'il posséda à chaque époque de sa vie, à faire connaître les savants dont il réclama le concours. Les seules négociations diplomatiques, les seules conquêtes qui nous intéressent pendant ce règne agité, ce sont celles de Naudé qui, ambassadeur d'un nouveau genre, court régler le sort de la bibliothèque de Philippsbourg, ou va, en conquérant pacifique, envahir les librairies de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne*[1]. »

Le cadre de cette notice ne nous permet pas d'esquisser, même brièvement, les curieuses relations de Mazarin avec Naudé antérieurement à la Fronde. On sait l'histoire. « En juillet 1652, on offroit encore 150,000 livres à celui qui saisiroit « mort ou vif » le Mazarin abhorré. Six mois après les mêmes hommes s'étouffoient à qui se jetteroit à ses pieds le premier. » Mais, ajoute notre guide, des platitudes ne peuvent pas réparer des folies, et Mazarin savait déjà ce que lui coûtait la Fronde. Son palais était dévasté, sa bibliothèque à peu près anéantie. Il ne se laissa pas effrayer par l'immensité de la tâche; et se sentant désormais solidement établi au pouvoir, il résolut de rendre à sa demeure tout l'éclat qu'elle avait perdu. Loret, dans la Muse historique *du 9 mai 1654, le constate aussitôt avec joie :*

> On m'a dit que Son Éminence,
> Par ses soins et sa diligence
> (Et plusieurs m'ont fait ce discours),
> Va rétablir dans peu de jours
> Cette bibliothèque rare,
> Dont un temps malin et barbare,
> Et remply d'infâmes discords,
> Avoit dissipé les trézors.

M. Franklin, à qui revient l'honneur de cette citation, nous apprend que, par un contre-temps fâcheux, Naudé n'était plus à Paris lors du triomphe de Mazarin sur

[1] *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, p. I et II.

la Fronde. La reine Christine lui avait offert le titre de directeur de sa bibliothèque, et le digne bibliophile, pour ne pas assister à la ruine de sa chère collection, avait pris la route de Stockholm. Le premier soin de Mazarin fut de rappeler son bibliothécaire, mais celui-ci n'eut pas la joie de seconder son ancien maître dans l'œuvre que celui-ci allait entreprendre. La mort arrêta Naudé le 29 *juillet* 1653, *à Abbeville, lorsqu'il s'empressait de répondre à l'appel du cardinal.*

Ce fut La Poterie qui avait « servi sous Naudé » que Mazarin nomma son bibliothécaire. « Chargé, dit M. Franklin, de rétablir la collection rassemblée par son prédécesseur, il fut puissamment aidé dans cette tâche par la courtisanerie des ex-frondeurs qui vinrent au-devant des désirs du cardinal, et s'empressèrent d'acquérir des titres à sa reconnaissance en restituant spontanément tous les objets qui étaient demeurés entre leurs mains..... Le syndic de la librairie « s'y employa tout « de bon », écrit Gui Patin, et les livres revinrent plus vite encore que les meubles. Presque tous d'ailleurs portaient sur les plats les armes de leur maître; leur origine était donc clairement indiquée, et les détenteurs n'avaient, pour expliquer leur possession, qu'un moyen dont ils n'eussent osé se prévaloir. Enfin, Mazarin acheta toute la bibliothèque de Naudé pour dix mille livres; et Patin, toujours un peu frondeur, prétend qu'elle valait « deux fois plus[1]. »

Bref, le mal était complétement réparé en 1660. *La bibliothèque du Cardinal avait repris son aspect d'autrefois, mais au mois de février* 1661 *Mazarin se sentait frappé à mort. Il dut songer à prendre ses dispositions dernières. C'est alors qu'il dicta l'acte de fondation du collége Mazarini à Nicolas Le Vasseur et à François Le Foin, notaires garde-notes au Châtelet de Paris. « Il ordonna que sa bibliothèque serait jointe à cet établissement, et il en réglait ainsi le service. Le personnel devait se composer d'un bibliothécaire, d'un sous-bibliothécaire et de deux « serviteurs ». Cette disposition a été maintenue jusqu'à la Révolution. Le bibliothécaire était responsable des livres de la bibliothèque, dont il devait dresser inventaire. Mazarin léguait encore à cette fondation les « tablettes, tables, armoires, bancs et siéges « servant à ladite bibliothèque ». Il ordonnait enfin que la bibliothèque fût ouverte « à « tous les gens de lettres deux fois par chacune semaine*[2]. » *Telles sont les clauses libérales renfermées dans le Recueil de la fondation du collége Mazarini.*

La bibliothèque du Cardinal fut conservée dans l'hôtel de la rue Richelieu pendant que l'on construisait le collége des Quatre-Nations. La Poterie en avait la garde, et Colbert lui avait enjoint d'en établir le catalogue complet.

Le collége des Quatre-Nations fut achevé en 1684. *On s'occupa sans tarder d'y aménager les livres du Cardinal; mais l'installation des grillages en fer que Colbert avait jugés nécessaires pour protéger les volumes, la classification des ouvrages ne furent terminés qu'en* 1691, *date à laquelle la Bibliothèque Mazarine fut ouverte au public dans le local qu'elle occupe encore aujourd'hui.*

En 1691, *elle comptait* 30,000 *volumes; en* 1733, *le nombre des volumes s'était accru de* 6 *à* 7,000; *il était de* 45,000 *en* 1760, *de* 50,000 *en* 1778 *et de* 60,000 *en* 1787. *En* 1794, *les bibliothécaires de Paris ayant été autorisés à puiser dans les dépôts de livres provenant des couvents ou des collections privées confisquées chez les émigrés, le bibliothécaire de la Mazarine, l'abbé Leblond, fit bénéficier sa bibliothèque d'environ* 50,000 *volumes. En* 1820, *on atteignait au chiffre de* 150,000, *et en* 1860, *c'est à M. Franklin que nous empruntons ces détails, « la bibliothèque*

[1] Pages 93-94.
[2] Page 102.

recevait chaque jour quatre-vingts lecteurs environ et tenait à leur disposition cent soixante mille volumes imprimés, treize cents incunables et quatre mille manuscrits». A l'heure actuelle ces chiffres ne sont plus exacts. La bibliothèque n'a pas cessé de s'enrichir, grâce à l'initiative et au zèle de ses administrateurs.

Ceux-ci, depuis la fondation de l'établissement qu'ils dirigent jusqu'à ce jour, se sont succédé au nombre de quatorze. Ce sont :

Gabriel NAUDÉ.	août 1643 — février 1652.
LA POTERIE.	13 juillet 1653 — avril 1688.
L. PIQUES.	avril 1688 — 10 avril 1695.
P. COULEAU.	avril 1695 — 27 novembre 1708.
J. B. QUINOT.	novembre 1708 — 14 août 1722.
P. DESMARAIS.	août 1722 — 23 février 1760.
J. VERMOND.	février 1760 — avril 1778.
L. J. HOOKE.	avril 1778 — 29 mai 1791.
LEBLOND.	mai 1791 — . . . . , 1806.
Ch. PALISSOT.	. . . . . 1806 — 15 juin 1814.
PETIT-RADEL.	15 juin 1814 — 27 juin 1836.
DE FELETZ.	10 août 1836 — 30 décembre 1848.
S. DE SACY.	30 décembre 1848 — 14 février 1879.
Frédéric BAUDRY.	17 février 1879.

N. B. *L'inventaire qui va suivre est absolument inédit, aucun travail n'ayant été consacré jusqu'ici aux bustes que renferme la Bibliothèque Mazarine. M. Berrier, qui s'occupe depuis plusieurs années de la composition d'un inventaire raisonné de ces objets précieux, a bien voulu partager avec nous le fruit de ses studieuses recherches.* (H. J.)

BIBLIOGRAPHIE : *Histoire de la Bibliothèque Mazarine, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, par Alfred FRANKLIN, attaché à la Bibliothèque Mazarine. Paris, Auguste Aubry, 1860. 1 vol. in-8° carré

Archives de la Bibliothèque Mazarine.

Procès-verbaux des séances du conseil de la Bibliothèque Mazarine, Ms. Bibliothèque Mazarine.

Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la Bibliothèque Mazarine, par PETIT-RADEL (L. C. F.). Paris, 1819, in-8°.

Globe exécuté par ordre du Roy, Ms. in-fol. Bibliothèque Mazarine, n° 2688.

La Muse historique, ou Recueil des lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à mademoiselle de Longueville, par LORET. Paris, Charles Chenault, 1650-1665. 5 vol. in-fol.

Histoire littéraire de la France, commencée par les Bénédictins et continuée par les membres de l'Institut. Paris, 1738-1856, 23 vol. in-4°.

Lettres de GUI PATIN, édition Reveillé-Parise. Paris, 1846, 3 vol. in-8°.

Iconographie ancienne, ou Recueil des portraits authentiques des empereurs, rois et hommes illustres de l'antiquité, par Ennius-Quirinus VISCONTI. — *Iconographie grecque*, 3 vol. in-4°, avec atlas. Paris, 1811. — *Iconographie romaine.* Paris, 1817-1833, 4 vol. in-4°, avec atlas.

Museum Capitolinum, par Giovanni Gaetano BOTTARI. Roma, 1750-1782, 4 vol. in-fol.

Vasi, Candelabri, Cippi, Sarcofagi, Tripodi, Lucerne, ed ornamenti antiche, par Giovanni Battista e Francesco PIRANESI. Roma, 1778, 2 vol. in-fol.

Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre, par le comte F. DE CLARAC. Paris, Impr. royale, 1841-1853; texte, 6 vol. in-8°, planches, Paris, Victor Texier, 1826-1853, 6 vol. in-4° obl.

Les Caffiéri, par Jules GUIFFREY. Paris, Damascène Morgand, 1878, in-8°.

Description des sculptures des temps modernes du Musée national du Louvre, par Henri BARBET DE JOUY. Paris, de Mourgues, 1873. in-12.

Notice du Musée de Versailles, par Eud. SOULIÉ. Paris, 1860-1861, 3 vol. in-12.

Notice des peintures et sculptures du Musée d'Angers et description de la galerie David, par Henry JOUIN. Angers, 1870, in-12.

Livrets des Salons de 1777, 1789, 1819 et 1822.

Archives du Sous-Secrétariat des Beaux-Arts.

Recherches sur les monuments cyclopéens et description de la collection des modèles en relief composant la galerie pélasgique de la Bibliothèque Mazarine, par L. C. F. PETIT-RADEL. Paris, 1841, in-8°.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

L'entrée de la Bibliothèque Mazarine est située dans la première cour de l'Institut, à gauche lorsqu'on vient du quai : son portail fait pendant à celui de l'ancienne chapelle du palais des Quatre-Nations, qui sert aujourd'hui de salle d'assemblée pour les séances solennelles des Académies. Des marches en pierre donnent accès à un large perron sur lequel s'élèvent quatre pilastres cannelés d'ordre corinthien. Au-dessus de ces pilastres est un fronton décoré des armes du cardinal Mazarin. Sous le blason se déroule l'inscription suivante :

BIBLIOTHECA . A . FVNDATORE . MAZARINEA

INTÉRIEUR.

VESTIBULE DU REZ-DE-CHAUSSÉE.

En face de la porte d'entrée, sous une niche voûtée en cul-de-four, est placé :

Lucius Verus. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},80. — Monté sur piédouche en marbre mesurant 0^{m},18, et posé sur une colonne de marbre noir de 1^{m},85. — D'après l'antique.

De face; tête nue; chevelure et barbe frisées; indication de manteau sur l'épaule gauche.

ESCALIER.

A gauche, dans le vestibule, ouvre l'escalier qui conduit à la salle de lecture et aux appartements de l'administrateur. Des niches sont disposées sur le mur de pourtour et renferment des bustes en marbre. La salle de lecture est au premier étage. A l'étage supérieur est une rotonde ouverte dont le couronnement est également décoré de bustes en marbre qui complètent la décoration de l'escalier.

PREMIER PALIER.

Un premier palier a été ménagé au-dessus de la seconde marche. Deux bustes le décorent.

A gauche :

Romain. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},57. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — Antique.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; sans indication de vêtement.

La physionomie de ce portrait rappelle le Domitien du Musée Capitolin.

A droite :

Auguste. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},54. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — Antique.

Tête nue, de face; cheveux tombant sur le front; sans indication de vêtement.

Une rotonde succède au premier palier, sur le même plan. Le pourtour de cette rotonde, en partant de gauche, est décoré de :

Ariane. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — D'après l'antique.

Tête nue, légèrement penchée en avant et inclinée vers l'épaule droite; elle a le front ceint du bandeau bachique et la tête ornée d'une couronne de corymbes de lierre.

Anacréon. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — D'après l'antique.

Il porte une couronne de pampres et de lierre retenue par un bandeau; la tête est inclinée vers l'épaule droite.

Cicéron. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — D'après l'antique.

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche et penchée en avant; cheveux courts; verrue sur la joue gauche; sans indication de vêtement.

Démosthènes. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — D'après l'antique.

La tête est nue et fortement tournée vers l'épaule droite; sans indication de vêtement; une lanière, destinée dans le buste original à fixer le pallium, pend sur l'épaule droite.

Un buste semblable, en bronze, est placé dans la salle de lecture.

Bacchus. — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},53. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; visage imberbe; longues boucles de cheveux tombant sur les épaules; grappes de raisin autour des tempes.

Thésée? — Buste. — Marbre. — H. 0^{m},50. — Monté sur piédouche mesurant 0^{m},15. — Antique.

Tête de face; cheveux courts et frisés; sans indication de vêtement.

Le menton est mutilé.

DEUXIÈME PALIER.

Une première révolution de huit degrés conduit au deuxième palier. Deux niches ont été pratiquées dans la paroi de gauche et celle de face. Dans ces niches sont placés :

Jeune Romain. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,47$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,11$. — La tête est antique.

De face, la tête nue, il crie. Une draperie retenue par une fibule sur l'épaule droite tombe sur la poitrine.

Vestale Zingarella. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,49$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,10$. — D'après l'antique.

Tête de face, entièrement couverte d'un voile qui affleure au sommet du front, vient envelopper le cou jusqu'au menton et retombe en plis saillants sur la poitrine.

Un buste semblable, en marbre, est placé dans la salle de lecture. Nous avons fait suivre sa description d'une note que nous ne reproduisons pas ici.

Dans le mur de pourtour de la révolution de l'escalier sont pratiquées des niches en cul-de-four. Elles renferment, à la hauteur du premier étage :

Personnage mythologique. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,56$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,16$. — Antique.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule droite; cheveux très-finement traités, séparés avec régularité sur le milieu du front, et réunis en une seule tresse sur le derrière du cou; poitrine nue.

Romain. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,57$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,16$. — D'après l'antique.

La tête est nue et tournée dans la direction de l'épaule droite; les cheveux tombent sur le front; cuirasse; manteau retenu sur l'épaule gauche.

Romain. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,66$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,18$. — D'après l'antique.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; cheveux ras; indication de draperie sur la poitrine.

Julia Domna (*Pia Felix Augusta*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,57$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,16$. — Antique.

Tête nue, de face; chevelure en bandeaux; indication de la tunique recouverte de la palla.

Adrien (*P. Aelius Adrianus*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,60$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,18$. — Antique (restauré).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche; cheveux frisés tombant sur le front; drapé de la toge.

Au sommet de l'escalier, à la hauteur du second étage, est une galerie aveugle formant rotonde. Des bustes sont posés sur cette galerie. Ce sont, en commençant par la gauche à partir de la porte qui donne accès sur le palier :

Jeune Satyre riant. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,35$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,17$. — Antique (restauré).

Tête de face; indication de couronne mutilée sur les cheveux; lèvres ouvertes.

Impératrice romaine. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,62$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,13$. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; tresses de cheveux enroulés sur le sommet de la tête; indication de tunique; ceinture à la taille; manteau retenu par une fibule sur l'épaule droite.

Sapho (*Vénus*, communément appelée *Sapho*). — Buste. — Marbre. — H. $0^m,48$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,12$. — Antique (restauré).

Tête de face; une coiffe enserre la chevelure; rouleaux de cheveux au devant de l'oreille; indication de tunique.

Un buste semblable, en marbre, est placé dans la salle de lecture

Romain. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,62$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,19$. — Antique (restauré).

Tête nue, de face. Une draperie, de facture moderne assez sommaire, couvre la poitrine.

Bacchante. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,62$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,18$. — Antique (restauré).

De face; tête nue, couronnée de pampres; poitrine découverte; une nébris jetée sur l'épaule gauche.

Dame romaine. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,44$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,10$. — Antique.

Tête nue, de face; chevelure en bandeaux; indication de tunique.

Dame romaine. — Buste. — Marbre. — H. 0m,61. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16. — D'après l'antique.

Tête nue; coiffure affectant la forme d'un casque; le regard est dirigé vers l'épaule droite; une draperie couvre en partie la poitrine.

Romain.— Buste.— Marbre.— H. 0m,53. —Monté sur piédouche mesurant 0m,12. — Antique (restauré).

La tête est nue; le regard dirigé vers l'épaule gauche; légères tresses de cheveux tombant sur les côtés du visage; indication de draperie jetée sur l'épaule gauche.

VESTIBULE DE LA SALLE DE LECTURE.

Au premier étage, l'entrée de la bibliothèque est indiquée par l'inscription suivante gravée sur une table de marbre noir, au-dessus de la première porte :

BIBLIOTHECA

Cette porte étant franchie, on pénètre dans le vestibule de la galerie publique. Cette pièce est garnie d'armoires grillées renfermant des ouvrages de très-grand format. En face de la porte du vestibule est celle de la salle de lecture, appelée « *galerie Colbert* ».

« La porte de la galerie Colbert, écrit M. Franklin, est ornée d'un chambranle en marbre rouge, semé au pourtour de rosaces en marbre blanc, et couronnée par une corniche posée sur deux consoles entre lesquelles on lit :

MAZARINEA [1]. »

Dans le vestibule sont placés quatre bustes. Ce sont, en commençant par la gauche :

Portrait de femme. — Buste. — Bronze. — H. 0m,53. — Monté sur piédouche de marbre blanc mesurant 0m,18. — Auteur inconnu (dix-huitième ou dix-neuvième siècle).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche: cheveux nattés à la romaine; ajustement antique.

Ce buste est posé sur une table.

Benjamin Franklin. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17 et sur gaîne en marbre de 1m,30. — Par Caffieri (Jean-Jacques), 1777.

Tête nue, de face; cravate tombante; indication de vêtement.

Derrière le buste est écrit :

BENJAMIN FRANKLIN
NÉ A BOSTON EN AMÉRIQUE,
LE XVII JANVIER 1706.
FAIT PAR J. J. CAFFIÉRI EN 1777.

Ce buste a figuré au Salon de 1777 sous le n° 218.

M. Jules Guiffrey (pages 241-243) n'a pas oublié de mentionner ce portrait dont l'existence lui était révélée par le livret de 1777; mais il ne paraît pas avoir découvert l'œuvre elle-même, qui ne se trouve pas décrite dans sa monographie, d'ailleurs si complète, *les Caffiéri* (Paris, Damascène Morgand, 1878; in-8°).

Louis-Jean-Marie Daubenton. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,53. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,30. — Par Lecomte (Félix), 1782.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; habit ouvert; chemise à jabot.

Alcibiade.—Buste.—Bronze.—H.0m,41. —Monté sur piédouche mesurant 0m,18. — D'après l'antique.

Tête nue, légèrement portée vers l'épaule gauche; cheveux frisés; touffes de barbe sur les joues; moustaches naissantes; indication de vêtement.

Ce buste est posé sur une table.

SALLE DE LECTURE.

(GALERIE COLBERT.)

L'entablement de la porte d'entrée de la galerie Colbert est surmonté des armes du cardinal Mazarin et porte pour inscription :

ATRIUM COLBERTINUM.

Le plan de la salle de lecture de la Bibliothèque Mazarine présente deux carrés longs se rejoignant en équerre. Des sculptures, des vases, des meubles de prix, des modèles en relief de monuments pélasgiques, deux sphères, etc., décorent la salle de lecture.

I. SCULPTURES.

A gauche de la porte d'entrée :

Euripide. — Buste. — Bronze. — H. 0m,43. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; barbe longue; cheveux tombants; indication du pallium sur les épaules.

[1] *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, p. 256.

Le Général Bonaparte. — Médaillon. — Bronze. — Diam. 0m,42. — Auteur inconnu (dix-neuvième siècle).

Tête nue, de profil, à droite; cheveux longs; indication de costume militaire.

En exergue est écrit :

BONAPARTE NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769.

Le profil du général est inscrit dans une guirlande de chêne.

Adrien (P. Aelius Adrianus). — Buste. — Marbre. — H. 0m,65. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16 et sur gaîne en marbre de 1m,41. — Antique (restauré).

La tête nue et droite est faiblement portée vers l'épaule gauche; indication de tunique que recouvre un manteau fixé sur l'épaule droite à l'aide d'une fibule.

Jeune Faune. — Buste. — Marbre. — H. 0m,40. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15. — Antique.

Tête nue, de face; lèvres ouvertes; épaule droite découverte; indication de nébris sur l'épaule gauche.

Ce buste est posé sur une table.

Marc-Aurèle (Marcus-Aurelius-Antoninus-Augustus). — Buste. — Bronze et marbre. — H. 0m,60. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16 et sur gaîne en marbre de 1m,41. — D'après l'antique (seizième siècle).

La tête, nue, est légèrement tournée vers l'épaule gauche; indication de chlamyde sur la poitrine recouvrant la cuirasse.

La tête est en bronze; la poitrine, en marbre.

Romain (peut-être *Héliogabale*). — Buste. — Marbre et bronze. — H. 0m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0m,12, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — D'après l'antique (seizième siècle).

Tête nue, portée vers l'épaule droite; chevelure frisée; indication de tunique; cuirasse et manteau.

La tête est en bronze; la poitrine, en marbre.

Jeune Romain. — Buste. — Marbre. — H. 0m,40. — Monté sur piédouche mesurant 0m,13. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; cou très-fort et découvert; tunique retenue par une fibule sur l'épaule gauche.

Ce buste est posé sur une table.

César (Caïus Julius). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — Antique.

La tête nue, de face, est légèrement penchée en avant; cuirasse décorée d'une tête de Mars; indication de manteau sur les épaules.

Jeune Fille romaine (peut-être *Messaline*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,45. — Monté sur piédouche mesurant 0m,12, et sur gaîne en marbre de 1m,41.

Tête nue; cou découvert; regard tourné vers l'épaule droite; indication de tunique sur les épaules.

Philosophe. — Buste. — Bronze. — H. 0m,40. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — Antique?

Tête nue, presque de face, très-légèrement tournée vers l'épaule gauche; front levé; le personnage porte toute la barbe.

Démosthènes. — Buste. — Bronze. — H. 0m,42. — Monté sur piédouche mesurant 0m,18, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — D'après l'antique (seizième siècle).

Tête nue, fortement tournée vers l'épaule droite; sans indication de vêtement; une lanière destinée dans le buste original à fixer le pallium pend sur l'épaule droite.

Auguste (Caïus-Julius Cæsar Octavius). — Buste. — Marbre. — H. 0m,46. — Monté sur piédouche mesurant 0m,09, et sur gaîne en marbre de 1m,20. — La tête est antique; la poitrine est moderne.

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; chevelure frisée; indication de toge.

Sapho (*Vénus* communément appelée *Sapho*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,46. — Monté sur piédouche mesurant 0m,10, et sur gaîne en marbre de 1m,20. — La tête est antique; la poitrine est moderne.

Tête de face; une coiffure enserre la chevelure; rouleaux de cheveux au devant de l'oreille; indication de tunique.

Faustine la Jeune (*Annia-Faustina Junior*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,49. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15,

et sur gaîne en marbre de 1m,30. — D'après l'antique.

La tête, nue, est portée vers l'épaule gauche; cou découvert; tunique; péplum.

Commode (*Lucius* ou *Marcus-Aelius-Aurelius-Antoninus*). — Buste. — Bronze et marbre. — H. 0m,62. — Monté sur piédouche mesurant 0m,20, et sur gaîne en marbre de 1m,31. — D'après l'antique.

Tête nue, droite, faiblement tournée vers l'épaule gauche; barbe courte; cuirasse ornée d'une tête de Méduse.

La tête est en bronze; la poitrine, en marbre.

Scipion l'Africain (*Publius-Cornelius Scipio, Africanus major*). — Buste. — Marbre et bronze. — H. 0m,62. — Monté sur piédouche mesurant 0m,18, et sur gaîne en marbre de 1m,31. — D'après l'antique.

Tête nue, chauve, tournée vers l'épaule gauche; cuirasse ornée d'une tête de Méduse.

La tête, en bronze, est adaptée à une poitrine en marbre.

Caracalla (*Marcus-Aurelius-Antoninus Bassianus*). — Buste. — Bronze. — H. 0m,55. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,28. — D'après l'antique.

Tête nue, de face, inclinée sur la poitrine; regard tourné vers l'épaule gauche; costume militaire; manteau fixé sur l'épaule gauche.

Auguste (*Caïus-Julius Cæsar Octavius*). — Buste. — Bronze. — H. 0m,43. — Monté sur piédouche mesurant 0m,18, et sur gaîne en marbre de 1m,28. — D'après l'antique.

De face; barbe naissante; tête nue; regard dirigé vers l'épaule droite; sans indication de vêtement.

Fille de Niobé. — Buste. — Marbre. — H. 0m,42. — Monté sur piédouche mesurant 0m,10. — D'après l'antique.

Tête levée et penchée sur l'épaule droite; vive expression de douleur; lèvres entr'ouvertes; les cheveux sont enveloppés dans une coiffe; indication de tunique.

Ce buste est posé sur un buffet.

Domitien? (*Titus Flavius Sabinus*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,47. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,29. —

La tête est antique et restaurée; la poitrine est moderne.

Tête nue, de face; sans indication de vêtement.

Tibère (*Tiberius Claudius Nero*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,29. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; légèrement inclinée en avant; sans indication de costume.

L'original de ce buste est au Musée Capitolin.

Corbulon (*Cneius-Domitius*). — Buste. — Bronze. — H. 0m,50. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16, et sur gaîne en marbre de 1m,30. — D'après l'antique.

De face; la tête est nue et penchée sur la poitrine; indication de costume militaire.

Marc-Aurèle (*Marcus-Aurelius-Antoninus-Augustus*). — Buste. — Bronze. — H. 0m,57. — Monté sur piédouche mesurant 0m,18, et sur gaîne en marbre de 1m,30. — D'après l'antique.

De face; barbe naissante; tête nue; le front incliné en avant; indication de toge.

Athlète. — Buste. — Marbre. — H. 0m,56. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16, et sur gaîne en marbre de 1m,30. — Antique (restauré).

Tête nue, de face; cheveux courts; poitrine nue.

Philosophe. — Buste. — Marbre. — H. 0m,59. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,29. — Antique.

De face; tête nue; cheveux plats ramenés sur le front; indication de la tunique et du manteau.

Jeune Homme. — Buste. — Marbre. — H. 0m,35. — Monté sur piédouche mesurant 0m,12. — D'après l'antique.

Tête droite, nue; chevelure frisée; sans indication de vêtement.

Ce buste est posé sur une table.

Antoine-Raphaël Mengs. — Buste. — Bronze. — H. 0m,51. — Monté sur piédouche de bronze doré mesurant

0^m,22, et sur gaîne de granit de 1^m,32. — Auteur inconnu, 1779.

Tête nue, légèrement tournée vers l'épaule gauche; sans indication de vêtement.

Sur la poitrine est gravé :

A. R. MENGS
M.DCCLXXIX

On sait que Raphaël Mengs, né en 1728, est mort en 1779.

Impératrice en Junon. — Buste. — Bronze. — H. 0^m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,15, et sur gaîne en marbre de 1^m,29. — D'après l'antique.

Diadème orné de perles sur le front; tête nue, de face; chevelure nouée sur la nuque; indication de draperie sur les épaules.

Minerve. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,39. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,12. — D'après l'antique.

De face; coiffée d'un casque surmonté d'une tête de hibou; la poitrine couverte de l'égide.

Ce buste est posé sur une table.

Sabine (*Julia Sabina*) en Vénus. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,59. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,13, et sur une gaîne en marbre de 1^m,29. — Antique (restauré).

Tête nue, faiblement portée vers l'épaule droite; cheveux ondés; cou découvert; draperie jetée négligemment sur la poitrine; indication de ceinture.

Zénon d'Élée. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,54. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,15, et sur une gaîne en marbre de 1^m,32. — Antique.

La tête est nue, de face; les lèvres sont entr'ouvertes; le personnage porte une longue barbe; un manteau est jeté sur les épaules.

Nous avons cru pouvoir dénommer ce buste d'après sa grande ressemblance avec le Zénon d'Élée, gravé par Visconti dans l'*Iconographie grecque*.

Acteur? — Buste. — Bronze. — H. 0^m,49. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,15, et sur gaîne en marbre de 1^m,33. — Par DE FERNEX (1730 ou 1750).

Tête nue, légèrement portée vers l'épaule droite; drapé à la romaine.

Sur la poitrine du personnage est gravé :

DE FERNEX, FECIT, AGÉ DE 21 ANS, 1730 (ou 1750).

Les caractères assez irréguliers de l'inscription ne permettent pas de dire à laquelle des deux dates il convient de s'arrêter. Seule, la biographie du sculpteur nous eût fixé sur ce point, puisque l'âge de l'artiste se trouve mentionné à la suite de son nom. Mais nous avons inutilement feuilleté de Fontenai, Lacombe, Jal, Mariette, Lalanne, les livrets des Salons du dix-huitième siècle, les *Archives de l'Art français*, aucun de ces ouvrages ne parle d'un sculpteur appelé DE FERNEX ou FERNEX.

Un cartouche est fixé sur le piédouche. Il porte le quatrain suivant :

> Dessus l'original dont vous voyez le buste,
> Portez le jugement que bon vous semblera;
> Il a bien des défauts, mais il est homme juste;
> Si vous riez des siens, des vostres il rira.

Portrait d'homme. Buste. — Bronze. — H. 0^m,50. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,16, et sur gaîne en marbre de 1^m,31.

La tête est nue, de face, et penchée en avant; bouche de travers; cheveux tombants sur le front; indication de vêtement sur la poitrine.

Vénus. — Buste. — Marbre. — H. 0^m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,15, et sur gaîne en marbre de 1^m,45. — Antique (restauré).

Tête nue, légèrement penchée en avant; les cheveux sont retenus par des bandelettes et forment chignon derrière la tête.

Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. — Buste. — Terre cuite. — H. 0^m,49. — Monté sur piédouche mesurant 0^m,15, et sur gaîne en marbre de 1^m,43. — Par CAFFIÉRI (JEAN-JACQUES), 1787.

Tête presque de face, faiblement portée vers l'épaule droite; expression méditative; longue barbe; calotte sur les cheveux; manteau à large collet rabattu sur une robe de magistrat.

Derrière le buste est écrit :

NICOLAS C. FABRI DE PEIRESC
NÉ EN PROVENCE EN 1580, MORT A AIX EN 1637
FAI (*sic*) PAR J. J. CAFFIERI EN 1787

« La tête est plus petite que nature, a écrit M. Guiffrey, ce qui provient probablement du retrait de la terre à la cuisson. » (*Les Caffiéri*, Paris, Damascène Morgand, 1878, in-8°, page 393.)

Ce buste a figuré au Salon de 1789 (n° 215), sous la mention « Fabri, seigneur de Peiresc, conseiller du parlement d'Aix, mort en 1637,

âgé de 57 ans. Buste en terre cuite, pour l'Académie Royale des Belles-Lettres. »

Minerve. — Buste. — Bronze. — H. 0m,84. — Monté sur piédouche mesurant 0m,22, et sur colonne cannelée en marbre de 1m,31. — D'après l'antique.

La tête est casquée et tournée vers l'épaule gauche; un sphinx et des têtes de bélier ornent le casque; une égide couvre la poitrine; elle est décorée du masque de Méduse.

Sur le piédouche est gravé :

PUBLICA PRIVATIS SECERNERE.

L'abbé Louis-Charles-François Petit-Radel (1756-1836), administrateur de la Bibliothèque Mazarine. — Buste. — Marbre. — H. 0m,55. — Monté sur piédouche mesurant 0m,13, et sur colonne en marbre de 1m,30. — Par Elshoect (Karl).

Tête nue, presque de face, légèrement portée vers l'épaule gauche; cheveux rares; indication de l'habit recouvert d'un manteau à brandebourgs et à collet droit.

Sous l'épaule droite est écrit :

CARLE-ELSHOET SCULP. 1836.

— Bien que l'artiste ait ici réuni son prénom à son nom et qu'il ait signé CARLE, nous avons cru devoir ne pas tenir compte du trait d'union, et maintenir l'orthographe suivie jusqu'à ce jour dans la publication de l'Inventaire en écrivant KARL. De nombreux autographes du sculpteur que nous avons eus entre les mains et qui datent de 1840 environ sont signés KARL ELSHOECT. —

Sur la face antérieure du socle est gravé :

LVD. CAROL. FRANC.
PETIT-RADEL

Ce buste a été donné à la Bibliothèque Mazarine par M. Goujon, bibliothécaire, qui avait hérité de Petit-Radel.

L'abbé Luce-Joseph Hooke (1716-1796), administrateur de la Bibliothèque Mazarine. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,43. — Monté sur piédouche mesurant 0m,11, et sur colonne en marbre vert de mer (hauteur 0m,63. — Circonférence : 0m,83), posée elle-même sur un socle de marbre jaune, carré, de 0m,15 de hauteur et de 0m,28 de côté. — Auteur inconnu (dix-neuvième siècle).

Tête nue, de face; le regard porté vers l'épaule droite; indication de douillette garnie de fourrure; rabat.

Giulio Mazarini, le cardinal Mazarin. — Buste. — Marbre. — H. 0m,69. — Monté sur double socle de marbres variés. — Auteur inconnu (dix-septième siècle).

Tête nue, tournée vers l'épaule gauche et légèrement rejetée en arrière; grande perruque; barbiche; moustaches; indication de manteau bordé d'hermine.

Ce buste occupe le fond de la salle de lecture.

Charles Palissot de Montenoy (1730-1814), administrateur de la Bibliothèque Mazarine. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,42. — Monté sur piédouche mesurant 0m,11, et sur colonne en marbre vert de mer (hauteur 0m,63. — Circonférence, 0m,83), posée elle-même sur un socle de marbre jaune, carré, de 0m,15 de hauteur, et 0m,28 de côté. — Par Houdon (Jean-Antoine), 1779.

Tête nue, faiblement tournée vers l'épaule droite; chemise ouverte; indication d'habit à collet.

L'abbé Charles-Marie Dorimond de Feletz (1767-1850), administrateur de la Bibliothèque Mazarine. — Buste. — Marbre. — H. 0m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0m,13, et sur colonne en marbre de 1m,30. — Par Gayrard (Raymond), 1846.

Tête nue, de face, légèrement portée en arrière; sans indication de vêtement.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

C. M.
DE FELETZ

Don de mademoiselle P. de Foucauld, nièce de l'abbé de Feletz.

Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de Richelieu. — Buste. — Bronze. — H. 0m,72. — Monté sur piédouche mesurant 0m,22, et sur colonne cannelée en marbre, de 1m,30. — Auteur inconnu.

Tête nue, faiblement penchée en avant et inclinée sur l'épaule droite; camail bordé d'hermine; grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit.

Jean-Louis Leclerc, comte de Buffon. — Buste. — Terre cuite. — H. 0m,42. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17,

et sur gaîne en marbre de $1^m,44$. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

La tête est nue, rejetée en arrière et fortement tournée vers l'épaule droite; longs cheveux tombants.

Apollon.— Buste.— Marbre.— H. $0^m,78$. —Monté sur piédouche mesurant $0^m,18$, et sur gaîne en marbre de $1^m,44$. — D'après l'antique.

Tête de l'*Apollon du Belvédère;* copie moderne.

Vitellius (*Aulus*). — Buste. — Bronze. — H. $0^m,42$. — Monté sur piédouche de $0^m,18$, et sur gaîne en marbre gris de $1^m,30$. — D'après l'antique.

Tête nue, de face; sans indication de vêtement.

Une singularité est à relever sur ce buste : tandis que le haut de la tête est garni de cheveux, l'occiput est entièrement chauve.

Portrait d'homme. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,43$. — Monté sur piédouche de $0^m,17$, et sur gaîne en marbre de $1^m,32$. — D'après l'antique.

La tête est nue, de face; bouche de travers; cheveux tombant sur le front; indication de vêtement sur la poitrine.

Ce buste est le même, sauf de très-légères variantes, que celui qui se trouve placé à la suite du buste d'Acteur.

Sophocle.—Buste.—Marbre.— H. $0^m,46$. —Monté sur piédouche mesurant $0^m,17$, et sur gaîne en marbre de $1^m,31$. — Antique (restauré).

De face; tête nue; un bandeau, symbole d'apothéose, contourne la tête; longue barbe; indication d'épaules de facture moderne.

Vestale Zingarella.— Buste.— Marbre. — H. $0^m,56$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,13$, et sur gaîne en marbre de $1^m,30$. — D'après l'antique.

Tête de face, entièrement couverte d'un voile qui affleure au sommet du front, vient envelopper le cou jusqu'au menton et retombe en plis saillants sur la poitrine.

Clarac, qui a reproduit le même buste dans son *Musée de Sculpture ancienne et moderne* (tome VI, planche 1105, n° 3479 B), a dénommé le personnage Vestale Zingarella, « parce que la statue du Musée du Louvre dite Zingarella porte autour de la tête une sorte de bandeau qui vient lui passer sous le menton ». (Tome VI du texte, p. 193.) La statue à laquelle se réfère Clarac en cet endroit a été gravée dans son *Musée*, tome III, pl. 287, n° 1231.

Messaline (*Valeria*).— Buste.— Bronze. — H. $0^m,53$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,12$, et sur gaîne en marbre de $1^m,29$. — D'après l'antique.

Tête de face; diadème sur les cheveux; cou découvert; indication de vêtement sur la poitrine.

Don Joseph Nicolas d'Azara. — Buste. — Bronze. — H. $0^m,50$. — Monté sur piédouche en cuivre doré mesurant $0^m,22$, et sur gaîne en marbre de $1^m,30$. — Par H. Hewetson (1773).

Tête nue; visage sans barbe, tourné vers l'épaule droite; sans indication de vêtement.

A la section de l'épaule droite est gravé :

HP — US. HEWETSON. FEC. —

A la section de l'épaule gauche :

ROMÆ MDCCLXXIII.

Les deux premières lettres du prénom sont reliées entre elles, et nous avons pensé qu'il fallait lire HIPPOLYTUS, sous cette abréviation. Les deux premières lettres du nom sont également réunies.

Sur la poitrine est gravé :

NON ULTRA FAS TREPIDAT

et au-dessous :

MDCCLXXIX

Romain.— Buste.— Marbre.— H. $0^m,63$. —Monté sur piédouche mesurant $0^m,20$, et sur gaîne en marbre de $1^m,29$. — Antique (restauré).

De trois quarts, à droite; tête nue; indication de la tunique et du paludamentum retenu sur l'épaule droite à l'aide d'une fibule.

Portrait d'homme. — Buste. — Marbre. — H. $0^m,63$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,18$, et sur gaîne en marbre de $1^m,29$. — Sculpture moderne (dix-huitième siècle).

Tête nue, tournée vers l'épaule droite; barbe entière, courte.

Vespasien (*Titus Flavius Vespasianus*). Buste. — Bronze. — H. $0^m,52$. — Monté sur piédouche mesurant $0^m,16$, et sur gaîne en marbre de $1^m,29$. — D'après l'antique.

De face; tête nue; indication de cuirasse recouverte du manteau.

Auguste (*Caïus-Julius Cæsar Octavius*).

— Buste. — Bronze. — H. 0m,51. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17, et sur gaîne en marbre de 1m,31. — D'après l'antique.

La tête, nue, est légèrement inclinée en avant et tournée vers l'épaule droite; barbe naissante; sans indication de vêtement.

Caracalla (*Marcus-Aurelius-Antoninus Bassianus*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,53. — Monté sur piédouche mesurant 0m,17, et sur gaîne en marbre de 1m,29. — D'après l'antique.

De trois quarts à gauche; tête nue, penchée en avant; sans indication de vêtement.

Adrien (*P. Aelius Adrianus*). — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — Monté sur piédouche mesurant 0m,13, et sur gaîne en marbre de 1m,29. — D'après l'antique.

Tête nue; de face; barbe entière; sans indication de vêtement.

La poitrine est plus moderne que la tête, qui n'est elle-même qu'une reproduction d'après l'antique exécutée au seizième ou au dix-septième siècle.

Cicéron (*Marcus Tullius*). — Buste. — Bronze. — H. 0m,52. — Monté sur piédouche mesurant 0m,15, et sur gaîne en marbre de 1m,30. — D'après l'antique.

Tête nue, presque de face, faiblement portée vers l'épaule gauche; indication de vêtement.

Annibal.— Buste.— Bronze.— H. 0m,52. —Monté sur piédouche mesurant 0m,17, et sur gaîne en marbre de 1m,29. — D'après l'antique.

Tête nue; le regard tourné vers l'épaule droite; en costume militaire, un masque de Méduse ailée sur la cuirasse.

Le type de ce buste offre une frappante ressemblance avec la statue d'Annibal, par Sébastien Slodtz, exposée au Musée du Louvre. (Catal. de M. Henri Barbet de Jouy, édit. 1873, n° 260 bis.)

Agrippine la jeune. — Buste. — Marbre. —H. 0m,58. — Monté sur piédouche mesurant 0m,14, et sur gaîne en marbre de 1m,28. — Antique (restauré).

La tête est nue, presque de face, faiblement portée vers l'épaule gauche et inclinée en avant. Indication du costume impérial.

La tête en marbre blanc est ajustée sur un bloc de porphyre dans lequel ont été sculptées, à une époque moderne, la poitrine et les épaules.

Posidonius. — Buste. — Marbre. — H. 0m,58. — Monté sur piédouche mesurant 0m,13, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — Antique (restauré).

Tête nue, de face, légèrement inclinée en avant; sans indication de vêtement.

La poitrine est de facture moderne; seule, la tête est antique.

Philétas de Cos (autrefois connu sous le nom de Sénèque). — Buste. — Bronze. — H. 0m,50. — Monté sur piédouche mesurant 0m,16, et sur gaîne en marbre de 1m,41. — D'après l'antique.

Tête nue, faiblement tournée vers l'épaule droite; lèvres entr'ouvertes; barbe; indication de draperie sur la poitrine.

Les bustes que nous venons de décrire décorent le pourtour de la salle de lecture. Il nous reste à parler de quelques sculptures placées au milieu de la salle, dans la partie perpendiculaire à la Seine.

Gabriel Naudé (1600-1653), bibliothécaire du cardinal Mazarin.— Buste.— Marbre. — H. 0m,71. — Monté sur piédouche mesurant 0m,19, et sur gaîne en marbre de 1m,22. — Par Gayrard (Raymond), 1824.

Tête nue, de face; barbe taillée en pointe; moustache; indication de vêtement fermé, à un rang de boutons sur la poitrine; large collet rabattu.

Ce buste a été commandé par ordonnance ministérielle en date du 20 mars 1824.

Arion. — Statuette. — Terre cuite. — H. 0m,43. — L. 0m,60. — Attribué à Clodion (Claude Michel, dit).

Nu, demi-couché sur un dauphin, il tient une lyre dans sa main droite; la main gauche pose sur la cuisse; le personnage a la tête fortement levée, et il paraît chanter.

II. VASES.

Entre le buste de Minerve et celui de Petit-Radel :

Vase Borghèse. — Bronze. — H. 0m.56. — Monté sur un socle de cuivre doré de 0m,06. — D'après l'antique.

Réduction du vase original.

Il est posé sur un buffet.

Entre le buste de l'abbé de Feletz et celui du cardinal de Richelieu :

Vase de Médicis. — Bronze. — H. 0m,55. — Monté sur un socle de cuivre doré de 0m,06. — D'après l'antique.

Réduction du vase original.

Il est posé sur un buffet.

Au centre de la salle de lecture, dans la partie perpendiculaire à la Seine :

Vase.—Marbre blanc d'Italie.—H. 0m,57. — Monté sur un socle d'albâtre jaune de 0m,10. — D'après l'antique.

La panse est décorée de pampres; les deux anses se terminent en têtes de satyres.

Réduction d'un vase antique du Musée Capitolin. (*Museum Capitolinum*, par Bottari, t. IV, pl. 21.)

Il est posé sur une table de marbre.

Vase Borghèse. — Marble blanc d'Italie. — H. 0m,48. — Monté sur un socle de marbre vert de mer, de 0m,06. — D'après l'antique.

Réduction du vase original.

Vase de Médicis. — Marbre blanc d'Italie. — H. 0m,48. — Monté sur un socle de marbre vert de mer, de 0m,06. — D'après l'antique.

Réduction du vase original.

Vase. — Marbre. — H. 1m. — Monté sur un socle de marbre de 0m,05. — D'après l'antique (seizième siècle).

Ce vase affecte la forme allongée d'une urne cinéraire; le couvercle est terminé au sommet par une pomme de pin; des têtes de bélier sont sculptées aux anses, et la panse est décorée de pampres.

III. MEUBLES.

Commode ancienne en marqueterie d'écaille et de cuivre. — Style Louis XIV. — H. 0m,87. — L. 1m,30. — Profondeur, 0m,65. — Par Boulle (André-Charles).

Elle affecte la forme tombeau. Les pieds, les chutes et les ornements sont en bronze doré.

Sur cette commode :

Table de marbre rouge d'Italie. — Longueur, 1m,30. — Largeur, 0m,65.

Cette table est ornée de moulures; les angles sont arrondis.

Commode ancienne en marqueterie d'écaille et de cuivre. — Style Louis XIV. — H. 0m,87. — Longueur, 1m,30. — Profondeur, 0m,65. — Par Boulle (André-Charles).

Elle fait pendant à la précédente; la décoration est la même.

Sur cette commode :

Table de marbre rouge d'Italie. — Longueur, 1m,30. — Largeur, 0m,65.

Cette table fait pendant à la précédente.

Ces deux commodes proviennent de la chambre à coucher de Louis XVI. (Voir aux archives de la Bibliothèque Mazarine une lettre de M. de Blacas, en date du 16 septembre 1814, réclamant ces meubles au nom de Louis XVIII.)

Meuble en acajou plein. — Style Louis XVI. — H. 0m,98. — Longueur, 0m,78. — Profondeur, 0m,43. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Ce meuble, à hauteur d'appui, est à un vantail; il est décoré de colonnes cannelées avec baguettes et ceinture en cuivre.

Sur ce meuble :

Table de marbre blanc.—Longueur 0m,78. — Largeur 0m,43.

Les bords de cette table sont arrondis.

Meuble en acajou plein. — Style Louis XVI. — H. 0m,98. — Longueur, 0m,78. — Profondeur, 0m,43. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Ce meuble fait pendant au précédent; la décoration est la même.

Sur ce meuble :

Table de marbre blanc. — Longueur, 0m,78. — Largeur, 0m,43.

Cette table fait pendant à la précédente.

Buffet en acajou. — Style Louis XVI. — H. 0m,98. — Longueur, 1m,60. — Profondeur, 0m,60. — Par Riesener (Jean-Henri).

Ce buffet, assez semblable aux deux meubles qui précèdent, est fermé par deux vantaux; il est d'ailleurs orné de colonnes cannelées avec baguettes et ceinture en cuivre.

Sur le buffet :

Table de marbre blanc veiné. — Longueur, 1m,60. — Profondeur, 0m,60.

Buffet en acajou. — Style Louis XVI. —

H. 0m,98. — Longueur, 1m,60. — Profondeur, 0m,60. — Par RIESENER (JEAN-HENRI).

Ce buffet est semblable au précédent.

Sur le buffet :

Table de marbre blanc veiné. — Longueur, 1m,60. — Profondeur, 0m,60.

Cette table fait pendant à la précédente.

Les quatre meubles que nous venons de décrire paraissent être sortis de la même main; toutefois les inventaires ne désignant pas l'auteur des deux premiers, nous n'avons pas cru devoir les attribuer à RIESENER (Jean-Henri).

Table en chêne sculpté.—Style Louis XVI. — H. 0m,98. — Longueur, 2m,28. — Largeur, 0m,94. — (Dix-huitième siècle.)

Peinte en brun, elle est supportée par six pieds cannelés.

Sur cette table :

Table de marbre blanc. — Longueur, 2m,28. — Largeur, 0m,94.

Table en bois doré. — Style Louis XVI. — De forme demi-circulaire. — Hauteur, 0m,93. — Diamètre, 1m,57. — (Dix-huitième siècle.)

Elle est supportée par quatre pieds tournés, également en bois doré.

Sur cette table :

Table de marbre blanc. — Diamètre, 1m,57.

Table de bois doré. — Style Louis XVI. — De forme demi-circulaire. — Hauteur, 0m,93. — Diamètre, 1m,57. — (Dix-huitième siècle.)

Cette table fait pendant à la précédente.

Elle est recouverte par :

Table de marbre blanc. — Diamètre, 1m,57.

Table de porphyre. — Longueur, 1m,25. — Largeur, 0m,71.

Elle est terminée par un encadrement de marbre vert de mer. Elle recouvre une table de bois commun.

Table de marbre brèche. — Longueur, 1m,74. — Largeur, 0m,59.

Table de porphyre. — Longueur, 1m,95. — Largeur, 1m,04.

Table de marbre vert de mer. — Longueur, 1m,31. — Largeur, 0m,64.

Table de marbre vert de mer. — Longueur, 1m,31. — Largeur, 0m,64.

Table de marbre brèche d'Alep. — Longueur, 1m,01. — Largeur, 0m,58.

Ces cinq tables sont supportées par des montants en bois commun.

Pendule régulateur. — Style Louis XV. — Marqueterie de bois de rose. — H. 2m,20. — Largeur, 0m,50. — Profondeur, 0m,30. — *Signé :* BENOIST GÉRARD A PARIS.

De forme contournée, ce régulateur est décoré sur la gaîne et le socle de cuivres dorés.

Une tradition qui s'est conservée à la Bibliothèque Mazarine veut que cette pendule ait été tirée du cabinet de travail de Louis XVI. (Voir *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, par Alfred FRANKLIN, p. 150.)

Pendule Régulateur. — Style Louis XIV. — Ébène et marqueterie d'écaille sur cuivre. — H. 2m,30. — L. 0m,42. — Prof. 0m,26. — *Signé :* LOUIS OURRY A PARIS.

Ce régulateur est de forme carrée, à colonnes et pilastres sur la gaîne.

Le coffre et la gaîne sont l'œuvre de BOULLE (André-Charles).

Deux Lustres. — Style Louis XIV. — Bronze ciselé et doré. — H. 0m,80. — Diam. 0m,85. — Par BOULLE (ANDRÉ-CHARLES).

Chacun de ces lustres est à huit lumières.

Deux Lustres. — Style Louis XIV. — Bronze ciselé et doré.—Hauteur, 0m,85. — Diamètre, 0m,95. — Par BOULLE (ANDRÉ-CHARLES).

Chacun de ces lustres est à huit lumières.

Deux Lustres.— Style Louis XV.—Bronze doré. — Hauteur, 1m,37. — Diamètre, 1m. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

De forme rocaille, décorés de figures et d'ornements, chacun de ces lustres est à neuf lumières.

IV. MONUMENTS PÉLASGIQUES.

Les modèles en relief des monuments pélasgiques ou cyclopéens réunis dans la salle de lecture de la Bibliothèque Mazarine sont au nombre de quatre-vingt-quatre.

On sait que Petit-Radel, réfugié à Rome

pendant la Révolution, avait été institué par Pie VI directeur d'un jardin botanique. En quête d'un palmier, le savant explorait le mont Circé lorsqu'il découvrit les ruines d'un monument qui lui parut antérieur à la domination romaine. La vue de ces ruines devait être pour lui le point de départ de ses curieuses recherches sur les monuments pélasgiques et cyclopéens.

Construits en plâtre, fixés sur des socles en bois, les modèles des monuments découverts par l'antiquaire sont coloriés dans le but de faire ressortir le degré d'antiquité de chacun d'eux. Petit-Radel a fait exécuter sous ses yeux cette curieuse collection. Un gardien de la Bibliothèque Mazarine, le sieur Poullain, mort en 1845, a fabriqué tous les modèles. (Voir plus loin : XVI, *Porte de Ferentinum.*) Les dimensions, la forme, le caractère de ces spécimens de l'art pélasgique varient à l'infini. Tenter de les décrire nous entraînerait au delà des limites de cet inventaire; mais nous croyons utile d'indiquer le monument rappelé par chaque modèle. Des inscriptions grecques et latines, gravées en lettres capitales sur les plinthes ou les parties lisses des monuments, facilitent pour l'érudit l'intelligence de ces reliefs. Nous avons pensé que la traduction résumée des textes empruntés à Varron, Hérodote, Strabon, Pausanias, Denys d'Halicarnasse serait préférable aux textes eux-mêmes dans cette notice nécessairement brève.

Les quatre premiers modèles, écrit notre guide, ne sont la copie d'aucun monument; ils sont destinés seulement à faciliter l'interprétation des autres. Ce sont :

A. Modèle de construction cyclopéenne en blocs polyèdres irréguliers, mobiles, taillés à la *règle flexible de plomb*.
B. Modèle de construction romaine, en blocs parallélipipèdes mobiles, taillés à l'*équerre*.
C. Villes pélasgiques.
D. Noms des voyageurs.

Voici maintenant la liste des quatre-vingts modèles historiques.

ITALIE.

1. *Plateau le plus élevé du mont Circé.*
2. *Porte de l'hiéron de Circé.*
3. *Mur de Circé.*
4. *Autre mur du mont Circé.*
5. *Tombeau d'Elpénor au mont Circé.*
6. *Mur du fanum de Feronia.*
7. *Mur de Fundi.*
8. *Autre partie du mur de Fundi.*
9. *Mur de Setia.*
10. *Mur d'Atina.*
11. *Porte de l'acropole d'Arpinum.*
12. *Mur et porte de l'acropole d'Alatrium.*
13. *Lupercal de l'acropole d'Alatrium.*
14. *Bas-relief de Pan à Alatrium.*
15. *Ara d'Alatrium.*
16. *Porte de Ferentinum.*

Deux médaillons en bronze sont scellés dans ce modèle; ils représentent, l'un, Petit-Radel, et l'autre, son collaborateur, le sieur Poullain, gardien de la Bibliothèque. Ils mesurent, le premier, 2m,14 de diamètre, le second, 0m,15, et ont été exécutés par Gayrard (Raymond), en 1827.

Le premier porte pour légende :

LUD. CAR. FR. PETIT-RADEL. PELASGICORUM. OPPIDORUM. INDAGATOR.

Autour du second est écrit :

STEPH. POULLAIN, INSTINCTU SUOPTE, CYCLOPEORUM MON. PLASTES.

17. *Partie du mur de Ferentinum.*
18. *Hiéron de Signia.*
19. *Porte de l'hiéron de Signia.*
20. *Poterne tyrinthienne de l'acropole de Signia.*
21. *Portes jumelles de Signia.*
22. *Les trois âges des murs de Signia.*
23. *Mur de l'acropole de Cora.*
24. *Mur de Norba.*
25. *Mur et éperon d'Ardea.*
26. *Mur de Bovianum.*
27. *Oracle de Mars à Tiora.*
28. *Hiéron de Mars à Tiora.*
29. *Ruines du fanum de Mars à Suna.*
30. *Monument souterrain de Suna.*
31. *Mur de Verbola.*
32. *Mur auprès du lac de Fucin.*
33. *Ara d'Alba Fucensis.*
34. *Mur de Spoletum.*
35. *Mur d'Ameria.*
36. *Autre mur d'Ameria.*
37. *Partie basse du mur de Cortona.*
38. *Autre mur de Cortona.*
39. *Mur de Rusella.*
40. *Mur de Cora.*
41. *Mur de Saturnia.*

GRÈCE.

42. *Mur de Sicyone.*
43. *Mur de l'acropole de Scilluns.*
44. *Poterne des murs de Scilluns.*
45. *Mur de l'acropole d'Argos.*
46. *Mur de Tiryns.*
47. *Mur de l'acropole de Mycènes.*
48. *Autre mur de l'acropole de Mycènes.*
49. *Porte aux Lions, fondée par Persée (acropole de Mycènes).*
50. *Partie intérieure de la Porte aux Lions.*
51. *Heroeum, ou temple de Junon, près de Mycènes.*
52. *Substruction de l'Heroeum.*
53. *Mur et porte de Midea.*
54. *Mur de l'acropole de Nauplia.*
55. *Mur de l'hiéron d'Éleusis, en Attique.*
56. *Mur de Rhamnus, en Attique.*
57. *Mur de tombeaux à Anagyrus.*
58. *Mur de Chéronée, en Béotie.*
59. *Mur d'Orchomène, en Béotie.*
60. *Mur d'Haliartus, en Béotie.*
61. *Mur de Coronée, en Béotie.*
62. *Mur d'un péribole, en Béotie.*
63. *Autre mur du même péribole.*
64. *Mur de Crissa.*
65. *Mur de Calydon, en Étolie.*
66. *Mur d'Halyzea, en Acarnanie.*
67. *Mur hellénique d'Argos-Amphilochicum.*
68. *Mur d'Ambracia.*
69. *Mur de Passaron.*
70. *Mur de l'acropole de Pharsale.*

ARCHIPEL GREC.

71. *Mur de Palatia.*
72. *Porte de l'acropole de Pronoé.*

ILE DE MALTE.

73. *Mur de Melita.*

SICILE.

74. *Ruines du temple de Vénus, sur le mont Éryx.*

ESPAGNE.

75. *Mur et tour de Tarraco.*

ASIE.

76. *Mur de Persépolis.*

ASIE MINEURE.

77. *Hiéron de Cybèle sur le mont Sipylus.*
78. *Porte et glacis de Soandos.*
79. *Autre porte de Soandos.*
80. *Mur de Soandos.*

Un tableau peint sur toile représentant la construction pélasgique commencée par les Cyclopes avec la règle flexible du plomb, et continuée par les Phéniciens au moyen de l'équerre; trente-quatre cadres renfermant des gravures coloriées complètent cette riche collection.

« M. Petit-Radel, écrit M. Franklin, n'avait pas fait, par disposition formelle, la donation de ces modèles au gouvernement. Mais sa famille, qui connaisssait le fond de sa pensée, a regardé comme un devoir de l'accomplir. Ses héritiers, parmi lesquels figurait M. Goujon, ont en conséquence, par une lettre adressée au ministre de l'Instruction publique, le 18 janvier 1838, fait abandon de tous les monuments pélasgiques à la Bibliothèque Mazarine. »

V. GLOBE.

Louis XVI, ayant eu le projet de laisser un monument qui résumât l'état des découvertes géographiques à son époque, fit entreprendre en 1784 un globe terrestre qui ne put être achevé qu'en 1794.

Globe terrestre. — Cuivre verni. — Diamètre à l'équateur, 1m,60. — Circonférence, 8m,17. — Surface du globe, 21m,24 carrés. — Volume, 9m,203 déc. cubes. — La partie géographique est de LE CLERC, PÈRE ET FILS, ROBERT DE VAUGONDY et BUACHE. — Le dessin, de LEYMONNERY. — L'exécution mécanique, de DOM BERGERIN. — L'horizon pèse 740 kilog., le méridien, un peu moins; l'un et l'autre sont en cuivre, et chacun d'eux a été coulé d'un seul jet.

Le globe est monté et placé dans la salle de lecture. Les mers sont peintes en bleu clair et les terres en jaune. Les montagnes sont ombrées; les noms géographiques sont gravés sur le cuivre et incrustés de noir. Petit-Radel, dans ses *Recherches sur les bibliothèques,* ne craint pas d'écrire en parlant du globe terrestre de la Bibliothèque Mazarine : « C'est la plus belle pièce de ce genre qui existe en Europe. »

Globe céleste avec méridien en cuivre. — Par GATELLIER (1694). Circonférence, 3m,38.

Il est monté sur son pied en chêne sculpté.

VI. OBJET DE CURIOSITÉ.

Encrier ayant appartenu au grand Condé. — Marbre. — H. 0m,22. — Longueur, 0m,42. — Largeur, 0m,27. — Auteur inconnu (dix-septième siècle).

Cet encrier affecte la forme d'un coffret. Sur les parois extérieures sont sculptés des blasons aux armes de France et aux armes de Condé, ainsi que des trophées. Un socle de marbre noir sans ornement sert de support.

SALLE DU CONSEIL
ET
RÉSERVES DE LA BIBLIOTHÈQUE.

I. PEINTURES.

Giulio Mazarini, dit *le cardinal Mazarin.* — Toile. — H. 0m,81. — L. 0m,62. — D'après une peinture du dix-septième siècle (École française) placée au Musée de Versailles (Catal. de Eud. Soulié, édition de 1860, n° 2052). — Par M. Bouchart (Pierre-Louis).

Il est représenté en buste de trois quarts, la tête tournée vers l'épaule gauche; manteau rouge bordé d'hermine; calotte rouge.

Commandé par arrêté ministériel du 27 février 1877.

Donné à la Bibliothèque Mazarine par la Direction des Beaux-Arts, en échange de fragments d'antiques cédés au Musée du Louvre. (Procès-verbaux du conseil de la Bibliothèque Mazarine, séance du 4 juillet 1877. — Archives du sous-secrétariat des Beaux-Arts.)

Pêcheurs tirant un filet. — Toile. — H. 0m,74. — L. 1m,10. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Les pêcheurs occupent le centre de la composition; à droite, rochers escarpés et penchés; à gauche, un navire gagnant le large.

Chute d'eau. — Toile. — H. 1m,02. — L. 0m,68. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Une chute d'eau forme cascade sur des rochers; quelques personnages, en costume du Directoire, sont assis au premier plan, à gauche.

Marine. — Toile. — H. 0m,74. — L. 1m,10. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Effet de nuit; des pêcheurs dans une barque tiennent des torches allumées; au second plan, un navire.

Paysage. — Toile. — H. 0m,99. — L. 0m,69. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Une cascade au milieu des rochers; touffes d'arbres; à droite, une hutte; à gauche, un aqueduc.

Paysage. — Toile. — H. 0m,70. — L. 0m,99. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

A gauche, une fontaine près de laquelle sont réunies quelques femmes; pêcheurs amarrant une forte barque au second plan; au fond, la mer, un phare, un navire.

Ces cinq tableaux, vraisemblablement sortis de la même main, rappellent d'une façon frappante le style et le coloris de Joseph Vernet.

Paysage. — Toile. — H. 0,73. — L. 0,54. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Effet de nuit; deux sapins très-élevés occupent le milieu d'un site sans accidents.

Paysage. — Toile. — H. 0,73. — L. 0,54. — Auteur inconnu (dix-huitième siècle).

Chute d'eau.

II. SCULPTURES.

Napoléon III. — Buste. — Marbre. — H. 0m,60. — Monté sur un socle en marbre mesurant : H. 0m,24. — L. 0m,45. — Par Barre (Jean-Auguste), 1861.

Sur la face antérieure du socle est gravé :

LE VI MAI MDCCCLX
L'EMPEREUR NAPOLÉON III
A VISITÉ CETTE BIBLIOTHÈQUE
ET EN A ORDONNÉ LA RESTAURATION
QUI A ÉTÉ EXÉCUTÉE
M. LE Cte WALEWSKI ÉTANT MINISTRE D'ÉTAT.

Jean Racine. — Buste. — Marbre. — H. 0m,84. — Par Gayrard (Raymond).

Tête nue, à perruque, légèrement tournée vers l'épaule droite; cravate nouée négligemment; manteau à petit collet.

Commandé par ordonnance ministérielle du 20 mars 1824.

Ennius-Quirinus Visconti. — Plâtre. — H. 0m,80. — Par David d'Angers (Pierre-Jean), 1819.

De face; tête nue; en hermès.

Sur la face antérieure de la gaîne est gravé :

VISCONTI.

Sur la face gauche de la gaîne est écrit : P. J. David d'Angers.

Le marbre original de ce buste est placé dans la bibliothèque de l'Institut; une réplique en bronze est au Musée David, à Angers (n° 87 du Catalogue). Le modèle en plâtre a figuré au Salon de 1819 (n° 1246), et le marbre à celui de 1822 (n° 1391). Commande du ministère de l'intérieur.

III. AQUARELLES. — GRAVURES. — LITHOGRAPHIES, ETC.

Vue générale de la ville du Caire pendant l'inondation. — Aquarelle. — H. 0m,87. — L. 1m,65. — Par Piranesi (François).

Avec encadrement.

Vue générale de la ville d'Athènes. — Aquarelle. — H. 0m,87. — L. 1m,65. — Piranesi (François).

Avec encadrement.

Neuf aquarelles sans cadres, représentant des *Vues* diverses par Piranesi (François).

Seize cadres noirs, dorés à l'intérieur et à l'extérieur, munis de glaces renfermant des gravures représentant des *Scènes militaires chinoises*. Ces gravures, exécutées sous la direction de Charles-Nicolas Cochin, le fils, mesurent uniformément : H. 0m,76. — L. 1m,14. — Elles décoraient la salle de billard de Louis XVI.

Dans la salle du Conseil sont placés les portraits gravés de :

Giulio Mazarini, dit *le cardinal Mazarin.* — D'après Mignard (Pierre), par Robert Nanteuil, dont le nom est écrit Nenteuil et suivi de la date « 1660, 1er jul. »; par Balthazar Moncornet, Nicolas de Larmessin, le père, etc.

Gabriel Naudé, par Claude Mellan.

IV. INSCRIPTION.

La Bibliothèque Mazarine possède une inscription gravée sur cuivre remontant au douzième siècle. C'est l'épitaphe d'Adam de Saint-Victor, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Paris, mort en 1177. Cette inscription est entourée d'un cadre en cuivre au bas duquel est écrit :

CUJUS EPITAPHII MINUS RECONDITA LECTIO REPERITUR UNA CUM DISSERTATIONE.

(*Hist. littéraire de la France*, t. XVII, p. 22.)

Destinée, non à la tombe du chanoine, mais seulement à la décoration d'un cénotaphe, cette inscription, autrefois scellée sur un mur de clôture de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, a été rachetée du creuset d'un fondeur en 1793, et donnée à la Bibliothèque Mazarine en 1818 par M. Petit-Radel (Louis-François), architecte, frère de l'abbé Petit-Radel, administrateur de la Bibliothèque.

La planche de cuivre mesure : H. 0m,52. — L. 0m,50. — Épaisseur, 0m,01. — Le cadre a une largeur de 0m,02 1/2.

Nous transcrivons ici les vers latins, gravés en caractères gothiques, composés par Adam de Saint-Victor :

EPITAPHIUM MAGISTRI ADE
DE SANCTO VICTORE

HERES PECCATI NATURA FILIUS IRE
EXILII QUE REUS : NASCITUR OMNIS HOMO.
UNDE SUPERBIT HOMO : CUJUS CONCEPTIO CULPA :
NASCI PENA : LABOR VITA : NECESSE MORI.
VANA SALUS HOMINIS : VANUS DECOR : OMNIA VANA
INTER VANA NICHIL VANIUS EST HOMINE.
DUM MAGIS ALLUDIT PRESENTIS GLORIA VITE
PRETERIT : YMO FUGIT : NON FUGIT YMO PERIT.
POST HOMINEM VERMIS : POST VERMEN FIT CINIS : HEU HEU!
SIC REDIT AD CINEREM GLORIA NOSTRA SIMUL.
HIC EGO QUI JACEO MISER ET MISERABILIS ADAM
UNAM PRO SUMMO MUNERE POSCO PRECEM.
PECCAVI FATEOR : VENIAM PETO : PARCE FATENTI :
PARCE PATER : FRATRES PARCITE : PARCE DEUS.

V. CHEMINÉE.

Dans la salle du conseil :

Cheminée en marbre blanc sculpté. — Style Louis XV. — La tablette, la traverse, les deux montants avec leurs socles sont contournés, et toutes les arêtes sont arrondies. — Tablette : Larg. 0m,40. — Long. 1m,53, — Epaiss. 0m,02. — Traverse cintrée : H. 0m,26 sur les montants et 0m,18 à la rosace au milieu du cintre. — Montants : H. 0m,75, y compris les socles. — H. totale de la cheminée, 1m,05.

Théodore BERRIER,
BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Henry JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION

Paris, 15 *juillet* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

NOTA. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

COLONNE DE JUILLET

(PLACE DE LA BASTILLE)

COLONNE DE JUILLET

(PLACE DE LA BASTILLE)

Histoire. — *Le plus ancien document que nous ayons découvert sur la colonne érigée au lieu même où se dressait la Bastille, remonte aux premiers mois de* 1789. *On sait que les bailliages convoqués avaient procédé à la nomination d'assemblées primaires dont le premier soin fut de rédiger les instructions qu'elles devaient remettre aux députés appelés à siéger aux états généraux. Or nous trouvons dans les cahiers du tiers état de la ville de Paris un vœu formulé dans les termes qui suivent :* « *Que sur le sol de la Bastille, détruite et rasée, on établisse une place publique, au milieu de laquelle s'élèvera une colonne d'une architecture noble et simple, avec cette inscription :* A Louis XVI, restaurateur de la liberté publique [1]. » *Ces lignes furent donc écrites plusieurs mois avant l'ouverture des états généraux* [2]. *On sait l'histoire. La première partie du programme tracé par le tiers état reçut son exécution le* 14 *juillet* 1789. *L'année suivante, en mai, Barère de Vieuzac, secrétaire du comité des domaines de l'Assemblée nationale, était chargé de transmettre au conseil de ville une proposition du comité tendant à élever un monument national à la liberté sur les ruines de la Bastille. En réponse à la lettre de Barère, lisons-nous au* Moniteur, « *le maire recevait mission d'écrire que la municipalité de Paris adhérait avec empressement à cette proposition, et que son vœu était que le terrain de la Bastille fût consacré à former une place au milieu de laquelle s'élèverait une colonne surmontée de la statue de la Liberté ou de tout autre autre attribut caractéristique de la Révolution et du rétablissement des lois en France* [3] ».

Le 13 *juillet de la même année, veille du premier anniversaire de la prise de la Bastille, le projet fut porté à la tribune de l'Assemblée nationale. Mais l'état du trésor exigeait la plus grande économie; aussi n'est-ce plus une colonne triomphale que Barère proposa d'ériger, mais* « *un obélisque formé des pierres mêmes de la Bastille, sur lequel on verra gravées la déclaration des droits, l'époque de la prise de ce fort et celle de la fédération* [4] ». *L'Assemblée n'adopta pas, et l'ajournement fut prononcé.*

En 1792. *le patriote Palloy fit parvenir à l'Assemblée un plan de la colonne ainsi*

[1] Réimpression de l'ancien *Moniteur*. — Introduction historique, p. 573.

[2] Les signataires du paragraphe où se trouve inséré ce projet d'ériger une colonne à la place de la Bastille « détruite et rasée » sont : Target, président; Camus, second président; Bailly, secrétaire; Guillotin, second secrétaire.

[3] *Moniteur* du vendredi 7 mai 1790. — On peut lire à ce propos dans le supplément du *Moniteur* du dimanche 23 mai, une lettre signée Du Morier, au cours de laquelle l'auteur revendique à son profit l'honneur d'avoir le premier proposé l'érection de la colonne au sein de l'assemblée du district de Notre-Dame.

[4] *Moniteur* du mercredi 14 juillet 1790. — A la séance du 3 novembre 1791, l'Assemblée législative reçut d'un artiste dont le nom n'est pas consigné au compte rendu, l'hommage d'un projet de monument à élever sur les ruines de la Bastille. Cet incident fut l'occasion de quelques paroles éloquentes prononcées par le président Vergniaud. — *Moniteur* du vendredi 4 novembre 1791.

que de la place et des rues qui y devaient aboutir. Ces pièces ayant été renvoyées, après examen, par le comité de l'instruction publique, le 17 juin, Pastoret, rapporteur du comité, fit prendre par l'Assemblée législative un décret dont nous transcrivons les clauses principales :

« Article Ier. — *Il sera formé sur l'ancien terrain de la Bastille une place qui portera le nom de Place de la Liberté.*

« Art. II. — *Il sera élevé au milieu de cette place une colonne surmontée de la statue de la Liberté.*

« Art. III. — *La première pierre des fondations sera posée le 14 juillet prochain par une députation de l'Assemblée nationale, dans le lieu sur lequel la colonne sera élevée...*

« Art. IV. — *Les plans, dessins et devis de Pierre-François Palloy sont renvoyés au pouvoir exécutif pour les examiner, les comparer avec tous ceux qui ont été présentés ou qui pourraient l'être, et en rendre compte ensuite à l'Assemblée nationale.*

« Art. V. — *Il sera ouvert à cet effet, pendant quatre mois, un concours auquel seront invités les artistes de tous les départements de l'empire...*

« Art. VIII. — *La démolition des tours de la Bastille sera incessamment achevée*[1]. »

Le 12 juillet, avant-veille de la fête anniversaire de la fédération, l'Assemblée rendait un nouveau décret dont voici le texte : « Avant la cérémonie de la fédération, une députation de soixante membres de l'Assemblée nationale se rendra sur les ruines de la Bastille, pour poser la première pierre de la Colonne de la Liberté. Il en sera dressé procès-verbal pour être déposé aux archives nationales[2]. »

La cérémonie eut lieu le 14. Le lendemain, Tenon, membre de la députation désignée pour assister à cette fête, en rendit compte à la tribune. Il informa l'Assemblée que ses délégués avaient été successivement harangués « par le maire de Paris, par M. Palloy, par les vainqueurs de la Bastille. Deux boîtes en cuivre, ajouta-t-il, ont été mises dans l'excavation d'une grosse pierre, l'une contenant la déclaration des droits; l'autre, les portraits du premier président de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et celui de Louis XVI. On y a joint des pièces de monnaie au coin nouveau et des assignats[3]. »

Qu'était devenu le concours ouvert par le décret du 17 juin? Nous l'ignorons. Quelques lignes de critique insérées au Moniteur *du 29 juillet nous laissent supposer que Palloy, dont le rôle ne cessa d'être actif toutes les fois qu'il s'agit de la Bastille, était parvenu à faire oublier le concours en obtenant d'exécuter son propre projet. Laissons à l'écrivain du temps (que ses initiales J. B. ne nous permettent pas de reconnaître) le soin de relever les défauts du futur monument. « M. Palloy, dit-il, qui est certainement un fort bon patriote, n'est pas, à beaucoup près, un aussi bon artiste. Autorisé par les applaudissements de l'Assemblée nationale, qui s'occupe légèrement de ces objets, il s'est approprié l'emplacement de la Bastille, se charge d'y élever le monument qu'on veut consacrer à la Révolution française, et a déjà commencé quelques travaux. Son plan est mesquin et indigne à la fois de notre Révolution et de la perfection où les arts sont portés en France. Il place le monument, à cause d'un rapprochement de nom puéril, sur le lieu qu'occupait la tour qu'on appelait de la Liberté, à l'un des bouts de la place, comme si tout l'espace qu'occupaient la Bastille et ses fortifications n'était pas également sacré, et s'il ne convenait pas*

[1] *Moniteur* du lundi 18 juin 1792.
[2] *Moniteur* du samedi 14 juillet 1792.
[3] *Moniteur* du jeudi 26 juillet 1792.

mieux, à tous égards, d'élever la colonne de la Liberté en face du boulevard, où elle serait vue, de côté et d'autre, de fort loin, le boulevard devant être continué jusqu'à la rivière. Dans le plan de M. Palloy, cette colonne reposera sur une figure de la Bastille, laquelle reposera sur des rochers factices [1]. » *L'écrivain démontre sans peine, dans les lignes qui suivent, ce qu'un tel plan offre de défectueux et de théâtral. Il ne retrouve pas dans l'édifice projeté le caractère simple et grand que tout le monde attendait. L'œuvre du patriote Palloy n'imposera pas aux générations à venir.* « *Les artistes, dit-il en terminant, et tous ceux qui sentent quelque passion pour les beaux-arts, se réuniront sans doute et demanderont que l'entreprise soit confiée à des hommes de génie.* »

Quelques mois s'écoulent. Le 25 *avril* 1793, *la Convention nationale rend un décret réglant les dépenses de la fête du* 14 *juillet* 1792 [2], *et au cours de la même séance, sur la proposition d'un membre du comité d'instruction publique, elle décide* « *que le coffre de fer déposé et enfermé le* 14 *juillet dernier, dans une des pierres fondamentales de la colonne de la Liberté qui doit être élevée sur les ruines de la Bastille, en sera retiré; que les monuments qu'il contient, qui présentent des caractères contraires au système général de la liberté, égalité, unité et indivisibilité de la république française, seront brisés en présence des citoyens Cambacérès, Charlier, Ruhl, Legendre, qu'elle commet à cet effet, et qu'il ne pourra en être substitué d'autres que ceux qui auront été désignés par le comité d'intruction publique et décrétés par la Convention nationale* [3] ».

D'autres soins occupèrent la Convention, et la colonne de la Liberté resta dans l'oubli. Une fontaine fut érigée en 1793 *sur l'emplacement où avait été posée la première pierre du monument triomphal. Si nous devons ajouter foi à une brochure anonyme portant pour titre :* Description de la colonne de Juillet, *et publiée en* 1840, *la fontaine de la Bastille aurait été ornée d'une* « *statue de la Nature dont le sein versait des torrents d'eau, et cet emblème singulier n'aurait eu qu'une durée de quelques années* [4]. » *Mais nous manquons de documents précis sur ces transformations successives.*

On sait combien les fontaines se multiplièrent à Paris sous le premier Empire [5]. *Le jour où les eaux de l'Ourcq arrivèrent dans la capitale pour la première fois, par le canal de dérivation, dont la construction avait été prescrite six années auparavant* [6], *le* 2 *décembre* 1808, *Emmanuel Cretet, comte de Champmol, ministre de l'Intérieur, assisté du préfet de la Seine et du préfet de police, posa solennellement la première pierre d'une fontaine monumentale sur la place de la Bastille. Les premiers projets furent composés par l'architecte Jacques* Cellérier, *qui, l'année*

[1] *Moniteur* du dimancho 29 juillet 1792.

[2] Voici les termes du décret rendu sur la proposition d'un membre du comité des finances. — Art. Ier. — La Trésorerie nationale tiendra à la disposition du ministre de l'intérieur jusqu'à concurrence de 34,474 livres 4 sous 6 deniers, pour solder les dépenses faites pour la pose de la première pierre de la colonne de la Liberté, qui doit être élevée sur les ruines de la Bastille, en vertu du décret du 16 juin 1792. — Art. II. — Cette somme ne pourra être remise au citoyen Palloy qu'à la charge par lui de présenter d'avance les comptes acquittés par les ouvriers qu'il a employés à ce travail; ces comptes, dont l'aperçu est ci-joint, serout définitivoment arrêtés et ordonnancés par le ministre de l'intérieur. — Art. III. — Le conseil exécutif fera procéder de suite à la vente des matériaux restant des débris de cette fête, et versera les fonds en provenant à la caisse do la Trésorerie nationale. (*Moniteur* du vendredi 26 avril 1793.)

[3] *Moniteur* du 26 avril 1793.

[4] *Description de la colonne de Juillet,* page 1.

[5] *Histoire de Paris,* par A. Dulaure, tome IX, p. 219.

[6] Décret du 23 septembre 1802.

précédente, avait construit, aidé par Jean-Antoine Alavoine, *le théâtre des Variétés*[1]. *Mais* Cellérier *ne tarda pas à entreprendre la restauration de l'église abbatiale de Saint-Denis* (1808), *et* Alavoine *demeura seul chargé de la fontaine de la Bastille. Un décret impérial du 2 février* 1810 *ordonna qu'un éléphant colossal en bronze, portant une tour semblable à celle dont se servaient les anciens, serait placé sur la fontaine et constituerait son principal motif de décoration.* « *L'idée première de ce monument, écrit Gourlier, est attribuée par quelques personnes à M. le chevalier Denon, directeur des musées impériaux, comme résultant de ses voyages en Orient, et par d'autres, à l'Empereur lui-même, qui, lors de son entrée à Berlin, aurait été frappé d'une pendule composée sur ce motif, et placée dans le cabinet du roi de Prusse*[2]. »

De proportions vraiment gigantesques, l'éléphant devait mesurer vingt-quatre mètres de hauteur, en comprenant la tour dont il serait chargé. L'eau eût jailli de la trompe du pachyderme. « *On montera à la tour placée sur le dos de l'animal, écrivait Dulaure, par un escalier à vis pratiqué dans l'intérieur de l'une de ses jambes, et chaque jambe aura deux mètres de largeur. La fontaine doit être décorée de vingt-quatre bas-reliefs en marbre, représentant les Sciences et les Arts*[3]. » *Peu après le décret de* 1810, Alavoine *est nommé architecte du gouvernement*[4]. *Il ne tient pas à lui que la fontaine de l'Éléphant ne soit promptement érigée. Les substructions de l'édifice, la vasque circulaire furent construites en moins de deux années. En même temps l'architecte chargeait Pierre-Charles* Bridan *d'exécuter le modèle en plâtre, charpente et maçonnerie, grandeur d'exécution, de l'éléphant surmonté de sa tour. Le modèle achevé fut posé au centre de la vasque sur un piédestal. L'Empereur ne perdit pas le souvenir de ce curieux travail. Un décret du 24 février* 1814 *renferme ces lignes :* « *L'éléphant destiné à orner la fontaine de la Bastille sera coulé en bronze. La matière de ce monument ne sera pas comprise dans la dépense ; elle sera fournie par nos arsenaux, et notre ministre de la guerre affectera à cette destination les pièces de bronze qui ont été prises dans la campagne de Friedland*[5]. » Alavoine *allait procéder à la fonte du colosse composé par* Bridan, *lorsqu'il fut surpris par la chute de l'Empire.*

Avec l'avénement du nouveau pouvoir, la forme de l'édifice, son importance, son caractère, son objet, furent remis en question. L'architecte dut modifier ses plans. De nouveaux projets lui furent demandés. Il ne cessa de répondre aux ordres du gouvernement en corrigeant sa composition première; mais 1830 *survint avant que les travaux de la fontaine de l'Éléphant eussent été repris.*

Les journées de Juillet rendaient nécessaire un monument commémoratif. Deux lois successives dont les textes se complètent, datées du 10 *décembre* 1830 *et du* 20 *mars* 1833, *portent qu'un monument sera érigé sur la place de l'ancienne Bastille en l'honneur des citoyens morts dans les journées des* 27, 28 *et* 29 *juillet* 1830. Alavoine *resta chargé du travail. L'idée de construire une fontaine ne fut pas abandonnée par l'architecte. Seul, l'éléphant fut supprimé*[6]. *Il devait être remplacé*

[1] *Dictionnaire des architectes français*, par A. Lance, t. I, p. 126.

[2] *Choix d'édifices publics*, t. II, p. 26.

[3] *Histoire de Paris*, tome IX, p. 241. — Gourlier ajoute : « L'éléphant et la tour devaient être enrichis d'ornements et de dorures. »

[4] *Dictionnaire des Architectes*, par A. Lance, tome I, p. 4.

[5] *Dictionnaire des rues et des monuments de Paris*, par Félix et Louis Lazare, p. 194.

[6] Il n'est pas sans intérêt de rappeler que dès 1812, l'éléphant avait été vivement critiqué, une fois entre autres à la table même de Napoléon par l'architecte Fontaine. « La voûte pour porter le piédestal de l'éléphant à la place de

par une colonne triomphale dans le style de la colonne Trajane, et il fut arrêté que les noms des morts de Juillet seraient gravés sur le fût, tandis qu'au sommet se dresserait la statue de la France constitutionnelle. Alavoine *proposa de construire la colonne en métal, et son poids fut préalablement évalué au chiffre de* 170,000 *kilogrammes. L'architecte fit observer que si le gouvernement préférait que l'édifice projeté fût en marbre, il ne pèserait pas moins de* 1,200,000 *kilogrammes, charge énorme pour les voûtes du canal Saint-Martin sur lesquelles devait poser le monument.* Alavoine *s'était encore appliqué à ne point dépasser la somme de* 900,000 *francs, qui constituait le crédit mis à sa disposition, et dans une pensée d'économie il offrit de substituer au bronze un alliage de zinc et d'étain; « mais, d'après les objections de la commission des monnaies, le bronze fut définitivement adopté*[1] ».

Le 27 *juillet* 1831 *eut lieu la pose solennelle de la première pierre de l'édifice. Un simulacre de monument en charpente et en toile avait été dressé. Il consistait en un large soubassement rectangulaire surmonté d'une pyramide en forme d'obélisque.*

Sur les faces du soubassement, Gosse *(Nicolas-Louis-François) avait peint quatre bas-reliefs simulés représentant :*

La prise de la Bastille.
La prise de l'Hôtel de ville.
Le combat du Louvre.
Le serment de Louis-Philippe.

Deux tables d'inscription étaient placées de chaque côté des bas-reliefs. Elles portaient à leur sommet la légende :

CITOYENS MORTS POUR LA LIBERTÉ

La pyramide, décorée à son faîte de couronnes et de drapeaux, était ornée sur ses faces de l'inscription suivante :

CHARTE DE 1830
27 JUILLET
28 JUILLET
29 JUILLET

*Peu après la pose de la première pierre, l'architecte, d'accord avec la commission des bâtiments, estima que le caveau funèbre ménagé sous la Colonne devait être soigneusement préservé contre l'humidité. C'est alors qu'on abandonna le projet de conserver une fontaine et des bassins à la base du monument. La Colonne devenait ainsi l'unique préoccupation d'*Alavoine, *et l'édifice qu'il allait élever se trouvait dégagé de tout accessoire qui eût pu atténuer son caractère glorieux et nuire à son autonomie; mais la mort, qui le surprit en* 1834, *ne permit pas à l'architecte de*

la Bastille, dit Napoléon, m'a semblé trop élevée. Que pensez-vous de ce monument? — Sire, répondit Fontaine, j'ai déjà été consulté sur ce projet, et j'avais pris la liberté de critiquer la pensée d'élever sur un piédestal l'image monstrueuse d'un éléphant et d'en faire le sujet d'une fontaine. Je n'ai jamais pu me représenter exactement l'effet que devra produire cette masse énorme, et je conserverai cette impression désavantageuse que le modèle m'en a donnée jusqu'à ce que le succès de son exécution me fasse changer d'avis. J'ai toujours pensé que le principal ornement d'une fontaine était l'eau qu'elle donnait, et que son abondance en faisait la richesse... » Napoléon, poursuit Bausset, à qui nous empruntons ces lignes, trouva très-simple que son architecte exprimât une opinion qui n'était pas la sienne. Peut-être faut-il remarquer cette grande modération, car le sujet de cette fontaine, dont le principal ornement était un éléphant, paraissait avoir quelque rapport avec ses campagnes en Asie et en Afrique. (*Mémoires anecdotiques*, tome IV, p. 236-237.)

[1] *Choix d'édifices publics*, tome II, p. 29.

continuer son œuvre. Duc (*Joseph-Louis*)*, alors âgé de trente-deux ans, qui avait été adjoint à* Alavoine, *à titre d'inspecteur, fut désigné pour lui succéder.*

Duc *ne fut pas plutôt chargé de la direction des travaux qu'il se hâta de faire adopter d'importantes modifications aux plans de son prédécesseur. C'est ainsi que furent ajoutés au soubassement des compartiments en marbre et des médaillons en bronze; que le piédestal reçut les ornements qui le décorent; que le fût acquit une hauteur plus grande que ne l'avait souhaité* Alavoine. *De même, c'est* Duc *qui eut la pensée de diviser le fût par des colliers. C'est également lui qui dessina le chapiteau composite placé au sommet de la Colonne. Enfin, les dispositions intérieures des caveaux et la grille d'enceinte doivent être comprises au nombre des améliorations apportées par le nouvel architecte au projet primitif*[1].

Les fondeurs Debladis *et* Cie *se rendirent adjudicataires de la fourniture des bronzes ornés au cours de l'année* 1834, *et l'autorisation leur fut accordée de s'associer* Soyer *et* Ingé. *Les tambours lisses furent coulés par les forges de Fourchambault;* Saulnier, *mécanicien, fut chargé de leur ajustage et de leur pose*[2]. *Le chapiteau, coulé d'un seul jet, sauf les quatre génies et les huit palmettes, qui sont des pièces rapportées, pèse* 11,000 *kilogrammes, bien que son épaisseur ne soit que de douze millimètres*[3]. *Il fut exécuté dans la fonderie du gouvernement, au faubourg du Roule. Chargé sur un fort chariot attelé de douze chevaux, le chapiteau fut dirigé le* 10 *mars* 1839 *vers la place de la Bastille; mais à la hauteur du boulevard de Ménilmontant l'attelage refusa d'avancer. La foule qui était immense sur tout le parcours de cette pièce de bronze détela les chevaux et conduisit elle-même le chapiteau à sa destination*[4]. *Il fut hissé sur la Colonne le* 28 *août de la même année. Huit mois plus tard, le* 30 *avril* 1840, *c'était le tour du* Génie de la Liberté, *de M.* Dumont (*Augustin-Alexandre*)*, qui prit place sur la lanterne dominant le chapiteau. L'inauguration solennelle du monument et la cérémonie des funérailles des morts de Juillet, dont les restes furent déposés dans les caveaux, eurent lieu le* 28 *juillet* 1840.

Le char funèbre qui transporta les cendres présenta l'aspect le plus imposant. D'une hauteur de huit mètres sur dix-neuf mètres de longueur et quatre mètres de largeur, il était formé d'un « soubassement à panneaux encadrés dans des colonnettes à chapiteaux, surmonté d'un immense sarcophage que supportait à chaque angle un lion couché[5] ». *Cinquante cercueils avaient été placés sur le char traîné par vingt-quatre chevaux richement caparaçonnés et attelés quatre de front*[6].

Le bronze de la charpente, les revêtements, la statue colossale qui surmonte le monument pèsent ensemble 184,378 *kilogrammes. Ce chiffre diffère peu de celui qu'avait prévu* Alavoine, *et si* Duc *se fût renfermé dans le plan de son prédécesseur, le poids de* 170,000 *kilogrammes n'eût vraisemblablement pas été dépassé. Les frais de la fontaine de l'Éléphant s'étaient élevés à* 1,068,000 *francs*[7]; *ceux de la Colonne de Juillet ont été de* 1,303,000 *francs. Dans cette somme la statue du* Génie de la Liberté *est comprise pour* 60,000 *francs, les sculptures d'ornements et les modèles pour* 63,000 *francs.*

[1] *Choix d'édifices publics*, tome II, p. 30.
[2] *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, p. 194.
[3] *Paris-Guide*, t. I, p. 640.
[4] *Choix d'édifices publics*, tome II, p. 30.
[5] *Description de la Colonne de Juillet.*
[6] On sait que les restes des combattants tués pendant les journées de février 1848 furent également déposés sous la colonne de Juillet. (*Histoire de Paris*, par Théophile Lavallée, tome II, p. 91.)
[7] *Choix d'édifices publics*, tome II, p. 30.

La hauteur de l'édifice depuis le pavé de la place jusqu'au sommet de la statue est de 49^{m},80, et de 50^{m},50 à l'extrémité du flambeau que tient le Génie dans sa main droite.

BIBLIOGRAPHIE : *Réimpression de l'ancien Moniteur, seule histoire authentique et inaltérée de la Révolution française, depuis la réunion des états généraux jusqu'au Consulat* (mai 1789 — novembre 1799). Paris, Plon frères, 1854, 31 vol. in-4°.

Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du Palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'en 1816, pour servir à l'histoire de Napoléon, par L. J. F. DE BAUSSET, ancien préfet du palais impérial. Paris, Levasseur, 1828-1829. 4 vol. in-8°.

Les Monuments de Paris. Histoire de l'architecture civile, politique et religieuse sous le règne du roi Louis-Philippe, par Félix PIGEORY, architecte. Paris, A Hermitte, 1847, in-8°.

Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du dix-neuvième siècle, publié avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur, par MM. GOURLIER, BIET, GRILLON et feu TARDIEU, architectes, membres du conseil général des Bâtiments civils. Paris, Louis Colas, 1837-1844, 3 vol. in-4°.

Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris, par Félix LAZARE et Louis LAZARE. *Deuxième édition*. Paris, bureaux de la *Revue municipale*, 1855, in-4°.

Description de la Colonne de Juillet contenant un précis exact de ce monument. — L'intérieur et l'extérieur. — Noms des artistes qui ont contribué à son élévation. — Explication des caveaux. — Liste par ordre alphabétique des citoyens qui y sont déposés. Paris, chez Gaulthier, libraire-éditeur, rue du Marché-Neuf, 34, in-12, s. d.(1840?), 12 pages.

Dictionnaire des Architectes français, par Adolphe LANCE. Paris, veuve A. Morel et Cie, 1872, 2 vol. in-8°.

Histoire de Paris, depuis le temps des Gaulois jusqu'à nos jours, par Théophile LAVALLÉE. *Deuxième édition*. Paris, Michel Lévy frères, 1857, 2 vol. in-12.

Histoire civile, physique et morale de Paris, par J. A. DULAURE. Troisième édition. Paris, Baudoin frères, 1825, 10 vol. in-12.

Paris-Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France. Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867, 2 vol. in-12.

Études sur l'école française — Peinture et Sculpture — par Gustave PLANCHE. Paris, Michel Lévy frères, 1855, 2 vol. in-12.

Livret du Salon de 1836.

Les limites nécessairement restreintes de cette notice ne nous ont pas permis de mettre à profit les nombreux discours dont la Colonne de Juillet a été l'objet pendant la période de construction (1835-1840). On sait que le comte de Laborde a souvent pris la parole devant la Chambre au sujet de ce monument. Ne pouvant résumer ses paroles, pas plus que les nombreux articles insérés au *Moniteur*, nous nous bornons à renvoyer les futurs historiens de la Colonne aux pages qui suivent : année 1835, p 410, 1111, 1329 ; année 1836, p. 1082, 1720, 2005 ; année 1837, p. 525, 1584-1606 ; année 1838, p. 1230-1249, 1315 ; année 1839, p. 359, 363, 367, 438, 653, 1091, 1297, 1561, 1604, 1694, 1698, 1772, 1808, 1974, 2004, 2055 ; année 1840, p. 1333.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

SOUBASSEMENTS.

PREMIER SOUBASSEMENT.

Le premier soubassement de la colonne de Juillet est circonscrit dans la vasque circulaire de la fontaine de l'Éléphant, telle que l'avait projetée ALAVOINE. Cette vasque, remplie de béton, forme la base à ras du sol de l'édifice.

Le revêtement de l'ancienne vasque, en marbre rouge de Franchimont (Pays-Bas), sert de socle à la grille d'enceinte du monument.

La grille, en fonte de fer, mesure une hauteur de 2 mètres et décrit une circonférence de 30 mètres de diamètre. Le trottoir qui l'isole de la chaussée a 65 mètres de diamètre.

DEUXIÈME SOUBASSEMENT.

De forme circulaire, construit en maçonnerie et recouvert sur toute sa surface de marbre blanc d'Italie, il mesure 3^{m},80 de hauteur et 17 mètres de diamètre.

Une porte d'entrée a été pratiquée dans le mur du deuxième soubassement, au couchant. Elle donne accès à la galerie circulaire et à l'escalier ménagé dans l'intérieur de la colonne.

Ce soubassement est circonscrit dans la seconde vasque de la fontaine de l'Éléphant.

Des mufles de lion, également en marbre d'Italie, décorent la corniche et servent à déverser les eaux pluviales que reçoit le toit du soubassement, construit sur un plan légèrement incliné. Dans le projet d'ALAVOINE, à la place de ces mufles de lion, des têtes de dauphin auraient été sculptées, et de chacune d'elles eût jaillit de l'eau.

TROISIÈME SOUBASSEMENT.

Le troisième soubassement a la forme d'un rectangle. Il mesure 2m,70 de hauteur et 8m,50 de largeur sur chacune de ses faces.

Il est construit en marbre blanc d'Italie, avec socle de granit gris de Sainte-Honorine (Normandie).

Ses dimensions et sa forme ont été tracées par ALAVOINE. Ce soubassement occupe l'espace de la vasque supérieure projeté pour la fontaine de l'Éléphant. A partir de ce point, le monument de Juillet devient l'œuvre personnelle de DUC.

Les parois du troisième soubassement sont décorées de médaillons en bronze, mesurant 1 mètre de diamètre, séparés les uns des autres par des pilastres cannelés.

Ces médaillons sont au nombre de six sur chaque face. Ceux qui occupent les deux extrémités sont remplis par la *Croix de Juillet;* les deux médaillons les plus rapprochés de ces emblèmes comportent une *Tête,* tantôt vue de face, tantôt représentée de trois quarts; enfin les médaillons placés au centre de chaque panneau sont uniformément remplis par une *Table gravée,* rappelant la Charte, et des *Balances,* symbole de la Justice.

Pigeory, et à sa suite divers critiques, ont voulu voir dans quatre de ces effigies la *Loi*, la *Liberté*, la *Justice* et la *Force*. Nous n'avons pas trouvé de désignation pour les quatre autres figures, et leur examen, sur place, ne nous a pas permis de reconnaître aucun symbole précis dans ces images décoratives.

PIÉDESTAL.

Le troisième soubassement revêt une voûte à cintre surbaissé, construite en briques posées à plat et jointoyées en ciment romain. C'est sur cette voûte que pose le :

Piédestal rectangulaire. — Bronze. — H. 7m. — L. de chaque face : 5m. — Décoré par BARYE (ANTOINE) et MARNEUF. — Fondu par SOYER et INGÉ (3 août 1836). — Dessin de DUC (JOSEPH-LOUIS).

Le tore qui surmonte la plinthe est orné d'entrelacs.

Le dé est strié à la manière d'un grand nombre de sarcophages antiques.

La frise comporte une décoration qui se complète sur le dé.

Cette décoration n'est pas la même pour chaque face.

PREMIÈRE FACE.

(Au couchant.)

Sur le dé :

Lion. — Bas-relief. — Bronze. — Par BARYE (ANTOINE).

Il est représenté en marche, de droite à gauche. Au-dessus de lui, une sorte de voie lactée semée d'étoiles. Le lion a été sculpté à cette place comme signe du zodiaque destiné à rappeler le mois au cours duquel s'est accomplie la révolution de 1830.

C'est à tort que le lion de Juillet est représenté marchant de gauche à droite sur une planche de l'ouvrage *Paris-Guide* (tome II, p. 640); c'est de profil, dans le sens contraire, que l'artiste l'a modelé sur le monument de la Bastille.

Sur la frise :

Table d'inscription portant ces lignes :

A LA GLOIRE DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830

Les caractères de cette inscription sont dorés.

DEUXIÈME FACE.

(Au levant.)

La décoration de la frise et du dé ne peut se diviser sur cette face du piédestal. Deux inscriptions dont les premières lignes occupent la frise sont ainsi conçues :

Loi du 13 *décembre* 1830
ARTICLE 15
UN MONUMENT SERA CONSACRÉ A LA MÉMOIRE
DES ÉVÉNEMENTS DE JUILLET

Loi du 9 *mars* 1833
ARTICLE 2
CE MONUMENT SERA ÉRIGÉ SUR LA PLACE
DE LA BASTILLE.

Les caractères de ces inscriptions sont dorés.

Au-dessous :

Vaisseau symbolique de la ville de Paris. Bas-relief. — Bronze. — Par MARNEUF.

TROISIÈME ET QUATRIÈME FACE.

(Au midi et au nord.)

Guirlande de chêne. — Haut relief. — Bronze. — Par MARNEUF.

Sur la frise :

Retenue sur quatre points au filet de la

frise, la guirlande encadre dans sa courbe les trois dates mémorables :

27 28 29

Au-dessous est écrit :

JUILLET 1830.

Sur le dé :

Couronne d'immortelles, traversée par une palme. — Haut relief. — Bronze. — Par MARNEUF.

Aux quatre angles supérieurs du piédestal :

Le Coq gaulois. — Bronze. — Ronde Bosse. — H. 0m,80. — Par BARYE (ANTOINE).

Sous les pattes de l'animal, qui se dresse avec fierté, est retenue une épaisse guirlande, renouée de bandelettes flottantes; la partie centrale de cette guirlande effleure la corniche du piédestal.

« Le monument, écrit Pigeory, repose tout simplement sur le soubassement carré, et se maintient en équilibre par son propre poids. » (*Les Monuments de Paris*, p. 300.)

FUT.

Le fût de la Colonne porte sur une base ornée, d'une seule pièce, mesurant 16 mètres de circonférence. Il est composé de :

Vingt et un tambours d'une seule pièce. — Bronze. — H. des tambours cannelés des extrémités, 2m. — H. des tambours lisses et des tambours ornés, 1m. — Diamètre, 3m,50 [1]. — H. totale du fût, 23m.—Arabesques par MARNEUF. — Mufles de lion par BARYE (ANTOINE). — Fonte des tambours ornés et des tambours cannelés par SOYER et INGÉ. — Fonte des tambours lisses par la Fonderie de Fourchambault. — Dessins de DUC (JOSEPH-LOUIS).

Le fût de la colonne de Juillet est formé de vingt et un tambours reliés entre eux par leurs rebords extérieurs. Celui qui pose sur la base est cannelé. Au-dessus est un tambour orné. Cinq tambours lisses font suite. Un tambour orné est de nouveau suivi de cinq tambours lisses. Un dernier groupe de six, composé d'un tambour, orné et de cinq tambours lisses est limité par un tambour orné, au-dessus duquel est posé le tambour terminal cannelé.

La décoration des tambours ornés consiste pour chacun d'eux en quatre mufles de lion et en arabesques dont les méandres entourent les dates répétées avec symétrie, en partant de l'extrémité supérieure du fût, « 27, 28, 29 ».

Sur les tambours lisses sont gravés par ordre alphabétique six cent quinze noms des combattants de Juillet. Les restes de cinq cents d'entre eux ont été déposés dans les caveaux du monument. Les inscriptions qu'il faut lire en partant du chapiteau sont gravées en caractères de 0m,08 de hauteur, de 0m,003 de profondeur, et le fond, à grain, est doré.

La pose des tambours fut achevée le 6 mai 1839. Les graveurs se mirent au travail au mois de novembre de la même année.

CHAPITEAU.

Au-dessus du tambour cannelé de l'extrémité du fût pose le :

Chapiteau corinthien et composite. — Bronze. — H. 2m,80. — L. à la hauteur du tailloir : 5m. — Épaisseur, 0m,012. — Fondu d'un seul jet par SOYER et INGÉ, à la fonderie du gouvernement. — Décoré de mufles de lion par BARYE (ANTOINE), de génies et de palmettes par MARNEUF. — Dessins de DUC (JOSEPH-LOUIS).

Largement épanoui et surmonté d'une balustrade, le chapiteau est décoré sur ses quatre faces d'un génie, nu, supportant une épaisse guirlande dont les extrémités se perdent dans les volutes. Au-dessus de la tête du génie est modelé en haut relief un mufle de lion. A droite et à gauche de ces personnages symboliques, deux palmettes. Les figures décoratives et les palmettes ne font pas partie du même bloc que le chapiteau : elles ont été fondues séparément.

« MM. SOYER et INGÉ, écrit Pigeory, coulèrent d'un seul jet la plus grande pièce de bronze que l'on connaisse, le chapiteau... Le 28 août 1839, huit hommes suffisaient, grâce au système de l'ingénieur SAULNIER, pour procéder à la pose de l'énorme chapiteau. » (*Les Monuments de Paris*, p. 297-298.) Un mécanisme avec cabestan, cordes, poulies et contre-poids fut employé pour cette pose difficile.

STATUE.

Au-dessus du chapiteau est posée une lanterne ou stylobate à coupole ornée; un piédouche surmonte cette coupole et sert de support à une sphère. La lanterne mesure 6m,50

[1] Le diamètre décroît légèrement à mesure que le fût approche du chapiteau.

de hauteur et une circonférence de 11 mètres. La sphère n'a pas moins de 1m,50 de diamètre.

Sur la sphère :

Le Génie de la Liberté. — Statue. — Bronze doré. — H. 4m. — Par M. Dumont (Augustin-Alexandre). — Fondu par Soyer et Ingé, le 9 mai 1835.

Debout et nu, le pied gauche posé sur la sphère, la jambe droite levée, les ailes ouvertes, une étoile au front, il lève les deux bras dans un mouvement similaire; la main droite porte un flambeau; dans la gauche sont des chaînes brisées.

Le modèle en bronze de la statue, demi-grandeur d'exécution, a figuré au Salon de 1836 (no 1909).

La pose de la statue eut lieu le 30 avril 1840.

INTÉRIEUR.

CAVEAUX.

Une galerie souterraine avait été disposée par Alavoine pour recevoir les tuyaux de conduite de la fontaine de l'Éléphant. Lors de la transformation de l'édifice, cette galerie a été convertie en deux caveaux funéraires.

De forme demi-circulaire, ils renferment deux grands sarcophages mesurant 14 mètres de longueur, sur 2 mètres de largeur et 1 mètre de profondeur. Ils contiennent chacun vingt-cinq cercueils en bois de chêne avec revêtement de plomb. Dans chaque cercueil ont été déposés les restes de dix combattants de Juillet. Une grille à hauteur d'appui entoure ces sarcophages qui sont recouverts de larges dalles de pierre.

Un passage circulaire, pavé en marbre blanc, semé d'étoiles et de croix noires, donne accès dans les caveaux. Ce passage reçoit la lumière par des grilles placées sur le premier soubassement et par des fenêtres latérales ouvrant sur la voûte ogive du canal Saint-Martin.

Quatre portes cintrées, en bronze, à panneaux ajourés, ferment l'entrée des caveaux. Ces portes sont décorées de corniches et de pilastres sculptés. Au fronton de chacune d'elles ont été modelées trois couronnes de branches de chêne et de cyprès.

ESCALIER.

Un escalier en bronze, à vis et à noyau vide, a été ménagé dans l'armature en fonte de la Colonne. Il compte depuis le sol jusqu'à la lanterne du chapiteau cent quarante degrés. Les premières marches seules sont en pierre. Elles plongent dans la maçonnerie jusqu'à l'extrémité supérieure du second soubassement. Deux personnes peuvent passer de front dans l'escalier de la Colonne. Il reçoit le jour, à sa base, par des ouvertures pratiquées dans le revêtement horizontal de la paroi supérieure du piédestal. Ses révolutions sont éclairées par les seize mufles de lion modelés sur les quatre tambours ornés, et par les quatre mufles placés sous le tailloir du chapiteau.

Henry JOUIN,
archiviste de la commission.

Paris, 29 *juillet* 1879.

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc*, seulpteur.

COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE

(PLACE VENDOME)

COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE

(PLACE VENDOME)

Histoire. — *Louvois, ayant conçu le dessein de placer dans un vaste édifice la bibliothèque du Roi, fit acheter l'hôtel de Vendôme, construit par les soins de Henri IV, pour César de Vendôme, non loin de la porte Saint-Honoré. Cet hôtel fut démoli en* 1685, *ainsi que le couvent des Capucines qui était voisin, et le plan d'une place de soixante-dix-huit toises de largeur sur quatre-vingt-six de profondeur fut tracé. Mais après la mort de Louvois, la ville de Paris se trouva mise en possession de la place, dont les dimensions furent diminuées et la forme définitivement arrêtée en* 1701. *Jules-Hardouin* Mansart *dessina les façades d'ordre corinthien des édifices disposés sur un plan octogonal autour de la place.* « Poultier, *sculpteur de l'Académie, dit Germain Brice, conduisit les chapiteaux et tous les ornements de sculpture, de même que les chambranles des fenêtres*[1]. » *Peu auparavant, le* 13 *août* 1699, *avait été solennellement inaugurée la statue équestre de Louis XIV, œuvre de François* Girardon, *érigée au lieu même où s'élève aujourd'hui la colonne de la Grande Armée. Pendant que cette statue décora la nouvelle place, c'est-à-dire jusqu'au* 11 *août* 1792, *celle-ci porta le nom de* place Louis-le-Grand. *L'image de Louis XIV ayant été renversée de son piédestal et brisée*[2], *ainsi que toutes les effigies royales exposées en public, la* place Louis-le-Grand *reçut le nom de* place des Piques; *mais avec le Consulat, la dénomination de* place Vendôme *prévalut, et elle s'est perpétuée jusqu'à ce jour.*

La statue de Louis XIV détruite, il fut décrété qu'une statue de la Liberté, *appelée de préférence par quelques historiens statue de la* République, *lui succéderait.* « *On modela, écrit Jal, une image de femme virile, que l'on coula en plâtre, en attendant qu'on la jetât en bronze. Je ne sais quel artiste improvisa cette figure, que l'on dressa sur la place Vendôme et qui y resta jusqu'en l'année* 1800[3]. » *Le statuaire que Jal ne nomme pas est peut-être François-Frédéric* Lemot. *Ce fut lui, on le sait, qui reçut mission de sculpter la statue colossale du* Peuple français, *imaginée par Louis* David *et décrétée par la Convention*[4]. *Dulaure ajoute* « *qu'une figure de la* Liberté, *composée de maçonnerie et de plâtre, colorée en bronze, ouvrage de* Lemot, *représentée assise,*

[1] *Description de la ville de Paris*, p. 186.

[2] J. A. Dulaure, dans son premier ouvrage, *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, publié en 1786, s'exprime ainsi sur le monument de la place Louis-le-Grand : « Au milieu de cette place est la statue équestre de Louis XIV, fondue en bronze d'un seul jet, par Jean-Balthazar Keller, d'après les dessins et modèles de Girardon. On assure qu'il y entra soixante-dix milliers de métal, et que vingt hommes assis et rangés des deux côtés d'une table seraient à l'aise dans le ventre du cheval. Cette statue équestre est portée sur un piédestal en marbre blanc de 30 pieds de hauteur et de 24 pieds de long sur 13 de large. Les faces sont chargées d'inscriptions latines composées par l'Académie des inscriptions. Les cartels et les ornements de bronze qui embellissent ce piédestal sont dus au génie de Coustou le jeune. » (P. 472-473.)

[3] *Dictionnaire critique*, p. 1144.

[4] *Dictionnaire des Artistes*, par Ch. Gabet, p. 436.

coiffée du bonnet phrygien et s'appuyant sur une haste », succéda à la statue de Louis XV sur la place de la Révolution, aujourd'hui place de la Concorde[1]. *Or, cette substitution d'images de la Liberté aux symboles monarchiques avait été décrétée le* 11 *août* 1792 *par l'Assemblée nationale, sur la proposition du député Albitte, dans des termes si généraux qu'il nous est permis de penser qu'un seul modèle put servir à la construction rapide de plusieurs statues*[2]. *D'ailleurs, si notre opinion doit être écartée, et si* Lemot *n'a composé qu'une seule image de la Liberté, rien ne prouve que ce ne soit pas celle qui décora la place des Piques. Voici en effet ce qu'écrit Dulaure au sujet de l'œuvre qu'il affirme avoir été modelée par* Lemot. « *Cette figure resta en place depuis la fin de* 1792 *jusqu'au* 20 *mars* 1800[3], *époque où un arrêté des consuls ordonna que des colonnes triomphales seraient élevées dans tous les départements de France, et qu'une colonne nationale serait érigée à Paris... au lieu de la figure de la Liberté*[4]. » *Il est vrai que l'historien de Paris, en parlant de la sorte, entend désigner la statue de la place de la Révolution, et non celle de la place des Piques; mais il commet une erreur évidente. Les assises de la colonne départementale (tel est le nom que porta le monument décrété par les consuls) furent posées sur la place Vendôme. Nous en avons pour preuve les termes mêmes de l'arrêté du préfet de la Seine, Frochot (Nicolas-Thérèse-Benoît), approuvé par le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, le* 23 *prairial an VIII* (11 *juin* 1799). « *Conformément à l'arrêté des consuls du* 29 *ventôse dernier, est-il dit dans l'acte préfectoral, il sera élevé sur la place Vendôme une colonne à la mémoire des braves du département de la Seine, morts pour la défense de la patrie et de la liberté.* »

Une fête fut fixée à la date anniversaire de la prise de la Bastille pour la pose de la première pierre de la colonne départementale. Le programme de cette fête, rédigé par Frochot et publié à la suite de son arrêté, renferme ces lignes : « *Au lieu où s'élèvera la colonne, il existe une figure en plâtre de République. Cette frêle et provisoire image va être remplacée par un monument de marbre et de bronze, emblème plus digne et plus durable de l'affermissement de la République française. Le ministre de l'intérieur en posera la première pierre le* 25 *messidor an VIII* (14 *juillet* 1799). » *La pose eut lieu à la date fixée; toutefois, le préfet de la Seine suppléa le ministre dans cette circonstance. Le nom de fête de la Concorde fut donné à cette solennité pacifique*[5], *dans laquelle un brillant cortége parti de la*

[1] *Histoire de Paris*, t. VIII, p. 46.

[2] Nous lisons dans le compte-rendu de la séance du samedi 11 août : — M. Sers (P.). Le peuple s'occupe en ce moment d'abattre toutes les statues qui se trouvent dans les différentes places publiques. Ces opérations, confiées à des mains inhabiles, peuvent occasionner les plus grands malheurs. Je demande que les commissaires de sections soient chargés d'envoyer des ingénieurs ou des architectes pour présider à ces travaux. — M. ***. Je demande que l'on passe à l'ordre du jour, attendu que l'Assemblée ne peut pas autoriser la destruction de ces monuments. — M. Fauchet (abbé). Je m'oppose à l'ordre du jour. Il faut que l'Assemblée règle les mouvements du peuple, si elle veut prévenir les plus grands malheurs. — M. Thuriot-Larosière (Jacques-Alexis). Comme il est impossible d'empêcher le renversement de ces statues, je crois qu'il est d'autant plus important de charger des hommes de confiance de présider à ces travaux, qu'une partie de ces monuments peut servir aux arts, et que les autres peuvent être très-utiles pour fondre soit de la monnaie, soit des canons. Il faut que l'Assemblée montre dans ces circonstances un grand caractère, et qu'elle ne craigne pas d'ordonner la suppression de tous ces monuments..... — M. Albitte aîné.. Je demande que l'Assemblée prouve au peuple qu'elle s'occupe de sa liberté, et que la statue de la Liberté soit élevée sur les mêmes piédestaux. — Les propositions de MM. Sers et Albitte sont adoptées. (*Moniteur universel* du lundi 13 août 1792.)

[3] Cette date n'est pas exacte, l'arrêté des consuls est du 29 ventôse an VIII (19 mars 1799).

[4] *Hist. de Paris*, t. VIII, p. 46.

[5] Dulaure, après avoir raconté la même cérémonie qui se serait passée sous la présidence du ministre, et non du préfet de la Seine, sur la place de la Révolution, le même jour, 25 messidor an VIII, ajoute qu'on dressa une vaste charpente couverte d'une toile peinte représentant la colonne projetée, et « lorsqu'on éleva le simulacre de cette

préfecture fit le tour de la place des Piques, et, s'étant rendu sur les fondations du nouveau piédestal (l'ancien avait été démoli en même temps que la statue qu'il portait), assista au dépôt, dans un encastrement pratiqué à l'avance, d'une boîte de bois de cèdre renfermant une médaille commémorative de la cérémonie, l'arrêté des consuls et celui du préfet gravés sur une table de bronze, ainsi que des pièces de monnaie [1].

La colonne départementale avait été décrétée; ses bases étaient posées, mais le plan du monument, son élévation, le style dans lequel il serait exécuté n'avaient pas été définis. L'architecte Molinos, *inspecteur général des bâtiments civils, fut chargé par le préfet de la Seine d'étudier les détails de la construction. « La colonne du département de la Seine, écrit Molinos, dans son rapport du* 29 *prairial an VIII* (18 *juin* 1800), *sera surmontée de la figure de Minerve; le chapiteau sera composé de quatre Renommées et d'un rang de feuilles de laurier; le fût, à sa naissance, sera enrichi d'un rang de feuilles... Chaque face du piédestal sera disposée pour recevoir trois figures représentant les batailles les plus mémorables. Dans les couronnes au-dessus seront leurs noms. Entre ces couronnes et ces figures on lira les noms des chefs et de leurs braves compagnons d'armes. Le socle du monument sera enrichi de quatre fontaines* [2].

Que devint ce plan pendant quatre années? Nous devons penser que Molinos [3] *subit des entraves imprévues; car, lors de la publication du sénatus-consulte qui élevait le premier consul à la dignité impériale* (18 *mai* 1804), *la colonne départementale de la place Vendôme était encore à l'état de projet. Napoléon conçut l'idée de substituer à la statue de Minerve, au sommet de la colonne, une statue de Charlemagne, apportée récemment d'Aix-la-Chapelle. Un décret notifia ce changement. Mais l'Empereur, à la tête de son armée, passait en vainqueur à Ulm, à Vienne et à Austerlitz. Le traité de Presbourg était dicté par lui le* 26 *décembre* 1805. *Le* 1er *janvier* 1806, *le Sénat répondait aux bulletins de triomphe du souverain, en votant l'érection d'une colonne consacrée à Napoléon en mémoire de la rapide campagne de* 1805. *S'il faut en croire divers écrivains, notamment Saint-Vincent Duvivier, la première pensée de ce monument serait due au baron* Denon. *C'est à Schœnbrunn, le lendemain d'Austerlitz, que Denon aurait proposé à Sa Majesté « d'ériger avec les canons pris sur les Autrichiens une colonne qui serait dédiée à la Grande Armée, et dont les proportions et l'ornementation rappelleraient la colonne Trajane, sauf toutefois le revêtement en bronze, qui contrasterait avec le marbre blanc du monument antique* [4] ». *Le vote du Sénat nous avertit de l'adhésion de l'Empereur au projet de* Denon, *mais Napoléon ne renonça pas pour cela à la colonne de Charlemagne. Deux lettres de lui l'attestent. Elles portent la date du* 17 *et du* 28 *février* 1806, *et sont adressées au ministre de l'intérieur, Nompère de Champagny. « Faites-moi connaître, écrit Napoléon, le* 17 *février, où en est la colonne que j'avais décrété d'élever à Charlemagne sur la place Vendôme* [5]. *Sur ces entrefaites, la statue de Charlemagne*

colonne, dit-il, on changea le nom de la place, elle reçut alors celui de place de la Concorde ». (*Histoire de Paris*, t. VIII, p. 47.) Devons-nous croire que le nom de *Fête de la Concorde*, donné à la fête de messidor, a causé la méprise où paraît être tombé Dulaure quant à l'emplacement de la colonne départementale?

[1] Archives de la ville de Paris.

[2] *Dictionnaire critique*, p. 1145.

[3] Cet architecte, dont le nom est écrit Molinot par Jal, est appelé Molinos par Quatremère de Quincy (*Suite du Recueil des Notices historiques*, p. 75) et par Lance (*Dictionnaire des Architectes*, t. II, p. 142-143).

[4] *Revue des Beaux-Arts* du 1er juillet 1856.

[5] *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII.

avait repris la route d'Aix-la-Chapelle. Champagny répondit à l'Empereur le 12 *mars* 1806, *et de même que l'opinion du ministre fut décisive quant à l'emplacement à donner à l'arc de triomphe de l'Étoile*[1], *c'est lui encore qui va décider du lieu où s'élèvera la colonne de la Grande Armée. Quelques lignes de son rapport méritent d'être citées : « Sire, écrivait Champagny, j'ai arrêté..... les dispositions préliminaires pour préparer les ordres de Votre Majesté à l'égard de la colonne qu'elle a décidé d'élever à la place Vendôme. Mais il reste, Sire, une intention à donner à ce monument; les vœux de la nation française l'ont désignée. Votre Majesté l'avait d'abord destinée à recevoir la statue de Charlemagne, mais Elle a, depuis, rendu cette statue à la ville d'Aix-la-Chapelle. Que Votre Majesté me permette de lui dire qu'Elle se rendrait aux sentiments unanimes de ses sujets si Elle consentait à ce que cette colonne, formée avec le bronze des canons enlevés à l'ennemi, servît à consacrer les souvenirs d'une campagne qui vient de marquer une époque si glorieuse pour l'histoire de France, à ce que cette colonne, exécutée sur les proportions de la colonne Trajane, fût surmontée de la statue du Prince qu'elle chérit. Quelle autre statue pourrait occuper la place de celle que Charlemagne laisse vacante! Quoi de plus naturel que de retracer les événements de cette guerre, les noms des compagnons de vos victoires sur le bronze même qui en compose les trophées*[2]*?* » *Ainsi se trouvait écarté le projet d'ériger deux colonnes, l'une à la gloire de Charlemagne, l'autre à la gloire de l'armée d'Austerlitz. La place Vendôme était désignée par Champagny pour recevoir le monument triomphal voté par le Sénat, et le bronze impérial allait remplacer la colonne départementale trop longtemps ajournée. Le rapport de Champagny portait la date du* 12 *mars* 1806; *le* 14, *Napoléon l'approuvait en marge, et il écrivait :* « *Notre ministre de la guerre mettra à la disposition de notre ministre de l'intérieur, pour être employé à la construction de la colonne d'Austerlitz, la quantité de cent cinquante mille livres pesant de bronze, en pièces de canon, prises tant sur les Russes que sur les Autrichiens*[3]. »

Denon, *directeur des Musées et de la Monnaie des Médailles, fut chargé de la haute direction des travaux, de même qu'il surveillait à la même époque la construction de l'arc de triomphe du Carrousel.* Bergeret (*Pierre-Nolasque*), *élève de Louis* David, *avait exposé au Salon de l'année* 1806, *qui ouvrit le* 15 *septembre, son tableau* Honneurs rendus à Raphaël après sa mort[4]. *Le tableau fut remarqué, et l'Empereur le fit acheter. Ce succès mit le peintre en évidence.* Denon *l'appela et lui commanda les dessins de l'immense bas-relief qui devait revêtir la colonne de la Grande Armée.* Bergeret *a raconté lui-même les incidents auxquels donna lieu l'exécution de son travail. La pensée de* Denon *en le chargeant de l'exécution de ce travail avait été, c'est* Bergeret *qui l'affirme,* « *de donner au monument un système d'unité qui lui était nécessaire et qu'on n'aurait pu obtenir en chargeant les divers sculpteurs qui y ont travaillé des diverses parties qui le composent*[5] ». Bergeret *raconte également que les dessins de la Colonne mesurent huit cent quarante-cinq pieds de développement, et il ajoute :* « *J'en fis près de mille* (*soit* 333 *mètres de développement*) *dans l'espace de quatorze mois*[6]. » *Le peintre avait à subir les exigences des hauts per-*

[1] Voyez plus haut, p. 166.
[2] *Dictionnaire critique*, p. 1145-1146.
[3] *Dictionnaire critique*, p. 1146.
[4] Livret du Salon de 1806, n° 24.
[5] *Lettres d'un Artiste*, p. 42.
[6] *Lettres d'un Artiste*, p. 45.

sonnages qu'il mettait en scène et dont l'amour-propre ne s'accommodait pas aisément des lois de la perspective ou de la composition qui exigeaient que chaque épisode eût ses figures secondaires. BERGERET *acheva cependant ses dessins, qu'il eut la pensée de faire approuver par Napoléon, afin de faire taire toute réclamation* [1].

Dès le 25 *août* 1806 *les architectes* GONDOIN (*Jacques*) *et* LEPÈRE (*Jean-Baptiste*) *s'étaient mis à l'œuvre. Le soubassement, le piédestal en pierre furent promptement construits; le fût en maçonnerie, au centre duquel se développe l'escalier, s'éleva sur son socle. L'activité déployée par les architectes fut un stimulant pour* DENON, *qui s'empressa de choisir les artistes auxquels il voulait confier la décoration.*

Le bas-relief du fût, divisé en soixante-seize parties, fut distribué à BARTOLINI (*Lorenzo*), BEAUVALLET (*Pierre-Nicolas*), BOICHOT (*Jean-Guillaume*), BOIZOT (*Louis-Simon*), BOQUET (*Simon-Louis*), BOSIO (*François-Joseph*), BOULLIET (*Jacques-Antoine*), BRIDAN (*Pierre-Charles*), CALLAMARD *ou* CALLAMARE (*Charles-Antoine*), CARDELLI (*Pierre*), CHARPENTIER (*demoiselle Julie*), CLODION (*Claude* MICHEL *dit*), CORBET (*Charles-Louis*), DELAISTRE (*François-Nicolas*), DESEINE (*Louis-Pierre*), DUMONT (*Jacques-Edme*), DU PASQUIER (*Antoine-Léonard*), FORTIN (*Auguste-Félix*), FOUCOU (*Jean-Joseph*), FRANCIN (*Guillaume*), GAULLE (*Edme*), GÉRARD (*Antoine-François*), GOIS *fils* (*Edme-Étienne-François*), LORTA (*Jean-Pierre*), LUCAS (*J. C. N.*), MOUTONI (*Antoine* MOUTON *dit*), PETITOT (*Pierre*), PICARD (.....) [2], RENAUD (*Jean-Martin*), RUTHXIEL (*Henri-Joseph*), STOUFF (*Jean-Baptiste*), TAUNAY (*Charles-Auguste*). « *Sur les dessins de l'architecte* MAZOIS (*François*), *écrit M. Jules Rohaut,* GÉRARD *sculptera les Renommées qui doivent soutenir au-dessus de la porte l'inscription dédicatoire. Les bas-reliefs des autres côtés du piédestal seront exécutés d'après les croquis de* ZIX, *par* BEAUVALLET *et* RENAUD [3]. » *Les aigles posés aux angles du piédestal furent demandés à* RENAUD, *les ornements à* GELÉE (.....) [4], *la ciselure à* CAULERS (.....) [5], *et la statue de Napoléon I*^{er}*, qui devait surmonter le stylobate, à* CHAUDET (*Antoine-Denis*). LAUNAY *fut chargé de la fonte, dont il exécuta la majeure partie; le surplus, équivalant environ au quart du travail, est dû à* GONON.

Quatre années suffirent au complet achèvement de la Colonne, et, si l'on songe au

[1] On peut lire dans l'ouvrage de BERGERET les lettres VI et VII avec leurs additions, ainsi que la lettre VIII sans son supplément (p. 44-60) où il est parlé de la colonne de la Grande Armée. On trouvera des détails curieux sur les moyens employés pour réduire les bas-reliefs à la même saillie, et quelques anecdotes sur BARTOLINI, BOSIO, etc. On observera toutefois que BERGERET désigne à tort l'un des architectes de la Colonne sous le nom de PEYRE, ce qui peut induire en erreur, attendu que deux architectes bien connus, Antoine-Marie et Antoine-François PEYRE, vivaient à cette époque. L'un et l'autre sont demeurés étrangers à la construction du monument qui nous occupe. — Le *Dictionnaire critique* de Jal est aussi à consulter sur CLODION, LEPÈRE, etc. (p. 1144 à 1149).

[2] Nous n'avons pu découvrir le prénom du sculpteur PICARD.

[3] *Illustration* du 16 août 1873, *Histoire de la Colonne*, par M. Jules Rohaut (pseudonyme Jules Dementhe).

[4] Nous n'avons pu découvrir le prénom de GELÉE.

[5] Un certain nombre d'écrivains, parmi lesquels Saint-Vincent Duvivier, avancent que la ciselure des bronzes de la colonne fut confiée à *Canders*; et Tardieu écrit *Canlers*. Nous avons lieu de croire que le nom du ciseleur est CAULERS. Nous lisons en effet dans la monographie du Musée de Châlon-sur-Saône, par M. Lucien Paté (*Inventaire des richesses d'art de la France*, Province, t. I, p. 34), le nom de CAULERS, ciseleur. L'orthographe de ce nom a été vérifiée par nous lors de la rédaction du Livret de l'Exposition des Portraits nationaux (voy. ce livret, p. 187) où se retrouve le buste de Gauthey, ingénieur des ponts et chaussées, prêté par le Musée de Châlon-sur-Saône, et dont l'inscription gravée sur le côté droit du socle est : « DENON, directeur; BOICHOT, sculpteur; CAULERS, ciseleur, 1808. » Le rapprochement de ces trois noms, que nous retrouvons dans la présente notice, et la concordance des dates auxquelles furent exécutés le buste de Gauthey et les travaux de la colonne Vendôme, nous ont fait supposer que le ciseleur choisi en 1805 est bien CAULERS. Toutefois, il ne serait pas surprenant que CAULERS, sur lequel nous n'avons pu recueillir aucun renseignement biographique, et dont le prénom nous est inconnu, fût mort entre 1808 et 1811, car la ciselure de la colonne Vendôme fut ordonnancée au nom de RAYMOND, qui lui-même était mort à l'époque du règlement. L'état définitif des dépenses, auquel nous avons dû recourir plus d'une fois pour la rédaction de ce travail, porte mention du payement des travaux de ciselure à « feu RAYMOND ». Le prénom de Raymond nous est inconnu.

grand nombre d'artistes appelés à y collaborer, le résultat obtenu ne laisse pas que d'être surprenant[1]. *Le* 15 *août* 1810 *eut lieu l'inauguration du monument, mais les bas-reliefs rappelaient les victoires de l'Empire sur François II, et Napoléon avait épousé le* 2 *avril de la même année Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche. La fête d'inauguration eut peu d'éclat.*

Construite en pierres de taille, dont les assises posent sur le pilotis établi pour recevoir la statue équestre de Louis XIV, la colonne de la Grande Armée mesure de la base au sommet 43 *mètres* 82 *centimètres. « Trois cent soixante dix-huit pièces de bronze, toutes mobiles entre elles et soutenues par environ trois mille quatre cents tenons, tasseaux et boulons libres », revêtent la maçonnerie*[2]. *Ce bronze provient de douze cents pièces de canon prises sur l'ennemi et pèse, écrit Dulaure, un million huit cent mille livres*[3]. *Ce chiffre doit être exagéré.* LEPÈRE, *au dire de Louis Lazare, a fixé le poids total des bronzes de la colonne à* 251,367 *kilogrammes*[4]. *Ambroise Tardieu estime que ce poids doit être de* 180,000 *kilogrammes*[5]. *Il est assez difficile de prendre parti en face de chiffres si différents. M. Jules Rohaut a tenté d'établir le poids véritable du bronze employé pour le monument. Nous renvoyons le lecteur aux déductions curieuses de notre confrère*[6].

La statue colossale de Napoléon, modelée par CHAUDET, *fut placée sur le stylobate le* 5 *août* 1810[7]. *L'artiste n'eut pas la joie de contempler son œuvre : la mort l'avait frappé le* 19 *avril*[8]. *L'image de l'Empereur, drapé à l'antique et tenant dans sa main gauche une figurine de la Victoire ailée, demeura sur son gigantesque piédestal du* 5 *août* 1810 *au* 8 *avril* 1814. *Tous les historiens ont relaté le renversement de la statue après l'entrée des Alliés*[9]. *Un drapeau fut hissé sur le stylobate de la Colonne. Les débris de l'œuvre de* CHAUDET, *réunis aux fragments de la statue de Napoléon, par* HOUDON (*Jean-Antoine*), *destinée à la colonne de Boulogne, et à ceux de la statue de Desaix par* DEJOUX (*Claude*), *érigée autrefois sur la colonne de la place Dauphine, servirent à la fonte de la statue de Henri IV, par* LEMOT, *qui décore le terre-plain du pont Neuf*[10]. *Le* 8 *avril* 1831 *Casimir Périer contre signait une ordonnance royale décidant que la statue de Napoléon Ier serait rétablie sur la colonne de la place Vendôme*[11]. SEURRE (*Émile*) *est l'auteur de cette seconde figure, qui fut placée le* 20 *juillet*

[1] Au nombre des incidents qui retardèrent l'exécution du travail, il convient de rappeler un ordre de Napoléon prescrivant d'enlever des bas-reliefs du piédestal toute trace des victoires de l'armée française sur les Russes. L'Empereur songeait alors à épouser la grande-duchesse de Russie. (Voy. *Histoire de la Colonne*, par M. Jules ROHAUT, *Illustration* du 16 août 1873.)

[2] Nous empruntons ces chiffres au travail de M. Rohaut, auquel nous renvoyons le lecteur soucieux d'apprendre à l'aide de quelles dispositions ingénieuses l'architecte LEPÈRE imagina de suspendre autour de la maçonnerie le bas-relief du fût en laissant toute latitude au métal de se dilater sans nuire à l'économie du monument. (*Illustration* du 23 août 1873.) — Tardieu donne le chiffre de quatre cent vingt-cinq pièces de bronze pour le revêtement de la Colonne.

[3] *Histoire de Paris*, t. IX, p. 368.

[4] *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, p. 750.

[5] *La Colonne de la Grande Armée*, p. 13.

[6] *Illustration* du 30 août 1873.

[7] L'Empereur et le baron DENON inclinaient fortement pour que la statue de Napoléon fût costumée à la moderne. CHAUDET s'y opposa et fit de l'acceptation de la draperie la condition première de sa collaboration. (Voy. *Courrier français* du 28 juillet 1833.)

[8] M. Rohaut ne s'est pas souvenu de la date du décès du statuaire, lorsqu'il a écrit : « Chaudet est mort quelques mois après la mise en place de sa statue. » (*Illustration* du 6 septembre 1873.)

[9] Voy. dans *Histoire des deux Restaurations*, par Ach. DE VAULABELLE, t. I, p. 347-349; *Journal des Débats* des 1er, 3, 6, 7, 9 avril; *Moniteur* du 7 avril; *Dictionnaire critique*, p. 1146-1147, les détails du renversement de la statue.

[10] *Dictionnaire critique*, p. 1148.

[11] La statue fut mise au concours. Un arrêté du 14 avril, pris par le ministre du commerce et des travaux publics

1833 *et inaugurée le* 28. *Trente ans plus tard, le* 3 *novembre* 1863, *le* Napoléon *de* SEURRE, *vêtu de la redingote et coiffé du petit chapeau traditionnel, était descendu et transporté à Courbevoie. Le lendemain, une statue nouvelle, inspirée de celle de* CHAUDET, *représentant l'Empereur drapé à la romaine, remplaçait l'œuvre de* SEURRE. *Ce dernier travail est dû à M.* DUMONT (*Augustin-Alexandre*). *En* 1870, *lors de l'investissement de Paris, il fut un instant question d'enlever le bronze de la colonne et d'en faire des canons*[1]. *La proposition n'eut pas de suite. Cette mesure eût du moins empêché l'acte odieux dont la Commune se fit responsable le* 16 *mai* 1871[2]. *Le* 22 *du même mois, l'Assemblée nationale, dans une pensée de réparation patriotique, décidait que le monument serait rétabli*[3]. *Il ne fut complètement relevé que vers la fin de* 1875, *et le* Napoléon *de M.* DUMONT, *restauré par M.* PENELLI, *sculpteur et réparateur des antiques du Louvre, et M.* CHARNAUD, *fondeur d'œuvres d'art, reprit sa place le* 28 *décembre* 1875[4].

La construction de la Colonne exigea, d'après l'état des frais daté de 1810 *que nous avons sous les yeux, une dépense totale de* 1,354,600 *fr.* 69 *c. Si à cette somme on ajoute le prix du bronze, à raison de* 2 *fr.* 50 *c. le kilogramme, on obtient un chiffre de* 628,417 *francs, qui, ajouté à la dépense en numéraire, donne* 1,983,023 *fr.* 69 *c. Dans ce total, les travaux d'art et de fonte sont comptés pour* 695,021 *francs. La ciselure fut payée au nom de « feu* RAYMOND » 267,219 *francs. La sculpture d'ornement exécutée par* GELÉE *s'éleva à la somme de* 39,115 *francs ; les trente-deux statuaires qui travaillèrent aux bas-reliefs du fût ont reçu* 199,000 *francs;* CHAUDET *se vit adjuger* 13,000 *francs ;* BERGERET *toucha* 11,000 *francs, et* ZIX, *l'auteur des dessins de la décoration du piédestal,* 400 *francs. Ajoutons que la statue de* SEURRE, *d'après* GOURLIER, *coûta* 60,000 *francs, en comprenant la fourniture du bronze et les frais de pose*[5].

BIBLIOGRAPHIE :

Imprimés.

Napoléon à la Grande Armée, par Louis-Pierre BALTARD, 145 pl. gr. in-fol. Calcographie du Muséo Napoléon, 1810, in-fol.

La Colonne de la Grande Armée d'Austerlitz ou de la Victoire, monument triomphal érigé en bronze sur la place Vendôme de Paris, description accompagnée de 36 planches représentant la vue générale, les médailles, piédestaux, bas-reliefs et statue dont se compose ce monument, par Ambroise TARDIEU. Paris, l'auteur, 1822, in-4°.

La Colonne de la Grande Armée d'Austerlitz ou de la Victoire. Monument triomphal élevé à la gloire de la Grande Armée par Napoléon. 40 planches représentant la vue générale, les médailles, piédestaux, bas-reliefs et statues dont s'est composé ce monument à différentes époques, gravées en taille-douce par Ambroise TARDIEU, et précédées d'une notice historique. Paris, 1837, in-4°.

La Colonne, monument triomphal élevé à la gloire de la Grande Armée, par l'empereur Napoléon. Description de la place Vendôme et de la colonne impériale, indication des bas-reliefs qui y sont sculptés. Détails sur ce monument, sur l'érection et la destruction de l'ancienne statue qui y était placée, sur la nouvelle statue qui le décore et sur les artistes, architectes, sculpteurs, fondeurs, ciseleurs, etc., qui y ont travaillé. Paris, Perrotin, 1833, in-8° de 16 p.

Description de la colonne de la Grande Armée et du monument de la place des Victoires (place Dauphine). Paris, s. d., in-8° de 8 p.

Description de la colonne de la Grande Armée, élevée à la gloire des armées françaises l'an 1810, *par les ordres de S. M. I. et R. Napoléon le Grand*, Paris, Aubry, s. d. in-12 de 12 p.

La Colonne de la place Vendôme bourbonisée, par Auguste Illus. Paris, 1er septembre 1822, in-12 de 4 p.

Antoine-Maurice-Apollinaire comte d'Argout, renfermait ces lignes : « Art. V. — Les figures des bas-reliefs de la colonne étant en costume militaire français, la statue devra être pareillement en habit militaire et avoir comme l'ancienne statue 11 pieds 1/2 de hauteur. »

[1] C'est au sein du comité d'armement du sixième arrondissement que la motion fut portée.

[2] Voy., sur le renversement de la Colonne en 1871, *Enquête parlementaire*, t. 1, *Rapports*, p. 126, 140 et 351.

[3] *Journal officiel* du 23 mai 1871.

[4] On peut lire sur la *Restauration de la statue de Napoléon Ier* un intéressant article publié dans la *Chronique des Arts* du 25 décembre 1875 (p. 362-363).

[5] *Choix d'édifices publics*, t. 1, p. 26.

Sur la colonne de la place Vendôme, par H. A. Paris, Boucher, 1819, in-12 de 8 p.
Description de la colonne de la place Vendôme. Paris. s. d. (1820?), in-12 de 24 p.
Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et de la destruction de ce chef-d'œuvre de sculpture, en réponse à la calomnie de M. Ambroise Tardieu, éditeur et graveur de l'ouvrage intitulé : la Colonne de la Grande Armée, par J. B. Launay, fondeur de la colonne et de la statue qui la surmontait. Paris, Tastu, 1825, in-8° de 32 p.
Détails intéressants sur l'ancienne statue de Napoléon, sur sa descente et sa conservation, suivis d'une *Notice sur la statue équestre de Henri IV*, Paris, 1833, in-8° de 8 pages.
Quelques Mots sur la colonne de la Grande Armée et sur son inscription, par Belloc. Bourg, 1833, in-8°.
Description nouvelle de la ville de Paris et recherches des singularitez les plus remarquables qui se trouvent à présent dans cette grande vile, par Germain Brice. Cinquième édition. Paris, Michel Brunet, 1706; 2 vol. in-12,
Nouvelle Description des curiosités de Paris, par J. A. Dulaure. Paris, Lejay, 1786, 2 vol. in-12.
Histoire civile, physique et morale de Paris, par J. A. Dulaure. Troisième édition. Paris, Baudouin frères, 1825, 10 vol. in-12.
Paris-Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France. Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1867, 2 vol. in-12.
Choix d'édifices publics projetés et construits en France depuis le commencement du dix-neuvième siècle, publié avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur, par MM. Gourlier, Biet, Grillon et feu Tardieu, architectes, membres du conseil général des Bâtiments civils. Paris, Louis Colas, 1837-1844, 3 vol. in-4°.
Les Monuments de Paris. Histoire de l'architecture civile, politique et religieuse sous le règne du roi Louis-Philippe, par Félix Pigeory, architecte. Paris, A. Hermitte, 1847, in-8°.
Dictionnaire administratif et historique des rues et monuments de Paris, par Félix Lazare et Louis Lazare. Deuxième édition. Paris, bureau de la *Revue municipale*, 1855. 1 vol. in-4°.
Inventaire général des Richesses d'art de la France. Province. T. 1, Paris, E. Plon et Cie, 1878, in-8°.
Livret du Salon de 1806.
Notice du Musée de Versailles, par Eud. Soulié. Paris, 1860-1861, 3 vol. in-12.
Notice historique et analytique des peintures, sculptures, tapisseries, miniatures, émaux, dessins, etc., exposés dans les galeries des Portraits nationaux au palais du Trocadéro, par M. Henry Jouin. Paris, Imprimerie nationale, 1879, in-8°.
Lettres d'un artiste sur l'état des Arts en France, considérés sous les rapports politiques, artistiques, commerciaux et industriels, publiées par P. N. Bergeret, peintre d'histoire. Paris, Techener, 1848, in-8°.
Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III, suivie des œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. Paris, Henri Plon, 1858-1870, 32 vol. in-8°.
Histoire des deux Restaurations jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe (de janvier 1813 à octobre 1830), par Achille de Vaulabelle. Septième édition. Paris, Garnier frères, s. d. 8 vol. in-8°.
Suite du Recueil des Notices historiques lues dans les séances publiques de l'Académie royale des Beaux-Arts à l'Institut, par M. Quatremère de Quincy. Paris, Adrien Le Clere, 1837, in-8°.
Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars. T. I, Rapports. Versailles. Cerf, 1872, in-8°.
Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques inédits, par A. Jal. *Deuxième édition.* Paris, Henri Plon, 1872, in-8°.
Dictionnaire des artistes de l'école française au dix-neuvième siècle, par Ch. Gabet, peintre. Paris, madame Vergne, 1831, in-8°.
Dictionnaire des architectes français, par Adolphe Lance. Paris, A. Morel, 1872, 2 vol in-8°.
Moniteur universel, nos du 13 août 1792, du 7 avril 1814 et du 11 avril 1831.
Journal des Débats, nos des 1er, 3, 6, 7, 9 avril 1814.
Journal officiel de la République française, n° du 23 mai 1871.
Courrier français, n° du 28 juillet 1833.
Revue des Beaux-Arts, n° du 1er juillet 1856. — *Colonne de la place Vendôme*, par A. Saint-Vincent Duvivier.
Illustration des 16, 23, 30 août, 6 et 13 septembre 1873. — *Histoire de la Colonne*, par M. Jules Rohaut (pseudonyme Jules Dementhe).
Chronique des Arts et de la Curiosité, supplément à la Gazette des Beaux-Arts, n° du 25 décembre 1875.

Manuscrits.

Archives de la Ville de Paris.
Érection de la colonne Vendôme, enlèvement et rétablissement de la statue de la place Vendôme (correspondance manuscrite de Denon, Lepère, Gondoin, etc. ; Plans, Devis, Règlements). Cinquante pièces mss. Bibliothèque de la ville de Paris (hôtel Carnavalet).
Archives du sous-secrétariat des Beaux-Arts.

DESCRIPTION.

EXTÉRIEUR.

SOUBASSEMENT.

Le soubassement de la colonne de la Grande Armée, construit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, sur le pilotis destiné à supporter le piédestal de la statue de Louis XIV par Girardon, est en substruction. La seule partie qui demeure visible consiste en un perron formé de trois degrés. Ce perron, d'abord

construit en marbre blanc veiné, mesure 0m,48 d'élévation. Il a été renouvelé en 1835, et ses gradins en granit de Corse ont exigé une dépense de 76,000 francs[1].

Dans l'une des assises du soubassement ont été déposées dix-neuf médailles en argent renfermées dans une boîte de plomb. Les sujets de ces médailles sont :

1° *Levée du camp de Boulogne,* graveurs, ANDRIEU (BERTRAND) et BRENET (NICOLAS-GUY-ANTOINE) ; 2° *Allocution au pont du Lech,* graveur, JEUFFROY ; 3° *Prise d'Ulm et de Memmingen,* graveur, JALEY (LOUIS) ; 4° *Reprise des drapeaux à Inspruck,* graveur, BRENET ; 5° *Prise de Vienne et de Presbourg,* graveur, GALLE (ANDRÉ) ; 6° *Les trois Empereurs Napoléon Ier, Alexandre Ier, François II,* graveur, ANDRIEU ; 7° *Bataille d'Austerlitz,* graveur, JALEY ; 8° *Entrevue des deux Empereurs,* graveur, ANDRIEU ; 9° et 10° *Députation des maires de Paris à Schœnbrunn,* dessinateur, LEMOT (FRANÇOIS-FRÉDÉRIC) ; graveurs, GALLE et BRENET ; 11° *Paix de Presbourg,* graveur, ANDRIEU ; 12° *Cathédrale de Vienne,* graveur, ANDRIEU ; 13° *Conquête de Venise,* graveur, BRENET ; 14° *Conquête de l'Istrie,* graveur, BRENET ; 15° *Conquête de la Dalmatie,* graveur, BRENET ; 16° *Conquête de Naples,* graveur, BRENET ; 17° *Souverainetés données,* graveur, ANDRIEU ; 18° *Arc de triomphe de l'Étoile,* graveur, BRENET ; 19° *Colonne de la Grande Armée,* graveur, BRENET.

PIÉDESTAL.

Le piédestal, en pierre de taille, entièrement revêtu de plaques de bronze, est décoré de bas-reliefs sur ses quatre faces.

FACE DU MIDI.

Renommées et Trophées d'armes. — Bas-reliefs. — Bronze. — H. totale du piédestal, 5m,67. — L. 5m,61. — Dessinateur des Renommées, MAZOIS (FRANÇOIS). — Dessinateur des trophées, ZIX. — Sculpteur des bas-reliefs, GÉRARD (ANTOINE-FRANÇOIS).

La décoration de chaque face du piédestal est uniformément divisée en deux parties dans le sens de la hauteur. Une face comporte donc en quelque sorte deux bas-reliefs.

Le bas-relief supérieur de la face du midi consiste en deux Renommées, placées à droite et à gauche ; elles sont vues de profil, en pied ; les ailes sont ouvertes ; le corps est drapé. Elles soutiennent un cartouche ou table d'inscription qui occupe le centre.

Sur cette table est écrit :

NEAPOLIO . IMP . AVG.
MONVMENTVM . BELLI . GERMANICI.
ANNO . M.D.CCC.V.
TRIMESTRI . SPATIO . DVCTV . SVO . PROFLIGATI.
EX . AERE . CAPTO.
GLORIAE . EXERCITVS . MAXIMI . DICAVIT

NAPOLÉON EMPEREUR AUGUSTE
A DÉDIÉ A LA GLOIRE DE LA GRANDE ARMÉE
AVEC L'AIRAIN PRIS SUR L'ENNEMI
CE MONUMENT DE LA GUERRE D'ALLEMAGNE
TERMINÉE EN TROIS MOIS SOUS SON COMMANDEMENT.
L'AN 1805.

Le texte latin est dû à l'antiquaire Ennius-Quirinus Visconti, nommé conservateur du Musée des Antiques et des tableaux du Louvre en 1803[2].

Le bas-relief inférieur est rompu à sa partie centrale par la porte qui donne accès dans l'intérieur du monument.

Cette porte en bronze massif mesure 2m,31 de hauteur et 1m,18 de largeur. Elle est formée de deux battants. Au sommet de chacun d'eux est modelé un aigle, en bas-relief, tenant dans ses serres cinq couronnes de chêne enlacées l'une à l'autre, qui descendent jusqu'au seuil de la porte. Le fond du panneau est uni. Les aigles ont été dessinés et modelés par RENAUD (Jean-Martin), ainsi qu'il résulte du règlement des comptes de la Colonne.

A droite et à gauche de la porte sont des trophées d'armes symétriquement disposés, tels que fusils, canons, affûts, casques, uniformes, drapeaux, etc. Sur un certain nombre de ces objets est gravé le chiffre de l'empereur d'Autriche « F II ».

Nous avons dit plus haut pour quel motif le souvenir des victoires remportées sur les Russes réunis aux Autrichiens n'est ici qu'imparfaitement rappelé. Nous renvoyons à ce sujet au travail de LAUNAY, fondeur de la Colonne, intitulé : *Relation des faits qui se sont passés lors de la descente de la statue de Napoléon,* etc. (Paris, Tastu, 1825, in-8°). Le lecteur trouvera dans cette brochure la relation des

[1] *Choix d'édifices publics,* par GOURLIER, T. I, p. 25.

[2] Ce texte exerça la critique d'un antiquaire, M. Belloc, qui voulut y voir plus d'une locution vicieuse. Nous renvoyons les curieux à la brochure de cet érudit : *Quelques Mots sur la colonne de la Grande Armée et sur son inscription.* Bourg, 1833, in-8°.

subterfuges auxquels eut recours le fondeur pour maintenir le chiffre de l'Empereur de Russie sur le bronze du monument. « Nous conservâmes, dit-il, au dedans des grands bas-reliefs de la Colonne les marques du triomphe des Français sur les armées russes et autrichiennes réunies, preuve que l'on pourra lire au revers des bas-reliefs, où les chiffres de ces deux puissances se trouvent accolés, comme ils l'étaient sur les bas-reliefs avant l'ordre qui nous fut transmis [1]. »

FACES DE L'EST, DU NORD ET DE L'OUEST.

Trophées d'armes. — Bas-reliefs. — Bronze. — H. $5^m,67$. — L. $5^m,61$. — Dessinateur, Zix. — Sculpteur de deux faces, Beauvallet (Pierre-Nicolas). — Sculpteur de la troisième face, Renaud (Jean-Martin).

Obusiers, canons, boulets, carabines, fusils, lances, épées, sabres, étendards, tambours, trompettes, casques, shakos, uniformes russes et autrichiens ornés du chiffre « F. II ».

C'est l'état des dépenses dressé lors du règlement des frais de la Colonne qui nous apprend que Beauvallet sculpta deux des faces du piédestal, tandis que Renaud n'en a exécuté qu'une seule.

FUT.

Le fût de la Colonne pose sur une base que surmonte un tore d'ordre dorique orné de feuilles de chêne. La hauteur de la base et du tore réunis est de $1^m,84$. Aux angles de la base sont quatre aigles en bronze modelés par Renaud (Jean-Martin), qui tiennent dans leurs serres les extrémités de fortes guirlandes de chêne, renouées de bandelettes. Ces guirlandes effleurent à leur milieu la corniche du piédestal.

Dulaure affirme que le poids de chacun des aigles serait de 250 kilogrammes (*Histoire de Paris,* tome IX, p. 368). — Nous n'avons pas cru devoir attribuer cette partie du travail à Caulers, à la suite de tous les historiens du temps, parce que sur le règlement des comptes de la Colonne, les aigles de la base, en ronde bosse, ainsi que les aigles en bas-relief de la porte du piédestal, sont portés au nom du sculpteur Renaud.

Le fût mesure $27^m,50$ de hauteur et environ $3^m,10$ de diamètre. Il est d'ordre dorique et décoré sur toute sa surface d'un bas-relief divisé en soixante-seize parties séparées entre elles par des cordons sur lesquels est inscrit le sujet de chaque épisode modelé. Le bas-relief qui gravite en spirale, de la base au chapiteau, opère vingt-deux révolutions.

Nous avions espéré qu'il nous serait possible de distinguer la part de chaque sculpteur dans cette longue succession de scènes militaires. Il ne nous a pas été donné d'atteindre à ce résultat. Les nombreux ouvrages imprimés que nous avons consultés sur la colonne de la Grande Armée ne mentionnent aucun artiste à la suite de la désignation des sujets traités. Les documents manuscrits, conservés à la Bibliothèque de la Ville de Paris, sans être absolument explicites, indiquent du moins l'importance de la tâche confiée à chaque statuaire. A ce titre, il est une page de l'état des dépenses du monument que nous croyons utile de résumer.

Nous venons de dire que le bas-relief du fût compte soixante-seize épisodes. Leur développement total mesure 280 mètres. L'importance linéaire de chaque épisode est variable. Il eût donc été difficile de circonscrire la part d'un statuaire dans le travail d'une ou de plusieurs scènes modelées. Il a paru plus simple de diviser la décoration du fût en deux cent soixante-six portions mesurant $1^m,05$ de développement. Cette division faite, chaque statuaire fut chargé d'exécuter un certain nombre de fragments qui lui furent payés, dans la plupart des cas, au prix de six cents francs l'un. Ce prix fut réduit à trois cents francs pour le sculpteur Moutoni, et élevé à six cent quarante-quatre francs pour le statuaire Gérard. Les autres artistes reçurent uniformément six cents francs par portion de bas-relief de $1^m,05$ de développement.

Voici quelle fut la répartition du travail, telle que nous en trouvons l'exposé sur l'état des dépenses de la Colonne :

Beauvallet.	6	fragments.
Renaud.	12	—
Gérard.	9	—
Moutoni.	24	—
Callamare.	12	—
Bartolini.	6	—
Gois.	11	—
Bosio.	9	—
Taunay.	10	—
Boizot.	18	—

[1] Nous ne saurions dire sur quels documents Pigeory, d'ordinaire mieux informé, s'est appuyé pour écrire : « Les bas-reliefs du piédestal, prodiges de composition, où il importait de combiner les lignes harmonieuses de la statuaire avec la roideur des uniformes modernes, sont de Bosio, qui, très-vaniteux de sa nature, et presque réfractaire en sa jeunesse, aimait à les citer comme un de ses plus mémorables faits d'armes. » (*Les Monuments de Paris,* p. 284.)

Fortin	4 fragments.
Delaistre	12 —
Bridan	12 —
Stouff	12 —
Clodion	15 —
Du Pasquier	6 —
Lortat	6 —
Lucas	5 —
Bocquet	6 —
Gaulle	7 —
Rutxhiel	9 —
Petitot	7 —
Corbet	4 —
Cardelli	6 —
Picard	4 —
Deseine	6 —
Foucou	5 —
Françin	4 —
Boulliet	5 —
Boichot	4 —
Dumont	6 —
Demoiselle Charpentier	4 —
	266

Il convient de signaler à la suite de cette répartition les changements auxquels donna lieu le travail de Gois et de Delaistre. On lit en effet sur l'état des dépenses de la Colonne :

« Bosio, trois bas-reliefs de Gois, refaits.

« Taunay, deux bas-reliefs de Gois, refaits.

« Boizot, six bas-reliefs de Delaistre, refaits.

« Fortin, six bas-reliefs de Delaistre, refaits. »

Il y eut donc cinq panneaux de Gois, sur les onze qui lui avaient été attribués, que Denon n'accepta pas et qu'il fallut refaire. De même les douze panneaux confiés à Delaistre furent détruits, et c'est à Boizot et à Fortin qu'échut l'honneur de reprendre cette partie du travail [1].

Des chiffres qui précèdent il ressort quelque éclaircissement sur l'importance relative de la tâche dévolue à chaque artiste, mais nous ignorons absolument quelle place occupent sur le fût de la Colonne les scènes modelées par tel statuaire que nous venons de nommer.

PREMIER ÉPISODE.

L'Armée navale rentre dans le port de Boulogne le 25 août 1805 [2]. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 6m,20. (Ce bas-relief a la forme d'un triangle irrégulier, très-aigu.)

Des marins montent quelques chaloupes armées de canons; les proues sont dirigées vers une jetée indiquée à droite.

DEUXIÈME ÉPISODE.

Les 31 *août*, 1er, 2 et 3 *septembre, les troisième, quatrième, cinquième et sixième corps partent de Boulogne et marchent sur le Rhin.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,20.

Des soldats accueillent des marins qui abordent à la rive; d'autres préparent leurs armes ou chargent des chariots et des fourgons. Des tentes et des lanternes indiquent le camp. Plusieurs fourgons, vers la droite, se mettent en marche.

TROISIÈME ÉPISODE.

Le 2 *septembre, le deuxième corps part d'Utrecht et se dirige sur le Mayn.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m,40.

Des canonniers traînent à l'aide de cordages des pièces d'artillerie, arme principale du deuxième corps. Au milieu d'eux, un officier à cheval, le sabre au poing, excite ses soldats à presser la marche.

QUATRIÈME ÉPISODE.

Le 2 *septembre, le septième corps d'armée quitte le camp de Brest et se dirige sur le haut Rhin.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,60.

Des troupes d'infanterie, formant la partie dominante du septième corps, précédées par des tambours, la musique, les sapeurs, atteignent à la porte d'une ville qu'elles vont franchir; un maréchal, à cheval au milieu du groupe principal, son bâton de commandement à la main, indique par son geste les murs de la ville dans laquelle l'armée s'apprête à pénétrer.

CINQUIÈME ÉPISODE.

Le 17 *septembre, le premier corps part de Hanovre et se dirige sur le Mayn.*

[1] Nous manquons encore de renseignements sur les motifs qui firent rejeter les bas-reliefs de Gois. Il n'en est pas de même au sujet des panneaux de Delaistre. On peut lire dans les *Lettres d'un artiste*, de Bergeret (lettre VIII, p. 54-55), le récit de l'incident à la suite duquel le travail de M. D..., ancien membre de l'Académie royale, dut être détruit. On remarquera que la tâche de Delaistre se trouva répartie entre Boizot et Fortin, qui, l'un et l'autre, avaient été comme lui membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

[2] Les inscriptions qui figurent au-dessous de chaque bas-relief, écrit Tardieu, ont été rédigées sous les yeux mêmes de l'Empereur par M. Denon et par le prince Berthier, major général de la Grande Armée.

— Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,60.

Un arbre sépare cet épisode de celui qui précède. Des troupes traversent un pont de bateaux jeté sur la Fulde. Le maréchal Bernadotte, à cheval au centre du pont, entouré de grenadiers et de soldats de l'infanterie de ligne, s'est retourné vers les troupes qui le suivent et les encourage du geste.

SIXIÈME ÉPISODE.

Le 23 septembre, l'Empereur va au Sénat. Sa Majesté déclare que la guerre de la troisième coalition est commencée et qu'Elle part pour commander l'armée. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,40.

A centre d'un hémicycle, Napoléon se tient debout devant son trône élevé de quelques degrés. Il porte un costume militaire sur lequel est drapé un manteau. Un chapeau orné de plumes est sur sa tête. La main droite sur le cœur, le bras gauche étendu, il parle. Devant lui sont rangés, debout, les sénateurs qui l'écoutent, tête nue. Plusieurs marquent par leurs gestes l'adhésion ou l'enthousiasme. Aux deux extrémités de l'hémicycle, des soldats attentifs tiennent les aigles dans leurs mains et semblent se disposer à partir.

SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 25 septembre, le deuxième corps parti de Hollande passe le Rhin à Mayence. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,80.

Le deuxième corps, dont on a vu le départ dans le troisième épisode, est représenté franchissant un pont. Au centre, un officier supérieur à pied tient, dans sa main droite levée, une épée nue et semble rallier les troupes. Déjà quelques soldats ont atteint la porte de Cassel, figurée à l'extrémité de droite.

HUITIÈME ÉPISODE.

Le 26 septembre, le troisième corps parti de Bruges passe le Rhin à Manheim. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,60.

Cinq barques, disposées sur deux rangs, transportent, de gauche à droite, des soldats de toutes armes groupés dans des attitudes diverses. Des bateliers dirigent les barques. Vingt personnages sont réunis dans cet épisode.

NEUVIÈME ÉPISODE.

Le 26 septembre, le quatrième corps parti de Boulogne passe le Rhin à Spire. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,40.

Des charpentiers et des sapeurs, armés de haches, de marteaux, et portant des madriers, terminent la partie droite d'un pont de bateaux. De gauche, les troupes ont envahi la partie du pont qui est achevée. Le maréchal Soult, à cheval, au centre du pont, donne des ordres aux troupes qui le suivent. Non loin de lui, à gauche, est le général Vandamme qui a peine à modérer son cheval. A l'extrémité, à droite, les portes de Spire.

DIXIÈME ÉPISODE.

Le 26 septembre, le sixième corps parti de Montreuil passe le Rhin près de Dourlach. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L 2m,80.

Une porte de ville fortifiée sert de point de départ au panneau que limitent à droite divers monuments. Des fantassins précédés d'une musique militaire traversent le Rhin sur un pont de bateaux. Au second plan sont des officiers supérieurs, à cheval. Les aigles apparaissent à gauche.

ONZIÈME ÉPISODE.

Le 25 septembre, le cinquième corps et la cavalerie passent le Rhin à Kehl. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 7m,60.

Un arbre sépare cet épisode du précédent. Le maréchal Lannes, à cheval au milieu de son état-major, occupe le centre du pont de bateaux qu'il traverse en donnant des ordres aux officiers placés à sa droite. L'un d'eux est tombé dans le Rhin; son cheval effrayé galope sur le pont sans cavalier. A droite, un convoi du train d'artillerie, conduit par des militaires et des paysans, précède Lannes et marche au bruit des fanfares. — Les dimensions exceptionnelles de cet épisode ont été adoptées dans le but de rappeler la grande quantité de troupes qui franchit le Rhin sur le pont de Kehl.

DOUZIÈME ÉPISODE.

Le 1er octobre, l'Empereur arrivé à Strasbourg passe le Rhin sur le pont de Kehl. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,40.

A cheval, de profil, au centre du pont de bateaux, marchant de gauche à droite, Napoléon est escorté par un brillant état-major et suivi par des soldats de toutes armes, à pied.

TREIZIÈME ÉPISODE.

Le 1er octobre, l'Électeur de Bade vient recevoir l'Empereur à Ettlingen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,40.

L'Électeur de Bade, à droite, suivi des princes de sa cour, a mis pied à terre, et il adresse ses félicitations à l'Empereur. Celui-ci est également descendu de cheval, et il s'est découvert devant l'Electeur. L'état-major de Napoléon se tient devant lui. La scène se passe près d'un amas de rochers que domine un arbre.

QUATORZIÈME ÉPISODE.

Le 2 octobre, l'Électeur de Wurtemberg vient recevoir l'Empereur à Louisbourg. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,60.

A gauche l'Électeur, vu de profil, s'avance à la rencontre de Napoléon, debout, à droite, suivi de son état-major. Quatorze personnes. témoins de l'entrevue, sont groupées dans cet épisode que limitent à ses extrémités deux arbres.

QUINZIÈME ÉPISODE.

Le 6 octobre, le quatrième corps rencontre l'ennemi à Donawerth. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 5m.

A gauche est représentée la deuxième division du corps du maréchal Soult, commandée par le général Vandamme, à cheval, l'épée nue. Les troupes françaises culbutent sur le pont de Donawerth les Autrichiens du régiment de Jérôme Colloredo Mansfeld, qui plient sous le choc et reculent vers les remparts de la ville.

SEIZIÈME ÉPISODE.

Le 8 octobre, le maréchal Murat bat l'ennemi à Wertingen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 7m,40.

Au centre de la composition, Murat, de profil, à cheval, le pistolet au poing, tire sur l'ennemi. A sa droite, le colonel Maupetit, l'épée nue, se précipite sur les Autrichiens; le colonel Arrighi, au milieu d'un groupe de dragons, est à demi renversé, et son cheval est tué sous lui. Le colonel Beaumont, à cheval vers la droite, s'est jeté au milieu des cuirassiers d'Albert et a saisi au collet un de leurs officiers : à cette vue, les cuirassiers rendent les armes.

DIX-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 8 octobre, entrée des Français à Wertingen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 5m,80.

Des soldats emportent de gauche à droite le colonel Maupetit, blessé durant le combat; des habitants de la ville s'empressent autour des Français qui escortent un groupe de prisonniers conduits par un officier supérieur à cheval.

DIX-HUITIÈME ÉPISODE.

Le 9 octobre, le quatrième corps entre dans la ville d'Augsbourg.— Bas-relief. — Bronze. H. 1m,22. — L. 5m.

A gauche, le pont d'Augsbourg décoré d'une statue colossale; des troupes de toutes armes, musique en tête et drapeaux déployés, pénètrent dans la ville.

DIX-NEUVIÈME ÉPISODE.

Les 8 et 9 octobre, les deuxième et troisième corps passent le Danube à Neubourg. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,20.

Des soldats de toutes armes sont montés sur des barques avec des chevaux, et ils traversent le fleuve, de gauche à droite. Des paysans font l'office de bateliers; les barques avancent sur deux rangs.

VINGTIÈME ÉPISODE.

Le 9 octobre, Guntzbourg est attaqué et pris. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 7m,20.

Des sapeurs et des soldats, en marche de gauche à droite, transportent des pièces de bois et s'empressent de rétablir le pont de Guntzbourg, détruit par l'ennemi. Des tirailleurs français se sont précipités sur la partie du pont qui vient d'être achevée; ils cherchent à éteindre le feu d'une batterie ennemie placée sur la rive opposée du Danube. A droite, le colonel Lacuée, qui a tourné la ville, est frappé mortellement près de la porte qu'il allait franchir; un groupe de soldats l'emportent dans leurs bras.

VINGT ET UNIÈME ÉPISODE.

Le 9 octobre, l'Empereur distribue des honneurs sur le pont de Zursmershausen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,80.

Napoléon, à cheval, ayant à sa gauche le maréchal Lannes également à cheval, attache la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de Marente, simple dragon au quatrième régiment, qui, au passage du Lech, a sauvé son

capitaine tombé dans la rivière. En avant et en arrière de ces personnages, groupes de dragons. Fond d'architecture.

VINGT-DEUXIÈME ÉPISODE.

Le 10 octobre, l'Empereur arrive à Augsbourg; il harangue le deuxième corps sur le pont du Leck et en reçoit le serment de vaincre. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 6^m,20.

Napoléon se rendant d'Augsbourg à Burgau rencontre sur le pont du Lech le corps d'armée du maréchal Marmont, et il s'adresse aux troupes. Des soldats de l'infanterie et de la cavalerie pressés autour de l'Empereur sont attentifs à ses paroles; un certain nombre étendent la main en signe de serment; des paysans, des femmes et des enfants sont groupés vers la droite.

VINGT-TROISIÈME ÉPISODE.

Le 13 octobre, le quatrième corps arrive devant Memmingen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 4^m.

Un régiment de cavalerie, commandé par le maréchal Soult, galope, sabre au poing, et culbute les cuirassiers ennemis. De nombreux morts et blessés jonchent le sol. Un arbre délimite la scène, à gauche.

VINGT-QUATRIÈME ÉPISODE.

Le 13 octobre, le maréchal Soult cerne et prend une division ennemie dans Memmingen. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 2^m,80.

Deux officiers français font cesser le feu d'une batterie dirigé contre les murs de Memmingen qui capitule. Les artilleurs écartent leurs mèches et leurs écouvillons dont ils s'apprêtaient à faire usage. Un trompette, monté sur les remparts, annonce la suspension des hostilités.

VINGT-CINQUIÈME ÉPISODE.

Le 11 octobre, six mille Français, cernés à Albeck par vingt-cinq mille hommes, battent l'ennemi et font quinze cents prisonniers. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 4^m,60.

A gauche, l'infanterie autrichienne; à droite, l'infanterie française dont les deux premiers rangs tirent sur l'ennemi tandis que le troisième rang est occupé à recharger ses armes. A l'extrémité de la scène, vers la droite, des soldats tirent en sens inverse des premiers pour rappeler que les troupes du général Dupont, qui supportèrent le feu de l'ennemi pendant cette journée, durent former une sorte de bataillon carré afin de tenir tête aux Autrichiens qui les cernaient de toutes parts.

VINGT-SIXIÈME ÉPISODE.

Le 14 octobre, le maréchal Ney force le pont d'Elchingen et enlève la position de l'Abbaye. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 12^m,20.

A gauche, le général de division Loison, entouré d'un groupe d'officiers et de soldats, le sabre nu, avance au pas de course, rappelant que les avant-postes furent enlevés en quelques heures lorsque Ney, au début de la journée, résolut d'attaquer le pont d'Elchingen avec la division Loison. Vers la gauche, le 60 de ligne et le 76e d'infanterie culbutent l'artillerie et l'infanterie ennemie qui défendaient le pont. Charges brillantes de l'ennemi. Au premier plan, le chef d'escadron Domont, atteint d'une balle à la gorge, est transporté par des habitants hors du champ de bataille. Au deuxième plan, une femme conduit vers une maison voisine un officier dont le bras est fracassé. Vers la droite, l'infanterie française reforme ses rangs. Le maréchal Ney, au milieu de son état-major, indique le point de rencontre où Français et Autrichiens, séparés seulement par une palissade, échangent un feu nourri. Un officier de chasseurs à pied a franchi les retranchements établis devant Ulm, et il saisit à la gorge un soldat autrichien. A cette vue, les Autrichiens prennent la fuite. Fond d'architecture.

VINGT-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 14 octobre, le fossé de la porte d'Ulm est attaqué. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 2^m,60.

Des chasseurs à pied, parmi lesquels plusieurs sont encore dans le fossé ayant de l'eau à mi-jambes, luttent corps à corps avec l'infanterie autrichienne au bas des remparts de la ville, sous le feu plongeant de l'ennemi.

VINGT-HUITIÈME ÉPISODE.

Le 15 octobre, l'Empereur arrive devant Ulm. Acclamations de l'armée. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1^m,22. — L. 3^m,40.

Au centre de la composition, Napoléon, à cheval, de profil, venant de gauche à droite, après de lui le maréchal Ney et le maréchal Lannes. Tous trois passent au milieu des troupes qui se tiennent sous les armes. Les soldats lèvent leurs shakos en signe de joie.

VINGT-NEUVIÈME ÉPISODE.

Le 15 *octobre, attaque et prise du Michels-Berg.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 5m,60.

A droite, le Michels-Berg, mamelon dominant Ulm, a été fortifié par les Autrichiens. Des batteries de canons dont les bouches passent à travers d'épaisses palissades destinées à garantir les troupes d'artillerie, couvrent les abords de ce poste. Des tirailleurs joignent un feu de mousqueterie au feu des canons. L'infanterie française vient de gauche, et s'est avancée jusqu'au pied des palissades que les sapeurs s'apprêtent à détruire. Déjà quelques poutres ont volé en éclats. De nombreux morts et blessés gisent sur le sol.

TRENTIÈME ÉPISODE.

Le 19 *octobre, le général Werneck et sa division sont faits prisonniers.* — Bas-reliefs. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 7m,20.

Dans la partie gauche du bas-relief le général Werneck et six officiers de sa suite, à cheval, tête nue, remettent leurs épées au général Belliard, chef d'état-major du prince Murat, entouré d'un groupe imposant d'officiers et de soldats. Des dragons sont postés derrière Werneck et sa suite. Dans la partie droite du bas-relief, des soldats de la cavalerie autrichienne livrent aux dragons leurs armes et leurs chevaux. A l'extrémité de droite, un groupe de prisonniers autrichiens en marche.

TRENTE ET UNIÈME ÉPISODE.

Le 17 *octobre, le maréchal Berthier reçoit la capitulation d'Ulm.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,20.

Au premier plan, à gauche, des canons français braqués sur les murs d'Ulm; les artilleurs se sont assis sur leurs pièces et attendent le résultat de l'entrevue de Berthier et du maréchal Mack. Ceux-ci sont visibles au second plan, à l'intérieur des remparts dont ils dominent les créneaux. Mack, à gauche, remet l'acte de capitulation de la place à Berthier, placé en face de lui. Les deux officiers supérieurs ont près d'eux quelques membres de leur état-major.

TRENTE-DEUXIÈME ÉPISODE.

Le 20 *octobre, quinze cents officiers et quarante mille hommes sortent d'Ulm, posent les armes et se rendent en France.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 22m,40.

A gauche, l'infanterie ennemie quitte la place d'Ulm et remet ses fusils à l'armée française qui en forme de nombreux faisceaux. Plus loin, vers la droite, la cavalerie remet aux troupes victorieuses ses chevaux et ses armes. Une colonne de prisonniers désarmés se met en marche de gauche à droite. A l'extrémité de droite, des trains d'artillerie, de nombreux caissons, des munitions de guerre sont livrés aux canonniers français.

TRENTE-TROISIÈME ÉPISODE.

Le 20 *octobre, le feld-maréchal Mack et dix-huit généraux remettent leur épée en présence de l'Empereur.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,40.

Napoléon, debout, à droite, sur une petite élévation, adresse la parole à Mack, qui s'avance vers lui la tête découverte. Derrière Napoléon est son état-major. A la suite de Mack, des officiers autrichiens remettent leurs épées à des officiers français. Feu de bivouac, à gauche, au premier plan. Fond de murailles rappelant la ville d'Ulm.

TRENTE-QUATRIÈME ÉPISODE.

La Victoire inscrit sur un bouclier cette première partie de la campagne. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,80.

Des trophées d'armes, de canons, de boucliers et d'étendards limitent cette scène à ses extrémités. Au centre, la Victoire, de profil, à droite, le torse nu, le bas du corps drapé, le pied gauche sur le degré d'un autel antique, grave sur un bouclier les mots : CAPITULATION D'ULM.

TRENTE-CINQUIÈME ÉPISODE.

Le 24 *octobre, entrée de l'Empereur à Munich.* — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 9m.

Au centre, Napoléon, à cheval, de profil à droite, suivi d'un brillant état-major et précédé de deux chasseurs de la garde, est accueilli par les magistrats de Munich qui ont franchi les portes de la ville pour venir à la rencontre de leur libérateur. A gauche, des soldats bavarois se sont attelés aux pièces d'artillerie d'un convoi qui escorte l'Empereur. A droite, des hommes et des femmes agitent des couronnes, des branches de laurier, des chapeaux, en signe d'enthousiasme. Des personnages de la cour de l'Électeur, à cheval, se sont mêlés au peuple et viennent au-devant de Napoléon.

TRENTE-SIXIÈME ÉPISODE.

Le 27 octobre, le premier corps d'armée passe l'Inn à Wasserburg.— Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Des soldats de toutes armes, montés sur deux barques et sur un pont qu'on achève d'établir, traversent une rivière.

TRENTE-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 28 octobre, le troisième corps passe l'Inn à Muhldorf. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Des soldats français jettent un pont dont les extrémités s'appuient sur des rochers. Les troupes autrichiennes placées sur la rive de droite tirent sur les Français qui avancent de gauche à droite.

TRENTE-HUITIÈME ÉPISODE.

Le 29 octobre, l'Empereur entre à Braunau, clef de l'Autriche, et prend les magasins et l'artillerie de l'ennemi. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,20.

A droite, Napoléon, debout, indique au général Lauriston, sur un plan, quels travaux doivent être faits pour fortifier la ville. Le maréchal Lannes et quelques officiers supérieurs se tiennent debout derrière l'Empereur. A gauche, des soldats sont occupés à transporter des pièces de bois et à élever des palissades. Deux autres tirent l'eau, à un puits, à l'aide de cordages passant sur une poulie. Au fond, sacs de farine, canons, boulets, tonneaux de poudre.

TRENTE-NEUVIÈME ÉPISODE.

Le 1er novembre, le troisième corps passe la Traun à Lambach. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,40.

A gauche est l'artillerie française, à droite l'artillerie autrichienne, placées sur les deux rives du fleuve. Au centre, deux barques montées par des soldats français gagnent la partie droite. Le pont a été détruit; il n'en reste que des ruines. Vers la gauche, le général Bisson, blessé au bras droit, s'appuie sur un soldat : il étend la main gauche avec geste de défi, dans la direction de l'ennemi.

QUARANTIÈME ÉPISODE.

Le 2 novembre, prise d'Ebersberg, sur la Traun. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,60.

A gauche, des dragons montés sur des batelets qu'ils conduisent gagnent la rive droite du fleuve. Un peu en avant, un officier, seul dans une barque, atteint le bord et se retourne vers les dragons qu'il guide de la voix. Au deuxième plan, à gauche, l'artillerie française; à droite, la ville d'Ebersberg.

QUARANTE ET UNIÈME ÉPISODE.

Le 3 novembre, le cinquième corps entre à Lintz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,40.

Le maréchal Lannes, accourant de gauche, au galop de son cheval, est suivi par des bataillons de cavalerie, d'infanterie et un corps d'artillerie. Lannes indique à ses troupes, avec son épée, la ville de Lintz. Deux arbres limitent la scène à ses extrémités.

QUARANTE-DEUXIÈME ÉPISODE.

Le 5 novembre, le prince Murat, avec son corps d'armée, ayant passé l'Inn à Muhldorf, bat l'armée russe à Amstetten. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,40.

A gauche, un corps de grenadiers, soutenu par quelques cuirassiers, charge à la baïonnette sur les Russes qui s'enfuient à droite.

QUARANTE-TROISIÈME ÉPISODE.

Entrevue de l'empereur Napoléon et de l'électeur de Bavière près de Lintz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m.

L'Électeur et son fils, debout, à droite, s'inclinent devant l'Empereur qui est descendu de cheval, à gauche. Près de Napoléon, son mamelouck à cheval et trois officiers supérieurs. Derrière l'Électeur, au second plan, un carrosse.

QUARANTE-QUATRIÈME ÉPISODE.

Les 4 et 5 novembre, le sixième corps s'empare du Tyrol après la capitulation du corps de Luetaseh, le combat de Seharnitz et le combat en avant d'Inspruck. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Au premier plan, les Français sont aux prises avec l'ennemi au milieu des rochers; sur un monticule, à droite, un fort attaqué par les Français : les officiers chargés de défendre le fort rendent leurs armes à un officier français suivi de troupes. A gauche, un corps d'infanterie arrive, baïonnette au fusil.

QUARANTE-CINQUIÈME ÉPISODE.

Le 7 novembre, prise des magasins d'Inspruck; les malades sont confiés à la générosité française. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,20.

A gauche, le maréchal Ney reçoit plusieurs officiers autrichiens qui lui montrent de nombreux blessés couchés sur des sacs ou se soutenant à l'aide de béquilles. Les vaincus semblent se réclamer de la bienveillance du vainqueur. Au fond, à droite, sacs amoncelés sous des hangars; à gauche, deux officiers français sont debout près du maréchal Ney.

QUARANTE-SIXIÈME ÉPISODE.

Le 7 novembre, les drapeaux français sont repris dans l'arsenal d'Inspruck. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m,80.

Au centre d'un hémicycle pavoisé d'étendards, au nombre desquels sont deux drapeaux perdus pendant la campagne précédente, dans le pays des Grisons, par le 76e régiment, un officier désigne aux soldats qui le suivent les aigles françaises. Les soldats se sont approchés de ces drapeaux dont ils baisent les plis, et ils s'apprêtent à les reprendre.

QUARANTE-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 9 novembre, le cinquième corps et la réserve entrent à Saint-Polten. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m,80.

A droite, les troupes ennemies se précipitent vers une porte de ville pour échapper à la cavalerie française qui les poursuit au galop, le sabre au poing. Les clairons français sonnent la victoire. Nombreux morts et blessés sur le sol.

QUARANTE-HUITIÈME ÉPISODE.

Le 10 novembre, l'Empereur et son quartier général sont à l'abbaye de Molk. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,60.

Au centre de la composition, Napoléon, debout, suivi de son état-major, conduit par un officier autrichien, s'apprête à franchir la porte d'un couvent où l'ont devancé quelques gardes qui procèdent à l'inspection du lieu, accompagnés d'un moine. Deux figures de saints sont sculptées à droite et à gauche de l'entrée de l'abbaye.

QUARANTE-NEUVIÈME ÉPISODE.

Combat de Krems, près de Diermstein. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,40.

Des troupes françaises et russes sont aux prises entre des montagnes dont le pied est baigné par un fleuve, et au sommet desquelles se dessine le château fort où fut enfermé le roi Richard. Des blessés ont roulé dans le fleuve. Au centre du bas-relief, le colonel Walter, blessé, tombé aux mains des Russes, leur est repris par des soldats français. A droite, au fond, la lune laisse voir son croissant; un peu plus vers le centre, le village de Loiben dont les maisons sont en feu.

CINQUANTIÈME ÉPISODE.

Le 13 novembre, le maréchal Murat, avec la réserve, entre à Vienne. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

A gauche, le prince Murat, à cheval, vu de profil, vêtu d'un costume polonais, le bâton de maréchal dans la main droite, s'avance vers la porte d'une ville. Il est suivi d'une division d'infanterie et de cavalerie. Vers la droite, une députation de la ville vient au-devant de Murat et s'apprête à le recevoir près des remparts.

CINQUANTE ET UNIÈME ÉPISODE.

Le maréchal Murat et le maréchal Lannes surprennent le pont de Vienne. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,60.

Le maréchal Murat, à pied, suivi d'une colonne de l'armée française, l'arme au bras, parlemente avec un officier autrichien, tandis que le maréchal Lannes est parvenu jusqu'à une pièce de canon placée sur la rive occupée par l'ennemi. Lannes saisit le bras de l'artilleur qui allait mettre le feu à la pièce, signal convenu de l'incendie du pont que les Autrichiens avaient miné et qui devait sauter à l'approche des Français.

CINQUANTE-DEUXIÈME ÉPISODE.

Le 13 novembre, l'Empereur à Schœnbrunn harangue son armée. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,20.

Napoléon, debout, vu de face, au centre de la composition, est placé sur un tertre dans les jardins de la maison de plaisance de l'empereur d'Autriche. Il a près de lui son état-major, et il adresse la parole à des troupes de toutes armes qui défilent sous ses yeux. A la gauche de Napoléon, un arbre. La scène est limitée à ses points extrêmes par des arbres.

CINQUANTE-TROISIÈME ÉPISODE.

Le 14 novembre, les habitants de Vienne présentent les clefs de leur ville à l'Empereur. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,80.

A peu près au milieu du bas-relief, Napoléon, descendu de cheval, de profil à droite, reçoit à la porte de la ville les clefs que lui présentent les autorités civiles et ecclésiastiques. A la suite de l'Empereur, son état-major. Derrière les magistrats, le peuple de Vienne.

CINQUANTE-QUATRIÈME ÉPISODE.

L'Empereur remet aux maires de Paris les drapeaux pris sur l'ennemi. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Au centre de la composition, Napoléon, debout, de profil à droite, étend la main vers trois maires de Paris venus pour le féliciter. Le prince Murat, de profil à gauche, présente à l'Empereur le plus âgé de ces magistrats. Un brillant état-major entoure Napoléon. Des dragons apportent les drapeaux conquis, destinés à orner les voûtes de Notre-Dame.

CINQUANTE-CINQUIÈME ÉPISODE.

Les 15 et 16 novembre, combat d'Hollabrunn, connu sous le nom de Schongraben. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,60.

L'action est engagée, pendant la nuit, sur le pont d'Hollabrunn entre les Russes et les Français. Un incendie, au centre, éclaire la lutte. A droite, le prince Bagration est reconnu par des soldats français. Au deuxième plan, les Russes fuient dans la montagne. Fond de ciel semé d'étoiles.

CINQUANTE-SIXIÈME ÉPISODE.

Le 20 novembre, l'Empereur reçoit à Brünn les députés de la Moravie. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Au centre de la scène, Napoléon, debout, accompagné de son état-major, reçoit l'évêque de Brünn qui s'est avancé jusqu'à lui, la tête découverte, et lui adresse la parole. A la suite du prélat, clergé nombreux. Au fond, porte palissadée indiquant les travaux de défense de la place de Brünn.

CINQUANTE-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 23 novembre, des reconnaissances arrivent jusqu'à Olmutz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,60.

A gauche, des dragons s'approchent au galop de leurs chevaux jusqu'au pied des palissades d'Olmutz. A droite, François II fuit précipitamment de la ville dans une berline à peine attelée, et il prend le chemin de la Pologne. Un valet de pied achève, pendant que les chevaux sont en marche, de fixer un trait de l'équipage. La suite de l'empereur d'Autriche l'accompagne en désordre.

CINQUANTE-HUITIÈME ÉPISODE.

Les 27 et 28 novembre, le maréchal Davout entre à Presbourg, capitale de la Hongrie. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,40.

Au centre de la composition, le maréchal Davout, à cheval, accompagné de son état-major, étend la main vers le comte de Palfy, commandant de la place de Presbourg. Celui-ci, debout, à droite, près des portes de la ville, assure le général français des dispositions amicales de la population. A la suite du comte de Palfy, une députation de Presbourg, au milieu de laquelle un ecclésiastique, son bréviaire sous le bras.

CINQUANTE-NEUVIÈME ÉPISODE.

Le 29 novembre, l'Empereur fait prendre position à l'armée et fortifie le Santon. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m,80.

A gauche, des soldats ont fait halte ; d'autres se disposent à gravir la roche escarpée du Bosevitz-Berg, vulgairement connue sous le nom de Santon (parce que les Turcs y avaient jadis fait construire un tombeau). A droite, des groupes d'artilleurs s'efforcent de hisser des canons et des obusiers au sommet des rochers.

SOIXANTIÈME ÉPISODE.

Le 29 novembre, l'Empereur congédie un parlementaire russe. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m,80.

Debout, à gauche, de profil, Napoléon, la main droite dans l'habit, la main gauche levée, refuse d'entendre le prince Dolgorouki, adjudant général de l'empereur Alexandre, venu en parlementaire. Le prince Dolgorouki, debout, à droite, se tient dans une attitude inclinée en face de Napoléon. Près de l'Empereur sont groupés des officiers de la garde. Vers la droite, officiers russes. Au fond, bivouacs des avant-postes français.

SOIXANTE ET UNIÈME ÉPISODE.

Le 1er décembre, l'Empereur visite ses avant-postes pendant la nuit. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,40.

A gauche, Napoléon, debout, enveloppé d'un manteau, sans escorte, s'est approché d'un feu de bivouac. Des soldats l'entourent. Un certain nombre d'entre eux tiennent à la main des torches de paille allumées. A droite, un jeune soldat, au premier plan, le genou en terre, écrit à la lueur d'un feu.

SOIXANTE-DEUXIÈME ÉPISODE.

Le 2 décembre, l'Empereur donne ses ordres aux généraux, le matin de la bataille d'Austerlitz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m,80.

Au centre de la composition, Napoléon, à cheval, de profil à droite, la main gauche étendue, s'adresse aux maréchaux et aux généraux placés en face de lui. Tous sont à cheval et semblent attentifs aux paroles de l'Empereur. A gauche, au premier plan, sur un rocher, deux soldats endormis. Des arbres limitent la scène à ses extrémités.

SOIXANTE-TROISIÈME ÉPISODE.

Le 2 décembre, bataille d'Austerlitz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 4m,20.

A gauche, au premier plan, le général Vandamme et le général Saint-Hilaire, suivis de quelques bataillons, chargent un corps de grenadiers russes qui semblent céder sous le choc. A droite, le général Rapp charge à la tête des grenadiers à cheval et perce de son sabre un soldat russe qui vient de le blesser. A l'extrémité du bas-relief, à droite, les chasseurs de la garde impériale russe, refoulés par les Français, essayent de reformer leurs rangs.

SOIXANTE-QUATRIÈME ÉPISODE.

Le 2 décembre, des généraux et soldats russes sont amenés à l'Empereur. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 3m.

Napoléon, à cheval, de profil, ayant derrière lui un corps de réserve et des troupes d'artillerie, occupe la gauche du bas-relief. Des officiers russes, venant de droite, ont été amenés devant lui et lui remettent leur épée. Des groupes de prisonniers sont conduits vers l'Empereur. Des soldats français marchent dans la même direction, chargés de drapeaux conquis.

SOIXANTE-CINQUIÈME ÉPISODE.

Le 2 décembre, une partie de l'armée russe s'engloutit sous les flots. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m.

Repoussés, par l'artillerie que commande le maréchal Soult, vers une digue submergée, couverte d'une épaisse couche de glace, les Russes ont fait céder la glace sous leur poids. De nombreux soldats à demi engloutis occupent la partie droite du bas-relief. Les uns s'accrochent aux glaçons qui surnagent, d'autres élèvent les bras au ciel dans un geste de désespoir, d'autres enfin se débattent au milieu du désordre général et semblent prêts à disparaître.

SOIXANTE-SIXIÈME ÉPISODE.

Le 4 décembre, entrevue des deux Empereurs au bivouac, près du moulin de Saruschitz. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 1m,80.

Debout, à gauche, de profil, Napoléon, tête nue, au pied d'un arbre, s'entretient avec François II, qui s'est avancé vers lui. Près de Napoléon, feu de bivouac et officiers de sa suite. Vers la droite, suite de François II. Au fond, le carrosse de l'empereur d'Autriche. Un manteau militaire jeté dans les branches d'un arbre forme un abri aux deux empereurs. A l'extrémité du bas-relief, à gauche, au second plan, une roue, symbole usité dans les monuments anciens pour rappeler que l'action représentée a pour théâtre un grand chemin.

SOIXANTE-SEPTIÈME ÉPISODE.

Le 6 décembre, suspension d'armes. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 0m,80.

Des soldats de toutes armes s'appuyant sur leurs fusils dans une pose nonchalante, ou assis sur des tambours, fraternisent ensemble et portent des toasts.

SOIXANTE-HUITIÈME ÉPISODE.

Les canons et les armures de l'arsenal impérial de Vienne sont transportés en France. — Bas-relief. — Bronze. — H. 1m,22. — L. 2m.

Au premier plan, à gauche, des soldats français chargent sur un chariot des cuirasses, des hauberts, des casques et diverses pièces des armures anciennes. Au second plan, vers la droite, des chariots remplis de canons, d'obusiers, de fusils et des différentes armes employées de nos ours, sont en marche de

gauche à droite. Un chariot vient de franchir une porte, symbole de la frontière autrichienne.

SOIXANTE-NEUVIÈME ÉPISODE.

Le ministre des relations extérieures passe le Danube devant Presbourg. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $1^m,80$.

A gauche, debout dans une barque, au milieu du fleuve, Talleyrand, vu de profil, tient un rouleau dans la main droite. La barque avance de gauche à droite. Sur la rive du côté de Presbourg, les magistrats de la ville et le peuple acclament par leurs gestes le plénipotentiaire français.

SOIXANTE-DIXIÈME ÉPISODE.

Le 26 décembre, paix de Presbourg. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,20$. — L. $1^m,20$.

Talleyrand, assis à gauche, de profil, présente à la signature du prince de Lichtenstein et du comte de Giulay, chargés des pleins pouvoirs de François II, le traité de paix qu'il vient de dicter. Lichtenstein et Giulay sont debout, à droite. A l'extrémité du bas-relief, à droite, au premier plan, un factionnaire veille à la porte du palais, où se trouvent réunis les plénipotentiaires.

SOIXANTE ET ONZIÈME ÉPISODE.

Venise rendue à l'Italie. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $1^m,80$.

A droite, au premier plan, un commissaire français et un commissaire autrichien font le partage de deux pièces de canon appartenant à l'Autriche et à la république vénitienne. Ces pièces de canon sont placées près de la porte de la ville. A gauche, des soldats autrichiens de la garnison s'éloignent dans une barque. Au deuxième plan, le lion ailé de Saint-Marc. Au troisième plan, au centre, les autorités autrichiennes montées sur une gondole gagnent la haute mer.

SOIXANTE-DOUZIÈME ÉPISODE.

Ratification du traité de Presbourg. L'électeur de Bavière et l'électeur de Wurtemberg sont proclamés rois. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $2^m,60$.

Dans une salle du palais de Schœnbrunn, Napoléon, debout, à gauche, rend à l'envoyé de l'empereur d'Autriche le traité qu'il vient d'approuver. Au deuxième plan, vers la droite, l'Électeur de Bavière et l'Électeur de Wurtemberg, montés sur une estrade, reçoivent une couronne royale, tandis qu'on remet au prince de Bade les insignes de ses possessions nouvelles. Un grenadier monte la garde à droite. A gauche, au second plan, trois officiers supérieurs sont assis à la table sur laquelle Napoléon vient de ratifier le traité.

SOIXANTE-TREIZIÈME ÉPISODE.

La garde impériale rentre en France. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $1^m,80$.

Un corps de grenadiers à pied et un corps de grenadiers à cheval de la garde impériale marchent gaiement de gauche à droite, chargés de drapeaux conquis. Au second plan, des tentes militaires.

SOIXANTE-QUATORZIÈME ÉPISODE.

Le 27 janvier 1806, l'Empereur arrive à Paris. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $4^m,20$.

A gauche, Napoléon, à cheval, entouré de son état-major, vient de passer sous l'arc de la porte Saint-Martin. Les guides, les grenadiers de la garde et une musique militaire tiennent la tête du cortége vers la droite. Au second plan, le portail de Notre-Dame, où un *Te Deum* fut chanté à l'occasion de la campagne.

SOIXANTE-QUINZIÈME ÉPISODE.

Trophées de la guerre. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. $1^m,40$.

Un chariot rempli d'armes, d'étendards, de pièces d'artillerie, de casques, de cuirasses, traîné par deux chevaux, est en marche de gauche à droite.

SOIXANTE-SEIZIÈME ET DERNIER ÉPISODE.

La Renommée publie la nouvelle de la paix de Presbourg. — Bas-relief. — Bronze. — H. $1^m,22$. — L. 2^m. (Ce bas-relief a la forme d'un triangle irrégulier très-aigu.)

Une Renommée, les ailes ouvertes, une palme dans la main droite, une trompette dont elle sonne, dans la main gauche, vole de gauche à droite. Sur le fanon de la trompette est écrit PAIX DE PRESBOURG. A gauche, une nymphe demi-nue, assise, s'accoude du bras droit sur une urne renversée d'où l'eau s'échappe. Sur la panse de l'urne est écrit : SEINE. La nymphe tient une rame de la main gauche et semble attentive aux sonneries de la Renommée.

CHAPITEAU.

Le chapiteau, sans autres ornements que ceux exigés par l'ordre dorique, c'est-à-dire. le fusarole à olives, le quart de rond taillé d'oves, le talon du tailloir à raies de cœur, mesure 1^m,35 de hauteur.

Au-dessus du chapiteau, pose le stylobate ou la lanterne, dont la hauteur est de 3^m,89. La face du stylobate qui regarde les Tuileries fut décorée en 1810 de l'inscription suivante :

MONUMENT ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LA GRANDE ARMÉE
PAR NAPOLÉON LE GRAND
COMMENCÉ LE 25 AOUT MDCCCVI, TERMINÉ LE 15 AOUT MDCCCX
SOUS LA DIRECTION DE D. V. DENON, DIRECTEUR GÉNÉRAL
MM. J. P. LEPÈRE ET L. GONDOIN, ARCHITECTES.

En 1863, une inscription nouvelle rappela que les modifications apportées au couronnement de la Colonne furent exécutées pendant que le maréchal Vaillant était ministre d'État. Cette inscription fut mutilée en 1871, lors du renversement de la Colonne.

Ambroise Tardieu, dans sa monographie, à laquelle nous avons eu souvent recours pendant la rédaction de ce travail, complète ainsi l'inscription de 1810 en précisant la part des deux architectes LEPÈRE et GONDOIN : « Tous les travaux, dit-il, ont été exécutés sur les plans et les dessins de M. LEPÈRE, sous l'inspection de M. GONDOIN, et sous la direction de DENON. » (*La Colonne de la Grande Armée*, page 32.)

STATUE.

Sur le stylobate se dresse la statue de Napoléon. Nous avons dit plus haut quelles vicissitudes eut à subir de 1810 à ce jour l'image impériale. Nous croyons intéressant de décrire les différentes statues qui ont surmonté la Colonne depuis son érection.

1810

*Napoléon Ier*. — Statue. — Bronze. — H. 3^m,33. — Par CHAUDET (ANTOINE-DENIS).

En empereur romain, debout, le front couronné de lauriers, le manteau impérial retenu par une fibule sur l'épaule droite, Napoléon, le bras nu, la main posée sur la poignée d'une épée, tient dans la main gauche une statuette de la Victoire ailée dont les pieds portent sur une sphère. Les ailes de la Victoire sont ouvertes; une couronne est dans sa main gauche, et dans sa main droite est une palme.

On sait que cette figure fut descendue de son piédestal le 8 avril 1814, et que ses débris furent employés à la fonte du *Henri IV* placé sur le pont Neuf. M. Jules Rohaut, dans le dernier article qu'il a consacré à la colonne Vendôme (*Illustration* du 13 septembre 1873), écrit ces lignes au sujet de la statue de CHAUDET : « Le modèle en plâtre de cette œuvre a été soigneusement conservé. Il était, vers 1832, en la possession d'un peintre de Tournay, M. GAUDRY-LA-RIVIÈRE. »

La figurine de la Victoire que Napoléon tenait dans la main eut un sort plus étrange que le modèle de la statue. Emporté par un groupe d'ouvriers lors de la descente de l'image impériale, ce bronze, qui mesurait environ 0^m,80, fut laissé par ses nouveaux possesseurs en nantissement chez un marchand de vin, après une réunion dont la dépense n'avait pu être payée sur l'heure. Les ravisseurs promirent qu'ils reviendraient prendre leur bien, mais ils ne reparurent pas. De son côté, le marchand de vin, craignant de passer pour un recéleur si la police apprenait que le bronze volé se trouvait entre ses mains, jugea prudent de faire une déclaration au commissaire de son arrondissement, qui prit livraison de la statuette et la fit remettre au préfet de la Seine. Lorsque la statue de CHAUDET eut été complétement détruite, la Victoire n'était plus qu'un débris sans utilité. « Elle dut être vendue, écrit Jal, avec d'autres objets trouvés sur la voie publique (1817?). Les enchères ne se pressèrent pas, et ce fragment d'un monument détruit, fragment curieux et complet, fut adjugé pour la somme de trente-deux francs. Un employé de la préfecture de police, amateur d'objets d'art, M. Boyenval, l'acheta et le fit monter sur un socle en bois pour en orner la cheminée de son salon. Il resta là (quai des Célestins) trente ans. » M. Boyenval étant mort peu avant l'avénement du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République, ses héritiers firent offrir au prince la statuette de la Victoire. Leurs prétentions furent d'abord très-élevées, puis ils transigèrent pour quelques milliers de francs, et le bronze de CHAUDET devint la propriété du président. Les détails qui précèdent sont puisés dans le

Dictionnaire critique de Jal (p. 1147, 1148), qui s'appuie lui-même sur le témoignage verbal de deux témoins oculaires des faits qu'il raconte, M. John Brunton, architecte de la préfecture de police, et M. Commandeur, commissaire-priseur. Nous verrons tout à l'heure reparaître la statuette de la Victoire.

1831

Napoléon Ier. — Statue. — Bronze. — H. 4m. — Par Seurre jeune (Charles-Marie-Émile).

Debout, vêtu de la redingote ouverte qui laisse voir l'uniforme, ainsi que les épaulettes et deux décorations, Napoléon est coiffé du petit chapeau traditionnel. Dans la main droite qui pend sur la cuisse est une lorgnette. La main gauche est passée dans le gilet. L'Empereur a l'épée au côté, et la croix de la Légion d'honneur est attachée près de la garde de l'épée. Grandes bottes. Sur le socle, un obusier, des boulets, un tronc d'arbre.

L'épée, nous apprend M. Rohaut, fut copiée sur celle que Napoléon portait à Austerlitz. Le général Bertrand mit à la disposition du statuaire le petit chapeau, le frac militaire, les épaulettes, la redingote à revers, les bottes à l'écuyère et la lorgnette de l'Empereur.

La statue de Seurre, plus haute que celle de Chaudet, ne pèse que 1,713 kil. 27 gr., tandis que le poids de celle de Chaudet avait été de 2,937 kil. 03 gr. L'œuvre de Seurre fut fondue d'un seul jet par Crozatier (Charles) dans ses ateliers du Roule. Quelques pièces de canon, remportées sur les Russes et les Autrichiens au cours de la campagne de 1805, et conservées dans l'arsenal de Metz, fournirent la matière. « La statue est pleine jusqu'à mi-jambes, écrit M. Rohaut; au-dessus, l'épaisseur du bronze va en diminuant jusqu'aux parties supérieures, où elle n'est plus que de sept à huit millimètres. » (*Illustration* du 13 septembre 1873.)

La Commission qui eut à se prononcer sur le concours ouvert à la suite de l'arrêté du 14 avril, dont nous avons parlé plus haut, fut composée de MM. le comte de Bondy, préfet de la Seine (préfet de Lyon sous l'Empire), baron Fain (ancien secrétaire de l'Empereur), Cortot, David d'Angers, Pradier, Ramus père, Nanteuil, sculpteurs; Fontaine (ancien architecte de Napoléon), Huyot, Lepère (architecte de la Colonne), baron Gérard, baron Gros, Guérin, peintres; Hippolyte Royer-Collard, attaché à l'administration des Beaux-Arts; Édouard Bertin, peintre, inspecteur des Beaux-Arts. (*Dictionnaire critique* de Jal, p. 1148.) — Trente-six concurrents envoyèrent leurs esquisses à la Commission, qui se prononça le 13 juin 1831 en accordant le prix à la composition de Seurre jeune. Ce dont on a perdu le souvenir et ce que nous tenons à consigner ici, après l'avoir appris de M. Dumont lui-même, c'est que l'esquisse faite en commun par Duret et M. Augustin Dumont, tous deux à peine revenus de Rome, faillit l'emporter sur l'œuvre de Seurre. Cependant ces deux artistes étaient sortis des conditions du programme. Encouragés par le peintre Guérin, ils avaient modelé l'image de Napoléon en le drapant à l'antique. L'œuvre des deux statuaires ne dut pas être très-différente du travail que l'un d'eux exécutera trente-deux ans plus tard, en 1863.

La statue de Seurre, placée à Courbevoie en 1863, jetée dans la Seine en 1871, a été retirée du fleuve et transportée au dépôt des marbres, où elle se trouve actuellement.

Une réduction de la statue de Seurre, en bronze, mesurant 1m,80 de hauteur, existe au Musée de Versailles (no 1520, cat. d'Eud. Soulié, 1860-1861, 3 vol. in-12). Cette réduction a été fondue par Soyer et Ingé.

1863

Napoléon Ier. — Statue. — Bronze. — H. 3m,57. — Par M. Dumont (Augustin-Alexandre). — La statuette de la *Victoire*. — Bronze. — H. 0m,80. — Par M. Mercié (Antonin).

En empereur romain, debout, la tête laurée, le manteau jeté sur la cuirasse, il porte une large épée à la ceinture et tient dans sa main droite une statuette de la Victoire ailée, posée sur une sphère.

M. Saint-Vincent Duvivier, dans une note manuscrite sur la Colonne, fixe à soixante mille francs le prix du modèle de la statue exécutée par M. Dumont.

La statuette de la Victoire que Napoléon tient dans sa main ne fut autre, en 1863, que celle modelée par Chaudet. Lorsque M. Dumont fut chargé d'exécuter l'image de Napoléon Ier en empereur romain, Napoléon III le fit appeler aux Tuileries, et lui montrant dans son cabinet de travail la figurine de Chaudet, il exprima son désir de voir replacer ce débris du monument primitif dans la main de la statue nouvelle. Mais l'œuvre de M. Dumont étant très-distincte de celle de Chaudet, sinon par le costume, au moins par le style, l'artiste s'aperçut bien vite des dissonances qui pourraient résulter de la juxtaposition de la Victoire de son devancier sur le bronze dont il préparait le modèle. Il en-

treprit de sculpter une Victoire, inspirée de celle de CHAUDET, mais moins rigide d'allure, et la posa dans la main de sa statue, puis il invita l'Empereur à se rendre dans son atelier. Les motifs qu'allégua le statuaire pour justifier la substitution qu'il venait d'opérer ne purent convaincre Napoléon III, qui exigea que l'ouvrage de CHAUDET reprît sa place au sommet de la Colonne. Il fallut céder devant un ordre formel. C'est à M. DUMONT que nous devons de connaître cet incident, et nous avons pu voir dans l'atelier de l'artiste le modèle de sa figurine de la Victoire demeurée sans destination.

Lors du renversement de la Colonne en 1871, la statuette de CHAUDET disparut pour la seconde fois. Qu'est-elle devenue? Nous l'ignorons.

En 1875, la restauration du monument touchant à sa fin, et la statue de M. DUMONT ayant été restaurée par MM. PENELLI et CHARNAUD, le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, sur la proposition de M. le Directeur des Beaux-Arts, prit un arrêté en date du 19 juin, chargeant M. Antonin MERCIÉ d'exécuter une statuette de la Victoire de 0m,80 environ. Le 18 octobre suivant, le travail de M. MERCIÉ était achevé et accepté par l'administration. Cè travail fut payé cinq cents francs. M. MERCIÉ avait eu pour document une lithographie de l'œuvre de CHAUDET, signée BOVENVAL. Nous ne saurions dire si cette lithographie est due à l'ancien propriétaire de la statuette, simple amateur, ou au peintre Alexis-François BOVENVAL, élève de Louis DAVID et de BERTIN.

INTÉRIEUR.

Un escalier à vis pratiqué dans le noyau, en pierres de taille, de la colonne de la Grande Armée conduit de la base du monument au tailloir du chapiteau.

Cet escalier compte cent soixante-dix-sept marches en pierre, prises dans l'épaisseur de la maçonnerie.

Il est éclairé par de nombreuses lucarnes très-étroites, ménagées dans toute la hauteur du fût. Ces lucarnes, à peine visibles à quelques pas de la Colonne, ne déparent en aucune façon la décoration que nous venons de décrire.

HENRY JOUIN,
ARCHIVISTE DE LA COMMISSION.

Paris, 15 *août* 1879

TABLE

DES NOMS MENTIONNÉS DANS LA MONOGRAPHIE.

Nota. — L'abréviation *arch.* signifie architecte; *éb.*, ébéniste; *gr.*, graveur; *p.*, peintre; *sc.*, sculpteur.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

LE PALAIS-ROYAL ET LE THÉATRE-FRANÇAIS.

MONOGRAPHIE N° 4

Page 4, ligne 2 ;
Au lieu de « VALSON, sieur de la Colombière », lisez : VULSON.

Page 17, seconde colonne, ligne 49; — page 18, première colonne, lignes 13 et 47; seconde colonne, lignes 16 et 35; — page 19, première colonne, lignes 3, 24, 52; — page 21, seconde colonne, lignes 3 et 34 : au lieu de « Don de l'État », lisez : Déposé par l'État.

Page 21, première colonne, ligne 52 :
Au lieu de « sont gravées les dates des six grandes constitutions élaborées par le Conseil d'État », lisez : sont gravées les dates des lois constitutives du Conseil d'État ou réglant les attributions de ce Conseil.

Page 25, première colonne, ligne 22 :
Au lieu de « L. Levêque », lisez : E. LEVÊQUE.

Page 32, seconde colonne, ligne 20 :
Au lieu de « Par mademoiselle Marandon de Montyel (Nelly) », lisez : Par E. MARANDON DE MONTYEL.
Le tableau *le Médecin malgré lui* a figuré au Salon de 1842 (n° 1317).

Page 33, seconde colonne, ligne 6; — page 35, seconde colonne, ligne 33; — page 41, première colonne, ligne 26; — page 42, seconde colonne, ligne 40 :
Au lieu de « LENOIR (Jean-Baptiste) », lisez : LENOIR (Simon-Bernard).

Page 37, première colonne, ligne 7 :
Au lieu de « *la Tragédie*, vieille gravure », lisez : *Mademoiselle Clairon en Médée*.
Cette gravure, dont l'auteur n'est pas connu, fut exécutée d'après le portrait de mademoiselle Clairon, peint en 1759, et qui appartenait au modèle.

Page 38, seconde colonne, ligne 32 : « *Talma*, par PICOT. » — Ajoutez : Salon de 1822 (n° 1028). — Gravé par LIGNON.

Page 40, première colonne, ligne 12 :
Au lieu de « Soulier », lisez : Soulié.

Page 40, seconde colonne, ligne 6 : « *Fleury*, par ADÈLE ROMANY. » Ajoutez : Salon de 1819 (n° 327).

Page 41, seconde colonne, ligne 49 :
Molière à la table du roi Louis XIV. — Au lieu de « esquisse du tableau... qui a été brûlé au palais des Tuileries par la Commune », lisez : qui a été retiré des Tuileries en septembre 1870, transporté au Musée du Luxembourg et de là au Louvre, ainsi que divers ouvrages acquis par le dernier domaine privé. (Voy. *Notice des peintures, sculptures et dessins de l'école moderne, exposés dans les galeries du Musée national du Luxembourg*. Paris, de Mourgues, 1876, in-8°, p. 10-11.)

Page 42, seconde colonne, ligne 11 : « *Mademoiselle Dupont*, auteur inconnu. » Ajoutez : L'auteur de cette miniature est peut-être Élisabeth PFENINGER qui a exposé en 1810 le *Portrait en mignature de mademoiselle Dupont, artiste du Théâtre-Français* (n° 650).

Page 42, seconde colonne, ligne 23 :
Au lieu de « d'après COYPEL ANTOINE », lisez : d'après COYPEL (CHARLES).

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

MONOGRAPHIE N° 5

Page 5, ligne 18; — page 6, ligne 16 :
Au lieu de « GAUDOUIN (Jacques) », lisez : GONDOIN (Jacques).

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

MONOGRAPHIE N° 14

Page 20, première colonne, ligne 25 : *Scènes militaires chinoises.* — Ajoutez : Ces estampes furent exécutées pour l'empereur de Chine, sur les dessins des missionnaires Attiret, Damascenus, Sikelbar et Castillone. Les planches ayant été submergées pendant leur trajet de France en Chine, la collection de ces gravures est devenue une rareté, aucune épreuve n'ayant été tirée en dehors de celle réservée aux graveurs et de l'exemplaire destiné au Roi. C'est cet exemplaire que possède la Bibliothèque Mazarine. Les seize gravures ont été reproduites en format plus petit par Helman.

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

TABLE

ALPHABÉTIQUE-ANALYTIQUE

On a imprimé en PETITES CAPITALES les noms des personnes, et en *italiques* les noms des lieux et des choses.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Paul CHÉRON,
MEMBRE DE LA COMMISSION.

Paris, 30 *septembre* 1879.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.